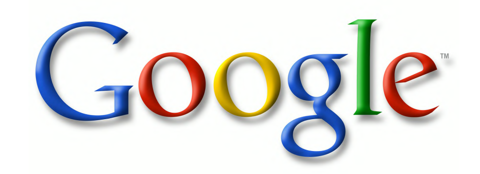



In Memory of
STEPHEN SPAULDING
1907 – 1925
CLASS of 1927
UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE.

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,
A Saint-Germain-en-Laye.

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE,

PAR

JEAN DE MULLER,

Johannes von Müller

Robert Gloutz-Blozheim et J.-J. Hottinger,

TRADUITE DE L'ALLEMAND AVEC DES NOTES NOUVELLES
ET CONTINUÉE JUSQU'A NOS JOURS

PAR MM. CHARLES MONNARD
ET LOUIS VULLIEMIN.

TOME DOUZIÈME. = Louis Vulliemin.



PARIS,
TH. BALLIMORE, ÉDITEUR
17, rue de Tournon.

GENÈVE,
AB. CHERBULIEZ ET CIE, LIBRAIRES,
Au haut de la Cité.

1841

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE.

LIVRE DIXIÈME.

LES CONFÉDÉRÉS DANS LA LUTTE DE LA RÉFORME ET DE LA LIGUE (1556-1600).

CHAPITRE I[er].

RÉACTION DU CATHOLICISME.

I. Caractère de l'époque nouvelle. — Progrès de l'intolérance. — Philippe II. — Paul IV. — Ambassade suisse à Rome. — Alliance du pape avec la France. — Les Suisses à Paliano, à Bourg, à la prise de Calais. — Paix de Cateau-Cambrésis (1559). — Ligue contre la Réforme. — Emmanuel Philibert.

II. État de la Confédération. — Plus de serment fédéral. — Zurich et Lucerne. — Saint-Gall. — Appenzell. — Les Grisons. — Le Valais. — Zoug. — Glaris. — L'Évêché de Bâle. — Alliance de Soleure et des cinq Cantons avec le duc de Savoie.

III. Situation de Berne. — Ses pays romands. — Discussions religieuses. — Dispersion de l'académie de Lausanne et fondation de celle de Genève. — Changement de scène en France. — La Renaudie. — Colloque de Poissy. — La guerre civile. — Les auxiliaires bernois sous Diessbach, les catholiques sous Frœlich.

— Bataille de Dreux. — Les envoyés des Cantons au concile de Trente. — Nouvelles instances d'Emmanuel Philibert. — Paix de Lausanne, 30 octobre 1564. — Accommodement avec le Valais, Fribourg et Genève. — Alliance de Berne avec le duc (1570).

IV. Accord des puissances du midi. — Leurs progrès en Suisse. — Alliance des cinq Cantons avec le Valais; avec le Saint-Siége (1565). — Efforts de la France. — Ils échouent à Zurich et à Berne. — Traité de 1565. — Lutte dans les Grisons. — Strafgericht de Zouz. — Loi contre la brigue 1570. — La Réforme va s'affaiblissant. — Peste. — Mort de Calvin, Farel, Viret. — Anabaptisme. — Rationalisme. — Progrès des Jésuites. — Douleurs de Bullinger vieillissant. — Essai de rallier les Réformés. — Confession helvétique, 1566.

[1556 — 1570.]

I. L'année qui vit Philippe II succéder à Charles-Quint, Calvin demeurer vainqueur de ses adversaires dans Genève, et la réaction catholique s'annoncer au midi par l'expulsion des Locarnois, fut une année mémorable. Elle commençait une époque nouvelle. Dans les deux camps on voyait une jeune génération s'avancer. Dans celui des protestans, les hommes généreux qui s'étaient les premiers montrés sur la scène disparaissaient les uns après les autres; leurs fils leur succédaient, sans avoir leur cœur. La Réforme devait porter la peine de n'avoir pas laissé la science et les arts[1] s'asseoir librement à ses côtés. Ses écoles n'avaient pas développé les facultés humaines dans cette harmonie qui donne le bonheur et ouvre les chemins à la gloire. L'intelligence y était considérée comme un vase à remplir, bien plus que comme un germe qu'il

[1] Les plus beaux monumens de Rome s'étaient élevés grâce au produit des indulgences. La religion, devenue sensuelle, était tombée dans le domaine de l'art. La réaction fut naturelle.

fallait féconder. Les lettres n'étaient pas cultivées pour elles-mêmes. On ne songeait qu'à apporter à l'Église la dépouille de leurs trésors, à décorer le prêche, ou à faire preuve d'érudition dans les débats. La bouche même des enfans était forcée d'articuler des confessions que leur intelligence ne pouvait comprendre. La place refusée à la liberté, la dispute l'avait prise. Aussi le protestantisme était-il plein de querelles. Mélanchton sortit de la vie tout meurtri des coups que la jeune génération lui avoit portés[1]. Le grand nom de Calvin avait répandu les doctrines sacramentaires en Allemagne; l'électeur Palatin, Frédéric III, les ayant embrassées, leur avait consacré son université de Heidelberg[2]. Vive colère en Saxe et dans toute la Germanie[3]. Les Luthériens ne souffraient pas chez eux la profession des doctrines suisses; le duc Christophe de Wurtemberg, malgré l'amitié qui l'unissait aux cantons, les avait bannies de ses États[4];

[1] « O Philippe Mélanchton! qui ès à cette heure dans le sein de Christ, et nous attends dans cette paix; cent fois fatigué de tant de travaux, tu m'as dit, posant ta tête sur ma poitrine : Dieu me donne, Dieu me donne de mourir sur ce cœur. Et moi, mille fois j'ai souhaité que nous vécussions ensemble. Tu en eusses eu plus de courage à aller au combat; et ceux qui ont triomphé de ta grande bonté, qu'ils appelaient faiblesse, eussent été retenus dans des bornes qu'ils n'eussent osé franchir. » *Calvinus, contra Heshusium.*

[2] En 1559. Dès lors Heidelberg fut l'université fréquentée par les Suisses. Son catéchisme, l'ouvrage d'Olévianus et d'Ursinus (1563), fut adopté par la Hollande, Berne et Neuchâtel. Les autres églises réformées conservèrent celui de Calvin; Zurich le sien. — Tantôt Berne et Zurich permettaient, tantôt elles interdisaient à leurs ressortissans la fréquentation des universités luthériennes.

[3] Les noms des Flaccius, des Heshusius, des Westphal rappellent tout ce que l'intolérance a d'emportement. Pour ces hommes Zwingli, Bullinger, Calvin étaient « des anabaptistes et des disciples de Servet. »

[4] En 1558. Spittler's Gesch. von Wurtemberg. — Ephémérides du

Frédéric congédia comme lui les théologiens et les pasteurs qui ne partageaient pas ses convictions. La dispute envahissait tout.

Dans le camp romain, une génération élevée dans les belles-lettres, par des littérateurs profanes, faisait place aux élèves sortis les premiers des colléges des jésuites. La règle que ces pères leur avaient enseignée était celle de l'obéissance. Ils la prêchaient d'exemple. Point de volonté propre. Ils se considéraient dans la main du pape comme le bâton dans celle du voyageur. Leurs méthodes étaient rapides, intuitives. Elles contrastaient avec la polémique raisonneuse des protestans. Par la confession, dont ils avaient fait un art, ils dominaient les consciences. Déjà l'Italie, l'Espagne, leur appartenaient; ils s'avançaient en France et en Allemagne; ils avaient fait en Suisse leurs premiers pas. Pour attaquer à leur tour, il ne manquait plus à leurs armées bien disciplinées que des chefs animés de leur esprit, lorsque Philippe II monta sur le trône des Espagnes, et le cardinal Caraffa, le fondateur de l'inquisition, sur le siége pontifical [1].

La politique et la religion ne s'étaient pas unies à la cour de Charles-Quint au point de ne jamais se séparer. Nous avons vu Charles transiger avec les protestans. Lorsqu'il descendit du trône, abandonnant l'empire à son frère, et à Philippe II les Espagnes, il sembla léguer à l'un sa tolérance, à l'autre sa sévérité. Les Suisses ne tardèrent pas à l'apprendre par la voix de l'Europe et par leurs rapports avec les deux prin-

comté de Montbelliard, par C. Duvernoy. Christophe était le fils et le successeur d'Ulrich.

[1] Ranke, die römischen Papste, II, 214. — Orlandino.

ces. Les électeurs luthériens avaient accordé leurs suffrages à Ferdinand, à la condition qu'il ne recevrait pas la couronne du pape; il avait accepté cette loi [1]. La colère de Rome n'empêcha pas les cantons d'envoyer demander au nouveau chef de l'empire la confirmation de leurs franchises [2]. Tel était encore le respect des peuples pour ce nom d'empereur, que les Confédérés mettaient plus de prix au parchemin qui le portait qu'au titre conquis par leurs victoires. Le chef de l'ambassade, Bernard de Cham, bien que le plus riche des Zuricois, parut à la cour impériale dans un simple vêtement gris, sans autre parure que ses nobles traits et la dignité de premier magistrat d'un peuple libre. Ferdinand l'en estima davantage [3]. A son retour, Cham déposa devant les pères de la patrie, avec la confirmation des priviléges, la chaîne d'or, présent de l'Empereur; la diète lui permit de s'en décorer [4]. Philippe II se faisait connaître aux Suisses sous un jour bien différent : aux catholiques, comme leur puissant ami [5]; aux protestans, comme le persé-

[1] *Obsequium* remplace *obedientiam*.

[2] Le 25 avril 1558. *Leu.*—*Bucholz.*— M. Zellweguer dit : « Ferdinand fut le dernier empereur auquel les Suisses aient demandé la confirmation de leurs franchises, comme il fut le dernier qui ait demandé à Rome une confirmation, qu'elle lui refusa sans qu'il s'en mît en peine. » Nous verrons les Suisses recevoir encore de Maximilien II la confirmation de leurs franchises.

[3] Rahn, anno 1559. —Meyer's Gemeinde von Locarno, 1, 480. — Meyer's von Knonau Schw. Geschichte, I, 434.

[4] Au printemps de l'an 1557, l'alliance héréditaire avec la Franche-Comté avait été jurée par tous les Confédérés. Les ambassadeurs avaient reçu 220 couronnes et 10 couronnes pour chacun de leurs serviteurs. Weingarten, ayant négligé de déposer devant le sénat ce qu'il avait reçu, fut vivement attaqué. Il donna la somme aux pauvres. *Stettler, mss. anno* 1558.

[5] Lettre de Philippe II aux Confédérés, du 4 avril 1555, remise par

cuteur de leurs frères en Angleterre, en Espagne et en Italie. A peine était-il monté sur le trône qu'un auto-da-fé avait, à Madrid, signalé son avènement. Des réfugiés espagnols vinrent accroître la foule des fugitifs qui se pressaient dans Genève. Ils se trouvèrent assez nombreux pour y former une Église[1]. Dans la bouche de ces exilés, le nom de Philippe exprimait la terreur. Ils représentaient le jeune monarque pâle, austère, inflexible; entouré d'hommes sombres et sans pitié comme lui. Solitaire[2], invisible, il n'en était pas moins présent en tout lieu, par ses agens sans nombre[3] et sa correspondance infatigable[4]. Telle était sa dévotion, qu'il ne regardait vers Rome que le

Riccius et Ascanius Marsus. *A. Lucern.* — Tous les rapports d'Albe, gouverneur de Milan, avec les cinq Cantons ont ce même caractère.

[1] Registres. — Roset. — Correspondance manuscrite, dans la Bibliothèque de Genève.

[2] « Il ne quittait Madrid que pour ce palais construit dans une vallée aride, où le conduisait un chemin autour duquel ni arbres, ni ruisseaux ne répandaient l'ombre ou la fraîcheur. » *Cabrera, Don Felipe segundo.* Le mouvement est nécessaire à l'âme pour demeurer libre, ouverte, indulgente.

[3] « Ce fut Granvelle qui remplit les cours d'espions. Rien d'impénétrable à ses agens. » *Mayer, Galerie philosophique du seizième siècle, III,* 24. — Les archives de Simancas renferment plusieurs listes des espions de Philippe en Suisse et de ses pensionnaires. Une des plus complètes est celle intitulée : *Lista dellas personas dela nacion Suyça a quieu sa Mayd sera servido de dar pension nombradas per al capitan Gualtiero Rollo* (Walther Roll). Chaque nom est suivi d'un mot qui fait connaître s'il est celui d'un homme « *de guerra, de conscjo, de negociacion, d'auctoridad,* etc. »

[4] « Il écrivait, puis écrivait encore et toujours, et ne quittait la plume que pour passer à son oratoire. » Jugement de Granvelle, rapporté par M. Duvernoy, dans sa *Notice sur les maisons de Granvelle et de St-Maurice.* — Ni les histoires qui nous l'ont représenté le modèle de la politique, ni celles qui le font un tyran sanguinaire ne nous ont donné le Philippe de la réalité.

front courbé[1]. Caraffa était aussi de ces natures puissantes dans leur voie, parce qu'elles n'en connaissent pas d'autre. Ses yeux profonds conservaient tout le feu de la jeunesse. Il n'avait pas recherché la tiare; il ne douta pas que Dieu ne l'y eût appelé pour être l'exécuteur de ses desseins. Les protestans, voyant ces deux hommes monter à la fois sur les deux premiers trônes de la chrétienté, se persuadèrent que Dieu voulait éprouver son Église. Dans les villes suisses, les prêcheurs s'écrièrent : « Trois fois heureux ceux qui sont morts avant ces funestes jours ! » Bullinger, à genoux, supplia le Christ de venir combattre pour sa gloire[2]. Les craintes s'accrurent encore à la nouvelle, qu'entraînés par les sollicitations du nonce, les cantons catholiques envoyaient féliciter le pape sur son avènement.

Lorsque Jules III avait ceint la tiare, les Confédérés, seuls de toutes les puissances, n'avaient point envoyé saluer son exaltation; ils s'étaient contentés de le faire complimenter par le capitaine de sa garde suisse. La cour romaine en avait témoigné son étonnement. Paul IV leur fit exprimer l'espoir qu'ils enverraient baiser ses pieds. Les cinq Cantons s'y décidèrent sans peine. Soleure, Fribourg, les catholiques d'Appenzell leur donnèrent plein pouvoir. La peste ne permit pas aux Glaronais de s'assembler[3]. Les chefs de la ligue

[1] « On l'avait vu, pour enseigner à un archiduc, qui le visitait, la soumission à l'Église, baiser, après la messe, la main du prêtre. Le peuple s'imaginait qu'enfreindre ses volontés, c'était désobéir à Dieu. Lui-même finit par s'y tromper. » *Ranke.*

[2] Ruchat, IV, 333. — Musculus à Blarer, 12 février. C. S. — Hess, Leben von Bullinger, II, 142.

[3] Baden, 7 mai 1555. — Lucern. Abschiede : diète des sept Cantons.

grise, invités à joindre leurs députés à ceux des Cantons, montrèrent un vif empressement. Jean de Florin, de Dissentis, écrivit à Coire : « Je vais à Rome, représenter la Haute-Ligue. Hâtez-vous de nommer vos députés. » — « Des députés ! s'écrièrent Comander, Saluz et tous les prêcheurs ; il serait beau, en vérité, de voir un peuple, à qui les Écritures ont fait connaître le pape comme l'antechrist, envoyer baiser sa mule et l'adorer comme un Dieu[1] ! » Florin fut sommé de revenir sur ses pas. Mais il avait trompé la colère de ses concitoyens par un prompt départ. Le capitaine A Marca le suivit. Comme Florin, il avait cherché fortune sous les drapeaux de la France. Il se montrait, dans le Misox, l'adversaire le plus redoutable de la Réforme[2]. Ils joignirent à Milan les députés des cinq Cantons[3] : l'avoyer Fleckenstein, le vieux Béroldingen, Schorno, Schœnbrounner et Lussy. Riverta les accompagna. Leur voyage fut une fête. Dans toutes les hôtelleries, le pape leur avait fait préparer une réception brillante. Ils rencontrèrent à Bologne Jost de Meggen, capitaine de la garde Suisse[4]. Leur entrée à Rome se fit en compagnie de trente cardinaux, avec un joyeux tumulte, au bruit du tonnerre vomi par les deux cents bouches du châ-

[1] Saluz à Bullinger, 7 janvier 1556.

[2] Il recevait une pension du pape pour combattre l'Évangile dans cette vallée italienne, s'il faut en croire la lettre d'un prédicateur italien à Saluz, 17 février. C. S. — Cette lettre le nomme Marchino.

[3] Janvier 1556. Le secrétaire baillival de Locarno, Walter Roll, fit de vains efforts pour être admis au nombre des envoyés. La suite du récit en fera comprendre la cause. Il appartenait à l'Espagne, dont il distribuait les pensions. — *La Cedula que se dio al capitan G. Rollo, en Londres, aseys. «Sereis vos uno de los primeros coronelos de quien nos huvieremos de servir.» Arch. de Simancas.*

[4] Grand personnage en cour. C'est à lui que Salamanca dédie ses 55 cartes de la Suisse.

teau de Saint-Ange. Le palais, qu'on leur avait préparé, était tendu des plus riches tapisseries. La soie y flottait autour des lits les plus mous. La cave et la cuisine avaient été pourvues abondamment. Des serviteurs nombreux se tenaient prêts à obéir au moindre signe. Le consistoire s'assembla [1] : ni l'ambassade de France, ni celle de l'Empereur n'avaient reçu les honneurs réservés aux envoyés des Cantons. Les plus nobles romains les allèrent chercher à la tête de mille chevaux. Fleckenstein s'avança, l'ambassadeur de France à sa gauche; il baisa le pied du Pontife, qui lui rendit le baiser sur les deux joues; puis un orateur romain [2] parla pour les Confédérés. Il commença par louer la miséricorde divine, d'avoir donné pour chef à l'Église celui qu'aucun ne surpassait en zèle contre l'hérésie. Il montra la nouvelle de cette élection enflammant les cœurs du peuple qui, dès les jours de César, passait pour être de tous le plus vaillant. « Intrépide défenseur de sa foi non moins que de sa liberté, il l'a fait voir, dit-il, lorsque des monstres ont tenté de lui en ravir le trésor. Il s'est levé; et dans deux batailles, ces deux vieillards en étaient [3], ils ont, quoique en petit nombre, dispersé de grandes armées. Ils sont ces Helvétiens, ces Rhétiens, dont la pieuse fermeté vient d'arrêter à Locarno la peste qui menaçait d'envahir toute l'Italie. Ce n'est pas d'hier, au reste, que datent leurs mérites envers le Saint-Siége. On croyait Rome perdue lorsqu'ils l'arrachèrent à la gorge du dragon sarrazin [4].

[1] Le 14 mars.
[2] Campanus. Il s'exprima en langue latine.
[3] Fleckenstein et Béroldingen.
[4] Allusion à une légende. —*V*. Wirse'n, de colonia Suevorum in Helvetiâ deductâ. Upsaliæ, 1827; commenté dans le *Geschichtforscher*,

Il n'est donc pas surprenant que l'Église le nomme le rempart de ses libertés saintes. Il ne l'est pas qu'ils aient tressailli de joie, en apprenant l'exaltation d'un homme de haute origine, doué d'une douceur, d'une sagesse et d'une éloquence admirables. Age de gloire! bonté incomparable de Dieu! Déjà il a été donné à votre sainteté de voir la noble Angleterre rentrer humiliée dans ce sein, qui est celui du Très-Haut. Le jour approche où vous verrez aussi les Helvétiens revenir tous à la vraie foi; que dis-je! où nous verrons tous les impies se convertir à la gloire de votre vertu. C'est ce qu'attendent les représentans des sept cantons fidèles de la Suisse. Les voilà qui baisent à genoux vos pieds sacrés. Ils vous offrent leurs vies et celles de leurs enfans. Leur vœu le plus cher est de partager la fortune, bonne ou mauvaise, de l'Église romaine. Ils mettent leur félicité à recevoir de vos lèvres l'assurance que vous ne rejetez point leur hommage. » Le pape répondit par la bouche de messir Gian-Francesco: « Nation pieuse et brave! ce n'est point dans les plis seuls de vos drapeaux que flotte la croix de Jésus-Christ; je la vois en traits bien plus ineffaçables gravée dans vos cœurs. Vous méritez mieux que le nom de défenseurs de la foi. Vous êtes l'avant-garde de l'Église, et, dans le ciel, vous brillerez au plus près de la Ma-

VIII, 305. — Selon Fasbind se voyaient encore, à la fin du siècle passé, à Schwyz et dans l'Unterwalden deux bannières, dont l'une portait: « Anno a nativitate Christi 398, populus de Unterwalden (?) sub Anastasio papâ (?) pro christianâ fide in urbe Roma feliciter pugnans, in signum victoriæ ac præmium virtutis hæc armorum insignia obtinuit. » — Sur l'autre bannière on lisait: « En 829, j'ai été portée devant Rome, sous le comte Guido Pusterla, par ceux de Schwyz, qui ont sauvé Rome des Sarrasins. »

jesté divine. La conversion de ceux d'entre vous qui se sont égarés est le plus ardent de mes vœux. Fils chéris de l'Église, notre sainte mère, recevez le baiser de la paix éternelle et l'assurance de notre appui. »

Le séjour des ambassadeurs à Rome se prolongea près de sept mois[1]. Ils partirent chevaliers et couverts de chaînes d'or. Un bref, qui les atteignit en chemin, les loua de ce qu'ils avaient fait et de ce qu'ils allaient accomplir[2]. Une trêve venait d'être conclue à Vaucelles[3], entre le roi de France et l'Empereur. Les ambassadeurs gravirent le Saint-Gothard avec les troupes suisses, qui avaient servi dans le Piémont et que le roi venait de licencier. Frœlich, le chef de ces mercenaires, chevauchait en prince, suivi de soixante chevaux, et de valets nombreux vêtus uniformément. Il portait sur sa personne une valeur de mille écus en chaînes d'or et en vêtemens. Ses soldats mendiaient, comme d'ordinaire[4]. Le retour de l'ambassade répandit la joie dans les Cantons catholiques, l'inquiétude chez les Réformés. Tantôt, à en croire les bruits qui coururent, les semaines passées à Rome avaient été employées à solliciter pour le prévôt de Lucerne le droit de consacrer les cloches[5]. Les députés devaient avoir

[1] La veille de Pâques, Fleckenstein porta les palmes devant le Pontife ; les autres députés tinrent le baldaquin.

[2] Bref du 18 février. *A. Lucern.*

[3] Le 5 février 1556.

[4] L'étoffe la plus commune dont se composait le vêtement de ses laquais était le damas. *Reuchlin au Conseil de Zurich, 12 mai* 1556; *dans Meyer, II,* 111. — « Nostri milites rediere, et capitaneus eques non sine scandalo civitatem ingressus est ob superbiam plus quam moabiticam. » *Sulzer à Bullinger. C. S. — Haller's Chronik*, 1555.

[5] Ce pouvoir lui fut accordé; mais non la demande qu'il n'eût plus besoin de la confirmation de Rome. *Helvetia,* 1832 ; *page* 491.

aussi demandé la fondation d'un séminaire à Lucerne, pour n'être pas obligés d'envoyer leurs clercs étudier à Zurich [1]. Tantôt il était vaguement question de levées de troupes. Les chefs des cinq Cantons ayant répandu malicieusement le bruit que le pape avait réconcilié les deux monarques, les villes ne doutèrent plus que, comme après la paix de Crespy, les rois ne se fussent accordés pour se tourner contre la Réforme. L'angoisse était grande. Quelle ne fut pas la surprise, lorsqu'on apprit que c'était contre Philippe II que le pape avait demandé des soldats [2]!

Deux hommes habitaient dans Paul IV. Les pensées du prêtre ne s'accordaient pas toujours avec celles du gentilhomme italien, d'une famille attachée au parti français. Alors qu'il était encore cardinal, on avait entendu Caraffa, tout en buvant son vin noir de Naples [3], maudire les Espagnols et les nommer une race de Juifs et de Maures. Pontife, ses premiers mouvemens furent donnés à sa haine. Il ranima le feu mourant de la guerre. Les Guise et les Caraffa relevèrent en Italie le parti français. Le pape comptait sur les Turcs, qu'il avait invités à attaquer les Deux-Siciles; sur les soldats

[1] « Ils en revenaient hérétiques. Les riches, qui seuls pouvaient envoyer leurs fils à des universités éloignées, ne les vouaient pas à la prêtrise. » Le pape leur répondit : « Nous ferons mieux encore; nous établirons à Rome un séminaire, où vingt écoliers suisses pourront étudier gratuitement. » *Archives d'Appenzell.*

[2] Meyer, die Gemeinde von Locarno, II, 75. — Meyer von Knonau, Gesch. des Schw. Eidgenossenschaft, I, 429. — Recès de Lucerne. — Fasbind, Gesch. von Schwyz, IV, 385. — Leu, articles *Riverta*, *Florin*, etc. — Documens sur cette ambassade rassemblés par Bullinger, dans la C. S. — Hottinger, Hist. eccles. III, 820.

[3] Ranke.

protestans, dont il s'était entouré[1]; mais, avant tout, sur les Suisses, qu'il n'avait pas nommés sans cause l'avant-garde de l'Église[2]. Tandis que le duc d'Albe, contraint à marcher contre le Saint-Siége, hésitait, s'arrêtait à chaque pas, combattait en adorant, les agens de Rome et ceux de la France appelaient à l'envi sous les drapeaux les soldats des Cantons.

Les mercenaires du roi furent promptement sur pied. Six mille hommes, sous Frœlich, et quatre mille Grisons ne tardèrent pas à passer les Alpes et à se jeter, avec Guise, dans le royaume de Naples[3]. Il fallut plus de temps aux envoyés de Rome[4] pour faire leurs levées. A Lucerne, ils se prirent de querelle avec les pensionnaires de la France, qui leur firent refuser l'enrôlement. Lussy leur vint en aide dans les petits Cantons. Guerre, affaires, l'ardent jeune homme avait soif de tout connaître. Interprète à Locarno, chancelier dans l'Unterwald, soldat dans la dernière campagne de Picardie, ambassadeur à Rome, il avait su, dans de nouvelles circonstances, se rendre nécessaire au nonce et se faire donner une compagnie. Ce-

[1] Levés par Strozzi.

[2] « Ce sont gens que l'on requiert dès que la guerre devient sérieuse (wann es gilt). »

[3] Alt, VIII, 120. — Les deux régimens Frœlich et A Pro servirent d'abord en Piémont. A Pro resta au siége de Coni et d'autres places. — Il y avait des Suisses dans les deux camps. *Zellweguer's Geschichte von Appenzell*, *III*, 342.

[4] Riverta et Gaspard de Sillinen. Ils se plaignaient de magistrats lucernois qui, dans les rues, tonnaient contre le pape. « Parlez-vous de moi, leur cria l'avoyer Ritter; parlez-vous du colonel Frœlich ou de moi? — Aucunement. — Nommez-donc ceux que vous accusez; nous les punirons. » Ils n'osèrent. Le Conseil interdit les levées, « vu la difficulté des temps. » — Stettler, II, 194. — Helvetia, 1832, 337. — Fasbind, IV, 387.

pendant une voix secrète l'arrêtait : sa conscience avait des doutes sur la légitimité des guerres mercenaires. Il alla consulter Scheuber, dans l'espérance que le pieux ermite n'enveloppait pas une prise d'armes ordonnée par le pape dans la condamnation des services étrangers. Il reçut pour réponse : « Le pontife regrettera d'avoir versé l'or de l'Église pour une querelle où l'engagent les vains intérêts de la terre. Pour vous, quel que soit mon conseil, vous partirez; mais vous serez trompé dans votre attente. » Lussy se mit en marche avec 3,000 combattants. A Chiavenna, ses compagnons d'armes l'élurent leur chef [1]. Le pape, qui les attendait avec impatience, les salua la légion des anges, la sainte armée du Christ. Dans sa joie, il leur prodigua les ordres de chevalerie et les chaînes d'or [2]. Puis il les envoya défendre Paliano, menacée par Colonna. Suisses et lansquenets en vinrent encore aux mains, sur le sol de l'Italie, dans une querelle étrangère, avec le même courage qu'ils eussent mis à défendre leurs foyers. Les Suisses, commandés par le cardinal Caraffa, s'avancèrent du pas dont ils avaient coutume de chercher la bataille [3]. Ils avaient laissé bien loin derrière eux les Italiens et les Français, qui formaient le reste de l'armée, lorsqu'ils se virent enveloppés. Leur défense fut digne d'eux. Un lansquenet, un géant, le pistolet d'une main, l'épée de l'autre, s'étant précipité sur un porte-enseigne, qui faisait flotter sur ses compagnons d'armes les plis de son drapeau, le tua d'un double coup. Toute la colère des

[1] Les voix se partagèrent entre Sillinen et lui.
[2] Ibidem. — Ranke, II, 279.
[3] Le 18 juillet 1557.

Suisses se porta sur lui. Mais à leur tour les lansquenets s'avancèrent; les Confédérés furent rompus. Leurs drapeaux, sur lesquels on lisait : « Défenseurs du saint Siége et de la foi, » tombèrent presque tous dans la poussière [1]. De onze capitaines, neuf gisaient parmi les morts. Lussy fit sonner la retraite. Il rentra dans Rome, pensant à Scheuber. L'on assure qu'à cette même heure l'ermite expirait, en disant : « Voici le moment funeste pour nos gens à Rome. » La paix [2] rendit aux Cantons les hommes que le fer avait épargnés. Lorsqu'il vit leur petit nombre, le peuple fut transporté de fureur. A Stanz, les veuves de ceux qui avaient succombé se jetèrent sur la place publique et demandèrent compte à Lussy du sang de leurs époux; il eut peine à leur échapper. A Zoug, on se vengea par des chansons. A Schwyz, trente membres du Conseil furent privés de leurs charges; mais l'année suivante, ils furent réintégrés à la prière des Conseils des états voisins. Les gouvernemens, que l'orage avait failli renverser tous, s'étaient hâtés de se porter un mutuel secours [3].

Les villes réformées contemplaient avec surprise ces mouvemens divers lorsqu'un coup soudain les replongea dans toutes leurs craintes. Pendant que la guerre se poursuivait en Italie, les armées de Philippe II et de Marie d'Angleterre gagnaient la bataille de Saint-Quentin [4]. Telle fut la perte des Français, qu'on crut

[1] Cabrera, III, 189.

[2] Le 15 septembre 1557.

[3] Stadlin, Gesch, von Zug, IV, 405. — Fasbind, IV, 389. — Balthazar's Lucerner Chronik, mss. — Uri et Unterwalden portèrent en diète leur découragement et offrirent aux Confédérés, de « renoncer aux services étrangers pour ne songer plus qu'à la patrie. » *Recès.*

[4] Le 10 août 1557.

voir Paris tomber aux mains du vainqueur. L'honneur de cette grande journée avait été pour le fils de Charles III de Savoie, pour Emmanuel-Philibert, qu'elle plaçait au rang de premier capitaine du siècle. Elle obligeait Philippe II à lui faire restituer l'héritage de ses pères. Six jours ne s'étaient pas écoulés depuis la bataille, que des proclamations appelaient la Savoie à secouer le joug de la France [1]. Bientôt 12,000 lansquenets [2], sous les ordres du baron de Polvilliers, franchirent la Haute-Bourgogne, sans se mettre en peine des traités qui déclaraient neutre cette province [3], et s'avancèrent sur la Bresse. Des gentilshommes savoisiens et vaudois guidaient leurs pas [4]. La Guiche, qui commandait en Bresse, n'avait à leur opposer qu'une compagnie d'arquebusiers à cheval, huit enseignes de Suisses et sept de Gascons. Berne, Fribourg, Soleure se hâtèrent d'appeler leurs milices sous les armes. Genève s'agenouilla devant Dieu, et se releva prête à mourir pour la religion et la liberté [5]. Cependant les troupes des Cantons n'étaient pas réunies, que de meilleures nouvelles arrivèrent. Les Suisses de la Guiche avaient fait dans Bourg une défense héroïque. On les avait vus, avec une rare audace, prendre la

[1] Lettres du 15 août. — Dans les archives de Simancas, B. 9, la correspondance de l'Empereur, de Philippe et d'Emmanuel Philibert à cette époque.

[2] D'autres disent 8,000; les archives de Berne (Deutsche missiven) 11,500; la Téméraire entreprinse, 14,000.

[3] L'alliance héréditaire venait d'être renouvelée en 1557.

[4] « Les gentilshommes vaudois courent à leur ancien maître. » *Deutsche Missiven.*

[5] Genève donna l'habitation ou la bourgeoisie à 200 Français, 50 Anglais, 30 Italiens ou Espagnols. Elle invita à se retirer qui le voudrait; personne ne le fit. Le bastion du Pin fut construit alors.

place des chevaux pour traîner l'artillerie contre l'ennemi, chasser les lansquenets loin des murs, et vouloir, eux seuls, se charger de la rejeter hors de la province. Sur ces entrefaites, Guise accourut du fond de l'Italie à marches précipitées. Polvilliers se reploya[1].

L'armée de Guise était petite; mais à sa voix, à celle du roi dans le malheur, de nouveaux régimens suisses accoururent en hâte. Jamais la France, dans ses revers, n'a compté vainement sur les Cantons[2]. Guise avait sous ses ordres le régiment Frœlich; l'avoyer Ritter, de Lucerne, lui amena 4,000 hommes[3], Jost Tschoudi[4] 8,000, et Rodolphe de Schauenstein 3,000 Rhétiens. Dès qu'il se vit entouré de braves en si grand nombre, Guise osa songer à l'offensive. La prise de Calais consola la France et la vengea[5]. Le succès, l'épuisement, la lassitude, amenèrent la paix de Cateau-Cambrésis. Le roi de France donnait à Philippe II

[1] « Pleins de cœur et comme bons Français, les Suisses voulurent servir de chevaux pour traîner l'artillerie, et voulaient aller combattre, ce dont on ne fut d'avis. » *Discours de la téméraire entreprise faite contre la noble couronne de France, par E. Philibert de Savoie*, dans les *Archives curieuses* de MM. Cimber et Danjou. Les noms des capitaines suisses sont étrangement défigurés dans cette relation. On lit : Christophe de Diespa, Rod. Roulbert, Homiron Joannès, Chrisostôme Bonfulhorn, Jacob Batzberlingen, etc.

[2] Je n'excepte que le cas où la France a eu des revers après avoir rompu l'équilibre européen.

[3] De Thou, II, 517, dit : 6,000 Suisses sous Riedt.

[4] Frère de l'historien. *Schuler Geschichte von Glarus*, 210. — En 1558, Saint-Laurent obtint encore deux régimens, dont l'un, sous Tammann, servit en Picardie; l'autre, sous A Pro, en Piémont. Les cinq régimens furent licenciés à la paix. — *May*, V, 215. — *Rabutin*. — *De Thou*.

[5] Le 3 avril 1559. — Flassan. II, 41. — De Thou, livre XXII. — Paolo, V. — Dumont, V, p. I, p. 392. — Dans l'article secret les monarques se promettaient « de *surprendre* les hérétiques pour les mieux exterminer. »

la main d'Élisabeth, sa fille, et celle de sa sœur, Marguerite, au duc de Savoie. Le vainqueur de Saint-Quentin recouvrait son patrimoine. Par un article secret, les monarques se promettaient d'extirper l'hérésie. Paul IV, revenu à la grande pensée de sa vie, s'unit à eux pour organiser l'inquisition en France, en Écosse, et dans les Pays-Bas, comme elle l'était en Espagne[1]. Les villes suisses se recueillirent, comme à la veille d'un orage prochain.

Cette fois encore, le roi de France voulut avoir l'honneur d'être le premier à remplir ses engagemens[2]. Déjà des ordres étaient partis[3], de traiter les vallées vaudoises d'Angrogne, de La Tour et de Boby, comme Cabrières et Mérindol. Une ambassade des villes suisses était allée intercéder auprès du roi. C'était avant Saint-Quentin; Henri II ne croyait pas en ce moment avoir besoin des Confédérés. Les ambassadeurs furent oubliés dans leur hôtellerie, et mal nourris, à leurs frais[4]. Cependant le roi, voulant réparer cet affront, leur donna une audience pompeuse. Il les reçut la tête découverte, leur toucha la main à tous, parut écouter le discours allemand du chancelier Escher, chef de l'ambassade[5]. Mais sa réponse à leur

[1] Paolo V, 417. — Raynaldi ann. 1559. La fête de St. Dominique fut rétablie. Tous les statuts de l'Église contre l'hérésie furent remis en vigueur. Une médaille représenta le souverain pontife chassant les changeurs du temple.

[2] Roset, VI, 30. — Ruchat, VI, 84.

[3] Vers la fin de novembre 1556.

[4] Ils durent « se mettre à leur ménage. » Mais aussitôt le roi leur fit envoyer pâtés, brebis, poissons, poules, pigeons et six bouteilles de vin à chacun. *Neuste Samlung vermischter Schriften. Zurich*, 1757, *III*, 371.

[5] Le roi les présenta au dauphin : « Voyez ici vos alliés, mon fils, regardez-les bien et faites leur connaissance. »

sollicitation fut brève : « Je ne pense pas avoir donné lieu à mes sujets de rechercher l'appui de mes alliés[1]. » Les députés rejetèrent les présens du roi. Ils se hâtèrent de quitter une cour dont la folie et les mœurs étaient un scandale pour eux[2]. De nouveaux sujets de douleur s'offrirent bientôt. Une église évangélique s'était formée à Paris. Depuis deux ans elle s'était constituée[3]. Des ministres de Genève et de Lausanne distribuaient aux fidèles la cène et la parole de Dieu. L'assemblée se tenait dans la rue St.-Jacques, derrière la Sorbonne. Mais une fois[4] qu'ils se séparaient en silence, à minuit, les calvinistes se virent enveloppés par la multitude. Le mot : « Les Luthériens ! » n'eut pas été plus tôt prononcé, qu'ils furent assaillis d'une grêle de pierres. Les gentilshommes se firent jour l'épée à la main. La troupe plus timide des bourgeois, des femmes, des vieillards, fut repoussée dans la maison ; tous furent livrés aux flammes. Un cri de deuil s'éleva dans toutes les églises protestantes[5]. Farel, Bèze, Budé, Carmel coururent solliciter l'élec-

[1] L'arrêt qui condamnait les Vaudois fut cependant suspendu. *Haller's Chronik. Stettler.*

[2] « Ils avaient vu le dauphin embrasser publiquement une fille de chambre, et le cardinal de Lorraine faire pis à une dame de la cour. » *Acta legationis* dans la C. S. et dans *Neuste Samlung*, etc.— *Hess, Leben von Bullinger, II,* 337,

[3] En septembre 1555, chez un gentilhomme du Maine, nommé La Ferrière, dans sa maison du Pré aux Clers. Ils élurent pour leur ministre un jeune homme d'Angers, nommé Larivière, récemment arrivé de Genève. La province les imita. Partout des ministres envoyés de Genève ou de Paris. *Bèze (Des Gallars), histoire des Églises, II,* 90.

[4] Le 4 septembre 1557. Le peuple s'était assemblé à la voix d'un prêtre qui les épiait. C'était après S. Quentin ; on était aigri.

[5] Hess, Leben von Bullinger, II, 347.— Copia litterarum a fidelibus ad legatos Helveticos dictarum. *Arch. Eccl. Zuric.— Bèze, II,* 115 *à* 130.

teur palatin, puis tous les princes de l'empire, d'intervenir pour les pauvres persécutés de France[1]. Les ambassadeurs des villes suisses reprirent le chemin de Paris. Ils y arrivèrent que la bataille de Saint-Quentin venait d'être perdue; l'orgueil de la cour était abattu; ils furent écoutés. L'ordre fut expédié de procéder avec douceur envers les calvinistes. Un grand nombre furent élargis[2]. Les restes de l'église de Paris se rallièrent à la voix de Desgalars, de Maccard et de Morel, ministres envoyés de Genève[3]. Le pape accusa le roi de France de s'appuyer sur des secours infidèles plus que sur l'intercession du Saint-Siége et l'assistance du ciel.

Mais après la paix de Cateau-Cambrésis, les persécutions recommencèrent. De sévères ordonnances furent rédigées. Le parlement, chargé de les enregistrer, ayant manifesté quelque résistance, le roi se rendit dans son sein. Un conseiller[4] prit la parole : « Que d'adultères, dit-il, que de blasphèmes, que de crimes dignes de mort on laisse impunis, tandis qu'on invente tous les jours de nouveaux supplices contre des hommes sans crime! » La hardiesse de ce langage ne fit que

[1] Farel et Budé avaient été en Allemagne intercéder pour les Vaudois; ils y retournent. L'électeur palatin interviendra. Le duc de Wurtemberg veut savoir quelle est la confession de foi des Français persécutés. Farel lui en présente une dans des termes vagues. Colère à Zurich. Le duc promet son intercession. *Fayi vita Bezæ.* — Lettres dans les *mss. de Gotha.* — *Schlosser's Beza,* 70. — Ruchat, VI, 90. — Berne aux électeurs et princes d'Allemagne, 26 février 1558. *Arch. bern.*

[2] « On commence à procéder par élargissement. » *Haller's Chronik.*

[3] Roset, VI, 16, 30. — Savion.

[4] Anne Du Bourg. Bèze, III, 321.—La Place, I.—Mémoires de Condé, I. — « La religion qui se réveillait commençait à inspirer aux âmes le langage de la liberté. » *M. de Sismondi.*

provoquer de nouvelles rigueurs. C'était peu toutefois que de couper quelques branches d'un arbre dont le cœur demeurait plein de vie; il fallait s'attaquer aux racines : c'était Calvin, c'était Genève, qu'il fallait retrancher. Vingt-quatre imprimeurs répandaient de Genève leur venin sur toute l'Europe. Le pape, les rois, le duc de Savoie s'accordèrent sur la nécessité de réduire la ville, nourrice de l'hérésie [1]. Henri II appela Venise et les cantons à une croisade [2]. Le pape écrivit aux rois [3] : « C'est dans son nid qu'il faut étouffer la couleuvre. L'argent vous manque-t-il? Le Saint-Siége vous autorise à lever, pour la guerre sainte, des décimes sur vos clergés. Le premier, j'ai préparé ma gens-d'armerie et mis à part vingt mille écus. » Sur ces entrefaites la terre trembla, le ciel se montra tout en feu. L'on vit, durant une nuit d'été, un météore lumineux apparaître sur le Léman : on eût dit le lac et les airs la proie d'un vaste incendie. Au sein de ces clartés enflammées, on crut voir distinctement des cavaliers et des fantassins se heurter. Le peuple attendit de grands malheurs à la suite de ces messagers d'épouvante [4].

[1] Roset, VI, 16.

[2] Lettre du 8 juin 1560. *Archives royales à Turin.*

[3] Lettre du 18 juin. — Lettre de Charles Borromée à M. de Colégno sur le sentiment de sa Sainteté à l'égard des subsides au duc. *Archives royales de Turin.*

[4] « Après minuit fut vu sur ces pays partir du ciel comme la grosseur d'une grande maison toute ardente en feu, de manière que les gens demeurant sur le lac pensèrent voir la fin du monde et croyaient brûler. Et quelque temps après il y eut des signes épouvantables contre le pays des Cantons, comme grande clarté de feu en plein minuit, et gens armés à cheval et à pied, combattant, et tremblemens de terre. » *P. de Pierrefleur.*

Cependant Genève ne se troubla point [1]. La foi la rendait forte [2]. Chaque année quelques conspirations ; mais toutes elles échouaient. Hors Dieu, Genève n'avait pas d'alliés. Berne haïssait Calvin. Elle redoutait son influence sur le clergé de ses pays romands. Elle n'avait pas vu sans inquiétude se renfermer dans Genève tout un peuple de réfugiés français [3]. Son mécontentement s'était accru lorsqu'elle avait vu prévaloir dans cette ville tout ce qu'elle combattait sur son propre territoire : la démocratie, le dogme de la prédestination absolue et la discipline. Dans son irritation, elle ne se contenta pas de donner aux Libertins un asile; elle leur prêta son appui [4]. Une guerre de brigandage recommença autour des murs. Les querelles de limites et de juridictions se multiplièrent. L'exportation du blé, du bois fut défendue. On parla de nouveau des droits de la maison de Savoie, échus à Berne par la conquête. Genève, aux abois, exprimait-elle sa confiance en Dieu, Berne l'interprétait comme une nouvelle injure. L'alliance entre les deux villes ayant pris fin en 1556, ne fut pas renouvelée. La

[1] « C'était David devant Goliath. Aussi chanta-t-on psaumes et cantiques pour être délivrés des méchans. » — Roset, VI.

[2] « Depuis l'expulsion des Libertins et la remise en vigueur des Édits (traduction législative des sermons), chacun, même les hypocrites, s'adonnait au service de Dieu. » Cependant, le 16 novembre 1556, le peuple rejeta avec humeur un projet de discipline plus sévère.

[3] On venait encore de recevoir à la bourgeoisie Senebier, de Valence; Mallet, de Picardie; P. Prévost; Robert Étienne (gratis); Micheli, de Luques.

[4] Les députés de Genève furent obligés à parler, devant le Sénat, l'allemand qu'ils savaient à peine. *Registres.* « Le 18 août 1557 Berne donna une sentence en faveur des Libertins fugitifs et condamna les conseils, syndics et communauté de Genève à leur crier merci, et aux frais. » *Bérenger, II, 12.*

querelle devint si vive que les Confédérés crurent devoir intervenir [1]. Mais tout prit une face nouvelle lorsque Emmanuel Philibert rentra dans ses états.

Les deux villes se hâtèrent de renouveler alliance. Par une modification des anciens traités, Berne consentit à partager les frais de la guerre : du moins dans une juste cause[2]. La chute de Constance avait averti les cantons de ne pas laisser des amis se changer en adversaires. Un homme essaya de les porter à recevoir Genève dans leur confédération. Dès qu'il s'agissait de la patrie, Tschoudi s'élevait par-dessus les barrières des partis religieux. Il montra l'importance pour la Suisse d'avoir pour alliées les villes, ses remparts naturels : Genève surtout, la clef des cantons. Il dit avec quel empressement d'autres accepteraient ce que Genève n'offrait qu'aux Confédérés. Glaris s'engagea, dès que cinq États se seraient réunis pour lui donner, comme à Mulhouse, le titre d'alliée, à déposer le sixième suffrage[3]. Qui l'eût cru? ce fut Berne qui s'y opposa. Genève s'était engagée à ne contracter, sans son agrément, aucune alliance nouvelle[4]; les sei-

[1] Principalement Zurich, Bâle et Schaffhouse.

[2] Article second. — L'alliance devait se renouveler de 10 en 10 ans, et demeurer toutefois en sa force lors même que la confirmation n'aurait pas lieu (article 11). — Journée à Moudon, en cas de différend; arbitres, deux conseillers des deux villes; surarbitre de Bâle ou de Schwyz. Berne réservait ses alliés; Genève, l'*Empire romain*. — *Spon, III*, 281; *Roset, VI*, 35; *Picot, II*, 76. — Dans ce même temps Berne rendit au Hasli, du moins en partie, des franchises qu'elle lui avait ôtées à la suite de l'insurrection de 1529.

[3] Roset, VI, 44. — Recès de Baden, 5 avril et 5 septembre 1557. Bâle appuya fort Genève, mais avec plus de bon vouloir que de force.

[4] Et à la secourir envers et contre tous, principalement dans le fait de religion.

gneurs de Berne ne voulurent point la délier, ni les cantons permettre qu'elle fût unie à l'un d'eux plus étroitement qu'à tous [1].

Emmanuel Philibert rassembla ses forces. Cependant il voulut d'abord user d'adresse. L'évêque de Mondovi [2], ayant, sous quelque prétexte, obtenu l'entrée de Genève, chercha à y faire des amis à son maître. Ce fut sans succès. Où qu'il parût, les citoyens l'évitaient comme s'il eût apporté la peste. Il se présenta devant le Conseil : « Quelle vie, messieurs! toujours dans les dissensions; toujours au guet; resserrés par les étrangers. Personne dans cette ville, que j'ai connue si florissante, qui ait deux mille écus vaillant; j'en ai versé des larmes. Que votre sort serait différent si vous aviez pour appui la fleur des capitaines, le prince le plus magnifique et le plus accompli du siècle! — Le prince est grand, répondirent messieurs de Genève; mais Dieu est plus grand encore et meilleur; nous ne voulons de prince que Dieu. » Le duc recourut aux armes [3]. Mais tandis qu'il organisait ses milices, Genève reçut un secours puissant : celui de la rivalité de ses ennemis. Le duc demandait aux princes ligués de lui garantir sa conquête. A cette demande, la France s'éveilla. Comment provoquer l'inimitié des Cantons, dont tous les jours elle recevait l'assistance?

[1] Genève fut rejetée le 19 juin 1558. Les Cantons catholiques demandaient, qu'en retour de l'alliance, il leur fût accordé au moins une messe à Genève quand ils y passeraient. Le refus fut trouvé étrange.

[2] Alardet. Il entra dans Genève le 10 décembre 1559, se recommandant à Dieu, vit Calvin, multiplia les avances; personne à qui parler. *Relation de l'évêque, envoyé pour engager Genève à envoyer un ambassadeur, comme Venise et Gênes, de quoi il fut empêché par les intrigues d'un nommé Calvin (Archives royales à Turin).*

[3] Paolo, V. — Ruchat, VII, 74.

Comment livrer une ville qui, dans les mains du duc, eût lié les Pays-Bas et la Bourgogne à l'Italie, et l'eût elle-même séparée des Suisses? La politique s'opposait à ce que Genève pût appartenir à d'autres qu'à soi. Elle fut sauvée par ce qui fait encore aujourd'hui la sécurité des Cantons. Forcé de renoncer à une attaque ouverte contre Genève, Emmanuel Philibert porta sa pensée sur le Pays-de-Vaud. Lorsque le roi de France abandonnait ses conquêtes, était-ce à Berne à conserver les siennes[1]! Une ambassade du prince se rendit en Suisse, pour offrir aux Confédérés un renouvellement d'alliance et demander la restitution de ses pays. C'est par cette démarche qu'un duc de Savoie reparut aux yeux des cantons : non plus le faible Charles III, mais l'ami de tous les rois, le héros qui, par l'épée, s'était ouvert le chemin de son patrimoine. Il se présentait comme un vieil allié, mais ses réclamations à la main. Pour faire comprendre la réponse qu'il reçut, nous devons dire quel était en ce moment l'état de la Confédération.

II. Le serment fédéral n'ayant pu être renouvelé depuis quarante ans, jeunes et vieux ignoraient le contenu des alliances[2]. C'était toujours la même impossibilité de s'entendre. Attentif à ne rien négliger de ce qui pouvait relever sa patrie, Tschoudi avait essayé d'un moyen de conciliation. On eût fait lecture du serment selon les anciens rits, puis chaque État eût répondu dans les termes propres à sa croyance[3]. Mais

[1] Les titres des deux États pouvaient paraître différents.

[2] Les Cantons catholiques s'en étaient plaints fréquemment durant l'affaire des Locarnois. *Meyer*, *II*, 48. — *Meyer von Knonau*, *I*, 428. — *Eidgenössische Abschiede.*

[3] Baden, 25 juin 1555. Tschoudi et Meggueli supplient les Confédérés

Zurich rejeta la proposition[1]. Les seigneurs de Berne, en l'acceptant, soulevèrent l'indignation de la bourgeoisie[2]. Les catholiques zélés se révoltèrent à l'idée que les hérétiques pussent prêter un serment valable dans leur fausse religion. « Dieu avant tout, » fut le cri des deux camps. Cependant les Confédérés se promirent d'observer fidèlement les alliances, sans les avoir jurées.

Plus la grande querelle qui déchirait l'Europe faisait de progrès, plus le fanatisme se montrait en Suisse. Zurich était à la tête de l'un des partis, Lucerne de l'autre. L'attitude de la première de ces villes était noble et paisible. Ses bourgmestres s'attachaient à réprimer les excès du zèle, en maintenant libre la prédication[3]. Georges Muller, que ses concitoyens avaient arraché, malgré lui, aux travaux du sellier, pour le porter, de place en place, à la première de l'état, n'avait point abandonné la modestie de ses premières habitudes[4]. Son collègue, Bernard de Cham,

d'avoir à cœur « ce qui était à l'avantage et à l'honneur de tous, et de tromper les espérances que les étrangers fondaient sur les divisions entre les Cantons. Une séparation, dont Dieu garde la Suisse! serait sa ruine. » Si Zurich et Berne eussent refusé de recevoir le serment, Lucerne eût pris leur place. Uri eût fait prêter serment à Lucerne. — En 1572, Appenzell et Glaris renouvelèrent leur tentative. Plus de traces qu'elle ait été reprise dès lors.

[1] Hess, Leben von Bullinger, II, 268.

[2] Les prêcheurs se montrèrent si hardis qu'ils furent cités en conseil. « Si l'on nous eût imposé silence, nous eussions quitté Berne. » *Haller.*

[3] Mᵉ Ulrich Zwingli, fils du réformateur, ayant publié, sans permission, un écrit d'Occhin contre le purgatoire, en l'assaisonnant d'adjonctions injurieuses, la seigneurie fit supprimer le livre. — Où en sommes-nous venus! s'écrièrent les prêcheurs; o tempora! o hominum fidem! *Lettre de Stumpf, 7 février* 1556.

[4] Il succéda à Lavater, l'ami de Zwingli, dont les restes venaient d'être

alliait de grandes richesses à la même simplicité de mœurs. Le luxe de Cham était son hospitalité; sa plus douce joie, de pouvoir donner azile à des réfugiés nombreux [1]. Lorsque son fils Jacob épousa Véréna Wirz, la plus riche fille du canton, 131 tables furent dressées, plusieurs jours durant, pour les seuls convives; tout un peuple vint de son propre mouvement prendre part à la fête[2]. La plus légère injure faite à Muller ou à Cham eût été considérée comme une offense à la patrie. A Lucerne, Luc Ritter gouvernait la république et distribuait les pensions de la France. Comme le colonel Frœlich, son ami, il aimait la magnificence et les festins. Quand les bourgeois se plaignaient de voir les prêtres se montrer pris de vin, leurs courtisanes au bras, Ritter en riait avec les bons pères[3]. Ayant conçu le dessein d'élever un hôtel qui l'emportât sur ce que la Suisse avait de belle architecture[4], il appela de Zurich Jean Lintz, artiste de génie. Lintz était zélé protestant; mais l'avoyer de Lucerne assura qu'il ne lui serait fait aucun mal, pourvu qu'il ne répandît pas sa religion. Ritter remplit

déposés auprès de ceux de Roeust, son prédécesseur, dans les tombes de la cathédrale (1557). *Bullinger's Chronik.* — Muller n'avait point eu de valet jusqu'à ce qu'il fût bourgmestre. *Meyer's Locarno II*, 161. — *Lettres de Muller, dans le Schw. Museum, I*, 42.

[1] L'élection de Cham fut célébrée par un repas public, auquel 1,100 personnes prirent part.

[2] Aux conviés se joignirent mille personnes, amenées par vingt-deux bateaux, puis vint un peuple de curieux. *Miscell. Tigurina, II*, 68.— Hans Wirri, d'Arau, a célébré cette fête en 353 vers, qu'a recueillis le Schw. Museum de 1784, page 1092. Les pauvres ne furent pas oubliés.

[3] Lucern. Abschiede 1556. Il avait mis sa femme hors de chez lui pour la remplacer par une concubine.

[4] Ce fut, en 1577, le palais des jésuites; c'est aujourd'hui celui du gouvernement.

sa promesse jusqu'à ce que le palais fût près d'être achevé. Mais alors, s'emportant dans l'ivresse d'un repas, le débiteur dénonça son créancier comme coupable d'hérésie, et pour salaire le fit condamner à mort. Le martyr, les yeux au ciel, cita l'avoyer à comparaître dans l'année devant un juge suprême. « Puisse Christ vous pardonner comme je vous pardonne, » dit-il. Ritter ne tarda pas à le suivre devant le tribunal de Dieu[1].

Toutes les contrées de la Suisse réfléchissaient sous quelque face la querelle des deux communions. A Saint-Gall, la ville et l'abbaye étaient ennemies. L'abbaye se relevait des coups que lui avait portés la Réforme[2]; la ville ne pouvait suffire aux demandes de toiles, blanches et peintes, qui lui étaient adressées de Hongrie, d'Italie et de France. L'Appenzell rivalisait avec elle. Celui-ci se rachetait des dernières dîmes[3]; celle-là fondait des bibliothèques, des écoles,

[1] Ritter mourut le 23 mai 1560, jeune encore, mais ruiné par ses excès. Il devait à Lintz 113 couronnes, selon les *Archives de Lucerne.*— Leu se trompe, en le faisant mourir en 1577. Ritter avait dépouillé de leurs plus beaux chênes les forêts de la ville, qui s'empara de sa maison. Jean Motschon, dit Me Jean Lintz, ne voulut point être nommé luthérien, ou zwinglien; il n'accepta de nom que celui de chrétien. « Jésus-Christ fils de Dieu, est mon Dieu. » *Manuel du Conseil de Lucerne, 30 mars* 1559. — *Josias Simler, vie de Bullinger.* — *Miscell. Tigurina, I,* 67, *II,* 62. — *Helvetia, V,* 537. — Bullinger, dans sa Chronique, nomme Pfiffer l'avoyer. Il fait mourir Ritter dans l'année qui suivit le jour de la mort de Lintz; la chronique de Haller le fait mourir trois jours après sa victime. Ces différences, ces erreurs laissent planer sur les circonstances de la mort de Lintz le même jour incertain qui environne la fin tragique du dernier grand-maître des Templiers.

[2] L'abbé Diéthelm avait mérité d'en être nommé le troisième fondateur.

[3] En 1537, de la dîme de l'avoine; en 1540, d'autres dîmes encore;

une maison de ville [1]. L'industrie, comme un fleuve, fertilisait la plaine et les monts. Les citoyens étaient protestans si fidèles, qu'ils eussent donné leur vie plutôt que de s'asseoir à la table de l'abbé [2].

Dans les Grisons, la lutte des deux religions se liait de plus en plus à celle des factions politiques [3]. Les catholiques se livraient aux cinq Cantons et à l'Espagne; les Réformés se divisaient en deux partis, dont l'un était vendu à la France, et l'autre condamnait les services étrangers. Dans les pays sujets, la querelle se compliquait d'un troisième élément [4] : deux nationalités y étaient aux prises [5]. Les seigneurs et la province n'avaient ni les mêmes droits, ni le même langage, ni les mêmes mœurs. Les Valtelins défendaient leur religion comme la première de leurs franchises. Ils s'étaient déclarés pour le principe qui donnait aux communes le droit de prononcer sur la religion; leurs maîtres, pour celui qui laissait libres les cultes.

en 1566, du droit de meilleur catel, pour le prix de 6,000 florins. *Walser.*

[1] En 1549, 12,000 pièces donnèrent un produit net de 100,000 florins. — St.-Gall acheta en Thurgovie la grande seigneurie de Burglen à la joie des Confédérés, qui eussent voulu voir les gentilshommes tous bannis de la province.

[2] Une muraille haute de 30 pieds fut élevée entre la ville et le couvent. *Arx.*

[3] Meyer's Locarno, II, 198.

[4] Un centième des Valtelins étaient protestans. *A Porta, II,* 181.

[5] Salis Sévis, Hinterlassene Schriften, I, 30. — Dans la Valteline, comme dans le Pays-de-Vaud, deux nationalités furent trois siècles aux prises. L'adoption de la Réforme par les Vaudois, la meilleure administration de Berne et la situation des deux provinces mit une grande différence dans la nature de leur opposition. La même main trancha le nœud de leur dépendance (1798); mais sans la protection de la puissance qui consomma cet acte, les Grisons eussent perdu la Valteline bien plus tôt.

La loi régla cette liberté. Elle défendit aux prêcheurs, qu'ils fussent ministres ou moines, de se faire entendre avant d'avoir été examinés et d'avoir donné caution[1]. Une partie des biens d'Église fut employée à l'entretien du nouveau culte. Alors tout s'agita : l'évêque de Côme, le gouverneur de Milan, l'inquisition, les mille ecclésiastiques qui possédaient le meilleur du pays. L'Espagne interdit l'approvisionnement. Mais les Valtelins furent les premiers à en souffrir. Que faire? Les moines étrangers étant rejetés de la province, il restait à y fonder un séminaire. Le chevalier Antoine Quadrio[2], de Ponté, donna sa maison et une partie de ses biens. Bobadilla, l'un des fondateurs de l'ordre des Jésuites, vint prendre la direction du nouveau collége. Survint un arrêt qui le bannit. Il ferma l'oreille. Quatorze Jésuites établirent leur demeure à Ponté[3]. Les choses en étaient à ce point lorsque la paix de Cateau-Cambrésis donna, sur toute la frontière d'Italie, le signal de nouvelles hostilités contre la Réforme.

En Valais, les doctrines évangéliques avaient des sectateurs jusque dans la cour de l'évêque, Jean Jordan[4]. Les hommes les plus considérables du dizain de Brigg se réunissaient, pour chanter les psaumes de David, chez le capitaine du pays, Stockalper, dans

[1] Ilantz, 26 janvier 1557. *De Porta,* 264. Le décret occasionna une émeute à Tirano. Fabricius retrace le zèle impatient des Réformés. *Autobiographia dans Miscell. Tigurina, III,* 373. — *A Porta, II,* 281. — *Cantu, p.* 180, dit la disposition de la province : « Grigioni suspettosi sempre di qualche trama. » — Les ecclésiastiques ne cessaient d'exhorter les Valtelins à demeurer fermes et à tout découvrir à l'inquisition, sous peine de tomber en péché mortel.

[2] Quadrio avait été médecin de l'empereur Ferdinand.

[3] Douze étaient espagnols.

[4] Jordan, 1547-65. La *mazze* fut abolie sous son épiscopat. *Leu.*

le lieu que l'institut des Jésuites occupe aujourd'hui [1]. Des bibles arrivaient de Bâle et de Zurich. Un jour, au passage du Brunig, le ballot se trouvant trop pesant pour la charge d'un mulet, on dut l'ouvrir pour le partager : la colère fut grande à la vue du livre des Luthériens. Les sept Cantons pressèrent vivement l'évêque et le conseil de veiller à ce que rien ne se fît contre la foi chrétienne et la loi du pays [2]. Ils leur promirent bon secours. Les Valaisans demeurèrent dans leur sécurité. Le curé de Sion lisait des livres protestans. Celui de Brigg avait subi deux jours de prison, pour avoir nié le purgatoire. Partout où l'on rencontrait de l'aisance et des lumières, la Réforme l'emportait [3]. Elle était combattue, dans le Bas-Valais, par l'abbé de St.-Maurice [4]; dans le Haut, par le peuple inculte des montagnes. Les Conchois, unis aux petits Cantons de race, de mœurs, et par une ancienne alliance, se montraient le plus contraires aux nouveautés. Ils jurèrent de ne jamais souffrir que les Luthériens habitassent la vallée du Rhône, et se rendirent en Diète la menace à la bouche. Il fallut, pour les calmer, livrer quelques bibles au feu [5]. Celles qui restèrent n'en furent lues que plus avidement. Las

[1] Sous la présidence de Pierre Venetz, ou Venetsch, pasteur dans le Wirtemberg, qui visitait sa vallée natale. Ils se scandalisaient des sectes protestantes, de l'abolition des cérémonies, et de ce qu'on leur disait que Luther rejetait les bonnes œuvres; mais tous sentaient le besoin d'une Réforme. *Venetsch à Bullinger, septembre* 1555. *C. S.* — *Hottinger, H. Eccl. III*, 822.

[2] Reconnaissans du secours qu'ils en avaient reçu en 1531; ils offrirent aux Valaisans de leur envoyer des députés de dizain en dizain.

[3] Sulzer à Bullinger, 26 mai 1556. C. S.

[4] « Ivrogne, actif et rusé. » *Haller à Bullinger*, 13 *juin* 1556.

[5] En mars 1556.

de la constante et violente intervention des États catholiques, quelques dizains finirent par les prier de ne plus leur envoyer « leurs illustres ambassades[1]. »

L'activité inquiète des Waldstetten se portait de tous côtés; cependant Glaris et Zoug en étaient particulièrement les objets. Placés entre eux et Zurich, ces deux états étaient soumis à une double influence. Le feu de l'hérésie, assurait-on à Schwyz, avait été mal éteint dans la patrie de Werner Steiner et de Collin. Les livres zuricois y étaient lus. Le pasteur de la ville prêchait contre la tyrannie de Rome, les indulgences, les images. Les villes réformées montraient l'espérance de voir Zoug entrer dans leur parti. Il fallait prévenir cette défection. Les représentations ayant été vaines, les quatre Cantons employèrent des moyens semblables à ceux dont ils s'étaient servis dans le Valais. Ils soulevèrent la jalousie des campagnes contre la cité. Les villages menacèrent : la ville céda. Le pasteur fut banni. Les bibles furent brûlées. Zoug confia, comme les Waldstetten, à un conseil secret, le soin de tout ce qui touchait à la religion. Dès lors les cinq Cantons n'agirent plus que comme un seul homme[2].

Les regards se réunirent sur Glaris. Pendant bien des années la modération des magistrats et des pasteurs y avait maintenu la paix entre les deux cultes[3]. Mais vint le jour où un Zuricois, de la nouvelle génération, succéda dans la cure de Schwanden à Brounner, dont il n'avait ni la prudence ni l'esprit

[1] « Solche treffliche Bottschaften. »

[2] Meyer's Locarno II, 58, 69. — Recès de Lucerne. — Rapport de Stuki, bailli de Cappel. C. S.

[3] Valentin et Egide Tschoudi, le landammann et le pasteur Schouler, Brounner, Bældi.

conciliant. Alors les catholiques de Linthal, qui n'avaient pas fait difficulté de recevoir de Brounner les secours religieux, demandèrent un prêtre[1]. Les cinq Cantons s'adressèrent aux Glaronais : « Nous vous avons pardonné la conduite que vous avez tenue en 1531, parce que vous promîtes de rétablir la messe dans quatre paroisses; pourquoi n'avez-vous pas rempli cette condition? » Les évangéliques de Linthal cédèrent leur temple au petit nombre des catholiques. Schwanden élut un curé, puis le congédia, personne ne s'étant trouvé pour l'entendre. Les cinq Cantons exigèrent l'accomplissement littéral du traité. Glaris ayant recouru à la Diète, ils lui contestèrent cette voie. « Ceux qui n'observent pas nos alliances ne sont plus nos confédérés; nous ne le sommes que de qui garde sa parole[2]. » En soumettant Glaris, ils eussent assuré leur pouvoir dans les bailliages du Rhin et séparé Zurich de la Rhétie. Ils prirent les armes. La Diète se hâta de nommer des médiateurs[3]. Les landammanns Schouler et Tschoudi plaidèrent la cause des deux cultes, le premier en sincère ami de la concorde, et le second en homme qui eût donné sa vie pour ramener sa patrie à l'ancienne foi : il ne croyait pas qu'il y eût d'autre moyen de lui rendre la vigueur et la paix. Les médiateurs se prononcèrent contre les évangéliques[4]. C u x-

[1] Ils envoyèrent « non au Conseil, mais aux hommes qui gouvernaient la république. » 1556. *Lettre de Raster, diacre à Lucerne,* 18 *août* 1564.

[2] « En ne tenant pas votre engagement, vous êtes revenus en arrière de la promesse que vous avez faite en 1529, d'être fidèles à la religion de vos pères. »

[3] A Einsiedlen, le jour de la St.-Michel, 1561.

[4] Dont le culte n'eût été que toléré.

ci en appelèrent à la justice des Cantons. Ils s'adressèrent en particulier à leurs amis de Zurich[1]. « N'est-il pas un terme à la patience, et ne cesserez-vous pas d'être les froids témoins de l'injure que nous recevons? C'en eût été fait de Rome si elle eût attendu de voir à ses portes Catilina. Lorsque vos maisons seront la proie de l'incendie, vous regretterez d'avoir laissé le feu consumer les cabanes de vos voisins. Votre insensibilité se comprend d'autant moins, qu'il suffirait, pour nous rendre le repos, de vous montrer résolus à nous protéger. » Les Glaronais disaient vrai. Zurich ayant mis 8,000 hommes sous les armes, Lucerne et Zoug donnèrent les mains à un arrangement. Unterwalden et Uri suivirent leur exemple. Il fut convenu[2], qu'il n'y aurait de prêtre à Schwanden qu'alors qu'il s'y trouverait des catholiques; qu'à Glaris, le prêche aurait lieu après le prône; que dans la fête commémorative de la bataille de Næfels, chacune des religions aurait sa cérémonie. Une part équitable aux charges publiques fut assurée à la minorité. Glaris s'engagea à ne pas permettre aux baillis qu'elle enverrait à Uznach et dans le Gaster d'entreprendre rien contre l'ancien culte[3]. Schwyz persévérait à exiger que les Glaronais

[1] Bældi à G. Muller.

[2] Le 3 juillet 1564. Cette affaire conserva le nom de la « Guerre des Tschoudi. » Aucun crédit n'égalait le leur. Des frères de l'historien, Louis fut guerrier et pèlerin; Jost fit treize campagnes en France; Pierre, l'ami de Glaréan, cultiva la science et fut la tige de la branche qui s'est fixée à Metz. Ils avaient pour amis les landammanns Schorno, In der Halden. Cependant Egide Tschoudi dut quelque temps fuir à Rapperschwyl la colère des réformés.

[3] Schwyz, de sa seule autorité, libéra presque d'appels le Gaster, sur la promesse que ses habitans lui firent de se montrer bons catholiques et fidèles à son drapeau. *Fasbind, IV*, 100.

acceptassent les décrets du concile de Trente. Il ne ploya qu'en frémissant [1]. Les réformés expiaient chèrement l'arrogance avec laquelle ils avaient, en 1530, enjoint au petit nombre des catholiques de se ranger à la foi nouvelle.

La Suisse occidentale avait aussi ses mouvemens. Depuis les premiers jours de la Réforme, l'évêché de Bâle était dans l'anarchie [2]. L'évêque Philippe de Gundelshein avait fixé sa résidence à Porentrui, le chapitre la sienne à Fribourg en Brisgau; les chanoines de Moûtiers s'étaient établis à Délémont. Tout ce qui touchait au canton de Berne, d'une part, et, de l'autre, à celui de Bâle, avait embrassé la Réformation. Lauffon, Zwingen, Granfelden l'avaient reçue. Farel, le vieux soldat de Christ, ne sut pas plus tôt que les bourgeois de Porentrui soupiraient tout bas après les libertés nouvelles, qu'il se rendit dans le val d'Ajoie [3]. Le bourgmestre l'accueillit à sa table; mais son appui n'empêcha pas que, le lendemain, le prêcheur ne fût réduit à fuir devant la puissance épiscopale. Trois ans plus tard, Melchior de Lichtenfels succéda à Gundelshein dans l'administration de l'évêché [4]. La manse était

[1] Schuler, Geschichte von Glaris, 186. — Tschoudi. — Trumpi. — Fasbind, IV, 399. — Haller's Chronik. — P. de Pierrefleur. Il est plein de ces faits, qui préoccupaient vivement la Suisse. — Ruchat, VII, 46, 203; VIII, 9, 74; IX, 25, 77.

[2] Leu, II, 128. — Hottinger, III. — Ochs, Geschichte von Basel, VI. — Kirchofer's Leben Farels, II, 143. — Lettres de Farel dans la Bibl. de MM. les Pasteurs de Neuchâtel. — Arch. bern. — Ruchat, VI, 107. — Le Chroniqueur. — Meyer's Locarno, I, 453. Appendice, 525. — Morel, Statistique de l'évêché de Bâle, 100.

[3] En 1551.

[4] Melchior fut d'abord nommé, par économie, simple administrateur de l'évêché; mais le peuple ne voulut obéir qu'à un évêque. Un impôt souleva le mécontentement et produisit peu.

chargée de dettes. Il s'adressa aux seigneurs de Bâle, à qui déjà les bailliages de Birseck, Zwingen, Lauffon, Délémont, Saint-Urzitz et Friedsberg étaient hypothéqués. Cette négociation n'était pas arrivée à son terme, lorsqu'il engagea à messieurs de Bienne, pour la somme de 7,000 couronnes, ses droits souverains sur leur ville et sur l'Erguel. Bâle et Soleure en ressentirent une vive colère. Les habitans de l'Erguel, que la convention faisait passer de la main d'un prince faible sous celle d'une ville qui, comme Berne, savait commander, s'insurgèrent, se mirent sous la protection de Soleure et de Bâle et se disposèrent à marcher sur Porentrui. Les Bâlois se tinrent prêts à envahir les terres qui leur étaient hypothéquées[1]. Soleure prit les armes sans hésitation. Ce fut le moment que choisit Farel pour courir à Porentrui; mais il ne tarda pas à être enveloppé. Des moines, envoyés par l'archevêque de Besançon, se pressèrent sur ses pas et le contraignirent à s'éloigner de nouveau[2]. Le sire de Vergy, gouverneur de Bourgogne, écrivit sérieusement aux seigneurs de Berne. Farel, de son côté, se rendit dans leur ville, plein de l'espoir que, comme en 1535, ils montreraient leur énergie. Mais les temps étaient changés. Emmanuel Philibert venait de rentrer dans Turin. Berne écouta la prudence[3]. Elle permit à Bâle d'avan-

[1] Déjà du temps de l'évêque d'Uttenheim, Lauffen et les bailliages allemands s'étaient secrètement alliés avec Bâle. Délémont et la Montagne des bois en firent autant sous Melchior, et de son consentement. — MM. de Bâle se jurèrent le secret. — *Ochs, VI,* 214. — *Morel, Statistique.*

[2] Lettre d'un inconnu, de Porentrui, au pasteur de la ville : *sans date.* — Berne au bourgmestre de Porentrui, 7 avril 1558. *Deutsche missiven.* — Farellus Vireto, 10 avril; Calvino, 14 avril.

[3] Et le parlement de Dôle.

cer à l'évêque la somme suffisante pour rompre le marché qu'il avait fait avec Bienne. Elle laissa, sans l'empêcher, étouffer dans Porentrui les germes de la Réforme. Elle se contenta de renouveler son alliance avec Moûtiers et d'organiser les églises du Jura sur le modèle des siennes. Bâle s'allia à l'évêque et s'engagea à ne plus, désormais, contracter de combourgeoisie avec ses sujets. Soleure fut le plus longtemps à se calmer. Une tentative faite par la princesse de Neuchâtel [1], pour ramener le Landeron à la Réforme [2], avait mis le comble à sa colère. Les états catholiques eurent de la peine à lui faire poser les armes qu'elle ne voulait pas avoir prises inutilement.

Telle était la Suisse après la paix de Cateau-Cambrésis, lorsque Emmanuel Philibert invita les Cantons à renouer d'anciens rapports. Les alliances, étoile des Confédérés, ne jetaient plus qu'une lumière incertaine. De nouveaux drapeaux avaient remplacé la commune bannière, les passions du siécle la vieille affec-

[1] Jaqueline de Rohan, mère de Léonor de Longueville. Elle vint à Neuchâtel, en 1660, pendant les troubles de France. Berne lui fit un accueil magnifique. L'hôtel de Rodolphe d'Erlach lui fut donné pour demeure, celui de Jacques de Bonstetten au prince, et celui de l'avoyer de Watteville à ses gentilshommes. On fit venir J. Platenieux, pasteur de Montreux, pour être son aumônier, et des musiciens de Lausanne pour lui donner des fêtes. Berne lui procura l'achat de Colombier (des trois fils de l'avoyer de Watteville) pour 60,000 écus d'or. René de Valengin était d'un parti opposé à celui de la princesse; il fit élever fièrement sur ses terres un gibet à quatre piliers, en signe d'indépendance. — Ce fut à cette époque que les audiences cessèrent peu à peu de s'assembler, et qu'elles furent remplacées par le Trois États, « qui en était l'abrégé. » *Stettler*, *mss.* 1561. — *Montmollin.*

[2] Le Landeron avait, en 1537, recherché l'alliance de Soleure, pour s'en faire un appui contre Berne. — Déjà en 1546, deux ministres, envoyés par le gouverneur, de Prangins, avaient été assassinés.

tion. Tous les jours éclatait quelque querelle, aliment pour l'irritation des esprits. En ces circonstances, Soleure et les cinq Cantons n'hésitèrent pas à répondre à la proposition du duc de Savoie. Le traité de 1512 fut renouvelé[1]. Un article secret promit aux Cantons, dans le cas d'une guerre religieuse, 500 arquebusiers et 2,000 couronnes par mois. Le traité conclu, les alliés du duc s'adressèrent, avec ce prince, à Berne et à Fribourg, pour les solliciter de lui rendre ses pays[2].

III. Jamais Berne n'avait joui de sa conquête avec sécurité. Sa victoire, en soulevant l'envie, avait précipité la ruine de l'antique fraternité, la force et la gloire des Cantons. Cette cause d'affaiblissement avait multiplié ses périls au dehors[3]. Partout se montraient des envoyés, chargés de rappeler les prétentions des ducs de Savoie[4]. Cependant Berne avait su tirer avantage

[1] Le 11 novembre 1560. Il renfermait, avec des garanties commerciales, un article qui rappelait la restitution du Pays-de-Vaud en 1475.

[2] Nægueli va disposer le Pays-de-Vaud à se bien défendre. Tillier amène à Berne un ingénieur, un plan de fortification à la main; celui-ci reçoit 24 couronnes, une paire de chausses et un pourpoint de soie aux couleurs de la république. *Stettler, mss.* 1560.

[3] Un quart de siècle se passa sans que Berne réussît à placer ses nouveaux droits sous la garantie d'un traité.

[4] La pauvreté de Charles III ne lui permettait pas de s'y présenter en personne. Ses envoyés s'étaient adressés des mépris de l'Empereur aux diètes de l'empire. Vingt fois il en reçut la promesse d'une assistance qu'on n'était pas en mesure de lui donner. L'apparition, avec grand bruit de fanfares, d'un héraut d'armes impérial devant le sénat de Berne, en 1548, son ordre à L. Exc. de se ranger, et de rendre au bon duc ses terres, appartiennent à la fable. Guichenon a tiré ces détails d'une pièce inauthentique des Archives de Turin; Negozz. co Suizzeri, Mazzo I bis, 32. — *Guichenon. II*, 228. — *Costa.* — *Grillet.* — *Cibrario.* — *Le Chroniqueur, page* 374.

du long exil de ces princes pour intéresser à sa cause ses nouveaux sujets. Plus de taillabilité[1]. Les lods, qui, selon l'usage de l'Église, se payaient au troisième denier, avaient été réduits[2]. Les biens ecclésiastiques avaient été mis en vente. Le bon peuple du Pays-de-Vaud avait d'abord, il est vrai, détourné les yeux, comme d'un sacrilége. Il avait laissé des Bernois acheter, à bas prix, les prieurés, les cures, les vignes et les champs, la propriété respectée de l'Église. C'était ainsi que tout ce que le monastère de Romain-Motiers possédait sur le territoire d'Orbe, était échu à Pierre de Graffenried[3]. Jost de Diesbach, bailli d'Yverdun, ayant acquis la cure et l'église de Saint-Christophe, avait fait de l'une un four, de l'autre sa maison de campagne. Bravant le scandale, Michel Augsbourguer avait transformé l'antique église de Notre-Dame de Baulmes en une écurie pour son bétail. Mais peu à peu les habitans du pays s'étaient ravisés. Beaucoup de propriétés avaient été rachetées des seigneurs de Berne. Bientôt ce fut à qui aurait sa part des fonds de l'Eglise. De grands domaines furent divisés. Des terres longtemps négligées sortirent de main-morte. Il y eut déploiement d'activité, augmentation de richesse. Le pays se trouva dès lors compromis avec Berne et lié d'intérêt à ce qu'elle conservât sa conquête[4].

La perte des États était bien encore pour le Pays-de-Vaud l'objet de fréquens regrets. Berne objectait à la demande de les réunir l'impossibilité de le faire. Une

[1] « En pays libre comme est la Suisse. » *Grenu.*

[2] De moitié d'abord; puis ils furent réduits au sixième pour les fiefs nobles, au dixième pour les fiefs ruraux.

[3] Pour 18,000 florins.

[4] P. de Pierrefleur. — Archives de Vaud.

partie du pays était échue à Fribourg. Des trois ordres, celui du clergé n'était plus. Les gentilshommes étaient désaffectionnés. On les avait vus refuser fièrement la bourgeoisie de Berne, et dédaigner de s'allier à des maîtres, dont le sang n'avait pas l'antique noblesse du leur[1]. Partout où l'on avait eu la coutume de ces assemblées d'États, on la voyait se perdre et disparaître[2]. Il fallut marcher avec les temps. L'intérêt, qui naguère s'attachait à ces assemblées, fut absorbé par le soin où l'on vécut sur le sort définitif de la patrie, et par la question religieuse, la préoccupation de tous les esprits.

C'était surtout, en ce siècle, à la manière dont les peuples envisageraient cette vive question de la Réforme, que Berne liait l'espoir de se les attacher. Nous l'avons vue, dans cette pensée, fonder une académie, envoyer des prêcheurs, seconder leur zèle. Elle commençait à recueillir les fruits de ce qu'elle avait semé[3].

[1] Documens de M. de Grenus. — Recherches de M. de Mullinen. — Ruchat, dans ses mss. — Archives de Lausanne, *passim*.

[2] Les Cortès sous Ferdinand et Isabelle, le Parlement anglais sous Henri VIII, les États de France après Louis XII, n'apparaissent que comme des ombres.

[3] On a dit, après Ruchat, qu'il ne fallut aux Vaudois que peu de temps pour s'affectionner à Berne. On en a donné pour preuve une ordonnance, publiée peu de jours après la conquête, qui leur enjoignait de prendre les armes pour la défense du pays. Je n'ai trouvé nulle part cette ordonnance. Quelques villes reçurent l'ordre de tenir un certain nombre de soldats « bien embastonnez ; » mais ces hommes d'*élection* furent choisis dans ce qu'il y avait de plus attaché au nouvel ordre de choses. Ce fut en 1545 que l'on songea à l'organisation militaire des nouveaux pays; ils égalaient presque les anciens en population; leur contingent fut fixé à 3,000 hommes sur 10,000. Ce fut en 1557 que les Vaudois marchèrent pour la première fois sous l'étendard de Berne. *De*

Les mœurs s'étaient épurées. Il y avait du bonheur domestique, de la foi dans le ciel. Une nouvelle génération, instruite dès l'enfance dans la religion réformée, arrivait à l'âge mûr[1]. La prédication, les mandats achevèrent de battre en ruine le vieil édifice. Le drame, qui avait servi à l'Église romaine à charmer les regards du peuple, s'était tourné contre elle. On représentait à Baulmes « la Chrétienté malade, » à Lignerolles « la Ruine de Jérusalem, » à Romain-Motiers « le Mariage de Sara, » toujours en dérision des prêtres. Le peuple entier accourait à ces spectacles, qui se prolongeaient de dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, et dans lesquels on déployait une grande pompe[2].

Cependant la confiance de Berne était mêlée d'inquiétudes. De vives contestations agitaient l'Église, encore naissante, de ses pays romands[3]. Le clergé se

Roth, Berner Kriegwesen. — *Archives de la guerre et chancellerie de Berne* (*Deutsche Missiven*). — *Pierrefleur.* — *Chroniqueur*, 375.

[1] Lorsqu'une nouvelle génération arriva sur la scène, Berne osa prélever une taille sur le pays « pour le dégrever d'hypothèques. » Selon une *Notice* mss. sur les *Cures du P.-de-Vaud,* cette première taille, levée de 1551 à 1555, rendit 56,125 l. A quelle somme s'élevait la dette ? Selon la *Notice*, Fribourg se serait chargée de 79,800 l. Berne de 1,500,000 l.; selon les *Anecdotes fribourgeoises*, de M. de Lenzbourg, Berne de 120,000 et Fribourg de 30,000 (accord du 2 août 1538). Cette dernière ville, ne voulant point rester en arrière de Berne, leva, en 1555, 27,000 écus sur la partie du pays romand qui lui était échue. Les villes du Pays-de-Vaud s'opposèrent vivement à cette infraction des coutumes. Yverdun, Morges ne payèrent qu'après avoir reçu l'assurance, qu'à l'avenir on les laisserait jouir de leurs priviléges. Le *Chroniqueur.* — *Grenu.* — *Stettler.*

[2] Pierrefleur.

[3] Ruchat, V. — Arch. bernoises. — Archives de Vaud. — Recueils de Mandats. — Mss. de Ruchat. — Mémoire sur ce qui s'est passé en

composait de prêtres indigènes transformés en pasteurs, de clercs sortis de la nouvelle académie et de réfugiés français. Or les derniers pensaient pour la plupart comme Calvin sur la prédestination absolue et la discipline; les premiers s'exprimaient sur la prédestination comme Bolzec, sur l'excommunication comme Zwingli. Leur ardeur à tous était si vive, qu'on eût dit tout le christianisme renfermé dans ces points. Berne avait eu beau défendre, sous peine de bannissement, de porter en chaire les matières controversées, les ministres n'en continuèrent pas moins de prêcher sur l'élection divine, Viret et Valier, pasteurs de Lausanne, de demander la discipline de Genève.

Chaque année c'étaient de nouvelles représentations: « Les consistoires sont une ombre. S'ils montrent quelqu'autorité, c'est pour punir le pauvre. Arrive-t-il qu'une personne du sexe soit mise en prison, ses amans s'y rendent avec elle et la peine se change en une orgie. On s'incline devant les sorciers; on insulte les pasteurs. » Berne invitait les consistoires à punir, selon la rigueur de ses édits. Les ordonnances succédaient aux ordonnances; aucune n'était observée[1]. Des années s'écoulèrent ainsi[2]. A la fin Viret et Valier

1553 et 55 (Bibl. de M. Tronchin de Lavigny). — Archives de Genève, armoire : *Affaires religieuses*.

[1] Lausanne surtout supportait impatiemment le joug des mandats bernois. Les mœurs y étaient celles du temps. Une société de jeunes hommes, nus et masqués, célébraient dans la ville épiscopale la fête de Bacchus, chantant autour du dieu sa louange, avec grandes libations. *Archives de Vaud; papiers inutiles.*

[2] Ruchat. Dans les appendices de notre édition de Ruchat, nous avons donné les lettres de Berne aux ministres de Lausanne, le plan de constitution de Viret, etc. — Manuel de Lausanne. — Mandats baillivaux. Arch. de Vaud.

présentèrent un projet de constitution d'église et demandèrent son acceptation ou leur congé. Leurs Excellences répondirent : « Nous ne pouvons rétablir la papauté. Vous voulez la ruine de nos églises ; à nous n'en sera pas le crime [1]. » A Noël, Viret, ne pouvant prendre sur lui de donner la Cène, la renvoya de huit jours. Alors Berne congédia les deux pasteurs. La classe de Lausanne reçut l'ordre de nommer à leurs places. Sur son refus, la seigneurie fit mettre deux jours en prison tous les ecclésiastiques qui la composaient, et nomma, de son autorité, Richard du Bois et Jean du Bosc, ministres de Lausanne [2]. Quarante pasteurs [3], qui partageaient les convictions de Viret, s'attachèrent à son sort. Bèze, Marlorat, Tagault, Merlin, Berauld, les plus distingués des ministres et des professeurs, abandonnèrent leurs charges. Des fidèles nombreux suivirent leurs pas. Genève leur tendit les bras à tous. Calvin n'eut pas de peine à persuader les seigneurs de la ville d'instituer, des débris de l'académie de Lausanne, une école, l'ornement de leur cité. L'académie de Genève fut donc fondée [4]. L'ouverture eut lieu le 5 juin 1549, dans St.-Pierre, en présence du peuple. Bèze fut le recteur de la nouvelle institution, comme il l'avait été de celle de Lausanne. Longtemps elle a été la grande école de politique, de théologie et de

[1] Welsche Missiven.

[2] Haller's Chronik. — Ruchat, VII, 20. Appendice.

[3] Quarante-un noms nouveaux se lisent en 1559 dans le *Livre des signatures*. — Manuel du conseil de Lausanne. — Haller's Chronick. — Welsche Missiven.

[4] Calvin lui donna ses réglemens, comme il avait fait ceux du collége inférieur. — Roset, VI, 47. — Schlosser se trompe lorsqu'il fait servir à fonder l'académie les dons de Bonnivard. Toujours pauvre, c'était le chroniqueur qui recevait de Genève l'aliment.

science de l'Europe réformée. Ceux des réfugiés qui n'y trouvèrent pas leur place se tournèrent vers la France, dont le cours des événemens venait de leur ouvrir le chemin.

Henri II n'était plus. Un coup de lance inopiné lui avait porté la mort au milieu des fêtes par lesquelles il célébrait le double mariage de sa fille et de sa sœur. François II, qui venait de monter sur le trône, avait seize ans; majeur par la loi, il était mineur en réalité. Deux factions, les Guise et les Montmorenci, se disputèrent le pouvoir. La jeune reine, cette Marie d'Écosse, aussi belle qu'elle fut infortunée, ayant fait pencher la balance en faveur des Guise ses oncles, les vaincus abandonnèrent la cour. Avec le vieux connétable se retirèrent ses fils, ses deux neveux, Coligny et Dandelot, nourris par leur mère du lait de l'Évangile, le roi de Navarre, plus propre à ruiner une cause qu'à la servir, le faible cardinal de Bourbon et Louis de Condé, d'une valeur française[1]. Des gentilshommes nombreux suivirent les princes[2]. Comme les Guise étaient les amis de Philippe II; que deux d'entre eux étaient cardinaux et en crédit à Rome; qu'ils se considéraient comme les chefs du parti catholique; leurs adversaires se rapprochèrent des Réformés, dont il n'était plus permis de mépriser le nombre ni le courage. Bientôt ceux-ci comptèrent deux mille Églises dans le

[1] La princesse de Condé et la reine de Navarre avaient embrassé par le cœur la foi réformée; leurs époux par ambition. Brantôme, III, 269-311. — Vie de Coligny. — Mémoires de Coligny. Toutes les femmes de la reine mère étaient protestantes.

[2] On y rencontrait M. de Longueville, prince de Neufchâtel; les évêques Montluc et Marillac.

royaume[1]. Le peuple les nommait Huguenots : c'était le nom défiguré d'Eidguenots, ou de confédérés, que s'étaient donné les enfans de Genève[2]. En même temps que les Eglises prirent ces accroissemens, un esprit nouveau s'y montra. Pendant quarante ans que la cause évangélique s'était recrutée dans les rangs inférieurs, elle n'avait emprunté sa force qu'à la persuasion. Elle n'avait opposé d'autres armes à ses ennemis, que celles des premiers chrétiens : les exemples de ses martyrs. Aux yeux de Calvin, toute autre résistance eût été un crime. Mais lorsque les regards des grands

[1] « La contagion s'étend à toutes les classes. Le mal, il est vrai, n'a encore éclaté que parmi des personnes du peuple, qui n'ont presque rien à perdre hors la vie. Ceux qui craignent de perdre les biens et la vie vont moins vite; mais à l'exception de la dernière classe du peuple, toutes les autres classes sont infectées, les nobles surtout, et notamment ceux dont l'âge ne dépasse pas 40 ans. Quand on a vu que les châtimens ne faisaient qu'empirer les choses, on a arrêté de sévir. C'est une espèce d'intérim. Calvin s'est acquis une autorité extraordinaire... Il y a 10,000 réfugiés à Genève. C'est chose constante qu'un changement religieux amène toujours un changement politique. » *J. Michiel, ambassadeur de Venise en France, en* 1561, dans les *Documens inédits sur l'Histoire de France, IX,* 418. — « On marche vers un gouvernement semblable à celui des Suisses. » *Suziano,* 539. — « On publiait partout que ceux qui s'étaient élevés étaient gens mal sentant de la foi, qui avaient conspiré de tuer le roi et de réduire la monarchie en république, tout ainsi qu'est le pays de Suisse. » *La Place, II,* 566[b]. — En mai 1559, les Calvinistes osèrent tenir leur premier synode à Paris. *Bèze, II,* 172. — Coligny présenta à la reine une note de 2150 églises. *Bèze,* 668. — Les ambassadeurs français en Suisse, d'Orbais, Coignet, étaient accusés par les Cantons catholiques d'être protestans. La politique de leur cour s'appuyait sur les villes réformées. *Correspondance dans la Biblioth. royale.*

[2] On lit déjà, dans *Jeanne de Jussie*, Euguenots pour désigner ceux de Genève; « alliance euguenotte. » Ce nom fut d'abord donné, en France, aux marchands genevois qu'y amenaient leurs affaires; puis à tous leurs frères.

se fixèrent sur la Réforme; que plusieurs d'entre eux l'embrassèrent, et que la foule des mécontens suivit leurs pas, la foi en Dieu s'unit à la foi en l'homme; les premières mœurs cédèrent à des mœurs nouvelles [1]. Deux sociétés, gouvernées par des chefs et des principes différens, se trouvèrent marchant ensemble, confondues, les derniers venus au premier rang. Ces convertis nouveaux, ces hommes accoutumés à en appeler à leur épée, portèrent dans le camp leur bouillante indiscipline. A l'affront ils estimaient qu'il fallait répondre par l'affront, à la force par la force; ils ne tardèrent pas à le montrer.

A Lausanne vivait un gentilhomme du Périgord, flatteur dans la conversation [2], hardi dans les combats, et qui faisait de la tyrannie des Guise le sujet le plus ordinaire de ses discours [3]. La Renaudie attribuait à cette maison tous les maux de la France. Il s'efforça à Berne, à Genève, comme à Lausanne, de faire partager sa conviction à tous les réfugiés. Il finit par leur offrir de concerter les moyens de résistance des fidèles répandus dans les provinces. Un exemple de ce qu'il y avait à faire venait de s'offrir à leurs yeux. Marie, reine d'An-

[1] De Thou, l. XXIII. — Bèze. — Mémoires de Condé. — Mézeray, an 1559. — M. de Sismondi, XVIII. Il ne sort plus seulement des presses de Genève, le magnifique Nouveau-Testament de Robert Étienne, son Thesaurus et des livres de religion sans nombre; mais des pamphlets contre les Guise, des appels aux États, au peuple; en un mot : la guerre civile.

[2] « Un enchanteur, » dit Calvin.

[3] Roset, VI, 55. — Brantôme, III, 212. — Mémoires de Condé, I, 332. — Histoire du tumulte d'Amboise, dans les documens publiés par MM. Cimber et Danjou, IV. — De Thou, l. XXV. — Ruchat, VII, 80.

gleterre, étant morte[1], « après un règne court et mauvais, » ainsi s'exprimait-on à Genève, et sa sœur Elisabeth, montée sur le trône, ayant renouvelé les statuts d'Edouard VI, les réfugiés anglais avaient quitté la Suisse. Ceux qui avaient, à Arau, avec peu de succès, fondé des manufactures de drap, comme ceux qui habitaient Zurich et Genève, avaient tous ensemble pris le chemin de leur patrie. On les avait entendus mêler les expressions de leur bonheur à celles de leur gratitude. « L'Évangile rend les hommes bons, disaient-ils en partant; que de consolations! que de secours! nous n'avons connu aucun besoin. Dieu bénisse à jamais Zurich! Dieu bénisse à jamais Genève[2]! » Bientôt les Ecossais, apprenant que la Réforme se propageait aussi chez eux, s'étaient pareillement mis en route. Les uns, Knox était de ce nombre, pensaient avec Calvin[3] que la seule arme qui leur fût permise était la parole de Dieu; les autres estimaient que des sujets ont le droit de résister à la tyrannie de leurs princes. Il avait suffi à trois cents de ces derniers de se mettre en marche de Perth, pour que des renforts accourussent de toutes parts; les villes avaient ouvert leurs portes, et, le 29 juin 1559, ils étaient entrés à Edimbourg sans coup férir. La Renaudie ne doutait pas que la victoire n'attendît les réfugiés de France pour les couronner du

[1] Le 19 novembre 1558.

[2] Haller's Chronik. — Arch. bern. *Miss. latines.* — Ruchat, VII, 6, 86. — Roset, VI, 59. — Les Anglais remirent à Genève, en prenant congé de la seigneurie, un livre dans lequel ils avaient écrit leurs noms « en témoignage de leur reconnaissance. » — Lettre de Horn et de Chamber aux Zuricois, février 1556.

[3] L'Ecosse dut à Calvin ses croyances consolatrices, ses usages hospitaliers, sa simplicité de mœurs. — Robertson, hist. of Scotland, II. — Life of Knox, by Maccrie.

même succès. Il affirmait que, dès que chacun pourrait manifester ses secrètes opinions, les Réformés se trouveraient plus nombreux que leurs adversaires. Il n'eut pas de peine à obtenir de théologiens et de jurisconsultes l'approbation de ses desseins. Pour se justifier aux yeux sévères de Calvin, il assurait ne pas songer à attaquer le roi, mais les Guise, ces nouveaux maires du palais. Calvin ne cessa pas moins de répéter, que l'on tentait plus que Dieu n'avait permis; que l'issue de l'entreprise serait malheureuse [1]. Mais son ascendant se trouvait suspendu. Il y avait enchantement. Des gens de qualité, des artisans, de simples hommes du commun partirent : les uns disent au nombre de 70, les autres, par millier. La Renaudie nommait tout bas Condé le chef de l'entreprise. Déjà dans le Dauphiné, dans la Provence, les Huguenots s'emparaient des temples, comptant sur le succès. Déjà de petites bandes se mettaient en route des diverses provinces de France; elles devaient se réunir le 10 mars, autour de Blois, où se trouvait la cour. Mais ceux qui croyaient surprendre furent surpris. Attaqués à l'improviste dans la forêt, beaucoup furent tués dans le combat; d'autres furent pendus aux créneaux du château d'Amboise, bottés et éperonnés comme ils étaient; le reste se dispersa [2]. Telle fut l'issue de ce complot, qui signala la transformation d'une secte religieuse en un parti politique. Dans les

[1] Berne avise les ministres de laisser la guerre à qui appartient l'épée. *Deutsch Missiven.*

[2] Calvin à Bullinger, épître 229 du 15 mai 1560; à Blarer, épître 230. — De Thou, XXIV. — Bèze, III, 253. — Davila, l. I. — Castelnau. — Brantôme, III. — Bayle, critique de l'histoire du calvinisme, lettre 16ᵉ. — Sismondi, XVIII, 139. — C'est chose étonnante que le secret gardé des mois par plusieurs mille conspirateurs

provinces du midi les plus voisines de la Suisse, les gentilshommes ne purent se résoudre à poser les armes. On les vit tenir la campagne, Montbrun à leur tête; des forces supérieures se rassemblaient-elles contre eux, ils fuyaient à Genève. Dans le Piémont, les Vaudois, attaqués par Emmanuel Philibert, s'étaient laissés disperser. A la persuasion de leurs frères de France, ils prirent les armes, montrèrent ce que peut le peuple qui s'est donné Dieu pour chef, et conquirent la tolérance pour leurs vallées [1].

A la nouvelle de ces mouvemens, Rome choisit l'évêque de Fermo pour l'envoyer aux cours de Turin et de Paris. La conjuration avait été tramée à Genève. Elle y avait eu un commencement d'exécution. De ce coin partaient tous les orages qui allaient fondre sur la France. L'heure n'était-elle pas venue de marcher sur Genève et d'en jeter les habitans en pâture aux truites du lac [2]? Le nonce insista d'autant plus que la guerre eût délivré Rome des inquiétudes que lui donnait le concile de Trente. Vains efforts. Les cours étaient divisées d'intérêt. La France se borna à des menaces [3]. Mais déjà la lettre qui les renfermait ne portait plus la signature de François II. Il était mort après un règne

[1] Juin 1561. — Roset, VI, 66. — De Thou, XXVII. — Saluces, II, 90. — Gilles, chap. 6. — Léger. — Guichenon, II, 35. — Roburento, arch. hist. III. — Rorengo. — Ferrero.

[2] Mézeray, II, 794. — Lencio était le nom de l'évêque. — Crévier, histoire de l'Université, VI, 85. — Paolo, V. — Roset, VI, 65, 66.

[3] Janvier 1561. La cour somme Genève de rappeler ses ministres, auteurs de tous les troubles du royaume. « Que si le roi n'obtenait satisfaction, Dieu et le monde lui seraient témoins des justes raisons qu'il aurait de tirer vengeance d'une ville qui travaillait par dessous terre à ruiner son État. » — *Bibliothèque royale, Béthune*, 8476, p. 29. *Colbert*, 179.

de 17 mois [1]. Charles IX, son frère, lui avait succédé, enfant encore. Nouveau nom, nouvelle révolution dans le palais. Une femme, qui, depuis vingt-sept ans, vivait en France sans autorité, prit l'enfant, le conduisit devant le conseil, lui mit dans la bouche l'ordre d'obéir à ce que voudrait sa mère. La chose publique passa de cette manière aux mains de Catherine de Médicis.

Etrangère, inaccoutumée au pouvoir, entourée de chefs audacieux qui tous avaient des partis puissans, Catherine dut chercher à se maintenir par l'adresse au gouvernement de l'État. Aucunes sympathies, aucune foi [2]. Elle voyait la majorité de la noblesse et ce qu'il y avait dans la bourgeoisie d'hommes les plus éclairés se porter vers la Réforme; elle crut arrivé le moment où les biens immenses du clergé deviendraient la richesse de la cour [2]. Les grands, les savans, les personnages les plus dignes du royaume, furent convoqués à l'une de ces conférences, que nous avons vues, en Allemagne et en Suisse, signaler l'avènement des nouvelles doctrines [3].

La joie des Réformés serait difficile à dire. Ils comparèrent le jeune monarque au bon roi Josias. Les ministres bannis du Pays-de-Vaud n'avaient pas attendu ce moment pour rentrer en France. Mais leur zèle étant loin de suffire, de toutes les provinces on demanda des prêcheurs à Lausanne et à Genève. Des

[1] Le 5 décembre 1560. Charles avait dix ans et demi.

[2] « La reine est grosse, grande et forte; elle a le visage rouge, la chair ferme, la poitrine bien formée, les dents grandes et belles, le parler, non d'une femme, mais d'une paysanne grossière. » Portrait de Catherine tracé par les ambassadeurs des villes suisses, envoyés à Paris en 1557.

[3] De Thou, XXVIII. — Davila, II, 82.

gentilshommes, des artisans se trouvèrent tout-à-coup avoir reçu le don d'annoncer la parole de Dieu [1]. Berne permit à plusieurs pasteurs de ses pays romands d'aller, eux aussi, « dresser des églises en France [2]. » Les princes français demandaient Calvin; mais Genève ne voulut pas le céder. Elle prêta Viret à l'église de Lyon, puis à celle de Nîmes [3]. Docile à la voix du Seigneur [4], il s'arracha, tremblant de faiblesse et demi mort, des bras de ses amis [5]; les villes de France le reçurent comme un ange de Dieu [6]. A la voix de députés de Gap et de Vienne, Farel sentit se réveiller le zèle de ses premiers jours; il courut, quarante ans après l'avoir quitté, vers le lieu de sa naissance; les temples ne purent contenir le peuple [7]. La parole des prédicateurs était reçue avec enthousiasme par les provinces du midi, qui n'avaient perdu ni les souvenirs de leurs libertés municipales [8], ni ceux d'une première réformation. Les mœurs redevinrent graves, les prin-

[1] Haller's chronik. — Stetler. — Plus de mille Français quittèrent à ce moment le Pays-de-Vaud. Plusieurs y avaient formé des établissemens. Les nobles gentilshommes Julian, David Du Perron et Prévot de Beaulieu vendirent à la ville de Morges (1563) le Pra Rodet, dans la vallée du lac de Joux, et la verrerie qu'ils y avaient fondée — Rosct, VI, 67. — « Dieu favorise cette œuvre, y répandant son esprit. » Wéber (Geschichte des Calvinismus, p. 51) fait une énumération incomplète encore des pasteurs de Genève qui se trouvaient en France.

[2] Le 25 juin. — Welsche Missiven. — Ruchat, VII, 33.

[3] « Bien qu'il eût fait son compte de ne jamais sortir du pays de sa nativité. »

[4] « Le Seigneur le prenant par les cheveux. »

[5] « Et de l'église en laquelle il avait tant occasion de s'aimer. »

[6] Instruction chrétienne de Viret. *Préface.*

[7] Bèze. 891. — Les Vies de Farel. — Il laissa Fabri à Vienne, Eynard à Grenoble.

[8] Le midi et le nord de la France différaient, bien plus que de nos jours, de langue et d'habitudes.

cipes républicains. Plusieurs idées que Calvin n'avait pas pu faire prévaloir à Genève, furent accueillies en France : celle entre autres du sacerdoce de tous les fidèles [1]. Chaque paroisse envoya deux anciens, avec son pasteur, au synode de la province. Le zèle des anciens surpassa celui des clercs. La discipline fut partout reçue. Des grands, plusieurs furent les premiers à donner l'exemple de la soumission aux censures de l'Église. Les doctrines de Calvin, sa foi, son âme, ses préceptes pénétrèrent dans toutes les veines de la France [2].

Sur ces entrefaites s'assembla le colloque, convoqué par la reine à Poissy, près de Saint-Germain [3]. Le cardinal de Lorraine, jaloux d'y faire admirer sa facile éloquence, avait résolu de disputer, fût-ce avec Calvin. La conférence s'ouvrit le 9 septembre 1566, dans le réfectoire des religieuses. Le roi prit place. Six cardinaux, la mitre en tête et revêtus de leur camail, trente-six évêques et de nombreux représentans de l'Église catholique, remplirent le chœur. Bèze et dix

[1] Déjà Moïse avait dit : « Vous me serez une nation de prêtres. » Pas de réveil dans l'Eglise sans que cette idée reparaisse.

[2] Roset, VI, 69. — Bèze, II, 178. — Discipline des églises françaises, publiée par d'Huisseau, Saumur, 1660, en 122 articles. — Voici quelle était la forme d'excommunication de ces Églises. « Après avoir longtemps supplié, exhorté, adjuré de se convertir à Dieu, comme il persévère en son impénitence endurcie, se glorifiant de son péché, au nom et en l'autorité de notre Seigneur Jésus-Christ, nous le retranchons de la communion de l'Église, afin qu'il soit anathème et exécration, et que sa hantise soit estimée contagion, et que son exemple saisisse vos esprits de frayeur, parce que c'est chose terrible de tomber en la main du Dieu vivant. » Ainsi jusqu'il y a un siècle.

[3] Bèze, en son 4e livre, et le 7e de La Place.—Mémoires de Condé, II, 490.

de ses compagnons d'œuvre[1], dans leur simple costume, chacun avec deux gentilshommes de leur province, s'assirent sur les bancs qui leur avaient été assignés en un lieu reculé de la salle. Les regards cherchèrent Calvin; mais Genève avait demandé, pour le laisser partir, qu'on lui livrât des otages du premier rang[2]. Lorsque les ministres furent invités à prendre la parole, ils fléchirent les genoux et implorèrent la bénédiction de Dieu; puis Bèze s'étant relevé, fit avec sagesse, avec éloquence, l'exposition de cette foi pour laquelle on les avait crus dignes de mort. Il montra en quoi les Réformés s'accordaient avec l'Église romaine, en quoi ils en différaient. Après l'avoir entendu, le cardinal de Lorraine laissa échapper : « A la mienne volonté que cet homme eût été muet, ou que nous eussions été sourds. » Il fut huit jours à composer sa réponse. Il commença par faire ressouvenir le roi, qu'il était le fils et non le chef de l'Église; les évêques, que c'était comme juges qu'ils avaient à prononcer sur des hommes séparés de l'unité. Puis, choisissant entre les matières controversées, il s'attacha à défendre celles de l'autorité de l'Église et de la présence réelle. De ces thèses, l'une devait lui servir à montrer les protestans en contradiction entre eux; l'autre les appelait du terrain de la dispute sur celui de la soumission. La réplique de Bèze fut renvoyée à la semaine suivante.

[1] Viret, Lépine, Malo, Marlorat, Morel, la Boissière, Desgalars, Martin, Tobie, Bouquin, Latour, selon de Thou, XXVIII. Au lieu des quatre derniers noms, se trouvent dans l'Histoire des églises de Bèze (bien plutôt de Desgalars), ceux de S. Paul, Spina, Fola, Fornay, Barbette. Martyr était attendu; la reine avait exprimé le désir de voir ce prédicateur, Florentin comme elle.

[2] Spon, 307. — Calvin n'en fut pas moins, par ses lettres, l'âme de la conférence.

Dans l'intervalle, les ministres prêchèrent dans le château de Saint-Germain. Ils s'entretenaient journellement avec la reine et les courtisans [1], lorsqu'arriva Hippolyte, cardinal de Ferrare [2]. Il se présenta moins en prélat qu'en homme de cour. François Ier et Henri II l'avaient honoré de quelque confiance; il sut s'en prévaloir pour prendre un grand ascendant. Il blâma la solennité donnée aux conférences et demanda, avec larmes, l'éloignement du jeune monarque. Quand vint le jour du colloque, il fit avancer le général des Jésuites, Lainez, qu'il avait amené comme son théologien. Lainez parla un langage nouveau : il proclama la controverse permise à Poissy, le scandale du monde chrétien; c'était au seul concile de Trente qu'il appartenait de condamner l'hérésie. La dispute fut de nature à faire comprendre à la reine la nécessité de sortir des voies qu'elle avait ouvertes. Le clergé de France l'en persuada mieux encore en votant, pour neuf années, un subside de seize cent mille livres. A ce prix la cour prit l'engagement de maintenir l'ancienne religion.

[1] « Pendant que les théologiens Wirtembergeois recevaient audience de la reine de Navarre et déchiraient Bèze, celui-ci se trouvait dans un appartement voisin expliquant à la reine le prophète Jonas. » *Satler, Geschichte von Wurtemberg*, IV. — Tous les jours, pendant le colloque, il y avait des conversions aux doctrines réformées. *Martyr à Calvin.* — Jeanne de Navarre s'écriait : « Plutôt jeter mon fils et mon royaume à la mer qu'aller à la messe. » Philippe II, de son côté s'indignait de ce que « ce qui se faisait à Genève pût aussi se faire impunément en France. » *Mémoires de Condé*, II; *de Thou*, XXVIII. — Quelque temps la cour s'amusa de ce spectacle.

[2] L'arrivée du cardinal est comiquement décrite par Martyr dans une lettre à Bullinger. « Adest, maximâ pompâ. Adduxit viros, ut jactant, doctissimos, qui nos in disputatione vorare decreverunt ut escam panis. » Les larmes du cardinal ayant coulé, sa suite l'imita. Bèze et Martyr ne dédaignèrent pas d'égayer la cour à ses dépens.

Guise, Montmorency, Saint-André s'accordèrent dans ce dessein. Ils s'unirent à Philippe II pour « arrêter le cours d'une peste qui menaçait d'envahir l'Europe entière [1]. »

Calvin, de son côté, rallia le camp de la Réforme. A la puissance de ses adversaires il opposa son activité; à leur politique, sa foi [2]. Il fit voir à Dandelot et à Coligny, qu'ayant souvent exposé leur vie pour leur prince, ils ne pouvaient faire moins pour le roi du ciel; à Longueville, que Dieu n'avait pas seulement promis aux fidèles les félicités à venir, mais de les garder sur la terre. Guise berçait la vanité du roi de Navarre par de brillantes promesses; Calvin avertit le faible prince, qu'il ne s'était pas acquitté, à beaucoup près, de ce que Dieu requérait à bon droit de lui; qu'il eût donc à se hâter, avant que la mort vînt le surprendre [3]. Naguère il excitait le zèle des églises; maintenant il le modérait [4]. Les nouvelles étaient pleines des bénédictions de Dieu. De toutes parts on demandait des ouvriers. Abandonnant leurs paroisses, les ministres demeurés dans le Pays-de-Vaud coururent dans ce vaste champ, au point que Lausanne demeura sans pasteur [5]. A Genève, plus de mille au-

[1] Paolo Sarpi. — Bèze. — De Thou. — Castelnau et les additions de Laboureur. — Sismondi, XVIII, 238. — Bèze voulait s'éloigner; la reine le retint. — De nombreux gentilshommes bernois firent à Martyr, à son retour, un cortége d'honneur jusqu'à Zurich. *Ruchat.*

[2] Sa correspondance de cette époque dans notre édition de Ruchat, VII.

[3] « Et lui montrait que la tardiveté des grands avait fait tellement avancer les petits qu'il lui était difficile de reculer. »

[4] « De s'égayer beaucoup, et de s'emparer des temples, ce n'avait jamais été son avis. » *Aux frères de Paris, 26 février* 1561.

[5] Manuel de Lausanne. — « Les ministres, repris par leur conscience,

diteurs se pressaient aux leçons de Calvin[1]. L'enthousiasme permit d'ajouter à la sévérité des édits : l'adultère fut puni de mort[2].

Ce fut en ces circonstances qu'arriva la nouvelle du massacre de Vassy. La reine, dans ses ménagemens, avait défendu le culte réformé dans les villes, où l'on ne croyait pas qu'il pût se rencontrer avec l'ancienne religion sans combat; mais elle l'avait permis dans les campagnes[3]. Cependant Condé, Dandelot, sans se soucier de l'ordonnance, avaient maintenu le prêche dans Paris à la tête de 400 gentilshommes, de 300 vieux soldats, de bourgeois et d'étudians. Guise prit le chemin de la capitale. Il devait passer par Vassy, petite ville de Champagne, où depuis six mois était une église protestante. Comme il approchait, il entendit sonner les cloches. — « Qu'est-ce? — Le prêche des huguenots. — Par la mortdieu! » s'écria-t-il, en mordant sa moustache, comme il faisait dans ses grandes colères, Tous ses gens aussitôt de se précipiter vers la grange où se tenait le sermon. Hommes, femmes, enfans, ils massacrèrent tout ce que leur fureur atteignit. Le duc était là, l'épée nue à la main. Ce fut le signal de la guerre civile. Guise courut s'emparer de la personne du jeune monarque; Condé et ses gentilshommes prirent Orléans à la course[4]. La Normandie,

demandèrent de nouveau la discipline; mais ce zèle passa avec les circonstances. »

[1] Lettre de B. de Beaulieu à Farel. Genève, 3 octobre 1561.

[2] Roset, VI, 70.

[3] Édit du 17 janvier 1562. — De Thou, XXIX. — Mémoires de Condé, II. — Bèze. — D'Aubigné, I, 2, 32. — Davila, III. — On comptait 25,000 personnes qui suivaient à Paris le culte réformé. *Bèze à Calvin.*

[4] Orléans devint la place d'armes du parti réformé. C'est d'Orléans

toute la noblesse du midi de la Loire, Vienne, Grenoble, Valence arborèrent le drapeau de la Réforme. L'éloquence de Viret lui donna Lyon[1]. Bèze, que la reine avait retenu en France, anima tout de son esprit. Gentilshommes et bourgeois, noblesse brillante et puritains austères jurèrent de ne poser les armes qu'après avoir conquis la liberté des consciences et celle du roi. La discipline de Genève fut introduite dans le camp. Ni femmes, ni jeux de hasard. Le soir et le matin, les cœurs s'élevaient au Dieu des batailles; puis les ministres parcouraient les rangs, pour exhorter à la crainte de Dieu les soldats et les capitaines. Tous chantaient les Psaumes mis en vers par Bèze et par Marot. Les chefs étaient entraînés par l'exaltation des masses[2]. Les deux partis envoyèrent en Suisse demander des prières et des soldats[3].

A la demande du roi, les députés des États catholiques s'assemblèrent à Soleure[4]. Ceux des villes ne tardèrent pas à y arriver. Ils tinrent à peu près le

que Condé envoie à Berne le jeune d'Erlach, qu'il avait à son service, demander du secours. *Stetler*, 1562. Bèze convoque à Orléans le synode. Il y publie les manifestes de son parti. On le rencontre partout, écrivant, parlant, prêchant avant la bataille, consolant les blessés, calmant la soif de la vengeance, lorsqu'après la prise de Rouen, Marlorat et plusieurs autres ministres eurent été immolés. *Baldaini resp. ad Calvinum et Bezam.* — *Bèze*, VI. — *Fayi Beza.*

[1] D'Aubigné, I. III, ch. 7.

[2] Capefigue. II. — Bèze. — Mémoires de Lanoue, 1562.

[3] Roset, VI, 74. — Bern an Condé, 23 avril 1562. — Pièces dans les mss. de Béthune. — Condé publia un Traité, vrai ou supposé, dans lequel on lit : « On armera les Cantons protestans contre les catholiques. Le duc de Ferrare, avec une armée composée d'Espagnols et des troupes du pape, attaquera Genève, la forteresse de la nouvelle secte, et passera tous les habitans au fil de l'épée. » *De Thou*, III, 142.

[4] Le 26 avril 1562.

même langage que, vingt ans auparavant, on leur avait adressé pour les détourner de prendre part aux guerres civiles d'Allemagne. Ils firent craindre que les discordes de la France ne fussent pour les Confédérés, s'ils s'y jetaient, le signal de nouvelles dissensions entre eux. Plutôt envoyer des ambassadeurs travailler à la réconciliation des partis[1]. Des semaines se passèrent sans formuler de résolution[2]. Mais tandis qu'on délibérait, les capitaines faisaient des levées. Frœlich, d'une valeur et d'une expérience bien connues, enrichi, prodigue, était le vrai souverain de cette multitude avide de combats à laquelle il semait l'argent de la France. Il eut bientôt réuni quinze enseignes, à la tête desquelles il franchit le territoire de Berne et passa, le 15 juin, la frontière[3].

Violens murmures à Berne dans la bourgeoisie et les campagnes. On ne comprenait pas que la seigneurie eût permis le passage à des bandes, qui allaient exterminer la sainte religion de Dieu. Il fallait y courir aussi. Arriva de France Christophe de Diesbach, que Berne avait envoyé s'enquérir de l'état des choses. Il avait été le témoin des périls de la Réforme. Lyon suppliait les

[1] Instructions aux députés.

[2] Neuf Cantons prirent la chose *ad referendum*, le 18 mai. — *Haller, anno* 1562. — *Coignet, correspondance, dans la Biblioth. royale.* Accusé de lenteur et d'être l'ami des Réformés, il fut remplacé par d'Orbais. Le nouvel ambassadeur paya les arrérages. Il y avait huit ans qu'on ne livrait rien. *Amb. d'Orbais, Bibl. royale.* Lucerne, Schaffhouse, Glaris, Soleure et Schwyz ne voulurent pas donner de soldats qu'ils n'eussent reçu 150,000 l. que le roi leur devait, et qu'une sentence, rendue à Payerne par des arbitres (le 24 juillet 1561), leur avait reconnu. *Recès de Soleure. Corresp. des amb. français.*

[3] Haller's Chronik. — Davila. — De Thou. — Les deux villes durent se borner à défendre à leurs sujets de suivre le flot.

villes suisses de lui donner huit enseignes pour sa sûreté. Berne n'accorda ni ne refusa ce secours : elle ne doutait pas que son silence ne fût compris[1]. Diesbach le premier, dès qu'il vit que la seigneurie manquait moins de bon vouloir que de courage, distribua[2] des brevets de capitaine à ses parens Jost, Benoît, Gabriel et Nicolas de Diesbach. Le dernier, homme d'expérience, accepta le commandement de l'entreprise. Antoine Tillier, Bourcard, fils de l'avoyer Nægueli, et cinquante jeunes gens de famille, impatiens de voir la carrière des armes se rouvrir sous leurs pas, réclamèrent l'honneur d'être de l'expédition. On eût trouvé trois fois le nombre d'hommes demandé. A peine sortie de Berne, la bande aventureuse mit ses drapeaux au vent. Quatre compagnies du Valais l'avaient devancée, sous Ambuhl et sous Inalbon[3]. A Lausanne, de Goumoëns, d'Arnay, deux Praroman se réunirent à elle. Trois enseignes accoururent de Neuchâtel. A Genève, cent chevaux grossirent la petite armée, qui se trouva forte de 5 à 6,000 hommes[4]. On s'avança sur Mâcon, on la prit, on la perdit; puis on se renferma dans

[1] « Surtout de ces hommes accoutumés à porter les armes à l'étranger malgré les édits. » *Stettler. mss.* 1562.

[2] De concert avec des envoyés du baron des Adrets et de la ville de Lyon.

[3] Stettler. — De Thou, XXXI. — Lapopelinière, recueil des choses mémorables de France, I. — D'Aubigné, II. III, ch. 22. — Bèze, XI, 225. — Lettres du nonce, S. Croix, à Borromée, dans Cimber et Danjou, VI. — Manuel de Lausanne. — Annales de Boive. — « Genève entraîna les Valaisans, peuple fort rude. » *Correspondance de Bellièvre, B. royale* (*P. pères*, 869).

[4] Calvin et ses amis venaient de composer 40,000 l. pour servir à la solde de ces troupes. Il y avait mis son dernier sol. *Lettre à Madame de Navarre*, 1 *Juin* 1563.

Lyon[1]. Mais bientôt Berne, vivement pressée par les ambassadeurs du roi[2] de rappeler ses gens, leur commanda le retour, si la patrie leur était chère[3]. Lyon était en danger[4]; Diesbach supplia ses seigneurs d'accorder un délai[5]. Vainement Bèze l'appuya. Berne envoya Béat de Mullinen renouveler ses injonctions. Les hommes d'armes, ayant recueilli les voix, se prononcèrent en majorité pour l'obéissance[6]. Les Valaisans et les Neuchâtelois demeurèrent seuls sous les drapeaux jusqu'à la fin de l'année, qu'ils furent aussi rappelés par leurs seigneurs.

Tandis que les auxiliaires du parti protestant rentraient en Suisse, un nouveau corps de 3,200 hommes des Cantons catholiques prenait le chemin de la France[7]. On lisait sur leurs drapeaux : « Nous

[1] Soubise y commandait.

[2] Coignet et Mendosse. Le 14 mars, d'Orbais insista sur le rappel de tous les Suisses restés à Lyon. *Recès de Baden.* Il paya soigneusement à Berne ses pensions, et demanda 8,000 hommes, « pour que les Réformés ne se jettassent plus dans le midi, » *B. royale, amb. d'Orbais* (*Suite de Mortemar*, 239).

[3] Sous peine de bannissement.

[4] Voyez, sur l'état de Lyon et du midi, l'*Entreprise pour surprendre Lyon* (*en septembre* 1562), *selon la délibération qui en fut arrêtée à Genève par J. Calvin, Th. de Bèze, Spifame et Pastoreau*; et le *Discours de la guerre de Provence par Loys de Perussiis,* dans Cimber et Danjou, IV.

[5] Ils envoyèrent Nicolas de Mole, gentilhomme.

[6] Beaucoup de Lyonais, désespérant du salut de leur ville, partirent avec eux. Berne feignit de punir ceux des officiers qui étaient membres de ses conseils, en leur interdisant de siéger jusqu'à Pâques. Christophe de Diesbach ne fut privé du droit de bourgeoisie que pour le recouvrer bientôt, à la sollicitation de ses frères d'armes.

[7] Hafner, Mémoires mss. (C'est le père de l'auteur de la Chronique de Soleure).

marchons pour garder Charles dans la foi[1]. » Une division espagnole passa la frontière sur un autre point. Guise recevait des forces de toute part. Les Réformés eux-mêmes travaillaient à se donner des ennemis en renversant, dans tous les lieux où ils étaient les maîtres, les images et les autels. Ils soulevèrent par cette conduite une multitude grossière, indifférente à la chose publique, jusqu'à ce que, déchainée, elle se montre implacable dans ses fureurs[2]. Leur ruine paraissait certaine si l'étranger ne leur donnait du secours. Condé s'était adressé, pour en obtenir, aux princes d'Allemagne et à la reine d'Angleterre[3]. Élisabeth avait rempli son trésor par son économie; ses flottes, ses armées étaient formidables; elle comprit ce que demandait sa gloire. Six mille Anglais débarquèrent au Hâvre, tandis que trois mille reîtres et quatre mille fantassins, levés en Allemagne avec l'or d'Angleterre, arrivèrent à Orléans. Les nations semblaient se donner rendez-vous sur les terres de France pour y vider la grande querelle des partis religieux.

Guise venait de prendre Rouen d'assaut; les Suisses, seuls dociles à sa voix, s'étaient abstenus de pillage[4]. Les nouveaux auxiliaires des Cantons et les Espagnols l'avaient rejoint. Son armée, grâce à ces renforts, se trouvait de seize mille fantassins et de deux mille ca-

[1] « Wir fahren dran, Gott woell sy walten!
Den jungen Koenig Bym Gláuben z'bhalten. »
Misc. Tigur., *I.*

[2] Le *bestia*; la *grande lévrière*. De Thou, XXX. — Bèze, VII.

[3] Calvin y avait envoyé Spifame. Les reîtres arrivèrent en novembre à Orléans, et les 3,200 Suisses catholiques dans le même temps à Paris. *May*, *histoire militaire des Suisses*, *V*, 231.

[4] Castelnau, I, l. III, ch. 13. — Girard, Dict. des officiers suisses, article *Frœlich*.

valiers. Condé, ayant, de son côté, réuni 8,000 fantassins et 5,000 chevaux, marcha sur le Hâvre, pour se réunir aux Anglais. Il n'avait pas la moitié de l'infanterie de l'ennemi, mais il avait le double de gensd'armerie. Sans s'en douter, les deux armées s'avancèrent près de Dreux, sur les bords de l'Eure, parallèlement l'une à l'autre[1]; Guise, avec l'avant-garde catholique, était déjà hors de vue, lorsque Montmorency, à la tête de 28 enseignes suisses, de 17 françaises et de 8 escadrons, entendit les tambours des Huguenots. Il se tourna brusquement et leur fit lâcher une volée de canon. Condé et Coligny eussent voulu remettre la partie; mais il n'était plus temps. Après une courte prière, ils lancèrent leurs escadrons, de gauche et de droite, sur les colonnes ennemies, essuyèrent, sans se laisser étonner, le feu de quatorze pièces, puis la salve des enfans perdus, et donnèrent si furieusement qu'ils chassèrent tout devant eux. Montmorency fut fait prisonnier. Son monde se dispersa. Les bourgeois enrégimentés de Paris, qui s'étaient enfuis les premiers, coururent annoncer dans la capitale la perte de la bataille. Les Suisses seuls étaient restés immobiles[2]. Traversés plus d'une fois par des charges de

[1] Le 19 décembre 1562. — Bèze, VI, 226. — Bèze fut présent à la bataille. *Fayi Beza*, p. 45. — Aubigné, III, ch. 13. — De Thou, XXXIV. — Davila, III. — Vielleville. — Castelnau, IV. — Tavannes. — Lapopelinière, I, l. 9. — Lanoue, Mémoires et Discours politiques et militaires, p. 591 (édition de Bâle). — Mémoires de Condé. — Stettler, II, 209. — Ant. Hafner (témoin oculaire), Mémoires sur les guerres civiles de France, de 1562 à 75. — Zurlauben, Histoire militaire des Suisses, IV, 309. — Dans les archives de Cimber et Danjou, V : Lettres de deux espagnols; Discours de la bataille par M. de Lorraine, et VI, Ste.-Croix à Borromée. — Sismondi, XVIII.

[2] « Les nôtres renversèrent tout ce qui se présenta et eûmes leur ar-

cavalerie, ils avaient toujours reformé leur hérisson. Ce n'était plus Frœlich qui les commandait. La cour de France, qu'il avait servie quarante ans, et pour laquelle il avait remporté plusieurs victoires dont d'autres avaient eu l'honneur, venait d'assister à ses funérailles [1]. Mais Tammann, qui l'avait remplacé, ne lui cédait pas en courage. Souvent on l'avait vu, dans le conseil, différer d'avec ses chefs, mais toujours pour être d'un avis plus hardi, que toujours il avait été prêt à exécuter. Il aimait pour le combat l'heure du jour naissant, comme étant celle de la belle humeur du soldat. On eût dit qu'il ne lui restait que la tête et le cœur, tant son corps avait été mutilé par les batailles [2]. Sous ce brave, les Confédérés opposèrent aux escadrons le mur branlant de leurs longues piques. Autant de fois Condé revint à la charge, autant de fois ils lui présentèrent un front de fer. Ils le contraignirent de suspendre la poursuite et de rassembler tous ses gens pour charger de tous les côtés à la fois. Alors Condé, avec les Français, Coligny à la tête des lansquenets et des reîtres, assaillirent de nouveau. Les lions, jusqu'à ce moment, s'étaient

tillerie en notre possession plus de demi-heure. Nous les eussions suivi davantage; mais nous trouvâmes leurs Suisses en tête, qui nous en empêchèrent. Nous leur fîmes quelques charges, mais il est malaisé d'enfoncer tel hérisson. Cela fut cause de notre perte. » *Mémoires du sire de Mergey.* — « Deux ou trois fois portés par terre et leurs rangs traversés, se refirent néanmoins toujours et ébranlèrent bien fort les Allemands. » *Discours de M. de Lorraine.* — Le fait parut incroyable. « J'envoye à V. S[ie] un escrit que les Suisses ont escript à leur patrie de la bataille; mais je m'en doupte fort que la chose se sera passée ainsi qu'ils disent. » *Schvendi à Orange, 16 janvier 1563. Arch. de la maison d'Orange.*

[1] Portraits et Vies des hommes illustres, par Thevet : Vie de Frœlich. — Grasser, her. helv. — Il mourut le 4 décembre au faubourg St.-Germain.

[2] Vaterl. Samlung.

tenus tranquilles, sans avancer ni reculer d'un pas. Mais lorsqu'ils virent approcher ces lansquenets, qu'ils avaient rencontrés dans tant de combats, ils firent la moitié du chemin, et donnèrent si puissamment qu'ils les renversèrent et les firent fuir loin d'eux. Les reîtres à leur tour furent repoussés à grands coups. C'était en avoir fait assez pour que la retraite fût permise. Mais huit canons ayant été laissés sur le champ de bataille, les braves ne purent se résoudre à les abandonner à l'ennemi. Ils marchèrent, pour les regagner, dans l'état où ils étaient. Ce fut alors que leur sang coula à grands flots. Antoine de Zourlauben, blessé trois fois, allait recevoir le coup mortel, quand son fils Oswald se jeta devant l'épée; il expira en s'écriant : « J'ai sauvé mon père[1] ! » Tammann perdit la vie à la tête du corps qu'il commandait depuis peu de jours. Louis Pfiffer, capitaine des enfans perdus, prit le commandement, qu'il devait conserver longtemps avec gloire[2]. Il ne restait de la noble phalange que des débris épars. Schwaller, avoyer de Soleure, avait succombé. Les corps de vingt et un capitaines jonchaient le sol[3]. Réunis six à six, dix à dix, relevant des pierres pour remplacer leurs armes brisées, nos Suisses se défendaient encore lorsque, ô surprise! Guise et l'avant-garde catholique se montrèrent aux regards. Tous

[1] Conservateur suisse, VIII, 313. Trait touchant, au milieu de plusieurs siècles de gloire civile et militaire. Ant. de Zourlauben a décrit les guerres de France, les troubles de sa patrie en 1585 et son voyage en Terre-Sainte.

[2] Il commandait la première compagnie d'enfans perdus, ou de grenadiers, dont il soit fait mention dans les services Suisses. *May, V*, 225.

[3] Douze, suivant le récit de la reine mère à Bochetel (St.-Laurent). *Castelnau, add. de Laboureur, II.*

étaient épuisés[1]. Les Réformés étaient vaincus par leur victoire. C'était à peine s'il restait à Condé 200 chevaux réunis. Guise avait attendu ce moment pour paraître sur la scène. Il avait été, peut-être avec une secrète joie, le témoin de la défaite de Montmorency. Il avait vu, sans s'ébranler, couler par torrens le sang des Suisses. Tout-à-coup il s'avance à la course et force, à leur tour, les Huguenots à fuir. Condé, s'opiniâtrant à ne point abandonner le champ de bataille, est fait prisonnier. Coligny réunit les débris de ses divers corps, repousse ceux qui le poursuivent et fait sa retraite au pas, en bon ordre. Ainsi finit la bataille de Dreux, tour-à-tour perdue par la faute des deux généraux, qui tous deux furent pris, et regagnée par la grande habileté de leurs lieutenans. Les Suisses y eussent conquis une gloire égale à celle de leurs pères s'ils eussent combattu comme eux pour la patrie et les alliances[2]. Les historiens français, qui d'ordinaire ont tressé des couronnes à leur nation avec les lauriers conquis par nos soldats, n'ont pu refuser aux Confédérés une part dans le récit de cette affaire; leur silence en d'autres occasions est le prix attaché à tout service mercenaire.

Louis Pfyffer fut nommé par la reine colonel du

[1] La bataille avait duré d'une heure à cinq. — « On nous a tué 1,500 hommes, la plupart Suisses. » *Ste.-Croix à Borromée.*

[2] « Verschvendetes Heldenblut. » *Haller.* Ils reçurent, à Soleure, la solde de bataille. Ceux des capitaines qui avaient survécu à cette journée firent frapper une médaille d'or pour en rappeler le souvenir. D'un côté se voit représenté St. Thomas, le doigt dans la plaie du Sauveur, qui tient une croix à laquelle est attaché un drapeau avec la croix blanche des Suisses; de l'autre on lit : Superstites helv. legion. duces superatis in vigiliâ D. Thomæ apud Druidas hostibus, hanc societatem instituerunt anno 1567.

régiment de Tammann, et tous les Cantons qui avaient eu part à la levée confirmèrent ce choix. Le jour qu'il fut présenté à ses compagnons d'armes, ils jurèrent avec lui de ne point dégénérer de la valeur qu'ils avaient montrée. Leurs regards, comme ceux de la France, se portèrent sur Guise, demeuré le chef et l'espoir des catholiques. La courtoisie de Guise relevait encore sa fortune. La nuit après la bataille, il avait partagé sa tente et son lit avec Condé; les mêmes rideaux avaient enveloppé les douleurs du captif, les joies contenues, les pensées généreuses ou hautaines du vainqueur[1]. Guise passa la Loire et alla mettre le siége devant Orléans. Le sort de la Réforme paraissait tenir à celui de cette place, lorsqu'une main fanatique arrêta le héros dans sa course et renversa les espérances de son parti. La mort de Guise rendit le pouvoir à la reine mère. Elle fraya les chemins à un arrangement. Condé, las du prêche, impatient de revoir la cour, se hâta d'accepter ce qui lui fut offert. La reine garantit la liberté de culte aux gentilshommes dans toute la France, aux bourgeois dans les villes dont ils étaient les maîtres[2]. On donna le nom de paix à cette trêve, faite en courant, entre les partis. Coligny, le dernier à prendre les armes, se soumit à regret à les poser avant d'avoir conquis la liberté pour les églises de Dieu[3]. Les Suisses rentrèrent dans leur pa-

[1] Condé ne put dormir, Guise ne fit qu'un somme.

[2] A Amboise, le 19 mars 1563. La guerre était partout. Jamais une réunion de forces, ni une bataille décisive. Ainsi le siècle.

[3] « Vous avez ruiné plus d'églises par ce trait de plume, que toutes les forces ennemies n'eussent pu en abattre en dix ans. » *Coligny à Condé, dans Lapopelinière, IX, 362.* — « Bèze revint à Genève et remplit l'âme de ses auditeurs d'une douleur inconcevable, leur représentant les calamités de France. » *Fayus.*

trie[1], non point comme au retour des précédentes campagnes, mais le cœur plein de ces haines acharnées qu'inspirent les guerres de religion.

En même temps d'autres défenseurs de la foi romaine revinrent à leurs foyers, vainqueurs dans une autre guerre. Les intelligences s'étaient livré à Trente les mêmes combats qu'en France les armées : les Cantons y avaient eu leurs gens. Un nouveau pape avait recommencé le concile douze ans suspendu. De deux frères, sortis d'humble lieu, nous avons vu l'un, le marquis de Musso, se faire un nom redouté; l'autre s'était élevé dans l'Église et avait succédé à Paul IV, auquel il ressemblait peu. Pie IV était jovial, adroit, conciliant[2]. Plus d'une fois on l'avait entendu prier les ambassadeurs de Savoie, qui le pressaient de publier une croisade contre Genève, de laisser l'Europe en paix. Ce qui lui manquait en gravité se trouvait dans son neveu, Charles Borromée. Le jeune cardinal répandait tout autour de lui l'ardeur religieuse qui l'animait. Il avait formé un collége pour discuter les questions controversées et s'occuper de la réforme de l'Église. Le moment de cette réforme parut à la cour romaine être venu, lorsque la reine de France assembla la conférence de Poissy, et que l'empereur Ferdinand se montra de jour en jour plus tolérant pour l'hérésie. Le concile de Trente fut convoqué de nouveau. Les Suisses furent invités à s'y rendre[3]. Même refus que naguère de la part des villes. Les états ca-

[1] Novembre 1563. *Haller*. — *Stettler*.

[2] Ranke. — « Personne n'est plus attaché à votre nation, ni ne l'a jamais plus aimée. » *Pie IV aux Suisses* 1560 (*Arch. Lucern.*).

[3] Baden, 13 janvier. Ils enverront, 14 avril. Le 15 juin les villes s'expliquent.

tholiques, n'étant plus retenus, ni par la France, ni par la crainte que leur avait donnée la puissance de Charles-Quint, résolurent de se faire représenter. Rome se chargeait des frais de la légation, et désignait Lussy comme un envoyé qui lui serait agréable; Lussy fut élu [1]. Il lui fut prescrit de s'employer à la réforme de l'Église, mais de protester contre tout envahissement des droits temporels [2]. Les prélats suisses envoyèrent, de leur côté, Joachim, abbé d'Einsiedlen. Joachim Eichorn était le premier conducteur de l'abbaye qui ne fût pas de noble naissance; il n'en passait pas moins pour être agréable à Dieu et pour mériter le nom de second fondateur du monastère [3]. L'abbé de Saint-Maurice, envoyé de l'évêque de Sion, le joignit en route [4]. L'évêque de Coire [5] eût volontiers pris le chemin de Trente; mais les trois Ligues ne le lui permirent pas. Celui de Constance prêchait déjà la soumission aux décrets que porteraient les pères, au grand déplaisir des Confédérés, qui craignirent pour leurs droits [6]. Dès que les députés furent partis, et tant que dura le concile, ce ne fut, dans toute la Suisse catholique, que processions et pénitences, dans les villes que

[1] Stettler, 202. — Haller. — Hottinger, 863.

[2] Instructions à Lussy, dans Vœgueli, III, 159. — Helvetia, VII, 204. « Il n'agréera point ce qui pourrait être contraire à nos libertés, à nos droits, à nos louables et antiques coutumes. »

[3] Chronique d'Einsiedlen. — Recueil des lettres et actes du Conseil, à Einsiedlen. — Correspondance de Tschoudi avec l'abbé dans *Archiv. fur Geschichte ünd Landeskunde von Escher und Hottinger, I,* 123. — Fuchs, Leben von Tchudi.

[4] Jean Miles. Comme il ne pouvait « qu'écouter, » il ne fut pas admis à siéger. *Valesia christiana.* 185.

[5] Thomas Planta.

[6] Buccelin. — Instructions données à Lussy.

prédications et prières. Le pape leva 4,000 Confédérés à tout événement[1].

Le 20 mars 1562, le père Diamante, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, présenta les ambassadeurs suisses aux pères assemblés[2]. « Voici, dit-il, les représentans de ce peuple invincible et fidèle qui, tout voisin qu'il est des ennemis de la foi, n'a jamais voulu contracter avec les Moabites exécrables de profanes alliances. Il a jeté au vent les cendres de Zwingli, du plus odieux des hérétiques, pour montrer sa résolution de faire une guerre irréconciliable aux ennemis de l'Église. Qui sait si la Providence ne l'a point placé sur les confins de l'Italie pour en être le rempart? Ce peuple vous promet obéissance. Il sera docile à ce que vous aurez résolu. Il est prêt à vous soutenir de toutes ses forces. » Les pères répondirent par leurs applaudissemens. Lussy prit place auprès des ambassadeurs de Venise. Mais le concile de Trente n'était pas cette assemblée que saint Augustin représente « sans prétention, sans envie, prononçant dans l'humilité. » Les ambassadeurs des ducs de Florence et de Bavière disputèrent sa place au représentant des Cantons. Il fallut envoyer à Rome. Tout s'apaisa cependant par des complaisances mutuelles; les ambassades rivales siégèrent alternativement. Le concile poursuivit son œuvre au milieu de débats de plus d'un genre. Battue, tantôt par l'une et tantôt par l'autre des grandes puissances, la nacelle de saint Pierre fut plus d'une fois près de faire naufrage. L'Église romaine fut sur le point

[1] Ruchat. VII. — Paolo, VI, ch. 11.

[2] Paolo Sarpi. — Bullinger, II, 135, met le discours dans la bouche de Lussy. — Ruchat. — Vaterl. Samlung.

de se briser en églises particulières. Mais son bon génie la sauva [1]. La bataille de Dreux fut gagnée pour elle. Philippe II, les Guise, lui prêtèrent leur appui. Ferdinand se laissa persuader de la communauté d'intérêts de l'Église et des rois. Ainsi s'acheva, par la réconciliation des deux pouvoirs, et dans la paix de l'univers catholique, cette assemblée tenue dans l'orage. L'hérésie fut solennellement condamnée. Le dogme et la discipline furent fixés [2]. Il ne restait que de fonder des séminaires et d'élever les nouvelles générations dans la sévérité de la règle restaurée. Rome sortait rajeunie de l'épreuve. Les pères se quittèrent versant des larmes de surprise, de concorde et de joie [3].

C'est dans ces circonstances qu'Emmanuel Philibert continuait de demander à Berne la restitution de ses pays. La république avait encore à sa tête le conquérant de ces provinces. Bien que la barbe de Nægueli fût devenue blanche, il avait l'esprit jeune encore. Deux ans il avait été sans collègue, à la mort de J. J. de Watteville, avoyer pendant 26 ans, et qui joignait le cœur d'un prince à la simplicité des mœurs répu-

[1] Et son or. Les voix se comptaient par tête, non par nation comme à Constance et à Bâle. Or, les évêques italiens étaient salariés par le pape. Ils ne l'étaient pas seuls. Lussy recevait, outre les appointemens des Cantons, 200 écus d'or par mois; il n'avait pas voulu se contenter de moins. Le concile coûtait tous les mois au St. Siége 35,000 écus.

[2] Le 4 décembre 1563. — Les écrivains qui, comme Moehler, dans sa Symbolik, font du dogme de Trente celui dont les protestans se sont éloignés, sont dans l'erreur; ce dogme est né de la réaction contre la Réforme.

[3] La Suisse catholique ne reçut les décrets de Trente que sous la réserve, mentionnée plus haut, de ses droits, usages et libertés. *Recès du dimanche après les Trois Rois* 1564. Les archives des Cantons sont remplies de protestations contre tout autre sens donné à leur adhésion (quoad mores).

blicaines [1]. Personne qui voulût la première magistrature en des temps difficiles [2]. Les regards se portaient sur Jacques Steiguer, d'une famille originaire du Valais. Il avait une grande fortune, une âme plus grande encore [3]. Mais il existait entre le vieil avoyer et lui des animosités, qui tenaient de leur énergie à tous deux. La patrie leur en demanda le sacrifice; ils l'aimaient : Steiguer fut élu. Cependant on ne cessa point d'accompagner les deux chefs de l'état, lorsqu'ils allaient ensemble au temple ou au conseil : on savait combien leur colère était prompte à s'enflammer. Dans le sénat même ils avaient plus d'une fois levé la main l'un sur l'autre. Steiguer ne pouvait vaincre le ressentiment profond du vieillard. Il finit par prendre la résolution de mourir de sa main, ou de lui arracher sa haine du cœur. A peu de distance de Berne, au sortir d'une forêt de sapin, sur une colline que l'Aar baigne d'un de ses contours, s'élève le château de Bremgarten. Nægueli l'habitait avec sa fille Madelaine, d'une grande beauté. Un matin, la jeune fille arrangeait d'une main ses cheveux, dans la cour du château, et de l'autre elle jetait la pâture à la volaille, lorsque Steiguer entre soudain. A la vue de l'ennemi de son père, elle veut fuir; le héros la retient, en l'entourant d'une chaîne de

[1] Le 26 mars 1560. — « Il est vendu à l'Empereur, que servent ses deux fils. » *Bellièvre.* — « Il est sage, grand, simple et sévère. » *Farel.* — *Stettler.*

[2] Weingarten déclara qu'il quitterait sa patrie plutôt que d'accepter la première magistrature. *Pâques*, 1562.

[3] Sire d'Oron, Rolle, Mont, Rosey, Bierre, Begnins, Cuarnens, Sepey, Mollens, Allaman, Munziguen et Wichtracht. Ses richesses étaient grandes, sa vie simple. Son luxe était d'avoir une coupe d'argent. Il s'était formé de bonne heure dans les cours de France et de Savoie. *Schw. Museum*, 1794. — *Haller et Musslin, Chronik.* — *Leu.*

diamans et d'or. Il était à ses pieds quand Nægueli, l'épée nue à la main, se précipite sur lui en s'écriant : « Que cherches-tu, malheureux? — La mort, si tu es irréconciliable; ton amitié et la main de ta fille, si tu as un cœur. » Le vieillard fut vaincu. L'épée tomba de sa main. Il se jeta dans les bras de Steiguer, et lui donna sa fille en gage d'une amitié qui dura jusqu'à leur mort[1]. Les noces des deux époux furent une fête nationale, à laquelle la seigneurie et le clergé prirent part le premier jour; le second, les parens des deux familles; le troisième, l'ambassadeur de France et les députés des Cantons; le quatrième, les bourgeois[2].

Le courage des anciens jours s'alliait chez les deux avoyers à la prudence, qui discerne les temps. Ils savaient, qu'entourée d'ennemis cachés et d'alliés jaloux, Berne ne pouvait compter que sur elle-même. Non-seulement l'ambassadeur d'Emmanuel Philibert, qui réunissait les pouvoirs de l'Empereur et du roi d'Espagne à ceux qu'il tenait de son maître[3], avait semé la dé-

[1] Madelaine, née en 1550, fut l'épouse de trois avoyers : de Steiguer, de J. de Watteville (1582) et d'Albert Manuel (1605). Elle eut de Steiguer huit enfans, et neuf de Watteville. Sur ses vieux jours, elle comptait le nombre de ses enfans et de ses petits-enfans : elle en avait 97; 37 étaient morts, 60 vivaient encore. Il est peu de familles patriciennes de Berne qui n'aient de son sang dans les veines. Son portrait, dans la bibliothèque de Berne, est celui d'une matrone belle et imposante. Nægueli mourut en 1579, âgé de 88 ans, après avoir été 40 ans à la tête de la république. Il venait d'expirer quand tomba un pan du mur de son château de Bremgarten avec le roc qui le soutenait. *Haller*. Steiguer ne lui survécut que 2 ans.

[2] Juillet, 1569. L'histoire de la sage Esther et du roi Assuérus, fut, en cette occasion, représentée avec grande pompe. — Leu. — Vaterlandische Samlung. *Steiguer et Nægueli, poëme*. — Zurchersche Neujahrsblætter.

[3] Basso se présente comme envoyé d'Espagne, Baden, 4 juin 1559.

fiance à Fribourg et dans le Valais[1]; il avait su faire intervenir tous les cantons dans sa cause[2]. Dans Berne même, deux partis étaient aux prises. L'un, rejetant tout accommodement, voulait que l'on maintînt par les armes ce que les armes avaient acquis. « L'occasion de s'agrandir par une guerre légitime s'offre rarement, disait-il; ne pas la saisir, quand elle se présente, est folie; ne pas conserver les fruits de la victoire, serait une impardonnable lâcheté. Certes si nos pères s'étaient laissé contraindre par menaces à restituer leurs conquêtes, nous verrions encore du haut de nos murailles les limites de nos terres; mais leurs annales ne fournissent pas d'exemple d'un pareil oubli d'eux-mêmes. Plutôt que de rendre Laupen à Fribourg, ils préférèrent combattre toute la noblesse de

de l'Empereur (Augsbourg, 23 avril) et de Savoie, diète de décembre 1559. De la Croix lui est adjoint. Parmi les nombreux agens du duc on remarque encore le comte de Viry, Gruyères, abbé de Fily, les sires de Châtel, de Forclens, des Clées, de Ramoni (?) de Challes, et surtout le comte de Chalant, seigneur de Valengin, et le sire du Bochet. — *Arch. Laus.*, 1560. — V. Saluces, histoire militaire du Piémont, I, 138. —Denina, Italia occidentale.—Protestation de Berne. Recès du 9 mai.— Un ministre de Genève, le confident de Bèze et de Coligny, était gagné par de Champagny, l'un des Granvelle. Le secrétaire de l'électeur palatin était acheté. L'Espagne était partout. *Mém. de Granvelle.*

[1] Fribourg et Berne furent près d'en venir aux mains. *Deutsche Missiven. Muslin. Stettler mss.*, 1561.

[2] Cham et le landammann de Schwyz vinrent souvent à Berne supplier la seigneurie d'abandonner le différend au jugement des Cantons. — Des conférences eurent lieu sans résultat à Neuchâtel et à Bâle, sous la médiation des Confédérés. Les députés conjuraient Berne de ne point jeter la patrie dans des guerres pareilles à celles dont la France était le sanglant théâtre. Le duc suppliait l'Empereur de ne pas permettre que l'orgueil des Suisses l'emportât sur sa gloire (res imperii helveticâ superbiâ subjacere). — On croyait déjà les Espagnols en Savoie. *Deutsche Missiven.*

l'Helvétie. Plutôt que de restituer les fertiles plaines de l'Argovie à l'Empereur, ils attendirent les effets de sa colère. Nos pères savaient mettre leur fortune à la pointe de leur épée. Mais il y a plus. N'avons-nous pas fait serment de défendre nos sujets, de secourir nos alliés, de maintenir la religion? Quel peuple oserait se donner à nous, quelle nation voudrait notre alliance, qui croirait à notre religion, lorsque nous aurions sacrifié tout ce que les hommes regardent comme sacré! L'honneur comme la politique nous commandent d'être inébranlables. Il n'est pas de plaie que le temps ne cicatrise; le duc finira par s'accoutumer à voir les rives du Léman fleurir sous nos lois. »

Les deux avoyers répondirent : « Nous ne vous cédons pas en amour pour Berne et pour sa gloire; mais il est des jours où l'on court risque de tout perdre en voulant tout retenir. Ouvrez les yeux : autant d'ennemis que de puissances. Les cantons catholiques nous ont assez appris leur affection. N'excitent-ils pas le Valais contre nous? Le landammann du Hassli[1] ne vient-il pas de nous dire leurs efforts pour porter l'Oberland à s'ériger en canton? De leur côté, les villes nous engagent à abandonner une partie de nos conquêtes pour conserver le reste; nous croyons dangereux de jeter au vent les conseils d'amis du secours desquels on a besoin. Nous ne pouvons nous reposer que sur la fidélité de nos sujets : encore celle de nos nouveaux pays n'a-t-elle pas eu le temps de prendre des racines profondes, et celle de nos milices allemandes ne les empêche-t-elle pas de se lasser promptement. Il vous souvient de 1536. Mieux vaut, en ces circonstances,

[1] Nicolas Jæggi. *Stettler*.

nous assurer par un traité la possession de la plus belle partie de nós provinces, de celle sur laquelle seule reposent nos droits, que de nous exposer à les perdre toutes. Notre honneur ne sera pas compromis plus que ne l'a été celui du roi de France pour avoir restitué bien plus que nous ne ferons. Point de traité qui ne garantisse à Genève son indépendance et aux provinces en litige leur religion. »

La prudence finit par l'emporter[1]. Berne consentit à rendre la partie méridionale du lac. Mais les Confédérés ne se départirent point de ce qu'ils avaient exigé d'elle. Alors, tout entière, elle s'écria : « Plutôt courir toutes les chances que de subir une loi si dure ! » et, toute une année, elle repoussa les députations qui vinrent successivement la presser de faiblir. Sa fermeté contraignit le duc à faire de nouvelles propositions : il se contentait de Gex et du Chablais. Berne céda, dans l'espoir, dit-elle, que les Confédérés comprendraient dans les alliances les peuples restés ses sujets. Les préliminaires furent signés à Nyon, et le traité le fut à Lausanne, le 30 octobre 1564. Le milieu du lac fut donné pour limite aux deux États. Les parties s'engagèrent à n'aliéner à aucun prince les terres qui leur étaient reconnues. Elles se promirent de n'élever à une lieue des frontières aucune forteresse. Les droits des nobles, des villes et des communautés leur

[1] Le sénat voulait un arrangement; en grand conseil, seize voix seulement votèrent d'abord dans ce sens. Les chansons pleuvaient sur les *pacifiques*. On finit par se rapprocher. Les communes se prononcèrent pour un accommodement. *Manuels du Conseil,* 262 *à* 265. — *Haller et Muslin.* — *Bern an Stadt und Land,* 5 *juin* 1564, — Le 18 juillet, 146 voix contre 49 acceptèrent la paix. -- Le chancelier Cyro était fort contre la restitution. *Mss. Thormann.*

furent assurés[1]. Les provinces restituées devaient être maintenues dans la religion évangélique. Le duc eût voulu que ce dernier article demeurât secret[2]; mais plus il souffrait de l'engagement qu'il se voyait obligé de prendre, plus il importait à Berne de le publier[3]. Le traité fut mis sous la garantie des rois d'Espagne et de France[4].

Restaient Genève, Fribourg, le Valais. Les Valaisans achetèrent la conservation de Monthey au prix d'Evian et de la vallée d'Abondance[5]. Fribourg sut conserver la partie du Pays-de-Vaud qu'elle avait conquise, et ne tarda pas à entrer dans l'alliance des cantons catholiques avec Emmanuel Philibert. Genève demeura l'alliée de Berne[6]. Leurs Excellences ne consentirent pas à renouer avec le duc de Savoie les

[1] Cet article avait un sens territorial; il en prit un politique en 1798.

[2] Arch. Turin. *Negozz. co Suizzeri Mazzo I bis. II.* — *Traités, paquet* 6.

[3] Instructions du duc à ses ambass. Mémoires divers. Procès-verbal fait devant les arbitres. Registres des Conférences de Neufchâtel, Bâle, Nyon, Lausanne. *Arch. de Turin.* — Instructionenbuch. Deutsche Missiven. Manuels des Conseils. *Arch. bern.* — Lauffer. — Tcharner, II, 135. — Stettler.— Guichenon : « Les Bernois s'étant opiniâtrés à garder le P.-de-Vaud, S. A. aima mieux attendre une occasion favorable pour le ravoir que d'entrer en guerre. » — Documens de M. de Grenu, p. 227. — Traités publics de la maison de Savoie, I, 51.

[4] Charles IX signa le 26 avril 1565, à Bordeaux; Philippe à Ségovie, le 22 août suivant. La France, qui négociait une alliance avec Berne, voulait lui faire acheter sa signature. De là le retard.

[5] En 1569. Le traité de 1528 fut renouvelé. Le duc promit 700 fl. annuellement, au lieu de 200. Le passage d'Aost dans le Chablais lui fut accordé. Les Valaisans, en cas de guerre, devaient donner 7 enseignes, le duc autant et 6 escadrons. *Arch. Turin; Traités avec les Valaisans.*

[6] Libre à Emmanuel Philibert de faire juger « si elle avait pu contracter alliance avec Berne. »

anciens rapports qu'il n'eût, par un mode de vivre[1], promis de laisser pendant vingt-trois ans cette ville en paix. Alors l'alliance de Berne avec la Savoie fut renouvelée[2]. L'on se promit bon secours, soit contre l'agression étrangère, soit contre des sujets rebelles. Le cas de religion fut seul excepté. Le traité devait durer vingt ans. Berne crut, en le signant, avoir assuré sa domination sur le Pays-de-Vaud, comme par l'alliance héréditaire avec la maison d'Autriche elle s'était mise en possession paisible de l'Argovie.

IV. Le pouvoir devant lequel elle venait de reculer se faisait sentir dans toute la chaîne des Alpes. Il empruntait sa force de l'étroite union de Philippe II, du Saint-Siége et d'Emmanuel Philibert. Philippe II, par ses relations avec Rome et par l'abaissement auquel la guerre civile avait réduit la France, s'était élevé à un point que n'avait pas atteint son père dans les jours de sa gloire. Ses flottes couvraient les mers. Ses armées étaient commandées par des généraux tels qu'Albe, Don Juan et Farnèse. Les fils de sa politique embrassaient l'univers. Depuis que de grands empires s'étaient formés, les relations des cabinets s'étaient régularisées; les ambassades étaient devenues permanentes; l'or et les agens étrangers se répandaient en

[1] Genève refusa de donner au duc un signe apparent de souveraineté, comme eût été l'envoi, chaque année, d'un oiseau, d'un chien et d'un gant. *Fragmens sur Berne.* Elle s'engagea à ne s'unir à aucun prince.

[2] Le 5 mai 1570. La remise des bailliages restitués se fit en présence des commissaires fédéraux Pfiffer, Reding, Schouler et Kroug. « Le deuil fut grand; car la génération, durant 31 ans, était devenue suisse. Steiguer et de Mullinen ne purent contenir leurs plaintes. » — Si les Cantons l'eussent voulu, Gex et le Chablais feraient, à cette heure, partie de la Confédération.

tout lieu. Il se faisait dans l'ombre une guerre secrète, ignorée des peuples, souvent de plus de portée que n'étaient les coups donnés sur les champs de bataille. La Suisse n'était pas le moindre théâtre de ces sourdes intrigues. Les envoyés nombreux de Rome, du gouverneur de Milan, et du duc de Savoie, y poursuivaient un même but : celui de séparer les états catholiques des villes réformées, de les lier fortement entre eux et de ramener la Suisse entière dans l'unité de la foi. Chaque année quelque pas. Le Valais, après de longues agitations, renouvela son alliance avec les Cantons catholiques, pour le maintien de la religion[1]. Lussy fut appelé à Rome, pour y conclure une alliance avec le Saint-Siége dans le même but. A son retour, un grand échafaud fut dressé devant l'hôtel de ville, à Lucerne. Le peuple se pressa tout autour, par un temps orageux[2]. On lut : « A la gloire de Dieu, de la Vierge et de l'armée céleste, pour maintenir à flot la nacelle de saint Pierre et faire observer les décrets du concile de Trente, les cinq Cantons défenseurs des libertés de l'Église promettent au pape 4 à 6,000 hommes. Le souverain pontife s'engage, en cas de guerre de religion, à donner aux Confédérés 20,000 écus, 1,000 arquebusiers, et à les secourir de toutes ses forces s'il le faut. » Les Cantons avaient espéré, comme récompense, l'érection d'un évêché national; ils ne l'obtinrent pas[3]. Voyant leur zèle, l'Espagne

[1] A Lucerne, 1565. *Leu. Hottinger*, 893. *Gallia christiana, III*, 1001. Berne en fut avisée par d'Orbais. *Welsche Missiven.*

[2] Le 3 septembre 1565. « Ut navicula Petri fidesque eò commodiùs conservetur et sanctiones concilii Tridentini sacrosancti ad effectum tandem producentur. » Fasbind, 404. — Leu. — Valdkirch, II, 415.

[3] La Suisse catholique se fût donné un chef; la religion faisait ou-

crut pouvoir les porter à comprendre Milan parmi les pays que l'alliance héréditaire les appelait à couvrir. Elle crut même qu'ils allaient s'engager à interpréter le mot *fidèle égard*, contenu dans cette alliance, dans le sens d'une défense par les armes; mais leur dévouement n'alla pas jusqu'à obtempérer à ses demandes [1].

En présence de ces progrès des puissances du midi, la France n'était pas oisive. Ses dissensions intestines lui rendaient des secours plus nécessaires que jamais, et la bataille de Dreux lui avait appris la force que les Suisses prêtaient à ses armées. Aussi la reine-mère avait-elle envoyé le maréchal de Vielleville et l'évêque de Limoges [2] réunir leurs efforts à ceux de l'abbé d'Orbais, ambassadeur ordinaire, pour obtenir le renouvellement du traité de Soleure, qui finissait cinq ans après la mort de Henri II. L'influence acquise par l'Espagne dans les cinq Cantons porta ces envoyés à chercher leur point d'appui dans la plaine, sans toutefois négliger les Alpes : la gloire de la France voulait qu'elle eût tout le corps helvétique pour allié [3]. Ils se

blier la liberté. On nommait Joachim d'Einsiedlen. Mais il eût fallu dépouiller Marc Sittich d'Hohenems, beau-frère du pape, qui venait de le nommer évêque de Constance. Leu, *Altemps. Constanz.* Merke Chronik des Bisthums Constanz. — Helvetia, VIII, 53. — Hottinger, 861. Voyez notre histoire de Hottinger, page 437.

[1] Stettler. — Lauffer, X, 191.

[2] Sébastien de l'Aubespine.

[3] « Il faut ménager les grands Cantons particulièrement, n'être jamais en débat avec eux pour choses importantes, rejeter les accidens sur les particuliers. Bien qu'il y ait peine capitale contre le service mercenaire, ils donnent de nombreux soldats. A la roideur de Berne, il faut opposer la roideur... Les petits Cantons ruinent la France, sans grand profit. Le pape y peut plus avec 10 que le roi avec 100 écus. » *Mémoire des Ligues par l'abbé de St.-Laurent.*

rendirent de contrée en contrée, semant l'or et les promesses [1]. Ils payèrent une partie des dettes de la cour; mais ils multiplièrent surtout les gratifications à des magistrats influens. A Zurich, leurs peines furent perdues [2]. Ils en prirent d'autant plus pour gagner Berne. Condé, Coligny, Calvin les appuyèrent. Les jeunes patriciens se montrèrent impatiens de rentrer dans la carrière des armes. On espérait de voir la reine comprendre le Pays-de-Vaud dans le traité : Berne laissa échapper une réponse favorable [3]. Mais elle ne l'eut pas plus tôt fait qu'un murmure de mécontentement se répandit dans la bourgeoisie et dans les campagnes. Un pasteur, d'une éloquence naturelle, Jean Wéber, rappela les engagemens que la république avait pris envers Dieu; il invoqua les exemples qui, dans ce siècle, avaient le plus de force : il montra par l'ancien Testament que les princes et les peuples avaient toujours été punis lorsqu'ils s'étaient alliés avec les méchans. Leurs Excellences se virent obligées de soumettre au peuple ce qu'elles venaient de résoudre. Les communes, pour la plupart, dirent les bénédictions dont le Ciel les avait comblées depuis l'abolition des services mercenaires. Elles prièrent la seigneurie de persévérer dans cette voie [4]. Zurich et Berne exceptés, tous les Can-

[1] Ils arrivent à Fribourg le 10 août 1564. — D'Alt. IX, 234. — Stettler. — Recès de Baden, août et octobre 1564.

[2] Miscell. Tigurina, II, 80. — Les Vies de Bullinger. — Leu.

[3] En réservant le rappel des troupes si le roi persécutait la religion.

[4] Stettler. — Haller und Muslin. — Instructionenbuch. — Welsche Missiven. — Manuel, 365, 366. — Bern an Stadt und Land, 8 janvier 1566. — Contre toute alliance se prononcèrent Thoun, Interlaken, Hasli, Spietz, Berthoud, Trachselvald, Gesnay.— Correspondance d'Orbais avec la cour.

tons renouvelèrent à Fribourg, le 7 décembre 1564, l'alliance française[1].

Restait la Rhétie, où les agens du roi rencontrèrent une vive résistance. Dans ces monts, comme en Suisse, les protestans étaient les alliés naturels de la France, parce que les catholiques étaient ceux de Rome et de Milan. Or une lutte opiniâtre y était engagée entre les deux communions[2]. Pie IV, qui avait été prêtre à Sondrio, veillait sur la Valteline avec une attention soutenue[3]. Il avait envoyé à Coire un Milanais, Bernardin Plantius[4], demander l'expulsion des Réformés de la Valteline, la suppression de l'imprimerie protestante de Poschiavo et la permission pour les Jésuites de recevoir des novices[5]. L'envoyé de l'Empereur, Ricci, avait l'ordre d'appuyer l'agent du Saint-Siége. Ils convoquèrent à leurs frais une diète; elle rejeta toutes leurs demandes. Les Jésuites furent expulsés. Des cures, devenues vacantes, furent conférées à des ministres. La prévôté de Sainte-Ursule, à Téglio, fut donnée aux Guicciardi, pour être employée au nouveau culte. La colère de Rome, celle de Milan, furent pro-

[1] Bâle signa, à la condition que le roi observerait les Édits sur la religion. Elle avait reçu 6,000 écus d'or. Glaris demanda que les chefs ne fussent pas toujours choisis dans la même famille, et que les pensions fussent partagées également à jeunes et vieux.

[2] Efforts tentés par les protestans de séculariser l'évêché. Mais les Salis et les Planta, dont l'ambition se disputait le siége de Coire, se réunirent pour empêcher sa ruine. *Mislungener Versuch das Hochstift Chur zu secularisiren, von F. Meyer; im Schw.'Museo,* 1838.

[3] Cantù, storia di Como, II. — Tchokke's Geschichte von Rhetien. — A Porta.

[4] Prévôt du couvent de Ste-Marie della Scala. Les Ligues s'assemblèrent en octobre 1561, à Ilantz. — Eichhorn, 161.

[5] Tschoudi, alors bailli à Sargans, et les cinq Cantons appuyèrent fortement l'envoyé du pape.

fondes. L'inquisition, dans son ressentiment, fit arrêter des religionnaires fugitifs jusque dans la Valteline et les fit mourir dans les flammes. Ce fut en ces circonstances que Catherine de Médicis envoya proposer aux trois Ligues un renouvellement d'alliance.

Bellièvre et Anguisola, l'un ambassadeur de l'Espagne, l'autre de la France, se rendirent de commune en commune, marchandant les voix. L'Espagne se vantait d'avoir versé 30,000 écus; Bellièvre en donna davantage [1]. La haine leur mit l'épée à la main jusque dans le palais de l'Évêque. De leurs cœurs, elle passa dans ceux des montagnards. Le poids de chaînes d'or est plus difficile à soulever que celui de chaînes de fer; du moins le peuple, qui avait triomphé des anciens tyrans, ne sut-il pas vaincre l'avarice et l'ambition. Il tomba dans une agitation extrême [2]. Vainement un sage, Hartmann de Hartmanis, essaya-t-il de montrer que l'alliance de la monarchie avec la république est la mort de celle-ci. Ses paroles ne furent écoutées qu'après que la majorité des communes se fut prononcée pour le renouvellement de l'alliance française [3]. Alors la colère emprunta le langage du patriotisme, et les partisans de l'Espagne, ayant eu le dessous,

[1] La France versait 12,791 l. en pensions annuelles et régulières dans la Rhétie. *Los estipendiados de Francia,* 1560 (*Arch. de Simancas*). « Leur façon est de faire grosses demandes avec menaces; et ne se parle que de faire trancher la tête à tous les pensionnaires; c'est pourquoi ils persuadent au peuple de demander pension aussi pour lui fermer la bouche. Je m'efforce de gagner trois ou quatre grosses communes, des plus coutumières de mettre sédition au pays. » *Bellièvre, 4 janvier* 1564.

[2] Tous les jours, surtout ceux de foire, on craignait de voir le peuple des montagnes se jeter sur Coire, l'Edimburgh de ces Highland.

[3] A Davos, janvier 1565.

se jetèrent dans les rangs de ceux qui ne voulaient d'alliance d'aucune sorte.

Anguisola quitta la Rhétie, la menace à la bouche. « Bientôt, dit-il, le monarque des Espagnes vous fera rendre compte des sommes qu'il a répandues parmi vous. »—« Nommez ceux qui les ont reçues, lui repartirent les Français, prenant l'accent de la commisération; on leur fera rendre jusqu'au dernier sou. » L'Espagnol ne songea qu'à la vengeance. Par son ordre, Jean Cativot et Johannut Thoenet se rendirent chez les hommes irritables de l'Engadine et dirent de village en village : « On sait maintenant que l'alliance est l'œuvre de Bellièvre et non celle du peuple. Des députés ont voté contre leur mandat. Les traîtres nous ont vendus à la France. Ils ont livré jusqu'à l'enfant dans le ventre de sa mère. Voilà qu'ils nous ont donné pour ennemis l'Autriche et Milan, qui nous nourrissent. Mais déjà plusieurs communes se lèvent. L'indépendance avant toutes choses! » A ces discours, Ardez prit les armes; Guarda, Lawin suivirent son exemple; les menaces entraînèrent Suss. Des messagers se répandirent dans les deux Engadines et dans la Brégaille, en disant : « Le peuple a de grands crimes à punir. » Les enseignes agitèrent leurs plis menaçans. Alors même deux rivaux se disputaient le siége de Coire, vacant par la mort de Thomas Planta. Pour la troisième fois Barthélemi de Salis avait été porté par sa famille et par la France; le savant Béat A Porta l'avait été par les Impériaux. Le dernier venait d'être élu par le chapitre; mais son compétiteur l'avait contraint à se cacher et s'était emparé de la mitre par la force[1]. Les communes

[1] Non sans grands ravages. « Pension des trois Ligues pour respect

soulevées commencèrent par brûler, à Rémus, le manoir épiscopal de Vrauncatobel. Puis s'étant assemblées dans la haute Engadine, entre Zouz [1] et Maduleïn, elles nommèrent un tribunal exécuteur de leurs vengeances. Aux inimitiés du moment se joignirent d'anciennes haines de famille. On voit, dans Zouz, une tour antique, nommée Planta; on la dit romaine. Elle passe pour le berceau de la famille de ce nom, qui possédait dans les vallées de l'Inn beaucoup de droits souverains. La haute Engadine devait toujours choisir parmi les Planta le landammann du pays ou son lieutenant. Mais depuis que les Salis s'étaient répandus dans les hautes vallées, les deux clans se rencontraient en tous lieux comme rivaux et comme ennemis. Leurs haines s'étaient surtout montrées depuis qu'avait commencé le service mercenaire. Les Salis s'étaient pour la plupart donnés à la Réforme et à la France; les Planta s'étaient en grand nombre jetés dans les rangs opposés. Dans ce tumulte, ils portèrent, sans se montrer, les regards sur leurs adversaires. Une troupe armée courut saisir, à Chiavenna, le colonel Rodolphe de Salis, accusé d'avoir promis des troupes à Venise et reçu beaucoup d'or. Aucune preuve. La torture ne lui arracha aucun aveu. Il n'en fut pas moins déclaré coupable. Frédéric de Salis Samada passait pour le chef du parti français; il s'enfuit. Tous les hommes dont la voix, comme la sienne, s'était élevée en faveur de l'al-

de la consommation de l'évêché : vin, chair, bétail, blé, argenterie, draps, etc. » *Biblioth. royale, Sillery*, 216 *à* 218.— « Point de bonne foi. Ils ne veulent que jouer leur papat, et laisser payer la façon des vignes à ceux qui viendront après eux. » — Hottinger, 892. — Eichhorn, 162. Les deux compétiteurs furent réduits à la misère.

[1] Tutium, en latin.

liance du roi, furent condamnés à de fortes amendes. Gaspar Campell ne fut point épargné. Le vieillard de quatre-vingts ans, jouant le rôle de Méthusalem dans la pièce « les dix âges du monde, » s'était exprimé comme Voyant, et avait donné pour dernier avis à sa patrie d'éviter l'alliance espagnole. La multitude lui avait alors répondu par des applaudissemens. Les insurgés ne se séparèrent qu'après avoir dépouillé les plus riches foyers des viandes salées qui en étaient l'ornement : aussi l'expédition fut-elle nommée « la guerre aux lards[1]. »

Deux partis avaient successivement pris le nom du peuple. Lorsque tous deux se furent décrédités par leurs excès, la patrie, à son tour, put faire entendre sa voix. Les trois Ligues se levèrent, et, ayant reçu des Confédérés l'assurance de leur appui[2], elles cassèrent les sentences prononcées par le tribunal de Zouz. Les communes de l'Engadine furent condamnées à relever le château de Vrauncatobel et à restituer la grande partie des amendes qu'elles avaient perçues. Béat A Porta fut placé sur le siége épiscopal. Après avoir corrigé le passé, on songea à l'avenir. Bien que la corruption politique fût descendue de rang en rang, elle n'était pas arrivée au point que le peuple n'appelât encore la vénalité un crime. Il voulait sincèrement que le vice enrichi ne l'emportât pas sur le mérite et l'honnêteté. Il fit dans ce but un statut, semblable, jusque dans les termes, à ceux de l'ancienne Rome contre la brigue[3]. Quiconque serait convaincu d'avoir acquis sa

[1] Speckkrieg.

[2] Stettler. — Haller. — Tchokke. Les Confédérés songeaient à leur propre sûreté. La démocratie est contagieuse.

[3] Lex Julia, de ambitu : Sancimur ejus modi viros ad provincias re-

charge par l'intrigue était déclaré traître à la patrie et condamné à perdre les biens et l'honneur. Comme les ambitieux avaient coutume de faire préparer dans de grands vases les repas destinés à leur faire des créatures, le peuple nomma son ordonnance : « la loi contre les chaudières » (Kesselbrief)[1].

Telle était l'Helvétie en ces temps. Le génie de la vieille Confédération ne s'y montrait plus qu'à de grands intervalles. L'Église passait avant la patrie. L'on était catholique ou protestant avant d'être Confédéré. Deux grands drapeaux flottaient sur l'Europe et ralliaient tout sous leurs plis. Après avoir reculé longtemps, celui de la vieille foi se relevait. La France et l'Espagne se balançaient encore; mais de jour en jour croissait, avec l'ascendant du catholicisme, celui de la puissance qui vivait en lui. L'enthousiasme avait changé de camp. La conquête de quelques villages autour de Grandson et celle de la baronie de Sax furent, en Suisse, les dernières du Protestantisme[2]. Ses grands hommes mouraient et n'étaient pas remplacés. La peste même, qui sévit à cette époque, tout en frappant dans les deux partis, sembla se ranger du côté des ennemis de la Réforme, tant elle moissonna de ses hommes les plus distingués.

Les fièvres contagieuses recevaient toutes, au

gendas accedere qui non ambitu, vel pretio, etc.— Statut of the bribery, du parlement anglais.

[1] Campell, II, 69.—Graubundten gesetze, mit kursen Anmerkungen, 1767. — Tchokke.

[2] Bonvillars entr'autres. Déjà dans la Rhétie il y avait recul sur quelques points. Tarasp revenait au catholicisme. *Eichhorn. Ruchat. Conserv. suisse, XII*, 70; *Hist. des barons de Hohensax.* Les réformateurs de la baronie furent Ulrich et sa femme Regina de Hohenzollern.

XVI[e] siècle, le nom de peste[1]. Félix Plater, qui nous a laissé l'histoire de celles auxquelles il avait survécu, nous apprend qu'il vit sept fois Bâle visitée, et que telle mortalité dura quatre ans. Il avait passé en temps de peste vingt ans de sa vie. Mais celle qui, l'an 1564 et les années suivantes, ravagea la Suisse avec l'Europe, montra une fureur extraordinaire. Les hommes tombaient comme les feuilles en automne. On eût dit que la terre n'était plus la mère, mais le tombeau des populations. Les montagnes les plus hautes ne furent pas plus épargnées que les plaines. On succombait sur le Spluguen comme à Chiavenna. La maladie poursuivait ses victimes dans les retraites les plus cachées. A Coire elle emporta dans une année quatorze cents personnes, parmi lesquelles étaient la plupart des hommes instruits de la Rhétie. Atteint dans l'accomplissement des devoirs auxquels il avait consacré ses jours, Fabrice[2], le digne pasteur, recueillit un reste de forces pour prendre congé de Bullinguer. « Je vais, lui écrivit-il d'une main tremblante, paraître devant Christ, que j'ai servi loyalement; heureux, si je ne laissais cet État sur le bord d'un abyme! » En plus d'un lieu, la cène, repas de consolation[3], fut prise en

[1] La pomme de terre ne défendait pas le pauvre contre la famine, ni les routes ne rapprochaient les contrées fertiles de celles que le fléau avait visitées. Tous les jours, quelque nouveau don du ciel ou quelque victoire remportée sur la nature par l'intelligence.

[2] Schmidt était son nom. Je dois à un homme que je pleure en écrivant ces lignes, à mon ami Ferdinand Meyer, les lettres, témoins de la vertu de Schmidt et de l'ingratitude de plusieurs. Pas un de ceux à qui sa porte hospitalière avait été ouverte en tout temps, qui lui ait donné, en ces momens, la moindre preuve d'intérêt.

[3] Entr'autres à Chiavenna. « Affecti fuimus maximâ consolatione. » *Zanchius*, 28 *avril* 1564.

plein air; on buvait du même vin, chacun dans le vase qu'il avait apporté. Dans l'Appenzell, on creusait de vastes fosses pour y jeter la foule des cadavres. Le seul bourg de Hérisau perdit trois mille trois cents habitans[1]. Le Toggenbourg fut presque changé en un désert[2]. A Lucerne, on jeta jusqu'à quatre-vingt-huit personnes dans une même tombe. La cloche sonnait la mort d'un homme sans qu'on demandât plus pour qui, tant les chagrins les plus violens étaient devenus un mal ordinaire[3]. Tandis qu'en maint endroit l'on avait à peine la force de gémir, des bergers, dans le cœur des Alpes, allèrent en habits de fête au devant du fléau, comme pour le désarmer par leur gaieté. « Allons, dirent les jeunes hommes du Hassli, visiter nos amis du Val de la Kander; » et tous, ayant pris leurs armes, ils se rendirent, sans y être attendus, à Froutiguen, sûrs d'être accueillis en frères. Service divin, banquet, exercices gymnastiques, bal, la fête fut complète. Quelques mois après, les jeunes hommes de Froutiguen rendirent cette visite à leurs frères du Hassli. Glowi Stoller, qui nous a conservé dans cent couplets le récit de ces deux fêtes, nous apprend que le pasteur de Meyringen se distingua par son adresse à lancer le grand disque de pierre[4]. Dans les villes réformées la pensée prit un autre cours. Le nombre des services religieux fut accru[5]. Ordre de les fréquenter. A Berne, l'église de la Nydeck fut construite des dé-

[1] Valser, 489. — Tschudi, 494.

[2] Hottinger, 888.

[3] Lucerner Chronik von Balthazar; mss.

[4] Le Geschichtforscher, VII, 42, renferme le récit d'une visite semblable. Comparez J. Muller, II, 447.

[5] Il se faisait jusqu'à trois services dans l'après-midi.

bris du château des Zæringuen, afin que les temples pussent contenir la foule qui s'y jetait. La discipline s'arma d'une sévérité nouvelle[1]. Plusieurs magistrats s'étant enfuis à la campagne, furent exclus des conseils comme ayant montré qu'ils préféraient leurs jours à leur patrie[2]. Telle famille florissante fut, sur les bords du Léman, fauchée en vingt-quatre heures[3]. Le nombre des morts fut de quarante mille dans le canton de Berne. Trois mille personnes succombèrent en un an dans la ville de Fribourg[4], quatre mille dans celle de Bâle[5]. A Zurich la peste franchit toutes les portes. Bibliander en mourut dans la force de l'âge. On raconte que, successeur de Zwingli dans la chaire de théologie, et l'héritier de son humeur guerrière, il avait appelé Martyr, son collègue, en duel, parce qu'ils s'étaient pris de querelle sur la question de la prédestination. Bibliander s'était rendu sur le pré, armé d'une

[1] Perrin, convaincu d'avoir blasphémé, fut condamné à faire amende honorable dans la cathédrale de Lausanne, puis à être banni. — Ainsi du meunier Schlegel, à Berne, qui avait prononcé, contre la vierge Marie, des paroles jugées impies. Plusieurs adultères, à Genève, subirent la peine de mort. *Ruchat, IX,* 133. — *Registres de Genève.*

[2] Stettler. — Muslin, 1565. — Partager, dans ces temps de deuil, les périls de ses concitoyens, fut jugé le premier devoir des chefs de l'État. Haller perdit six enfans et fut atteint lui-même ; dans sa chronique, il garde le silence sur ses propres douleurs. Muslin fut appelé de Thoun à venir le soulager.

[3] Manuel de Lausanne. — Stettler. La peste sévit surtout dans le mandement d'Aigle. — Stumpf, folio 729. — Mss. de Hermann, *B. Bern.*

[4] Anecdotes fribourgeoises. — Chronique fribourgeoise. Mss.

[5] Vurstisen, 644. — Plater. — 3,000 dans la campagne ; Ochs. — La peste choisit surtout, pour ses victimes, les jeunes hommes et les jeunes filles dans la fleur de l'âge. Elle enleva Dorothée Walkerin, qui avait été onze fois mariée, et Vibrandis Rosenblatt, successivement l'épouse de trois réformateurs : Œcolampade, Capiton et Bucer.

grande hallebarde. Le magistrat, n'estimant pas que l'arme fût celle qui convenait à l'Église, avait destitué le belliqueux théologien [1]. Conrad Gessner, le grand naturaliste, ayant rêvé qu'un aspic le mordait[2], jugea que la peste allait l'atteindre; soit que le tact du médecin l'avertît, soit que la superstition, sur laquelle il avait remporté plus de victoires qu'aucun homme de son siècle[3], prît plaisir à se venger de lui à sa dernière heure. Il ne se mit pas au lit, mais s'assit et travailla jusqu'à son dernier soupir. La main dans celle de Bullinguer, Gessner lui ouvrit une dernière fois son cœur. Leurs larmes coulèrent; ils échangèrent un adieu; moment de douleur et de paix : ils savaient que le ciel devait les réunir[4]. Bullinguer non plus n'avait pas été épargné. Le fléau l'avait frappé dans le combat. Rome, anabaptistes, rationalistes, querelle sacramentaire, déchiremens de la patrie, découragement des hommes les meilleurs qu'il avait peine à retenir à la tête de l'État, intrigues de la France, reproches amers des calvinistes qui l'accusaient de les abandonner inhumainement au fer des bourreaux, autant d'ennemis tous en bataille, tous en progrès, lorsque la peste entra dans sa maison. La douleur se répandit dans toute la ville.

[1] Conservateur suisse, V. 459.

[2] Epist. I, 35. Il avait 49 ans.

[3] Il était tombé une pluie de feu et de sang : il expliqua le phénomène. Ce fut lui qui fit cesser le charme qui rendait le Pilate le séjour solitaire et redouté du diable.

[4] « Je ne puis, de douleur, en écrire davantage. » *Bullinger.* — Les Gessner descendent de son oncle André, célèbre pour avoir reçu trente-six blessures à Cappel, et pour avoir vécu autant d'années dans les premières charges de la république. Leur nom, plus d'une fois illustré, ne l'a été par aucun plus que par notre Conrad. — *Miscell. Tigur.* I. 80. — *Hottinger,* 892. — *Vaterl. Slg.*

La foule entoura la demeure du pasteur, pour ne la plus quitter huit jours durant qu'il fut entre la vie et la mort. Il survécut, mais pour se voir privé de sa femme, de ses filles, de sa consolation, et pour ne faire plus que descendre, toujours en combattant, vers le tombeau [1].

A la même époque, s'éteignirent les trois lumières qui avaient répandu sur la Réforme française leur vive clarté : Calvin, Farel et Viret. Ils ne moururent pas de la peste. Calvin s'éteignit comme la flamme qu'une ardeur trop vive a consumée avant le temps. Son sommeil était devenu semblable à une veille par l'activité de sa pensée. « Voulez-vous, disait-il à qui lui parlait de repos, que le Seigneur me surprenne dans l'oisiveté ? » Peu à peu toutes les maladies semblaient s'être donné rendez-vous pour détruire son corps débile [2]. Il les combattait par l'abstinence : un léger repas lui suffisait toutes les vingt-quatre heures. Quand il sentit sa fin prochaine, il voulut se faire porter au sénat. Mais d'un commun accord les seigneurs de la ville se rendirent auprès de lui. Il les remercia de l'affection qu'ils lui avaient témoignée et de la patience avec laquelle ils avaient supporté ses emportemens. Il leur jura n'avoir point prêché à la légère, ni sans en être persuadé, la doctrine qu'ils avaient entendue de sa bouche. Après leur avoir rappelé les dé-

[1] « O miserum me qui semivivus tot funera sequi cogor. » *Misc. Tig. II, IV*. Ses travaux historiques sont de cette dernière époque de sa vie. — On compte encore parmi les victimes de la peste l'imprimeur Froschauer, Reugger, pasteur de Schaffhouse, Blaarer à Winterthour, dont la vie avait été un long exil. *Hottinger*, 889. Le grand sautier Valder fut frappé dans la salle du conseil. *Zurcher Neujahrsbaltt*, 1837, de Ferd. Meyer. — La coutume cessa que les femmes fissent convoi.

[2] « Asthme, fièvre, migraine, colique, goutte, pierre. » *Lettre à un médecin de Montpellier.*

livrances de Dieu, il les exhorta à le craindre et à ne craindre que lui. Puis il les entretint de leurs vices, comme les connaissant bien. Il conjura les plus avancés en âge de n'envier point aux jeunes hommes les grâces dont Dieu les avait ornés; les plus jeunes, de montrer dans leur conduite beaucoup de modestie; tous, de savoir se contenter de leur condition, en s'acquittant avec fidélité de leurs charges. Il pria pour Genève. Tous mirent successivement leur main dans la sienne et reçurent son adieu. Les pasteurs s'assemblèrent ensuite autour de son lit de mort. Il leur parla avec une simplicité pleine de puissance, leur rappela son arrivée à Genève, sa timidité naturelle, le ferme courage et les bénédictions qu'il avait reçus. Il finit par les conjurer de garder l'ordre de l'Église et de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour retenir le peuple dans le devoir [1]. Ils le quittèrent en versant des pleurs. Calvin reçut les jours suivans les étrangers que l'espoir de le voir encore avaient amenés à Genève, et, le 27 mai 1564[2], il s'endormit en Dieu[3]. Aucune pierre ne couvrit ses restes, aucune inscription : il l'avait prescrit[4]. Il laissait 225 écus (c'était sa fortune) à distribuer entre le collége, les pauvres et les enfans de son frère.

[1] « Sachant combien est grand le nombre des rebelles. »

[2] Le 24. *Bèze*. J. de Muller compare sa fin à celle des grands hommes de l'antiquité. Bossuet (H. des Variations) juge faiblesse de trouver quelque chose d'entraînant dans la mort de « telles gens. » Le clergé de Noyon rendit grâces aux saints par une procession solennelle. L'évêque d'Annecy, successeur de P. de la Baume, crut qu'il suffirait de quelques missionnaires pour convertir Genève; Borromée en fit envoyer sept. *Bèze, Vie de Calvin.* — *Hottinger*, 891.

[3] Dernières paroles de Calvin, recueillies par Pinault. — Bèze, Vie de Calvin. — Spon, I, 307, note E. — De Thou, XXXVI.

[4] Ainsi Moïse se dérobant à la superstition.

Son legs à Genève était la foi, l'instruction, des lois fortes, des citoyens nombreux, dévoués, et le souvenir de sa vertu. Il lui léguait son nom qui l'a gouvernée plusieurs siècles et l'illustrera toujours. La France réformée, le Palatinat, des églises nombreuses en Pologne et en Hongrie, l'Angleterre, l'Écosse et jusqu'à des provinces en Amérique avaient reçu de lui leur croyance et leurs lois. Ces terres éloignées par l'espace et par le langage obéissaient à un même esprit. Calvin les gouvernait par la simplicité de son culte, comme l'Église romaine la moitié du monde par la magnificence du sien. Les mœurs avaient pris la place des habitudes, la discipline celle de la hiérarchie. La langue, comme la vie, s'était disciplinée par le souffle de Calvin; elle avait pris une clarté, une chasteté, une précision, qui contrastaient avec l'abandon de ses premiers âges [1].

Farel et Viret ne survécurent pas longtemps à leur ami. Ils n'avaient eu tous trois qu'une pensée, qui de la bouche du dernier coulait comme le miel, de celle du second partait comme la foudre, et s'échappait en oracles de celle de Calvin. Jamais l'envie ne s'était glissée entre eux. Calvin craignait Farel comme on redoute sa conscience. Farel, dès que Calvin s'était fait connaître,

[1] « Il a enrichi la langue d'une foule de beaux traits; à la mienne volonté que c'eût été un meilleur sujet. » *Pasquier.* Tel est son latin, que l'on croirait parfois lire ou Cicéron ou Sénèque. *Etudes littéraires sur les écrivains français de la réformation. Calvin, par A. Sayous. Genève,* 1839, écrit plein de vérité et d'intérêt. Quelle distance de Bonnivard à Calvin! Comme celle des premiers âges de tous les peuples, la langue était synthétique et narrative; elle se plaisait aux inversions, à l'ellipse. Nouvelle vie, nouvelle allure; elle se ceint, se façonne aux déductions logiques, à l'analyse, à l'éloquence. Les patois s'émancipent. Calvin les rallie. Il est pour la langue ce qu'il est pour la religion.

s'était écrié comme le précurseur à la venue du Christ : « C'est à lui de croître, à moi d'être abaissé[1]. » Viret, par sa douceur, était leur lien à tous deux. Noble confédération, l'âme de cet âge ; esprits de paix, bien qu'en guerre continuelle, toujours unis, ils se suivirent de près dans la tombe. Farel mourut au retour d'un dernier voyage entrepris à pied, à l'âge de 76 ans, dans le but d'aller consoler ses frères de Metz[2]. Ce fut longtemps à Neuchâtel une sorte d'éloge que de dire : « Il en était ainsi du temps de notre bon père Farel. » On répondait au reproche qui lui était fait, de n'avoir pas eu toujours assez de déférence pour la seigneurie, que s'il ne se fût rien permis de contraire à la volonté de Messieurs, la ville n'eût point été réformée[3]. Viret se trouvait dans le Béarn, auprès de la mère de Henri IV, lorsqu'il rendit les restes d'une vie dévouée à ses convictions[4]. Il y avait plusieurs années que, sans cesser d'avoir les yeux tournés vers sa patrie, il

[1] Une fois que Farel avait donné conseil à Calvin, il en plaisante et le prie de le pardonner à son amitié (nostro condona amori). *Epistolæ, edit. Laus., p.* 211. — « Je ne pense pas, dit Calvin à ses deux amis (en leur dédiant son *Commentaire sur l'Epître de Tite*), qu'il y ait eu amis qui aient jamais vécu en si grande amitié en la conversation de ce monde que nous avons fait en notre ministère ; tant s'en faut qu'il y ait jamais eu entre nous apparence d'envie qu'il me semble que vous et moi soyons un. » — A la nouvelle de la mort de Calvin, Farel s'écria : « Que ne suis-je retiré en sa place, et que n'est-il ici servant les Églises du Seigneur, comme il faisait, courant plus promptement que personne, et surpassant, non-seulement les autres, mais soi-même. » Leur correspondance est un miroir du siècle en même temps que de leur âme.

[2] Le 13 septembre 1565. Ses restes furent déposés auprès du portail du temple.

[3] Registres de la Classe. — Le clergé de Neuchâtel à celui de Zurich, 22 juillet 1566.

[4] En 1571.

traînait d'église en église son corps affaibli par l'âge et par les combats. Théodore de Bèze [1] prit dans les églises réformées la place que les trois amis laissaient vacante. C'était Bèze qui avait reçu le dernier soupir de Calvin. Invité par les ministres de Genève à présider le Consistoire, il n'y consentit que pour un an : « Vous avez vu avec plaisir, dit-il, ce siége occupé pendant sa vie par un homme de dons extraordinaires; mais il sied maintenant que l'égalité soit rétablie et que tous les ans vous choisissiez un modérateur. » On disait à Genève et ailleurs, qu'on eût mieux aimé vivre avec Bèze en enfer qu'avec Calvin dans le ciel. Plein d'esprit et de grâce, poète, beau à voir, délicieux à entendre, le nouveau modérateur avait bien plus de flexibilité que n'en avait eu son maître. Aussi laissa-t-il se relâcher les liens de la discipline. Mais il ne céda ni à ses devanciers, ni aux hommes de la nouvelle génération, en zèle à châtier les papistes, les luthériens et l'hérésie. Sa mordante ironie s'allia à l'intolérance d'un nouvel âge; et, s'il ne rendit pas à ses adversaires la calomnie pour la calomnie, il leur paya du moins toutes leurs injures.

Plus la Réforme faisait de pas dans ces voies de violence, plus les sentimens naturels se soulevaient; plus les intelligences, plus la liberté proclamaient leurs droits. L'anabaptisme et le rationalisme, quels qu'aient été leurs égaremens, furent des protestations, l'un de la raison, l'autre du cœur, contre la scolas-

[1] « Le Mélanchton d'un autre Luther. » Rapprochement qui n'est juste qu'à moitié. Bèze est un fils qui jamais ne contredit son père spirituel, un homme de cour, un infatigable soldat. — Fayi Beza. — Schlosser's Leben von Beza. — Ses nombreux écrits, théologie, poésies, pamphlets. — Notes de Gautier dans Spon. — Registres de Genève.

tique nouvelle. Aussi les magistrats avaient-ils beau frapper; la branche, à peine retranchée, renaissait sous leurs coups. Ils exilaient les anabaptistes; ils les dépouillaient de leurs biens; ils les mettaient à mort; c'était peu : ils les punissaient dans leurs enfans, qui ne pouvaient hériter comme légitimes[1]. A tout prix, ils voulaient se laver du crime de protéger la dissidence. Cependant elle n'en augmentait pas moins tous les jours. Des riches en étaient secrètement. Un gentilhomme[2] avait vécu, près de Bâle, dans l'opulence et le renom de piété. Après sa mort, le bruit courut qu'il entretenait des relations avec l'enfer; qu'il parlait toutes les langues; que des chiens, des chats le servaient. On trouva chez lui les livres de l'anabaptiste flamand, David Georges[3], qui se donnait comme prophète, et annonçait un troisième règne de Dieu, dont il devait être le chef. Ses domestiques, mis à la torture, avouèrent qu'il était cet anabaptiste exécrable et qu'il leur avait prédit sa résurrection le troisième jour. C'en fut assez pour que son corps, trois ans après avoir été embaumé et déposé honorablement dans le temple de Saint-Léonard, fût déterré par ordre du magistrat. Il fut brûlé sur la place ordinaire des

[1] Loi bernoise de l'an 1567. — Hottinger, 864. — Ott, historia anabaptistica, 130. — Bern. Instruct. G. — J. Gerwer fut puni de mort, pour avoir soutenu qu'un chrétien ne pouvait être magistrat. — Jean Le Comte, pasteur à Diesse, employa, pour convertir les anabaptistes, la persuasion et la vertu de son exemple; il réussit, non les gouvernemens.

[2] Wan Brugk; ou J. de Binningen, du nom d'une terre qu'il avait achetée.

[3] Ou Joris. — Arnold, Hist. des hérésies. — Ott, 132. — Ruchat. — Ochs. — Bullinger, de l'Origine et des progrès des sectes anabaptistes.

supplices, au milieu d'un concours de peuple incroyable[1].

La tendance rationnelle se montrait moins que l'anabaptisme. Il était rare surtout de la rencontrer chez les fils de la Suisse. Leurs cœurs, naïfs et ouverts, en recevant la Bible, ne cherchaient qu'à se pénétrer de l'esprit divin répandu dans ses pages. C'étaient les réfugiés italiens qui appliquaient à la lecture des saints livres des esprits exercés aux spéculations de la philosophie et pressés par le besoin de tout soumettre à l'analyse. La Réforme avait donné les Écritures pour juge à l'Église; ils soumirent les Écritures à la raison. Ils s'exprimèrent d'abord avec réserve; puis ils s'enhardirent. Ils finirent par porter dans la chaire leurs objections contre la trinité, la prédestination, le mérite des souffrances de Christ. Alors, en Rhétie, comme à Genève et à Berne, ils furent invités à souscrire les confessions reçues ou à quitter le pays. Gribaldi consentit à se taire[2]. Valentin Gentil[3], plus audacieux et plus persévérant, eut la tête tranchée à Berne. Alciat, Blandrata, fuirent vers la Pologne. Lélius Socin les surpassait tous en science, en aménité, en adresse. Retiré à Zurich[4], il fut l'ami de Bullinguer jusqu'à sa mort. Ses mœurs étaient pures; son amour

[1] En 1556. Ainsi s'accomplit sa résurrection.

[2] Ruchat, VI, 199.

[3] A la sollicitation de Calvin, suivant les *Registres de Genève;* « afin qu'il ne pût devenir le scandale de l'Église. » *Bèze, vie de Calvin.* — *Aretius contre Gentil.* — Calvin voit la dispersion de cette église, recueillie à grand'peine. Il recule. Le fort manque de foi.

[4] En 1562, après le supplice de Servet. Spon, I, notes de Gautier, G. H. I. — Biblioth. Antitrinitaria. « Esprit étrange, plus méchant que je ne l'aurais cru. » *Calvin, le 23 novembre 1554.* — Fusli, epist. reform. 418.

pour Christ était sincère, bien que, comme les Ébionites de la primitive Église, il ne vît en lui qu'un homme divin. Fauste, son neveu, et l'héritier de ses convictions, chercha dans le voisinage des monts Carpathes la liberté de les professer, qui lui était refusée aux pieds des Alpes[1]. Mais quelle ne fut pas la stupeur quand Occhin, le pasteur vénéré de l'église italienne de Zurich, fut accusé de penser comme les Socins! Un négociant arriva de la foire de Bâle, apportant un livre[2] que Castellion avait traduit de l'italien en langue latine. Cet écrit, l'ouvrage d'Occhin, renfermait sur le mariage, sur le péché originel, sur la personne de Christ, des opinions étranges. La douleur, l'indignation furent vives. Le vieillard de 76 ans reçut trois semaines pour se préparer à chercher une nouvelle patrie. Il partit de nuit, pour éviter la fureur populaire, avec des enfans encore en bas âge. A Bâle, ni en Allemagne il ne trouva à se fixer. La Pologne le rejeta. Ni feu, ni lieu. L'on dit qu'il mourut quelque part en Moravie[3].

[1] Les lettres de Calvin et de Bèze les y poursuivaient, recommandant la discipline. Mais les Sociniens y trouvèrent pour alliés les penchans anarchiques, qui n'ont pas permis à ces pays de connaître le repos sous l'ombre d'une vraie liberté. On les vit se rapprocher des Mahométans. S'ils eussent été compris, les Turcs se fussent fait un parti en Autriche et en Pologne; de nouveaux périls eussent menacé l'occident. — Lorsque, quelques années plus tard, on songea, à Bâle, à publier le Talmud, « livre mahométan très inique et pestilentiel, » le nonce Félicianus mit une grande importance à l'empêcher, « vu l'accroissement des anti-trinitaires de Pologne. »

[2] En 1563. « Trente dialogues » est le titre du livre. — Meyer's Locarno, II, 166. — Ruchat, IX, 37. — Schellhorn. — Hottinger, 872.

[3] L'envie, attachée à la fortune des Italiens réfugiés à Zurich, saisit le prétexte qui s'offrait pour faire abolir leur culte particulier. — La mort de Castalion le déroba au châtiment qu'il avait encouru, comme tra-

Bullinguer vieilli, convalescent à peine, voyait se manifester ces ennemis nouveaux, sortis du sein de la Réforme, en même temps que les catholiques se relever. Jeune, il avait vu les doctrines protestantes, marchant de conquête en conquête, envahir jusqu'à l'Islande. Dans les pays même qui ne les avaient pas embrassées, les couvens tombaient; la noblesse, la magistrature, les corps enseignans s'étaient détachés de Rome. Mais déjà se montrait un esprit tout autre. Les confréries se ralliaient. On recommençait d'aller en pélerinage aux tombeaux des saints. Une réaction, préparée par les Jésuites, s'opérait dans le silence. Ces pères avaient pénétré à Vienne, à Cologne, à Munich, la Rome de l'Allemagne[1]. Ils avaient rétabli les écoles et recommencé les disputes de religion. Les nouveaux défenseurs de Rome ne laissaient plus à leurs adversaires l'avantage de l'instruction, ni celui de l'austérité. Leurs mœurs étaient irréprochables; leurs méthodes sûres. Arts, science, discipline, enthousiasme, ils savaient tout faire converger vers un seul but. Jamais de désaccord. Point de temps perdu dans de vaines querelles. Partout derrière eux le bras du prince, prêt

ducteur d'Occhin. Il était si pauvre que le magistrat de Bâle lui avait permis de pêcher du bois flottant de la Birs, pour se mettre à l'abri du froid. Cela suffit pour que ses ennemis l'accusassent de vol. Bèze lui reprochait « de *solder* des gens dans les hôtelleries pour prendre à ses ruses les arrivans. » *De æterna Dei prædestinatione adversus Castalionem.* Les cendres mêmes de Castalion ne furent pas tranquilles; Grynéus le fit sortir du milieu des tombeaux de sa famille, où trois Polonais, ses élèves, lui avaient donné une place. — *Bayle.* — *Encyclop. de Ersch et Gruber.* — *Castellionis defensio.* — Le Christ n'a point prononcé condamnation sur qui méconnaît le Fils de l'homme, mais sur qui pèche contre le Saint-Esprit, *Luc XII*, 10.

[1] En 1550, en Allemagne; en 1559 ils s'établissent à Munich. *Ranke.*

à les seconder. Forts d'un double appui, ils marchaient de ville en ville, offrant le choix entre l'acceptation du concile de Trente ou le bannissement. Tout se passait sans tumulte. Une vaste révolution s'accomplissait sans bruit. Elle s'avançait sur tous les points, inspirée par la vertu de Borromée.

C'est en présence de ces périls que la Réforme continuait de se déchirer. Les Luthériens se fussent plutôt rapprochés de Rome que des Zwingliens et des Calvinistes. Ceux-ci eux-mêmes étaient épars, sans lien. L'heure n'était-elle pas venue pour les frères de se dire : « Nous sommes un ? » Dès l'an 1536, les villes suisses s'étaient réunies dans une profession de foi commune ; mais elles ne l'avaient pas publiée. Dès lors l'idée d'une église évangélique s'était développée dans la lutte avec Rome et les Luthériens. Le principe avait prévalu, qu'aucune des villes ne pouvait modifier la confession commune sans l'adhésion de ses sœurs. Mais Bâle, loin de l'adopter, s'était rapprochée de l'Allemagne, et Genève ne s'exprimait pas sur la prédestination et la discipline comme le faisaient les Cantons [1]. Les divergences étaient nombreuses, les obstacles difficiles à vaincre [2]. Il fallut, pour en triompher, l'action des circonstances et l'appel de l'étranger.

L'empereur Maximilien venait de convoquer, le 14

[1] Cependant Genève et Zurich étaient convenues d'une confession commune sur les sacremens (1549). *Calvini opera, VIII*, 648. Premier pas vers la réunion des deux branches de l'Église réformée.

[2] Des deux parts, au dire de Bullinger, on s'écartait de ce divin tempérament des Écritures, par lequel les doctrines qui paraissent à l'esprit de l'homme les plus opposées se concilient dans le fait pour l'âme qui les reçoit. — Calvin était trop fin pour Bullinger. Bullinger pour Calvin était « une tête dure (Bullingerus durum caput). »

janvier 1566, une diète de l'Allemagne, qui devait s'occuper d'intérêts religieux. Comme Ferdinand I[er], Maximilien se montrait l'ami de la tolérance[1]. Mais les Luthériens, guidés par un faux zèle, s'efforçaient de faire rejeter les sacramentaires de la paix de l'empire. Ils avaient surtout à cœur d'en exclure l'électeur Palatin, Frédéric III, que les Calvinistes d'Allemagne regardaient comme leur chef. L'électeur demanda à Bullinguer des conseils, et une profession, qu'il pût soumettre à la diète d'Augsbourg. Peu de mois auparavant Bullinguer, croyant la mort à sa porte, et souhaitant de laisser à l'Église un témoignage de sa foi, avait écrit le résumé de ses croyances; il l'envoya. Cependant de toutes parts s'exprimait le vœu de voir les églises réformées publier une confession commune. Bèze en avait fait la proposition. Mais l'on ne savait si l'on devait travailler à une œuvre nouvelle ou reprendre un des formulaires déjà tracés. Les esprits se divisaient sur cette première question, lorsqu'arriva d'Allemagne une lettre de Frédéric, pleine de la joie qu'il avait eue à lire la confession de Bullinguer. Tous aussitôt de s'écrier : « Que n'en faisons-nous la nôtre! » Toute confession participe aux ténèbres comme à la lumière de l'âge dont elle exprime la foi; mais celle-ci valait mieux que son siècle. Elle n'était pas le fruit de la dispute, ou l'œuvre froide et mesurée d'une assemblée de théologiens, mais l'épanchement d'une âme fidèle, animée d'une

[1] Et celui des Suisses. Bon accueil à leurs députés, *recès de Baden*, 21 *juin* 1566. — *Bestätigungsurkunde des Kaiser's Maximilians II, Augsburg*, 4 *mai* 1566. — Ochs, Gesch. von Basel, 1563, cite des lettres de noblesse conférées aux Brandt et aux Falkener. On les tenait secrètes. Plusieurs n'en faisaient nul cas.

pensée de paix. L'œuvre d'un homme qui se croyait à sa dernière heure, elle avait emprunté quelque chose de la solennité de ces graves momens. L'excommunication ne s'y trouvait pas. Sur la Cène, elle exprimait la doctrine de Zwingle avec clarté, quoique d'une manière moins tranchante que n'avaient fait les précédens formulaires. Un voile était laissé sur ces hauteurs de la science religieuse, dont il n'appartient pas aux mortels de contempler l'éclat, sur ces abîmes dont ils ne sauraient mesurer la profondeur. Bèze apposa le premier à la confession de Bullinguer sa signature et celle de Genève. Berne, Schaffhouse, Mulhouse envoyèrent leur adhésion; puis les Grisons, Bienne, Saint-Gall. Les pasteurs de l'Appenzell et de Glaris étaient zuricois pour la plupart[1] : leurs suffrages se trouvaient acquis[1]. Bâle seule tarda près d'un siècle à se conformer[2]. On ne s'était pas adressé aux Neuchâtelois, de peur de les compromettre avec leur prince; mais ils montrèrent qu'ils étaient libres en religion, et joignirent gaîment leurs signatures à celles de leurs alliés et de leurs frères[3]. De l'étranger, Knox et quarante et un pasteurs de l'Église d'Écosse envoyèrent leurs noms. La plupart des Anglais qui avaient été réfugiés en Suisse suivirent cet exemple. Les églises du Palatinat, de Po-

[1] La signature officielle d'Appenzell et de Glaris fut apposée en 1644.

[2] Bâle conserva, durant ce temps, la confession qu'elle s'était donnée en 1534. Sulzer ne lui permit pas même de déclarer l'accord de cet ancien formulaire avec celui qu'adoptaient les Cantons. Mais son successeur, Grynéus, se rapprocha de l'Église helvétique, et Zwinger, qui succéda à Grynéus, signa la confession suisse en 1644. — *Gernleri disput.* — *Iselin's Bericht von dem Zustand dér religion in Basel.*

[3] Dans l'édition de 1568. *Lettre du clergé Neuchâtelois aux ministres de Zurich, 22 juillet 1566.*

logne[1] et de Hongrie[2] reçurent la confession helvétique. La prudence voulut que les églises françaises, tout en rendant témoignage de leur accord avec les Suisses, publiassent leur formule particulière. Ce que les théologiens les plus distingués, ce que Calvin n'avaient pu, s'accomplit à cette heure sans effort. Près d'aller à de nouveaux combats, plus sérieux qu'elle n'en eût encore livré, la Réforme s'était recueillie, reconnue et formée en un corps[3].

[1] Les unes en 1567, les autres plus tard. Il est aujourd'hui encore en Pologne de nombreuses églises de la confession helvétique. *Bibl. German.*

[2] Dans le synode de Debrecsin, en 1567.

[3] Corpus et syntagma confessionum, 1612.— Hospinianus.— Lavater, hist. sacram. — Plank, Trennung und Vereinigung der Protest. Kirchen. — Ersch und Gruber, Encyclop. art. *Helv. Confess.* — Ruchat,

CHAPITRE II.

GUERRES DE RELIGION EN FRANCE.

Les Suisses et les Belges. — Albe envoyé dans les Pays-Bas. — Louis Pfyffer et ses 6,000. — Retraite de Meaux. — Les Suisses à Saint-Denis, à Jarnac et à Moncontour. — La Saint-Barthélemy. — Réfugiés. — Intrigues des deux partis. — Heidt et Tammann au siége de La Rochelle. — Ambassade à Henri III. — Affaire de Die. — Tentative sur Besançon. — Les Confédérés dans l'armée du Bien public. — Paix Monsieur (1576). — Retour des auxiliaires. — Mœurs nées du service étranger. — Pfyffer et Am Lehn. — Fruits de l'alliance de la Réforme avec la politique. — Affaiblissement de la discipline. — Progrès de l'aristocratie à Genève et à Berne.

[1567 — 1576.]

César rapproche les Helvétiens des Belges, pour leur donner, entre les Gaulois, la palme du courage[1]. Les eaux sont pour l'habitant des basses terres ce qu'est pour le Suisse l'air des montagnes : l'élément où grandit son cœur. Les sables comme les rochers sont devenus féconds[2]. L'industrie ne récompense pas, il est vrai, les deux peuples également : elle donne à peine l'aisance aux sources du Rhin, tandis qu'elle verse l'opulence à ses embouchures. Les draps de Lille, les

[1] Voyez Rohan, de l'intérêt des princes.

[2] Les montagnes conservent comme les sables. Cherchez-y les monumens du passé, les vieilles mœurs et l'indépendance.

tapis de Bruxelles, les toiles de Hollande s'échangeaient pour de l'or. Plus d'affaires se faisaient en un jour à Anvers qu'en deux à Venise. Amsterdam, nouvelle Tyr[1], était couronnée d'une forêt de mâts. Mais les Suisses et les Belges se rapprochaient par l'amour de la liberté. Les « gueux » s'étaient confédérés comme les pâtres. Comme les enfans de Genève, ils avaient pris pour devise : « Un pour tous, tous pour un. » Dans les Pays-Bas, ainsi que dans les villes Suisses, la Réforme s'était alliée à l'esprit d'indépendance. Les peuples étaient entrés en lutte avec les troupes disciplinées, comme autrefois les paysans avec la chevalerie. Horn, Egmont, Orange étaient leur espoir. Nouvel Albert, Philippe II chargea le duc d'Albe d'aller étouffer l'insurrection.

Berne apprit, au printemps de l'an 1567[2], que l'élite des troupes espagnoles s'assemblait au pied des Alpes, tandis que des vivres s'amassaient dans les deux Bourgognes et en Savoie[3]. Des lansquenets passaient le Rhin. Walter Roll levait un régiment en Valais. Bellièvre et Anguisola demandaient des troupes aux Cantons. Les cours de France et d'Espagne s'étaient rapprochées et paraissaient agir de concert[4]. Les

[1] Comme la Suisse une nouvelle Palestine, l'une et l'autre entre deux grands empires. Libres, l'une par sa richesse, l'autre par sa pauvreté.

[2] De Milan, par un Diesbach. *Arch. des fiefs.*

[3] Réponse de S. A. au roi d'Espagne, demandant des approvisionnemens pour 16,000 hommes; 13 janvier. *Mat. milit. Arch. Turin.* — Avis de ce passage donné par Govain de Beaufort à Berne, en février. *Manuel,* n° 370.

[4] La cour de France encourageait le prince d'Orange et conjurait en même temps Philippe, pour l'honneur de Dieu, de n'entrer en aucune paix avec lui. *Arch. de la maison d'Orange, par M. Groen van Prinsterer, IV.* — *De Thou, XLI.* — *Davila, IV.* — *Stettler.* — *Corresp. de Pompone de Bellièvre, Bibl. royale.*

villes suisses ne doutèrent pas qu'une attaque ne fût préparée contre Genève et contre elles[1]. Berne se hâta d'aviser Fribourg[2], Soleure, et d'offrir à Genève une garnison[3]. Mais déjà Lyonnais, Dauphinois, Provençaux arrivaient en foule, et Genève en formait sept compagnies, commandées par des capitaines ses bourgeois[4]. A la nouvelle de ces mouvemens, Anguisola se rendit en hâte à Berne. Il employa les termes les plus vifs, pour exprimer aux seigneurs de cette ville l'amour de son maître, et, voulant leur prouver qu'ils n'avaient point à craindre pour leur territoire, il leur offrit de demeurer chez eux en otage, jusqu'à ce que les troupes espagnoles se fussent éloignées[5]. L'on sut bientôt qu'elles traversaient le mont Cenis, la Bresse, la Franche-Comté, puis qu'elles avaient porté la terreur en Flandre. L'on apprit le supplice d'Egmont, celui de Horn. Albe noyait dans des flots de sang la Réforme des Pays-Bas[6].

[1] Résolution d'être sur ses gardes, du 6 juin 1566. — Bern an Stadt und Land, 6 janvier 1567. — Levées à St.-Gall. Albe demande passage. *D. Missiven.*

[2] Alt, IX, 462. Fribourg ne voulut secourir Genève qu'à des conditions inacceptables.

[3] Registres du Conseil. — Fragmens de Grenu. — Spon.

[4] Sous le syndic Bernard. Coligny envoya 6,000 écus. Il offrit de déposer dans Genève 50,000 écus pour les besoins de la ville et pour ceux des églises. Genève aima mieux emprunter de Lucerne 10,000 couronnes.

[5] Manuel, 371. — Recès de Baden, 6 avril 1567.

[6] Orange, contraint, malgré lui, à prendre les armes, sans argent, sans ressources, demanda un emprunt de 80,000 florins aux villes suisses. Berne se montra disposée à l'accorder « à un prince réformé, d'une maison illustre, à laquelle l'unissaient d'anciennes relations. » *Lettre d'Orange*, 28 *juin* 1567. — *Recès d'Arau*, 9 *août*. — *Stettler*. — Bellièvre demande cent mille couronnes pour empêcher l'emprunt. *Sa corresp.*

Cependant les Cantons catholiques, sourds à la voix de Berne dans le péril, n'avaient pas hésité à accorder 6,000 [1] hommes à la reine mère. Pfyffer commandait ces soldats. Depuis la bataille de Dreux, le jeune roi le nommait son ami, et ne parlait des Confédérés que comme Louis XI après Saint-Jacques, François Ier après Marignan. Pfyffer était de ces hommes qui rarement échouent dans une entreprise, parce qu'ils ne s'y engagent point à la légère et qu'ils la gouvernent avec sang-froid. Il ne méprisait ni l'âge ni les avis. Il passait pour avoir la crainte de Dieu parce qu'il observait scrupuleusement sa religion; qu'il portait respect aux prêtres, faisait de grandes aumônes et ne souffrait dans le camp ni joueurs ni bouches inutiles. Sous lui servaient les Réding, les Zourlauben, les Praroman, les Riedmatten, les Salis et les Travers [2]. La troupe reçut le nom de gardes du jeune monarque. Elle avait été levée pour veiller à la frontière de Flandre; ce fut vers l'Ile de France qu'on la dirigea. Le bruit courut qu'elle devait occuper les villes des Calvinistes et arrêter leurs chefs. Coligny faisait ses vendanges; il prit les armes. Le lendemain tout courait sous les drapeaux. Les braves que nous avons vus se jeter dans Genève, et qui, sous Montbrun, avaient ensuite observé la marche des Espagnols, se réunirent sans bruit aux alentours de Meaux [3], où se trouvait la

[1] Vingt compagnies de 300 hommes (30 arquebusiers, 30 corcelets, etc. (*Code militaire, II*, 31).

[2] Hafner, journal mss. — Balthazar, les hommes illustres de Lucerne. — Cysat. — Buccelin, stematologie, IV, 193. — Iselin, hist. lexicon, II, 654.—Bussière, hist. des Franciscains, II, 344. — Pfyffer était brun, avait l'œil bleu, les lèvres vermeilles. Il était très-sobre.

[3] Hafner, journal mss. — Balthazar, les hommes illustres de Lucerne.

cour. Les gentilshommes des provinces voisines se joignirent à eux. Il n'y avait dans Meaux que les gens de la maison du roi; c'était à peine s'ils faisaient 8 à 900 hommes; pour armes, la cape et l'épée. Ordre aux Suisses d'arriver à marches forcées : puis on tint conseil tumultueusement. Montmorency montra l'impossibilité, même avec les Suisses, de s'ouvrir sans cavalerie le chemin de Paris. Nemours, les Guise, s'indignèrent à la pensée qu'on pût laisser subir au roi la honte d'être assiégé. Les avis opposés tenaient la cour en suspens lorsqu'on annonça l'arrivée des Confédérés; le roi, les courtisans se jetèrent au-devant d'eux. Pfyffer, informé de l'indécision du conseil, demanda d'y être introduit. « Qu'il plaise à Vos Majestés, dit-il[1], de confier leurs personnes sacrées à la fidélité de mes gens. Nous sommes 6,000 et vous ouvrirons, Sire, à la pointe de nos piques, un chemin assez large à travers vos ennemis. » Les capitaines suisses, restés à la porte du conseil, appuyèrent leur chef d'un murmure d'approbation. Quand la cour eut résolu de se confier à leur valeur, leurs bruyans cris de joie remplirent les appartemens.

La nuit tombait. Oubliant la marche longue et fatigante [2] qu'ils venaient de faire, les Confédérés se mirent en bataille. Dix enseignes se placèrent à l'avant, dix à l'arrière-garde. Les seigneurs de France se rangèrent entre elles sur les deux flancs. Le connétable prit la droite, avec les gentilshommes; Nemours la

[1] Ou dans le langage de la chronique : « Confiez seulement vous (la reine) avec ces jeunes garçons (le roi et son frère) à nous autres Suisses, etc. » *Cysat, Waldstetter Sée.* 138.

[2] Ils étaient partis de Château - Thierry à minuit et étaient entrés dans Meaux à 4 heures.

gauche, avec les gardes-du-corps. Dans le carré s'avança le roi, avec sa maison. Les plus belles femmes de France, craintives, encourageaient du sourire et de la voix ces paysans mal vêtus, au parler étrange, devenus tout-à-coup leurs chevaliers. Ils marchèrent en chantant les victoires remportées par leurs ancêtres dans les guerres de Souabe et de Bourgogne, la contenance digne de leurs pères, l'air si déterminé, que les Français eussent plutôt envié leur fidèle service que de trouver à faire mieux. Après une lieue de chemin, on découvrit au-delà de la Marne, derrière des arbres, la cavalerie de Condé. Pfyffer ralentit le pas des Suisses. Ils étaient sur cinq rangs : trois de piques et deux de hallebardes; les arquebusiers occupaient les angles. A l'approche des Huguenots ils firent leur prière à genoux, penchés vers la terre; puis ils serrèrent leurs files et se remirent en marche, les piques baissées, avec un grand sang-froid. « Conservez vos rangs avec soin, leur cria leur chef; si vous attaquez la cavalerie, vous romprez vos rangs, et elle vous écrasera Que chacun donc, chers capitaines et soldats, garde bien sa place; vienne l'ennemi, nous le recevrons avec nos longues piques, au nom de la très-sainte Trinité. Arquebusiers, ne faites feu que sûrs de ne pas manquer l'homme ou le cheval. Je serai toujours à la tête de ceux qui feront face à l'ennemi. » Il dit; la troupe s'avança, sans se laisser ébranler par des décharges répétées. En vain Condé, Coligny, Dandelot, La Rochefoucault la harcelèrent sans lui laisser de relâche; en vain ils l'assaillirent en tête, en flanc, en queue, chargeant de tous côtés à la fois; les Confédérés ne se laissèrent point surprendre. Il leur arrivait de retourner la tête, comme

ferait un sanglier poursuivi par les aboyeurs[1]; puis ils reprenaient fièrement leur marche. Charles IX les encourageait en leur disant : « Je partagerai vos périls; mieux vaut mourir roi que vivre captif. » Durant toute une journée d'une marche souvent suspendue pour combattre, leur fierté ne fit que s'accroître avec les efforts de l'ennemi. Ils se hâtèrent, afin de passer avant la nuit un ruisseau qui coupait la plaine, et n'était guéable qu'en peu d'endroits. S'animant pour vaincre ce dernier péril, ils franchirent le ravin en si bon ordre, et si bien préparés à culbuter tout ce qui s'opposerait à leur phalange, que les protestans n'osèrent en venir aux mains, et que, découragés, ils se débandèrent, en louant le fidèle courage des étrangers. Le roi sortit alors des bataillons, prit des chemins détournés et gagna Paris, où il arriva disant : « Sans mes bons compères, ma vie était fort en bransle. » Le lendemain, il alla rencontrer les Suisses à la porte Saint-Martin, arma leur colonel chevalier, passa autour de son cou le collier de Saint-Michel, et fit donner la solde de bataille à ceux auxquels il devait, après Dieu, le salut de son royaume[2]. On mit la retraite de Meaux au rang

[1] « J'ai vu, par l'exemple des Suisses, ce que peut la discipline. Lorsque les 6,000 suisses, qui sauvèrent tout en France, furent arrivés, j'avoue qu'ils m'avaient l'air de la plus vilaine canaille que j'eusse jamais vue : on les aurait pris pour des portefaix, tant ils étaient embarrassés, non-seulement à manier, mais même à porter leurs armes. Mais rangés en bataille, ils me parurent d'autres hommes. Trois fois ils se retournèrent contre l'ennemi; ils lui lancèrent tout ce qui leur venait à la main, jusqu'aux bouteilles; et baissant leurs piques, ils coururent sur lui comme des chiens enragés, tous en bon ordre, sans qu'un mît le pied devant l'autre, et animés d'un tel désir de combattre que l'ennemi n'osa pas attaquer. Nulles sommes mieux dépensées que celles employées à les entretenir. » *Correro, dans les Doc. inédits sur l'Hist. de France, IX, 186.*

[2] Les gens du roi crurent que ses éloges pouvaient tenir aux soldats

des plus belles victoires. On la compara à celle des Dix-Mille[1]. Ce fut à qui des courtisans, des principaux bourgeois et du bon peuple de Paris, ferait aux étrangers le plus de caresses et les festins les plus somptueux. Les Suisses avaient montré que, sous un chef digne de gouverner leur courage, ils savaient faire obéir le bras à la tête, dompter leurs mouvemens tumultueux, et que le peuple le plus indépendant savait au besoin se ployer aux lois de la discipline la plus sévère[2].

Les jours suivans, les protestans s'emparèrent de Saint-Denis et de toutes les petites villes qui entourent la capitale. Ils étaient 2,000 cavaliers, qui brûlaient les moulins, arrêtaient les vivres, et par leur fière contenance en imposaient au connétable, enfermé dans Paris avec 16,000 hommes. Enfin les murmures du peuple et l'impatience des hommes d'armes contraignirent le vieux général à chercher la bataille. Les bourgeois de Paris avaient demandé d'ouvrir la

suisses lieu de la solde, qu'il leur avait promise, et se contentèrent de la faire toucher aux officiers. Pfyffer demanda audience. « Capitaines et soldats, dit-il, nous avons rendu les mêmes services; » et il ne se retira qu'après avoir reçu du roi l'assurance que sa promesse serait remplie.

[1] « C'est une retraite, celle-là! et des belles! en plein jour et les ennemis en vue! et quels ennemis? les plus déterminés qui fussent en France. » *Brantôme.*

[2] Journal des expéditions des Suisses en France, par Ant. Zurlauben. — Journal de Hafner. — Schw. Museum, II, 1794. — Tableaux topog. de la Suisse, I, 359. — Alt, IX, 247. — Zurlauben, hist. milit. IV, 334. — D'Aubigné, 296. — De Thou, XLII. — Davila. IV. — Lanoue. — Castelnau. — Tavannes. — Lapopelinière. — Relation des troubles de France (Bâle, 1572), II, 72. — La retraite de Meaux se voit représentée en 4 tableaux à Altishofen, le manoir des Pfyffer. Une coupe offerte par les capitaines à leur colonel a été vidée plus d'une fois en toast à l'antique valeur suisse; pourquoi pas à l'antique concorde?

marche. Ils formaient un corps magnifique, galonné d'or, couvert d'armes resplendissantes, admirable à voir en un jour de parade. Mais aux premiers coups de feu, ils lâchèrent pied, se jetèrent au travers des Suisses et les tinrent quelque temps dans l'inaction. Quand vint le tour des Confédérés, ils furent attaqués trois fois; trois fois ils repoussèrent l'ennemi. Montmorency combattait au milieu d'eux, plus jaloux de faire paraître son courage qu'occupé d'enchaîner par le coup-d'œil la victoire à ses drapeaux, lorsqu'il tomba percé d'un coup de pistolet. Il avait été colonel général des Suisses; il avait combattu 46 ans à leur tête; ils le nommaient leur père : ils se serrèrent autour de son corps. La nuit se répandit avant que la victoire se fût déclarée pour l'un des partis[1].

Toute la France fut bientôt un champ de bataille. Autant de provinces, autant de guerres. Deux peuples, de mœurs de plus en plus différentes, se rencontraient aux mêmes foyers. Les gentilshommes de province, élevés près de la charrue; les bourgeois, dont le commerce avait éveillé les esprits, et les paysans graves des montagnes suivaient pour la plupart les drapeaux de la Réforme. La noblesse dissipée de la cour et les peuples ignorans, attachés à leurs pompes et à leurs plaisirs, combattaient pour l'ancien culte. Des frères, des amis, portaient l'épée l'un contre l'autre[2]. Les auxiliaires des deux partis avaient épousé leurs haines. Ce n'était plus comme de simples alliés du roi que

[1] Lanoue. — De Thou. — Brantôme. — Davila. — Sismondi.

[2] De Thou, XLII. — D'Aubigné, XV. — Sismondi. — Capefigue. — « On ne voyait plus comme dans la première guerre civile les gentilshommes des deux camps oublier leurs animosités pour se jeter dans les bras les uns des autres. »

les Suisses couraient en France : c'était pour soutenir la sainte bataille et pour exterminer les ennemis de la foi. Quatre mille hommes, levés avec l'or du Saint-Siége [1], traversèrent le canton de Berne, en jetant aux hérétiques, sujets des villes confédérées, des regards pleins de fureur. Jean Heidt [2], de Fribourg, joignit à leur tête le régiment Pfyffer. Dans le même temps, Casimir, frère de l'électeur palatin, s'avançait au secours des Calvinistes à la tête des 10,000 allemands. Condé courut à sa rencontre. « Solde! solde! » crièrent les reîtres. Les gentilshommes français faisaient la guerre à leurs frais; ils donnèrent gaîment ce qu'ils avaient : leur vaisselle et leurs joyaux; les valets même se dépouillèrent. Puis l'armée se promena hardiment sur terre de France, battit des corps détachés, et finit par contraindre la reine à demander la paix. Ce que l'on appela de ce nom ne pouvait être qu'une trêve « boiteuse et mal assise, » comme le peuple la nomma [3]. On ne croyait pas devoir la foi aux hérétiques. On n'avait voulu que les disperser. Ce résultat obtenu, toutes les routes furent gardées pour les empêcher de se réunir. Condé et Coligny atteignirent à grand'peine La Rochelle, la Genève de l'ouest.

Alors recommencèrent de sanglantes fureurs. Philippe II offrit Albe au jeune roi. Casimir leva 14,000 allemands, avec les subsides d'Élisabeth d'Angleterre. Les deux partis s'adressèrent aux Confédérés. Condé demandait aux villes ou des troupes, ou leur média-

[1] Epistolæ Pii V, 1567-69.

[2] Lanthen, dit Heidt.

[3] Signée à Lonjumeau, le 13 mars 1568, par Biron, qui boitait, et de Mesme, seigneur de Malassise.

tion [1]. Bellièvre se rendit en diète. « Je ne veux point vous faire ce tort, dit-il, de croire que vous songiez à secourir les Huguenots, à l'heure où dix mille braves, la gloire de votre nom, sont employés à servir le roi. Vous n'écouterez point des sujets rebelles, si non que vous vouliez les déclarer souverains. Lorsque je cherche la cause pour laquelle une nation, petite, comme est la vôtre, égale en renommée les grandes puissances, je la trouve dans votre constance à garder les lois de vos pères; dans votre lenteur à contracter de nouvelles amitiés; dans le soin que vous mettez à observer les anciennes. Fidèles à ces principes, déclarez ennemis de vos foyers ceux qui viennent troubler l'union la plus étroite qui vous lie : celle que vous avez avec la couronne de France. » Pendant que Pomponne de Bellièvre tenait ces discours à Baden, Casimir arrivait près de Bâle et sommait cette ville de contribuer à l'entretien de son armée. Il la menaçait, en cas de refus, d'aller faire la revue de ses troupes sous ses murailles [2]. Bâle recourut aux Confédérés. L'injure retentit dans toute la Suisse. La diète n'eut qu'une voix : « Nous ne souffrirons point que cette vache étrangère se rue sur nos pâturages. » Bellièvre était là, qui se répandait en éloges de la concorde helvétique, excitait à marcher et s'offrait à faire tous les frais de la

[1] Par son envoyé, le sénéchal de Valentinois : « pour planter une heureuse paix et repos. »

[2] « Quant à Casimir, il y a plus de bruit que d'effet, n'ayant entendu qu'il ait fait exploits d'importance, sinon robber, piller, etc. » *Granvelle.* Il nommait tiédeur la circonspection d'Orange. On ne le croyait pas inaccessible aux offres de l'Espagne. *Archives de la maison d'Orange*, VII, 302, 536, 540.

campagne[1]. Anguisola, de Vergy, la main sur l'alliance héréditaire, ne pressaient pas moins vivement la diète. Les cinq Cantons allaient se mettre en marche, lorsque Zurich leur demanda ce qu'il devait attendre de leur part, dans le cas où il se verrait attaqué pour la religion. — « Nous ne vous aiderons point, répondirent-ils : le saint père n'est-il pas réservé dans nos traités ? » — Les villes, à ce mot, éclatèrent d'indignation. Que leur restait-il à faire, si ce n'est de se donner aux protestans d'Allemagne, puisqu'on déclarait si ouvertement les alliances rompues ! L'adresse de Bellièvre dut s'employer à rapprocher les deux camps ; la diète se sépara sans prendre de résolution.

Cependant un nouveau corps suisse de 4,000 hommes entrait en France, sous P. de Cléry, d'une ancienne famille de la Gruyère. Enfans, Heidt et Cléry s'étaient montrés à la tête, l'un de ses compagnons de langue vallone, l'autre de la jeunesse allemande, qui se livraient dans Fribourg des combats journaliers[2]. Plus tard leur haine avait cédé à l'estime qu'inspire le courage. Dès lors Heidt n'avait pas eu d'ami plus dévoué que son premier adversaire, ni de conseiller plus fidèle. Noble, généreux, poète, d'une intelligence cultivée, Cléry s'était fait de bonne heure aimer de ses concitoyens, qui l'avaient revêtu des charges les plus honorables. Mais au premier bruit de la réputation

[1] « A 8 sols par homme, officiers comme soldats, ainsi qu'est quand ils marchent par élection, et quand ils marchent ainsi un homme en vaut vingt. Le roi en sera quitte pour 20,000 écus. » *Bellièvre au roi.*

[2] Lanthen, dit Heidt, était fils d'un sellier. « Er taumelte sich im kleinen Krieg der Welschen und Deutschen Buben; da nœhrte sich seine Streitsucht. » *Vaterl. Slg. VIII.* — Leu. — Grasser, Heldenbuch, 267. — Haffner, II, 39.

que Heidt acquérait dans les armes, saisi d'une soif ardente de gloire, il avait pris l'épée, avait conquis à Dreux le rang de chevalier et s'était fait un nom qui ne le cédait pas à celui de son rival. Tous deux, ils s'étaient rendus chers à la cour de France, mais à des titres divers : l'un en se prêtant à ses vices ; l'autre sans sortir des voies de l'honneur. Beau, souple, intrépide, Heidt s'était fait remarquer de Catherine de Médicis, la servit dans plus d'une intrigue et dut une grande fortune à sa faveur. Il n'eut pas plutôt conduit un régiment au roi, que son ami leva le sien. Cléry s'avança dans le royaume en même temps que Casimir y pénétrait avec ses bandes allemandes. Il rencontra la guerre en tous lieux. Cependant le fort des combats s'était porté vers la Charente, sur les bords de laquelle une chaude mêlée venait d'avoir lieu. Le duc d'Anjou, troisième fils de Catherine de Médicis, commandait l'armée catholique. La reine, jalouse pour le jeune prince d'une gloire qui défendît à d'autres chefs de porter trop haut leurs têtes, l'avait recommandé à Brissac, à Biron, au jeune Guise lui-même; elle avait surtout invité Pfyffer à l'appuyer de son bras et de son conseil [1]. Sous ces capitaines, l'armée avait été chercher Condé, et l'avait contraint de livrer bataille avant que tous ses gentilshommes l'eussent rejoint. Le sang des protestans avait coulé à grands flots. Lanoue, le Bayard de la Réforme, avait été fait prisonnier. Condé avait reçu le coup mortel en répétant sa devise : « Le péril est doux pour Christ et pour le pays [2]. » La France était pleine de la joie de cette vic-

[1] Lettre du 10 décembre, dans Zurlauben, IV, 373.

[2] Les catholiques, à Jarnac, étaient 26,000 hommes, dans lesquels on comptait 10,000 Suisses ; les protestans étaient 15,000.

toire, lorsque Cléry joignit l'armée royale[1], Casimir celle de Coligny.

La mort de Condé laissait Coligny chargé seul d'une guerre qu'il faisait malgré lui, lorsque Jeanne d'Albret offrit aux cavaliers son fils pour les commander. L'enfant, qui devait être Henri IV, se présenta, l'air résolu, jurant, avec ses manières franches, de défendre la religion jusqu'à la mort. Né dans la chanson, élevé dans l'air des montagnes, le Béarnais avait souvent couru, la tête nue, les pieds déchaux, avec les fils du village, dont il avait partagé le pain. Les cavaliers le reçurent comme le chef que le ciel leur donnait. Coligny n'hésita point à se placer sous ses ordres. Depuis l'arrivée des reîtres, ses forces étaient imposantes, mais cependant inférieures encore à celles de la cour; aussi cherchait-il à éviter un engagement général. Les armées s'approchaient, se fuyaient. Les Suisses et les Allemands se mesuraient de l'œil. Un jour, Cléry, provoqué par un colonel des lansquenets à un combat singulier, s'avança. On fit cercle des deux parts. Le Fribourgeois fut vainqueur, et de la poignée d'argent du coutelas pris sur son adversaire, il fit faire une coupe sur laquelle ce duel fut représenté[2]. Peu de jours après, Coligny se vit contraint de livrer le combat qu'il craignait. Les reîtres, ne recevant point de solde, menaçaient de l'abandonner. Les gentilshommes, les valets même témoignaient une vive impatience d'en venir aux mains. Ce fut comme une sédition qui précipita les protestans sur le champ de bataille de Moncontour[3]. Ils furent débordés. Les valets, qui s'étaient

[1] Le 2 juin 1569.
[2] Conservateur suisse, VIII, 343.
[3] Lanoue.

jetés tumultueusement dans la mêlée, prirent les premiers la fuite. En trois quarts d'heure la plaine fut jonchée des corps de 8,000 religionnaires. Les Suisses, opposés aux lansquenets, renversèrent tout ce qui se présenta devant eux[1]. Zour-Matten prit de sa main deux drapeaux, qu'il déposa, à son retour, dans l'arsenal de Soleure, sa patrie[2]. Am-Stuck, d'Unterwald, rencontra un colonel huguenot, qui s'avançait sur des cadavres amoncelés, provoquant et frappant à la fois; il lui porta le coup de mort, et rapporta à ses foyers l'anneau de son ennemi, en souvenir de Moncontour[3]. Cléry fut retiré du champ de bataille couvert de blessures; il en mourut, jeune encore. Heidt continua seul sa carrière, jusqu'au jour où sa conscience se dressa contre lui. Il essaya tous les moyens de la désarmer. Il gratifia les Jésuites et se dépouilla pour les pauvres d'une fortune chèrement acquise; il revêtit lui-même l'habit des plus humbles moines; ce fut inutilement. Celui qui avait vaincu tant d'ennemis ne put vaincre le remords, qui le poursuivit jusqu'au tombeau[4]. Béat de Zourlauben reçut, avec le régiment de Cléry, le droit de colleter d'une fleur de lis d'or le lion de ses armoiries. Le roi fit porter à Rome les drapeaux conquis à Moncontour. La nouvelle de cette bataille répandit de nouveau la joie dans l'Europe catholique, le deuil chez les protestans.

Néanmoins Coligny ne perdit point courage[5]. Que

[1] Relation de la bataille, dans les mss. Milsoneau.

[2] Haffner.

[3] Businger, 167.

[4] Vaterl. Slg.

[5] « Si est ce que Dieu est très-doux, lui dit un vieillard qu'il rencontra fuyant comme lui; ce mot suffit à le relever. » *D'Aubigné.*

ne peut la foi ! que ne peut l'ascendant d'un grand caractère ! Les fils de ceux qui venaient de donner leur vie à Moncontour accoururent des villes et des montagnes. Une nouvelle armée prit, comme par miracle, la place de celle qui avait péri. Mais les catholiques reçurent aussi des renforts. Heidt et Schorno leur amenèrent deux nouveaux régimens. Avoyers, l'un de Schwyz, l'autre de Fribourg, ils avaient laissé le siége du magistrat pour la guerre étrangère ; ils citaient Rome, dont les consuls abandonnaient la présidence du sénat dès que les flammes de la guerre avaient éclaté quelque part [1]. La lice s'ouvrit donc de nouveau : une lice de désolation, de pillage et de haine. « Mieux mourir, disait Coligny, que de continuer une guerre semblable [2] ! » La lutte ne servait qu'aux chefs des partis, dont elle élevait les têtes. Les catholiques croyaient voir revivre Guise dans son fils. Plutôt que de laisser le héros faire de nouveaux pas dans une carrière de gloire, la reine donna aux Huguenots la liberté du prêche et des places de sûreté [3]. Elle fit une paix semblable à celle de Passau, qui avait livré l'Allemagne aux protestans. Les catholiques crièrent au scandale. Les régimens suisses furent licenciés.

Coligny se rendit à la cour. Il y porta une politique simple, naturelle, digne de sa grande âme. Il voulait que la France se détachât de l'Espagne, pour se mettre à la tête du mouvement imprimé par la Réforme. Le roi se fût appuyé sur les protestans d'Allemagne et les villes suisses. Il eût recherché la main d'une fille de

[1] Alt, 251. — Zurlauben, IV, 424. — Vaterl Slg.
[2] Lanoue.
[3] Paix de S.-Germain, 8 août 1570.

l'Empereur, le duc d'Anjou celle de la reine d'Angleterre. Pour occuper une noblesse qui ne pose pas volontiers les armes, catholiques et protestans eussent couru rendre libre la Belgique[1], et laver dans le sang espagnol des épées rougies de sang français. Ce fut la politique de Henri IV. La cour parut gagnée. On la vit aller s'établir à Blois, au sein des populations calvinistes. Pour sceller la réconciliation des partis, Charles IX voulut que Henri de Navarre épousât sa sœur. Dès lors il ne fut bruit que des fêtes splendides, au sein desquelles devait se célébrer ce mariage. Des protestans de plus en plus nombreux se rendirent à Paris. Leurs fronts sévères[2], couverts de leurs cha-

[1] Le roi prêta l'oreille aux plaintes d'un synode des églises protestantes assemblé à La Rochelle, sous la présidence de Bèze (1571); *Lettres de Bèze*. Déjà Orange disait : « Selon les apparences humaines, nous sommes les maîtres du duc d'Alve. » *Arch. de la maison d'Orange, II*, 505. — A la persuasion de Coligny, Zurich, Berne et Fribourg prêtèrent au roi 120,000 écus; Bâle 60,000. Henri IV en a rendu 2,000 en 1601; le reste est dû encore. — Béat de Mullinen eût volontiers donné des soldats. Il chercha à rallier Fribourg et Soleure à Berne dans un commun intérêt. Il ne tint pas à lui que Genève ne s'assurât par une alliance l'appui de ces deux cantons. L'empêchement vint des ministres de Genève, qui ne permirent aucune concession. Des cinq Cantons, Genève n'avait plus rien à attendre. « Rois, ducs, empereurs, nous avons assez de clefs puissantes et d'avant-murs, répondirent-ils brusquement, en 1571, à de nouvelles instances. Nous n'avons que faire de cette clef-ci. » *Chr. Lucern.* — *Les Manuels des Conseils.* — *Stettler.* — *Ochs, Gesch. von Basel.* — *Correspondance de Bellièvre avec la cour.* — Mullinen ne rejeta point l'offre d'une pension de 200 écus. Il avait douze enfans et en eut 24 de sa première femme, veuve de J. Steiguer, et deux de la seconde. *Haller's Chronik.* — *Leu.* — *Bellièvre.*

[2] « Après le souper, chez Coligny, se faisait le chant du psaume et la prière. A l'exemple de l'amiral, nombre de ceux de la noblesse avaient établi cette règle. Tous les soirs il lisait un sermon de Calvin sur Job; c'était son remède à tous maux. » *Mayer, Galerie philosophique du 16e siècle, III*, 188.

peaux à large bord, leur attitude martiale et leur simplicité contrastaient avec les grâces légères et la parure brillante des gentilshommes de cour. Passaient-ils devant des croix, c'était sans s'incliner. Ils semblaient triompher du roi, du peuple et de la religion. Les catholiques frémirent et portèrent les yeux sur Guise. Les esprits se livrèrent à de sombres pressentimens[1].

Il y avait plusieurs années que le ciel, s'associant aux passions de la terre, on le croyait ainsi, présageait des événemens étrangers au cours ordinaire des choses. En Suisse, on avait vu les airs se remplir de combats, la sainte Vierge apparaître et le ciel offrir l'image du jugement dernier. Une comète avait succédé à ces apparitions. Le sage abbé d'Einsiedlen cherchait le sens de ces phénomènes, lorsque se répandit la nouvelle de la victoire de Lépante, remportée par les flottes du roi catholique sur les Musulmans[2]. L'on ne douta plus que les présages célestes ne promissent aux vrais croyans la prochaine extermination de l'hérésie[3]. Cependant les noces du roi de Navarre avaient réuni dans la capitale de la France deux peuples ennemis. Tous les chefs calvinistes s'y trouvaient. L'occasion était belle d'en finir en un jour. Il ne fallait qu'un mot de Charles IX; il le donna, le reprit : il était trop tard. Le 24 août, au premier point du jour, Guise avait mis la croix blanche à son

[1] Capefigue. — D'Aubigné, 533.

[2] La diète défendit d'aller servir contre les Turcs. Néanmoins, entraînés par ceux de Nidvalden (Lussy?), beaucoup y coururent. *Recès.*

[3] Une étoile brillante se leva près de Cassiopée. *Haller's Chronik.*

« Hic ille est olim parvam Davidis in urbem
Duxit ab Eoo qui prius urbe magos.
Hinc igitur felix, o turba applaude piorum ;
Tu vero Herodes sanguinolente rues. » *Beza.*

chaperon. Les Suisses de la garde[1], sur pied depuis deux heures, marchèrent sous ses ordres vers la demeure de Coligny. Ils passèrent auprès de quelques-uns de leurs compatriotes donnés pour garde à l'amiral, et, brisant les portes avec leurs hallebardes, ils pénétrèrent dans les appartemens. Grunfelder, de Glaris, Marti Koch, de Fribourg, fourrier du duc d'Anjou, et Josué Stouder, de Saint-Gall, entrèrent les premiers, avec un Bohème, nommé Dianoviez, officier de la maison de Guise[2]. Grunfelder, ayant entraîné Coligny vers le jour et reconnu ses cheveux blancs et ses traits, voulut le faire prisonnier. « Tel n'est point l'ordre, » s'écrièrent ses compagnons, en levant leurs armes. « Mes enfans, leur dit le vieillard d'un visage paisible, vous n'abrégerez ma vie que de peu de jours.» Il n'en put dire davantage. Koch, de sa haste[3], le Bohème, de son épée, frappèrent, se disputant l'honneur du coup. Coligny tomba sur le carreau. « Est-ce fait?» criait Guise, resté dans la cour. — « Il est mort. » — « Eh bien, faites-nous le voir. » Le corps fut jeté par la fenêtre. On essuya le sang : c'étaient bien les traits de celui que poursuivait la vengeance de Guise. Les mains du grand homme, son nez, ses oreilles furent coupés de son cadavre, et le peuple le traîna de rue en rue, en lui prodiguant les railleries[4].

[1] C'étaient ceux de la garde du duc d'Anjou, vêtus de blanc, noir et vert. *Relation du massacre, tirée des Mémoires de l'état de France sous Charles IX*. Le roi avait 100 Suisses, Anjou 56, Alençon 50. *Rapport des capitaines*. D'autres, sous S. Frœlich, furent chargés d'arrêter le roi de Navarre et le prince de Condé.

[2] Fanfaron de crime. On l'a dit Wurtembergeois ou Lorrain. Du nom de sa nation l'on avait fait son nom propre.

[3] Schwynspiess.

[4] Le 24 août 1572. — Pièces recueillies par Bullinger dans la Coll.

Déjà tout Paris était en armes, n'épargnant ni l'enfant au berceau, ni le vieillard. Les femmes achevaient les blessés. Elles encourageaient au massacre. Dans ce jour mourut le jeune Téligny, à qui l'amiral avait donné la main de sa fille; beaucoup de jeunes hommes le surpassaient en naissance, aucun en vertu. Pierre Ramus, revenu depuis peu de Lausanne[1], expia le

Simler; surtout : Wahrhafte Verzeichnung der mordischen That in Frankreich begangen. — Ce récit des Suisses, qui se lit dans *Archiv. fur Schw. Geschichte und Landeskunde, II*, 451), ajoute plusieurs traits aux récits des historiens français. Ce fut à qui aurait le triste honneur d'avoir donné le coup mortel à Coligny. Dianovicz sut s'attribuer cette gloire. Il en jouit les courts momens que le fanatisme fut à son plus haut point, et ne tarda pas à être, pour les catholiques comme pour les protestans, un objet d'horreur et de mépris. Il finit misérablement. Biographie universelle, article Bême. — Varillas. — Bèze. — D'Aubigné. — Lapopelinière. — De Mergey. — De Thou, LII. — Brantôme, IV. — Relation du massacre; Tocsin contre les massacreurs; le Réveil matin des Français; Discours par Coveyrac (dans Cimber). — Mathieu, Histoire de Charles IX. — Adriani, XXII. — Minute dans les Arch. de Simancas, B. 8. — Les protestans ont tous cru l'attentat calculé. Albe (s'il faut en croire Henri IV, qui l'avait entendu, à l'âge de onze ans) avait dit à la reine-mère une parole qui ne fut pas perdue : « dix mille grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon. » Davila, Tavannes réclament pour la cour l'honneur d'une politique si belle. Plusieurs écrivains catholiques ont cru à l'inspiration du ciel; d'autres n'ont vu dans la St.-Barthélemy qu'une échaufourée née de l'ambition de Guise et de la passion populaire. Quelques-uns diront une nécessité. Il y avait de tout cela.

[1] Avec d'autres Français, sur la nouvelle du changement qui s'était fait à la cour. Fils d'un berger, Ramus fut son maître à lui-même. Plus hardi que les réformateurs, il s'élevait contre leur discipline aussi bien que contre le joug d'Aristote, et voulait la remplacer par la démocratie. Il avait soulevé contre lui Bèze et Berne, comme l'Université de Paris. « La théologie de Paris est adonnée aux questionaires, qui rendent les étudians plus bateleurs que prêcheurs. » *Advertissement sur la réforme de l'Université, dans Cimber, V.* — Lettres de Bèze. — Bayle. — La logique de Ramus a été longtemps suivie dans les écoles de Suisse et d'Alle-

crime d'avoir, l'un des premiers, tenté de substituer à l'autorité des anciens celle de l'expérience; il fut jeté à la Seine, percé de trente coups. Philippe, fils du brave Ulrich de Hohensax et l'un des plus beaux hommes de son temps, était venu écouter Ramus sur la philosophie, après avoir étudié à Lausanne le droit, la théologie et l'hébreu; il échappa comme par miracle. Charles IX, qui l'aimait, essaya vainement de le retenir à son service[1]. Au matin, les rues se trouvèrent jonchées de 8 à 10,000 cadavres. Les Suisses s'étaient abstenus du massacre, mais non du pillage. Leurs mains étaient pleines d'or. Le roi leur donna encore à chacun dix couronnes de récompense et la maison d'un riche lapidaire à saccager[2]. On n'en cite aucun qui ait refusé ce prix du sang, tant les âmes s'étaient flétries dans le fanatisme et au service d'une cour souillée. Ils préférèrent se laisser persuader qu'ils avaient servi Dieu en servant le roi. Comment en douter, lorsqu'on leur montra, sur le cimetière des Innocens, un buisson desséché depuis plusieurs années, qui venait de se couronner de fleurs dans la nuit de la Saint-Barthélemy[3]? Le ciel eût-il fait des miracles pour une cause qui n'eût pas été la sienne? Plusieurs officiers achetèrent, des dépouilles de ce jour, des terres dans leur patrie[4]. Plus heureux qu'eux J. Pfaff, de

magne. *Breithaupt, de tribus logicæ restauratoribus, Ramo, Verulamio et Cartesio, Jenæ* 1712.

[1] Conservateur suisse, XII, 72.

[2] Badunire. La valeur de sa marchandise était estimée 200,000 écus. *Mss. d'un avocat au parlement de Rouen. — Rapport des Suisses.*

[3] Stouder l'avait vu « de ses yeux. »

[4] Stouder acheta les châteaux de Bolbach, Soulzberg et Vinkelbach, dont ses fils prirent les noms. Koch emporta de la St.-Barthélemy 10,000 couronnes, Klein 2,000, Kayser le fifre, 600, Forster un beau

Liestall, à qui il fut donné de sauver les jours de son compatriote, le professeur Herzberg de Bâle[1] : une fortune ne vaut pas une bonne action. Les capitaines Stouder et de Cressier furent envoyés faire en Suisse le récit des événemens et justifier la cour.

Ces officiers furent, sur toute leur route, les témoins de nouveaux massacres. Non loin de Besançon, un village entier était la proie des flammes allumées pour être un feu de joie. Des fugitifs nombreux, échappés au glaive, foulaient les sentiers du Jura. La Suisse en fut bientôt remplie. Quelques-uns attirèrent tous les regards. La naissance de Chandieu, ses talens, sa fortune, lui permettaient les plus brillantes espérances; il leur avait préféré la vie dure, errante et souvent exposée d'un ministre de Christ. Il fit, à Lausanne, avec une telle modération le récit de la Saint-Barthélemy, que ses ennemis mêmes n'eussent pu s'offenser de son discours[2]. Jean de Serres chercha son refuge dans cette même ville, où il avait étudié la philosophie et les anciens; il employa le temps de son exil à traduire en latin les œuvres de Platon[3]. Aucun de ses contemporains n'a mieux écrit que lui sur les troubles religieux de la France[4]. Disons-le d'autant

cheval d'Espagne; sans parler de la vaisselle d'or, etc. Il y a loin de Sempach à la St.-Barthélemy.

[1] Athenæ rauricæ, 282.

[2] Il reçut 1,500 couronnes du duc d'Alençon pour ce voyage.

[3] *Welsche Missiven*, à Berne. — Il avait présidé en 1559 le synode de Paris, en 1562 celui d'Orléans, et s'était montré fort opposé à la démocratie dans l'Église. — Senebier, I, 320.

[4] Comment. de statu religionis et reipubl. in regno Galliæ Libri XV. Henri IV le nomma, en 1595, historiographe de France. « Invidia vexatus, in patrias oras secessit. — Bourgoing hist. eccl. exaravit. » *Reip. Genevensis Hist. scripta Jacobo Basnage, mss.* (*Bibl. royale*).

plus haut, que l'esprit de tolérance dont il était animé, l'a fait longtemps méconnaître de tous les partis. Scaliger répandit deux ans à Lausanne et à Genève les trésors de sa vaste érudition [1]. Hottmann et Bonnefoi, les célèbres jurisconsultes, arrivèrent à Genève. Hottmann retraça avec une vive horreur ce qu'il avait vu [2]. La France regorgeait de sang; 50,000 personnes, le sel du royaume, avaient été immolées. Les papistes eux-mêmes reculaient d'épouvante. Hottmann avait lu, de ses yeux, l'ordre aux gouverneurs des provinces, de n'épargner personne. Il avait vu égorger son fils, maltraiter sa femme et piller ses biens. Il n'avait été sauvé que par l'affection de ses étudians. Dans son indignation, il jeta aux esprits agités sa « Franco-gallia, » qui donnait aux États généraux le droit d'appeler à la couronne qui bon leur semblait [3]. Cent brochures diverses portèrent en tous lieux le récit de la Saint-Barthélemy [4]. Néron parut humain auprès du monstre que le ciel, dans sa colère, avait donné pour prince à la France. Genève invita les églises réformées à se réunir pour un

[1] Senebier, II, 10. — Biogr. univ.

[2] Ses lettres à Haller, Gualter, Bullinger. C. S. La constance d'Anne du Bourg dans les supplices avait touché le cœur d'Hottmann. *Biogr. univ.* — *Vitæ clariss. jurisc. Leipzic*, 1686, *p.* 206. — Hottmann avait été, en 1547, professeur de littérature à Lausanne. Le roi de Navarre l'employa à plusieurs ambassades. Il mourut à Bâle, 1590. Ses œuvres ont été recueillies à Genève, 1599. — Les Cantons obtinrent un décret qui lui rendait ses biens.

[3] De Thou, LVII, 57. — Hottmann était revenu de ces maximes lorsque, 20 ans plus tard, la Ligue en fit les siennes pour exclure Henri IV du trône.

[4] Un homme qui avait trouvé asile dans la maison de Bèze et qu'il avait secouru par une somme qu'il avait dû lui-même emprunter, prit ce moment pour changer de camp et nommer son bienfaiteur « le trompette de l'ennemi. » *Schlosser's Beza*, 215. — De Thou, LIII.

jeûne solennel, qui s'est célébré à la même époque de l'année jusqu'à nos jours[1]. Bientôt la veuve de Coligny vint, déshéritée, étrangère, se mettre, avec tout ce qui restait des Châtillon, sous la garde des villes suisses. Elle fut entourée de tous les respects[2]. A Zurich, à Berne, et surtout dans le Pays-de-Vaud, de grandes sommes furent recueillies pour les réfugiés; à Bâle et à Genève de bien plus considérables encore leur furent prêtées[3]. Les villes concertèrent des mesures de défense[4]. L'on convint de s'interdire tous plaisirs. Les jeux, même ceux des enfans, se changèrent en exercices militaires[5]. Les Cantons catholiques, bien qu'ils conçussent quelque défiance de ces préparatifs, n'osèrent les blâmer. La lâcheté cruelle de l'attentat les avait eux-mêmes pénétrés d'horreur. Peu s'en fallut que, sous une impression commune, tous, oubliant leurs haines, ne renouvelassent alors l'ancienne alliance des Confédérés[6].

[1] Jusqu'en 1832; alors les Cantons ont convenu de célébrer, catholiques et protestans, un jour commun de jeûne. — L'enrôlement pour le roi fut défendu à Glaris et dans les Grisons sous les peines les plus sévères. *Schuler*. — *A Porta, II*, 594.

[2] Arrêtée dans son château de Miolans par le duc de Savoie, elle passa dans la captivité les 25 ans qu'elle vécut encore. Elle se montra digne de Coligny. Le duc s'empara de son château d'Entremont. *Stettler*. — *Bellièvre, lettres*. Il veut l'éloignement de celle « dont la présence allume le feu et entretient les regrets de la mort de son époux. »

[3] Stettler. — Bellièvre. — Registres de Genève.

[4] A Arau, 21 septembre. — Haller's Chronik. — Stettler.

[5] Fragmens de M. de Grenu.

[6] Diète de Lucerne, 14 novembre. — « Quand les Réformés se furent expliqués, les catholiques ne voulant pas rester en arrière, répondirent dans les mêmes termes. Glaris et Appenzell, prenant la balle au bond, proposèrent de renouveler les alliances. Je ne sais ce qui l'empêcha. » *Bellièvre*. — Les villes voulaient qu'à l'avenir les ambassadeurs remissent leurs lettres de créance à Baden, devant tous, et qu'ils fus-

Telle était en Suisse la disposition des esprits, lorsqu'y arrivèrent Stouder et Cressier, chargés par la cour de France de la justifier auprès des Cantons. Ces envoyés, Bellièvre, ambassadeur ordinaire du roi, La Fontaine, ambassadeur extraordinaire, les représentans d'Espagne et de Savoie, les hommes qui leur étaient vendus, laissèrent s'exhaler ces premiers mouvemens d'indignation; puis ils travaillèrent à faire naître d'autres sentimens [1]. Le roi, à les entendre, n'avait porté à ses ennemis que les coups dont ils menaçaient sa personne. Non-seulement Coligny conspirait, mais il avait agi. La garde suisse apprit avec surprise, par les écrits que le roi faisait répandre à l'étranger, qu'elle avait été attaquée sur les degrés du château. Beaucoup était mis sur le compte de la fureur populaire. Du reste rien n'était changé par « l'accident advenu dans Paris. » Les édits n'étaient pas abrogés. Les alliances n'étaient pas rompues. C'est ce que Bellièvre développa devant la diète avec un pompeux éta-

sent bannis, s'ils agissaient avant d'avoir rempli cette formalité et s'ils ne s'abstenaient de menées. Uri, Schwyz et Unterwalden voulurent agir comme il leur plairait. — Les lettres de Schlomberg à la cour, celle entr'autres du 8 décembre 1572, font connaître l'horreur de l'Allemagne. Orange voyant tous ses motifs d'espérance changés en autant de motifs de crainte, s'écria : « Dieu veuille tourner tout à la gloire de son nom ! » Il était de ces hommes qu'aucun obstacle n'étonne, parce qu'ils ont la conscience de leur rectitude.

[1] « Nous avons commandement de vous faire connaître un accident survenu en la ville de Paris. Vous pouvez penser la perplexité de cet innocent et jeune roi, lequel n'a manié qu'épines au lieu de sceptre depuis son advénement. S. M. vous prie que veuillez avoir égard sur elle et son royaume. » *Lettre du trésorier des Ligues écrite auxdites Ligues.* — *Remontrance faite par Bellièvre devant les ambassadeurs de MM. des XIII Cantons, à Baden,* 18 *décembre.* — *Instructions à M. de La Fontaine.* — *Recès de la diète.* — *De Thou, LIII.*

lage. Sur ces entrefaites, les députés apprirent que Philippe II avait envoyé féliciter la cour de France et que Rome avait célébré la Saint-Barthélemy comme la plus belle des victoires. Pfyffer, Lussy ne doutèrent point lorsque le souverain pontife eut parlé. Lussy, déjà le pensionnaire de Rome, de l'Espagne, de Venise[1] et de la Savoie, le devint maintenant de la France[2]. Les Cantons catholiques n'hésitèrent pas à donner au roi 12,000 hommes, sous Heidt et sous Jean Tammann[3]. Quatre mille soldats, sous Walter Roll[4], marchèrent vers les Pays-Bas, au service de Philippe II.

Les jours qui avaient, en France, suivi la Saint-Barthélemy, s'étaient passés dans la stupeur[5]. Les uns gardaient le silence de la honte, les autres celui de l'épouvante. Charles IX avait reçu dans la confusion les

[1] Venise tirait beaucoup de soldats suisses qu'elle envoyait contre les Turcs, à la boucherie.

[2] Les petits Cantons se mettaient à un prix auquel il eût été impossible de les acheter; ils demandaient chacun mille écus par mois. Suivant le conseil de Pfyffer, Bellièvre gagna les hommes qui les gouvernaient, Lussy le premier. On lui offrit 490 l. Il demanda davantage.— Pfyffer lui-même recevait « pro fœdere sabaudico » une pension annuelle de 1000 couronnes, qui passa à son fils, etc. En 1578, Lussy, envoyé à Paris, obtint pour Pfyffer 15,000 couronnes, en jouissance. Il reçut de 1585 à 89 des sommes très-considérables de l'Espagne et des Guise, et, en 1591, 10,000 couronnes du pape pour une levée. *Cysat.* — *Sillery, mémoires.* — *Fusli's Waldmann*, p. 91. — « *Placatur donis Jupiter ipse.* »

[3] Ils arrivent à Orléans le 30 avril 1573. Les compagnies Tugginer et Kahlenberg sont détachées pour former la garde du roi.

[4] Ses soldats, n'étant pas payés, le jetèrent en prison. Beaucoup de Zuricois s'étaient enrôlés sous lui. *Meyer*, 452.

[5] « Excidit illa dies. » *L'Hospital.* — Charles IX repoussait la responsabilité du massacre comme d'un grand crime. Ses conseillers lui montrèrent qu'il fallait l'accepter ou abandonner le trône aux Guise. — *De Thou*, *LIV.*

félicitations de Rome et de Madrid. Les Calvinistes, croyant toute résistance devenue impossible, n'avaient songé qu'à se cacher [1]. Bientôt cependant ils osèrent reparaître. Les réfugiés se hasardèrent à passer la frontière par des chemins secrets. Des bandes se montrèrent. Nîmes, Montauban, Sancerre, prirent les armes. La monarchie rejetait les Huguenots ; plus de foi possible en elle : ils s'érigèrent en fédération. Leurs chefs étaient captifs ou avaient été immolés ; ils en élurent à leur choix. Cinquante ministres et des proscrits en foule, réunis à La Rochelle, y arrêtèrent le plan d'une république, assez semblable à celle des Cantons. Les villes se donnèrent, comme celles de Suisse, des conseils des Vingt-Cinq, des Soixante et des Cent. Les conseillers étaient créés pour l'année et nommaient leurs successeurs. Vainement quelques ministres [2] avaient réclamé pour le peuple l'élection, avec la souveraineté ; on eût cru, en l'accordant, donner aux pieds à gouverner la tête. Le reste fut remis à la foi, à la discipline, à l'esprit de fraternité qui, de La Rochelle aux Alpes, unissait les fils d'un même Dieu. Bientôt l'armée

[1] Lapopelinière, l. XXXI. — D'Aubigné. — Sismondi, XIX.

[2] Comme J. Morelli, de Paris, condamné à Orléans, mai 1562, à Genève, le 16 septembre, et de nouveau à Nîmes en 1572. *Fayi Beza*, p. 49. — Ant. Royet soutenait les mêmes doctrines à Neuchâtel. Bèse justifie Calvin, duquel ils s'étayaient : « L'opinion de Calvin ne combat que contre la tyrannie de ceux qui ont forclos le consentement du peuple, pour s'attribuer l'autorité de tout faire. » Il ajoute : « Je vous prie de procéder fort discrètement, ayant l'expérience que telles maladies se guérissent plutôt par diète de patience, faisant que peu à peu les malades se connaissent eux-mêmes, que par purgation violente, dont un peuple n'est pas volontiers capable » (25 octobre 1572). *Invent. d'Olivier Perrot. Mss.* D'un autre côté, un certain Poncet, à qui l'on a attribué la St.-Barthélemy, offrait au roi le plan d'un gouvernement modelé sur celui du sultan. *De Thou.*

royale s'avança contre La Rochelle. La défense fut héroïque. On eût dit les assiégeans liés par une conscience coupable, les assiégés gardés par une vertu du ciel. Le duc d'Anjou, qui commandait, était livré aux conseils d'une cour folle et factieuse. Au camp, comme à Paris, on vivait entre les galanteries et les processions. Ce n'était que fêtes, que rivalités d'amour, qu'amitiés formées et trahies. Dans ce désordre, l'armée se fondit sans gloire[1]. Les Suisses de Tammann et de Heidt périrent presque tous. Avec l'anarchie se répandaient de plus en plus des doctrines subversives du pouvoir. Ce fut en cet état de choses, le 30 mai 1574, que mourut Charles IX, âgé de 24 ans[2]. On raconte qu'il fit venir auprès de son lit de mort Tugginer, capitaine de ses gardes suisses. Le brave, éprouvé dans cinquante batailles, approcha, couvert de pied en cap d'une peau d'ours[3], selon sa coutume de se vêtir; et Charles, pour dernier ordre, lui enjoignit de recommander à ses chers compères de garder à ses successeurs bonne et fidèle amitié.

Le duc d'Anjou monta sur le trône sous le nom de Henri III. Depuis Jarnac et Moncontour, les Suisses lui connaissaient une valeur brillante, et des dons qui s'étaient usés dans de précoces débauches. Ils envoyèrent le complimenter[4]. Les ambassadeurs se pré-

[1] Sismondi, XIX, 209. — Lapopelinière, l. XXXII. — D'Aubigné.

[2] Adoré des uns, comme un instrument de Dieu, aux yeux des autres le Hérode du massacre des Innocens. L'Étoile, p. 86. — D'Aubigné, II, 189. — Lapopelinière, XXXVII. — Brantôme.

[3] Le « Toquenet » des historiens français. « On l'eût pris pour un diable sauvage; il n'en était pas moins fort poli dans ses manières. » Il était neveu de Frœlich. *Vaterl. Slg.* — *Conservateur suisse, VIII*, 34.

[4] Stettler. — Bluntschli, Mem. Tigurina, 168. — Vaterl. Slg. — Instruct.

sentèrent, les Catholiques d'un côté, les Réformés de l'autre. Ceux-ci avaient à leur tête Kambli, bourgmestre de Zurich, protestant sincère, et l'avoyer de Berne, Béat de Mullinen, d'un esprit fin et conciliant. Parmi les Catholiques, on remarquait Pfyffer et Lussy. Kambli s'exprima avec franchise sur les périls dont le trône était environné. Il osa plaider pour ses coréligionnaires et solliciter la grâce de la famille de Coligny. Lussy avait reçu des pieux Unterwaldiens une instruction particulière. Leurs esprits étaient demeurés frappés de ce qu'avait prédit le bienheureux Scheuber d'Alzellen : qu'en punition de leur alliance avec les Turcs aucun des Valois ne mourrait de mort naturelle [1]. Ils croyaient devoir en aviser le roi, pour qu'il cherchât à échapper à son sort. Mais le langage inusité des envoyés suisses trouva peu d'accueil à la cour. Henri se fit raconter quel avait été le pieux ermite, mais il n'en courut pas moins au-devant de son destin. Il prêta d'autant moins d'attention à la voix de Kambli, que déjà ses représentans en Suisse avaient reçu l'ordre de lever des mercenaires pour achever la ruine des Huguenots.

L'épuisement des finances du royaume rendait difficile la charge donnée aux ambassadeurs français [2]. Naguère encore le meilleur revenu de l'État s'employait à payer les Suisses; mais à cette heure il était emporté par la guerre ou dissipé par la cour. La France

der Gesandten. Abscheide S. S. 227. — Recès de Baden, 6 mars 1575. — Vie de Lussy dans l'Helvetia.

[1] Le langage de Lussy cachait un secret avis de ne point pactiser avec les Huguenots.

[2] Hautefort, frère de Pomponne de Bellièvre, Liverdis, dans les Grisons, et Schlomberg, ambass. extraordinaire.

devait aux Confédérés deux millions [1]; et cependant elle ne leur envoyait que des promesses trompeuses et des chaînes avec le portrait du roi. Néanmoins Schomberg sut obtenir 6,000 hommes. In der Halden et Zourmatten en reçurent le commandement. L'un était le brave qui, de sa main, avait conquis deux drapeaux à Moncontour; l'autre, vieillard de 72 ans, servait la France depuis Cérisoles. Mais, ni leur expérience, ni leur courage, n'empêchèrent les deux régimens de se consumer sans succès en Languedoc, en Provence et en Dauphiné. Point de cavalerie pour les soutenir. Ni tentes ni vivres n'avaient été préparés. Les maladies se joignirent pour les combattre aux armes de Montbrun, de Lesdiguières, des fils de Coligny et du brave de Glane-Cugy, gentilhomme du Pays-de-Vaud [2]. Ils étaient réduits de moitié lorsque, le 12 juin 1575, ils furent attaqués sur les rives de la Drôme, dans une position désavantageuse, par 7,000 Huguenots [3]. Ce jour ils les repoussèrent. Mais, pressés le lendemain de tous côtés à la fois, ils perdirent plus de 1,000 hommes. Zourmatten eut quelque peine à ramener à Die les débris de son corps, qui ne tarda pas à être licencié [4].

Les Calvinistes, de leur côté, travaillaient la Suisse

[1] L. 1,681, 416, non compris 70,000 l. en rentes constituées. « Or de penser jouir d'eux sans les satisfaire, on sait qu'ils n'entendent cette raison. » *Hautefort à la cour.*

[2] In der Halden succomba. Ses grands biens suivirent son unique héritière dans la maison des Réding. Son régiment fut donné à Séb. Tanner, qui venait de quitter le service du pape pour celui de France. Leu, articles Halden. Matten. Tanner.

[3] Montbrun avait partagé sa troupe en trois corps, commandés par Abel Bérenger de Morges, le sire de Champollion et lui-même.

[4] Octobre 1574. — Vie de Lesdiguières, par Vidal, 47.— D'Aubigné. — De Thou, LIII. — Haffner, mss.— Zurlauben, V, 7.— May, V, 261.

réformée. Quelques-uns s'unirent à des réfugiés de Besançon pour tenter une entreprise sur cette ville [1]. Maintes fois, dans le cours du siècle, la cité impériale, située au sein d'une province espagnole, avait sollicité l'alliance des villes confédérées, dans l'espoir de conserver ses belles franchises par le secours de leur nom redouté. Elle s'était adressée à Berne avec instances. Berne avait été retenue par la crainte de provoquer le roi d'Espagne. Cependant la Réforme s'était alliée dans Besançon, comme ailleurs, à l'amour de la liberté. La moitié de la ville était protestante, lorsqu'un décret de l'Empereur [2] y défendit l'exercice du nouveau culte et contraignit à l'exil des citoyens nombreux. C'étaient ces bannis qui, répandus dans les pays de Montbelliard, de Neuchâtel et de Vaud, avaient su s'y faire des amis. François de Lettes, baron d'Aubonne, avait levé pour eux 300 hommes dans les environs de Morges. On comptait, pour se maintenir, sur les secours de l'électeur palatin; on marcha. Les réfugiés se cachèrent dans un petit bois, à une demi-lieue de la cité [3]. Un Français, protestant comme eux, feignant un grand amour des

[1] Pièces relatives à la surprise de Besançon, dans les Mémoires et documens inédits sur la Franche-Comté, I, 325. — Histoire touchant la surprise de Besançon, dans Cimber et Danjou, IX. — Dictionnaire du C. de Vaud par Levade, article *Aubonne*. — Leu, articles *Lettes*, *Bisantz*. — Arch. Bernoises. — L'alliance des villes suisses avec Besançon avait pris fin en 1533 ; cette cité en sollicite le renouvellement en 1575, 79, et en 84 ; elle est, en 1584, renouée avec Fribourg et Soleure pour 10 ans, et finit en 1589, sur les représentations du roi d'Espagne. *Haffner*, *I*, 463.

[2] Du 9 juin 1573. Champagney, le plus jeune des Granvelle, avait donné dans son hôtel l'hospitalité à deux jésuites, couverts d'un froc qui n'était pas le leur. *Notice sur les maisons Granvelle et S. Maurice par Duvernoy*.

[3] Le lundi, 20 juin 1575 ; dans le bois de Chaleteule. Le nom d'O-

antiquités de la ville, s'en était fait montrer les lieux les moins fréquentés, et avait découvert une vieille tour, la Pelotte, qui s'avançait dans le Doubs; ils atteignirent ce point sur douze batelets, et pénétrèrent dans la place avec l'aube du jour. Ils comptaient sur les bourgeois. Mais déjà le sire de Vergi, comte de Champlite, qui avait eu vent de leur approche, venait au-devant d'eux. « Amis ou non? » leur demanda-t-il. Un coup de pistolet fut la réponse. « L'Evangile! Ville gagnée! » crièrent les assaillans. Peut-être l'eussent-ils emporté, si les Suisses, qu'ils avaient attendu toute la nuit, fussent arrivés, et si un coup de pertuisanne n'eût fait tomber de cheval le sire de Beaujeu qui commandait. Quelque embarras s'en suivit. L'artillerie joua [1]. Criblés par les balles, hachés par les boulets, les protestans reculèrent. Ils finirent par être écrasés. Les Suisses que de Lettes avait enrôlés pour aller en France, voyant qu'il les avait trompés, avaient refusé de le suivre et s'étaient dispersés.

Tandis que se passaient ces choses, les Calvinistes français cherchaient à obtenir des villes suisses des secours plus considérables [2]. Le jeune prince de Condé, ayant trompé la cour par une feinte abjuration, s'était enfui à Bâle [3]. De cette ville il se rendait tour à tour à Berne et auprès de l'électeur palatin. L'électeur, lui

range était aussi prononcé. Ils se trouvèrent six à sept vingts. Les capitaines neuchâtelois de Diesse et des Terreaux avaient éprouvé une vive résistance à Morteaux. *Droz, Hist. de Pontarlier.*

[1] L'archevêque lui-même, A. de la Beaulme, marcha contre eux, ayant la rondache et le coutelas à la main. *Mémoires*, 370.

[2] Stettler. — Haller's chronik. — Zurlauben, V, 24; il cite des mémoires de Greder. — Recueil des choses advenues en l'armée commandée par Condé, 1577.

[3] Il y passa un an, au Engelhof, où se lit sa devise : « Pro Christo et

ayant promis son assistance, envoya en Suisse un homme adroit, insinuant, propre à plus d'un genre d'affaires, le docteur Beutrich [1]. Sous le prétexte de discussions théologiques, qu'il entendait mieux que personne, le docteur se rendit à Berne et y pénétra secrètement, sans bruit, dans toutes les maisons. Bèze, que le sénat écoutait volontiers, lui prêta son aide [2]. L'élite de la noblesse bernoise arrivait dans ce moment de Hongrie, où elle avait été servir l'Empereur contre les Turcs. Albert de Mullinen, Louis et Pierre d'Erlach, Béat de Bonstetten, Benoît Nægueli, Walter de Diessbach, Antoine May, Bernard Tillmann, Rodolphe de Graffenried et Ulrich Koch s'étaient distingués dans cette guerre. Ils s'engagèrent à lever chacun une enseigne de 350 hommes, la plupart à leurs frais. Les capitaines Irmy de Bâle, Guy, Hory, Lardy, Descostes et Henry de Neuchâtel mirent aussi chacun une compagnie sur pied [3]. Bientôt 6,300 hommes, sous les co-

patriâ dulce periclum. » On fut bien surpris des mœurs de ces pieux fugitifs. « Jamais plus de paillardises. Chevauchaient-ils dans la campagne, leur plaisir était de fouler les moissons. On leur eût fait affront s'ils fussent demeurés plus longtemps à Bâle. » *Ochs.* — *Stettler*, 1574.

[1] Dans les premiers jours d'Août 1575.— Leu. — Arch. de la maison d'Orange, V, 522, etc. — La Graffinière représentait Condé à Neuchâtel.

[2] « Suivant le conseil de Mellune je m'adresserai à Bèze, qui peut beaucoup. Je m'en trouve merveilleusement entrepris, pour beaucoup de respects. C'est cet homme qui constitue toute sa grandeur en l'advancement de la religion et est de grande efficace; lequel pour avoir l'esprit clair, ne se rend opiniâtre. Il n'est si intact sur l'ambition qu'il ne voulût bien qu'on l'estimât avoir été auteur de grande chose. » *Hautefort à Bellièvre, 16 novembre* 1575.—Bèze va souvent à Bâle, auprès de Condé. *Varillas, Histoire de Henri III*, *I*, 255.

[3] Jean Chambrier était maréchal-général de l'armée. — Zurich même offrit du secours. *Lettre du duc d'Alençon aux magnifiques seigneurs de Zurich pour les remercier de leurs offres de service* (*mss. Colbert*, 399).

lonels Louis et Guillaume de Diessbach, se disposèrent à franchir le Jura. Le sénat ayant, à la demande de l'ambassadeur de France, fait fermer les portes de la ville et garder les passages, les braves traversèrent l'Aar à la nage et passèrent la frontière sur les précipices et les neiges des montagnes [1]. Nægueli, s'étant laissé faire prisonnier, aima mieux renoncer à la bourgeoisie de Berne que rejoindre ses compagnons d'armes. L'ambassadeur du roi, Hautefort, à qui l'argent manquait, ne tenait plus dans sa main les fils qui avaient gouverné bien des mouvemens. Cependant, à sa prière, le sénat envoya des députés à la Neuville, où se formaient les compagnies, intimer à ses ressortissans l'ordre du retour. Ils répondirent : « Notre honneur se trouve engagé. Soyez certains que notre conduite sera digne de Berne. Dites à M. de Hautefort que nous ne marchons point contre le roi, mais contre ceux qui le maîtrisent. » Une seconde députation atteignit les régimens qui passaient la frontière, marchant au son bruyant des trompettes. Ils ne firent halte qu'arrivés sur terre étrangère. « Quiconque, dit alors Beutrich, tenterait de débaucher nos soldats, recevrait la peine des traîtres. » La troupe courut se réunir en Lorraine aux Allemands du prince palatin [2]. Il ne resta à Hautefort que de presser, de son côté, l'enrôlement, pour avoir des Suisses catholiques à opposer aux Suisses de la Réforme. Louis Pfyffer mena 6,000 hommes au roi. Mais

[1] « Si promptement que l'ambassadeur ne sut où donner de la tête. » Mellune se jouait de lui.

[2] Stettler. — Muslin. — Manuel du Conseil, 390. L'ambassade se fit appuyer par les Cantons catholiques. « Le sénat, dit Beutrich en riant, eût dû les rappeler avant qu'ils fussent hors de ses terres. » — Amers reproches de Hautefort, à Baden, 19 déc. 1575.

déjà, depuis deux mois, Condé s'avançait vers le cœur de la France. Son armée offrait aux regards un spectacle nouveau. Quelques mille catholiques marchaient dans ses rangs. Les intrigues de cour les y avaient jetés, avec le duc d'Alençon. Henri de Navarre joignit aussi les drapeaux. Las de vivre captif à la cour, il s'était enfui, laissant le roi à ses mignons, aux caresses de ces chiens damerets, plus occupé de la révolution qui substituait le collet italien à la grosse fraise goudronnée que de celle qui minait son trône. L'armée, composée de ces élémens divers, colora son entreprise du nom du bien public. Forte de 30,000 hommes, elle côtoya la Loire, se gorgeant de butin. Les troupes royales étaient loin de pouvoir se mesurer avec elle. Henri III fut réduit à subir « la paix monsieur, » par laquelle, le 6 mai 1576, trois ans après la Saint-Barthélemy, il céda plusieurs provinces en apanage à son frère, reconnut le gouvernement particulier des Églises réformées et signa l'abaissement de sa couronne. Il s'engageait à renvoyer ses auxiliaires et à payer ceux des deux partis[1]. Témoins de l'avilissement de la royauté, les catholiques détournèrent d'elle les yeux pour les porter vers le second des Guise.

Les Suisses rentrèrent dans leur patrie, les catholiques les premiers; les protestans après avoir attendu trois mois la solde qui leur était due[2]. Les villes atten-

[1] Il ne conserva que sa garde suisse et écossaise. — La mémoire de Coligny fut réhabilitée. — De Thou, LIX à LXII. — Davila, VI. — D'Aubigné. — Bouillon. — L'Étoile. — Amyrault, Vie de Lanoue. — L'écrit de Nicolas Manuel sur la 3e guerre civile de France est-il encore quelque part?

[2] G. Diessbach, repoussant fièrement ses soldats qui voulaient leur solde, faillit, comme W. Roll, être mis en prison par eux.

daient leurs ressortissans, l'œil sévère. Ils arrivèrent sans fifres ni tambours, les drapeaux baissés [1]. Bâle punit les officiers de quelques jours de geôle. Neuchâtel ajouta à cette peine de fortes amendes [2]. Berne condamna officiers et soldats à la prison; mais pour leur permettre bientôt après de se racheter [3]. Comme d'ordinaire, les simples soldats étaient revenus malades, sans argent; les officiers seuls avaient profité.

De jour en jour ces chefs mercenaires devenaient plus puissans. Il se formait une Suisse nouvelle, que deux peuples habitaient : l'un déshabitué de la guerre; l'autre composé d'un petit nombre d'hommes enrichis, façonnés aux mœurs des cours, accoutumés au commandement, environnés de milliers de soldats à leurs gages [4]. Dans les Cantons catholiques, ces officiers occupaient les premières charges de l'État; du moins il devenait toujours plus difficile d'y parvenir par une autre voie que par celle du service étranger. À Lucerne, ils siégeaient leurs chiens à leurs côtés, traitaient légèrement les choses civiles : on eût dit un camp plutôt

[1] Albert de Mullinen osa seul faire son entrée enseignes déployées, la musique en tête.

[2] Jaqueline de Rohan, grand'mère du duc Henri I, avait permis les levées; Marie de Bourbon, veuve de Léonor et mère tutrice de Henri, les avait sévèrement interdites. A la prière des sept Cantons, Marie fit éloigner la marquise sa belle-mère. A la *Javiole* (prison bourgeoise), elle ajouta de fortes amendes. *Boive*. — *Recès de Soleure*.

[3] Les officiers 100 l., les soldats 5. *Stettler*. — *Maslin*. — *Manuel*, 391.

[4] « Geilheit, Trunkenheit, Neid und Geitz. *Caspar de Linthen, carmen de civitate Lucernâ*. Cysat dit de ses concitoyens : « Ehr verloren, viel verloren; Leib verloren, mehr verloren; Gelt verloren, alles verloren. » — L'Escarbot :

« Non, vous n'avez plus rien de l'antique simplesse
Qui soulait honorer jadis votre prouesse. »

qu'un sénat[1]. Des bourgeois occupaient bien encore dans les conseils leurs places avec eux, mais de jour en jour moins considérés. Am Lehn, simple boucher[2] que ne parait aucun titre, avait été plusieurs années le collègue de Jost Pfyffer dans la charge d'avoyer. En 1568, les Pfyffer l'en exclurent. Dans le même temps, la charge du distributeur des pensions de France étant venue à vaquer, l'ambassadeur[3] la donna à Pfyffer de préférence à Am Lehn. Furieux, celui-ci rallia les bourgeois, attaqua le parti français et s'adressa au peuple des campagnes. Sept cents hommes de Rothenbourg marchèrent sur Lucerne[4]. Plus prompts, ils y fussent entrés par surprise. Mais ils laissèrent le temps[5] aux citoyens de fermer les portes, à 600 soldats de l'Entlibouch de prendre les armes et aux hommes qui gouvernaient les petits Cantons d'intervenir. Dès lors ils n'eurent plus qu'à rentrer dans leurs foyers. Cependant Pfyffer était descendu à un

[1] Cysat, mss. En 1570, le Petit-Conseil recevait de la France 13,000 L, le Grand 9,400, les citoyens 1,700. S'il faut en croire André (Politische Denkwurdigkeiten der Cantons Lucerns), les pensions de France s'élevèrent en 1569 à 113,000 l.; de 1544 à 52, elles avaient été de 58,000. On distribua toujours plus à quelques hommes régnans, toujours moins au grand nombre.

[2] Comme Kistler, à Berne, Waldmann à Zurich, il y avait un siècle. C'est ici le pendant du Twinghernstreit.

[3] « Der Herr. » *Helvetia, V*, 551.

[4] Se plaignant « du mode de nomination aux emplois. » C'étaient eux qui, en 1573, s'étaient soulevés contre « les porcs du roi, *Fransösiche Kronenfresser.* » *Helvetia, VII*, 334. Une première levée de boucliers se fit en carême; on la nomma « guerre des harengs » (Hœring Krieg); la seconde le 30 juillet 1570. En 1572, l'Entlibuch, excité par les petits Cantons, s'agita à son tour; il voulait payer ses censes en nature, non en argent. *Chr. Luc. mss.*

[5] En s'arrêtant au pont d'Emme. « Friedli » les devança et les trahit. — Zurich et Berne offrirent leur secours.

arrangement. Am Lehn et lui s'étaient assurés par une convention secrète le gouvernement de la chose publique. Nominations, pensions, ambassades, ils disposèrent quelque temps de tout en commun.

Mais l'accord entre des hommes intéressés ne dure qu'autant que la nécessité leur en fait une loi. Am Lehn, croyant s'apercevoir qu'il était trompé, prêta l'oreille aux envoyés de Venise, de Rome et d'Espagne. Pfyffer, de son côté, lorsque les paysans furent rentrés dans l'obéissance, crut pouvoir lui montrer ouvertement qu'il ne le craignait plus. Il le fit exclure de la charge d'avoyer [1], et lui refusa une place de capitaine en France, qu'il demandait pour son fils. Alors Am Lehn se livra à de nouvelles fureurs. Il n'hésita pas à révéler son propre crime, parce qu'il était celui de ses ennemis. Il montra quelles mains gouvernaient la république et comment se faisaient ces grandes fortunes qui élevaient quelques hommes au-dessus du reste des citoyens. Il acheta sa grâce par son aveu. Son adversaire s'enfuit à Baden, pour y attendre que les premiers mouvemens de la colère publique se fussent apaisés. Mais voici Cloos, un soldat, qui se lève en conseil, se tourne vers Am Lehn et lui dit : « Si ce que tu nous as appris de Pfyffer est faux, tu nous as trompés ; si non, tu es un parjure comme lui ; tes biens et ta vie comme les siens sont échus à la république. Pourquoi, dans l'une de ces alternatives, n'as-tu pas reçu le châtiment qui t'est dû ? Pourquoi, dans l'autre, n'est-il pas permis à Pfyffer de venir prouver que tu es un scélérat, indigne de toute foi et de tout honneur ? » Pfyffer revint

[1] Cette charge n'était pas encore à vie ; mais d'ordinaire on confirmait les anciens avoyers. *Cysat.*

à Lucerne, accompagné de l'ambassadeur de France, une lettre de la diète à la main. Son neveu, le vainqueur de Meaux, et toute sa famille se pressèrent autour de lui. Ils vantèrent ses services passés et ceux qu'il pouvait rendre encore. Leur crédit le sauva. Ce fut sur Am Lehn, à son tour, que plurent les accusations. Il fuit. Ses biens furent confisqués. On raconte qu'il alla mourir pauvre maître d'école dans l'Unterwald [1]. Les Pfyffer régnèrent dès lors à Lucerne sans contradiction [2]. Louis Pfyffer fut élu chef de l'État et le demeura tant qu'il vécut. Les Confédérés ne connaissaient pas d'exemple d'un homme qui se fût élevé si haut par la richesse, la gloire et l'amitié des têtes couronnées. Aussi les étrangers le nommaient-ils le roi des Suisses. Le peuple des petits Cantons en murmurait parfois. « Les Lucernois, disaient ceux d'Uri, sont les serfs du roi et prétendent nous gouverner tous [3]. » Mais ils ne tenaient ce langage que parce qu'ils étaient eux-mêmes vendus à l'Espagne [4]. On était loin des jours où l'on combattait pour la justice et l'égalité. Les rois commandaient le service, les rois le payaient. Paris, Rome, Madrid étaient la patrie : l'on y avait son premier intérêt.

Les mœurs nées du service mercenaire étaient bien près de devenir aussi celles des villes évangéliques. La Réforme, qui les en avait bannies, et qui, depuis un demi-siècle, leur en fermait le chemin, ne leur opposait plus la même résistance. Bien que la sévérité des

[1] De Consule metor. *Horace.*

[2] Il n'y avait pas un siècle qu'ils étaient à Lucerne.

[3] « Des konigs eigne Lüt. » *Chr. Lucern. mss.*

[4] Chron. Luc. mss. — Der Kampf der Parteien in Lucern. 1568-74, von Balthazar, dans l'Helvetia, V, 523.

paroles de Zwingle fût justifiée par l'événement, ses successeurs ne les répétaient plus que d'une voix affaiblie. Bullinguer avait un pied dans la tombe. Calvin avait plaidé la cause de l'alliance française[1]. Bèze n'avait épargné ni lettres ni voyages pour entraîner Berne dans la dernière expédition. Depuis que la majesté du caractère de Calvin ne gouvernait plus les conseils de Genève et les cœurs des chefs de la Réforme[2], la discipline avait perdu de son nerf, la parole des prêcheurs de son autorité[3]. Le changement fut surtout remarquable à Genève dans les années qui suivirent la Saint-Barthélemy. Un grand développement dans les fortunes y fut suivi d'un changement non moins grand dans les mœurs. Les premières persécutions de France avaient frappé les classes inférieures; elles avaient donné à Genève des hommes actifs, qui y avaient transporté leur industrie. Fabricans de draps, orfèvres, pelletiers, imprimeurs, ils amassaient de la richesse par le travail. Mais la Saint-Barthélemy ayant jeté hors du royaume des hommes d'un plus haut rang, il en résulta des affaires plus considérables et de nature à conduire par une voie plus prompte à la

[1] La voie était glissante.

[2] Ce n'est pas que la voix de Bèze fût sans gravité. « Je pense à vous jour et nuit, écrit-il à Henri de Navarre; je crains que l'incendie ne vous enveloppe. Que l'ennemi ne vous empêche pas d'assister au sermon. Écoutez la parole de Dieu; mettez-la dans votre cœur, et qu'elle règne sur vos yeux et sur vos oreilles. J'honorerai ceux qui m'honorent, dit le Seigneur. » 10 *juillet* 1572. — Consulté par les Églises des Pays-Bas sur l'obligation d'observer la paix de religion, il fait entendre la voix de la tolérance et de l'équité. *Arch. d'Orange, VII*, 135, 248.

[3] « S'enhardissent-ils jusqu'à donner quelque avis au magistrat, celui-ci s'en tient offensé. » — Le Conseil n'exécute pas les arrêts du consistoire. — *Vial, notes extraites de divers registres et manuscrits, mss.*

fortune. Alors Genève commença à faire valoir, comme Bâle, ce qu'elle avait amassé de capitaux et ce qu'une position heureuse lui donnait de crédit[1]. Plusieurs abandonnèrent le petit commerce pour le grand, d'autres le grand pour la spéculation. Pyrame de Candolle ayant demandé l'établissement pour des Juifs de Francfort[2] : « Que ne constituons-nous plutôt nous-mêmes une banque, dirent messieurs de Genève? Qui ne placera volontiers son bien dans une ville respectée par les tempêtes, où la justice est courte et bonne, où le bras des puissans ne peut atteindre. Ceux qui nous auront confié leur fortune seront intéressés à veiller avec nous sur les traces de nos ennemis. » Mais déjà des relations multipliées avec les grands, les richesses accrues et l'impatience du joug avaient amené bien des infractions aux lois de Calvin. Les conseillers se *drapaient* dans de longues robes, pareilles à celles des magistrats des villes suisses. Des oreillers de plume avaient recouvert leurs siéges naguère de bois. Des femmes se montraient parées de guimpes et de bracelets d'or. Les tables se couvraient d'un double dessert[3]. Bientôt on entendit déclarer le consistoire inutile. « A quoi bon ses remontrances vives et fréquentes? Dans les causes matrimoniales, il suffit qu'il ait exposé le vrai sens de la loi de Dieu. En un pays où l'on a distingué le temporel du spirituel, la question d'application ressort du

[1] « On emprunta, pour prêter à un gros intérêt, au 10, au 15 et bien plus haut. »

[2] Il présenta à Messieurs le juif Salomon Osias, qui s'offrait de leur payer un tribut de 6,000 ducats, et de doubler la somme en temps de guerre. Il y eut 30 voix dans le Deux-Cents pour accorder la demande.

[3] Le nombre des serviteurs se multiplia. Furent gens de qualité ceux qui ne travaillèrent plus de leurs mains.

magistrat. » La peine de l'adultère fut réduite à quelques jours de prison et à 40 écus d'amende[1]. Le droit de grâce fut conféré au Sénat[2].

Les pasteurs, il est vrai, n'étaient pas les témoins muets du renversement de l'ordre de Calvin[3]. Ils s'élevaient contre le luxe, l'orgueil, la mondanité. Ils accusaient surtout la dureté des riches. « Je crois, disait Perrot, que si Christ revenait sur la terre et se présentait dans notre ville, il n'y serait pas écouté qu'il n'eût offert un répondant[4]. » Trembley soutint qu'il y avait en enfer plus de charité qu'à Genève. Deux chaires de droit furent créées et confiées aux célèbres jurisconsultes Hottmann et Bonnefoi. « Un pareil établissement, dirent les ministres, est fait pour ôter du lustre à la théologie, pour attirer à Genève des jeunes gens de qualité, de mœurs dissolues, et pour achever de ruiner la discipline de l'Église. » Ils tonnaient contre l'accaparement et l'usure. Se fondant sur la loi de Moïse, ils appelaient de ce dernier nom tout prêt à un intérêt plus élevé que le cinq pour cent[5]. Bèze avait plus de

[1] La peine varia suivant les temps et les personnes.

[2] Vial, mss. — Extrait de registres divers par J. L. Mallet. — Registres du Conseil. — Picot. — Léti, 214.

[3] Peu avant 1572, ils se montraient encore pleins de déférence. Ils avaient le pas devant les Conseils dans les cérémonies publiques; ils demandèrent « de marcher à gauche de Messieurs, » reconnaissant que « l'honneur d'être mêlés aux rangs de la seigneurie dépassait leur vœu. » « Mais lorsqu'ils virent renverser l'un après l'autre les édits de Calvin, ce grand trésor de Genève, ils montrèrent la ville que ces édits régissaient comblée de bénédictions, tandis que les grands États étaient remplis de confusion et de troubles. » *Vial.*

[4] « N'a-t-on pas vu des seigneurs de la ville laisser de grands personnages se tenir debout devant eux, la tête nue ! »

[5] Quelques-uns voulaient qu'on lapidât le syndic Varro, qui avait prêté au denier dix. Le Conseil dut le punir « pour ne donner à crier. »

lumières et moins d'emportement que ses collègues. Il savait que le prêt de l'argent est soumis aux chances variables du commerce; Calvin [1] et Mélanchton lui avaient enseigné le vrai point de vue en cette matière. Mais il s'élevait contre les profits hors de raison que faisaient quelques hommes, abusant des besoins de leurs frères. Il eût voulu voir Genève plus attentive à conserver sa réputation et moins avide de richesses. « On répand, s'écriait-il, que chacun est banquier dans cette ville, ce qui est bien odieux. L'esprit de Dieu s'est-il donc déjà retiré du milieu de nous? Pourquoi faut-il que des deux yeux de la république l'un soit rempli de poussière! » Il fit un livre sur ce qu'il pensait des droits et des devoirs du magistrat [2]; mais Messieurs n'en permirent pas la vente, par la raison qu'il renfermait des vérités odieuses [3].

En même temps que de la censure du clergé, Messieurs de Genève cherchaient à s'affranchir du contrôle du peuple. Plus leurs fortunes croissaient, plus il leur paraissait humiliant et dangereux [4] de laisser formuler la loi par l'assemblée des citoyens. Dès

A Zurich, à Vevey, partout on disait: « la ville est pleine de reneviers. » Les marchands, au scandale de plusieurs, avaient fait pour la halle où ils avaient obtenu de pouvoir s'assembler, des réglemens qui respectaient peu les édits.

[1] Calvin commentait Moïse par la 161e constitution de Justinien.

[2] Le clergé dut cesser de prendre part à la nomination des anciens du consistoire.

[3] De jure magistratuum. « Livre qui pourrait occasionner ailleurs des troubles que Genève serait accusée d'avoir causé. » — 10 août 1573. Les pasteurs Coladon et Lefaucheux furent cassés.

[4] « C'est abus désagréable et presqu'impraticable, de porter au général tout changement d'édits.... Il n'y faut porter que les élections.... » Ainsi les patriciens, à Rome, trouvèrent dangereux d'assembler les comices des tribus.

l'an 1568, ils avaient su faire consacrer le principe qu'aucune proposition ne pouvait être portée devant le peuple qu'elle n'eût été soumise au petit et au grand Conseil. Ils réussirent, deux ans après, à se faire donner le droit de lever des impôts, sans les avoir demandés aux suffrages de la bourgeoisie [1]. Dès qu'ils l'eurent reçu, ils doublèrent les gabelles [2] et se délivrèrent par ce moyen du poids des contributions volontaires qui, lorsque Genève était pauvre, avaient suppléé à l'insuffisance de ses revenus. L'usage s'introduisait peu à peu de considérer comme inamovibles les membres des Conseils [3]. Les mêmes hommes se perpétuaient aux mêmes charges. Les pouvoirs se concentraient en un petit nombre de mains [4]. Jean Botillier essaya d'arrêter les Conseils dans cette voie. Il demanda la balotte [5], ou le scrutin secret, dans les élections; la liberté, pour les membres du Deux-Cents, de proposer ce qu'ils jugeraient avantageux à la république, et la nomination de douze conseillers muets, qui eussent le droit d'assister aux délibérations du Sénat [6]. On lui rappela la loi d'une ancienne république, qui ordonnait aux citoyens assez hardis pour deman-

[1] « Tous approuvèrent, excepté trois ou quatre. Dieu y doint sa bénédiction. » 1570.

[2] « A l'imitation des villes allemandes qui s'étaient enrichies par ce moyen. » 1577.

[3] On procéda par l'exclusion de ceux qui étaient jugés indignes de siéger. Le grabeau devint une forme.

[4] Berne ne put plus écrire à Genève, comme elle le faisait naguère avec quelque reproche : « tout est chez vous soumis au populaire. »

[5] « Comme dans les villes italiennes, et non à l'oreille du secrétaire; ce qui même est négligé. » 1577.

[6] Bâle, Lucerne, Schaffhouse offraient l'image de quelque chose de semblable.

der un changement à la constitution de venir le proposer la corde au cou. On lui montra, dans Xénophon, que Lacédémone n'avait vécu si longtemps glorieuse que pour avoir été fidèle à ses lois. Sans chercher davantage d'exemples, on lui rappela les périls par lesquels Genève avait passé durant les cinquante dernières années[1], et l'obligation où elle s'était vue de chercher un remède à ses agitations. Elle avait trouvé la tranquillité en suivant l'exemple des villes de Berne, de Bâle et de Zurich. « Pourquoi troubler ce repos! Pourquoi ne pas considérer l'admirable tempérament des pouvoirs qui régissaient la république! Et quel temps prenait-on pour jeter la discorde dans ses murs! Autant vaudrait ouvrir la brèche à l'ennemi. » La prospérité de Genève croissait tous les jours. Les citoyens vivaient dans l'abondance; ils se laissèrent persuader. Enflés par ce succès, les Conseils osèrent demander, comme étant les vrais représentans du peuple, d'être seuls chargés à l'avenir de la révision des édits. Mais le Conseil général rejeta cette proposition[2].

C'était en tous lieux que le peuple cessait d'avoir la part qu'en d'autres temps il avait prise à la chose publique. Cortès, États, libertés particulières se mouraient. Le pouvoir de quelques hommes s'élevait sur les ruines de l'influence populaire. La fin des guerres nationales avait préparé ce changement dans les Cantons. Tant que le peuple avait été tout entier en armes, il s'était fait redouter. La fière indépendance de

[1] « La hardiesse de plusieurs n'a-t-elle pas été jusqu'à proposer de faire donner l'estrapade aux 4 anciens syndics ? »

[2] En 1582. « Pour mieux contenir le peuple dans l'État du monde le plus sujet à séditions. » — Rejeté, 27 nov. 1584. *J. L. Mallet.*

ces milices, qui faisaient trembler les trônes, tenait aussi les Conseils dans la crainte[1]. Mais lorsque, dans les Cantons protestans, les peuples furent rentrés dans le repos, les gouvernemens ne cherchèrent plus qu'à les y maintenir, loin des affaires politiques. Berne s'y prit avec une adresse et une persévérance remarquables. Pour n'avoir plus à consulter les citoyens, le Deux-Cents, le pouvoir dominant de la république depuis la Réforme, s'était, en 1560, adjoint 99 membres choisis parmi les bourgeois les plus influens. Le clergé se voyait entouré de respects. Ses pensions avaient été augmentées. Les sujets du pays romand ne pouvaient perdre leurs habitudes de gouvernement propre. Les bonnes villes surtout ne cessaient de se plaindre de la violation de leurs franchises[2]. Nyon s'était enhardie jusqu'à ressaisir le droit de nommer son Conseil. Berne écouta les plaintes, consentit à une rédaction des coutumes et lui donna sa sanction. Elle convoqua les États[3]; mais pour leur demander 30,000 écus. Dès lors il ne fut plus de longtemps question de les solliciter. Dans les Alpes de la Gruyère, le peuple avait conservé l'usage de s'assembler pour délibérer sur la chose commune. Les baillis lui représentèrent

[1] D'autant plus que le soldat valait mieux que l'officier.

[2] « Afin qu'à l'avenir, de meilleur courage nous puissions vous faire humble service. » *Recueil des priviléges, II*, 277, *mss.* — *C. de Mullinen.* — *Grenu,* 1570-77, *et* 1580, 1591.

[3] A Payerne, le 28 mai 1570. Six florins par ménage durant 3 ans, « pour achever de dégréver le pays. » Vive résistance. Lausanne ne veut contribuer que sous forme de don. L'impôt ne fut levé qu'après sept ans de lutte avec le pays et après que Berne eut confirmé les priviléges des villes ; elle se réservait « le droit de législation en matière civile et ecclésiastique. » *Grenu.* — *Stettler.* Pourquoi les Vaudois n'offrirent-ils pas de se racheter entièrement?

combien il était peu convenable que de jeunes hommes de 14 ans, incapables de gérer leurs propres affaires, prononçassent sur celles de la communauté; combien la jeunesse, maîtrisée par les passions, était peu soucieuse du juste et de l'injuste; qu'il suffisait du seul mouvement d'une multitude pour lui ôter le calme nécessaire à la délibération. Ce langage plut aux préposés des communes. Les bergers sont pour la plupart dispersés dans les Alpes, sans ambition; d'autant plus dignes d'être consultés sur la chose publique qu'ils ne désirent pas s'en mêler; ceux du château d'Oex remirent tous leurs pouvoirs à 28 d'entre eux. Ceux de Rougemont et du Gesnay ne purent être amenés qu'un demi-siècle plus tard à confier à une aristocratie les pouvoirs de la commune [1]. Les membres des Conseils restèrent soumis à une réélection annuelle; mais elle était obligée si, par des fautes graves, ils ne s'étaient rendus indignes de siéger. Indépendans du peuple, ils furent souvent plus libres de suivre les mouvemens de leur conscience. La nouvelle assemblée conserva le nom de landsguémeinde : souvent pour le peuple le nom est plus que la chose. Les baillis, le croira-t-on? eurent l'adresse de faire considérer ces changemens comme des faveurs et de faire solliciter de la seigneurie ce qui était l'objet de tous ses vœux [2]. Jamais le sénat

[1] Châtelain, banneret, greffier, 24 jurés, 3 sergens et 70 conseillers formèrent le Cent, représentant de la commune. Les appels allèrent à Berne; ceux du château d'Oex, comme de combourgeois, à la bourgeoisie et au Conseil; ceux des anciens sujets des comtes, au Conseil. Gesnay jugeait en dernier ressort au criminel; ce droit lui était venu de l'ignorance où étaient les comtes de la langue allemande. Berne avait la grâce.

[2] Muller's Werke, tome 23. Aubonne avait quelque temps conservé

de Berne ne refusait durement une grâce [1]. Accordait-il quelque privilége, il en limitait la durée au temps où ceux qui le recevaient se conduiraient en sujets obéissans. Les indigens étaient persuadés par des bienfaits que le gouvernement songeait à eux. Leur nombre était grand. La suppression du servage avait fait entrer dans l'état légal une multitude affranchie, mais sans ressource. Une loi, de l'an 1571, chargea chaque commune d'entretenir les pauvres, ses ressortissans. Cette loi changeait la commune libre du moyen-âge en une association nouvelle. Les bourgeois furent distingués avec soin des domiciliés. Leur condition fut précisée. Ce fut un nouvel aliment à l'esprit de localité, à l'esprit national un nouveau coup [2].

C'était ainsi que les pères de la patrie formaient le peuple à des habitudes tranquilles, tandis qu'eux-mêmes, après avoir endormi la Réforme, se préparaient à renouveler leurs alliances avec les rois. Plus même de ces jeux où le prix appartenait au lutteur le plus adroit, au pâtre qui avait lancé la pierre la plus pesante, ou à celui qui était demeuré le plus longtemps, et le plus avant, le corps penché sur le précipice. Berne défendit ces combats, que Haller a chantés. La Grèce a appris à aimer la gloire dans la plaine d'Olympie. Rome s'est formée sur le champ de Mars à la conquête du monde. Les Suisses ont appris à combattre pour la

son conseil communal; il fut supprimé, comme il l'avait été dans les autres villes du Pays-de-Vaud.

[1] Elle recommandait à ses baillis la douceur plus que l'exactitude, « afin que le gouvernement passât des pères aux enfans. »

[2] Les Mandats. — Glur's Rogwiler Chronik, 54. — Les idées d'État changeaient et s'unissaient à celle de patrimoine, dans le gouvernement de la république comme dans les communes.

liberté dans les fêtes où le berger se rencontrait avec le laboureur; où les chants de guerre, les danses, les mâles exercices s'alliaient au sein de la vieille hospitalité. Aux grands travaux succédaient les nobles délassemens. La joie était joie. La vie était belle. La patrie était la grande passion. Glorieuse, elle méritait qu'on mourût pour elle. Maintenant déchirée, méconnaissable, elle n'était plus la première affection que d'un petit nombre. Les haines religieuses avaient pris sa place. Les Confédérés avaient été près de combattre les Confédérés dans les champs de la France. Chaque année le fanatisme allait puiser dans les guerres de ce royaume un aliment nouveau. Chaque année les auxiliaires des deux partis rapportaient à leurs foyers de nouvelles semences de discorde. Les catholiques, qui avaient eu le dessous dans la dernière campagne, sentaient le besoin de la vengeance. C'est en ces circonstances qu'un esprit nouveau se manifesta dans l'Église romaine; que le réveil gagna les Cantons, et que sur tous les points elle quitta la défensive pour attaquer à son tour.

CHAPITRE III.

BORROMÉE.

L'archevêque de Milan dans les bailliages des Suisses. — Ses efforts pour pénétrer en Valteline. — Le sire de Rhézuns. — Strafguérichts de Coire en 1572 et de Tusis en 1573. — Dreysieglerbrief (loi contre les soulèvemens) en 1574. — Guerre au commerce suisse. — Voyage de Borromée dans les Cantons en 1570. — Collége helvétique à Milan. — Les Jésuites à Lucerne et à Fribourg. — Buonomi, premier nonce permanent en 1578. — Joachim, abbé de Saint-Gall. — Christophe Blarer, évêque de Bâle. — Les capucins à Stantz et à Altorf. — Nouveaux efforts pour pénétrer en Valteline. — Borromée dans la Mésolcine. — — Tectono et ses brigands. — Mort de Borromée (1584). — Caractère de sa réforme. — Dégénération des mœurs et des études chez les protestans. — Le calendrier grégorien. — Le nonce Ninguarda. — Ruine imminente de la Confédération. — — Douleurs des villes évangéliques. — Quelques jours heureux : les Argonautes zuricois à Strasbourg.

[1570 — 1585.]

La cour de Rome, inquiète du séjour prolongé de l'hérésie dans les provinces italiennes des Suisses, songeait incessamment aux moyens de l'étouffer. Elle avait, dans ce but, cherché, pour l'envoyer comme inquisiteur à Côme, un homme qui fût pour cette frontière une sentinelle vigilante. Elle l'avait rencontré dans un religieux, d'une humble origine, qui voyait les savans, lavait les pieds du pauvre, vivait dans l'oraison et

avait l'activité que demandent les affaires. Le peuple, voyant Ghisliéri marcher les pieds nus, la tête nue, la barbe plus blanche que la neige, assurait que sa vue seule avait converti des protestans. On cita bientôt les abus qu'avait extirpés l'envoyé de Rome, les couvens qu'il avait réglés ou libérés de dettes. Venise même se vit entraînée à livrer le petit nombre qu'elle cachait d'amis de la Réforme[1]. L'homme selon le cœur de Philippe II, Ghisliéri fut nommé Grand-Inquisiteur. A la mort de Pie IV, il fut élevé au pontificat[2]. Borromée, en contribuant plus que personne à son élection, avait cru travailler à porter la vertu sur le trône. Il fut l'âme du règne de Pie V[3], comme il l'avait été du précédent. Il n'eut pas besoin, pour exercer cette haute influence, de résider à Rome. Il se consacra à ses fonctions, sans sortir de son diocèse de Milan[4]. Ambroise *était* son modèle; la piété sa passion[5]. Il avait abandonné son patrimoine à sa famille. Persuadé, comme Zwingle et Calvin, que la pluralité des bénéfices est condamnable, il s'était dépouillé de ceux qu'il possédait, et avait volontairement réduit à 20,000 ducats un revenu

[1] Le génie et la vertu s'unirent en vain pour protéger Carnésecchi et Paléario.

[2] Lettres de Pie V. — Sa vie, par Caténa, son secrétaire, dans les Bollandistes. — Ranke, 1, 377.

[3] Giussiani, vita Borromæi. — Bescapo, vita. — Acta ecclesiæ Mediolanensis. Milan 1599. — Œuvres, 5 vol. Milan 1747. — Lettres imprimées et mss. — La Biblioth. ambroisienne en renferme 31 volumes, dont les notes d'Oltrocchi, dans la Vie par Giussiani, sont un extrait. — Stolz, Carl Borromeus, Zurich, 1781. — Biogr. univ. — Cantu, storia di Como, II. — Hottingeri hist. eccl., III, 855 à 951.

[4] Depuis 80 ans aucun archevêque ne résidait.

[5] « Athanase baptisait ses compagnons au bord de la mer; le jeu de Borromée enfant fut de bâtir des oratoires, de les orner et de contrefaire les cérémonies de l'Église. » *Godeau, vies d'évêques illustres.*

de 100,000[1]; il fut d'autant plus grand qu'il abandonnait davantage. Statues, tableaux profanes, tout ce qui pouvait rappeler la splendeur d'une cour avait été banni de son palais. On eût dit la demeure d'une communauté religieuse[2]. Bientôt l'on vit sortir en foule, d'une maison aussi bien réglée, des hommes d'église instruits, des vicaires de mœurs pures, des missionnaires dévoués[3], des légats qui surent faire respecter le nom de Rome dans les cours. Cette réforme ne s'accomplit pas sans une vive opposition. Un jour que le jeune prélat était à genoux devant l'autel, un coup d'arquebuse partit à quelques pas; sans s'émouvoir, Borromée acheva sa prière; et quand il se releva, l'on vit tomber à ses pieds la balle qui n'avait qu'effleuré son rochet. Dès lors il fut un saint pour le peuple, témoin du miracle. La peste que nous avons vue ravager la Suisse, descendit à Milan. Plus de repos tant qu'elle dura. Tantôt on voyait l'archevêque marcher à la tête des processions, baiser la croix et l'arroser de larmes, cherchant à désarmer le ciel; tantôt gravir sur de hautes échelles jusqu'au grenier du pauvre, pour lui porter un double secours; toujours aux lieux les plus infectés. Comme les maux les vertus sont contagieuses. Il suffit de quelques années pour que Milan fût nommée

[1] Il n'avait conservé que le revenu de son archevéché et une pension du roi d'Espagne.

[2] Tel prêtre était chargé de ses aumônes publiques, tel des particulières, tel de recevoir les hôtes, tel d'observer l'archevêque pour ne lui permettre aucun oubli de sa dignité. Tous ensemble, avant le soleil levé, saluaient, par un chant de psaume, le retour du matin. Jamais d'audience à une femme que devant deux prêtres. Quelque temps il mangea avec toute sa maison; puis il prit seul le pain et de l'eau qui faisaient sa nourriture, pour ne point paraître condamner l'appétit de ses convives.

[3] Les *Oblati*, dévoués à porter secours à tout besoin.

une Jérusalem, le modèle de Rome. Elle devint pour la catholicité ce qu'avait été Genève pour la Réforme. Tout ploya devant l'autorité de Borromée, comme tout s'était courbé devant celle de Calvin. Hommages reçus de toutes parts, l'archevêque les reportait tous à l'Église. Il ne recevait pas de bref sans se découvrir la tête. On l'imita. Le langage du Saint-Siége rappela de nouveau les temps où la terre lui prêtait une obéissance absolue[1].

L'activité du saint prélat embrassait les affaires du monde romain et les plus humbles devoirs du ministère. Aussi n'y eut-il bientôt pas de lieu dans le diocèse de Milan vers lequel Borromée n'eût porté ses pas. Un visiteur le précédait. Le rapport de cet envoyé à la main, il examinait, corrigeait, introduisait l'uniformité des rits et relevait la discipline. Au moment de pénétrer dans les provinces des Suisses, au pied du Saint-Gothard[2], il invita les Cantons à lui envoyer des témoins de ce qu'il ferait; il voulait désarmer les soupçons et s'aider du bras séculier pour vaincre les résistances. Il eut bientôt gagné les députés[3] par ses dons[4], sa savante adresse et l'autorité de sa présence. Ses paroles étaient rares, mais toujours assaisonnées. Un sourire adoucissait la majesté de son visage. On comparait ses paupières à un arc-en-ciel de paix. Aucun sacrifice ne paraissait lui coûter, tant il le faisait simplement.

[1] La bulle *Cœna domini*, résumé des doctrines ultramontaines, est de Pie V. — Rome avait pour toute force militaire 500 soldats, dont 320 étaient suisses; elle commandait au monde.

[2] En 1567, la première fois.

[3] Puntiner, Roll et Zum Brunn.

[4] « Ad demerendos legatorum animos » *Lettre du cardinal, du 5 novembre.*

Les députés finirent par ne s'écarter ni de sa personne ni de son avis[1]. Réclamait-il des droits, comme appartenant à l'Église : « Nous les donnons à votre bonté. » — Dites, se hâtait-il de reprendre, que vous les rendez à Dieu. » Ils lui abandonnèrent le jugement des clercs, comme à un ange envoyé du ciel pour corriger. Des hosties, le corps du Christ! gisaient abandonnées à la moisissure dans des vases couverts de poussière. Les curés vivaient publiquement avec des courtisanes et se montraient à l'autel entourés de leurs bâtards[2]. Borromée envoya les plus ignorans s'instruire et interdit aux plus déréglés l'administration des choses saintes[3]. Il visita jusqu'à ces lieux reculés, que foulent aujourd'hui les voyageurs d'un pied curieux. Ses Italiens ne l'y suivirent pas alors sans reculer d'effroi devant la majesté des Hautes-Alpes, sans gémir sur des fatigues insoutenables, ni sans s'étonner de voir le premier dignitaire de l'Eglise se frayer un pénible sentier jusqu'aux dernières limites de la terre habitable. Avait-il atteint le faîte, tout baigné de sueur, c'était pour vaquer aussitôt à quelque office du culte; le salut des âmes le délassait plus que le sommeil[4].

[1] « Il a l'esprit tranche-nœuds, » disait Buonomi.

[2] Les couvens étaient « monialium non dicam collegia, sed amantium contubernia. »

[3] « Le plus grand nombre des hérétiques est ici resté, écrivait le secrétaire baillival en 1569. » *Recès Lucernois.* Ces restes de la réforme protestante furent étouffés. *Meyer's Locarno, II.*

[4] « Et quand ses prêtres sortaient, vaincus par l'odeur de cette multitude de pâtres, tous apportant la puanteur de leurs cabanes et de leurs écuries, l'archevêque continuait, debout, sans jamais se lasser d'élever l'hostie jusqu'à la dernière. » — « Son regard déjà consolait les pauvres gens. » — N'ayant trouvé qu'une petite auberge sur le St.-Gothard, il y

Après avoir visité ces provinces, il fixa ses regards sur celles des Grisons[1]. Le pape les lui montrait à conquérir; mais une loi des Ligues en interdisait l'entrée à tout ecclésiastique étranger. On travailla, pour s'y frayer un chemin, à gagner quelques hommes, des plus considérables du pays. Baptiste de Salis, fidèle à l'ancienne foi, fut créé chevalier romain. Jean de Planta, seigneur de Rhézuns, d'une grande autorité, était en Rhétie le chef du parti impérial. Il avait un fils qu'il espérait voir un jour évêque de Coire. Il demanda pour le jeune homme la prévôté de Téglio, que les Grisons, ne croyant pas des réformés impropres à régir un couvent, avaient donnée aux Guicciardi. Pie V fit pour Planta plus qu'il ne demandait. Il le nomma, par une bulle[2], son procureur général, et lui confia, sous ce titre, le soin de reprendre pour l'Église et Téglio et tous les bénéfices souillés par la main de l'hérésie. Il menaçait de la colère de Dieu et de celle des bienheureux Pierre et Paul, quiconque s'opposerait à l'exécution de ce mandat. Le ton, l'extension de la bulle étaient de nature à rendre impossible l'accomplissement des vœux, plus modérés, qu'avait formés Planta; il le fit comprendre à Rome. Une missive nouvelle ne fit mention que des droits de l'Église dans le diocèse de

fonda un bénéfice pour deux prêtres, de l'ordre des Oblats, avec 100 écus de revenu. Aujourd'hui deux capucins reçoivent les voyageurs.

[1] Meyer's Locarno, II, 268. — Cantu, II, 189, 196. — Liverdis, mémoire dans le Mercure français, X; Lettres et mémoires, mss. dans la Biblioth. royale. Sérilly, 216-18, etc. — Tchokke, Geschichte von Rhetien. — A Porta. — Sprecher. — Campell, mss. — Quadrio. — Recès des Diètes suisses. — Epistolæ reformatorum.

[2] Pridiè Cal. Martis 1570. — « Borromæus et Beatus episcopus atque quidam alii nescio quid contra evangelium consultarunt. » *Huldrici Campelli Hist. rhetiearum libri duo, c.* 69.

Côme. Un troisième bref étendit à ses fils et à ses petits-fils les pouvoirs donnés au seigneur de Rhézuns.

Fort de ces titres et de l'appui de son parent, Hercule de Salis, capitaine de la province, Planta se rendit en Valteline. Il fit inféoder le monastère à son fils Conrad, et crut ses vœux remplis [1]. Mais les Guicciardi, à qui les communes de Rhétie avaient conféré Téglio, recoururent au peuple souverain. L'un d'eux avait épousé la sœur d'Antoine de Salis, d'un vieil ennemi de Planta : l'affaire devint par cette circonstance une querelle entre les deux maisons. Elle fut portée devant les trois chefs des Ligues, chargés, selon le vieil usage, du courant des affaires. Il s'agissait de savoir qui de Rome ou des Grisons régnerait sur la province; le Conseil n'osa juger [2]. Rhézuns, effrayé, courut lui porter les bulles de Rome. Il persévérait à demander Téglio pour son fils; mais c'était moins du pape qu'il voulait le tenir, que de la libre volonté du peuple de Rhétie. Le Conseil convoqua, au nom et aux frais de Rhézuns, un certain nombre de représentans des communes [3] : c'était ce qu'il avait coutume de faire dans des cas difficiles. Mais le Conseil agrandi n'osa, non plus, prononcer : déjà le peuple s'était emparé de la question. Il s'exprimait vivement sur le compte de ces fils du pays qui lui

[1] Octobre 1571.

[2] Suivant Liverdis, « la concurrence survenue en l'élection de l'évêque A Porta fut la principale cause du tumulte contre Rhézuns, son bienfaiteur. » Le peuple accusait Planta de plus d'un crime, entr'autres d'avoir livré le prédicateur Cellario, de Morbegno, saisi près de Chiavenna par des hommes apostés, et brûlé vif à Rome.

[3] Un *Beytag*; un *Pittach*, dans le langage des ambassadeurs français, pour lesquels le *Bundestag* est le *Puntach*, ou *ponchac*. Les *majora* des *Beytage*, pour devenir loi souveraine, devaient avoir la sanction du Bundestag.

préféraient les colifichets de Rome, et recherchaient par des voies secrètes tel honneur qui était leur honte. Les brefs de Rome avaient été déposés dans les archives de l'État. Il ne fut pas difficile aux pasteurs de Coire, Eglin et Campell, d'en obtenir des copies. Dès qu'ils les eurent en main, ils se rendirent auprès de Rhézuns et le supplièrent de faire à sa patrie le sacrifice de son ambition. Il les chassa sans les entendre. Alors coururent les copies des trois pièces. Un sourd murmure se répandit de vallée en vallée. Planta lutta quelque temps, la flatterie, la menace à la bouche. Il finit par s'enfuir, espérant donner à la fureur populaire le temps de se calmer. Le peuple est gouverné par l'inconstance.

Dès qu'il crut les communes redevenues tranquilles, Planta prit le chemin de l'Arlberg, de Pfeffers, et, traversant les solitudes du Kounkel, il rentra dans son château de Rhézuns. Ce fut en mars 1572, peu de mois avant la Saint-Barthélemy. Les soupçons, les haines n'habitent pas les seuls palais des rois; les mêmes défiances qui portaient les princes à s'observer, l'épée à la main, se cachaient sous l'humble toit des bergers. Les ennemis de Planta ne répandirent pas en vain le bruit que des soldats se tenaient prêts à sortir des gorges du Tyrol, pour relever le papisme dans la Rhétie; qu'à Milan se tramait la conquête de la Valteline et le massacre des réformés. A ces rumeurs, mêlées à la nouvelle du retour de Planta, la Brégaille, Avers, Stalla, l'Oberhalbstein, d'autres communes encore de la Maison-Dieu, Schambs dans la Ligue-Grise, toutes les Dix-Droitures firent flotter leurs enseignes, descendirent à Coire, et, campées autour de la ville, demandèrent justice. La majorité des communes

était sous les bannières ou y avait des représentans. Planta venait de descendre à Coire pour y prendre conseil. Ayant appris qu'on songeait à l'arrêter, il ne fit que tourner bride, et, les larmes aux yeux, il s'enfuit dans une des contrées les plus solitaires de la Ligue-Grise, au-dessus des forêts de Laax, chez un peuple catholique comme lui. Mais ses coréligionnaires étaient plus irrités encore que les protestans, de ce qu'il avait trafiqué des droits souverains de la Rhétie; ils le firent prisonnier. Des messagers coururent de commune en commune, appeler les patriotes sous les armes. Sept enseignes furent bientôt réunies. Ce fut environné de leurs bruyans essaims que Rhézuns descendit à Coire, les vêtemens déchirés, sur une humble monture, naguère le seigneur le plus puissant du pays, à cette heure objet de colère ou de compassion. Un jour suffit au peuple pour nommer le strafguéricht, tribunal chargé de sa vengeance[1]. Barnabé Grass prit place comme président. Autour de lui se rangèrent quarante-deux rois de village. Ponticella, qu'une mort prématurée ravit aux lettres, dans lesquelles il promettait d'exceller, fut contraint de leur servir de secrétaire. Chaque Ligue choisit 200 hommes pour leur former une garde[2].

Des députés des Cantons accoururent supplier les juges de remettre leurs pouvoirs aux tribunaux ordinaires. Ils reçurent pour réponse : « Élus par les communes de la Rhétie, notre seul souverain, nous avons vocation pour prononcer sur des faits qui touchent au salut du pays. » Alors deux orateurs s'avancèrent, l'un

[1] « Rhadamanthea judicia. »
[2] « Gæumer. »

comme accusateur, l'autre comme défenseur de Planta. Un catholique ardent, Balzar de Watz, exposa les faits avec la chaleur d'un homme que la patrie a chargé de sa cause. Jean-Paul de Samada, de la foi évangélique, plaida pour Rhézuns avec calme, avec éloquence. « S'il a failli, dit-il, trompé par sa déférence pour celui qu'il considère comme le chef de l'Église, il a été prompt à le reconnaître. » Planta, soumis à la torture, avoua qu'il avait cherché le bien de sa maison, mais non qu'il eût voulu le mal du pays. Il n'en fut pas moins condamné à mort. Le lundi de la semaine de Pâques, les cohortes populaires se réunirent en cercle, et firent tomber sous la hache la tête d'un homme qui avait servi les Trois-Ligues avec distinction, comme ambassadeur, comme magistrat et comme guerrier. Des paysans se souvinrent de l'avoir entendu demander quel bras le frapperait, s'il lui arrivait de contredire les seigneurs des Ligues, et de lui avoir répondu en lui montrant leurs vieilles hallebardes. Ces paysans avaient été ses juges. Baptiste de Salis Soglio fut mulcté d'une amende de 2,000 couronnes et Hercule de Salis privé de l'emploi de capitaine de la Valteline. Conrad de Planta et cinquante-trois accusés, jugés coupables à des degrés divers, furent condamnés, les uns, au bannissement, les autres, à des peines plus légères [1]. Après avoir changé la semaine de Pâques en une semaine de colère, le peuple rentra dans ses foyers.

Ce fut pour être jugé à son tour. Les uns avaient trouvé trop douce la peine de Rhézuns, les autres trop cruelle. Plusieurs le nommaient un martyr et son fils

[1] Plusieurs avaient employé l'intrigue pour arriver à des charges dans la province.

un homme que l'on n'avait fait criminel que pour lui fermer le chemin de l'épiscopat. La pitié, l'indignation, l'horreur, quelque temps muettes, s'insurgèrent contre une dictature aveugle et barbare. Les Confédérés en profitèrent pour intervenir en faveur des bannis et obtenir la révision des actes du strafguéricht. De nouveaux juges s'assemblèrent, sous la présidence du bourgmestre Villy. Animés d'un esprit différent de celui de l'insurrection, ils réhabilitèrent les condamnés et ne laissèrent peser sur eux que les amendes nécessaires pour couvrir les frais considérables du procès[1].

Mais ce flot n'était pas le dernier. Quelque tranquillité renaissait à peine qu'arriva la nouvelle de la Saint-Barthélemy. Un monarque avait eu le cœur d'arroser son royaume du sang de 60,000 de ses sujets. Un frémissement d'horreur gagna toute la Rhétie. Hercule de Salis recevait du roi de France une pension de 600 livres; il courut à Coire en faire la renonciation aux mains de l'ambassadeur. Tout parut croyable. Plusieurs se persuadèrent que la mort de Planta pouvait avoir détourné de grands maux et que le strafguéricht ne méritait pas le blâme qu'il avait encouru. Les pasteurs se promirent de veiller à ce que la religion et la patrie ne souffrissent pas de dommage. En ces circonstances, 700 armures furent trouvées cachées sous terre à Grassio, dans la Valteline, dans la maison des frères Beccaria. Alors tout ce qui avait pris part au premier soulèvement se releva. Les drapeaux flottèrent[2]. Coire déclinant le triste honneur d'être le théâtre de nouveaux excès, les enseignes allèrent camper sous

[1] Recès de Baden.
[2] Mars 1573.

Tusis, au sortir de la Via-mala, dans ces prairies, qu'au moment de se perdre dans le Rhin, la bruyante Nolla, la terreur de ses bords, couvre fréquemment de l'argile noire de ses eaux. Les hommes les plus violens furent appelés à siéger. Ils ne se bornèrent pas à rétablir les sentences rendues à Coire : ils les aggravèrent et cherchèrent de nouvelles victimes. Pour être coupable, il suffit d'être riche ou suspect. Les preuves furent demandées à la torture. Couvert des formes de la justice, le peuple satisfit sa soif de pillage. Il dévora les pensions que la France donnait à quelques hommes influens, avec celles que l'ambassadeur avait accoutumé de distribuer aux communes[1]. Les pasteurs tonnaient contre la vénalité des grands, leur ambition, leurs débauches; le paysan traduisit leurs paroles en sentences d'expropriation. Les hommes de bien détournèrent les yeux avec dégoût de ces saturnales cruelles. Non pas qu'ils blâmassent le peuple d'avoir montré sa foudre : c'est à lui, dans une démocratie, de rappeler sa majesté, quand il se voit trahi par ceux auxquels il a donné sa confiance[2]; mais il n'est seigneur qu'à la condition d'être le serf d'un plus grand que lui : le juge reçoit ses lois de la justice.

[1] « Ont coutume de mettre cuire et taverner là dessus. » *Liverdis.* L'ambassadeur, sans argent, avait été réduit à fuir. Le roi le renvoya avec quelque somme ; « et plaît à S. Maj. ordonner 4 à 500 écus, chacun an, à 70 ou 80 ministres, pour épargner vingt fois plus quand viendra le renouvellement de l'alliance. » A la surprise de la cour les ministres ne se laissèrent point gagner. Quelques-uns seulement reçurent des présens, mais n'en voulurent pas donner quittance. *Liverdis au roi,* 6 *mars* 1574.

[2] Xénophon lui-même, si peu l'ami de la démocratie, ne blâme pas les moyens employés par Athènes pour maintenir l'équilibre dans la république et empêcher des hommes puissans de la dominer.

Une nation vient-elle à l'oublier, l'heure à laquelle elle se croit le plus libre est celle où le crime s'apprête à se jouer, comme avec une proie, de la vie et des biens des hommes les meilleurs.

Tandis que les honnêtes gens gémissaient, et que le magistrat, la tête courbée, laissait passer la tempête, les bannis imploraient les Cantons[1]. Les Confédérés nommèrent des députés. Rome, l'Espagne, la Savoie, répandirent de l'or. L'ambassadeur français, Liverdis, joignit ses efforts aux leurs. Il sut obtenir un décret qui défendit aux ministres de se mêler à l'avenir des choses civiles[2]. Bientôt un nouveau tribunal revit, adoucit ou annula la plupart des jugemens portés à Tusis. Un même vœu s'exprimait dans toutes les Ligues : celui de ne plus voir revenir les jours qui avaient jeté la Rhétie sur le bord d'un abîme. Dans cet état des esprits, on convint d'une ordonnance contre les émeutes[3]. A la commune à punir quiconque agirait contre les libertés de tous ; à la Ligue, si la commune

[1] « Les inviter à se départir d'une justice inusitée, entraînant grandes dépenses. Sinon leurs supérieurs y tiendront la main. » *Recès de Baden.* Les députés n'eurent pas honte de recevoir de l'ambassadeur de France chacun 80 écus, tant s'était perdu le sentiment de l'indépendance. *Liverdis.— Zellweger, Gesch. von Appenzell, III*, 442. — *Sprecher*, 213. — Il fut fait réparation à l'archiduc Ferdinand, dont les droits de juridiction avaient été méconnus, 20 *juillet.*

[2] Le 15 juillet 1573. Ils ne se rassemblèrent plus en synode jusqu'en 1575, qu'ils furent priés de le faire. *A Porta*, 608. « Nous serions, disaient-ils, de beaux ministres de Christ si nous ne criions contre la vénalité des grands, la violence faite aux lois, l'envie, l'avarice, la brigue, les débauches, la sédition et la crapule, la gangrène de la république ! »

[3] Le 16 février 1574. L'ordonnance défend toute séparation, ségrégation, tumulte, sédition, concurrence à pied ou à cheval, ou par envoyés, pour commencer nouvelletés sans la permission des seigneurs des Ligues.

fermait les yeux ; si la Ligue, aux représentans de tout le pays. Le peuple nomma l'ordonnance *Dreysieglerbrief*, la loi trois fois scellée, parce que les Trois-Ligues la revêtirent de leur sceau. Elle devait mettre un frein à la colère du peuple, comme le *Kesselbrief* aux intrigues des grands. Elle eût été efficace dans les temps où la Rhétie mettait l'honneur au-dessus du gain, la justice au-dessus de l'honneur. Mais à cette heure, la loi se trouvait en opposition avec les mœurs. L'avarice, l'orgueil des familles, la politique étrangère se liguèrent contre elle. Elle ne fut pas observée. Jérôme Burgo, du Misox, accusé de l'avoir violée en recevant l'or de l'Espagne et de la Savoie, ne le nia point. Il nomma hardiment ses complices : ils étaient les hommes les plus considérables du pays. Il avait recouru à l'intrigue pour empêcher les protestans d'aller secourir Genève ; il l'avouait. Juges et accusés étaient coupables du même crime : l'affaire tomba[1]. La plaie de la Rhétie était inguérissable.

Cependant Rome, qui avait soulevé ces orages, n'avait pas atteint son but. Tandis qu'elle triomphait à la cour de France ; que Rodolphe II, l'élève des Jésuites, succédait, à Vienne, au tolérant Maximilien[2] ; qu'en Suisse elle brisait chaque jour quelque anneau de la chaîne qui avait uni les Cantons[3], ses efforts ne

[1] A Porta, III, 37. Les villes suisses et Liverdis eux-mêmes conseillèrent de laisser tomber cette affaire.

[2] Déjà Rodolphe faisait fermer les temples des Réformés, et l'habileté de Moron enlevait, à Ratisbonne, au parti protestant sa supériorité en Allemagne, en achevant de détacher les luthériens des calvinistes, et les ralliant contre eux aux catholiques.

[3] « Toujours de nouveaux corps suisses partent pour Rome. On fait de grandes offres aux Cantons catholiques pour attaquer les protestans. » *Liverdis.*

réussissaient pas à chasser l'hérésie de la Valteline. Il ne restait, Borromée l'écrivit à Rome, à Madrid et à Paris, que d'arracher par les armes cette province aux Grisons[1]. Un soin nouveau fut mis à fermer l'Italie aux Locarnois réfugiés à Zurich, et aux protestans de la Valteline. Plus de diète suisse sans que des négocians, maltraités par l'inquisition, se plaignissent, l'un, d'avoir été incarcéré, l'autre, de l'enlèvement de ses marchandises. Sous prétexte de religion, les employés des douanes trouvaient profitable de rançonner les étrangers. Cette guerre dura trente ans[2]. Deux serviteurs, envoyés à Milan par Béat de Mullinen, avoyer de Berne, pour y vendre des joyaux, reçus des fils de Coligny, furent arrêtés et envoyés aux galères. Les joyaux furent confisqués comme appartenant à des ennemis. Berne écrivit inutilement. Elle recourut à des représailles. Des marchandises, appartenant à des maisons milanaises[3], et valant plusieurs millions, furent séquestrées. Les injonctions du gouverneur, ses menaces, les plaintes d'Uri, dont les chemins n'étaient plus foulés par les mulets d'Italie, celles des Sept-Cantons réunis, ne l'ébranlèrent point. Elle ne se désista pas de ses mesures que l'avoyer n'eût obtenu satisfaction. Sa fermeté contraignit le gouverneur à signer un traité qui rétablissait le libre commerce[4]. Les Lo-

[1] Cantù. — Lettres de Borromée et celles de Liverdis.

[2] A Porta, III, ch. 1. — Stettler, II, 250. — Meyer's Locarno, II, 170.— Recès de Baden, année 1574 et suivantes. Il fut défendu, sous les peines les plus sévères, à tout Milanais, de recevoir sous son toit un « non catholique. »

[3] Entr'autres à la maison Ravalesca et Calderici.

[4] Et les instances de Zurich et de Bâle. Zurich apporta, en janvier, l'instrument de cette convention, 1579. Les religionnaires que l'Italie rejetterait à l'avenir étaient seuls exceptés.

carnois y étaient compris. Mais cette convention ne fut pas observée.

Ce fut pendant qu'elles étaient ainsi troublées que l'archevêque de Milan entreprit de passer les Alpes [1]. Un pénible chemin conduit du Val d'Urseren à l'abbaye couronnée de forêts, fondation de l'Écossais Siegbert dans le val de Dissentis [2]; Borromée prit ce sentier, encourageant ses Italiens de l'exemple et de la voix. L'abbé Christian de Castelberg venait de recevoir le titre de prince d'empire [3]. Il était, en Rhétie, le principal agent de l'Empereur et des puissances du midi. Grâces à l'or qu'il en recevait, et à une administration habile, il avait sauvé le monastère d'une ruine imminente, reconquis bien des droits et relevé les pompes du culte [4]. Il alla, précédé des saintes reliques et des croix, au-devant de l'archevêque, s'agenouilla du plus loin qu'il le vit, et attendit sa bénédiction. Borromée le salua par un chant et versa des larmes en contemplant les restes des saints. Le voyant pleurer, plusieurs se prirent à pleurer aussi [5]. Se jugeant indigne de reposer en des lieux arrosés du sang des martyrs, il se fit apporter, loin du couvent, un peu de foin nouvellement coupé, pour sa couche. Le matin, le sol porta la preuve des plaies qu'il s'était faites, la nuit, en se flagellant. Il y eut ensuite lutte à qui l'emporterait de l'habitant des Alpes en magnificence, du prélat en

[1] Lavizzari, memorie istoriche, 101.

[2] Par le Crispalt. « Diparæ antiquæ religionis. » *Mabillon, I, n° DCXV*. Voyez Muller, I, 163.

[3] En 1570. Avec la confirmation du droit de monopole. *Leu.*

[4] Rhetia sacra 1570.

[5] Chronique du couvent, mss. (communiquée par M. A. de Sprecher Bernegg). — Archiv. desertinenses.

sobriété. Borromée examina tout : il s'assura que les vêtemens, les vases répondaient à la majesté de la religion [1]. Il ajouta aux ornemens du culte [2]. Des orgues, les premières qu'eût vues la Rhétie, s'élevèrent dans l'église du couvent. Le saint archevêque prêcha, même dans des temples qui ne ressortaient pas de l'abbaye. Sept religieux devaient pourvoir aux besoins de 30,000 âmes; voyant cette disette d'ouvriers, il conçut le dessein de fonder à Milan un collége pour les Suisses et les Grisons, et il choisit trois jeunes clercs pour en être les premiers élèves [3].

Borromée eût voulu se rendre à Coire, mais le chemin lui en fut fermé [4]. Il prit celui qui, par Glaris, conduit à Einsiedlen, s'arrêtant à visiter les lieux d'antique adoration, à recevoir les préposés à sa table et à répandre au peuple ses largesses. Lorsqu'il fléchit les genoux devant Notre-Dame des Ermites, on crut voir un séraphin [5]. L'abbé Ulrich III porta, par son conseil, le nombre des conventuels à vingt-six, et envoya des étudians nombreux aux universités célèbres de Paris, Fribourg, Rome, Bologne et Milan. Borromée descendit à Schwyz par le sentier rapide du Haggen. Une chapelle est élevée sur le lieu où il se reposa de sa marche.

[1] « Si omnia nitida, si sacra supellex. » — Saccus, qui accompagnait Borromée, nous a conservé les détails du voyage.

[2] L'abbé lui ayant donné des reliques, Borromée ne voulut pas se laisser vaincre en générosité. *Chron.*

[3] Une somme de 600 couronnes, don du cardinal Borrelli (en 1575), et destinée par lui à fonder un séminaire dans l'abbaye même, ne reçut pas l'emploi pour lequel il l'avait donnée. *Chron.*

[4] Lettre de S. Charles à son cousin le cardinal de Hohenembs, évêque de Constance. — Chronique d'Einsiedlen (par erreur à l'an 1576; faute que nos histoires suisses ont reproduite l'une après l'autre).

[5] « Des miracles eurent lieu. » *Chron. d'Einsiedlen.*

Il rencontra les croix avec les drapeaux, les processions, les députations, la foule, tous se pressant, tous croyant recevoir un envoyé du Ciel. On raconte cependant que le soir, le jeune peuple réuni dans son hôtellerie [1] s'oublia dans sa joie, se mit à danser et de la danse en vint aux coups : telles étaient les mœurs. « Le méchant peuple ! » s'écria le prélat, réveillé par le tumulte; mais lorsqu'apparaissant au sein de la mêlée, il la vit se dissiper en un clin d'œil, « Le bon peuple ! » dit-il, ému de la promptitude à s'apaiser de ces bruyants fils des Alpes [2]. A Zoug, une chapelle s'élève sur la terre qu'il toucha la première du pied, en quittant le bateau [3]. A Lucerne, il choisit, pour y loger, la maison des Franciscains. Les bons pères tenaient taverne; des femmes les servaient; son premier soin fut de régler leur demeure [4].

Depuis que leurs victoires sur Charles le Téméraire avaient rendu leur nom glorieux, les Lucernois se montraient vifs, insoucians, altérés de gain, parce qu'ils l'étaient de plaisir. Les pensions de l'étranger faisaient vivre quelques-uns d'entre eux dans l'éclat, qu'ils aimaient tous. Aussi n'avaient-ils eu besoin,

[1] Aux Trois Rois; « n'ayant voulu incommoder personne. »

[2] « O la cattiva gente !... O la buona gente !... »

[3] On montre à Zoug la chambre où doit avoir logé saint Charles, à l'hôtel du Bœuf. Selon Fasbind il n'aurait pas été à Zoug. C'est une erreur; voyez Cysat, collect. B, page 111.

[4] Le 30 août. Il y passa 3 jours. — *Balthazar's. Chron. Luc. mss. p.* 475. — *Cysat collect. chr. A.* 143 [b] *et B,* 111. « Ein herrlicher Mann ! Besucht aus Andacht die heiligen Oerter unser Lieben Frauen zu Einsiedlen und Bruder Klausen, und mit derselben Gelegenheit besucht er die V Catholischen Orten, sprach den Oberkeiten und den Geistlichen freundlich zu. » — « Statim mulieres omnes inde jussit facessere, et tabernam occludi. » *Borr. Vita. Mediolani*, 1751; *cum notis.*

pour rejeter la Réforme, que de la voir condamner le service mercenaire. En ne suivant pas l'exemple de Zurich et de Berne, la ville qui occupait le troisième rang dans les diètes suisses, avait acquis le premier dans celles de son parti [1]. C'était elle que courtisaient les ambassadeurs. C'étaient ses chemins que prenaient leurs mulets et leur or. Aussi s'était-elle persuadée que, sans être catholique, on ne pouvait être bon Confédéré. Mais cette religion, que Lucerne avait fondue dans sa politique, était loin d'être celle dont Borromée offrait l'image dans sa vie. Prodigue d'indulgences, elle était descendue au niveau des mœurs. Le culte trompait les consciences par le jeu des cérémonies; puis on courait à la taverne, aux joies du carnaval, ou aux danses sur le Musegg. Lucerne croyait avoir été victorieuse à Cappel, parce que, à la fête de Pâque qui avait précédé la bataille, la Passion avait été jouée admirablement. Les prêtres passaient les nuits dans les cabarets et ne pouvaient s'arracher de leurs lits pour l'office. Dans les processions, on les voyait, la coupe suspendue à leur côté, s'arrêter à chaque hôtellerie, pour étancher leur soif. Ils berçaient de songes la crédule ignorance du peuple. Lui représentaient-ils l'ange de la mort, c'était sous la forme d'un chasseur sauvage, suivi de trois chiens rouges à

[1] Quelque temps Lucerne avait fait cause commune avec Zurich et Berne. Lors du convenant de Stanz, elle s'était appuyée sur elles pour être forte contre ses sujets. Mais ses rapports journaliers avec les Cantons primitifs, ses plus anciens alliés; l'importance qu'elle avait acquise à leur tête; la jalousie que lui avaient inspirée, comme aux Länder, les rapides progrès des deux villes, qu'elle ne pouvait égaler en richesse ni en pouvoir, l'avaient donnée aux montagnes et détachée de la plaine. Le schisme ne fit qu'accomplir la séparation, née d'intérêts, et que lui prêter un nom religieux.

trois jambes, parcourant sans cesse et les forêts et la plaine. Un chanoine mourait-il, on entendait l'ange se glisser, en pantoufles, dans sa demeure, et murmurer un chant. Était-ce un homme de guerre, un bruit d'armes se faisait ouïr dans l'arsenal. Les âmes, par essaims, erraient la nuit dans les campagnes, des harpes mélodieuses en main, et, les amies des vivants, elles se plaisaient à descendre dans leurs demeures. Les croyances avaient passé du cœur dans l'imagination [1]. Du reste le peuple montrait une ouverture et une candeur, qui charmèrent Borromée. « Toujours, dit-il, j'ai aimé les Suisses; à cette heure je les ai pris en merveilleuse affection [2]. » Il promit aux Lucernois qu'il aurait leurs intérêts à cœur, visita encore, dans l'Unterwald, la chapelle de Nicolas de Flue, s'entretint longtemps avec Lussy qu'il honorait de son amitié, puis il descendit le Saint-Gothard, repassant ce qu'il avait vu, et songeant à la manière de relever l'Église dans les Alpes. Trois moyens se présentèrent à son esprit.

Les cours de Rome et de Turin avaient coutume de

[1] André, polit. Denkwurdigkeiten. — Cysat. — Balthazar's Chronik. Vœguelis Gesch. der Schweiz, III, 144. — Partout les mœurs des prêtres catholiques étaient les mêmes. Presque tous étaient concubinaires. *Keller's Sabbatha mss. et Puppikoffers Gesch. von Thurgau.*—Lucerne, requérant de Rome un jubilé, lui demanda, à cette occasion, un décret, qui ordonnât aux prêtres de renvoyer leurs courtisanes. Mais Horolanus, curé de la ville, montra « le ridicule qu'il y aurait à vouloir faire son salut autrement que les petits Cantons et que le reste de la chrétienté. » Les ordonnances succédèrent aux ordonnances sans produire de changement, jusqu'à l'arrivée des jésuites. — Lucerne était aussi en querelle fréquente avec l'église de Constance, « sa mère nourricière. »

[2] Il est une chose dont il chercha vainement à les persuader : c'est que les drapeaux, messagers des batailles, fussent mal placés dans les temples, où le doux nom de Christ devait seul parler aux cœurs.

donner pour pages à de grandes familles les fils des hommes les plus influens des Cantons. Ceux des jeunes Suisses qui se vouaient à l'Église rencontraient aussi des priviléges et des secours en Italie. Borromée résolut tout d'abord d'étendre cette institution. Il entreprit de créer à Milan, au pied des Alpes, à proximité des Cantons, un collége qui fût pour eux ce qu'était pour l'Allemagne le collége germanique à Rome : un foyer de dévotion et de science. De nombreuses maisons furent renversées pour faire place aux vastes salles et aux longues rangées de colonnes d'un édifice nouveau[1]. L'archevêque voulut que les murs même parlassent aux élèves de la dignité de leurs études et de la grandeur de leur vocation. Grégoire XIII avait succédé à Pie V sur le trône pontifical. Ayant, à son avènement, trouvé tous les chemins ouverts par le zèle, il s'y était jeté, tout homme de plaisir qu'il était. Les dons, qui avaient recommencé d'affluer vers Rome, les impôts, qui achevaient de changer en un désert le patrimoine de l'Église, servaient au pontife romain à reconquérir le monde. Il secourait l'Empereur, armait les catholiques en France[2], donnait des galères à Philippe II contre les Turcs et le pressait d'attaquer Élisabeth d'Angleterre. Les Jésuites lui soumettaient l'Amérique pendant que des ambassadeurs japonais venaient baiser ses pieds. Il donna 40,000 ducats pour l'entretien de 40 jeunes hommes, destinés à relever l'Église chez les Suisses et les Grisons. D'autres dons portèrent le re-

[1] Aujourd'hui la chambre des comptes, près de la Porte-Neuve.

[2] Il donna 400,000 ducats à Charles IX.

[3] Il y ajouta des indulgences pour ceux d'entre les élèves qui s'uniraient en une congrégation à la sainte Vierge.— Par les impôts, les monts-de-

venu du collége helvétique à 8,000 couronnes [1]. L'évêque de Constance y ajouta la pension de 24 étudiants de son diocèse. Borromée, dans son voyage, avait choisi lui-même les premiers élèves de son institut [2].

C'étaient des germes jetés à l'avenir ; mais le moment réclamait d'autres soins. La présence de Borromée en Suisse avait produit des fruits si beaux, qu'il lui sembla devoir la perpétuer. Il ne fallait que choisir un autre lui-même, qui continuât ce qu'il avait commencé. Il s'agissait d'obtenir des Cantons qu'ils laissassent résider chez eux un représentant du Saint-Siége, chargé de les gouverner spirituellement. Jusqu'alors ils ne l'avaient pas souffert. Lucerne venait encore de témoigner une grande colère contre un de ses fils, qui avait, à Rome, exprimé le vœu de voir s'établir en Suisse un nonce permanent [3]. Mais Borromée savait le moyen de changer ces dispositions. Gaspar Ab Iberg et Lussy, s'étant rendus à Milan [4] : « que ne vous adressez-vous

piété et la vente des charges, la cour romaine avait porté son revenu de 76 à 1,200 mille scudi. *Ranke.*

[1] C'est le capital de ce revenu que les Cantons réclament encore du gouvernement autrichien.

[2] De ce cheval de Troie (ainsi la Relat. della Nunciatura nomme le Collége) sortirent des pasteurs qui firent revivre en Suisse le catholicisme. Les élèves juraient de servir leur patrie comme prêtres. — Institutiones ad univ. Coll. helv. regimen pertinentes. Mediolani 1622. — Extr. regul. congreg. Beata V. Maria. — Cantu, storia di Como, II. — Giussiani, l. V, c. 12. — Leu. — Hottingeri, III, 941. — Fasbind, Gesch. von Schwitz, IV, 409. — Liverdis, Rapports et Mémoires à la cour. — Borromée fonda encore les colléges grec et anglais.

[3] Cysat.

[4] En 1571. Il était toujours question d'un évêché suisse, dont le titulaire eût eu son siége à Einsiedlen. *Lussy's Leben von Caspar und Melchior Læven* (son gendre et son petit-fils), dans l'Helvetia. — *Cysat, hist. du collége des Jésuites*, 1577. — *Businger, les ponts de Lucerne, p.*

à Rome, leur dit-il, et que ne suppliez-vous le pape de toucher en votre faveur les pères Jésuites? ils vous montreront le vrai chemin. » Jost Séguesser, capitaine de la garde suisse, porta cette requête aux pieds du souverain pontife. Bientôt dix des pères de la province d'Allemagne arrivèrent à Lucerne [1], et offrirent aux seigneurs de la ville d'y fonder un collége. Ils étaient secondés par le chancelier Rennwart Cysat, un de ces hommes graves qui se délassent de l'étude par l'étude, et ne sont jamais rassasiés d'ajouter à la connaissance du présent celle des âges passés. A sa voix, à celle de Louis Pfyffer, tout contribua. Pfyffer le premier fit un don de 5,000 florins [2]. Le Saint-Siége, Philippe II, les Guise, envoyèrent des sommes considérables. Lucerne donna le palais que l'avoyer Ritter avait fait construire dans le but de surpasser tout ce que la Suisse avait de belle architecture [3]. Des bourgeois, ce fut à qui se

240. — *Litteræ Lucernatum ad Everardum Mercurianum*, dans l'Hist. de la société de Jésus de Sacchini, IV, v. 45.

[1] Le 7 août 1574 arrivèrent, les premiers, les pères Liebenstein, Leysser et Brullisaner. — L'année précédente, le frère Jérôme Curtius avait été envoyé de Milan réformer les couvens des Franciscains en Suisse. *Cysat.*

[2] Et les autres Pfyffer 2,320. Louis donna en diverses fois jusqu'à 30,000 florins. *Chron. mss. du collége des Jésuites, page* 62, etc. La France en donna 12,000, l'Espagne 1,200, Munster 1,000; le pape, de quoi fonder une bibliothèque.

[3] « Anno 1577 feliciter cœpto, stabat satis jamdiù absque tecto adhuc et conclavibus fabrica Ritteriana, pro futurâ curiâ quam Lucas Ritter, Prætor anno 1559, a fundamentis excitare cœperat. Inusitata magnificentia hujus ædificii rapuit tum vulgus in admirationem, imo in invidiam, ut solet. Unde sæpius prætorem dicere solitum, aiunt, miror sane unde homines jure offendi possint, cum nemo adhuc sciat cur et cui ædificet. Fatebatur postea hæc vox in omen, opinatique sunt qui nobis favebant, virum, prudentem animo, præsagio suum opus societati Jesu destinasse.... Ædificium pro Collegio placet.... Post Calendas ja-

dépouillerait de son jardin, de sa vigne, de sa maison[1]. Tout se fit avec enthousiasme[2]. Les pères ne furent pas longtemps sans avoir le secret de toutes les consciences et celui de toutes les affaires. Alors l'aspect de Lucerne changea, comme, un demi-siècle auparavant, celui des villes réformées. Les prêtres durent renvoyer leurs concubines. Les jeux publics, les joies folles, les exercices bruyants furent condamnés; les sermons, les missions, les jeûnes, les confréries prirent leur place. La corruption se couvrit d'un voile. La veille encore, des prêtres demandaient qu'il fût défendu de rire des pèlerinages, et tout prenait déjà le bourdon du pèlerin[3]. La jeune génération, qui s'assit sur les bancs de l'école nouvelle, ne devait pas ressembler à ses pères. Formée à d'autres habitudes, elle n'eut pas leur amour pour les batailles. Au lieu des récits, qui naguère enseignaient à aimer la patrie et les alliances, elle apprit à écouter,

nuarias Dominus L. Pfyffer, consilio fratris Joannis, utrumque senatum vocat, obtinetque societati Ritteriana cum edicto locupletiores, licere pro fundamento annis proventus, cui libeat, conferre. » *Chronik des Collegiums, p.* 37. Lucerne leur donne ce palais « zu einer ewigen Herberg und Behusung, mit ganzem guten fryen ungenœthigtem Willen und Anerbietten. » *Stiftungsurkunde vom* 10 *mai* 1577.

[1] Le capitaine Pfyffer sa maison *bey der Schiffe*, Louis Pfyffer son auberge *zum Kopf*, etc.

[2] « Nous souhaitons fort voir une jeunesse élevée dans la science, mais surtout dans la piété et la vie chrétienne. Nous n'épargnerons ni notre sang ni nos vies pour servir votre société en tout ce qui dépend de nous. » — « Prêter force à certaines idées, faire de faibles particuliers les maîtres de la terre et de ceux qui la gouvernent, et assurer à leur société les chances de la durée, voilà ce qu'ont su les jésuites. » *Muller's allgem. Geschichte, l. XIX, ch.* 4.

[3] Cysat. — Balthazar. — Arx, III, 258. Une ordonnance, de 1576, défendit de se montrer dans les rues les jours de fête et de dévotion. Plusieurs prêtres furent déposés. Ceux de campagne surtout se soumirent avec peine. Ceux des petits Cantons les derniers.

d'une oreille docile, la voix de Rome. On vit dès lors l'esprit qui relevait l'unité romaine en France et en Allemagne, souffler aussi sur les Hautes-Alpes, et le Saint-Siége les faire ployer sous sa loi.

Dès que les Jésuites lui eurent ainsi préparé la voie, il ne fut pas difficile à Borromée de faire agréer aux Cantons l'envoi d'un nonce permanent. Buonomi, évêque de Verceil, venait de faire connaître son habileté dans une mission délicate [1]. Sous le prétexte de se rendre aux bains de Bormio, il avait parcouru la Valteline et y avait encouragé la résistance. Il avait fini par oser se montrer à Morbégno vêtu pontificalement, et par y exercer les fonctions sacrées. La messe dite, il avait dû fuir; mais bien instruit de l'état de la province. Ce fut lui que la cour romaine chargea d'aller en Suisse arrêter la dissipation de l'Église; faire restituer, selon le concile de Trente, la collature au spirituel; remettre les vœux et la virginité en honneur; enseigner les prêtres, s'opposer à ce qu'ils fussent traduits devant les tribunaux temporels et répandre la lumière chez un peuple dégénéré [2]. Muni de ces instructions, Buonomi se rendit à Lucerne dans le cours de l'an 1578 [3].

[1] Historia sanctorum et episcoporum Vercellensium. — Ce fut à Buonomi que Borromée légua ses manuscrits. *Biographie universelle*, article *Borromée*.

[2] Expressions de la Bulle.

[3] Helvetia, VIII. — Hottinger, III, 912. — « On le reçut sous un dais étoilé; toutes les cloches et l'artillerie se firent entendre jusqu'à son arrivée à sa demeure. » *Schw. Museum*, 1816, *p.* 203. — « Il prêchait en latin; les jésuites traduisaient. Quatre membres du Conseil l'accompagnaient en tous lieux. Il savait mêler l'indulgence à la sévérité et ne déployait toute sa véhémence que contre l'hérésie. » *Haller's Chronik*.

Il fut accueilli avec une grande vénération. Partout des honneurs, des banquets. Il n'avait pas cru rencontrer des chefs aussi dévots, un peuple aussi pacifique. Une chose seule lui fut refusée. Il chercha vainement à persuader les Suisses d'abandonner à l'Église la collature et le jugement des clercs. Dès qu'on touchait à leur liberté, ces hommes si débonnaires devenaient de fer. Peu auparavant encore une femme, mère de cinq enfans, un ange de pureté, avait été déshonorée par deux prêtres. L'indignation populaire avait contraint le magistrat de punir de mort les coupables. Les Lucernois avaient été excommuniés pour cet acte. « Quoi, s'étaient-ils écriés dans leur surprise; notre crime surpasserait-il celui qui a été commis! Ne savons-nous pas que, si nous eussions écrit à l'évêque, la peine eût été si légère que c'eût été un scandale nouveau! Non, nous punirons. Nous voulons que dans notre libre patrie les femmes et les enfans puissent poursuivre leur chemin en sûreté. » Ils avaient dit. Tous les Confédérés les appuyèrent en cour de Rome. « Ce qu'a fait Lucerne, il l'a fait dans son droit souverain, selon la coutume de nos pères et dans l'esprit de nos alliances. Nous prions le souverain pontife de se souvenir du serment qu'il a fait de respecter nos traités. » Le nonce n'en persévéra pas moins à ne pas vouloir permettre que le magistrat touchât « aux oints du Seigneur[1]. » Mais plus il insista, plus il rencontra de résistance[2].

[1] « Noli tangere Christos meos. *Tempesti.*—Violenta manuum in clericos injectio et ad secularia judicia citatio. » Il cita Fribourg comme ayant rendu ses droits à l'Église. On s'informa. Fribourg n'avait pas cessé de protester comme Lucerne. Ses archives sont pleines de ses protestations.

[2] Cependant le doyen du chapitre des IV Waldstetten s'étant présenté

Dès lors plusieurs couvens refusèrent de lui ouvrir leurs portes. Les chanoines de Béronmunster ne voulurent pas lui donner l'état de leur trésor [1]. Les monastères suisses étaient à cette époque ruinés ou appauvris pour la plupart. Partout on rencontrait des moines errant avec leurs familles et dépensant dans la bonne chère les restes des biens de leurs maisons. Les nonnes aussi se partageaient leurs revenus, pour vivre librement, chacune à sa table [2]. Buonomi fit clore les couvens et rétablir la règle. Saint-Jean, dans le Toggenbourg, n'avait été sauvé d'une ruine entière que par son incorporation à l'abbaye de Saint-Gall [3]. Pfeffers était menacé d'une fin semblable. Les Cantons, qui avaient pris l'habitude de traiter l'abbé comme leur sujet, laissèrent donner à cette maison un régisseur [4], qui arrêta son appauvrissement. Il n'en était pas de Saint-Gall comme de ces monastères. Le nonce y vit l'abbé Joachim réaliser les belles espérances qu'avaient conçues de lui

devant le Conseil de Lucerne, et l'ayant prié de laisser le chapitre punir les délits qui ne touchaient pas au criminel, comme étaient le jeu, les querelles ; promettant que « ce serait à la gloire de Dieu et au soulagement du magistrat ; et que l'on ne verrait plus des prêtres inquiets s'appuyer sur des laïcs puissans ; » le magistrat le permit, à la condition qu'il y serait mis bon ordre : sinon, l'autorité se réservait d'agir selon son bon plaisir. — Peu après les V Cantons permirent aux curés du comté de Baden de garder leurs chambrières, « jusqu'à ce que Dieu les en séparât. » — Joachim, à St.-Gall, ne put obtenir une vie régulière que d'une nouvelle génération. *Arx*, 256.

[1] Il leur imposa une amende de 200 couronnes. Le gouvernement obtint qu'il se contentât de 28 couronnes, qu'il donna aux pauvres.

[2] A Magdenau, chacune avait sa cave. *Arx*.

[3] En 1555.

[4] Heyder de Wyl. Le jeune abbé, Fridolin Tschoudi, allait buvant, jurant, blasphémant. Le couvent s'était appauvri de 60,000 fl. en une génération.

les Jésuites, sous lesquels il avait fait ses études à Paris. Ses mœurs étaient pures. Tous les bons livres du siècle lui étaient connus. Ecoles, théologie, philosophie, droit, antiquités, tout allait à Saint-Gall le pas de la science. Les prédécesseurs [1] de Joachim avaient relevé l'abbaye; elle refleurissait sous lui. Comme Rome, il tenait un langage nouveau. Le pasteur de Bernang, dans le Rheinthal, avait négligé de se découvrir tandis que sonnait l'*Ave;* celui d'Altstetten [2] avait osé dire que les fils de Nicolas de Flue lui ressemblaient peu; tous deux ils furent chassés. Depuis les jours de la Réforme [3] les communes de l'Appenzell nommaient leurs conducteurs spirituels et ne payaient plus de redevances à l'abbaye. Il paraissait difficile de rien changer à ces faits. Il était proverbial de dire : « le droit descend plus volontiers les collines de l'Appenzell qu'il ne les remonte. » Cependant les Appenzellois durent se racheter [4] et ne conservèrent que par un prodige la nomination de leurs pasteurs. Ils avaient recouru à Zurich. Or, tandis que l'abbé conférait avec des envoyés de cette ville, la foudre tomba sur la grande tour du couvent. Joachim crut entendre un ordre du ciel de renoncer à ses prétentions [5].

Le nonce acheva de parcourir la Suisse orientale. Où qu'il se montrât, se relevaient des querelles éteintes.

[1] Diethelm et Othmar. Obser était le nom de Joachim. *Arx, III,* 265.— *Weggelin's Toggenburg,* 180.— « Les plus illustres ecclésiastiques du siècle sortirent de là. » *Scotti, II,* 77.

[2] Kuster, Gesch. des Rheinthals, 122. — Recès de Baden.

[3] Quelques-unes antérieurement.

[4] 5,000 florins, en 1566.

[5] Arx. — Valser. — Les catholiques avaient obtenu du nonce Pucci (1522), de pouvoir élire leurs curés. *Zellweger, III,* 75.

La controverse occupait de nouveau les chaires. Ses argumens étaient répétés dans les tavernes. Les catholiques de l'Appenzell se laissèrent persuader que Bullinguer et Zwingle avaient été des démons, envoyés par l'enfer pour troubler la terre. L'évêque de Constance cessa de permettre les mariages mixtes[1]. Celui de Coire attendait impatiemment l'arrivée de Buonomi; mais les Ligues défendirent à l'envoyé de Rome de mettre les pieds sur leur territoire[2]. Le nonce et l'évêque se rendirent à Inspruck auprès de l'archiduc Ferdinand, pour concerter les moyens de réduire la Rhétie.

Pendant que ces choses se passaient, la diète, assemblée à Baden, entendait les plaintes amères des villes évangéliques[3]. « La paix du pays est violée tous les jours, disaient-elles; on sépare les cultes dans nos bailliages; on répand l'irritation en tous lieux. Nous voulons une franche explication. » La réponse se fit attendre six mois et ne fut pas longue : « Le nonce est inculpé sans raison d'avoir outrepassé ses ordres, qui ne tendent qu'à la réforme de la religion. » Cependant Buonomi, de retour d'Inspruck, continuait de visiter les Cantons l'un après l'autre. Il essayait d'introduire l'inquisition, accordait ou refusait aux monastères la permission d'aliéner, et heurtait, à chaque pas, le pouvoir civil[4]. Ses premiers succès avaient enflé son espoir; les résistances éveillèrent son irritabilité. Il

[1] « N'était à la condition de se convertir. »

[2] Les Ligues continuaient de tenir l'évêque sous une tutelle sévère. « Ils veulent être appelés tuteurs, protecteurs et défenseurs de l'évêque et qu'il les reconnaisse comme tels. » *Liverdis.* — *Recès de la diète de Coire, à la St.-Martin*, 1575.

[3] Février 1580.

[4] A Baden, il logea à l'enseigne « du renard prêchant aux poules. » *Conservateur suisse, XII*, 105.

s'emporta devant le conseil de Soleure jusqu'à excommunier un de ses membres [1]. Dans les Bailliages-Libres, il faillit être tué par le préfet Am-Rhein, qu'il avait pareillement excommunié. L'on savait à Berne qu'il cherchait à relever le siége épiscopal de Lausanne. L'évêque, Antoine de Gorrevaud [2], d'une illustre maison de Bourgogne, habitait en Savoie. Rome l'ayant nommé sur la présentation d'Emmanuel-Philibert [3], Fribourg lui refusait la résidence, en sorte qu'il ne savait où mettre le pied dans son diocèse. Toutes ses demandes de pouvoir établir son siége à Fribourg ayant été repoussées [4], Buonomi se rendit dans cette ville. Berne était sur son chemin. Il y arriva le 10 décembre, suivi d'un clergé nombreux et d'un huissier aux couleurs de Lucerne, au moment où la foule était assemblée autour de l'échafaud d'un voleur. Toute la ville s'émut aussitôt. L'avoyer de Mullinen se rendit auprès du nonce, lui exprima la surprise du sénat de ce que, l'ennemi déclaré de la république, il osât, sans sauf-conduit, se montrer sur son territoire. Le peuple, au départ du Romain, s'égaya à faire pleuvoir sur lui des railleries et des pelotes de neige [5]. A la nouvelle de cette

[1] De Roll. Redevenu maître de lui, il se hâta de lui donner l'absolution. *Haller's Chronik.*

[2] Il avait, en 1567, succédé à Alardet, qui, dans l'année 1560, reçut l'épiscopat en récompense du service qu'il avait rendu au duc en s'introduisant dans Genève. *Guichenon, II,* 233.

[3] Un autre motif de rejet fut qu'il avait, avec le synode provincial assemblé par Achille de la Beaulme à Besançon (1571), accepté la réforme des constitutions synodales selon les règles de Trente. *Dunod, hist. eccl. Bysontina, p.* 300.

[4] Stettler, II, 273. — Alt, VIII, 359.

[5] « Ein muthwilliges junges Volk. » — « Si bien qu'il remercia le ciel d'être sorti, la vie sauve, de la capitale de l'Uechtland. » — *Haller.* — *Stettler.* — *Rahn,* 832. — *Hottinger,* 913. — *Giussiani Borr. V,* 12.

injure faite au représentant de la religion, les Cantons de la vieille foi hâtèrent la convocation de la diète[1]. « C'est les armes en main, dirent-ils, que nous avons décidé de nous occuper de cette affaire; et sachez bien que ce que nous aurons résolu, nos gens se préparent à le bien exécuter. » Les reproches furent vifs. Cependant l'insinuante adresse de Mullinen, l'entremise de Zurich, de Bâle, de Schaffhouse et celle des deux cantons mixtes réussirent à fléchir le courroux des catholiques. Ils n'étaient pas eux-mêmes sans sujet de plaintes contre le nonce. On ne fut pas peu surpris de voir les députés se séparer avec des témoignages inaccoutumés d'amitié[2].

Cependant le nonce était à Fribourg, recevant de grands honneurs et recommençant chaque jour des processions[3]. Rome destinait cette ville à devenir pour l'Helvétie occidentale ce qu'était devenu Lucerne pour les cantons forestiers. Elle avait choisi, dans ce dessein,

[1] Plusieurs diètes se tinrent à Lucerne et à Beckenried. Tout était division. Tantôt les catholiques envoyaient à Zurich, le bruit ayant été répandu qu'ils étaient menacés d'une brusque attaque; tantôt les Bernois à Lucerne, parce qu'on les accusait d'être les auteurs d'un incendie qui avait consumé Einsiedlen; tantôt les Zuricois à Lucerne, où l'on disait qu'ils avaient volé à Einsiedlen les 200 boisseaux qu'ils lui payaient avant la Réforme. — La bienveillance était pour Philippe II. Lorsque ce monarque marcha à la conquête du Portugal, Lucerne, suivant les conseils de Rome, ordonna que « de trois semaines il ne serait joué, ni dansé, ni fait de réjouissance, afin d'attirer sur les armes espagnoles la bénédiction du ciel. » *Arch. Lucern.*

[2] « Que s'il advient fâcherie, ne serez si prompts à convoquer des diètes, où, arrière dos du magistrat, des gens turbulens nous émeuvent les uns contre les autres. Quant à Vercelli, vous prions l'admonester nous laisser en repos. Que s'il doit passer, nous lui donnerons nos huissiers. Tous, nous mettrons un terme aux calomnies des gens d'église et aux chansons. » *Baden, dimanche Reminiscere, en carême,* 1581.

[3] Haller's Chronik.

un homme qui avait fait preuve, à Trente, d'une éloquence remarquable, et, comme légat en Allemagne, d'une rare habileté. Le père Canisius[1], belge d'origine, l'une des gloires de la société de Jésus, avait reçu l'ordre d'aller à Fribourg, seconder le zèle du vicaire général Schneulin[2], et amener les Conseils à solliciter, comme ceux de Lucerne, la fondation d'une école dans leur cité. Tout cédait en ce temps à la concorde, à la persévérance et au dévouement des pères. Les biens du monastère de Marsens, qui venait d'être la proie d'un incendie, furent consacrés à l'érection d'un collége[3]. Le pape contribua. Canisius avait dans l'esprit, à défaut de profondeur, une facilité captivante. Son catéchisme, ses vies de saints, devinrent les livres de toute la Suisse. Sa théologie fut traduite dans toutes les langues de l'Europe. Fribourg devint ce que Rome avait voulu : un foyer de saintes lettres et de dévotion. Tout le peuple jura fidélité à la religion romaine[4]. Toutefois l'évêque ne put obtenir la résidence.

[1] Vie par Raderus et Joachim.— Celle par le père Dorigny.— Moreri. — Leu. — Biogr. univ.—Les hommes illustres de Fribourg, par l'évêque Lenzbourg, mss. — Canisius était accompagné par le père Andrews, anglais.

[2] Et du chanoine Séb. Verro, auteur de *Physicorum Libri X* et d'une *Chronique de l'Eglise et des monarchies.*

[3] Anecdotes fribourgeoises et *Lausanna sacra,* par l'évêque Lenzbourg, mss. — Alt. — L'admission formelle des jésuites se fit le 11 juillet 1581. Une maison, achetée de l'avoyer Heidt, devint leur collége de St.-Michel. — L'abbaye de Marsens, ou d'Humilimont, fut sécularisée par Grégoire XIII. *Dict. de Kuenlin. I,* 337. — Une pension de 50 écus fut faite à chacun des cinq chanoines qui restaient. 5 *Calend. Mart.* 1579. — Le pape contribua. *Ranke,* 1581. — Les pères enseignèrent le Trivium, à 4 classes. La dialectique fut particulièrement cultivée. On dînait à 9 heures. A la St.-Grégoire, messe pour les âmes de tous les scolarques. On compta bientôt 400 étudians.

[4] « Tous les bourgeois, réunis dans la cathédrale, firent profession de

De Fribourg le nonce voulut se rendre à Sion; mais les Valaisans refusèrent de le recevoir[1]. Ni les promesses ni les menaces ne purent les faire changer de résolution. Chaque jour était marqué par de nouveaux empiétemens de la part de l'Église. Des prêtres venaient d'être excommuniés pour avoir été élus par des laïques. Ce ne fut à la fin qu'une plainte contre la superbe et la tyrannie du légat[2]. Borromée lui-même ayant, à ce moment, tenté de fonder un séminaire dans les bailliages italiens, fut contraint d'y renoncer. Peu s'en fallut que pour venger des envoyés suisses, un instant retenus à Milan par l'inquisition, les Confédérés ne s'emparassent de sa personne[3]. Des voix si fortes et si nombreuses s'élevèrent contre Buonomi, que Rome se vit contrainte à le rappeler[4]. Elle récompensa ses services en l'envoyant à l'Empereur. Il partit, laissant derrière lui les feux qu'il avait allumés : foyer brûlant de bien et de mal, de vertus et de haines, de conflits toujours renaissans, la mort de la Confédération.

L'on ne tarda pas à se convaincre que le départ du nonce n'avait pas mis un terme à son œuvre. A la mort de Melchior de Lichtenfels[5], évêque de Bâle, Christophe Blarer, le plus jeune des chanoines du chapitre, avait fait à ses collègues un discours si pressant, sur la nécessité de rétablir l'orthodoxie, que les bons pères,

la foi catholique, ce qui fut répété dans 80 paroisses. » Les Fribourgeois qui étudiaient dans des écoles non catholiques furent rappelés.

[1] Haller's Chronik.

[2] Lucerne ordonna que les maisons religieuses lui rendissent compte et que les indulgences lui fussent soumises avant d'être publiées. *Chr. Luc.*

[3] Sarpi, de inquisitione. — Hottinger, 916.

[4] Lui-même, n'y tenant plus, demandait sa démission.

[5] Le 16 mai 1575. — Blarer avait 32 ans.

fondant en larmes, l'avaient tous élu au siége vacant. Il avait accepté, à la condition que le chapitre ne s'opposerait pas à une alliance avec les Confédérés de l'ancienne religion. Cette alliance fut jurée secrètement à Lucerne, en l'année 1579[1]. Les Confédérés s'engageaient à maintenir dans le devoir ses sujets fidèles à l'Église; ils promettaient de concourir à ramener les rebelles dans le bon chemin. Les alliances suisses n'étaient qu'à peine réservées. Sitôt le traité conclu, le clergé du diocèse fut réformé selon le concile de Trente[2]. Les Jésuites furent appelés, et l'ordre fut signifié aux hérétiques, sujets de l'évêque, de revenir à la vraie foi. Suivit l'exécution[3]. Blarer descendit à Arlesheim. Tandis qu'il recevait les complimens du bourgmestre de Bâle, Bonaventure de Brounn, un curé remplaça le pasteur et rétablit la messe dans le village. L'évêque se rendit à Lauffon, et monta en chaire. Il employa les argumens, les caresses, les menaces, pour ramener la petite ville à l'ancienne foi. Tout-à-coup, s'oubliant : « Si la religion catholique n'est la vraie, dit-il, que le diable m'emporte! » Mais se ravisant aussitôt : « Comment puis-je mieux vous témoigner que votre salut m'est cher qu'en priant Dieu de vous donner ce signe, et de laisser le diable m'emporter si la religion catholique n'est la véritable? » Ayant dit, il baissa la tête et attendit, dans le silence, son destin. Puis se relevant : « A moi la victoire! s'écria-t-il, car me voici encore[4]. »

[1] A Porentrui, le 20 janvier 1580.

[2] En synode à Délémont, juin 1581.

[3] Ochs Gesch. von Basel. — Morel, statistique de l'évêché, p. 101. — Stettler, 273. — Hottinger, 911. — Fasbind, 412. — Leu. — Archiv. fur Schw. Gesch. und Landes Kunde, I, 308. — Arch. de Bâle.

[4] « I bin noch dô. »

Bâle devait avoir son tour. Le seul monument qu'elle eût conservé du pouvoir temporel des évêques était un siége de pierre, à peine plus haut que le sol; les prélats s'y asseyaient jadis, lors de leur prise de possession. Ce reste oublié du passé, recouvert par la mousse, elle l'abattit; ce fut un premier chef d'accusation. Bientôt s'en présentèrent vingt autres. La bourgeoisie, dans sa lutte avec l'évêque et la noblesse, avait fait bien des conquêtes par des voies qui n'étaient pas celles du droit régulier. Blarer en fit rechercher les titres. Ils lui révélèrent que Bâle lui devait l'hommage, un tribut annuel, et qu'en lui vendant Waldenbourg, Hombourg et Liestall, l'évêque Humbert avait réservé ses droits seigneuriaux. Bâle fut surprise au dernier point. Rien dans son histoire, que venait d'écrire Wurstisen, un de ses fils, qui rappelât les prétentions de l'évêque. Mais c'était peu encore. Elle avait contracté des combourgeoisies avec toutes les communes qui l'avoisinaient. Sous ce nom se cachaient, au XVIe siècle, les alliances défensives qui reposaient sur des droits contestés[1]. L'évêque en ordonna la rupture. Il alla jusqu'à redemander la cathédrale. La question devenait celle de savoir si Bâle était un canton suisse ou une commune du diocèse épiscopal. La diète fut nantie du procès. L'on savait l'évêché sous le poids de dettes considérables. Les Confédérés prononcèrent[2], que la ville lui paierait 200,000 florins pour ses prétentions. Ils garantirent

[1] Niebuhr (trad. III, 105) en fait l'observation.

[2] Le 11 avril 1585. Morel dit 520,000 florins. C'est une erreur typographique sans doute. Il faut lire 250,000. — 50,000 florins devaient être payés au chapitre; j'ai cherché vainement dans les archives de Bâle la preuve qu'ils aient été livrés. — Le nonce Scotti (p. 70) blâme l'évêque d'avoir renoncé au domaine temporel sur Bâle.

aux communes réformées leur religion, et annulèrent leurs combourgeoisies. L'évêque accepta gaîment cette sentence. Bientôt il remplaça le pasteur de Lauffon par un Jésuite secret[1]. Les bourgeois furent menacés de perdre leur droit de cité, s'ils n'allaient à la messe. Ils finirent par s'y rendre tous. Les communes voisines furent soumises de la même manière. La puissance de Berne empêcha seule ses combourgeois de Moutier-Grandval et de Saint-Imier d'avoir le même sort. Bienne même se vit attaquée. Elle interdisait les services étrangers. Le maire Wittenbach s'opposa, au nom de l'évêque, à la publication de la loi qui les défendait. Les Biennois recoururent à Berne. Ils firent voir que jamais l'évêque ni son maire n'avaient eu les droits militaires. Il s'agissait de décider si Bienne, en cas de guerre, marcherait avec ses coréligionnaires ou contre eux; Berne sut faire respecter les priviléges de son alliée[2].

C'était ainsi que la réforme catholique battait en brèche, en tous lieux, la réforme protestante, lorsqu'elle reçut encore de nouveaux auxiliaires. N'ayant pu vaincre la répugnance des Cantons à recevoir un nonce, après le départ de Buonomi, c'étaient de plus humbles soldats que Rome envoyait au combat. Lussy[3], à la suite de fréquens entretiens avec Borromée, sur les plaies de l'Église dans les Alpes, avait jugé les pères capucins les plus propres à y apporter remède. Pauvres, simples, de vie austère, ces religieux pénétraient chez le peuple, comme les Jésuites chez les hommes du

[1] En 1589.

[2] Arch. bern.

[3] Il était bailli à Lugano. Borromée l'avait fait nommer « præfectum pontif. escubiarum. »

monde[1]. Ils s'établirent d'abord à Lugano. Puis Roll et Lussy se promirent de leur bâtir, à leurs frais, une église et un couvent, l'un à Altorf, l'autre à Stantz. Lussy en jeta les fondemens avant de se rendre en pélerinage à Jérusalem[2], avec une société nombreuse d'ecclésiastiques et de laïques. A son retour, le 29 janvier 1584, après huit mois d'absence, et après qu'il eut revu Rome, Lorette et Borromée, il trouva l'édifice achevé. Le vieux soldat, dont toutes les pensées s'étaient tournées vers la dévotion, s'était fait faire dans le couvent une petite chambre, où il eût voulu se retirer. Mais ni sa femme ni ses parens ne le lui permirent, non plus que de se réfugier dans la cellule qu'avait habitée le frère Scheuber. Les capucins se répandirent d'Altorf et de Stantz dans les provinces voisines de la Suisse et de l'Autriche. Caspar Pfyffer leur éleva, en 1584[3], un couvent près de Lucerne, sur le Wésemlin, en un lieu où l'on assurait avoir vu, cinquante-trois ans auparavant, apparaître glorieuse la mère de Dieu[4]. Schwyz les reçut en 1586[5]. Deux siècles après ils comptaient dans la Confédération 24 couvens, 8 séminaires et 560 membres de leur ordre[5].

[1] La loi qui leur défendait de recevoir des pénitens fut relâchée. Les premiers capucins se montrèrent en Suisse en 1581; à Lucerne, en 1583. Le couvent des béguines de St.-François, devenu maison de prostitution, leur fut donné. Lucerne prodiguait à l'Église les richesses acquises dans les services étrangers.

[2] Bien que landammann. *Leben, von Casp. und Melchior Lewen.*

[3] Haffner, II, 260.

[4] Fasbind, Alterthumer des Landes Schwitz, mss.

[5] 324 prêcheurs, 92 prêtres, 40 clercs, 101 laïcs. *Stadlin.* Les anciens Confédérés mettaient un grand soin à fermer leurs frontières aux moines étrangers; leurs fils suivaient d'autres maximes.

Mais tandis que Borromée remplissait les Cantons de ses milices saintes, la Valteline lui demeurait fermée, et tous ses efforts pour chasser l'hérésie du pied des Alpes échouaient l'un après l'autre[1]. Cependant ses regards ne perdaient pas de vue cette vallée. Pour pouvoir y pénétrer, il s'était fait donner à Rome le titre d'inspecteur des églises de Suisse et de Rhétie[2]. Il avait appelé à son aide les rois de France et d'Espagne, l'empereur, le duc de Savoie, Venise et les Cantons[3]. Il commença par la Mésolcine[4]. D'étranges choses se disaient de cette contrée. L'on y voyait de sombres nuages se promener dans un ciel serein; les hommes étaient en proie à des maladies incurables; les bestiaux, saisis par le vertige, se précipitaient dans les abîmes des monts. Les catholiques, ô comble d'égarement! y vivaient familièrement avec l'hérésie. Les tribunaux frappaient les délits civils, non l'impiété! L'on

[1] Quadrio, II, 60.

[2] Giussiani, 682. — Cantu, II, 188.

[3] « Faites comprendre au roi combien une révolte de la Valteline nuirait à ses intérêts, et faites qu'il prévienne une telle calamité. Qu'au reste, les Grisons ne puissent s'apercevoir que je suis envoyé du pape; cela suffirait à tout perdre. Les catholiques me désirent; les hérétiques me montrent de la déférence; j'espère ne pas rencontrer de grandes difficultés si les réfugiés, ces scélérats, ces apostats, cette sentine de vices, ne me gâtent tout. » *Lettre à l'évêque de Rimini, légat en France* (*Apud Oltrocchi* (*préfet de l'Ambroisienne*), *notæ ad Vit. S. Caroli, l. VII, c. 4*). — Dans les notes envoyées par Liverdis à sa cour, se lit un projet de capitulat des Ligues Grises avec Milan, du mois de novembre 1583. « Le gouverneur de ce duché pourra lever de 2 à 4,000 hommes et 300 soldats de garde. Libre passage d'Allemagne en Italie. Libre commerce, etc. »

[4] « Nutu pontificio Rhetiam aggreditur, cujus gravissimo vulnere medicinam affert. » « A Tessareto, o joie! pas une âme en péché mortel. » La foule accourait à la pénitence. *Lettre du père Gagliardo et du franciscain Panigarola, qui l'accompagnaient.*

assurait qu'hommes, femmes se réunissaient dans les grottes des Alpes, où des spectres impurs leur apparaissaient : le reste, on n'ose le raconter. Ces écarts de la nature trahissaient la présence des puissances de l'enfer : Borromée n'en doutait pas. Il croyait, tant les préjugés religieux aveuglent les yeux les plus pénétrans, qu'un pacte infâme liait les sorciers au diable, et que la rage leur faisait trouver leur plus grand plaisir à fouler d'un pied sacrilége les signes de la rédemption [1]. Aussi son premier acte fut-il de faire jeter à la torture les personnes suspectes de relations avec l'enfer. Le prieur de Rovérédo, le premier [2], avoua, dans les tourmens, avoir donné son âme au prince des ténèbres. Et lui, et quatorze femmes, qui confessèrent le même crime, furent livrés aux bûchers. Les sentences furent prononcées par des ecclésiastiques, sans égard pour les libertés du pays. Tandis que les principaux étaient gagnés par des largesses, le peuple fut soumis par la terreur. Bientôt tout accourut à la pénitence. La tiédeur des prêtres fut châtiée. Les mariages mixtes furent rompus. Les familles évangéliques coururent effrayées chercher une nouvelle patrie au-delà des monts. Cependant, l'archevêque faisait demander à Coire l'entrée de la Rhétie. Mais la voix des ministres y fut plus forte que la sienne. « A peine, dirent-ils, ce digne

[1] Lit. ad Sabell. card. — « Ingens sagarum numerus. Sordent templa, silent cathedræ. » Borromée s'était fait précéder par Borsatus, célèbre jurisconsulte milanais, qui s'était bien assuré de tous ces faits.

[2] Domenico Quattrino. « Son supplice par le feu fit descendre une précieuse moisson de bénédictions. » *Récit d'un témoin*, dans les *Gemälde der Schweitz, Graubundten*, 55. — Quadrio, II, 62. — Leu, art. *Misox*. Compendio storico della Mesolcina da a Marca, 2ᵉ édit. 134. — 150 personnes renoncèrent au diable. *Hottinger*, 920. — Dans le val Calanka vivaient plus de cinquante familles protestantes. *Ankorn paling*. 72.

neveu de Médicis[1] a-t-il mis le pied dans le Misox, que l'inquisition y est établie et qu'il y règne en souverain : ou plutôt que l'Espagne y commande. Voulez-vous vous donner à l'Espagne ? Qu'en pensera le roi de France votre ami ? » A ces accens, le peuple prit les armes. Les Brégalliens se disposaient à tomber sur le dos des missionnaires, lorsque, par une prompte retraite, ils se dérobèrent au coup qui les menaçait. La Rhétie ne se borna pas à renouveler le décret qui fermait ses pays aux prêtres étrangers : opposant la guerre à la guerre, elle décida de fonder une école supérieure à Sondrio, pour les Valtelins des deux religions[2].

Quel parti restait à Borromée ? De travailler à soulever la province contre ses seigneurs. Il s'adressa dans ce but à Philippe II[3]. Il ne se rencontrait nulle part plus qu'en Valteline une multitude ignorante et facile à émouvoir. Un clergé nombreux la gouvernait, tout en la dévorant jusqu'aux os. A sa voix, à celle d'une noblesse impatiente, la multitude se leva pour repousser l'établissement d'une école évangélique. Le mouvement fut si brusque, que les protestans du pays faillirent être massacrés tous. Les Ligues n'en persévérèrent pas moins à faire exécuter leur décret. Alors, Terreneuve, gouverneur de Milan, leur écrivit : « Si l'école n'est supprimée, le commerce a cessé d'être libre. » Les Grisons suspendirent leurs desseins ; mais

[1] « Dont le nom sonnait aux oreilles des Grisons » « ut campana martello. »

[2] Giussiani. — Cantu, II, 192. — Leu, art. *Sondrio*. — Diète à Davos. *Anhorn*. — Protestation des V Cantons, 24 juin, du duc de Terranova, 9 décembre.

[3] « Il lui fit part de desseins si secrets qu'il n'osait se hasarder à les confier au papier. » *A Porta, III*, 31. *Lettre de Borromée, p.* 33. — Tchokke. — Hottinger, III, 921.

en même temps, dans le besoin d'un appui, ils eurent recours aux Cantons et demandèrent d'être admis dans leurs alliances[1]. Quelle que fût la division des Confédérés, dix voix se prononcèrent pour la Rhétie. Peut-être eût-elle obtenu les trois qui lui manquaient, si les Espagnols n'eussent sourdement détaché la Ligue grise des deux autres. Elle recula : tout fut rompu. Les négociations entamées n'aboutirent qu'à une alliance de Zurich et de Glaris avec les Dix Juridictions[2], et au renouvellement de celle qui unissait les deux autres Ligues aux sept Cantons, les plus anciens Confédérés.

Cependant Terreneuve avait reçu des instructions de Madrid. Il devait assister les Valtelins, mais secrètement, de manière à ce que, s'ils réussissaient à secouer le joug, le roi n'eût qu'à se montrer pour en recueillir le fruit; s'ils échouaient, on ne pût lui imputer d'avoir violé la paix. Les Valtelins assuraient n'avoir besoin que du secours de 400 hommes pour renverser leurs tyrans. Terreneuve, pour le leur procurer, jeta les yeux sur un Milanais, ruiné par un coup de la fortune et qui cherchait à ressaisir une chance plus heureuse. Tectono se mit en rapport avec de nombreux aventuriers. Abdua, Rubbiata, Balcone lui formèrent un corps, composé de bannis et de brigands[3], troupe vaillante en paroles, qu'ils nommèrent une armée. Tectono se parait de grands noms, de celui de

[1] P. Florin, Diétéguen de Salis, H. de Hartmanis (1586).

[2] En 1590. Berne leva 5,000 hommes, sous Louis d'Erlach d'Oron, pour les secourir. *Stettler*, 290. — On faisait difficulté de recevoir les Dix Juridictions, à cause des droits de l'Autriche. — L'évêque Pierre II (un Rascher, de Zouz, frère d'Anne, mère de Juvalta, 1581-1601) agit sous main. *Eichorn*, 164.

[3] « Farabutis. » *Quadrio*.

Borromée entre autres, qu'il appelait son ami. Il se vantait à haute voix d'être choisi pour délivrer la Valteline, en sorte que l'entreprise ne tarda pas à s'ébruiter à Coire. Bientôt l'on y apprit que la horde s'avançait le long du lac de Côme. Soudain tout courut aux armes. Les enseignes se précipitèrent sur Chiavenna. Leur prompte apparition renversa les desseins de l'ennemi. Le gouverneur de Milan fit cerner les aventuriers près de Saint-Abondio, les désarma, et fit tomber la tête de leurs chefs, pour ne pouvoir être accusé d'avoir été leur instigateur [1]. Les Rhétiens se voyant réunis en armes, à Chiavenna, se formèrent en assemblée législative et repoussèrent par de nouvelles ordonnances les attaques de Rome. A la sollicitation des ministres [2], ils tracèrent aussi des règles de justice. Mais comme ils ne réformèrent point la vente des charges, l'exécution des lois continua d'être confiée à des gouverneurs cupides, pressés de rentrer dans leurs débours. Ils remontèrent dans leurs Alpes laissant derrière eux, sous des apparences de soumission, des haines plus profondes que jamais [3].

[1] Lettres de Borromée. — Quadrio, II, 64. — Lavizzari, pag. 106. — Ballerini, chr. di Como, I, 37. — Sprecher, *Pallas*, 176. — A Porta, III, 59. — « Telle fut la fureur des Grisons qu'il fallut leur donner droit. Tettono s'étant réfugié à Verceil, on prolongea les pourparlers jusqu'à ce qu'ils se retirèrent; il fut ainsi sauvé. » *Lettere del Canon. Basta Modena al Fred. Borromeo.* — Vie de Bonuomi, dans *Hist. Sanct. et episc. Vercellensium.* — Buccellin. — Cantu, II. — « Papa Gregorio, motto da zelo, col interposizione del card. S. Carlo, persuasi a Terranova di sorprendere la Valtelina, et per verità seguiva se in quel mentre non moriva il detto cardinale. » *Relations mss. nella arch. Vese.*

[2] On ne les écouta pas. « Orgueil et bassesse se donnaient la main. » *Tschokke.* « Vals de misère et monts d'orgueil » disait l'ambassadeur de France. Les Valtelins payèrent les frais de la campagne.

[3] « Où plus de 3 s'accorderont à la foi réformée, il y aura une église

Ces événemens n'étaient pas accomplis lorsque, le 4 novembre 1584, une fièvre lente mit fin à la carrière de Borromée[1]. Le peuple catholique n'attendit pas que Rome l'eût canonisé pour le mettre au rang des saints, ni les Cantons suisses pour le considérer comme leur patron dans le ciel, après qu'il l'eut été sur la terre. Saint Charles était pour eux ce qu'avait été Zwingle pour les villes suisses, Calvin pour les populations françaises. Il les avait réformés dans l'esprit de l'Église romaine; il les avait gouvernés par sa grande âme; il avait versé sur eux ses faiblesses et ses vertus. Les évêques avaient été soumis, les clercs rangés. Ce qui dans les mœurs avait été la coutume était devenu l'exception. L'impulsion était donnée. L'instruction commençait à se répandre : une instruction, il est vrai, la servante de la théocratie. Tandis que Baronius publiait ses lourds in-folio sur l'histoire de l'Église, Campanella devait fuir, Bruno mourait dans les flammes, Rome détruisait les monumens admirés sous Léon X. Un Trajan ne fut épargné que pour être transformé en un saint Pierre; une Minerve, que parce qu'une main adroite sut changer sa lance en une croix[2]. Les miracles, les canonisations avaient recommencé. Rome était redevenue le rendez-vous des nations, un vaste marché, un camp d'où l'on marchait à la conquête du monde. Borromée avait des imitateurs nombreux; car sa voie était devenue celle qui condui-

(baserga) et un ministre. » — « Ils contraignent les prêtres à bénir les mariages mixtes, et rejetant les prêtres étrangers, obligent à en recevoir de scandaleux. » *Bottero, rel. univ. p.* 111. — Emeutes à Traono; Caspoggio, etc.

[1] A l'âge de 46 ans. Il ne fut canonisé qu'en 1610.

[2] Ranke.

sait aux honneurs. La discipline, à la cour, avait pris le nom d'étiquette. Elle fixait les rangs et les devoirs avec un soin jaloux. Rien n'était plus abandonné à la nature. Ces mœurs étaient celles que les milices spirituelles de Rome importaient en tous lieux. Ce n'était plus, en Suisse, qu'exercices religieux, processions et pénitences. Les hommes les plus considérables des conseils de Fribourg, abandonnant le soin de la chose publique, se disposaient à faire, en société nombreuse, un pélerinage à la Terre-Sainte [1]. En tous lieux éclatait une haine nouvelle contre l'hérésie. Le fanatisme de jeunes hommes de Zoug alla jusqu'à déterrer les os des Zuricois, tombés en combattant près du Zougerberg, dans la guerre de Cappel. Zurich obtint avec peine que les restes de ses martyrs fussent replacés en terre, encore avec beaucoup d'injures. Partout attaquée, la Réforme reculait étonnée, étourdie. Chaque jour était marqué pour elle par quelques revers.

Elle ressemblait, il est vrai, aussi peu à ce qu'elle avait été que la cour de Grégoire XIII à celle de Léon X. Les hommes qui l'avaient illustrée n'étaient plus. Bullinguer était descendu dans la tombe [2] à l'heure où Borromée venait de passer les Alpes. En recevant l'adieu de ses seigneurs, il leur désigna, comme devant lui succéder, Gualter, qui n'avait ni son étendue d'esprit ni sa douceur. Leur rappelant que l'imprimerie avait renversé le papisme, il les conjura de protéger

[1] Thomas de Ligertz, P. et Nic. de Praroman, J. et Martin Gottrau, P. d'Affry, Jost de Lanthen, puis S. Meyer, J. Lenzbourguer. C'était, comme à la cour de France, un mélange de guerre, de dévotion et de cupidité.

[2] Le 17 juin 1575. — Erch, Encycl. art. *Bullinger*. — Vita a Simlero. — Misc. Tigur. IV. — Teissier, éloges des savans (tiré de De Thou).

la publicité : voie dans laquelle la vérité devait remporter son dernier triomphe[1]. Il versa, en recommandant à Dieu sa patrie, des larmes pareilles à celles que saint Paul avait répandues en prenant congé des Éphésiens, mais mêlées de bien autres douleurs. Les mœurs des pays protestans se déréglaient alors que se retrempait le catholicisme. Il n'est pas rare de voir l'orthodoxie la plus intolérante s'allier aux habitudes les plus frivoles. Zurich en offrait l'exemple en ce moment. L'homme qui arrivait en ville dans un grand manteau, le chapeau relevé, avec le poignard et la grande épée, vêtu suivant la mode de la cour efféminée des Valois; qui passait le jour, la nuit, dans les tavernes, le verre en main, et savait mieux que personne faire naître des querelles, c'était le pasteur de village. Les hospices étaient pleins d'enfans que ce genre de vie avait condamnés à la misère[2]. A Berne, mêmes mœurs du clergé[3]. Aussi les anabaptistes multipliaient-ils leurs conventicules[4]. Bannis du canton de Berne, ils se retirèrent en grand nombre dans l'évêché de Bâle[5], sur les

[1] Milton a dit près d'un siècle plus tard : « tuer un livre, c'est tuer la raison, c'est tuer l'immortalité. » *Speach for the liberty of unlicens'd printing.*

[2] Mandats zuricois, 1581, etc. — Schw. Museum, 1784. — Meister's Gesch. I, 281.

[3] Berne caressait son clergé. Elle venait encore de donner aux fils de pasteurs le droit des bourgeois dans le lieu de leur habitation (1570).

[4] Une conférence convoquée par Berne à Arau, en 1585, convint que « les remèdes employés avaient été de l'huile dans les flammes ; que les vices de la société étaient la cause de l'anabaptisme et l'instruction le meilleur moyen d'y remédier. »

[5] Des Appenzellois en foule se rendirent en Moravie. Ils revinrent après avoir mangé tout ce qu'ils avaient.

crêtes arides du Jura[1]. On les reconnaissait, comme les Quakers, à leur front serein, à leurs grands chapeaux ronds[2], à leurs vêtemens retenus par une agrafe. Leur oui était oui; leur non était non. Ils ne portaient pas les armes. Ni jeux, ni danses, mais des hymnes. Ils se secouraient mutuellement dans leurs travaux. Point de pauvres. Leur culte était simple comme leurs mœurs : ils s'assemblaient, à tour, les uns chez les autres et la réunion se terminait par une agape. Tous ils se tutoyaient[3].

La Réforme, qui n'avait plus ses mœurs à opposer à ses ennemis, ne pouvait non plus s'étayer de la supériorité de ses lumières. Quelques hommes l'honoraient bien encore par la science. Bèze, Gualter, Zwinger eussent passé pour de grands théologiens s'ils n'eussent été comparés à leurs devanciers[4]. Bertram, à Lausanne, traduisait la Bible de l'hébreu[5]; Casaubon, à Genève, promettait de surpasser en connaissances tous les hommes de son siècle[6]. Godefroi répandait

[1] Ainsi Abraham abandonna gaîment la plaine fertile à son neveu. Au plus *humain* l'anneau de la vraie foi (Nathan de Lessing).

[2] « Qui couvre la tête. »

[3] Ott, Hist. anab. — A Porta, II, 513. — Morel, Statist. de l'évêché de Bâle. — Vaterl. Slg. Ce portrait est-il encore le leur ?

[4] Il était encore proverbial de dire : Aille à Bâle qui veut la solution de questions difficiles. Déjà cependant le commerce faisait perdre du terrain aux lettres. Bientôt on cessera d'appeler des professeurs de l'étranger. *Geschichtsforscher, I,* 154.

[5] Bridel, mém. mss. sur l'acad. Laus. Bertram eut la plus grande part à la traduction de Genève de 1588, et au *Thesaurus linguæ sanctæ Pagnini.* Le philologue Cypriote Portus illustra aussi les académies de Lausanne et de Genève.

[6] Né en 1559.

sur le droit romain des lumières nouvelles [1]. Les nombreuses éditions du livre de Josias Simler sur la république des Suisses attestent le mérite de l'écrivain, et la place que, dans le XVI[e] siècle, les Confédérés occupaient dans les affaires européennes. De simple berger, Stumpf fut transformé par l'amour de l'étude en un annaliste encore aujourd'hui consulté [2]. Campell, la colonne de l'Église évangélique de Rhétie, retraça, d'une main guidée par la vérité, ce que son peuple avait fait de digne de mémoire [3]. Michel Roset, après avoir, pendant un demi-siècle, occupé les premières places dans les conseils de Genève, écrivit en résumé l'histoire de la république, surtout celle des événemens auxquels il avait pris part. Ses collègues l'écoutèrent lire sa chronique avec un plaisir si grand, qu'ils voulurent qu'à chaque séance il en fût lu quelques pages [4]. Certes, voilà de nobles travaux [5]; toute-

[1] Dès 1580. Les universités et le barreau le prirent pour texte.

[2] Simler meurt, 1576. Prédication, exégèse, géométrie, philosophie, il avait tout embrassé. — Stumpf, pasteur à Stamheim, 1543, meurt, 1566. *V. Slg.* Ils sont de leur siècle. « Une vache vient de mettre bas un cerf. Quel malheur annonce ce prodige? Je tiens pour un grand Apollon celui qui me le dira. A Zoug, les bonnes gens avaient à souffrir de je ne sais quels génies ennemis, qui se plaisaient à faire mourir leur bétail. Ils ont fait venir des Grisons un conjureur de diables, qui les a liés à certains lieux, et fait si bien que, sur la place du tir, on a vu deux jours durant des figures hideuses aller et venir; puis il les a enfermés dans la maison des tireurs. » *Simler à Pythonus, à Paris*, 1574. — Ce fut en 1585 que le curé Muller, de Lucerne, monta sur le Pilate, rassembla les pasteurs, provoqua le spectre qui régnait sur la montagne en jetant dans son lac des pierres, des ordures, et s'efforçant d'exciter son courroux. Les cieux restèrent sereins, les vents tranquilles. Le peuple fut convaincu de crédulité.

[3] Jusqu'en 1580. A Porta, I, 613.

[4] En 1562. La prudence lui a fait taire bien des choses.

[5] On pourrait citer bien des travaux encore de genre divers. La carte

fois ils suffisaient à peine à conserver l'héritage de la Réforme, tandis qu'on ne savait où s'arrêterait le réveil des peuples catholiques. Il sembla, lors de la correction du calendrier par le pape Grégoire XIII, que la science romaine et celle des protestans entrassent en lutte; les protestans eurent le dessous.

Le calendrier julien, qui à trois années de 365 jours en faisait succéder une d'un jour de plus, avait devancé le cours réel des temps. Le laps des siècles avait produit un excédant de dix jours, que Grégoire ordonna de retrancher de l'an 1582[1]. Les peuples catholiques obéirent; les pâtres des Alpes les derniers. Quand, dans l'Unterwald, la majorité se fut prononcée pour le calendrier grégorien, une minorité s'en sépara, nomma sa landsgemeinde, son conseil; l'arme du ridicule ne

du canton de Berne de Schæpf est d'une exactitude remarquable. Les pasquilles étaient la poésie du temps. En voici un exemple :

« Zurich glaubt und beweist es nicht.
Bern hat viel Land und gehört ihm nit.
Luzern straft die Todten und die Lebendigen nit.
Uri beichtet viel und busset nit.
Unterwalden hängt die Kleinen Diebe, die grossen nit.
Zug munzet und nimt des Silbers nit.
Glarus sagt den Orten viel zu, und hälts ihnen nit.
Basel verbrennt die Totden Ketzer und die Lebendigen nit.
Freiburg wære gern hofhärtig und mag es nit.
Solothurn wäre gern lutherisch und darf es nit.
Schafhausen bauet eine Unnoth (*Munnoth*) und bedarf es nit.
Appenzell wäre gern witzig und kann es nit.

En 1561 parut à Zurich un dictionnaire de la langue « luthérienne (saxonne). » Les réfugiés avaient modifié les patois. La musique revenait se mêler au chant sacré. L'architecture florissait au midi des Alpes.

[1] Pour demeurer dans le vrai, l'on dut retrancher une année bissextile de chaque siècle.

triompha pas sans peine de ce schisme d'un genre nouveau[1]. Les Glaronais prouvaient l'erreur du système romain par la raison que le soleil ne pourrait plus venir régulièrement, le 4 mars et le 4 septembre, dorer, à travers le trou de saint Martin, la cloche de l'église d'Elms[2]. Des hommes de médiation, comme il s'en montre en Suisse dans tous les débats, proposèrent de partager le différend, et, le verre en main, ils faillirent donner le jour à un troisième calendrier[3]. Quant aux pays protestans, il leur avait suffi, pour la rejeter, que l'idée d'une réforme de l'année eût pris naissance à Trente, et qu'un pape l'eût proclamée[4]. « Prenons garde, se dirent-ils, que sous le prétexte d'un changement d'une incontestable utilité le pape ne nous fasse de nouveau la loi. » Les villes suisses eussent pu conserver le vieil usage sans que la paix fût troublée, si les Confédérés n'eussent possédé des bailliages communs, le terrain de la discorde. Les baillis de ces provinces ayant reçu des États catholiques l'ordre de se conformer à l'Église, une étrange confusion se montra dans les fêtes,

[1] Le conseil fut nommé Hirschrath. Il n'osa bientôt plus s'assembler que de nuit. *Businger*. Il fallut plus de deux ans pour réconcilier avec l'innovation les pâtres des Alpes.

[2] Planta, hist. of the Confederation.

[3] *Conservateur suisse, VI*, 395. Un magistrat de Coire et un conseiller d'Uri.

[4] Stettler. — Hottinger, 924. — « Vehiculum esse credit vulgus quo papatus reducatur in ecclesiam. » *Lavater ad Grynæum, avril* 1585. Rome agissait sans les gouvernemens, et ordonnait sous peine d'excommunication. De Thou parle comme les ministres suisses, L. LXXVI. — Les Rhodes extérieures d'Appenzell, qui avaient d'abord reçu le nouveau calendrier, se hâtèrent de revenir en arrière. La Russie le rejette encore.

les foires et les rapports journaliers[1]. La querelle éclata au sein de la diète. On ne sait où elle se fût arrêtée, si l'ambassadeur de France ne fût intervenu. Le rôle des envoyés français en Suisse était d'unir, comme celui des Espagnols de diviser. L'ambassadeur dépeignit aux cinq Cantons les plaies de la France; il les pressa de dire s'ils étaient jaloux de voir leur patrie ainsi désolée, et si le sujet d'une rupture leur paraissait assez grave pour que les maux de la guerre ne le fussent pas plus encore. Il leur prouva, par ce qui venait de se passer dans le royaume, combien les chances des batailles étaient incertaines et pouvaient être différentes de ce qu'on avait songé. Ce langage amena les partis à un accommodement[2]. Il fut convenu que les sujets des bailliages mixtes célébreraient leurs fêtes communes selon le nouveau style, les évangéliques leurs fêtes particulières selon l'ancien; que ces jours-là les catholiques s'abstiendraient du travail[3]. Il fallut un siècle encore pour que les pays protestans reconnussent les droits de la raison, parce qu'elle s'était exprimée par la bouche de leurs adversaires.

Chaque année était marquée pour eux par quelque défaite. Rome ayant triomphé de la répugnance des Cantons catholiques à recevoir un nouveau nonce, l'évêque de Côme, Ninguarda, Valtelin d'origine[4], passa les Alpes et vint reprendre l'œuvre de Buonomi.

[1] Recès des diètes. En Valais, dans beaucoup de familles, l'un comptait selon l'ancien, l'autre selon le nouveau style.

[2] Hautefort à Baden, 22 mars 1574. « Ne laissez amoindrir nos affaires au pays des Ligues, et ne négligez feu, si petit soit-il, dans une nation aussi adonnée aux armes. » *Le roi à Hautefort*, 1575.

[3] Les diètes concernant les bailliages furent dès lors convoquées selon le nouveau style.

[4] Quadrio, 60.

Tous les jeudis se lisait à Rome la bulle *In Cœna Domini*, ouvrage de Pie V. Elle défendait aux catholiques toute alliance et tout commerce avec l'hérésie. Le nonce familiarisa les esprits avec ces doctrines ; les Jésuites les enseignèrent à la jeune génération[1]. Plus dès lors d'étudians des Waldstetten à Zurich ou à Bâle ; plus de maîtres d'école évangéliques dans les bailliages ; plus de ces rapports d'amitié, formés dans le jeune âge, qui naguère encore unissaient les hommes des deux camps ; dans les diètes, plus de médiateurs. Tchoudi avait fini ses jours dans son château de Grepland, sous le charme de ces études qui captivèrent ses premiers ans[2]. La France seule faisait entendre encore, dans son propre intérêt, des paroles de paix aux Confédérés[3]. Mais la voix de Rome et celle de Philippe II étaient maintenant bien plus fortes que la sienne. Savoisiens, Romains, Espagnols, travaillaient sans relâche à faire accepter par les Cantons catholiques un traité qui les arrachât aux vieilles alliances. Ils étaient bien près d'y réussir. Les hommes de bien, croyant prochaine la ruine de la Confédération, avaient le cœur rempli de crainte. La nature même s'anima,

[1] « Loin les Grisons, loin de votre alliance ! loin l'impie Genève ! » — « Satan vous tentait par ses serviteurs quand il vous était demandé de recevoir les impies genevois. » *Grégoire XIII, 27 janvier* 1574. « Rien de plus congruant à votre vertu que d'avoir repoussé cette peste loin de vous. » *4 mars.* « Pour le nom du Christ, soutenez l'évêque de Coire. » 1576, *Brefs, dans les Archives de Lucerne.*

[2] Sa vie par Fouchs. — Schuler. — Il meurt le 22 février 1577. Ses mss. à Zurich, à Einsiedlen. — Avec lui mourut l'influence des Cantons neutres dans les conseils de la Confédération.

[3] « Si la France n'eût retenu les Confédérés, ils eussent cédé au pape, qui les poussait à la guerre les uns contre les autres. » *Bodin, la République, L. I, ch. 7.* — De Thou.

présage de malheur. L'un de ces beaux villages qui décorent le pied des Alpes vaudoises, Yvorne, s'élevait sur un sol qui rendait trois fois l'an la semence et produisait le vin le meilleur du pays des Ligues[1]. Un mont détaché des Alpes l'engloutit tout entier. Cent trente personnes furent ensevelies en un clin-d'œil. Le choc fut si violent que les airs ébranlés coururent renverser des murs jusque près de Lausanne. Il parut des étincelles, et une odeur de soufre se répandit dans l'atmosphère. Berne ordonna un jeûne. Les peuples se livrèrent à de sombres pressentimens.

Les amis les plus chers des villes suisses, les seuls, dans ces jours de tristesse, étaient leurs coréligionnaires d'Allemagne; particulièrement l'électeur palatin et la ville de Strasbourg. Inquiétée par les luthériens et les catholiques, Strasbourg eût voulu devenir, comme Mulhouse, l'alliée des Cantons. N'ayant pu l'obtenir, elle cultivait du moins l'amitié qui, depuis près de quatre siècles, l'unissait à Berne et à Zurich. Mais une chose l'affligeait : la distance rendait impossible de la secourir en cas d'attaque imprévue. « Impossible ! s'écrièrent des Zuricois, pour qui ce mot était inusité; la distance de Strasbourg n'est pas si grande que nous ne puissions la franchir en un jour et même vous apporter un plat encore chaud. » L'occa-

[1] « La grenade et l'amande y mûrissaient. Les maisons y étaient ornées d'arcades. » On en comptait 69, et 126 granges à foin. Deux enfans furent sauvés : l'un, nourrisson de 7 mois, fut trouvé sous le sein de sa mère; l'autre, que sa grand'mère, en fuyant, entraînait par la main, avait la tête et l'un des bras sur le niveau des décombres. Ainsi nous le retrace Rod. Bullinger, fils du réformateur et médecin à Berne; il avait serré dans ses bras « ces enfans de la providence. » *Son mss.* — *Conservateur suisse, VII, XII.* — *Stettler,* 258. — Yvorne fut englouti le 4 mars 1584.

sion de le prouver ne tarda pas à s'offrir. Les villes suisses et celles du Rhin prenaient volontiers part aux fêtes militaires les unes des autres, représentées par leurs tireurs les plus adroits. Les Confédérés étaient reçus avec de grands égards : car depuis les guerres de Bourgogne leur nom n'était prononcé qu'avec estime. De Schwyz, d'Altorf, de l'Appenzell, de tous les Cantons on allait à ces fêtes. Tant qu'elles duraient, les inimitiés étaient suspendues. Le Zuricois, le Schwyzois serraient encore des mains fraternelles [1]. Lorsqu'en 1576, un siècle après qu'elle eut, à Morat, combattu dans les rangs de leurs pères, Strasbourg invita les Confédérés à l'une de ces fêtes [2], délassemens de jours d'amertume, ils s'y rendirent en grand nombre comme d'ordinaire. Les Bernois partirent sous Albert d'Erlach. Les Zuricois se formèrent en deux bandes, les arbalétriers sous Victor de Schœnau, les arquebusiers sous le bourgmestre Bram, fils d'artisan, que son mérite et l'affection de ses concitoyens avaient fait chef de l'État. Voyant le premier magistrat de Zurich venir prendre part à leurs jeux, les Strasbourgeois lui offrirent une couronne d'or, qu'il reçut avec émotion, en disant : « Elle embellit les derniers jours de mon pélerinage. » Cependant on s'entretenait, sur les bords de la Limmat, de l'adresse des tireurs et de leurs plaisirs. « Amis ! s'écria tout-à-coup Jean Ziegler, du sénat, que ne tenons-nous notre parole d'aller en un jour à Strasbourg et d'y porter un plat encore chaud ! » Cinquante-cinq braves lui donnent leurs noms. Pour chef, ils choisissent Thommann, surnommé l'homme de fer, parce

[1] Tout propos qui pouvait réveiller les haines était sévèrement interdit.

[2] Du 18 mai au 15 juin.

que le commerce de ce métal avait fait de lui le plus riche des Zuricois. Ils prennent pour vêtement un juste-au-corps de velours noir et une toque de même couleur, surmontée d'un panache; quelques-uns jettent par-dessus des chaînes d'or. Une chaudière est bientôt prête, où l'on fait bouillir 40 livres de millet. Sitôt chaude, on la place sur des cendres dans un sceau de bois. On la porte sur une barque neuve et légère. La nef lève l'ancre, saluée par tout un peuple accouru sur le rivage. Elle vole. Elle a franchi les écueils et les tournans de la Limmat. La voilà qui, du lit paisible de l'Aar, descend au Rhin, se jouant avec les périls. Sékingen la voit passer comme un trait. A l'approche de ces tournans, que nos pères ont nommés les Grapins de l'enfer [1], les nouveaux argonautes règlent leur course sans la ralentir. Bâle, du haut de ses tours, les salue du son de ses trompettes, des cris de sa joie et de trois coups de canon. Le Rhin, quittant la terre suisse, s'épanche entre des rives élargies, tranquille comme un lac et coupé d'îles verdoyantes. Sur ces eaux sans écueil, la barque aventureuse accélère son vol. Les mains, inaccoutumées à la rame, se couvrent d'ampoules; la sueur coule des fronts; mais ni la chaleur ni la fatigue ne suspendent les efforts. Le soleil dorait d'un dernier rayon la tour de la cathédrale, quand les Zuricois s'élancèrent dans Strasbourg au milieu du concours et des fanfares. Sitôt à terre, Thommann prit la parole. « Chers et loyaux alliés! nous venons de vous prouver que, si Dieu permet que vos ennemis vous attaquent, notre ville n'est pas si loin de la vôtre que nous ne puissions vous donner un prompt secours. » Il dit,

[1] Höllenhaken.

et fit dresser la table, sur laquelle fut servi le potage encore chaud. Chacun d'en goûter. Le vin du Rhin, que les Zuricois préférèrent sagement à celui de leurs rives, vint animer le repas. L'appétit des braves leur fit un nouvel honneur. Le lendemain ils visitèrent l'arsenal, riche en témoignages de la valeur fidèle des Strasbourgeois; et la cathédrale, l'admiration de l'Europe; un Suisse en avait six siècles auparavant posé la première pierre. Ils virent la célèbre horloge, récemment achevée par deux mécaniciens de Schaffhouse, Isaac et Josias Habrecht [1]. Ils reçurent en don un vin de cent feuilles, un sel conservé depuis deux siècles et du blé de 135 ans. Ils firent, de leur côté, présent à Strasbourg de la chaudière, témoin de leur aventure, et de leurs rames, sur lesquelles ils avaient gravé leurs noms. A leur retour, ils furent partout défrayés et reçus en triomphe [2]. Jours de joie! pompes martiales! banquets hospitaliers! fêtes de nos pères, que nos jours ont vues se renouveler sur de nouveaux théâ-

[1] Ils y admirèrent le cours des planètes, les signes du retour des éclipses, les décorations symboliques et le coq qui, depuis 250 ans, répond par son chant aux coups horaires frappés sur la cloche.

[2] Zurich, au retour, ne leur offrit pas le vin d'honneur, et leur fit payer le péage qu'on ne leur avait demandé nulle part. — Conservateur suisse, XII, 276. — Argo Tigurina, de Gualter. — Der Warme Hirschbrey, de Maurer. — Keller's Ballade. — Disdorps Gedicht. — Hottinger, 923. — En 1588, l'alliance des trois villes fut renouvelée « pour défendre la liberté reçue de leurs ancêtres. » Strasbourg demandait d'être admis dans la Confédération. En 1592, les protestans ayant élu J. de Brandebourg évêque, les catholiques, Ch. de Lorraine, et la guerre s'étant allumée, les villes suisses permirent à Strasbourg de lever dix enseignes, qui marchèrent sous Béat Jacob de Bonstetten et furent rappelées à la sollicitation des Confédérés. *Eidgen. Abscheide.* — *Stettler.*

tres ! scènes de fraternité, d'énergie et de bonheur ! l'étranger n'en a pas vu de plus belles. Elles suspendirent les querelles intestines et consolèrent quelque temps les villes suisses dans leurs douleurs.



CHAPITRE IV.

LA SAINTE LIGUE.

Genève, la Valteline de l'Helvétie occidentale. — Henri III, protecteur de cette ville. — Affaiblissement de son pouvoir. — Charles-Emmanuel de Savoie. — Renouvellement de l'alliance française en 1582. — Réunion du Valangin à Neuchâtel. — Gloire de Genève. — Sixte V. — La Ligue et Henri de Navarre. — Envoyés des deux camps aux Suisses. — Ambassade des villes aux neuf Cantons et des Cantons catholiques aux villes. — Le nonce Santorio. — Alliance Borromée, en 1586. — Alliance avec le roi d'Espagne, en 1587. — Départ des Suisses de la Ligue. — Les agens de Henri de Navarre. — Première expédition, sous de Lettes. — Seconde expédition, sous Clervans. — Mulhouse. — Défaite des Allemands. — Retour des Suisses. — Péril et salut de Genève.

[1577—1588.]

L'homme, né d'hier, sachant peu, ignorant presque toutes choses, est contraint de s'abandonner à la foi. La foi le mène à tous les dieux. La religion des mortels n'est d'ordinaire que leur passion la plus secrète, se voilant sous un nom sacré. Cependant, parmi des croyances sans nombre, il en est une plus pure et plus haute, conscience du genre humain, voix de tous et d'un petit nombre, parole d'autant plus divine qu'elle est plus humaine; c'est d'elle que le Christ a dit : « Pensez-vous que, lorsqu'il viendra, le Fils de l'homme la trouve encore écoutée sur la terre? » Humble, méconnue; combattant un double combat;

triste d'une douleur indicible, heureuse d'une joie que la foule ignore; détachée par l'espérance et rattachée par l'amour, c'est à peine si de loin en loin cette religion trouve une place dans l'histoire. Encore, lorsqu'elle s'y montre, est-il rare qu'elle soit restée elle-même. La force est la reine du monde; or le contact de la force est mortel à la foi. Tout sacrifice de l'avenir au présent l'altère. La religion devient cause, la cause parti. Les moyens se justifient par le but. On finit par rencontrer des hommes comme Zwingle, Calvin, Borromée, au milieu des bûchers, des intrigues et du tumulte des combats. Qui reconnaîtrait la fille du ciel dans son alliance avec la politique et les fureurs des factions !

Mais reprenons notre récit. Nous avons retracé les efforts des puissances du midi pour ranger la Suisse sous leurs drapeaux; nous n'avons pas achevé. Ce qu'était pour ces puissances la Valteline au levant, Genève l'était à l'autre versant des Alpes. L'attention que Borromée donnait à la province, refuge de l'hérésie italienne, le duc de Savoie la portait sur la ville, foyer de la révolte religieuse. Sur ce point comme sur l'autre, Turin, Rome et Madrid se donnaient la main. Genève n'était nommée dans ces cours que la ville impie, scélérate, la sentine pestilentielle [1]. Il en avait coûté beaucoup à Emmanuel-Philibert d'avoir dû la

[1] Une ville est assise aux champs savoisiens,
Qui par fraude a chassé ses seigneurs anciens,
Misérable séjour de toute apostasie....
. . . .
Comme ces laboureurs, dont les mains inutiles
Laissent pendre l'hiver un touffeau de chenilles,
Dans une feuille sèche, au faîte d'un pommier, etc.

Du Bartas.

laisser en paix. La nécessité lui avait fait la loi. Ses États lui ayant été rendus en ruines, finances, organisation militaire, ordre civil, il avait dû tout reconstruire[1]. La noblesse fut soumise. Des milices furent créées[2]. Le Savoyard, comme le Suisse son voisin, fut soldat de 18 à 50 ans. Une troupe de ligne, dont une garde helvétique formait le premier corps, prit place autour de la personne du prince. Le duc se fortifia de l'appui de tous ses alliés naturels : les princes d'Italie, Venise, le Valais, les Cantons[3]. Ces choses accomplies, il n'attaqua pas encore Genève ouvertement[4]. La France le tenait en bride. Elle fut près de le laisser agir lorsqu'une expédition, partie des villes suisses, eut dicté

[1] Par l'introduction de la gabelle, l'impôt territorial, la vente des titres et des charges, et par son économie il avait élevé son revenu à 40,000 écus. *Relazioni dello stato di Savoia scritte dagli ambassadori veneti Molini Bellegno e Foscarini con illustrazioni del n. u. L. Cibrario.* — « Un epoca nuova per la casa di Savoia. Si pose al animo di procurse assoluto arbitrio. » *Foscarini, p.* 113. — Il confia aux Jésuites son université de Turin. Plus d'États. *Correro. Denina, Italia occid.*, X, 12. — Il substitua aux baillis et châtelains les gouverneurs et commandans. *Bottero, vie des princes de Savoie.* — *Statuta vetera Sabaud.* — *Edits de* 1560 *à* 1580. — *Brantôme, hommes illustres, VI,* 166.

[2] Mais non des milices suisses. Il ne tarda pas à en faire l'épreuve. E. Philibert eût trouvé un beau secret s'il eût réussi à concilier ce qui fait la force de la monarchie avec le principe de l'énergie et de la grandeur républicaine. Mais toujours les rois s'y sont trompés ; toujours les républiques, tant qu'elles ont conservé cet élément de vie, les ont étonnés par d'admirables défenses. — Ces milices nationales furent en chiffre de 36,000 hommes; en réalité de 18,000. *Foscarini. Lippomano. De la milice sous Ch. Emmanuel.—Saluces, I,* 272. « Piètres milices, » dit Brantôme. — Des forteresses s'élevèrent à toutes les portes des Alpes. Turin devint une place de premier ordre.

[3] Bollegno, 46.

[4] Il répondait aux reproches qu'on lui en faisait dans son style laconique : « Qui met son cheval à la course atteint rarement le but. »

la paix Monsieur. Henri III, dans son ressentiment, jura d'abandonner Genève. Il l'eût fait, si Hautefort et Sancy, ses ambassadeurs auprès des Cantons, ne se fussent jetés au-devant de sa colère. S'il importait à la France de ne pas laisser tomber aux mains des Espagnols la Valteline, qui eût lié l'Allemagne à l'Italie, elle avait un intérêt plus grand encore à ne pas leur livrer Genève, qui eût joint l'Italie aux Pays-Bas [1]. Le roi se vit réduit à couvrir de sa protection la ville qu'il haïssait le plus, et Genève eut à bénir le ciel d'une délivrance nouvelle [2].

Mais l'appui que pouvait prêter la cour de France devenait plus faible de jour en jour. Les Français ne connaissent que depuis peu cette égalité devant la loi, dès longtemps la part de nos tribus. La nation, au seizième siècle, était comme campée sur le sol : les grands à la guerre ou aux factions; le peuple en proie au pillage. La main qui tenait les rênes de l'État faiblissait-elle, c'était à qui ferait acte d'indépendance, des gouverneurs dans leurs provinces, des commandans dans leurs châteaux. Les gentilshommes, l'épée au poing, se groupaient autour de leurs chefs. Les villes se cantonnaient. A cette heure, les agens de Rome et de l'Espagne persuadaient le peuple que c'était à lui, au défaut du roi, à prendre la défense de la

[1] Varillas, I, *Préface.* — Lettres des ambassadeurs français. — Messieurs de Genève cultivaient, par de riches présens, l'amitié des envoyés royaux et celle des chefs de la république de Berne. *Fragmens de M. Grenu,* 1546, 51, 53, etc. « Leur appétit naturel leur faisait chercher partout de l'appui. Rien ne les rebutait, ni ne leur paraissait contre la conscience, pourvu qu'il ne s'agît pas de la messe. » *Gautier, Hist. mss. dans les Arch. de Genève, t. III.*

[2] En 1573, déjà, d'abord après la St.-Barthélemy, Charles promettait à Genève son secours.

religion. L'esprit que nous avons vu souffler sur les Alpes se répandait aussi sur la France. Le réveil s'était opéré autour d'un saint Charles, d'une sainte Thérèse; en s'étendant, il s'alliait à toutes les passions. Les prêcheurs catholiques promettaient le ciel à qui, saisissant sa bonne arquebuse, courait défendre la foi. Ils montraient l'enfer s'entr'ouvrant pour engloutir, avec les Huguenots, les catholiques timides et quiconque transigeait avec l'hérésie. Bientôt la guerre recommença de ville à ville et de châteaux à châteaux. Les Calvinistes s'étaient fédérés; les catholiques se liguèrent. Plus de France, non plus qu'en Suisse d'alliance fédérale : les partis la tenaient sous leurs pieds. Henri III, avec sa tête faible et parée, ses ruses et son courage d'émotion, n'était pour les passions déchaînées qu'un lâche Sardanapale; on ne s'accordait que pour le payer de mépris. Il descendit jusqu'à signer la Ligue; Guise n'en demeura pas moins le chef. Tout-à-coup, se rappelant les conseils que Coligny donnait à Charles IX, il releva le drapeau des lis et attaqua les provinces de l'Espagne. Les Suisses apprirent inopinément [1] que le duc d'Alençon [2] enva-

[1] En 1578. *Fragmens de M. Grenu.* — *Manuel de Berne.* Berne mit 3,500 hommes sur pied, sous Bernard d'Erlach, et tint 10,000 hommes prêts. *Recès des diètes.* De Watteville se présenta pour la Franche-Comté, Montluel pour Alençon, Grissach pour le roi, etc. Fribourg et Soleure renouèrent leur alliance avec Besançon. *Stettler. Manuel de Berne,* 397. *De Thou,* V, 497. — Plusieurs Cantons se montraient disposés à accorder le secours que demandait la maison d'Autriche; quelques-uns voulaient envoyer des députés à d'Alençon; d'autres ne point se mêler de l'affaire. Berne prenait cause pour la Franche-Comté. On se détermina pour une intervention amiable.

[2] Devenu duc d'Anjou. Les Suisses continuaient de le nommer d'Alençon.

hissait la Franche-Comté. Berne couvrit sa frontière. La diète s'assembla. Elle délibérait encore que déjà, changeant le théâtre de la guerre, le prince français s'était jeté dans les Pays-Bas. Il y avait emmené le régiment suisse de Heidt et des gentilshommes calvinistes en foule. Les Belges combattaient sur les ruines de leurs villes prises et reprises. Comme les Suisses, trois siècles auparavant, ils avaient proclamé la souveraineté populaire. D'Alençon leur offrit son bras et chercha à se créer un trône des débris de celui de Philippe II. Il échoua, et dut fuir [1].

Ainsi se conduisait la cour de France. Emmanuel-Philibert, de son côté, s'avançait avec la sage lenteur et la persévérance qui caractérisent les princes de sa maison. Ayant gagné les hommes influens, il entraîna les Cantons catholiques, Soleure excepté, dans une alliance nouvelle [2]. On la nommait défensive; mais dans les

[1] Il laissa dans les Pays-Bas 2,000 Français et 2,000 Suisses. — De Thou, LXIII.— Bouillon. — Davila, VI. — Cimber et Daunou. — Sismondi, XX. — Capefigue, IV. — Haffner, Chr. Solod. 257. — Zurlauben, V, 67.

[2] Le 8 mai 1577. — « A Lucerne, quatorze voix l'emportèrent sur dix; 40 membres du Conseil demeurèrent assis. » — 4,500 couronnes furent partagées entre les conseillers. *Protocole, fol.* 178.— *Chr. Lucern.* — « Au milieu de la chrétienté troublée, la bienséance et la nécessité commandent aux anciens amis d'être en bonne intelligence, pour donner l'exemple aux autres Suisses de faire le semblable et chasser les haines, afin d'employer ses forces contre les Turcs. » Les Cantons promettent 12,000 hommes, le duc, à choix, 1,800 arquebusiers ou 8,000 écus. Il assure à chacun des six Cantons 300 florins (500?) de pension et 40 écus pour l'entretien d'un écolier à l'université de Turin. — En 1578, la cour de Savoie payait 5,870 écus d'or en pensions aux Cantons catholiques. *Arch. de Turin; Negozz. co Suizzeri, mazzo, II;* et *Traités avec les Suisses, paquet* 6. — « Les Suisses jurèrent à leur mode, deux doigts levés, les autres baissés sur la paume de la main. » — Comparez *Haller's Chronik,* 1577. — *Manuel de Berne,* 395.

circonstances où se trouvait l'Europe, elle avait la portée d'une agression. Aussi le roi se hâta-t-il d'envoyer traiter avec les villes suisses pour la protection de Genève. Sancy, son ambassadeur, leur montra qu'elles n'avaient d'amis que la France. Il les entretint de la résolution du roi, de laisser libres les religions. Henri leur offrait de comprendre Genève et le Pays-de-Vaud dans l'alliance perpétuelle [1]; de consigner 13,000 écus à Soleure, pour deux mois de la solde de cinq compagnies, destinées à former la garnison de Genève [2]; d'y ajouter 15,000 écus, la guerre échéant, et 10,000 encore, si les Cantons se voyaient contraints de songer à leur propre défense. Berne et Soleure acceptèrent ces conditions. Ils s'engagèrent à donner au roi 6,000 hommes pour la défense de Genève. Ils lui accordaient le passage et le refusaient à ses ennemis [3]. Invitée à accéder à ce traité, Genève le fit dans le sentiment de sa dignité souveraine : elle ne signa qu'après qu'il eut été reconnu que l'alliance devait *conserver*, non *pro-*

[1] Genève toutefois sans l'exempter des péages et gabelles.

[2] La cour ne prit point cette condition à la lettre.

[3] Ratifié le 29 août par Henri III. — De Thou, LXVIII. — Alliances de France avec le corps helvétique, Berne 1732. — Stettler, 266. — Henri III fit répondre à Pfyffer, « qui l'avait avisé de ne pas s'attirer la haine de tous les bons catholiques, qu'il lui siéait mal de blâmer dans le roi, dont il avait reçu tant de bienfaits, ce qu'après la St.-Barthélemy il n'avait point blâmé chez le duc de Savoie, qui alors cherchait à persuader Berne et les Cantons que la France voulait s'emparer de Genève et offrait une somme pour la défense de cette ville. » — *Fragmens de M. Grenu*, 51, 52. — Fribourg ne put être entraîné. — Berne et Soleure renouvelèrent leur alliance au sein des banquets, des feux d'artifices et des représentations dramatiques en latin et en allemand, 10 février 1577. *Stettler*. — *Muslin*. — Le pape versa des larmes. *Bref du* 30 *mai* 1578. *Arch. Luc.*

téger son indépendance [1]. Le roi la fit assurer de son amitié particulière [2]. Il invita Bèze à lui donner ses conseils sur les moyens de rétablir la paix du royaume. — « Je suis trop petit, lui répondit le pasteur, pour qu'un grand roi s'informe si je suis au monde et demande mon avis sur des affaires si graves. » Cet état de choses dura jusqu'à la mort d'Emmanuel-Philibert [3].

Charles Emmanuel, qui lui succéda, avait été nourri dans l'idée d'être l'égal des plus grands monarques. Le jeune prince [4] aimait les périls, ne croyait pas aux difficultés, et craignait moins d'échouer dans une entreprise, en agissant selon son idée, qu'il n'était jaloux d'y réussir en suivant le conseil d'autrui. Avant qu'il n'eût rien accompli, les poètes de sa cour l'avaient surnommé le Grand ; l'heure était venue de montrer s'il le méritait [5]. Une de ses premières démarches fut de renouveler alliance avec les six Cantons, dont Pfyffer gouvernait les mouvemens [6]. Puis il essaya la fortune de tous côtés et commença par Genève [7]. C'était

[1] Roset et Varro furent ses mandataires. Ils signèrent au nom du Conseil-Général, qui n'avait pas été convoqué. — Spon, Preuves n° 65. — Fragmens, 53.

[2] Il l'assurait « qu'il ne mettait plus de différence entre les deux religions ; » 18 février 1580. *Gautier.*

[3] Le 30 août 1580. On lui fit un magnifique service funèbre à Lucerne. *Chron.*

[4] Il n'avait pas vingt ans.

[5] « Egli e Principe vivacissimo, di buon talento, professore dell' arte di fingere, sprezzatore di pericoli. Piuttosto vuol errare da se, che far bene col parere degli altri. » *Ballegno,* 77.

[6] Le 15 février 1581.

[7] Arch. Turin. *Affaires de Genève, paquets* 16, 17, 18. « Il ne demande que le droit de grâce et l'entrée de Genève avec une partie de sa garde. Il veut que Bèze sache ses bonnes intentions. Cependant il

à qui le flatterait, en lui soumettant des plans de surprise contre cette ville. La corruption fut employée; des trahisons furent ourdies, des coups tentés; mais sans succès [1]. Alors une armée passa les Alpes, et, sous le nom d'un cordon sanitaire, elle s'approcha du Léman. On comptait dans les rangs 1,500 Confédérés. Mais non moins prompts, des Français, des Biennois, des Neuchâtelois, toujours pressés de répondre au cri de Genève, se jetèrent dans ses murs. Deux mille Bernois s'avancèrent. Bâle envoya deux enseignes. Les Grisons promirent bon secours. Les fils de Coligny, Condé, le roi de Navarre, le prince palatin offrirent leurs biens et leurs personnes. Elisabeth d'Angleterre écrivit en tous lieux. Henri III déclara Genève sous sa protection [2]. La ville que Charles-Emmanuel avait cru

joint ses efforts à ceux que fait le nonce pour relever les évêchés de Genève et de Lausanne. Il cherche à persuader les Cantons catholiques de mettre à leur alliance avec Henri III la condition que ce monarque abandonnera Genève. Il s'adresse au roi lui-même. Il agit en tous lieux. Il fait intervenir la maison de Saxe, invoquant une commune origine. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg exhortent les Cantons à soutenir ses justes prétentions contre Genève. *Alt, VIII*, 391.

[1] L'offre de 15,000 écus fut repoussé par le syndic Roset avec mépris. *Fragmens de Grenu.* 29 *sept.* 1581. — *Collect. Wilk*, dans la *Bibl. Carol. de Zurich, IX.* — *Schuler*, dans l'*Helvetia, IV.* — Conspiration de J. Balard, de Lapoype, etc. Les Genevois osèrent, par représailles, attaquer quelques châteaux. — « L'esprit de Dieu montrait à Messieurs la véritable route à suivre dans les questions de guerre qui regardent la conscience, qui est de consulter la bouche du Seigneur, c'est-à-dire, les pasteurs de l'Église. »

[2] Saluces, II, 308. — Léti, III. — Leu. — Helvetia, IV, 65. — Stettler, 279. — Les Bernois sous L. d'Erlach. Ils croyaient le roi secrètement d'accord avec le duc. Cependant Berne eut un moment à sa solde 400 arquebusiers français. Le Valais refusa le passage à Uri. *Deutsche Missiven.* — *Manuel du Conseil*, 402. — Envoi de Watteville à Thonon; de Keller et Fleckenstein à Turin. Le prince se joue d'eux. — Grenu. —

pouvoir emporter d'un coup de main se trouva placée à la tête d'une moitié de l'Europe. Il se retira, emportant, pour tout fruit de sa prise d'armes, la conviction que les Confédérés, qu'il avait vus marcher les uns contre les autres, ne formaient plus un corps de nation.

Mais sa hardiesse avait persuadé la France de la nécessité de rapprocher les Cantons et de se les attacher par un renouvellement d'alliance [1]. Les ambassadeurs du roi, Mandelot, Hautefort, Fleury, Liverdis [2], unirent leurs efforts pour arriver à ce but. De l'or fut de nouveau répandu. Le 22 juillet 1582, la couronne de France conclut, à Soleure, avec les États des Hautes-Ligues, une alliance conçue en des termes d'autant plus flatteurs pour celles-ci, que Henri III avait d'elles un plus grand besoin [3]. On se promettait le passage. On s'engageait à ne point se dédire sous prétexte d'aucune alliance stipulée par des cantons en particulier. Les Suisses devaient assister le roi, même contre qui lui était « supérieur en dignité [4]. » Le traité devait

Bèze à Villiers. — Ochs, Gesch. von Basel. — A Porta, III, 26. — Recès des Diètes.

[1] « L'Espagne, depuis quatre ans, était à les gagner jusqu'à leur offrir de leur payer les 800,000 livres que le roi leur devait et de leur doubler leurs pensions. » *Journal de Henri III.*

[2] Liverdis à Haldenstein, chez les Grisons. Fleury était l'ambassadeur ordinaire. Quelque partie de la dette fut payée. Les intérêts seuls des sommes dues à des villes et des capitaines s'élevaient à 300,000 l., « somme due à gens dont on a besoin. »

[3] Il fut écrit : « Le gouvernement du roi se trouvant soutenu par la prospérité et par tout ce qui peut faire valoir sa puissance, il ne lui reste, pour s'affermir, que de s'allier à des républiques dont la sagesse et la fermeté ne peut être trop admirée. » Les ambassadeurs ont grand'peine à cacher la détresse de la cour.

[4] L'engagement d'aider le roi de France à recouvrer Milan se lit dans le traité.

durer tant que vivrait Henri, et huit ans après sa mort[1]. Tous les Cantons, excepté Berne et Zurich, tous les alliés, le signèrent : les Grisons, au grand mécontentement de l'Espagne[2].

Les ambassadeurs français n'avaient rien épargné pour entraîner Zurich et Berne : Zurich, sans succès ; Berne, non sans espérance. Sûrs des deux avoyers, Mullinen et Watteville, ils se réunirent pour tenter un dernier effort. Les circonstances plaidaient pour eux. L'on prévoyait qu'énervés par la débauche les Valois mourraient sans postérité ; qu'un jour, Henri de Navarre se présenterait comme héritier du trône de France ; Berne pouvait l'aider à y monter. Elle devait chercher en tous cas à obtenir des ménagemens pour ses coréligionnaires. Le roi s'engageait à la laisser rappeler ses compagnies, s'il se tournait contre la Réforme. Il voulait comprendre le Pays-de-Vaud dans l'alliance. Il offrait 14,000 couronnes de pension annuelle[3]. Les temps n'é-

[1] Stettler. — Léonard, Tr. de paix, IV. — De Thou.—Alliances de la France avec les Suisses, 257. — Flassan, II, 98. — Biblioth. royale : Trésor des chartes, fol. VIII. — Sillery, Négociations en Suisse, mss.

[2] Au chagrin non moins vif des ministres et surtout du vieux Campell, qui avait opposé la plus vive résistance à Liverdis. L'alliance du roi pour la protection de Genève les avait confondus. « Vous êtes une Genève, leur disait l'ambassadeur. Privés de l'appui du roi, que deviendrez-vous dans ces haines ? » — Lorsqu'il arriva de Soleure, deux mille personnes l'attendaient. On lui demandait 20,000 écus pour traiter. Il choisit le moment où le peuple était « en besogne, ès paquis des monts. » L'alliance fut conclue. Mais elle l'était à peine que déjà plusieurs, les mains encore pleines de l'or du roi, couraient s'offrir à Venise ou à Milan. Près de perdre le fruit de ses sacrifices, le roi déclara qu'il renoncerait plutôt à l'alliance des Ligues, que de souffrir qu'elle fût partagée. La Rhétie n'était qu'une émeute. *A Porta, III, 26.* — *Rapports des ambassadeurs et surtout de Liverdis au roi et à Madame.*

[3] 10,000 pour la république, 4,000 pour les hôpitaux.

taient plus ceux où les réformateurs s'étaient élevés contre toute relation étroite avec les princes. N'était-il pas permis à Berne, lorsque les Cantons, ses anciens alliés, l'abandonnaient, de s'appuyer au dehors? Elle finit par donner la main, que lui demandait le roi. Elle traita avec lui d'égal à égal, comme une puissance du premier ordre, et jura par le seul Dieu tout-puissant, sans faire mention du Saint-Siége. Les communes ne furent pas consultées [1].

En même temps qu'elle couvrait ses pays par ce traité, Berne agrandissait ceux d'un prince son voisin. Voici quelle en fut l'occasion. René de Chalant, sire de Valangin, était mort [2], laissant des dettes considérables. Jeune, il avait su plaire à Mancie, fille d'Alphonse de Bragance; le mariage qui semblait devoir illustrer son nom avait été la cause de sa ruine. Sa richesse n'égalant pas son rang, il avait dû recourir à des emprunts; il devait entre autres 68,000 écus à la ville de Berne, sur l'hypothèque de ses pays dans le Jura. Il avait, en mourant, laissé à ses deux filles, les comtesses de Tourniel et d'Avy, ses dettes, ses terres, et l'ambition qui avait fait son malheur. Pendant plusieurs années elles se disputèrent le château de Valangin. Elles avaient su tour à tour se le faire donner en testament par leur vieux père; tour à tour elles s'y établirent par la force; tour à tour elles se le firent adjuger, en produisant des actes d'une authenticité con-

[1] « Pour éviter des frais. » *Manuel du Conseil*, 30 août 1582. — Le 4 février, la pension des Bernois fut portée, de 4,000 l. à 3,500 écus. *Comptes royaux*. — « Pourquoi n'était-ce pas l'amour de la patrie, mais l'or et l'adresse de la France qui combattaient l'or et les paroles trompeuses de l'Espagne! » *Stettler, mss.* 1584.

[2] En 1565.

testée[1]. A la fin, la comtesse de Tourniel courut à Paris, invoquer l'appui de Marie de Bourbon, et lui offrir l'hommage comme à son suzerain[2]. Alors les seigneurs de Berne s'adressèrent, de leur côté, à la princesse de Neuchâtel : « Nous réclamons, lui dirent-ils, l'hypothèque de la somme qui nous est due. Mais si le Valangin nous est adjugé, nous vous l'offrons aux conditions suivantes. Vous maintiendrez les sujets dans leur religion, dans leurs libertés et dans leurs bonnes relations avec Berne. Les dettes deviendront les vôtres. Si les comtesses de Tourniel et d'Avy s'accordent pour payer les sommes dues par leur père, vous les reconnaîtrez comme héritières légitimes. Si votre altesse songe à vendre le comté, Berne aura la préférence. » La princesse accepta ces conditions. Alors les Valanginois s'assemblèrent, devant le château, sur la prairie[3]. Nicolas de Graffenried leur rapporta ce qui venait de se passer et leur demanda l'hommage. Cinq ans ils le refusèrent, alléguant leurs sermens prêtés à la fille de leurs comtes. Enfin les députés de neuf Cantons les ayant relevés de ces engagemens, et leur ayant assuré les priviléges que les filles de René, se disputant leurs suffrages, leur avaient accordés en grand nombre, ils se prêtèrent à un accommodement[4]. Leurs coutumes, leurs assem-

[1] Pour invalider le testament fait par son père, la comtesse d'Avy se fit faire, par la violence, un titre de la main du chancelier de Valangin; mais l'écrit se trouva tracé sur du papier de la fabrique de Serrière, fondée postérieurement à la date qu'il portait.

[2] Marie, veuve de Léonor d'Orléans, avait bonne tête et bons yeux ; elle fit cesser le mauvais ménage. *Montmollin.*

[3] Le 2 mars 1579.

[4] A Baden, le 7 déc. 1584. René et ses filles avaient vendu l'affranchissement à presque tous les taillables de la seigneurie, la bourgeoisie à un grand nombre de familles ; le droit de chasse à tous leurs sujets,

blées législatives, leurs tribunaux leur furent garantis. A ces conditions ils firent hommage à Marie de Bourbon en présence des landammanns de Schwyz et d'Uri, envoyés de la diète, et des députés de leurs vieux amis de Berne et de Soleure. On loua la conduite de Berne. Sous sa protection, Valanginois et Neuchâtelois conservèrent de si belles franchises, que la suzeraineté d'un prince étranger ne les empêcha pas de se croire libres. Quant aux filles de René, il n'en fut plus parlé que comme des victimes d'une criminelle ambition [1]. Un geôlier habite aujourd'hui le château, antique manoir de leurs pères.

Pendant ces événemens, les ambassadeurs des Cantons et de leurs alliés prêtaient, à Paris, dans une grande pompe, le serment de l'alliance renouvelée. Henri III avait voulu, par une cérémonie d'une magnificence catholique, annoncer à l'univers l'étroite union du roi de France avec les Ligues [2]. Partout sur le chemin, les confitures, l'hypocras, les vins les meilleurs, assaisonnés de l'éloge de la nation. A Charenton, les apprêts du festin avaient été faits par le maître-d'hôtel du roi. A Paris, ce fut à qui, de mesdames de Neuchâtel et de Nemours, de messieurs de Guise, d'Épernon, de Joyeuse, de Nevers, fêterait le mieux

ne se réservant que la caille et la perdrix. Ils avaient aliéné leurs domaines à vil prix.

[1] Les comtesses d'Avy et de Tourniel vendirent leurs prétentions au duc de Montbelliard. Nouvel orage. Enfin le duc, menacé par Berne, consentit à renoncer à ses titres pour une somme de 70,000 écus d'or (1592). — Stettler. — Boive, Annales. — Montmollin. — Châteaux suisses de M. Huguenin. — Relation de cette affaire par le sire de Vuillerens, dans les papiers d'Orléans.

[2] Le 4 novembre 1582. Maudelot, Hautefort, Liverdis les accompagnaient.

les députés. On ne voyait partout que les armoiries des Cantons. Ce n'étaient que fifres, tambourins et que décharges d'artillerie. « Jamais, dit Henri III au vainqueur de Meaux, chef de l'ambassade, je ne vous aurai fait assez d'honneur à mon gré. » Le chœur de Notre-Dame avait été préparé avec une magnificence rare. Pfyffer, qui prononça le serment, ne se contenta pas des termes de l'alliance : « Encore, dit-il, que nos engagemens ne vous promettent que 16,000 hommes, soyez persuadé, sire, que si votre majesté en avait besoin, nous saurions la secourir avec 50,000 et les rendre en vingt jours en son royaume. » Le roi se hâta de prendre acte d'une si belle offre. Il eût voulu en conserver la mémoire à toute la maison de France. A son tour il promit à ses braves compères que, si jamais ils avaient besoin de lui, il les secourrait de son bras et leur mènerait 20,000 gentilshommes[1]. Jamais ambassade n'avait été l'objet de plus d'honneurs, ni ne reçut plus de gratifications et de caresses.

Les députés, de retour, remplirent la Suisse du récit d'un si bel accueil. Alors l'étoile de Savoie pâlit devant celle du roi. Charles-Emmanuel acheva de désarmer, confus de n'avoir réussi qu'à réveiller la France et à

[1] Tous les envoyés reçurent une chaîne d'or, de la valeur de 500 écus, avec un médaillon au portrait du roi, portant les mots : avito federe cum Helvetiis Rhetiisque renovato 1582. — Tatt, bref discours de la magnifique réception. — Ordre de réception, dans les mss. Brienne, 108. — Cahiers présentés par les ambassadeurs. « Pfyffer demande 10,000 écus; — lui rappeller qu'à son dernier voyage il en eut 4,000; S. M. avisera. — Aux jésuites 6,000 écus; — promis le paiement exact. — Au vieil avoyer 4,000 l. viager. — Autant à l'avoyer Fleckenstein, attendu qu'il n'a rien. — Lussy demande 2,000 écus; accordé 500, et de baiser la main de S. M., comme étant personne d'importance. Il demande que la pension passe à ses enfans, etc. etc. » *Mss. Brienne*, 110.

faire incorporer le Pays-de-Vaud dans l'alliance perpétuelle. Berne, pleine de joie, conçut l'espoir de faire comprendre ses pays romands dans l'alliance des treize Cantons. Elle s'adressa d'abord aux États qui lui étaient le plus affectionnés. Zurich, Schaffhouse répondirent à son vœu; puis Fribourg, Bâle; Glaris le dernier[1]. Pour obtenir le reste des suffrages, elle essaya la finesse. Elle déclara sa ferme intention d'observer la teneur des alliances, et, comptant sur le même bon vouloir de la part de tous les Confédérés, elle exprima le désir qu'ils s'engageassent à veiller les uns sur les autres, et à ramener les contrevenans dans le bon chemin. Mais les députés, qui la comprirent, envoyèrent sa proposition dormir au recès. Plus heureuse auprès de Zurich, Berne obtint son amitié pour Genève. Les communes zuricoises donnèrent avec joie leur assentiment à cette alliance[2]. Tous les États évangéliques témoignaient leur intérêt aux Genevois. Ils les encourageaient à persister dans la résolution de préférer la religion et la liberté à la vie. Depuis son retour de France, Pfyffer lui-même[3] affirmait, lorsqu'il était de belle humeur, qu'il ne fallait pas laisser une ville aussi importante tomber en des mains étrangères. Tous les jours l'objet de la considération des grands, messieurs de Genève cédèrent à la vanité de

[1] Zurich, le 11 janvier 1583, Glaris, le 6 sept. 1584.

[2] Le 10 août 1584. — Spon. — Stettler.

[3] Fleury. — Grenu, 63.— Gautier, mss. Le 14 août 1582, Pfyffer disait en présence de Roset, en diète : « Je voudrais que Genève fût exterminée. » Maintenant Roset lui ayant promis « d'avoir de ses soins une juste reconnaissance, il répondit favorablement. » Cependant Fleury fait connaître aux Genevois que seul il le tient en bride en diète. 7 déc. 1583; 11 février 1584.

s'entendre donner le nom d'excellences et de princes. « Vos prédécesseurs, leur dirent les ministres, se sont contentés d'être appelés, comme la seigneurie de Venise, magnifiques et très-honorés seigneurs; nous vous prions d'imiter cette modestie. » Les événemens ne tardèrent pas à devenir encore plus significatifs que le langage des pasteurs.

L'orage, en effet, ne s'était éloigné qu'en apparence. Sous le brillant des fêtes et sous l'appareil de la grandeur, la cour de France n'avait pu que cacher sa faiblesse; elle la laissa voir tout entière à la mort d'Alençon[1]. L'on n'en pouvait plus douter; la race des Valois allait bientôt s'éteindre et la prédiction de l'ermite Scheuber s'accomplir. Un prince calviniste, le roi de Navarre, se présenta comme l'héritier présomptif de la couronne. A cet aspect, tous les catholiques zélés frémirent de douleur et d'indignation. Le pâtre de Montalte venait d'être appelé, sous le nom de Sixte-Quint, au gouvernement des nations chrétiennes[2]. Il montra Guise aux Français, comme le Judas Machabée destiné par le ciel à les sauver. Les consciences se partageaient entre la religion et la légitimité; il fit peser son bras dans la balance et mit au ban le Béarnais[3].

[1] Le 10 juin 1584.

[2] Le 10 avril 1585. — Sa vie par Tempesti, I, XIX.

[3] « En vertu de ce pouvoir qui m'a été donné de Dieu pour terrasser les rebelles. » 9 *sept.* 1585. Cependant Sixte était entraîné malgré lui. Lisez dans l'*Histoire de France* du P. Mathieu (de Porentrui), chap. IV, 62, les paroles « que le pape adresse à Mathieu lui-même, envoyé de la Ligue à Rome. » « En quelle école, lui dit-il, avez-vous appris qu'il fallait former des partis contre votre prince légitime? » Et il tonna contre Grégoire XIII, son prédécesseur, lui reprochant d'avoir mis feu et sang dans la chrétienté. Mais l'homme qui, en recevant la tiare, renonce à son nom, renonce aussi à s'appartenir.

Alors les grands comme le peuple s'engagèrent à verser leur sang pour la défense de la foi. C'était le tour des catholiques de se fédérer. Ils se levèrent. Tout signa la Sainte-Ligue. L'Europe romaine resserra ses nœuds. Tandis que Philippe II ordonnait à ses gouverneurs d'obéir au pape comme à lui-même[1], Rodolphe II, à Vienne, conduisait les processions, dans le cœur de l'hiver, la tête nue, la torche au poing, et continuait la réaction en Allemagne. La maison d'Autriche enveloppait la Réforme de toutes parts et se préparait à renverser le trône chancelant des lis. A de nouvelles circonstances de nouvelles doctrines. La Sorbonne ayant demandé s'il était permis d'obéir au prince infidèle à ses devoirs, des Jésuites répondirent. Ils firent du régicide une œuvre sainte. Élisabeth faillit être frappée, Orange tomba sous le poignard. Henri III, sentant son trône trembler sous lui, demanda 10,000 hommes à ses fidèles Confédérés[2].

Lorsque son ambassadeur présenta sa requête, le bruit d'une grande conjuration, dans laquelle Rome travaillait à faire entrer la Suisse catholique, agitait profondément les Cantons[3]. Tous néanmoins laissèrent enrôler pour le roi, à l'exception de Lucerne et d'Uri, que la Ligue avait gagnés. Deux régimens se mirent en marche, sous Jean Heidt et sous Rodolphe Réding. Ils s'avancèrent lentement. La Bourgogne leur était fermée par les Ligueurs; ils prirent, par Genève, la route de Lyon et maintinrent quelque temps les provinces voisines de cette ville dans l'obéissance. Cependant d'autres

[1] Lui, « pauvre moine, » il en fut touché aux larmes.

[2] Fleury n'en demande que 6000, 1 mai 1585.

[3] Stettler, II, 290. — Pallas rhetica, 222. — Zurlauben, V, 93. — Davila, VII, 288.

Confédérés coururent joindre Guise par d'autres chemins. Français contre Français, Suisses contre Suisses, catholiques contre catholiques allaient en venir aux mains, lorsque le faible Henri III, cédant à l'orage, prit la croix des Ligueurs [1]. Il révoqua les édits de tolérance. Toute la France se tourna contre les débris de la Réforme. Épars dans leurs châteaux, décimés par la guerre, abandonnés des timides, les calvinistes ne tentèrent pas même de se réunir [2]. Une poignée d'amis intrépides composait seule à Henri de Navarre une petite armée : c'étaient Condé, Sully, Mornay, D'Aubigné, Constant. Chandieu priait pour ces restes d'Israël. Henri leur jura de mourir avec eux ou de conquérir à leur tête son royaume [3]. Il envoya demander le secours d'Élisabeth d'Angleterre, de l'Allemagne et des villes confédérées.

Ce fut Antoine de Vienne, sire de Clermont et baron de Coppet, qui fit entendre aux villes suisses le cri de détresse du roi de Navarre. Elles s'assemblèrent dans le deuil [4]. Le dernier lien entre les Confédérés était près

[1] En juillet. Berne rappela ses deux compagnies. Les Cantons catholiques avaient exprimé hautement qu'en donnant leurs gens au roi, ils ne les donnaient point contre leur religion (aber keineswegs zur Untertreibung unser catholischen und Pflanzung einer neuen Religion.). Jost Pfyffer et Ambroise Puntiner allèrent menacer le roi de la rupture de l'alliance, s'il ne renonçait à ses amitiés calvinistes. A cette heure Fleury demande encore 4000 hommes. Refus des villes et de Glaris.

[2] « Ils ont perdu le septante pour cent, » dit l'ambassadeur vénitien.

[3] Économies royales de Sully, chap. 24. — Mémoires de Du Plessis Mornay. — De Thou, LXXX. — Davila, VII. — Le hardi gascon fit défier Guise au combat, et répondit à l'excommunication de Sixte V en faisant afficher dans Rome un démenti au soi-disant pontife. Hottmann écrivit son *Brutum fulmen*.

[4] A Arau, octobre 1585.

de se rompre. Dans leur douleur, les villes évangéliques tentèrent un dernier effort pour rappeler la confiance. Elles envoyèrent douze membres de leurs conseils de canton en canton, demander le retour des anciens rapports, ou du moins, à savoir ce qu'elles devaient attendre de leurs co-États[1]. Le langage des députés, plein de théologie, n'eut pas la brève énergie des anciens âges. Toutefois il ne fut ni sans force, ni sans cordialité. « Frères, dirent-ils, pourquoi prêter l'oreille à ceux qui cherchent notre ruine ? A les entendre, nous serions sans religion ; cependant nous avons le même Dieu que vous, le même Christ ; nous ne différons que dans la manière de l'adorer. Ils persuadent l'homme des communes que hors de l'ancien culte il ne peut exister de paix. Nos bailliages offrent la preuve du contraire. La vraie racine de nos divisions (plût à Dieu que la hache y fût portée !) est dans les alliances étrangères. Nous avions un même culte, que déjà cardinaux, évêques, ambassadeurs parcouraient nos cantons et nous tenaient un langage qui n'était pas celui de la patrie. Aujourd'hui, sous le nom de la religion, qui est leur moindre souci[2], ils travaillent activement à notre ruine. Ce sont eux qui cherchent à vous persuader que nous conjurons avec le roi de Navarre contre la foi romaine. Ce sont eux qui vous portent à solliciter la cour de France d'abandonner Genève, que nos pieux ancêtres, si l'occasion s'en fût présentée, n'eussent pas hésité de donner pour rempart à nos pays. Ils se servent contre nous des moyens qu'employait Philippe de Macédoine pour perdre les républiques de la

[1] En décembre 1585.

[2] « Qui ne leur chaut guères. » Thomann parle pour les Réformés. *Chr. Luc.*

Grèce. Ils n'auront pas de peine à réussir, si nous ne nous rapprochons comme membres d'un même corps : ne souffrons plus que des cantons s'allient à des étrangers sans la participation de leurs frères. Revenons à la franche observation des alliances. Faisons-les respecter, sous quelque nom trompeur qu'elles soient attaquées. En ce qui nous concerne, nous sommes résolus à le faire en honneur et en loyauté; car il n'est peuple sous le soleil avec qui nous souhaitions, comme avec vous, nos chers et anciens Confédérés, vivre dans la concorde et dans l'abandon, les bons comme les mauvais jours[1]. »

Tous les Cantons offrirent aux députés le vin d'honneur et leur firent accueil. Les envoyés ayant mis leur discours par écrit, demandèrent une réponse écrite. Appenzell et Glaris la donnèrent pleine de bienveillance. Les sept mirent plusieurs mois à composer la leur. Enfin, dans les premiers jours du printemps de l'an 1586, leur ambassade prit le chemin des villes avec un factum en 45 pages, grand in-folio[2]. Les étrangers avaient eu le temps d'agir, les Jésuites de dicter la réponse. « Le schisme, dirent les députés, a rompu le vieil accord. Trois hommes ont fondé la Confédération; un seul a suffi pour la détruire : un méchant, un perfide; de lui vient tout le mal. On goûtait, avant Zwingli, le miel des grâces divines. On se délectait du lait embaumé de l'amour fraternel. Depuis lui, chaque année voit éclore quelque écrit injurieux contre notre sainte foi. Combien n'en a-t-il pas paru, depuis le livre infâme de Gualter sur l'Antechrist aux dernières publications sorties des presses de Bâle! Encore si vous eussiez été à

[1] « Hausen, handlen, Lieb und Leid tragen. »

[2] D'une écriture serrée. Le factum des villes avait 15 pages folio. — Ils partirent en avril 1586, suivis de 30 chevaux.

Trente, chercher instruction; les révérends pères, les Écritures en main, vous eussent appris à ne pas mépriser la Vierge, les Saints et les bonnes œuvres. La paix, les alliances, la vieille amitié, tout tient à votre retour à la vraie foi. » Les heures du repas rappelèrent seules l'abandon et la cordialité de temps meilleurs[1].

Pendant ces choses, un nouveau nonce arrivait en Suisse. Santorio[2] était un homme de science, mais plus encore de passion. On l'envoyait, avec Pompée de la Croix, ambassadeur d'Espagne, rompre le faible nœud qui tenait encore unis les Confédérés. Les Jésuites l'aidèrent à briser une dernière résistance. Pour vaincre le premier homme, le serpent s'était servi de la gracieuse faiblesse de sa compagne; usant de la même adresse, ils persuadèrent des femmes de Lucerne de se refuser à leurs époux jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à de coupables alliances[3]. Puis Santorio convoqua une diète catholique. Selon son désir, il arriva des députés nombreux. Le 5 octobre 1586, ils reçurent la communion de sa main. Il leur fit les promesses les plus belles. Enfin il leur proposa les termes d'un accord, par lequel ils se dévouaient au Saint-Siége, eux et leurs enfans. Ils signèrent. Le peuple s'assembla. Les députés élevèrent la voix au ciel. « Nous jurons, dirent-ils, de vivre et

[1] A Bâle, le dîner coûta 280 l. Il fut bu 325 pots de vin. *Ochs, Gesch. von Basel.* — « Bien que leur réponse fût peu amicale, on se trouva bons Suisses ensemble. » *Rief, mss.* Les deux Factums ont été publiés à Munich en 1588, celui des villes avec quelque altération. — Chr. de Haller. — Hottinger, 397.

[2] Évêque de Tricario. — Tempesti, vita Sixti. — Leti. — Schw. Museum, II. — Stettler.

[3] Arnaldi oratio. *De Thou, CX.*

de mourir dans la foi catholique. Nous n'avons pu sans douleur voir la grande apostasie pénétrer jusqu'à notre seuil. Dieu l'a permis pour nos péchés. Il souffre que le schisme s'accroisse encore ; que les fils du diable contractent des alliances entre eux, et que divisés sur tout le reste, il ne se montrent unis que pour chercher à détruire notre foi. Eh bien ! nous, qui sommes demeurés fidèles, nous nous prenons, de notre côté, pour chers et anciens confédérés, combourgeois et compatriotes. Nous nous donnons le nom de frères, comme si nous étions une même chair. Nous rejetons tout appui sectaire. Nous jurons, pour nous et nos enfans, jusqu'au dernier, de nous maintenir les uns les autres dans la foi. S'il arrivait à quelqu'un de nous de s'écarter du bon chemin, tous nous nous réunirions pour l'y ramener. Si l'on nous attaque à cause de l'amour que nous portons à notre religion sainte, nous nous secourrons envers et contre tous, sans nulle exception. Aucune alliance antérieure ni postérieure ne nous empêchera de remplir l'engagement que nous prenons à cette heure. Nous veillerons à l'imprimer dans le cœur des jeunes générations, de manière à ce qu'elles ne puissent l'oublier. Nous en faisons le serment, à la face du ciel, après avoir examiné nos consciences, confessé nos péchés et reçu le sacrement. Ainsi donc soit au nom de la très-sainte Trinité, de la sainte reine du ciel et à la gloire de l'armée céleste, pour notre propre consolation et pour celle de notre patrie [1]. »

[1] Une comète ne manqua pas d'apparaître. *Vat. Sig.* — Brochures diverses, entr'autres : Exhortation aux Suisses contre les émeutes du temps courant (traduit de Simler) ; von der Jesuiten blutdurstigen Praktiken (d'Osiander). — Helvetia, III, 250. — Lauffer, X, 330. — De Thou, LXXXIV, LXXXV. — Fasbind, 417. — Les catholiques d'Appenzell ac-

C'est en ces termes que les Cantons des Alpes se donnèrent à la Ligue. Cette alliance fut nommée l'Alliance d'or. On lui a aussi donné le nom de Borromée, qui en avait jeté les germes sur la Suisse [1]. Les jours qui suivirent furent de deuil pour plusieurs, de honte et de remords pour d'autres, d'étourdissement pour la plupart. Ne voulant pas laisser le zèle se refroidir, le nonce tenait le peuple en continuel exercice. Ce n'étaient que banquets, litanies et processions. On se livrait dans l'ivresse et les yeux fermés [2]. Une multitude s'enrôla [3]. L'année avait été stérile [4]; le soleil semblait s'être éloigné; la disette facilita les levées. Officiers et soldats jurèrent de donner leur vie pour l'Église. Enflé de ses succès, le nonce osa déclarer les compagnies libres de la juridiction ordinaire, pour les soumettre à la sienne. Il avait ses sbires et son barigel [5], il avait sa

cédèrent à l'alliance d'or en 1600; puis Glaris. Ces alliances, nées des passions du siècle, ont passé; celle que les Confédérés ont fondée sur la nature et sur une religion meilleure leur a survécu.

[1] Partout déjà son nom, ses autels, des confréries sous son invocation.

[2] Plusieurs Brefs témoignent de la joie de Sixte, de voir la Suisse soumise. « Il en est donc sept mille qui n'ont pas fléchi les genoux devant Bahal! » 25 *janvier* 1587. « Votre gloire croît de jour en jour, quoique si grande; et avec elle vos mérites auprès de Dieu. Satan ne peut vous résister, lorsque, comme l'apôtre vous le commande, vous conservez l'unité de l'esprit par le lien de la paix. » 15 *juillet*. (*Arch. Lucern.*)

[3] Sous Gallati, Greder, Tugginer, Hertenstein, Kreysinger, Fuchsbinder. Stettler.—Zurlauben, V, 118.—Alt. 422.—May.—Sismondi, XVIII, 261. — Davila, VIII, 446.

[4] Plusieurs personnes étaient mortes de faim. Le muid de blé se vendait 18 florins (1586). Toute la fin de ce siècle et les premières années du suivant, les hivers furent froids, les neiges s'accumulèrent, les glaciers s'accrurent. *Vat. Sig.*

[5] Qui ne pouvaient, il est vrai, se montrer dans la rue sans être insultés.

prison. Il fit arrêter deux prêtres jusque sur le territoire de Berne[1]. Lucerne ayant donné l'ordre aux chanoines de Béronmunster de se tenir approvisionnés pour les besoins de l'État, Santorio défendit aux religieux d'obéir, et menaça la seigneurie de l'excommunication. Il traitait comme conquise au Saint-Siége cette terre libre et fière des Suisses. Mais cette fois la surprise, la rage, montèrent au cœur des Lucernois; ils se ressouvinrent du mépris que leurs ancêtres faisaient de semblables menaces. Sixte crut devoir écrire de sa propre main à son légat : « Ignorez-vous qu'il n'est rien de si délicat que ces matières? Oubliez-vous que le but de votre mission est de procurer la paix aux catholiques, et non de contraindre les protestans à s'armer contre eux? Nous vous recommandons de vous en souvenir pour votre repos et pour le nôtre[2]. » Le souverain pontife, à cette époque, avait peine à retenir le zèle de ses envoyés. Santorio reconnut sa faute, et, cherchant à la réparer, il convoqua les grands et le peuple. D'une voix ferme, il leur rappela l'alliance d'or et leur serment. Puis, se revêtant d'indulgence, il daigna remettre dans le fourreau le glaive de l'excommunication, dont il les avait menacés. Il témoigna l'espoir que les chanoines de Béronmunster seraient laissés en paix[3].

L'occasion était belle pour l'Espagne d'asseoir aussi son trône dans les Alpes. L'or n'arrivait plus de France; elle répandit le sien à pleines mains. Au moment où la somme destinée pour Zoug franchissait les portes de la ville, un pan de la muraille s'écroula. Les hommes qui

[1] Berne usa de représailles.
[2] Brone. *Leti.* Brounen. *De Thou.* C'est une erreur.
[3] Helvetia, VII.

ne partageaient pas l'ivresse générale, l'interprétèrent comme un avertissement du ciel. Le nouveau Philippe leur paraissait plus à craindre pour les Cantons que ne l'avait été pour la Grèce celui de Macédoine. Les villes prononcèrent le mot d'alliances. « Les alliances ! s'écrièrent Unterwalden et Lucerne; nous ne tarderons pas à les aller quérir, les armes en main. » Soleure, résidence de l'ambassadeur de Henri III, était seule demeurée française [1]. Les six autres Cantons conclurent, le 12 mai 1587, avec le roi des Espagnes, seigneur de Milan, une alliance semblable à celle qu'ils venaient de faire avec le Saint-Siége. Ils promirent le passage aux troupes espagnoles [2]. Ils accordèrent à Philippe, pour la défense du duché, la levée de 4,000 hommes au moins, de 13,000 au plus. En cas d'attaque de la part des Grisons, le gouverneur de Milan devait s'avancer en Valteline et, s'il le fallait, dans les Hautes-Alpes. Le roi catholique s'engageait à secourir les Cantons de toutes ses forces dans une guerre religieuse; et dans une lutte ordinaire, à leur envoyer, à leur choix, ou 2,000 arquebusiers et 200 chevaux, ou

[1] Sillery fit vainement tous ses efforts pour détourner Fribourg de l'alliance espagnole. « La vraie pierre de touche des conseils qui vous sont donnés, dit-il, c'est d'éprouver s'ils tendent à l'union de vous tous. Remettez-vous devant les yeux avec combien peu de chose vos prédécesseurs ont élevé cette puissante république, principalement par la concorde, qui vous a rendus invincibles. Vous voilà respectez et redoutez. Mais une fois divisez, vous n'avez si petit voisin qui n'en hausse le cœur et n'essaye de s'avantager de vous. » Vérités vieilles et toujours nouvelles. Sillery ajouta, quant à la France : « S'il plaisait à Dieu vous châtier si rudement que le roi succombât, vous perdriez par la dissipation de ce bel état le principal appui que puissiez avoir et donneriez l'entrée à ceux qui épient l'occasion d'entamer votre prospérité. »

[2] Par divisions se succèdant de deux en deux jours. L'artillerie, dans des ballots, devait précéder ou suivre les divisions. *Art.* 4.

10,000 couronnes par mois. Aucune mention des Confédérés [1].

Tandis que les plus anciens Cantons sacrifiaient ainsi la nationalité suisse à la politique étrangère, et qu'ils ouvraient à la puissante maison d'Autriche toutes les portes des Alpes, les Cantons évangéliques se jetaient dans des voies opposées. Ils avaient commencé par essayer de rapprocher Henri III du roi de Navarre. En même temps qu'une ambassade des princes de l'Empire, Béat de Mullinen s'était rendu à Paris [2]. Les Germains s'exprimèrent avec une rudesse qui blessa le roi, le Suisse avec une adresse insinuante. Il sut faire écouter des lettres dans lesquelles François I[er] exhortait ses compères à ne pas rompre la paix pour des différences de religion. Il arriva doucement à son but. Il plut, mais ne convainquit pas. Le guerrier, porteur de paroles de paix, eut moins de succès qu'un homme d'église, dont la voix appelait à la guerre les nations protestantes. Descendu de la chaire chrétienne à la vue des périls de ses frères, Bèze courait appelant de tous lieux du secours. Bien des années il avait travaillé sans succès à rapprocher les deux branches de la Réforme [3]. Mais à cette heure, que les événemens prêtaient une force nouvelle à sa voix, les Luthériens promirent l'assistance de leurs armes. L'espoir de Bèze était dans

[1] Dumont, V, 1, 459. — Stettler, 314. — Ein an Meyland beschr. Bericht. — Stadlins Zugergeschichten.

[2] A la suite d'une diète tenue à Arau, en février 1586, dans laquelle Cressier, capitaine dans le régiment de Heidt, lieutenant des Cent-Suisses et secrétaire interprète, se présenta pour le roi. Mullinen eut audience le 6 mai. *Stettler*. — *De Thou*. — *Evang. Abscheide*.

[3] Un colloque, à Montbéliard (1580), loin de faire tomber les barrières qui séparaient les deux confessions, en avait élevé de nouvelles.

Élisabeth d'Angleterre. Elle régnait avec gloire, disposait de grands trésors et commandait à des flottes superbes. Un moment la lutte des partis se personnifia dans celle de deux femmes; leurs destinées parurent se confondre dans celles de Marie d'Écosse et de la fille d'Henri VIII. Si Marie, nourrie dans la foi romaine, exaltée par le malheur, et secrètement inspirée par Guise, l'avait emporté sur sa rivale, c'en était fait de la Réforme. Aussi la moitié de l'Europe vit-elle son salut dans la mort d'une reine, dont l'autre moitié porta le deuil avec larmes [1]. Bèze se tourna vers Élisabeth et fut écouté. Bientôt il revint d'Allemagne avec la nouvelle que, grâce aux subsides d'Angleterre, une armée formidable se préparait à marcher vers la France [2].

Il trouva, à son retour, toute la Suisse réformée en mouvement [3]. Le château d'Aubonne, demeure digne d'un prince, appartenait à François de Lettes, fils d'un évêque de Bordeaux, qui avait embrassé la Réforme. Les gentilshommes du Pays-de-Vaud s'y rencontraient avec François de Châtillon, fils du grand Coligny, le brave Lanoue, les sires de Clervaut et de la Violette [4],

[1] Février 1587.

[2] Histoire des églises réformées, 1586. — Stettler.

[3] Les magistrats de Berne, au milieu de tant de signes de la chute de la Confédération, mettant leur confiance dans le pays, convoquèrent devant le grand conseil deux députés de chaque paroisse, leur dirent les intrigues du pape, les alliances des sept, et les exhortèrent à se tenir fortement attachés à la religion et à la patrie. Les députés retournèrent dans leurs foyers, animés de sentimens qui rappelaient les âges héroïques de Berne. *Manuel du Conseil, 413.* — *Stettler.* — *De Tillier.*

[4] Joseph Duchesne, médecin de Henri IV et auteur de Garnier de Staufacher, tragédie. Le sire de Réaux, Chandieu, Dufresne vinrent ensuite plaider la cause du roi de Navarre.

envoyés du roi de Navarre. Ils les entendaient raconter les gentils propos du Béarnais, ses beaux faits d'armes et les exploits de Lesdiguières. A ces récits, les deux frères Priam et Guillaume de Villermin, l'un seigneur de Monnaz, l'autre baron de Montricher, tous deux sans expérience des armes, François de Martines, le sire de Cugy, qui avait partagé avec Lesdiguières la gloire de plus d'une action, offrirent leurs épées, et coururent aux armes, comme on court à une fête. Jean Simonin, du Montbelliard, les joignit avec des levées faites au pied du Jura. On se trouva 4,000, dont le sire d'Aubonne prit le commandement. On s'avança sans précaution, sans idée de la guerre. Le 16 août, officiers et soldats étaient répandus en désordre dans les environs de Montélimart, ne songeant qu'à se garantir de l'excès de la chaleur, quand les sires de la Valette et d'Ornano les attaquèrent [1]. A peine en échappa-t-il cent, qui réussirent à atteindre le camp volant de Châtillon. L'indiscipline et la mollesse avaient perdu l'entreprise [2].

Cependant Clervaut avait persuadé les villes suisses que, secrètement d'accord avec le roi de Navarre, Henri III n'attendait que l'arrivée de reîtres pour s'affranchir du joug de la Ligue. La conduite d'un nouvel ambassadeur, Sillery, confirmait ces allégations; car il ne s'opposait pas comme ses prédécesseurs aux levées des calvinistes. Alors des braves en grand nombre s'enrôlèrent, par amour les uns de la religion, les autres

[1] Près d'Huriage, le 16 août 1587. De Thou dit le 19.

[2] Leu.— Levade, dictionnaire du C. de Vaud.— Stettler.— De Thou. — D'Aubigné, III, 34. — Histoire de Lesdiguières, par Vidal, 137. — Journal de Henri III, II, 21. — Discours de la défaite des Suisses par Robelin. — Davila, VIII, 474. — Cayet, l. 55.

de la guerre et du pillage. Leurs capitaines ne crurent pas devoir prendre conseil des gouvernemens. Krieg de Bellikon réunit 3,600 hommes dans le canton de Zurich. Bernard Tillmann, capitaine aux gardes du prince Casimir, en rassembla 7,500 dans celui de Berne. Toute la jeune noblesse prit service : Gabriel, Sébastien, et Jean-Jacques de Diessbach, Rodolphe et Nicolas de Mullinen, Peterman et Benoît d'Erlach, Volfgang et Barthélemi May, Rod. Tillier, Rod. Sturler; les capitaines neuchâtelois Jonas Merveilleux et Louis Osterwald. Ulrich de Bonstetten reçut le commandement des enfans perdus. Rhyner de Bâle forma un troisième régiment de 2,100 soldats de Glaris, de Bâle et de Schaffhouse. Le corps entier, fort de 13,000 hommes, se réunit le 10 juillet 1587, sous les ordres de Clervaut, dans les environs de Mulhouse [1].

La ville de Mulhouse, lorsque les Confédérés arrivèrent dans ses alentours, venait de perdre le repos dont l'alliance des Cantons l'avait fait jouir de longues années [2]. Il avait suffi, pour la livrer à la discorde, d'une légère querelle, dont l'esprit de faction s'était emparé. Deux frères, Matthias et Jacques Fininguer, fils d'un soldat enrichi dans les guerres d'Italie, en différend avec un de leurs combourgeois, l'avaient cité devant la justice d'un gentilhomme alsacien : il s'agissait d'un bien de la valeur de douze écus. Mulhouse leur avait défendu de recourir à des juges étrangers. Les Fininguer s'emportèrent, se firent des amis, levèrent la tête, et laissèrent entrevoir aux Cantons catholiques

[1] D'Aubigné. — Stettler.

[2] Depuis 1575 elle lui assurait aussi des avantages commerciaux et la participation au service mercenaire.

la possibilité de ramener la ville alliée à l'ancienne foi. Le trésorier Bueler de Schwyz et le landammann Tanner d'Uri se rendirent à Mulhouse. Ils demandèrent la convocation des bourgeois. Le Conseil, surpris, la refusa, à moins d'être instruit de ce que voulaient les Confédérés. Les Fininguer, qui, pleins d'une folle confiance, insultaient leurs ennemis et provoquaient le peuple à l'insurrection, furent arrêtés. Les députés rentrèrent en Suisse, pleins d'une colère qu'ils firent partager à leurs commettans. L'occasion s'offrait de purger la Confédération d'un membre hérétique; les sept Cantons et Appenzell renvoyèrent à Mulhouse le parchemin de son alliance, après en avoir brisé le sceau [1].

Cependant, à la voix des Cantons évangéliques et de Glaris, Mulhouse avait mis les Fininguer en liberté. Mais bientôt l'on apprit que les deux frères n'étaient sortis de prison que pour y jeter le magistrat. Ils avaient soulevé le peuple, renversé l'aristocratie et composé le gouvernement d'hommes nouveaux [2]. Ils s'adressaient aux Cantons qui venaient de rejeter Mulhouse des alliances, pour obtenir qu'elle y fût de nouveau comprise. La réponse n'eût pas été douteuse, si les habitans eussent témoigné vouloir revenir au catholicisme [3]. On en délibérait chez le nonce, quand les villes s'armèrent d'une prompte résolution. Les magistrats renversés ayant requis leur assistance, elles

[1] Appenzell flottait entre les deux camps. Les instructions étant vagues, les députés les interprétaient selon leur passion. Cette année ils se trouvaient être catholiques. *Zellweguer.*

[2] Le bourgmestre Ziegler avait été déposé, le chancelier Schillinger jeté dans les fers. On procédait contre de nombreux accusés.

[3] Relation du nonce, dans anon. capitol. — Ranke, II, 155.

n'hésitèrent pas. Deux mille soldats se réunirent à Bâle. Louis d'Erlach, chargé de les commander, était de ces hommes qui savent au besoin exécuter ce qu'ils ordonnent. Il avait cette élévation de caractère qui commande l'obéissance [1]. Ni la nouvelle que 200 Impériaux s'étaient jetés dans Mulhouse, ni l'opposition de la régence autrichienne d'Ensisheim ne l'arrêtèrent; il y allait de sa gloire et du salut de la patrie. Le 14 juin, au soir, il arrive, fait sauter une des portes de la ville [2], ses troupes filent; elles pénètrent dans plusieurs rues à la fois. « Paix! paix! crie d'Erlach, en poursuivant dans l'obscurité l'ennemi qui reculait; nous vous apportons la paix [3]. » Quand se leva le jour, la ville, après une vive résistance, avait été prise d'assaut. La paix fut rétablie par la douceur. Mulhouse demeura l'alliée des Cantons réformés. Les catholiques persistèrent à la repousser des diètes générales [4].

Passant près de ces murs, fumans encore, l'armée de

[1] Vaterl. Slg.

[2] Celle de Bâle. Un ingénieur français la fit sauter par un pétard.

[3] Le capitaine de St.-Georges, de Lausanne, fut dans ce moment tué à son côté par l'imprudence de son valet. La nuit était si noire que plus d'un brave tomba frappé par les siens. Qui n'avait pas ses vêtemens mouillés, tombait sous l'épée des Confédérés. *V. Slg.* — *Kraus.*

[4] Beschreibung der Gelegenheiten der Stadt Mulh. von Muslin. — Zwinger, Wahre Beschreibung, dans Lauffer, suppl. II. — Von den Ursachen des Neidts, etc. von Basler. — Die burgerliche Unruhe in Mulh. von Kraus in den Beyträgen einer Baselschen hist. Gesellschaft, 1839.— Der Stadt Mullhausen Geschichte von Mieg. —Schw. Museum, 1794.— Stettler. — Alt. — Meyer's Schw. Gesch. 454. — Leu. — Tempesti, plein d'erreurs relevées par Balthazar dans ses Belege zur Gesch. der Päpst. Nunciatur, I, XXI. Les Cantons catholiques demandent à Sixte du secours, eux, l'arsenal de l'Italie! Il tiendra prêts 100,000 écus. — Recès de Baden et d'Arau. Manuels des Conseils. — Mulhouse ne cessa de demander vainement sa réadmission dans le corps helvétique. Longtemps les bannis de 1587 l'inquiétèrent et occupèrent les diètes. *Stettler.*

Clervant chercha celle du prince Casimir, que commandait un gentilhomme prussien, le comte Fabien de Dohna. Elle ne tarda pas à la rencontrer. Châtillon, ayant franchi le Dauphiné, le Pays-de-Vaud, Neuchâtel, l'évêché de Bâle et la Haute-Bourgogne, les joignit avec 1000 chevaux. Persuadés qu'ils marchaient pour le roi, les Suisses lui firent savoir qu'ils venaient le délivrer du joug des Guise. Quarante mille hommes, français, suisses, reîtres et lansquenets, s'avancèrent lentement. L'armée avait reçu dans ses rangs l'écume des populations. Ses chefs manquaient d'autorité. Elle se répandit sur la France comme un torrent, semant le ravage et l'effroi. Trop faible pour la combattre, Guise la laissa pénétrer jusqu'au cœur du royaume. Ce fut ainsi que les étrangers arrivèrent sur les bords de la Loire, confians dans leur nombre, ivres le plus souvent, traînant un grand butin. Henri de Navarre, de son côté, gagna la bataille de Coutras. A la tête de sa petite armée de héros, il fit mordre la poussière à des milliers d'ennemis, à 300 gentilshommes et à Joyeuse qui les commandait. Puis il marcha gaîment au-devant de ses alliés. L'Auvergne l'en séparait. Mais leurs chefs ne purent leur persuader de tourner le dos aux riches plaines de la Beauce, pour traverser une province des plus pauvres de France. Ils continuèrent donc de s'avancer le long des bords enchanteurs de la Loire. Guise et le roi s'étaient placés de manière à couvrir Paris.

Telle était la position des armées lorsque, une nuit, des cavaliers rentrèrent dans le camp royal, racontant qu'ils avaient vu les Germains épars dans les campagnes, sans vedettes, mettant leur orgueil à ne pas tenir compte de leurs ennemis. Guise fit aussitôt sonner le boute-selle, et tombant sur les reîtres, qui dormaient

d'un sommeil appesanti par le vin, il en fit un grand carnage. Quelque grave qu'eût été l'échec, il ne frappa point les Suisses comme la nouvelle que Henri III se trouvait en personne dans l'armée de la Ligue, à la tête de 10,000 Confédérés. Ils se plaignirent vivement de la tromperie qui les exposait à combattre le roi de France et ceux de leurs frères qui servaient sous ses drapeaux. « Ces braves, dirent-ils, sont fidèles aux alliances. Ils ne sont point partis secrètement comme nous, en trompant l'œil du magistrat. « Tillmann, le plus respecté de leurs chefs, n'était plus. Bonstetten l'avait remplacé dans le commandement sans succéder à son autorité. Ils le contraignirent d'envoyer faire connaître au roi sur quelle fausse supposition ils étaient entrés en France. Les députés rencontrèrent Henri III dans l'abbaye de Bonval et déposèrent à ses pieds l'expression de leurs regrets. « C'est bien, leur répondit le monarque; mais si, maintenant que vous m'avez vu commander mes armées, vous persévériez à me combattre, vos supérieurs me vengeraient. » Sur ces entrefaites, les Allemands se laissèrent surprendre dans les environs de Chartres, et Guise en fit encore périr un grand nombre. Les maladies s'étaient jointes à l'épée pour les emporter par milliers. Alors toute cette puissante armée, qui avait fait trembler le sol de la France, se fondit comme la neige au soleil. Point de guides, point de pain pour les hommes, de fourrage pour les chevaux. Le soldat, n'ayant pas de poudre, jetait son arquebuse. Les Suisses négociaient avec le roi. Pendant la conférence, d'Épernon, croyant avoir meilleur marché d'eux par le glaive, les attaqua brusquement; mais ils le repoussèrent avec vigueur, et le firent rentrer dans ses quartiers. Une

convention fut signée le 2 décembre, par laquelle les Confédérés s'engageaient à sortir de France[1]; le roi, à leur payer 450,000 écus[2]. Un banquet donné par d'Épernon réunit quelques heures les Suisses des deux camps. Le roi leur fit à tous force caresses. Puis, abandonnant la France aux Ligueurs, les restes des trois régimens se laissèrent convoyer jusqu'à la frontière. Ils arrivèrent à Genève épuisés[3]. La maladie avait emporté les deux de Mullinen, Gabriel et Sébastien de Diessbach, Luternau, Sturler, Merveilleux, tous excellens capitaines. Les guerres d'Italie les plus meurtrières l'avaient été moins que cette campagne. De treize mille hommes, partis dans la joie, cinq mille à peine rentrèrent, les premiers jours de l'an 1588, dans leurs foyers, s'entourant des ombres de la nuit, plusieurs pour mourir de fatigue ou de chagrin. A Zurich, quelques-uns payèrent de leur tête la désobéissance aux lois de leur patrie[4].

La terreur les suivait. Guise, assurait-on, se pressait

[1] « Pour n'y plus rentrer qu'ils ne fussent rappelés par Sa Majesté. » Il n'y avait point là de Xénophon. — Quelques-uns prirent parti dans les troupes du roi. *Journal de Henri III. Mémoires de Nevers.*

[2] A la mi-décembre. Ils étaient nus, sans souliers.

[3] Still, gebeugt und beschäm. *Vat. Slg.*

[4] Berne soumit aussi la conduite des capitaines à un examen. Manuel, 415. — A Neuchâtel, plusieurs membres de la justice ayant été destitués pour avoir pris part à l'expédition, le conseil d'état appela quelques-uns des quarante à y siéger à leur défaut. — Les régimens Krepsinger, Réding et Tugginer, qui avaient servi le roi, rentrèrent en Suisse un mois plus tard. — De Thou. — D'Aubigné. — Davila. — Duplessis Mornay, IV, 82. — Cayet. — Mémoires de la Ligue. — Sommaire discours de la défaite des reîtres dans Cimber, XI. — Mémoires de Sillery, mss. Sa lettre aux Cantons catholiques et son discours tenu à Lucerne le 21 décembre. — Reddition de 12,000 Suisses au roi. (Lelong, II, 18, 614). — Mémoire de ce qui s'est fait en l'armée du roi de Navarre (Lelong,

sur leurs pas. Bientôt l'on apprit que le fer et le feu ravageaient le Montbelliard, terre amie et protestante[1]. Déjà les partis se montraient sur la frontière. Berne, s'attendant à voir les armées de la Ligue franchir le Jura, se hâta de mettre quelques mille hommes sous les armes. Genève vit l'orage s'avancer plus menaçant que jamais. Il y avait plusieurs années que Sixte V montrait du doigt cette ville et l'Angleterre : l'une, en promettant au roi d'Espagne un million d'écus le jour que ses flottes y auraient acquis un port ; l'autre, en déclarant la honte des princes chrétiens de l'avoir laissée subsister jusqu'à cette heure. On l'avait entendu dire : « Au défaut des hommes, Dieu choisira des légions d'anges pour renverser le prince, protecteur de Genève. » Cette parole venait de s'accomplir. Le faible Henri III ne s'opposait plus à l'attaque. Les Cantons catholiques la permettaient, à la condition que, la ville conquise, ses remparts seraient rasés. Mais Dieu n'avait privé Genève de la protection du roi que pour lui en donner une nouvelle. Ce fut, qui l'eût cru? celle de Sixte V lui-même. Déjà les troupes pontificales étaient en marche vers les Alpes ; elles allaient se réunir à celles de Charles Emmanuel, lorsqu'elles reçurent l'ordre de faire halte[2]. Ce n'était pas au moment où la

18, 640). — Der Navarrische oder Tempiskrieg (par un Bernois). — Stettler. — Mem. tigurina (2e édit.), 254. — Sismondi, XX.

[1] Manuel du Conseil de Berne, 415. — Stettler. — Deutsche Missiven. Le Doubs, enflé par les pluies, arrêta l'armée des princes lorrains.

[2] « Si la guerre est de religion, le fruit doit en rester au pape et à l'évêque de Genève ; si d'état, au duc et doit se faire par lui. » Léti, 256.—Tempesti, V, 498.—Spon, II, 62. — Charles Emmanuel rappela de Rome son ambassadeur. Quand Sixte mourut, l'on assura que le diable l'avait étranglé.

France succombait que Rome pouvait ajouter à la prépondérance de l'Espagne. Le rôle du Saint-Siége était de maintenir l'équilibre européen, non d'achever de le rompre. L'orage s'éloigna cette fois encore de Genève et des Cantons.



CHAPITRE V.

DERNIERS COMBATS DE LA RÉFORME ET DE LA LIGUE. — LES MOEURS A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

I. Les barricades. — Meurtre de Guise. — Le roi de France et le roi de Navarre, enseignes réunies. — Sancy à Genève. — Trahison de Lausanne. — Sancy à Berne. — Conquête de la Savoie. — Départ de l'armée pour la France. — Arrivée de Charles Emmanuel. — Trève avec Berne. — Guerre du duc contre Genève. — Combat de Pinchat. — Reprise des hostilités. — Affaire de Saint-Joire. — Désertion. — Nouvelles de France : avènement de Henri IV. — Nouvelles espérances de Charles Emmanuel. — Traité de Nyon. — Les Communes le rejettent. — Héroïsme de Genève. — Ruine des provinces. — Trève. — Les événemens de France. — Arques. — Ivry. — Entrée à Paris. — Irruption de Henri IV en Franche-Comté. — Médiation des Confédérés. — Paix de Vervins. — Henri IV en Savoie. — Paix de Lyon. — Conséquences.

II. 1° La religion et les mœurs. — Conquêtes du catholicisme. — Le Chablais. — Lettres sacrées et profanes. — Politique romaine. — Les évêques. — Bienne et l'évêque de Bâle. — Appenzell se brise en deux États. — La Ligue en Allemagne. — Nouvelle existence de la Réforme. — Arminianisme. — Puritanisme. — Triomphe de l'aristocratie sur le clergé. — 2° Progrès et caractère de l'aristocratie dans les Cantons primitifs; à Lucerne et Zoug; à Soleure et Fribourg; dans les villes réformées. — La guerre des rappes à Bâle, en 1591. — Améliorations sociales. — Législation. — Dernier coup-d'œil.

[1587 — 1600.]

La retraite des Allemands et des Suisses avait laissé la France aux Ligueurs. Les applaudissemens étaient

pour Guise, les humiliations pour le roi. Plus d'hommages. Henri, tous les jours insulté, frémissait de honte et de colère dans son Louvre. Ses yeux, comme, deux siècles après, ceux d'un prince aussi malheureux, mais plus digne de pitié, se reposaient sur la fidélité des Suisses. Il résolut de s'entourer de leurs bonnes lances. Le 12 mai, une heure avant le jour, on entendit tout-à-coup à l'entrée de la rue Saint-Honoré les fifres et les tambours de Gallati. Puis marchaient les gardes françaises, la mèche allumée. Le roi vint au-devant d'eux, et les saluant à leur passage, leur fit connaître qu'ils étaient appelés à Paris pour y maintenir l'ordre. Les Suisses étaient 4,000, les gardes françaises la moitié de ce nombre. Arrivés à la rue Saint-Denis, ils se partagèrent. Les Français occupèrent l'île et les ponts, les Confédérés le cimetière des Innocens et la place de Grève. Autour d'eux tout paraissait tranquille [1]. Déjà cependant, dans les quartiers plus éloignés, des rassemblemens se formaient. Bientôt des chaînes furent tendues. Derrière les chaînes les Parisiens entassèrent des solives, des tonneaux pleins de terre et de pavés, tout ce qui pouvait servir à former un parapet. Les premières barricades furent achevées à dix pas des Suisses, de la main des écoliers [2]. En peu d'heures, toutes les rues se trouvèrent ainsi coupées. En même temps les auvents se fermèrent et les fenêtres se garnirent de mousquets. Puis, prenant

[1] « Le peuple paraissait tranquille, quand un rodomont de cour, se croyant sûr de la victoire, dit tout haut, « qu'il n'y avait point de bien qui ne passât par la discrétion d'un Suisse. » Ce mot, prononcé sur le pont St.-Michel, fut l'étincelle sur la poudre. »

[2] « Au nez des Suisses, sans qu'ils sonnassent mot. » « Ainsi tout le peuple dressa des chesnes et barricades à 50 pas l'une de l'autre. »

confiance, les Parisiens commencèrent l'attaque. Ils s'encouragèrent par des cris à tailler cette soldatesque étrangère, qui prétendait leur faire la loi. Les Suisses, qui croyaient être venus secourir des amis, protéger leurs demeures, défendre leurs biens, ne surent que penser de cette attaque soudaine. De toutes les maisons ils étaient accablés de pierres. Leurs camarades tombaient les uns après les autres, sous les coups d'ennemis invisibles, dont ils ne pouvaient atteindre un seul. Ils crurent qu'on les prenait pour des Huguenots et montrèrent leurs chapelets, en s'écriant : « France ! France ! bons catholiques, nous ! » Sans moyen de se défendre au sein d'une ville dont tous les habitans se tournaient contre eux ; sans ordres, sans approvisionnemens, sans moyen de communiquer avec leurs chefs, ils finirent par soulever leurs armes pour faire entendre qu'ils capitulaient [1]. On les enveloppa. Ils se laissaient dépouiller et jeter en prison, lorsqu'ils reçurent l'ordre d'éteindre leurs mèches, et de livrer leurs drapeaux. « Jamais ! » s'écrièrent-ils. Avec ce mot, un coup de feu partit de leurs rangs et tua deux bourgeois. La multitude y répondit par une décharge, qui, en un clin d'œil, en coucha cinquante sur le carreau. Alors on les vit jeter leurs armes, tomber les uns sur les autres, chercher quelque issue, puis relever les yeux et crier de nouveau : « France ! France ! chrétiens nous ! »

[1] Arx, Gesch. von St.-Gallen. — Gallati aux Cantons, du 10 mai. — « Ce qui me fait ressouvenir des symboles qu'envoya Iolanthuras, roi des Scythes, à Darius : souris, grenouille, oiseau, flèche et charrue ; lui donnant à entendre que n'étant pas seigneurs de la terre qu'ils labouraient, ils ne pouvaient éviter les coups de leurs flèches s'ils n'avaient le naturel des petits animaux qu'il envoyait pour symbole. » *Histoire de la journée par un bourgeois de Paris* (*Bibl. royale*).

Cependant le tumulte était si grand que l'on n'entendait que le cri : « tue, tue ! » et le retentissement des pierres que les femmes jetaient des fenêtres. Telle était la mêlée, lorsque Guise parut, suivi d'un peuple nombreux, qui le poursuivait de ses applaudissemens. Dès qu'ils l'aperçurent, les Suisses levèrent les mains au ciel et, l'appelant leur libérateur, le supplièrent de les dégager. Guise, avec l'assentiment du peuple, les tira de péril. Les Confédérés se retirèrent emportant leurs drapeaux [1]. Ce fut la première victoire de la bourgeoisie sur des troupes régulières. Ce fut aussi la première blessure que reçut le fidèle courage de nos pères auprès du trône des rois de France. Le lion de Lucerne ne représente pas une seule journée, comme on le croit généralement, mais une époque tout entière de nos annales. Déjà le seizième siècle eut son 10 août.

Le roi s'enfuit à Chartres, couvert de mépris. Les Suisses l'y suivirent. Guise, les comblant de caresses, s'efforça, sans y réussir, de les attirer dans ses rangs [2]. C'était à Henri III à les donner aux ligueurs. Sans ressources, sans vertu, il signa l'engagement d'employer ses forces à exterminer l'hérésie. Tandis qu'il signait, la flotte espagnole l'Invincible s'approchait des côtes d'Angleterre, saluée par les vœux des nations.

[1] Gallati. — *Histoire très-véritable*, dans Cimber, XI. — De Thou. — Davila. — D'Aubigné, Mém. de la Ligue, Cayet. — « Des chefs, l'un faillit de cœur, l'autre de crime, dit M. de Chateaubriand ; la partie fut remise à Blois. » Un coup de poignard fut le dénouement d'une tragédie qui semblait devoir finir par des batailles.

[2] Les Suisses repoussèrent vivement, comme calomnieuse, une lettre supposée, adressée à Guise, par laquelle ils s'offraient à lui. *Zurlauben*, *V*, 269.

catholiques. L'Armada couvrait l'espace de sept milles sur l'étendue des mers. Le 30 juillet, elle parut devant Portmouth. La terre et le ciel prêtaient attention. Tout-à-coup un vent souffla la tempête, et de l'Invincible il ne resta qu'un petit nombre de navires, qui rentrèrent brisés dans les ports orgueilleux de l'Espagne. Un cri de délivrance retentit dans Genève, dans les villes Suisses, dans le camp du roi de Navarre, dans tous les pays protestans [1].

Cependant les forces des Réformés de France étaient épuisées. Ce n'était plus par mille, mais par cent qu'ils se comptaient. Le Béarnais opposait à la mauvaise fortune sa gaîté; ses amis, leur persévérance; néanmoins ils étaient chaque jour réduits plus à l'étroit. Pour achever de les détruire, le roi convoqua les états à Blois. Ce ne furent pas ces premiers états de Blois, où la majorité s'était montrée l'amie d'une réforme. Les nouveaux représentans de la France, tous ardens Ligueurs, s'assemblaient pour proclamer la déchéance d'un prince, l'ennemi de la religion [2]. Henri, Guise, se rendirent à Blois : le roi de naissance et le roi de fait. Deux cours, comme à Paris, se trouvèrent en présence; mais point de Suisses à qui se confier. Lorsqu'on a tout perdu, l'honneur même, il ne reste que le poignard; Henri III en arma ses serviteurs. C'est à l'histoire de France à raconter comment tomba ce sujet, qui s'était élevé si fort au-dessus de son maître; comment Henri, tremblant encore, promena ses yeux sur celui dont il n'osait, la veille, affronter le

[1] De Thou. — D'Aubigné.

[2] « Pour prêter force aux décrets de Trente et régenter la couronne. » Ainsi portaient les instructions des députés.

regard. « Que chacun, s'écria-t-il, me reconnaisse désormais pour roi ! » « Dieu veuille, repartit la reine mère, que vous ne soyez pas devenu roi de néant ! » L'Europe ne tarda pas à apprendre que la révolte éclatait dans Paris et dans toutes les grandes villes de France ; que les parlemens proclamaient la déchéance du roi ; que Sixte l'excommuniait ; que le frère de Guise, Mayenne, prenait la lieutenance du royaume. Il ne resta bientôt à Henri III que la ressource de se jeter dans les bras du roi de Navarre. Les deux monarques se réconcilièrent dans Tours. Les aigrettes noires des huguenots se confondirent avec les panaches des mignons. Le camp réunit sous ses tentes l'austérité et la folie, la prière et les jeux de hasard, le chant des psaumes et les contes licencieux. L'on entra dans un nouvel âge [1].

Les deux rois étaient entourés d'une gens-d'armerie redoutable ; mais ils n'avaient d'infanterie, pour l'appuyer, que les Suisses de Gallati, réduits à 2,500 hommes. Leurs regards se portèrent vers les Cantons. Sillery, l'ambassadeur du roi, ne laissait rien à espérer d'eux. Les pensions n'étaient plus payées. Les états protestans étaient sous l'impression de la dernière campagne ; les catholiques appartenaient à la Ligue. Lucerne, à la nouvelle de la mort de Guise, avait changé les joies du carnaval en processions. Les diètes des cinq Cantons [2] étaient bruyantes, remplies par les reproches adressés

[1] De Thou. — Davila. — L'Étoile. — Cayet. — Sismondi. — Capefigue.

[2] A Lucerne, à Villisau. — Lucerne rappelle 400 hommes, qu'il a au service du roi. *Cysat.* — *Chr. Luc.* — « Sitôt qu'ils auront pris la résolution de poursuivre leur payement par la voie des armes, ils seront assistés de 30,000 hommes. Il est donc besoin de s'évertuer. Si l'on ne peut arrêter le cours de cette impétuosité, il s'en faut promettre tout mal. » *Sillery.*

à la France : elles allaient jusqu'à la menace. Un homme ne s'en leva pas moins dans le conseil du roi, promettant de lui amener des Suisses [1]. Maître des requêtes, bon soldat, tour à tour catholique ou protestant suivant les intérêts de son maître [2], Harlai de Sancy passait avant tout pour adroit négociateur. « Quel est, demandèrent les courtisans avec ironie, quel est cet heureux Français, qui, sans argent, avec de simples lettres du roi [3], pourra lever une armée étrangère ? » Harlai, jetant sur ceux qui tenaient ce langage un œil méprisant, repartit : « Puisque parmi tant d'hommes enrichis par les bienfaits du prince, il ne s'en trouve pas un qui veuille à ce moment le secourir, je serai celui qui lui donnerai cette armée. » Il dit, prit un déguisement pour traverser la France, et, suivi d'un seul valet, il arriva, le 11 février 1589, à Genève.

Les rives du Léman, à l'arrivée de Sancy, venaient d'être profondément émues. Charles Emmanuel de Savoie aimait à dire qu'un état marche à sa ruine s'il ne s'agrandit. Dans sa vague ambition, il travaillait depuis plusieurs années tout le croissant des Alpes, de Nice au Stelvio. Il levait en tous lieux des mercenaires [4].

[1] Sancy savait par Dufresne ce qui se passait sur les bords du Léman. Sa seule crainte était que Berne ne prît les armes avant son arrivée. *Mézerai. — Gautier, mss. III, 113.*

[2] Il fit, au moment de se rendre en Suisse, profession de la religion réformée. Il se fera catholique avec Henri IV. — Voyez la Confession de Sancy, satire ingénieuse et sanglante de d'Aubigné, dans le Journal de Henri IV, tomes III et IV. — Sancy mourut indigent et méprisé.

[3] « Vous prions le croire comme nous-mêmes. » *Lettre de créance, et lettres patentes du 2 février* 1589 (*Traités de paix, II,* 538).

[4] Lambert demandait 6,000 hommes aux Cantons. D'autres levaient en Rhétie. Un condottieri vénitien, Horace de Rogada, venait de lui donner 5,000 hommes. *Arch. Turin. Negozz. co Suizzeri, Masso, II. — A Porta.*

Profitant des troubles de la France, il avait reconquis le Val de Saluces, le seul passage qu'elle eût conservé dans la Péninsule. Salué pour cet exploit du nom de sauveur de l'Italie, il promenait déjà ses regards sur la Provence, comme sur une proie assurée. Il ne perdait pas de vue Genève et le Pays-de-Vaud. Son ambassadeur, se jetant aux pieds du souverain pontife, le supplia avec abondance de larmes, au nom de tout ce qu'il y a de plus saint, de monter sur Sion, de prendre sa foudre et d'en frapper la Babel, d'où le diable était sorti pour polluer la terre. « A votre voix divine, dit-il, les Suisses s'enflammeront, et, pour vous obéir, ils mettront avec joie leur vie à l'aventure. Vengez votre majesté! Vengez celle de tous les princes! » Sans attendre la réponse de Rome, Charles Emmanuel fit filer des troupes en Savoie. Une artillerie formidable passa les monts. Des barques furent construites à Ripaille. Le commerce cessa. Les Genevois recommencèrent d'être maltraités comme au temps de Charles III. Plusieurs furent envoyés aux galères[1].

Las enfin d'insultes et de mauvais traitemens, Guaict, Canal, Andrion, Duvillars, Maillet, d'autres encore, se présentèrent devant le conseil et demandèrent la guerre au nom du peuple de Genève[2]. « Qu'attendez-vous, Messieurs, pour assaillir nos ennemis? La guerre ne vaut-elle pas mieux qu'une paix aussi calamiteuse? la fièvre lente est celle qui tue. Espérez-vous peut-être en nos alliés? Ils se plaisent à la vue de nos langueurs et nous verraient sans peine réduits à nous jeter dans leurs bras. Le bouclier qu'ils nous of-

[1] Léti. — Tempesti, II, xiv. — Arch. de Turin.

[2] Le 10 septembre 1586. *Grenu.* — *Gautier.*

frent est celui dont la pesanteur fait tomber qui le porte. A nous donc, que le mal touche, à nous défendre; et puisque nous sommes un petit nombre, à nous d'y suppléer par la diligence. Il est de règle qu'on doit attaquer lorsqu'on a à faire à plus fort que soi. La promptitude et la hardiesse ont accompli plus de belles choses que la circonspection avec de grandes armées. Allons donc porter le fer et le feu chez l'ennemi, certains que, qui regarde aux vents et aux nues, jamais ne moissonne. Le peuple des bords du lac nous attend comme ses libérateurs. Il ne peut s'empêcher de vous témoigner l'envie qu'il a de vous appartenir. Ouvrez-lui vos entrailles, ouvrez-les à vos frères. Si Genève succombait, nous vous laissons à penser le déluge qui submergerait les Églises. Mais assez souvent déjà la bonne cause a triomphé de la puissance des rois. Prenez donc votre résolution avec une sainte magnanimité. Confiez-vous aux promesses excellentes du Très-Haut, enregistrées dans sa Parole, et si souvent confirmées à l'égard de cette ville, vrai trophée de ses merveilles. Nous mettons nos bras, nos bourses, notre vaisselle au service de vos seigneuries. »

Tandis que messieurs de Genève hésitaient à répondre, la flamme allumée par Charles Emmanuel éclatait sur un autre point [1]. Les gentilshommes du Pays-de-Vaud n'avaient pas tous oublié le bon temps de Savoie. Plusieurs se souvenaient d'avoir vu l'Église étaler ses pompes, et les riches canonicats la part de

[1] Stettler, II, 329. Négociations de Sillery, mss. — De Thou, XCVI. — Helvetia, IV, 67. — Conservateur suisse, XII. — Archives de Berne (Manuel. 416. Deutsche Missiven, mss.).—Chron. de Lausanne.—Mss. de Ruchat. — Gerber (Lucernois converti), Mergus sabaudus, carmen de proditione Lausanensi. — Olivier, le Canton de Vaud, 999.

la noblesse du pays. Au rôle humiliant de sujets d'une bourgeoisie, ils opposaient le rang qu'ils occupaient à la cour de Savoie. Ils vivaient dans l'espoir que le duc saurait recouvrer par les armes ce que les armes avaient enlevé. Quelques-uns ne se bornaient pas à des vœux. Isbrand d'Aux, seigneur de Crissier et de Prilly, l'un des bourgeois de Lausanne les plus opulens, recevait du prince une pension de 500 livres pour lui-même et de 250 pour son fils. Depuis six ans, des pourparlers avaient lieu. Le baron d'Hermance représentait le duc. On se voyait à Lausanne, à Thonon. Une conspiration fut ourdie. On comptait, dans Lausanne, sur un Saint-Cierge, un Tronchet, deux d'Illens, deux Paris; sur Comte, sire de Mex; sur des conseillers, grands adversaires du joug de Berne et des prêcheurs; enfin sur deux frères d'Espaulaz [1], de Thonon, que le commerce mettait en rapport journalier avec le Chablais. Hors de la ville, on nommait deux hommes intrépides : Dortans, sire de Berchier et de Lille, et Bouvier, d'une de ces maisons qui gouvernaient le pays d'Aigle avant la conquête bernoise. La maison de Bouvier, forte et massive, s'élève encore pour quelques jours à Villeneuve sur la rive du lac, enveloppée de lierre. Lieutenant du bailli de Chillon, s'emparer du château devait lui coûter peu. Des hommes obérés, comme il s'en attache à toutes les conspirations, étaient entrés dans celle-ci par l'espoir du butin. Lorsque tout fut prêt, que l'on fut convenu du jour, de l'heure, des moyens, les troupes piémontaises se con-

[1] Dont le nom a possédé longtemps une sorte de célébrité lexicographique, sous la transformation latine de Scapula; un Scapula, professeur à Lausanne, fut l'abréviateur du *Trésor de la langue grecque, de Henri Étienne* (*Olivier*).

centrèrent à Ripaille et à Thonon. Elles devaient passer le lac dans la longue nuit du 12 au 13 décembre, et se glisser dans Lausanne. Une maison du bourgmestre, située dans le faubourg Saint-Laurent, devait s'ouvrir à 400 savoyards, tandis que 800 carabins pénétreraient d'Ouchi dans une voie souterraine, aboutissant au couvent de Saint-François; le banderet Roche, un des conjurés, était receveur du couvent. Il ne restait plus qu'à mettre à la voile, lorsqu'une de ces tempêtes, fréquentes dans l'arrière-saison, ferma brusquement le lac; elle retint les barques dans le port pendant deux jours.

Cependant Berne, inquiète du nombre des troupes arrivées en Savoie, avait levé 600 hommes, sous Louis d'Erlach, et donné l'ordre à 6,000 de se tenir prêts à marcher. Les conjurés, d'une autre part, en vrais enfans d'une terre vineuse, avaient cédé, plus souvent que ne l'eût permis la prudence, à la coutume du pays, de ne traiter aucune affaire sans Bacchus. Des propos échappés avaient éveillé les soupçons. Isbrand de Crousaz en avait reçu quelque avis [1]. Ce gentilhomme habitait le beau village de Chexbres [2], à demi couvert par les pampres et sous les vergers. De sa terrasse qui dominait le miroir du Léman, il avait vu des bateaux partir des deux rives, se rencontrer et s'arrêter bord à bord. On dit qu'oncle du bourgmestre il était en procès avec lui, et que cette querelle de famille avait rendu ses yeux vigilans. Il fit part à Claude de Crousaz son cousin, de ce qu'il avait vu. Celui-ci se rendit auprès du bourgmestre. On soupait. Le vin ou-

[1] Par le procureur patrimonial Amsel.

[2] « La grande maison. » Ils possédaient les terres « en Crousaz. »

vrait les cœurs à la confiance. D'Aux dévoila ses plans et son espoir. Peut-être à l'instant même, les Savoyards appareillaient-ils de Thonon. Il pressa le jeune homme, son parent, de se réunir à lui pour délivrer sa patrie. De Crousaz répondit : « Né sous la domination chrétienne de Berne, j'ai juré de lui être fidèle; pour l'honneur de Dieu et pour mon salut, je le serai jusqu'à ma mort. » Il supplia le bourgmestre d'abandonner son dessein, et lui déclara, s'il n'y renonçait, qu'il croyait devoir en avertir ses supérieurs. A la menace, d'Aux opposa le dédain. « Allez, allez tout rapporter au château; je ne crains ni vous, ni les vôtres. » Crousaz courut révéler au bailli ce qu'il venait d'apprendre.

Cependant les Savoyards n'arrivaient pas, tandis que les compagnies bernoises approchaient. D'Aux en avertit les conjurés. Derrière la langue de terre où s'élevait l'antique abbaye de Saint-Sulpice, Guillaume d'Illens, un des leurs, avait une barque à leurs ordres. Profitant du calme du dimanche, ils gagnèrent cette station en toute hâte. Le bourgmestre, ayant mis en sûreté ses titres et son or, accourut le dernier, au grand galop, monté sur un cheval de prix, qu'il abandonna sur le rivage. Il manquait Tronchet et les frères d'Espaulaz. Les autres conjurés passèrent en Savoie. Bouvier ne tarda pas à les y joindre. Le jour que devait avoir lieu le débarquement, il avait embusqué quelques hommes dans la forêt sous l'ombre de laquelle Chillon sort des eaux. Lui-même il était allé dîner avec le commandant. Il se trouvait à table, quand le bailli reçut une lettre, lut, et se tournant vers son convive : « J'en suis fâché, mon compère, je reçois l'ordre de vous retenir. » Bouvier aussitôt : « J'obéirai. Mais,

une seule grâce : qu'il me soit permis d'aller mettre ordre à mes affaires ; une garde vous assurera de ma personne. » Le commandant accorda deux heures. Auprès de la porte d'entrée de la maison de Bouvier était celle de sa cave. L'usage du pays voulait qu'on commençât par se rafraîchir après une course précipitée. On goûte d'un vin, puis d'un autre. Lorsqu'ils sont au meilleur, Bouvier s'esquive, fait rouler sur les miliciens les gonds de ses portes en chêne, et, chargé de ce qu'il a de plus précieux, s'élance à cheval, gagne le Rhône, très-bas en hiver, trouve un gué, et arrive à l'autre bord. Moins heureux, Tronchet et les frères Espaulaz eurent la tête tranchée. Les biens des fugitifs échurent au fisc. Les deux maisons du bourgmestre furent rasées. J'ai vu, dans la rue de la Magdeleine, les ruines de l'une de ces habitations, portant des traces de colère; le peuple les croyait celles de la maison de Davel. Les Lausannois envoyèrent leur nouveau bourgmestre, Jean Rosset, offrir à Berne le témoignage de leur innocence et de leur fidélité [1]. Charles Emmanuel fit jurer à la république, qu'il n'avait pris aucune part à la conspiration d'Isbrand d'Aux.

Ce fut en ces circonstances que Sancy descendit à Genève. Les deux rives du lac étaient en armes. Le député de Berne à la diète, la main sur l'épée, repoussait les assurances hypocrites du duc et le menaçait de

[1] « Sommes résolus vous aimer, chérir et maintenir en vos franchises, comme avons fait. » — Un fribourgeois, Fury, osa dire à Berne que si l'on traitait comme des conspirateurs tous ceux qui leur ressemblaient, on ne trouverait pas assez de chevaux pour les traîner au supplice. Fribourg dut demander sa grâce. *Grenu*, n° 176. Dortans, F. de Tavel, Cl. Mercier, Fr. Tornare et Marie Du Crest, femme de Bouvier, torturés rigoureusement, ne firent aucun aveu.

la guerre, s'il ne se hâtait de retirer ses troupes et de livrer trois tonnes d'or [1]. Genève se préparait à entrer en campagne. Le duc, de son côté, paraissait résolu de profiter des embarras de la France pour en finir. A ce spectacle, Sancy fut plein d'espoir. Il se promit non seulement d'amener des Suisses au roi, mais de ne le faire qu'après avoir vengé la France et donné suffisamment d'occupation à Charles Emmanuel. S'adressant à Roset, et le prenant par la main : « La guerre seule peut vous sauver, lui dit-il; vous la ferez, et mon maître avec vous. Le roi ne se bornera pas à ce que promet le traité de Soleure; vous verrez de grandes choses en votre faveur. Nous allons ensemble chasser les Savoyards du Faucigny, du Genevois et de Ternier; la paix vous assurera ces conquêtes. Voici deux excellens capitaines, les sires de Beauvoir et de Guitry, que je vous laisse pour vous commander. » A ces paroles, prononcées avec l'accent de la candeur, Genève n'hésita plus. La guerre fut résolue. « Nous la ferons, dit le syndic Varro, confians dans la victoire comme dans notre bon droit. » Les Genevois se comptèrent. Sur 13,000 habitans, la ville avait 2,000 hommes d'armes. Ils se rangèrent sous les drapeaux et commencèrent gaîment les hostilités [2].

Sancy courut à Berne. Deux hommes, de familles illustres, gouvernaient la république : c'étaient Béat de Mullinen et Jean de Watteville. L'un, élevé en Savoie, passait pour espagnol; l'autre pour ami de la France [3].

[1] Baden, 29 janvier 1589. *Recès.* — Helvetia.

[2] Genève avait choisi sept conseillers pour leur confier la conduite de la guerre. *Gautier.* — *Grenu.* — *Léti.*

[3] Les d'Erlach se montraient aussi les amis de Genève et de la France. Louis d'Erlach fait, le 1er février 1584, connaître à Genève sa résolution

Entouré de vingt-trois enfans, la couronne de sa vieillesse, Mullinen possédait la considération acquise à de longs services et à une prudence consommée. Ce fut auprès de lui, dans sa terre de Vittikofen, que Sancy se rendit secrètement. Il le persuada d'abord de la nécessité de la guerre. Restait le moyen. « Voulez-vous l'entreprendre? dit-il. Le roi n'ignore pas qu'en ce cas il doit vous secourir, selon le traité de Soleure. J'estime toutefois qu'il vous est avantageux que la France la déclare. Elle a l'affront de la prise de Saluces à venger. A la vérité, dans les embarras où elle se trouve, elle ne peut s'engager dans une guerre nouvelle sans une avance d'hommes et d'argent, et je suis chargé de vous en faire la demande. Mais le roi vous paiera des sommes que vous lui prêterez le légitime intérêt. Les domaines royaux et les pays que nous conquerrons, vous serviront d'hypothèque. » L'avoyer, puis le Deux-Cents, furent gagnés par ce langage [1]. Ils décidèrent de prêter au roi 100,000 écus d'or, pour qu'il pût lever une armée et faire la guerre à Charles Emmanuel. Gex, Ternier, Thonon, que l'on allait conquérir, devaient appartenir à Berne en toute souveraineté. Ni paix, ni trêve, sans le consentement de la république [2]. Les levées commencèrent aussitôt.

Déjà Sancy se trouvait à Soleure, où Sillery, l'ambassadeur ordinaire, avait convoqué les Cantons. Il

d'aller la secourir « quelque obstacle que la seigneurie voulût y apporter. » *Arch. Gen.*

[1] Séances des 27 et 28 février.

[2] Alliances de la France avec les Suisses, 292. — Négoc. de Sillery. — Stettler. — Sismondi, XX, 529. — Zurich, Bâle, Schaffhouse, St-Gall, le comte Frédéric de Wurtemberg et Strasbourg concoururent à faire les 100,000 écus.

demanda 12,000 hommes, pour soutenir le roi contre ses sujets révoltés. Mais Lamothe, envoyé de la Ligue, avait gagné les consciences. L'Espagne semait l'or; la France n'en avait pas à donner. Sancy tenta d'y suppléer par la parole. « Jamais roi de France, dit-il[1], n'a fait comme Henri III l'expérience de ce que vous valez. Jamais souverain n'a reçu de vous ni ne vous a donné plus de témoignages d'affection. Aussi son déplaisir est-il extrême de ne pouvoir s'acquitter envers vos États. Sa soif de conserver la couronne n'est pas plus grande que celle de vous satisfaire. Pourquoi faut-il que 300,000 écus, qui vous étaient destinés, aient dû servir à payer le retour dans leur patrie de soldats levés par Pfyffer pour les rebelles! Condamné par le crime de ses ennemis à ne pouvoir vous contenter à cette heure, mon maître vous prie de choisir des recettes du royaume celle que vous préfèrerez en garantie. Il fera le reste lorsque vous lui aurez donné les moyens de mener à bonne fin cette affaire. A vous dire vrai, nous n'estimons pas pouvoir y parvenir sans le secours de vos seigneuries, pour avoir eu jusques ici tout notre heur parmi vos armes. » Le but de ce discours n'était pas de détacher de la Ligue les Cantons qui lui appartenaient; mais il persuada Berne, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Glaris et les Grisons, qui promirent trois régimens. Quelques dix mille livres, que Sancy reçut des juifs de Bâle[2], sur le dépôt d'un diamant de la couronne, servirent aux premiers frais

[1] Le 14 mars.

[2] Ochs. Gautier dit qu'il le vendit à Genève, la Biogr. univ. à des Juifs de Metz. Henri III avait acheté ce diamant 60,000 l. du roi de Portugal. Il fut racheté par le duc d'Orléans, et réuni aux bijoux de la couronne, sous le nom du *Sancy*.

de l'armement [1]. Il fut convenu que, le 3 avril, les régimens se réuniraient à Genève [2].

Aussitôt Sancy courut vers cette ville, commencer les hostilités. Les Genevois l'avaient prévenu. Leur impatience n'avait pas même attendu, pour attaquer, que la république se fût assuré par une convention les avantages que lui promettait le roi. Le 1er avril, la guerre avait été déclarée. Le 2, un corps, composé de Zuricois, de Neuchatelois et de mille citoyens, ouvrit la campagne. La caisse était vide. Vingt mille écus, produit d'un emprunt, avaient été emportés par Sancy. Une nouvelle contribution pourvut à la solde [3]. La petite armée, commandée par Guitry, s'avança fièrement, et s'empara de Gex, de Bonne et de Saint-Joire [4]. Sur ces entrefaites arriva Sancy. Le roi voulait agrandir Genève, pour la mettre en état de résister aux Savoyards : une convention lui donna tout le pays compris entre le Salève, le Rhône et le torrent des Housses. La guerre avait déjà coûté plus de 50,000 écus aux Genevois; cette somme leur fut hypothéquée sur le Faucigny, qu'on allait conquérir. Ils furent compris dans l'alliance perpétuelle. Point de paix qu'avec eux. Point de contrainte en matière de religion [5].

Bientôt arrivèrent les Suisses : les Bernois les premiers, sous Louis d'Erlach; les Bâlois, les Glaronais, les Schaffhousois, sous Vichser, landammann de Glaris;

[1] Haffner, II, 264. — Tschudi, Glarner Chronik, 527. — Stettler. 341. — Sprecher's Pallas rhetica, V, 220. — Zurlauben, V, 313.

[2] Sous Krieg de Bellikon. C'étaient des volontaires.

[3] Plusieurs apportèrent leur vaisselle, les femmes leurs bijoux.

[4] Journal de Haller, dans *Berner Monatschrift*, 6.

[5] Dumont, V, 1. 477. — Spon, II, 233. — Les syndics signèrent le 19 avril, sans avoir consulté la commune.

les Soleurois, sous leur banneret Aregger; les Grisons, commandés par un officier vieilli dans les combats, mais jeune de cœur, Rodolphe de Schauenstein : une chute de cheval ayant causé sa mort[1], il fut remplacé par Hartmann de Hartmanis, qui avec le cœur joyeux d'un enfant avait l'esprit d'un sage et l'âme d'un héros. L'armée comptait 12,000 hommes. Sitôt les premières compagnies arrivées, Guitry courut attaquer le fort Les Cluses, lui livra deux assauts, et revint sans l'avoir emporté. Sancy marcha sur le Chablais. Les fleurs de lys flottèrent, se jouant dans l'air avec l'ours de Berne. Thonon fut pris. On investit Ripaille. Comme on en faisait les approches, le comte de Martinengo se jeta brusquement sur les lignes, à la tête de 400 lanciers et de 4,000 fantassins. Il mit quelque désordre dans les rangs; mais Aregger eut bientôt rallié ses Soleurois et repoussé les Savoyards. Les Valaisans s'avancèrent jusques à la Dranse[2]. Tout le pied des monts fut soumis[3].

Cependant l'ennemi se renforçait. Des Espagnols arrivaient; des Val-d'Aostains, sous Chalant, leur comte; des Bourguignons, envoyés par Montrevel; des Français, par Nevers. Quinze cents Suisses étaient attendus. Des chevau-légers piémontais s'étaient joints aux lanciers de Martinengo. A cette cavalerie, Sancy

[1] A Ripaille. — « Hartmanis était intrépide et toujours serein. Toujours le mot ami, sérieux, et, comme Henri IV, le mot de gaieté sur les lèvres. » *Arduser.*

[2] Ils traitaient en même temps avec le duc. *Lettre au duc, IX. Cal. Junii.* — Guichenon, II, 293. — Léti, III, 3. — Le 16 décembre 1590, ils renouvelèrent alliance avec le prince et lui cédèrent pour 2,000 écus la moitié des reliques de St.-Maurice. *Arch. de Majorie.* — *Arch. Turin, (Trat. co Valesâni).* — *Arch. bern. Deutsche Miss.*

[3] Saluces, II, 323. — Léti, III.

ne pouvait opposer qu'un petit corps de bourgeois de Genève, montés sur leurs propres chevaux [1]. Il devint impossible d'envoyer à la découverte, d'escorter les convois, de poursuivre l'ennemi. Le général, loin de dissimuler ces désavantages, les fit remarquer à toute heure à ses officiers. En même temps il leur apprit que l'argent allait lui manquer. « Il nous faut, leur dit-il, 150,000 écus par mois; mais à qui les demander? Je ne sais que le roi de France. Le mieux serait d'aller nous réunir au roi, sous les murs de Paris. Une brillante gens-d'armerie nous y attend. Mon maître enverra des cavaliers nous remplacer. Commençons par aller avec lui châtier les Ligueurs. » Il dit; ses capitaines se laissèrent persuader. Il ne fut pas difficile de gagner l'armée, en lui promettant des hasards, de la solde et du butin. Le 20 mai, Genève vit avec une extrême surprise ces troupes, levées à ses frais, pour la défendre, traverser ses murs et prendre par Neuchâtel le chemin de la France. Berne dut se contenter des assurances de Sancy, que la Ligue vaincue, il ne serait pas difficile à un roi de France de mettre un duc de Savoie à la raison. La charge de la guerre fut laissée aux deux républiques, au moment où Charles Emmanuel, ayant passé les monts, se mettait à la tête de 12,000 fantassins et de 2,500 chevaux.

Les Valaisans s'étaient retirés. D'Erlach était resté chargé de couvrir le Chablais avec cinq enseignes. En ces circonstances, Genève prit promptement sa résolution. Des officiers citoyens remplacèrent les capitaines

[1] Les gentilshommes vaudois s'étaient débandés. *De Rodt, II, 44.* Ils servaient à leurs dépens, à titre féodal. Le sire de Coppet devait 6, celui de La Sarraz 3, celui de Rolle, 4 chevaux, etc.; en tout 207 chevaux.

de France. Varro prit le commandement. Physicien, il avait été près de découvrir avant Newton la loi de la pesanteur; théologien, il avait traduit la Bible en polonais; général, on l'eût cru vieilli dans les batailles[1]. Duvillard, Audrion, Barillet lui furent donnés pour lieutenans. Il laissa des troupes dans quelques forts, en détruisit d'autres et se retrancha dans la défensive. Charles Emmanuel conquit Bonne, Boëge, Saint-Joire, et, comme pour annoncer à Genève le sort dont il la menaçait, il fit pendre, au mépris d'une capitulation, 60 hommes trouvés dans Ternier. Deux fois ensuite il attaqua les retranchemens que les Genevois avaient élevés au pont d'Arve, deux fois il fut repoussé. Il fit construire un fort à Sainte-Catherine[2]. Genève implora le secours de Berne.

Berne était loin du temps où la guerre lui formait des capitaines; où, de l'enfant au vieillard, tout respirait la patrie et les combats. Aux troupes les plus exercées, elle n'avait à opposer que des milices sans connaissance des armes; à une cavalerie redoutable, que les gentilshommes, la plupart malveillans, du Pays-de-Vaud. Le duc sut profiter de son embarras pour la bercer par des offres de paix. Mais comme en même temps il continuait de s'avancer, la république se vit forcée de songer à sa défense. Le corps de Louis d'Erlach fut porté à 3,000 hommes : nombre trop faible pour tenir les places du Chablais, protéger Genève et couvrir la rive du Rhône. Aussi la nécessité se montra-t-elle bientôt de lever une armée. Quarante enseignes furent réunies. L'usage voulait que l'avoyer

[1] Grenu. — Gautier. — Senebier, II, 32.
[2] Guichenon, II, 724.

régnant se mit à leur tête. Vainement Watteville allégua son inexpérience. Vainement il exposa dans quels périls se jetait la république en donnant des soldats inexercés à un chef étranger à la guerre. Il dut prendre le commandement. Les Neuchatelois accoururent, toujours fidèles [1]. L'armée fut passée en revue à Lausanne [2]; elle était belle à voir : mais l'esprit n'était pas celui de 1536. Watteville n'avait pas la cordiale simplicité de son père [3], le zélé promoteur de la Réforme. Ses manières étaient hautaines. Ses officiers vivaient éloignés du soldat. Ils n'avaient pas sa confiance. L'on comptait dans les rangs des pères de famille en grand nombre, que la moisson rappelait. Bien que l'on vit les feux des Savoyards allumés tout autour de Genève, Watteville mit quatre jours à s'avancer de Lausanne à Nyon. Il avait auprès de Charles Emmanuel des amis, par lesquels il sollicitait une trève. Elle fut conclue, entre Berne et le duc, pour quinze jours [4].

La guerre continua contre Genève. Autant de rencontres, autant de beaux faits d'armes. Leur ardeur ayant un jour porté les Genevois à Sacconay, au milieu d'ennemis dix fois supérieurs en nombre, on les vit, bien qu'ils se fussent laissé surpendre, n'en faire pas moins bonne contenance, et ne se retirer, à la fin du jour, qu'après avoir combattu victorieusement. A Pinchat, une colline

[1] Sous Jean Merveilleux. C'est à lui qu'Henri IV disait agréablement, qu'une compagnie neuchâteloise lui en valait trois autres.

[2] Le 20 juin, sur Montbenon.

[3] Le prévôt Nicolas.

[4] A Salleneuve. Rodt, Gesch. des Kriegwesen der Berner, II, 261. — Stettler, II, 342. — Notes de Gautier, dans Spon. — Arch. bern. (Manuel 417, et Deutsche Missiven). — Trois lettres de l'aumônier Bernard Haller, dans le *Berner Monatschrift*. — Watteville, Gegenbericht, dans la Collection des Documens de Gruner, *Bibl. de Berne*.

se perd en de verdoyantes prairies, coupées de haies; le duc en occupait les hauteurs, avec sa garde suisse, 800 Espagnols, et de brillans cavaliers milanais, aux manteaux d'écarlate, aux mouvemens lestes et réglés; les haies cachaient 5 à 6,000 fantassins. Quelques compagnies genevoises, assaillies tout-à-coup par cette multitude, ne reculèrent pas. Les jours de Morgarten et de Sempach étaient venus pour Genève. Ses fils combattirent jusqu'à ce que, témoins du péril de leurs frères, de nouveaux citoyens eussent eu le temps d'accourir. Des compagnies fraiches s'élancèrent, le capitaine Bois, un héros, à leur tête. Chandieu fit la prière. En même temps des miliciens vaudois, contraints par la trève d'être les témoins inactifs du combat, fléchirent les genoux sur le rempart, et implorèrent le secours du ciel sur les armes de Genève. Mais déjà Bois et ses compagnons, s'avançant par des chemins cachés, tournaient l'ennemi, tombaient brusquement sur l'infanterie piémontaise et la taillaient en pièces. Puis, courant aux Milanais, qui, couverts par les piques croisées de l'infanterie, faisaient feu de toutes les vignes du coteau, ils répondirent à leurs feux et firent voler leurs balles jusqu'aux pieds du duc, qui tourna bride et ordonna la retraite. Sept cents hommes en avaient mis en fuite 6 à 7,000 [1]. Ce sont les jeux de la liberté.

La trève s'écoula sans autre fruit que d'avoir accru la méfiance et lassé le courage des soldats bernois. Leur général avait espéré la paix du crédit de son cousin, Nicolas de Watteville, sire de Versoix [2]. Berne

[1] Gautier. — De Thou. — Thourel.

[2] « Pourquoi toujours ces savoyards (le chevalier Sandrin et Nicolas de Watteville) chez le général? — Il y a là des chefs qui ont le cœur de lièvre. » *Deutsche Missiven*, 531.

blâma sa confiance en des paroles trompeuses et lui associa Louis d'Erlach dans le commandement. La levée des escadrons Dauphin, Mouron et Baudichon, porta le nombre des cavaliers à mille. Celui des arquebusiers fut accru. L'armée s'avança sur le Faucigny [1]. Les Genevois marchèrent les premiers, pleins d'ardeur; les Bernois les suivirent lentement. Ils avaient vu, en traversant Genève, d'Erlach s'emporter contre les citoyens, qui lui refusaient leurs canons. Ils avaient entendu le syndic Roset lui répondre : « Réservez votre colère pour nos ennemis [2]. » Ils ne doutaient pas que leurs chefs ne s'entendissent mieux avec les courtisans de Charles Emmanuel qu'avec les bourgeois de Genève. L'avant-garde essaya de s'emparer d'un pont sur l'Arve, près du château de Buringe. On eût passé le torrent; mais le pont se trouva rompu. Dès lors il parut dangereux de s'exposer, en avançant, à se voir couper de Genève. Watteville fit halte au pied du Mole, autour du prieuré de Pellionex. Les Genevois occupèrent, au pied des Alpes, le village de Vieu.

Au-delà de Vieu s'élève le mont des Chastels, que le baron d'Hermance avait entouré de murs. Puis se resserre le défilé de Saint-Joire, qu'il avait fermé de barricades. Huit cents Piémontais s'y tenaient retranchés. Sur le front se montraient quelques cornettes de cavalerie. A peine, au matin, les Genevois ont-ils vu ces cavaliers, qu'ils envoient à Pellionex demander la bataille. Point de réponse. Quatre heures s'écoulent. A la fin, cédant à leur impatience, les fils de Genève se partagent en pelotons et donnent tous à la fois. Les

[1] Le 14 juillet.
[2] Fragmens de Grenu.

tireurs du Pays-de-Vaud les suivent avec de la cavalerie. Peu d'heures suffisent aux braves pour attaquer les retranchemens, franchir les fossés, mettre en fuite les ennemis et s'emparer de Saint-Joire. L'armée bernoise arriva sur le champ de bataille pour les voir poursuivre la victoire jusque dans les gorges des montagnes. Il était 4 heures. Le général fit sonner la retraite et rentra dans son camp [1].

Victoire funeste! La nouvelle n'en fut pas plus tôt arrivée à Berne que les espérances de paix se relevèrent. Une trêve fut offerte et acceptée [2]. Alors les miliciens, sans écouter prières ni menaces, reprirent en foule le chemin de leurs foyers. Il ne resta qu'à rappeler la bannière. Trois mille volontaires demeurèrent chargés de couvrir le Chablais. Watteville, avec le reste de l'armée, traversa Genève au milieu des injures et des cris : « A la trahison! » Aussitôt Charles Emmanuel releva le pont de Buringe. Bonne capitula. Une mine ayant sauté quelque temps après la sortie de la garnison, la fureur mit les Piémontais à la poursuite des Suisses, qu'ils piétinèrent après les avoir hachés. Le duc reconquit toute la province. Il cerna Genève et s'approcha du Pays-de-Vaud. Berne allait être attaquée sur son propre territoire, lorsqu'un champ nouveau s'ouvrit à l'ambition de Charles Emmanuel. Les nouvelles de France étaient de nature à lui faire espérer la conquête de la Provence et du Dauphiné; peut-être même la couronne royale. S'abandonnant à cette étoile nouvelle, il différa d'entrer

[1] L'aumônier Haller. — Pièces du procès de Watteville. — Gautier. — Saluces, II, 337. — Léti, III, 3.

[2] A Bonneville. A. Tillier et L. d'Erlach ne voulurent point représenter la république, dans « de semblables conférences. »

dans Genève, envoya des ambassadeurs à Nyon traiter de la paix, et se jeta sur la France [1].

Les événemens se pressaient dans ce royaume. Nous avons vu Sancy franchir la frontière avec ses 10,000 Suisses. Son approche inespérée [2] avait jeté l'ivresse dans le camp des rois. Ils étaient venus à sa rencontre. Les deux armées s'étaient réunies à Conflans, près de Pontoise. Le 27 juillet, Henri III avait passé en revue ces régimens, qui portaient ses forces à 40,000 hommes. Voyant la belle contenance des Suisses, il n'avait pu retenir ses transports. On l'avait vu passer et repasser dans les rangs, saluer les capitaines et les combler de caresses. Il avait fini par se jeter dans les bras de Sancy, et par lui dire, en versant un torrent de larmes : « Ce sont des pleurs de regret, de n'avoir que des paroles pour reconnaître un si grand service. » L'armée s'avança pour faire le siége de Paris. Quelques jours encore et la guerre était finie. Cependant une multitude fanatique s'agitait dans les murs. Tous les jours on lui dépeignait le roi sous les traits d'un monstre et le coup qui lui porterait la mort comme le salut de la France. Il est rare, dans un état semblable des esprits, qu'un homme ne se rencontre qui croie entendre du ciel l'ordre de frapper. Tout-à-coup, le 2 août, au soir, un cri retentit dans le camp des princes : « Le roi est mort ! Un moine a tué le roi ! » La terreur courut en un clin-d'œil dans ces rangs,

[1] Guichenon, II, 722. S'il faut l'en croire, le duc ne se serait arrêté aux frontières du Pays-de-Vaud, que parce que 2,000 Espagnols, l'élite de son armée, avaient l'ordre de ne pas les franchir. — Lupis, vita del conte Martinengo. — Stettler, 346.

[2] La nouvelle leur en fut transmise entre deux plaques de marmite, par un chaudronier. Tous les courriers étaient travestis. *Davila, X*, 82.

qui semblaient ne devoir s'ouvrir que pour l'espérance. Français, étrangers, se pressèrent vers la tente royale. Ce fut là qu'auprès du corps mort du dernier des Valois, entouré de quelques fidèles et de la garde écossaise, qui la première l'avait salué roi de France, Henri de Navarre se présenta comme Henri IV à l'armée royale et aux Suisses de Sancy. Dans son indigence, il avait un pourpoint violet, de la garde-robe d'un clerc. Il s'approcha des hommes d'armes avec cette familiarité qui lui gagnait les cœurs. Se mêlant à leurs rangs, comme leur compagnon bien plus que comme leur maître, il leur protesta, à chacun en particulier, que c'était à lui qu'il voulait devoir sa couronne. S'ouvrant tour à tour aux réformés et aux catholiques, il entretint les uns de sa conversion prochaine; les autres, ses vieux amis, de son inébranlable fidélité[1]. « A la plus brave des nations, le plus brave des rois, » leur disait-il à tous ensemble. Au pauvre peuple, il témoignait sa pitié pour les maux de la France. Aux Suisses,

[1] « Le Seigneur semble avoir voulu choisir l'opportunité des siens au coup que miraculeusement il a frappé. Ceux qui sont contre nous s'en réjouissent et nous encore plus. Toutefois la discorde nous commande de dissimuler un peu de temps; autrement serions en danger d'aliéner un peuple que cognoissez endurcy aux erreurs de la vieille religion. C'est pourquoi les mieux advisez de notre conseil ont trouvé bon de publier certaines déclarations par lesquelles nous prononçons la conservation de la foi romaine, de quoy vos illustrissimes seigneuries ont été averties, ainsi que ceux d'Angleterre, Allemagne, Hollande, Zélande, Genève, Sédan et autres, afin que les fidèles n'en prissent ombrage. Croyez que nous ne perdons le temps à cultiver l'héritage du Seigneur. » Du camp de Beauvais, 18 août 1589. Henry, et plus bas, Ruzé. — MM. Cimber et Danjou ont donné tout entière, dans les Arch. curieuses, tome XIII cette « Lettre du roy de Navarre aux seigneurs de Berne, leue publiquement en l'église catholique de Troyes, le 20 septembre 1589, afin que chacun connust clairement le but du Biernois. »

à défaut de mieux, il prodiguait des promesses et des plaisanteries. Les catholiques français, demeurant pour la plupart froids à ce langage, se retirèrent dans les provinces. Les Suisses se serrèrent tous autour du nouveau trône. Henri IV en témoigna sa joie par un saut, à sa manière [1]. Il choisit quelques officiers, pour les envoyer porter aux Cantons les expressions de sa bienveillance. Ainsi commença, protégée par les lances fidèles des Suisses, la dynastie des Bourbons [2].

Ce fut dans ces circonstances que Charles Emmanuel vit l'occasion d'agrandir ses états et, fils d'une princesse du sang de France [3], de porter ses vœux jusqu'à la couronne des Valois. Ces projets lui commandaient la paix avec Berne. A sa demande, l'avoyer de Mullinen, Abram de Graffenried, Louis d'Erlach et Vincent Daxelhoffer se rendirent à Nyon, où des conférences s'ouvrirent. Genève, sans y être invitée, envoya Varro, Roset et Galatin plaider sa cause. Ils furent repoussés avec fierté. « Venez-vous, leur dirent les représentans de Berne, prétendre que le duc n'ait jamais possédé votre ville? Venez-vous rendre la paix impossible par votre opiniâtreté? Cédez, cédez, il en est temps. Séparez-vous de la France et renoncez à nous jeter dans des embarras toujours nouveaux. » Les envoyés de Genève se rendirent à Berne. « Pour-

[1] De Thou.

[2] Recueil des choses mémorables de France, depuis 1547 à 97. — Le Laboureur, add. à Castelnau, II, 893. — Sismondi, XX. 583. — « Les politiques de se regarder, les Suisses de boire, et ceux qui pensaient succéder à la couronne de rire en leur cœur. » *Discours, de l'étrange et subite mort de Henri de Valois.* — Journal de Greder, qui servait dans le régiment d'Aregger. — Zurlauben, 378. — D'Aubigné, II, c. 23. — Davila, X, 595. — Schuler, Gesch. von Glaris, 219.

[3] Il était fils de Marguerite, tante du dernier roi.

quoi, leur dirent les chefs de la république [1], prétendre que nous vous trahissons ? Pourquoi semer contre nous mille calomnies ? Vous en avez tant fait que vous nous avez rendus vos ennemis. Apprenez à vous passer de Berne, comme Berne saura se passer de vous [2]. » En même temps qu'elles tenaient ce langage, leurs Excellences signaient la paix. Berne et le duc se garantissaient leurs terres. Le prince s'engageait à permettre, dans les provinces qu'il avait reconquises, l'exercice de la religion réformée dans trois endroits. Un article secret lui abandonnait Genève et lui promettait même l'appui des Bernois pour la réduire. Le duc écrivit à Rome : « Si je promets quelque tolérance, c'est pour ne pas provoquer les villes suisses. Le jour viendra d'exterminer l'hérésie. Les articles concernant Genève et la religion doivent rester secrets [3]. »

Ces articles ne purent demeurer si cachés que le bruit ne s'en répandît bientôt. Alors éclata l'indignation. Les envoyés de Genève à Berne avaient reçu des tribus, dans leurs abbayes, l'accueil que leur avait refusé le sénat ; les premières elles exprimèrent leur douleur. Bientôt, des pasteurs nombreux, chassés par Charles Emmanuel des provinces qu'il avait recouvrées, dépouillés, portant des marques de mauvais traitemens, traînant leurs familles dans l'indigence, se

[1] On leur écrivait de Nyon : « Il y a bon espoir de paix, mais à la condition d'abandonner Genève. »

[2] « Aux fols la folie, aux sages de les corriger, » leur répondit Roset. *Fragmens de Grenu*, 69, 70.

[3] Stettler, 346. — Instructions, 19 sept. 1589. — Lupis Martinengo. — Lettre de Martinengo dans le Berner Monatschrift, 73. — Gautier, III, 182. — De Thou. — Mézeray. — Conservateur suisse, IX, 48. — Arch. Turin. *Tratt. co Suizzeri, paquet* 9, *et Affaires de Genève, paquet* 17.

réfugièrent en Suisse, invoquant la pitié. Tandis que de toutes parts ils recevaient des témoignages d'intérêt, les seigneurs de Berne ne leur firent entendre que des paroles sévères [1]. Alors, du Rhin jusqu'au Rhône on s'exprima d'une même voix. Ce nom suisse, exalté par les plus belles victoires; ce sentiment d'honneur, que la nation avait toujours regardé comme le meilleur de son héritage, et comme le plus important à transmettre aux générations à venir, comment avait-on pu le sacrifier! Comment souiller tant de gloire par tant de honte! Qu'étaient devenus ce respect des princes et des peuples? cette majesté de Berne [2], qui rappelait celle de la vieille Rome? cette politique, toute romaine, qui ne permettait aux généraux la paix qu'après la victoire? Qu'était devenue l'antique fidélité? Berne voulait-elle que la foi suisse devînt proverbiale, comme la foi punique? Encore si l'on eût abandonné quelque place ignorée! Mais Genève! la cité libre, confédérée! le rempart des Cantons! l'Église illustre, dont la chute menacerait toutes les Églises! l'asile des nations, la ville célèbre pour son hospitalité, son académie, sa discipline! Ces murs, défendus avec une constance et une valeur sans égale [3], Berne les avait livrés à l'insu de ses confédérés. Et non-seulement les auteurs de ce crime vivaient chez elle impunis; mais c'était pour eux que se façonnaient, à Lyon, les chai-

[1] Helvetia, IV, 88; d'après un mss. zuricois. — Manuel du Conseil de Berne, 418. — Stettler. On se rappelle la réaction qui suivit la guerre de 1531.— Lettre de Stumpf au doyen Muslin, dans l'Helvetia.—Stucki à Muslin. Fajus ad Musculum.

[2] Ainsi s'exprime aussi Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains.

[3] « Saguntianâ fidelitate. »

nes d'or les plus pesantes; mais leurs hôtels se remplissaient des riches présens de l'Espagne et du Savoyard.

Bientôt toute l'Europe fut inondée de pasquilles à la honte de la république. Les cinq Cantons dirent à Zurich, avec ironie : « Avez-vous attendu ce jour pour connaître la foi bernoise ? L'ancienne guerre de Zurich, Milan, Cappel, ne vous avaient-ils rien appris? » Strasbourg exprima son regret d'avoir récemment renouvelé son alliance avec la ville suisse. Le palatin Casimir écrivit : « Tous les pays, mais l'Italie en particulier, sont pleins de bruits qui accusent la vénalité de vos chefs. » A Berne même, on ne rencontrait que de jeunes hommes portant à leur cou des chaînes d'oignons, images dérisoires de celles d'or qu'ils accusaient les magistrats d'avoir reçues de l'étranger, pour prix de l'honneur et du Dieu de leur patrie. Un ministre avait fait un chant à la gloire de l'ours. Adam Christen, d'Uberlingen, en fit un, à son tour, qu'il intitula *le chant de l'Écrevisse* [1]. Il louait Berne d'avoir appris la tactique du chétif animal. Mêmes allures, mêmes mœurs; seulement elle ne savait pas rougir. Cédant à l'orage, Watteville déposa la charge d'avoyer et se retira à Bienne. On le remplaça par Abram de Graffenried, l'un des signataires du traité de Nyon [2]. Musculus prêcha : « Si seulement nous avions combattu ! Nous eussions bientôt rejeté l'ennemi par-delà les monts; car toute sa force lui vient de ce que nous n'avons pas voulu lui faire sentir notre bras. Puis donc que nos chefs nous abandonnent, c'est à nous, citoyens, à veiller à ce que la patrie ne périsse pas.

[1] Krebsgang, Krebskrieg.

[2] Sur le refus de Mullinen, qui allégua son grand âge.

C'est au peuple à choisir entre la honte et le rejet de la paix. » Ce langage contraignit la seigneurie à se ressouvenir de l'engagement, qu'elle avait pris en 1531, de ne faire la paix ni la guerre sans avoir consulté la nation [1]. Conformément à cette loi de l'État, les articles du traité de Nyon furent soumis aux suffrages des communes.

Les communes n'eurent qu'une voix [2]. Elles invitèrent leurs seigneurs à se rappeler que leurs pieux ancêtres n'avaient jamais abandonné Genève, lorsque le Savoyard l'avait attaquée par la ruse. Elles étaient disposées à supporter les frais de la guerre, dans l'espoir que le roi de France y contribuerait, selon les traités. Les villes d'Argovie se plaignirent de n'avoir pas été consultées avant l'entrée en campagne. Elles prièrent Leurs Excellences de songer moins aux princes étrangers, et davantage au maintien de la sainte Confédération, pour laquelle leurs peuples étaient prêts à verser

[1] Les Oberlandais voulaient qu'on leur livrât les auteurs du traité. La bourgeoisie de Berne était vivement émue. Mullinen la convoqua, le 9 novembre, dans la cathédrale, lui fit connaître que le gouvernement savait que des bourgeois travaillaient à renverser le gouvernement et à étendre à toute la communauté les pouvoirs du Grand-Conseil; il invita à sortir ceux qui voulaient une nouvelle constitution; et les fidèles à prêter serment à Berne. Fueter, peintre sur verre, sortit avec un petit nombre de citoyens. L'assemblée jura. La minorité suivit son exemple, après avoir subi quelques jours de prison. *Manuel.* — *Stettler, ms.*—*Tillier.*— Le sénat avait appris que 5,000 jeunes hommes s'étaient associés pour une levée de boucliers en faveur de Genève. A Zurich, le sénat donna l'avis à l'ambassadeur du duc, « qu'il ne pouvait répondre de sa sûreté. » *Meyer.* — Voyez la réponse de Berne à ses communes, dans les *D. Missiven, n. n.* 812.

[2] Les députés de l'Oberland se présentèrent le 6 février; leur langage fut sévère. Les Argoviens le 11; ils prièrent L. Exc. d'agir de manière à faire cesser le bruit que Berne voulait rétablir le papisme. *Manuel,* 419.

la dernière goutte de leur sang. Le Pays-de-Vaud, qui devait être le premier attaqué, fut unanime dans sa réponse. Ses députés se présentèrent, le 2 mars, devant le grand Conseil de Berne, et s'exprimèrent comme suit : « Trois points sont à considérer : la religion ; tout doit être sacrifié pour elle ; l'honneur ; pour le maintenir, vos humbles sujets, de sincère affection, vous dévouent leurs vies ; les profits de vos pays ; jamais la crainte des maux de la guerre ne nous fera dire qu'il soit expédient d'abandonner Genève, ni de faire, en tant ni peu, brèche à la conscience. Nous voici donc prêts à défendre, jusqu'à la dernière goutte de notre sang, avec ceux qui sont membres d'un même corps que nous, cet évangile auquel Dieu nous a appelés par sa grâce. » Ainsi parlèrent les Vaudois, en présence des députés de Genève [1], de ceux des villes réformées et de l'ambassadeur de France [2]. Les cœurs furent émus. Le Conseil prit unanimement la résolution de ne point ratifier le traité [3].

La guerre décidée, le Sénat demanda les moyens de la faire. « Commencez, lui répondirent les communes, par employer vos riches revenus à protéger vos

[1] Documens sur le P.-de-Vaud, n° 177 et suivans. — Roset, dans son compte rendu à Genève le 9 mars.

[2] Sillery ne négligea rien pour empêcher la ratification du traité. Point d'instances trop vives. Il avait cet art des ménagemens, qu'un Français possède si bien, et qui toujours, en Suisse, a mieux réussi que la fierté.

[3] Des actions de grâces furent rendues à Dieu, « de ce qu'il avait si bien besogné dans les cœurs. » Les députés allemands et romands promirent, à l'envi, de « s'employer pour le bien public d'estoc et de taille. » — « Vous en faites prou, leur répondit l'avoyer ; vous en faites prou (assez) ; nous voyons bien votre bon vouloir. » *Documens sur le P.-de-Vaud.*

pays. S'ils ne suffisent pas, nous y suppléerons en loyaux sujets. Nous vous supplions toutefois de nous le laisser faire librement, et de respecter des franchises dont l'authenticité n'est ignorée de personne. Souffrez aussi que nos contributions soient remises par nous en des mains sûres; car de précédentes levées de deniers doivent, ce nous semble, n'avoir pas été employées [1]. » La défiance du peuple était si grande, que Berne dut envoyer plus d'une fois rassurer les villes du Pays-de-Vaud, sur la crainte d'être livrées au duc de Savoie [2]. Le cri public avait demandé la mise en accusation de Watteville. Après l'avoir entendu sur 44 chefs, les Conseils le déclarèrent innocent. Ils ordonnèrent toutefois que si les communes persistaient dans leurs plaintes, il aurait à se justifier devant elles [3]. Leurs Excellences firent connaître à Charles Emmanuel la résolution du peuple de Berne. Elles le prièrent de ne pas leur retirer ses bonnes grâces, et l'assurèrent que, s'il n'attaquait pas, il ne serait pas attaqué [4]. Le traité de Nyon subsista de fait.

Cependant, Genève, demeurée seule au combat, achevait d'ajouter la gloire des armes à celle de la

[1] Documens sur le P.-de-Vaud, n°° 182 à 188, 203 à 209.

[2] Documens, n° 210. — Rod. Tillier, à qui l'on voulut donner le commandement de 3,000 hommes, répondit: « Plutôt quitter la ville et le pays! » Il fut question de lever 8,000 volontaires. On ne fit que mettre quelques garnisons dans le P.-de-Vaud.

[3] Procès de Watteville. *Arch. Bern.*

[4] « Cédant au temps, nous aimons mieux nous départir de l'alliance que nous voir si avant engagés dans notre honneur et réputation, en danger d'intestine partialité. » Les lettres de Ch. Emmanuel au pape avaient d'ailleurs appris « que les intentions du prince différaient de ce qu'il avait manifesté. » 3/13 *mars* 1590. — *Documens sur le P.-de-Vaud*, 181.

religion et de la science. Le duc, en s'éloignant, l'avait laissée entourée de châteaux forts. Sainte-Catherine la bloquait d'un côté, Versoix de l'autre, et lui interceptait les vivres du Pays-de-Vaud. Deux galères croisaient devant son port. Son héroïsme brisa ces barrières. Henri IV lui avait donné, dans Lurbigny, un capitaine digne de commander ses braves. Ce chef à leur tête, les Genevois emportèrent les châteaux de Veygy, de Trembières, de l'Hermitage sur le Salève; puis ils attaquèrent Versoix. Le baron de Lassaraz[1] avait employé 700 hommes d'armes, qu'il commandait, les paysans et 70 forçats turcs à couvrir le bourg de retranchemens. La nuit du 7 mars, Lurbigny s'approcha, avec 500 fantassins, deux compagnies d'argoulets, deux de gens-d'armerie et 150 volontaires. Il avait divisé sa petite armée en quatre corps; l'un de réserve; les autres, destinés à attaquer de trois côtés: les argoulets par l'avenue; des fantassins, une partie en faisant sauter la porte de Coppet, et le reste[2] en gagnant une entrée secrète, pratiquée entre la place et le lac. Les trois attaques réussirent. La bannière de Genève se montra avec le jour sur les retranchemens emportés. Lurbigny rentra dans Genève aux acclamations du peuple, auquel il venait de rendre l'abondance. Des députés des villes suisses étaient venus pres-

[1] « Lequel jurait qu'il forcerait bientôt les Genevois à venir lui crier merci, la corde au col. »

[2] Guidés par un paysan. — Le château se rendit le surlendemain. Tout fut rasé. — La garnison, qui avait veillé plusieurs nuits, goûtait un sommeil profond. — Les Turcs furent quelque temps employés aux travaux publics; mais la ville chrétienne de Genève ne supporta pas longtemps le spectacle de leur servitude; elle les affranchit, « dans l'espoir de porter le sultan à user envers les chrétiens d'une même humanité. » — *De Thou.* — *Mézeray.*

ser les citoyens de poser les armes; saisis par l'enthousiasme, ils retournèrent dans leurs foyers raconter les exploits des fils de Genève. Gex fut enlevé avec la même hardiesse que Versoix. Un coup de main conquit le fort Les Cluses; un coup de main le reprit[1]. Quelques revers furent la peine d'une folle témérité. La confiance en Lurbigny tenait lieu de discipline. Une blessure ayant mis ce chef hors de combat, ses compagnons d'armes allèrent tomber dans une embuscade, près de Châtelaine, et laissèrent 120 d'entre eux sur le carreau; peu s'en fallut que les Savoisiens n'entrassent ce jour dans Genève, pêle-mêle avec les fuyards[2].

Conforgien remplaça Lurbigny. Une heure après son arrivée, il battait l'ennemi. Avec le succès reparut la confiance; la confiance jeta de nouveau les Genevois dans des embûches. Trompés par les rapports des paysans, des citoyens allèrent vendanger dans le Faucigny. Dans leur imprudente sécurité, ils n'eussent pas même pris d'escorte, si Conforgien n'eût insisté pour qu'un détachement les suivît. Il le composa de 130 argoulets et de 150 hommes de pied. D'Hermance, bien instruit, laissa la troupe achever sa vendange. Mais comme elle revenait, suivant les bords de la Menoge, voici tout-à-coup que les routes, les hauteurs, les ravins se montrent occupés par l'ennemi; là des hussards, là des mousquetaires; plus loin la noblesse de Savoie, reconnaissable à ses casaques rouges chamarrées d'or et d'argent. Tous poussent le cri de mort : « Point de

[1] Le capitaine, cause de cette perte, paya sa faute de sa vie.

[2] Gautier. — Paradin. — Saluces. — Léti. — Bèze prêchait vainement la pitié pour les pauvres paysans; les hommes de guerre, qui ne recevaient pas de solde, n'en continuaient pas moins de ravager les campagnes. *Remontrance des ministres,* 20 *février* 1590.

quartier.» La petite troupe fait sa courte prière. « N'attendez-pas, s'écrie Conforgien, que ces fanfarons vous assaillent. Osez attaquer. Avec la réserve, je vous porterai secours au besoin. » Il dit; eux s'élancent en avant. Trois quarts d'heure après, 350 Savoyards avaient mordu la poussière. Les Genevois rentrèrent dans la ville, amenant leur vendange, cent prisonniers, de belles armures et de nombreux manteaux écarlate richement brodés [1].

Peu après on reçut la nouvelle d'un secours considérable. Sancy, avec une somme empruntée des villes suisses, avait levé de nouveaux soldats. Bientôt arrivèrent trois compagnies d'Albanais, enrôlés sur les terres de Venise. Imbert de Diessbach, jeune et vaillant capitaine, les suivit avec un régiment bernois. Les villes suisses avaient compris que la cause de Henri IV était celle des libertés européennes et la leur. Arrivèrent encore 1500 fantassins et 300 chevaux, commandés par Guitry. C'était plus que n'eût demandé Genève : car il fallait entretenir cette armée[2]. Cent mille écus, enlevés aux Espagnols dans la forêt de Rheinfelden, furent bientôt épuisés. Alors Sancy jeta sur le Chablais ses bataillons, semblables à ces nuées de sauterelles qui ne laissent derrière elles qu'un sol sans verdure. Tout fut enlevé. Puis, l'armée revint sur ses pas, emportant la richesse de la malheureuse province. Les Savoyards

[1] Picot, II, 223. — Léti, III.

[2] Stettler, 361. — Davila, XII, 493. — De Thou, XCII. — Négoc. de Sillery. — Spon. — Berne fit 26,000 couronnes, en partie le produit de dons volontaires. *Stettler, mss.* 1591. — Les Vaudois donnèrent 7 florins par foccage, « le riche portant le pauvre. » Lesdiguières, en ce même temps, passait les Alpes et entrait en Savoye. *Vie par Vidal, l. IV, c.* 1. — Guichenon, II. — Léti, III. — Salnces, II, 425.

ayant tenté, près de Monthoux, de reconquérir les dépouilles de leurs campagnes, furent rudement repoussés. Après avoir gorgé ses bandes de butin, Sancy prit, comme une première fois, le chemin de la France.

Les Genevois le virent s'éloigner sans regret. A la vérité, il avait mis fin à la guerre, mais en ruinant les provinces d'où leur venait l'aliment. Pendant plusieurs années, ce jardin, le plus beau de l'Europe, offrit l'image d'un désert. Les deux partis, épuisés, laissèrent tomber les armes [1]. Les victoires de Genève avaient emporté ses dernières ressources. Quelques mille écus, don de Zurich, avaient disparu bientôt. La vaisselle des citoyens, les joyaux des dames, les impôts, les emprunts forcés avaient été loin de suffire [2]. Dans sa détresse, Genève envoya quêter chez ses frères, protestans comme elle. Lect se rendit en Angleterre et vit la gloire d'Élisabeth. « Croyez, lui dit l'illustre reine, que si le pied de l'ennemi n'a pas touché le sol de notre royaume, nous ne l'attribuons pas à notre sagesse. Nous autres femmes n'avons qu'une demi-cervelle. L'honneur en est à Dieu. Collectez donc, pour l'amour de Dieu, en faveur des fidèles de Genève. » Lect reçut

[1] Par momens, ils reprirent les armes. Les Genevois parcouraient le Chablais. D'Hermance, en bravant les murs de Genève, les forçait bientôt à revenir sur leurs pas. Il fut pris dans une échauffourée. Berne voulait la tête de celui qu'elle accusait d'avoir ourdi la conspiration de Lausanne. Genève préféra recevoir 8,000 écus pour sa rançon.

[2] Picot. 260,000 florins étaient dus à des étrangers. Les citoyens, dans leurs voyages, se voyaient arrêtés par des créanciers. *J. L. Mallet, mss.* Berne cautionna Genève pour 12,000 écus. Payerne voulait le faire pour 20,000; mais « pour ne paraître orgueilleuse à ses seigneurs, si elle faisait plus qu'eux, elle se borna à 12,000, et ajouta qu'elle était prête à faire les 8,000 restant. » *Documens*, 190. — Bèze avait donné 40 écus; il n'en possédait pas 200. *Grenus.*

des Anglais 11,000 florins d'Allemagne[1]. Les Hollandais lui en donnèrent 14,000 pour rétablir l'école de Calvin, dispersée par la guerre[2]. Roset reçut quelque argent des villes allemandes [3]. La richesse du roi de France consistait en bonnes paroles; il les prodigua[4]. « Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait, dit-il à Chevalier, envoyé de la république; toujours je serai votre ami et celui de M. de Bèze. Dites-lui qu'il prie pour moi. Le jour viendra où je pourrai m'acquitter des 360,000 francs que je vous dois; en attendant, les églises feront quelque chose. La conservation de Genève m'est aussi chère que celle de ma couronne. » Chevalier reçut de grandes sommes de la charité des églises françaises[5]. Pendant ce temps, les flammes de la guerre achevaient de s'éteindre autour de Genève. Des négociations de paix avaient été entamées à Saint-Maurice, en présence d'envoyés de Zurich et de Berne. Elles furent continuées à Arau, à Baden, devant les

[1] On ne pouvait, disait-on, payer les professeurs. Deux ans Bèze fut, lui seul, l'académie de Genève. Puis Chandieu, pour qui la noblesse consistait à ne craindre que Dieu et à lui consacrer sa vie, avait joint son enseignement à celui de son ami. Tous deux servaient gratuitement.

[2] « Et déclarèrent publiquement les républiques de Hollande vouloir accueillir les docteurs sortis de l'école de Genève avec plus de distinction que les élèves d'aucune université, parce qu'elles considéraient cette ville comme surpassant toutes celles de la chrétienté en science et en constance de foi. »

[3] La cour de Saxe allégua, comme empêchement à ce qu'elle secourût Genève, sa parenté avec la maison de Savoie.

[4] Le pourpoint du roi dénonçait sa pauvreté. « Vous voyez que mes gentilshommes n'ont pas de quoi vivre, » dit-il à Chevalier.

[5] La collecte se fit jusqu'en Transylvanie. — Senebier, I, 278, 322. — Lect, vita Chandei. — Éloges de Teissier, II, 157, 423. — Vie de Duplessis, I, 108. — De Thou. — Grenu. — Spon. Preuves, n° 67.

Cantons, puis reprises à Pontarlier, à la sollicitation de Nicolas de Watteville, envoyé du duc de Savoie. On convint d'une trève [1] dictée par les victoires de Henri IV. Alors tous les yeux se fixèrent sur les champs de France, théâtre de combats que la poésie et l'histoire ont immortalisés. Ces batailles, auxquelles les Suisses eurent une grande part, n'ont pas moins occupé le siècle de Henri que celles de Napoléon le nôtre. De leurs chances dépendait le sort de Genève.

Henri IV avait vu la moitié de son armée l'abandonner le jour qu'il avait pris le titre de roi de France. Au moment d'entrer dans Paris, il avait été contraint de se retirer devant Mayenne. Il dut s'affaiblir encore en envoyant d'Aumont et Longueville rallier les royalistes des provinces. Vischer et Hartmanis partirent avec ces généraux. Aregger et Gallati demeurèrent avec le roi. Ces deux régimens suisses formaient plus de la moitié de ses forces, qui s'élevaient à 7,000 hommes. Cherchant à s'appuyer, Henri recula jusqu'à la mer. On voit sur une colline, à gauche de Dieppe, se dessiner le château d'Arques et le bourg de même nom; tout autour la Béthune couvrait la plaine de marécages presque impraticables; Henri choisit ce mont pour s'y retrancher. La mer, derrière lui, tenait ouverte la voie des approvisionnemens et celle des secours qu'il attendait d'Angleterre. Il s'entoura de fossés et de remparts, en ménageant des ouvertures pour des sorties de cavalerie. Tout s'achevait en hâte, lorsque Mayenne se montra à la tête de 30,000 hommes.

Le 21 septembre, les Suisses d'Aregger étaient ré-

[1] Arch. Turin. Aff. Genev. XVII et XVIII.

pandus sur le rempart, lorsqu'ils virent des lansquenets, leurs chapeaux à la pointe de leurs piques, s'avancer jusque sous les retranchemens. On savait, chez le roi, que des Allemands, envoyés à son secours, avaient été enveloppés par les ligueurs, et s'étaient dérobés à la captivité en prenant service dans leurs rangs. On avait appris qu'ils se plaignaient de ne point recevoir de solde. On crut les voir, échappés à l'ennemi, accourir sous les drapeaux de leurs coréligionnaires. Aregger les reçut sans défiance. Ses soldats leur présentèrent la main pour les aider à passer dessus les tranchées. Mais les lansquenets ne furent pas plus tôt dans le camp que, tournant leurs piques, ils tombèrent avec fureur sur ceux qui les y avaient introduits. Biron, qui commandait les Suisses, fut, des premiers, renversé de cheval. Dans le même temps un corps espagnol fondit sur l'artillerie, que couvrait Gallati. Le roi crut tout perdu. Il courut, avec le courage du désespoir, au plus fort de la mêlée. « Mon compère, cria-t-il à Gallati, je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous. » Ces paroles enflammèrent les Suisses. Les premiers ils se jetèrent sur les pas de Henri. Les Français les suivirent. La charge fut si terrible qu'elle décida la victoire. Aregger et ses Soleurois réparèrent, de leur côté, un moment d'erreur par une héroïque résistance. Leurs bonnes piques et les arquebuses françaises s'accordèrent pour tirer vengeance des lansquenets. Ce ne fut bientôt plus, sur tous les points, qu'une fuite précipitée. Henri IV venait de franchir encore un des degrés qui l'ont conduit au trône [1].

[1] Davila X, 605. — De Thou, XCVII. — Sismondi, XXI, 25. — Vitet, Histoire de Dieppe. — Zurlauben, V, 459. — May, Hist. milit. des Suisses, V, 337. — Journal de Greder mss. — Legrain, Vie et

Après la bataille, une flotte débarqua 5,000 hommes, qu'envoyait à Henri sa bonne sœur, Élisabeth d'Angleterre. D'Aumont et de Longueville le rejoignirent. Comptant 24,000 hommes sous ses drapeaux, il se vit en état de tenir la campagne. Pour Louvre, sa tente. Ni hommages, ni impôts. Aux yeux du peuple, il était toujours le Béarnais. A l'étranger, les états protestans seuls l'avaient reconnu. Telle était sa fortune, lorsque Gréder et Bældi [1], qu'il avait envoyés en Suisse plaider sa cause, arrivèrent avec la nouvelle que Soleure et Glaris le saluaient roi de France. L'armée l'apprit avec des transports de joie. Venise, après ces Cantons, fut la première à reconnaître Henri IV; une génération jeune et hardie venait de triompher dans ses conseils d'une majorité courbée sous l'Espagne. Dans les Cantons primitifs de la Suisse, les esprits s'étaient divisés[2]. Des grandes familles, les unes avaient pris parti pour le roi, les autres pour la Ligue. Lussy, de retour de Madrid, où il avait été jurer la nouvelle alliance avec Philippe II, et de Saint-Jacques de Gallice, où il avait été, à pied, fléchir les genoux, était rentré dans ses foyers plus espagnol que jamais[3]. Pfyffer avait répondu de grand cœur à la de-

gestes de Henri-le-Grand, V, 103. — De Serres, Inventaire de l'hist. de France, V. 19. — D'Aubigné. — Sully, Mémoires. — Mémoires de la Ligue.

[1] Ils firent chemin avec De Thou, *Journal de Greder. Thuanus de vitâ suâ, l. IV.*

[2] La noblesse et le magistrat étaient, en général, pour le roi; les confréries pour la Ligue. « Aussi Pfyffer se vit-il obligé de nommer des capitaines de basse extraction. » *Protocoles de Lucerne*, n° 47. — *Sillery.* — *Zurlauben, V*, 406, 430.

[3] Lussy, Leben, dans l'Helvetia. « Il fut accueilli en prince, défrayé par le roi, et reçut de lui un cheval magnifique. »

mande de Lamotte, envoyé de la Ligue, de lever 6,000 hommes. Les Zurlauben, à Zoug, et les Réding, à Schwyz, s'étaient prononcés pour Henri IV. Pfyffer se rendit à Zoug, le jour de Saint-Oswald. Il saisit le moment de l'élévation de l'hostie pour jurer à haute voix qu'il servirait fidèlement la sainte union catholique. Le landammann Zurlauben, prenant aussitôt la parole, jura de son côté de servir le roi de France de son épée. Tous deux ils tinrent leur serment. Zurlauben courut auprès du roi. Pfyffer acheva d'enrôler deux régimens, qui partirent le 13 juin, sous les colonels Rodolphe Pfyffer et Sébastien de Béroldingen[1]. Berne et Soleure leur refusant le passage, ils prirent la route du Saint-Gothard, traversèrent la Savoie, la Bresse, et joignirent l'armée de Mayenne.

Sitôt arrivés, ils s'adressèrent aux Suisses de l'armée royale; aux catholiques, les invitant à quitter les drapeaux de l'hérésie; à tous, les exhortant à abandonner un prince qui ne les payait pas. Les braves, pour réponse, leur envoyèrent quelques pièces d'argent à l'empreinte d'Angleterre, et leur offrirent de leur en faire parvenir autant que la pitié de compatriotes le requerrait. C'était agir à la Henri IV. Leurs vêtemens en lambeaux ne prouvaient pas moins la pauvreté du roi, leurs visages, la faim dont ils souffraient. Henri résolut de leur rendre l'abondance par une entreprise hardie. Mayenne s'étant éloigné pour aller à la rencontre d'auxiliaires espagnols, le Béarnais se mit à la tête de ses gens, prit les chemins les plus courts, et

[1] « Allez tenir la main à ce que le roi abandonne Genève et l'alliance anglaise, et l'avisez de ne plus troubler la Suisse, en nous animant les uns contre les autres. » — « Soleure ne s'inquiète ni de l'excommunication ni de l'épée des Espagnols. » *Sillery.*

parut subitement, le 31 octobre, aux portes de Paris. Il voulait effrayer la capitale, l'emporter peut-être, tout au moins enrichir ses soldats par le pillage des faubourgs. Sa marche fut si secrète que les faubourgs furent enlevés sans effort et qu'il s'en fallut peu que l'armée n'entrât, par la porte de Nesle, dans la ville avec les fuyards. Trois jours les soldats se gorgèrent de butin. Puis, sans attendre Mayenne, le roi les dispersa dans les provinces, pour les faire subsister durant l'hiver. Ne pouvant payer les Suisses, il licencia le plus ancien de leurs régimens, celui de Gallati, en réservant son chef et sa compagnie colonelle pour sa garde. Balthazar de Cressier conduisit en Suisse le reste de ce corps.

Au printemps de l'an 1590, Cressier ramena 1,500 Confédérés à Henri IV. Il le trouva qui faisait le siége de Dreux, dans le but de couper à ses ennemis les communications de Paris avec la Normandie. Henri leva le siége, à la nouvelle que Mayenne approchait avec 25,000 hommes, Français, Espagnols, Suisses, Lorrains. Son armée se composait de 8,000 fantassins et de 3,000 cavaliers. Comme il aimait les partis prompts et décisifs, il résolut d'offrir le combat. Non loin des champs ensanglantés par la bataille de Dreux, au couchant de l'Eure, entre les villages d'Anet et d'Ivry, s'étend une plaine que ne traverse nul obstacle. Aucun lieu meilleur pour la cavalerie. Un léger renflement du terrain se prêtait à cacher l'armée à l'artillerie de l'ennemi. Le roi choisit cette position pour attendre Mayenne. Le 14 mars, au matin, il le vit s'avancer. Se tournant aussitôt vers ses soldats, le visage riant : « Mes compagnons, dit-il en se couvrant de son heaume, Dieu est pour vous ; voici ses ennemis et les

nôtres. Je suis votre roi; donnons à eux. Si vos cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez au chemin de l'honneur. » Il passa devant les soldats d'Aregger. « Compères, leur dit-il, gardez-moi une hallebarde à la tête de votre régiment; car il y aura de l'honneur à acquérir. » Un « vive le roi » répondit à ces paroles [1]. Les catholiques entendirent la messe; les Réformés la prière. La bataille commença.

Abritée derrière l'élévation du sol, l'artillerie royale laissa les escadrons des ligueurs descendre la pente légère du terrain, jusqu'à ce que ses coups pussent porter en plein dans leurs rangs. Elle leur fit alors essuyer la salve de tous ses canons. Les cavaliers surpris, se reformèrent; ils le firent neuf fois; neuf fois leurs rangs furent foudroyés. La terre était jonchée de leurs morts. A ce spectacle d'Egmont, qui commandait les Espagnols, s'écria frémissant de colère : « Je vais montrer comment il faut traiter cette armée d'hérétiques et de lâches! » Il fondit avec ses lances vallonnes sur les canons du roi; mais ce fut pour être accueilli comme l'avaient été les Français. Il fut tué. Ses lanciers furent enveloppés par la cavalerie et taillés en pièces. Sur un autre point, les reîtres de Mayenne avaient le même sort. Vainement ils essayèrent, en caracolant, d'aller se reformer derrière les bataillons; les intervalles n'avaient pas été ménagés pour cette manœuvre. Ils fuirent, entraînant l'infanterie. De toute l'armée de la Ligue il ne resta bientôt plus sur le champ de bataille que les Suisses de Pfyffer et de Béroldingen, qui n'avaient pas reculé d'un pas.

[1] Mémoires de Sully.

Voyant tout se disperser autour d'eux, ils se formèrent en carré [1]. On courut en avertir le roi. Henri, qui poursuivait les reîtres, tourna bride et revint au grand galop. Son panache blanc s'arrêta devant Aregger. « Çà, çà, lui dit le prince, il faut charger les compères. » Biron fit avancer l'artillerie, comme l'arme la plus propre à rompre leur phalange. A cette vue, Aregger et ses officiers s'avancèrent en supplians. « Epargnez, épargnez nos compatriotes! — Allez donc et leur faites mettre bas les armes. » Biron pria le roi de se souvenir des lansquenets d'Arques. « Il n'y a point ici de lansquenets, s'écrièrent les Confédérés, mais des braves, de qui nous répondons. » La bonne mine des deux régimens, le respect qu'on portait à la nation, le besoin qu'avait le roi de ses secours, plaidèrent pour les Suisses. Deux officiers, Gréder et Valier, coururent à Pfyffer et à Béroldingen leur por-

[1] « Seul, l'escadron d'Helvèce,
Ne voulant démentir son antique prouesse,
Bransle le fresne aigu contre le coup vainqueur
Et plus la route croît, plus il enfle son cœur.
Mais aussitôt l'éclair de ta guerrière face
Leur cœur diamantin transforme en fresle glace,
De fresle glace en eau, d'eau en tiède vapeur;
Et ceux à qui la mort vient plutôt que la peur,
Ceux, dis-je, qui jamais ne tournèrent l'épaule
Qu'au phénix des guerriers, au dompteur de la Gaule,
Ces vieux fleaux des tyrans, ces correcteurs des rois,
Prosternent à tes pieds et leurs corps et leurs bois.
Lors toi, pour ne flétrir d'infamie éternelle
Un peuple de tout temps au sacré lys fidèle,
De ton cœur despité la fureur apaisant,
Fais de leurs chers drapeaux à leurs Cantons présent.

Du Bartas (il y était) *Œuvres*, 428.

Où M. Capefigue a-t-il pris que les Suisses passèrent dans les rangs des Huguenots, et par là décidèrent la défaite?

ter les termes d'une capitulation. Les deux régimens livrèrent leurs armes, qui leur furent aussitôt rendues. Ils déposèrent leurs drapeaux, que Henri leur remit dans les mains, en les invitant à les porter aux Cantons, en signe de sa bienveillance. Il leur fit donner le témoignage qu'ils ne s'étaient rendus qu'abandonnés de l'armée de la Ligue et n'avaient pas bougé de leur place de bataille. Les lansquenets levèrent vainement leurs piques, dans l'espoir d'obtenir aussi leur grâce; le souvenir d'Arques et de leur perfidie était trop récent; ils furent impitoyablement massacrés. Au retour de la poursuite, le roi fit appeler Aregger, et se dépouillant de la cuirasse qu'il avait portée dans ce glorieux jour, il en revêtit le héros. L'armure de Henri IV à Ivry se voit encore aujourd'hui dans l'arsenal de Soleure [1].

Après la bataille, les Suisses des deux camps, vainqueurs et vaincus, se rapprochèrent : ceux-ci la honte, la reconnaissance, la colère dans le cœur. Ils eussent voulu, avant de reprendre le chemin de leur patrie, avoir eu l'occasion de signaler leur courage. Tout-à-coup, cédant à ce besoin, Jost Lussy, d'Unterwald, s'approche d'Antoine Haffner de Soleure, avec lequel il avait plus d'une fois combattu dans les

[1] De Thou, XCVIII, et de vita suâ, LV. — Barzæus (de Sursée) heroum helvet. epistolæ, 215. — Davila, XI. — D'Aubigné, 234. — Mém. de la Ligue, IV. — Cayet. — Du Plessis. — Sismondi XXI, 51. — Lettre de Biron à Duhaillan, dans le Recueil de divers mémoires. Paris, 1623. — Le Conservateur suisse, I, 132, raconte comment Ab. Mouchet, de Colombier, reconnut son prince, le duc de Longueville, et le sauva en lui donnant son cheval. Mouchet eut pour récompense la recette de Colombier et la place de trésorier général, bien qu'il ne sût ni lire ni écrire. « A cause de cette recette, il mourut débiteur de 140,000 livres. Sa veuve fit faillite. » *M. de Chambrier.*

mêmes rangs. « Tu es un brave, lui dit-il; je le sais, et c'est pourquoi je jouerais volontiers des poings avec toi. Je ne te hais pas. L'honneur seul me fait parler. » Haffner interrogea du regard Aregger, son colonel, et ayant lu dans ses yeux la permission de combattre, il s'avança. Sa taille était petite auprès de celle de Lussy; mais il ne lui cédait ni en force ni en hardiesse. D'un coup de sa grande épée de bataille, il partagea le sabre de son adversaire, comme il l'eût fait d'un léger bâton. C'en était fait, si Lussy n'eût pris une arme nouvelle de la main d'un soldat, et ne l'eût enfin arrêtée sur le cœur du Soleurois, en lui demandant s'il en avait fait assez pour l'honneur. Haffner lui répondit en se jetant dans ses bras. Il reçut en don l'arme qui avait accompli sa défaite et ne crut pas se déshonorer en la déposant aussi, à son retour, dans l'arsenal de sa ville natale[1].

Déjà la nouvelle de la bataille d'Ivry se répandait en Europe, y portant le deuil ou la joie. On la reçut à Berne au moment où l'on y rejetait le traité conclu par les chefs de l'armée avec le duc de Savoie; ce furent des transports d'allégresse. Lucerne fut consternée. Schwyz et Appenzell se réunirent aux cantons qui refusaient des troupes à la Ligue[2]. Les Valaisans, après de vifs débats, se rangèrent à ce parti. Grégoire XIV avait remplacé Sixte V sur le trône pontifical. Les Italiens disaient de lui plaisamment que, né avant terme, il n'avait pas apporté dans le monde assez d'élémens terrestres. Dans son zèle inconsidéré, il prodiguait à la Ligue les trésors recueillis par Sixte V. Il

[1] Haffner, 287. — Businger, 269. — Vaterl. Slg. Haffner était le père du chroniqueur.

[2] Zurlauben, 238.

chargea Lussy de lever encore 6,000 Suisses pour Mayenne. Mais à peine, en y faisant entrer beaucoup d'étrangers, Lussy put-il rassembler la moitié de ce nombre. Le duc de Savoie eut la même peine à composer un corps de 3,000 Confédérés [1]. Les Cantons étaient pleins d'officiers qui enrôlaient à l'envi, non-seulement pour la Ligue ou le roi, mais pour d'Epernon, pour Lesdiguières, pour Montmorency. C'était à qui se ferait fort dans le bouleversement général.

Cependant la victoire avait, en France comme en Suisse, fait paraître les droits de Henri IV sous un jour nouveau. Pour la multitude, les arrêts du ciel se prononcent par le sort des batailles. Les timides commencèrent à craindre moins d'unir leur fortune à celle du roi. Le peuple prêta l'oreille aux traits de gaillardise ou de bonté du Béarnais. Son armée s'étant accrue de 14,000 hommes en quinze jours, Henri IV se vit assez fort pour entreprendre de bloquer Paris. Il s'empara du cours des rivières, nourrices de la capitale. La famine, qui en fut la conséquence, les burlesques fureurs de la Ligue et la générosité du prince ont rendu ce siége fameux [2]. Henri laissa ses soldats porter au bout de leurs piques des vivres aux Parisiens. Il fit relâcher des paysans, arrêtés lorsqu'ils conduisaient aux poternes des charrettes de pain, et, leur offrant quelque argent : « Le Béarnais est pauvre, leur dit-il; s'il avait davantage, il vous le donnerait. » Sa clémence lui nuisit moins que ses amours. Trop souvent, déguisé en fils de la campagne, il oublia, près de la belle Gabrielle, les heures et le devoir. Le duc de

[1] Commandés par un neveu de Lussy. « Pas un tiers n'étaient Suisses. » *Sillery.* — *Businger.*

[2] Cinq cents Suisses du régiment de Béroldingen étaient dans Paris.

Parme l'en punit en lui faisant lever le siége de Paris.

Dès lors Henri dut recommencer à reconquérir ville après ville et province après province. Sa pauvreté le contraignit de licencier Aregger, Diessbach et Hartmannis. Heidt lui ramena 1,500 Confédérés. « On redoutait les Suisses, nous dit l'historien de ces guerres[1], plus que tout le reste de l'armée. » Henri les payait, les soldats par des saillies, les officiers, par des lettres de noblesse. Sous ses drapeaux, ils furent toujours victorieux. Mais quels que fussent leurs fidèles services, ils n'avançaient que peu ses affaires. A dix villes par an, Henri eût mis sa vie à conquérir son royaume. Il l'acheta par son abjuration[2]. Dès lors tout céda à sa fortune. Il fit son entrée à Paris le 12 mars 1594, à 4 heures du matin, à pied. Les Suisses le précédaient et le suivaient. Leur destinée était de se trouver au premier plan dans toutes les grandes scènes de l'histoire de France. Ils traversèrent la foule silencieuse, balayant la ville d'un reste de lansquenets, et portèrent ainsi sur le trône le premier des Bourbons. Clément VIII, heureux de voir l'équilibre rendu à l'Europe et l'indépendance au Saint-Siége, prononça l'absolution. Le fer, l'or surtout se chargèrent du reste. Les grands, qui s'étaient rendus indépendans dans les provinces, furent achetés l'un après l'autre. Il en coûta

[1] Davila.

[2] Il renonça à la foi réformée en présence du fils d'un ministre du Pays-de-Vaud, le cardinal Du Perron. Une lettre de sa main apprit aux villes suisses son abjuration. Berne n'y voulait pas croire. Le sire de la Violette lui montra qu'Henri avait eu deux raisons : « Sauver son royaume des Espagnols et se mettre plus à même de servir Berne. » Voyez le jugement de Bèze sur l'abjuration de Henri dans sa lettre à Sully, mss. de Gotha, appendice de sa vie par Schlosser. Il l'excuse par la nécessité de fermer les plaies de la France.

40 millions à Henri IV pour achever de réduire ses ennemis. Pour ses amis, parmi lesquels il comptait ses bons compères, il jugea qu'il leur suffirait de l'honneur d'avoir été ses compagnons dans ses mauvais jours [1].

Arrivèrent d'un même pas à la cour ces hommes qui s'étaient mesurés dans cent combats. Calvinistes et Ligueurs, il fallait, pour leur faire oublier leurs vieilles querelles, les entraîner vers un but commun. La guerre fut déclarée à l'Espagne. Les Confédérés se trouvaient assemblés à Baden, quand Nicolas de Watteville vint implorer pour la Haute-Bourgogne le secours de leurs armes, ou du moins celui de leur médiation. Le roi de France attaquait à la fois les Pays-Bas et la Franche-Comté. Les régimens Vischer et Cressier faisaient partie de son armée et l'aidaient à conquérir une province, la barrière des Cantons [2]. Les voix se partagèrent. Lucerne ne s'exprimait plus par la bouche de Pfyffer. Le héros venait de rejoindre ses pères, loué par les uns d'avoir sacrifié sa vie à ses convictions, accusé par le plus grand nombre d'avoir fait sa religion de sa politique et d'avoir immolé la bonne foi, la liberté, la patrie, en holocauste à ses dieux. Lucerne, en cette circonstance, s'exprima comme il l'eût fait. Elle insista pour que l'on secourût les Francomtois. Sans même attendre la résolution de la diète, des hommes d'armes prirent, en grand nombre, le chemin de la Bourgogne. Ils joignirent mille de

[1] De Thou. — Davila. — Capefigue.

[2] Morfontaine, ambassadeur du roi, montra, de son côté, la maison d'Autriche, avide de la monarchie universelle, ne démordant jamais de ses desseins, et ce qu'elle n'achève pas un siècle, le remettant au suivant.

leurs compatriotes, que le pape avait levés pour la Ligue, avant l'abjuration de Henri IV, et qui se trouvaient employés à la défense de Salins. Henri leur ayant témoigné son déplaisir d'avoir à les combattre : « Votre Majesté, répondirent-ils [1], n'a pas de meilleur moyen de nous montrer son amitié, que de respecter des pays qui touchent aux nôtres. Nous agirons de manière à ne pouvoir être accusés par personne de couardise ou de trahison. » Tous les Confédérés s'accordèrent sur la nécessité d'envoyer une ambassade en France [2]. Ils choisirent Béat de Bonstetten, de Berne, et Jean Meyer, avoyer de Fribourg. Les députés eurent quelque peine à arriver, à travers les partis en armes, jusqu'au roi, qu'ils trouvèrent à Troyes. Ils lui exprimèrent le bonheur d'avoir vu se relever un trône, à la prospérité duquel celle des Cantons était liée. Mais leur joie s'était mêlée de douleur, lorsque le monarque, à peine en son Louvre, avait volé conquérir une province que les traités plaçaient sous leur sauvegarde. Ils étaient résolus à ne pas permettre que la guerre éclatât sur leurs frontières. Le roi, mal affermi sur le trône, et qui avait besoin des Suisses, écouta favorablement ce langage. Des conférences s'ouvrirent à Lyon, sous la médiation des Confédérés, et, le 22 septembre 1595, les rois de France et d'Espagne proclamèrent la neutralité de la Bourgogne par un traité nouveau [3]. Henri combla les envoyés des Cantons des témoignages de sa bienveillance. Les Suisses établis à Lyon, comme fils d'un peuple libre, se présentèrent

[1] Le 1 août 1595.

[2] Abscheide der Jahrrechn. zu Baden.

[3] Dumont, V, 313. Le gouverneur de Milan ne fut sensible qu'à la lenteur des Confédérés. *Ingratis servire nefas.*

à son audience sans fléchir le genou [1]. Genève reçut des lettres de naturalité, qui donnaient à ses citoyens le droit d'être traités comme Français dans ce qui touchait aux successions.

Le roi de France n'eut pas plutôt, par ces actes, témoigné sa sympathie à ses alliés, qu'impatient de reprendre les armes, il écrivit à Cressier et à Gallati [2] : « Je cours en Picardie, assiéger La Fère. Mes amis, je m'assure que vous auriez du regret qu'une si belle occasion se passât sans vous. Comme il y va de l'honneur, je n'en dis pas davantage. » Les braves coururent. L'année suivante, ils se trouvèrent au siége d'Amiens avec Sancy, leur colonel général. Ils aidèrent à conquérir la paix de Vervins [3] et méritèrent à leur patrie d'y être comprise honorablement. Cette paix ferma le siècle et mit fin à 40 ans de combats. Le traité de Cateau-Cambrésis, fruit de la rivalité de François Ier et de Charles V, servit de base à celui qui termina les guerres de Philippe II et de Henri IV. Henri rendit le Chablais au duc de Savoie, oubliant qu'il avait promis aux Genevois le partage des conquêtes faites en commun. Deux points demeurèrent sans solution : le sort de Genève et le différend relatif au marquisat de Saluces. Les bons catholiques ne prononçaient encore le nom de Genève que pour la maudire. Aussi lorsque Bellièvre et Sillery, représentans de Henri IV, voulurent la faire insérer dans le traité, le légat menaça-t-il de partir. Les Espagnols

[1] Le cérémonial français par Godefroy, I, 930. — Spon.

[2] Le 27 novembre 1595.

[3] Le 2 mai 1598. Dumont, V, 564. — Thou, CXX. — Davila. — Henri se hâte de faire valoir cette paix. *Lettre aux Cantons, du 13 juin.* Philippe et Henri juraient de s'aimer comme frères.

déclarèrent qu'ils n'oseraient signer l'acte où cette ville serait comprise [1]. La question en litige entre la France et le duc de Savoie fut remise à l'arbitrage de la cour romaine.

Clément VIII ne réussit pas à terminer le différend. Charles Emmanuel s'agita; il multiplia les intrigues; il essaya d'obtenir du roi de France qu'il abandonnât Genève; dans la certitude de réussir s'il traitait lui-même, il se rendit à Paris : ce fut inutilement. Il ne resta que le canon qui pût vider la querelle. Henri s'avança. Bourg fut pris par un corps suisse et par deux régimens français. Montmeillan, Chambéry, furent emportés d'assaut par les Français et les Suisses, escaladant à l'envi. Plus de mille soldats furent trouvés dans la place, avec le sire de Versoix; les assiégeans étaient moins nombreux. Le roi s'étant approché de Genève, témoigna le désir de voir Théodore de Bèze. Le vieillard, que l'on nommait le chef de la Réforme [2], se rendit au camp. Sous la gravité, Bèze cachait la finesse d'un esprit vif et gracieux. A la vue du roi, il porta ses regards au ciel et dit : « O Dieu, laisse maintenant aller ton serviteur en paix; car mes yeux, avant de s'éteindre, ont vu le libérateur de la France .

[1] Vainement Sillery fit observer que Genève, étant dans l'alliance des Cantons, se trouvait comprise dans l'article qui les concernait. Les Espagnols ne le nièrent pas, mais ils n'en persévérèrent pas moins à s'opposer à ce que la ville de Calvin fût nommée dans l'acte. — V. Mémoire au roi dans Duplessis, VIII, 261. — Mémoire du comte de Tournon, ambass. de Savoie, présenté à Berne. — Guichenon, II, 336. — Spon, preuves, n° 69. — Stettler, 1598 et 99.

[2] « Le pape des huguenots. » Je lis dans les Mémoires de la Force (mss. dans les Arch. de France) : « Le roi lui fit donner de l'argent pour subvenir à ses nécessités. » De Thou dit 500 écus d'or. J'en doute. Faie n'en dit rien. Bèze aimait sa pauvreté.

et des fidèles. » Henri le pressa de lui demander une grâce. Bèze répondit : « Je n'ai rien à souhaiter, sinon que Votre Majesté vive de longs jours, pour assurer la paix de la France. » Se ravisant toutefois, il pria le monarque de jeter un œil favorable sur l'Église de Lyon, qui ne jouissait pas encore du bienfait de la tolérance. Il se joignit à MM. de Genève pour supplier le roi de les délivrer du fort de Sainte-Catherine, cette épine à leur pied. Henri leur donna le fort. Vingt-quatre heures après, il n'en resta pas de traces. Le roi de France prenait volontiers les députés genevois par le bras et les comblait de caresses. Il laissait dire autour de lui[1] : « Sans cette ville le roi n'aurait pas la couronne sur la tête. » Mais les députés s'enhardissaient-ils jusqu'à lui rappeler la dette qu'il avait souscrite : « Vous êtes pauvres, leur répondait-il ; je le suis aussi ; » puis il s'éloignait, le front sévère. Le duc ne tarda pas à se voir contraint à la paix. Il ne conserva Saluces qu'en cédant à la France le Bugey, la Bresse et le pays de Gex : Gex, la conquête des Genevois. Henri crut faire assez en déclarant qu'il considérait la république comme comprise dans le traité de Vervins, bien qu'elle n'y fût pas nommée. La signature de la paix se fit à Lyon, le 17 janvier 1600, au milieu des fêtes du mariage de Henri IV avec Marie de la maison des Médicis[2].

[1] Par Biron entr'autres. Le gascon disait : « Mes prédécesseurs ont mis le duc en pourpoint; je le mettrai en chemise et j'agrandirai Genève. »

[2] De Thou, CXXIII à CXXV. — Stettler. — Spon. — Mémoires de Bassompierre, I, 59. — Sully, II, 338. — Fragmens sur Genève.— Les Suisses avaient été vainement sollicités de prendre part à la guerre. Si Bassompierre dit vrai (Mém. I, 183, édit. d'Amsterdam 1703) un traité secret promit au duc Milan, au roi, Genève et la Savoie.

Ainsi le seizième siècle achevait son cours, loin de ses commencemens. Genève et Rome l'avaient emporté tour à tour. L'Europe avait été à la veille de proclamer l'indépendance des esprits. L'unité avait été près de se reconstituer par l'alliance du sacerdoce et de l'empire. Le traité de Vervins relevait l'équilibre et la liberté. La France sortait d'une double lutte, aguerrie, plus intelligente et plus fière que jamais. L'Espagne se montrait sur son déclin. Ses provinces étaient dépeuplées, ses forteresses sans défenseurs, ses galères sans soldats. L'âme qui gouvernait tant de peuples, Espagnols, Italiens, Bourguignons, Bataves, Maures, Péruviens, Mexicains, était près de laisser sans vie le vaste corps qu'elle faisait mouvoir [1]. Philippe II mourut peu de mois après la conclusion de la paix, laissant la clef d'or au duc de Lerme, le trône à un prince élevé dans l'obéissance. On raconte de Philippe III, qu'un tremblement le saisit la seule fois qu'il osa contredire le ministre que son père lui avait donné. Les Confédérés, entre ces deux puissances, étaient descendus du rang qu'ils occupaient au commencement du siècle. Ce n'était pas que le cœur leur eût failli ; mais seuls ils ne s'étaient pas agrandis [2], et ils s'étaient di-

[1] Philippe II avait, en 1596, fait connaître qu'il ne payerait plus les intérêts de ses dettes. Le capital avait été dévoré avec le revenu. Depuis Attila l'on n'avait pas vu de plaie semblable à celle dont le despotisme d'un homme avait frappé vingt nations. *Ranke.* — *Sismondi.* — 625,000 hidalgos au pourpoint troué, à la parole emphatique ; des moines sans nombre ; l'impôt écrasant le reste de l'industrie, telle était l'Espagne. — *Décadence du commerce et de l'industrie de l'Espagne au 17ᵉ siècle, par Weiss.*

[2] La conquête du Pays-de-Vaud, la seule que la Suisse eût faite, l'avait plus affaiblie que fortifiée, par les jalousies qu'elle avait allumées. Les Confédérés eussent mieux aimé voir ce beau pays savoyard que sujet de Berne.

visés. Le chiffre de leur population les plaçait dans les derniers rangs parmi les peuples de l'Europe; mais leur esprit belliqueux les rapprochait du premier[1]. Aussi était-ce encore à qui de l'Espagne et de la France leur prodiguerait le plus de caresses[2]. Les négociateurs qu'elles envoyaient aux Cantons étaient toujours choisis parmi les plus insinuans. Ceux de France, plus adroits et plus généreux, l'avaient emporté jusqu'à ce que les guerres civiles eussent fait tarir leurs ressources. Alors les Cantons des Alpes s'étaient livrés à Philippe II; la religion et la politique avaient donné les villes à Henri IV. S'associant à la fortune du Béarnais, elles lui avaient prodigué l'or et les soldats[3]. Elles partageaient maintenant son triomphe. Genève, après un siècle de lutte héroïque, se reposait dans la gloire de Henri. Elle n'était plus ce faible municipe, cherchant dans la poussière de ses chartes la preuve que ses franchises avaient été violées. Son indépendance s'appuyait sur des traités écrits dans le droit public européen. Son vieil ennemi grondait bien encore autour d'elle; mais les dernières conquêtes de la France le refoulaient vers l'Italie. La maison de Savoie ne con-

[1] « On les entend dire encore, dans l'esprit de leurs ancêtres, qu'il est injuste que le pain manque à qui manie le fer. » Ils espèrent que la mort de Philippe II leur ouvrira les chemins vers quelqu'une de ces contrées « où le blé s'offre à la main qui veut le moudre. » *Scipio di Castro al duce di Terranova.*

[2] « Lorsque le frère Diodato, inquisiteur général, faisait publier dans Milan la défense à tous hérétiques de se montrer dans le duché, il exceptait les Confédérés seuls et les Grisons, qui n'étaient liés qu'à s'abstenir de parler religion et à dépaqueter leurs marchandises devant l'inquisition. »

[3] De 1570 à la fin du siècle, les villes suisses avaient prêté 336,000 fl. à la couronne de France.

servant plus qu'une province au-delà des Alpes, devait s'accoutumer à chercher son agrandissement dans la Péninsule. Le flot vint, il est vrai, longtemps encore battre ces murs qu'il avait déjà si souvent frappés; mais ce fut toujours avec moins de chances de succès. La grandeur de Henri IV rejaillissait sur toutes les villes suisses et retenait l'épée de leurs ennemis dans le fourreau. Les cinq Cantons la considéraient eux-mêmes avec surprise. Pour achever de leur ôter les doutes qu'ils pouvaient avoir encore sur sa conversion, il ne restait au roi qu'à leur payer leurs arrérages [1]. Le plus grand nombre des Confédérés voyaient avec joie se rétablir l'équilibre européen et se relever une couronne, leur alliée naturelle.

II. Un des premiers actes de Henri IV, après la paix de Vervins, fut de fixer le sort des protestans de France. Il leur garantit, par l'édit de Nantes, la liberté de conscience dans tout le royaume, et celle de culte dans les lieux où ils la possédaient [2]. De nombreuses places de sûreté leur furent laissées. Les ordonnances précédentes leur avaient procuré de courtes trèves; celle-ci devait leur donner la paix. Les deux partis s'étant discrédités par le fanatisme, la tolérance osa se montrer. La philosophie essaya ses pas.

Cependant le réveil que nous avons vu se manifester dans l'Eglise romaine continuait de s'étendre. En

[1] La grandeur de la France n'inspirait pas encore de craintes. Berne seul avait éprouvé de l'inquiétude en la voyant, à peine relevée, mettre, par la conquête du pays de Gex, le pied en-deçà du Jura.

[2] Il leur assurait une part à l'enseignement, des chambres mi-parties, etc. 760 paroisses, 4000 gentilshommes suivaient encore la religion réformée. Ils comptaient 25,000 hommes en état de porter les armes lorsqu'ils les posèrent,

gagnant la France, après les guerres civiles, il prit un développement nouveau. C'est dans les tempêtes sociales que les caractères se retrempent et que les âmes tendres s'ouvrent plus profondément à la pitié. Aussi vit-on apparaître de nobles âmes, la consolation de la terre, et d'utiles congrégations se former. Les Ursulines se vouèrent à l'éducation de leur sexe. Les Bénédictins de Saint-Maur consacrèrent leurs jours à la jeune noblesse, leurs veilles à de savans travaux. Le cardinal de Bérulle fonda les prêtres de l'Oratoire, du milieu desquels sortit l'éloquence sacrée. La solitude de Port-Royal se peupla d'hommes partagés entre l'adoration et l'étude, qui comprirent comme les Réformateurs la doctrine de la justification par la foi. Saint Vincent de Paule fonda les sœurs de la Miséricorde pour soigner les malades, et les missions, pour porter les secours religieux dans les parties les plus reculées du royaume. Les mains délicates des filles de la noblesse se prêtèrent avec joie aux services les plus humbles ; le christianisme rend tout possible ; foi toujours ancienne et toujours nouvelle.

Ces mouvemens religieux se montraient aussi en Savoie. Pendant qu'elle avait été française, cette province s'était associée à la vie littéraire du royaume. L'académie florimontane, à Annecy, avait cultivé la poésie, l'histoire et la langue. Vaugelas en sortit [1]. Puis

[1] Cl. Buttet adressait à Mad. Marguerite ces vers charmans :

« Ores que la vermeille aurore
Repigne ses beaux crins dorés
. . . .
Recueillez-vous, nymphes, compagnes
Des montagnes,

les Jésuites s'étaient emparés de cette vie. Ils avaient fondé des colléges à Annecy, à Chambéry, à La Roche, à Evian, à Thonon. De leurs écoles était sorti celui que déjà l'on nommait le « rasséréneur des âmes [1]. » François de Sales faisait toutes choses sans hâte et sans effort. « L'orgueil se cache sous l'extase, disait-il; demeurez dans le chemin ordinaire des vertus [2]. » Comme Jésus, il appelait à lui les enfans et les donnait en exemple au monde. Comme Jésus, il parlait en images et en paraboles [3]. Jeune encore, tel était son zèle, il avait

Qui tenez argentins ruisseaux;
. . . .
Ouvrez-moi vos freschettes prées,
Peintes des plus gayes couleurs,
Et ces corbeilles diaprées
Par vos subtiles mains sacrées,
Fettes rire de mille fleurs.
Que votre main entortillonne
La couronne
Promise d'un nœud immortel
A la princesse Marguerite,
Qui mérite
Que vous lui dressiez des autels. »

Les Histoires de Ch. de Seyssel, la Savoisiade de d'Urfé, l'Amédéide de Dal Bene, bien d'autres chants encore, parmi lesquels je me garderai de nommer ceux du duc lui-même, sont des monumens de la vie littéraire de la Savoie à cette époque. *Arch. Turin. — Bibl. de l'Université. — Histoire de Bresse de Guichenon, article : Favre. Grillet, Dictionnaire de Savoie.*

[1] Grillet, I, 125.

[2] Œuvres de F. de Sales, édition de Blaise. — Lettres inédites publiées par M. Datta. — Godeau, évêques illustres. — Vie par Marsollier, panégyrique grossier et pourtant plein d'intérêt. — Biogr. universelle. — Vie de Claude Granier.

[3] « Sans tant se sonder devant le visage de Dieu, ne lui demandons de jouir de lui plus qu'il ne se donne. »

visité Bèze à Genève, espérant de convertir le vieillard. Sous un visage aussi doux et aussi riant que le sien, la dévotion osa se montrer dans les cours. Toutefois le fils des montagnes fuyait le grand monde, et repoussa la pourpre, qui l'eût entraîné trop avant dans les embarras du siècle. Claude de Granier, évêque de Genève, avait pris le jeune homme pour son conseil, avant qu'il fût son successeur. Charles Emmanuel, ayant résolu de ramener le Chablais à l'unité, ne trouva que François de Sales, avec quelques capucins[1], qui voulussent l'entreprendre. Sales marcha sans bruit sur une terre fumante encore, parmi des peuples désolés. Point d'injures ni de violence. D'Hermance et ses hommes d'armes avaient l'ordre de lui prêter appui ; mais Sales eût voulu n'employer pour arme que la parole. Il en fut ainsi plusieurs années, durant lesquelles il gagna quelques âmes. On en vint à chasser les ministres, à proscrire leurs livres, à récompenser les conversions ; cependant le Chablais ne revenait point encore. A la fin, le duc se montra. Le saint s'y était pris selon Dieu, le prince agit à la manière des hommes[2]. Par ses ordres, la place qui aboutit au temple des Augustins, à Thonon, fut couverte de tentures ; la messe fut préparée dans le chœur, sur deux autels, et des in-

[1] Entre autres le père Chérubin. — Acta disputationis habitæ cum quodam ministro hæretico, 1598. — Lettre du sire d'Avully. — Agréable nouvelle à tous bons catholiques, 1598. *Mss. de la Bibl. de l'Université de Turin.* — Gallia christiana, *Episc. Gen.* — Hottinger, 972.

[2] Le bon de Sales, dans sa préface du livre de l'Amour divin, ne peut trop admirer la justice du duc, sa grandeur et sa débonnaireté. Tout bas, il disait à la mère Angélique de Port-Royal, en confidence : « le duc est un prince habile selon les hommes, perdu selon Dieu. » Il y eut dans St.-François du Fénelon, du Montaigne et du Mazarin. Il me rappelle Calvin par le contraste.

dulgences plénières furent publiées. Le 21 septembre 1598, les évêques de Genève et de Sion s'avancèrent. On bénit les croix, les vases. Les voûtes se couvrirent de festons. L'oraison de 40 heures commença. Alors arrivèrent de toutes parts des processions, portant les saints mystères et récitant des vers pieux. Il en vint d'Evian, de Taninges, de Bellevaux, de Saint-Cergues. Ce village, le dernier à abandonner l'ancien culte, avait été le premier à le reprendre. Au milieu de ce mouvement, le duc et le cardinal de Médicis descendirent de Hautecombe. Autour d'eux se déployèrent un ciel, aux étoiles d'or, et de riches tapisseries, sur lesquelles de grands peintres avaient représenté la vanité des choses humaines [1]. Le duc s'assit. Suivi de quelques bourgeois de Thonon, le ministre Pierre Petit, la tête nue, fléchit les genoux et fit abjuration. Les voûtes du temple retentirent des cris : « Pœan ! Pœan ! à l'Apollon éternel ! » Les processions recommencèrent. Des ambassadeurs fribourgeois [2] portèrent le poêle avec le bâtard Amé de Savoie. Tout-à-coup une nue passa, s'entr'ouvrit, et laissa sortir de ses flancs une colombe blanche, portant des vers français à la gloire du prince, des vers latins à celle du cardinal. François de Sales prêcha sur le texte : « Ce que je vous dis est esprit et vie ; » il dirigea contre la Réforme une parole qu'elle avait souvent employée contre l'Église romaine. Lorsqu'il eut dit, le duc se leva. Il fit ranger les catholiques à sa droite, et se tournant vers les impénitens, demeurés à sa gauche, il les tança dans sa colère. Ses gardes

[1] « Entre autres deux grands squelettes de plate peinture, miroir des vanités du monde, si bien foriectans qu'ils semblaient plein relief. »

[2] J. Meyer et Nic. de Diesbach. *Manuel du Conseil de Fribourg.*

reçurent l'ordre de les chasser de sa présence et de ses pays. Une grande croix fut plantée, le soir encore, pour signifier que l'Eglise romaine reprenait, après soixante-trois ans, possession de la rive du lac [1]. Des ambassadeurs, accourus de Berne et de Genève, les traités en main, firent entendre une protestation inutile.

Dans les Cantons, la semence répandue par Borromée portait ses fruits. La foule se montrait assidue à la confession. Les Jésuites se voyaient obligés de modérer le zèle des pénitens [2]. La presse publiait successivement les vies de tous les Saints de la légende helvétique, l'histoire des monastères les plus célèbres et celle des pélerinages les plus fréquentés [3]. Ces écrits étaient partout répandus. Ceux qui traitaient d'autres matières ne recevaient pas d'accueil. Aussi quelques hommes cultivaient-ils seuls, et dans le silence, des sciences méconnues. Baptiste et Renward Cysat, à Lucerne, avaient hérité de l'amour de leur père pour les patientes études et le léguèrent à leur neveu Léopold. Baptiste était mathématicien et poëte. Il nomma plus d'une superstition par son nom [4]. L'abbé d'Einsiedlen, Augustin Ab Yberg, écrivit les annales de Schwyz

[1] Dans la rue jadis de la Croix. « O merveille! on vit, sans engins, cette croix se dresser sans effort sous la main du duc. » *Agréable nouvelle à tous bons catholiques.*

[2] La violence avait introduit la réforme dans le Chablais, la violence l'en expulsa. Le traité de Nyon réservait la religion; mais Berne, en le rejetant, s'était privée du droit de l'invoquer.

[3] Litteræ annuæ soc. Jes. p. 187. Les Jésuites fondèrent les *sodalités marianiques*, des caisses pour les prosélytes, etc. — Beaucoup de prêtres étaient étrangers; les fils du pays n'aimaient que la guerre. Le maître d'école était d'ordinaire un vieux soldat, son salaire celui du chevrier.

[4] Lucerna litterata. — Leu. — Le premier, Baptiste Cysat observa la comète de 1618. *Veidler, hist. astron.*, 448. — Léopold est l'auteur de la Description du lac de Lucerne.

tandis qu'un des conventuels, Christophe Hartmann[1], retraçait dans un latin élégant les annales du monastère. L'amitié les unissait à Guilliman[2], de Villa Saint-Pierre, près de Romont. J. J. de Staël[3], chancelier de Soleure, ayant discerné dans le jeune Fribourgeois le génie de l'histoire, le fit appeler à l'enseignement dans cette ville. Mais comme Soleure était toute française, et que l'ambassadeur de Henri IV y flétrissait du nom d'Espagnol tout ce qui s'opposait à ses vues, Guilliman, élevé à Paris dans les doctrines de la Ligue, perdit ses écoliers et se vit réduit à s'éloigner de sa patrie[4]. Professeur à Fribourg en Brisgau, il écrivit, les yeux tournés vers ses montagnes, ses « Antiquités, » dédiées aux treize cantons. Stumpf, 50 ans auparavant, avait fait hommage aux Confédérés du pesant volume, plein de son érudition; ils lui avaient témoigné leur reconnaissance par leurs dons et par leurs éloges[5]. Deux siècles plus tard, Jean Muller offrit à ses compatriotes de venir achever leur histoire au milieu d'eux, au prix d'un modique salaire; il leur suffit de la gloire qu'il répandait sur leur nom, sans qu'ils se crussent obligés envers sa personne. En 1598, le bel ouvrage de Guilliman fut accueilli plus mal encore[6].

[1] De Frauenfeld. Le livre des annales Diiparæ matris monasterii parut à Fribourg en Brisgau, 1612.

[2] Son nom était Willemain; il le latinisa. Il avait eu une bourse d'étudiant à Paris.

[3] Staël représenta 82 fois Soleure en diète. Sans jamais accepter la place de chef de la république, il la gouverna par ses lumières.

[4] Il perdit la bourgeoisie que Staël lui avait fait donner. Il fut à Soleure de 1594 à 95. Les écoliers s'étaient partagés en deux camps.

[5] Bullinger à Vadian.

[6] Un jour que des villageois suisses le reconnurent, ils voulurent le jeter à l'eau; il avait mis en doute la vérité de l'histoire de Tell. Bibl.

Blessé dans ses sentimens les plus chers, l'écrivain fit servir au plus vil usage les feuilles d'une histoire abrégée des Confédérés, à la manière de Florus, à laquelle il travaillait. Muller et lui jugèrent que les Suisses de leur siècle ne méritaient pas d'avoir des historiens [1]. L'un et l'autre ils reçurent de l'étranger les honneurs qu'ils n'obtinrent pas dans leur patrie. L'empereur Rodolphe nomma Guilliman son conseiller et l'historiographe de sa maison. Goldast, pauvre gentilhomme thurgovien, paya pareillement de l'exil son amour pour une muse ingrate : l'homme qui le premier a jeté du jour sur les origines du droit germanique traîna dans la misère une vie aventureuse [2].

La littérature religieuse seule était payée d'estime. Les nonces la protégeaient. Ils gouvernaient les Cantons catholiques avec une sagesse que l'expérience leur avait enseignée. Les magistrats suisses, dans leur igno-

Tigurina, p. 28. — Moréri. — Gasler, sur sa vie et ses écrits, Vienne 1783. Ses *Habspurgica* ont paru à Milan; ses cinq livres *De rebus helveticis* se trouvent dans le *Thesaurus hist. helv.*; ses poésies dans *Molnar luc. poet.* et *Darnavii amphith. sapientiæ.* Nous attendons une biographie de Guillimann, de M. Daguet, jeune littérateur fribourgeois.

[1] « Bien que je reçoive à Mayence un honoraire considérable, comme je sais que vivre dans ma patrie est le moyen d'en écrire l'histoire, et que je ne sais pas un plus noble emploi de ma vie, j'irais, s'ils me faisaient cent louis de pension. Qu'arrive-t-il cependant? L. Exc. s'assemblent; on dirait une diète de Pologne. On déclame contre l'idée d'appeler un homme qui n'est pas bernois, contre moi *qui ne connais pas du tout l'histoire suisse*.... J'aurais tout sacrifié si j'avais obtenu de quoi exister en Suisse avec indépendance. Ils ne l'ont pas voulu, et j'en conclus qu'ils sont peu dignes d'avoir des historiens. » *Lettres du 21 février et du 1er août* 1787.

[2] De Heiminsfeld. — Ses écrits : Scriptores rerum germanicarum, 1616; Constit. imperii, 4 folio. — Catalogues Bibl. Goldastianæ; Francofurti. — Goldasti epistolæ, p. 385 : « Odiosum dissidium a jesuitis excitatum. » — Epist. ad Goldastum. — Nicéron, XXIX.

rance du droit canon, avaient quelque temps eu de la peine à discerner les limites de leurs obligations comme fils de l'Église et celles de leurs devoirs comme pères du peuple. Mais un sens droit leur avait bientôt appris à repousser, comme l'avaient fait leurs pères [1], l'excès des prétentions ultramontaines. Ils s'étaient réservé la collature des bénéfices et l'examen des mandemens de l'Église. Ils avaient fait justice du privilége, que réclamaient les clercs, d'être exempts des tribunaux civils. Ils venaient, récemment encore, de rejeter le légat de Clément VIII, parce que ce pontife refusait de reconnaître une dette de 40,000 couronnes, contractée par son prédécesseur [2]. Il devenait proverbial à Rome de dire : « Les Suisses doivent être laissés à leurs us et à leurs abus [3]. » Dès lors les instructions de la cour romaine à ses envoyés furent marquées au coin d'une singulière circonspection. Elles portèrent [4] : « Travaillez à accroître notre empire par la modération et la douceur. En mettant indistinctement la main à tout, on fatigue, on provoque la résistance. Le cristal est moins fragile que la matière des deux juridictions. »

[1] Entre autres à Sempach, en 1370, et à Stantz, en 1580.

[2] Par Grégoire XIV. Clément VIII renvoya les Cantons au cardinal Cajétan, qui avait contracté la dette. Uri fit arrêter deux neveux du cardinal (1592). Grande colère de tous les Cantons. Les cinq demandent à Berne « de saisir les revenus pontificaux sur ses terres. » Berne ne sut ce qu'ils voulaient dire. *D. Missiven.* Cinq ans les légats trouvèrent fermé pour eux le passage du Gothard. Rome céda. Encore Della Torre ne fut-il pas reçu à Lucerne sans une vive opposition.

[3] « Bisogna lassiar gli Svizzeri ne loro usi ed abusi. » — « Le Alpi son per gli Svizzeri et gli Svizzeri per le Alpi. » *Bentivoglio.* — *Balthazar, Helv. jura circa sacra.*

[4] Scotti Helvetia sacra. — Le cardinal d'Aquino à l'évêque de Foligno. — Instructions diverses. — Raccolta di rapporti, atti, lettere. memorie, 1601-23.

Le nouveau nonce, Della Torre, se conformant à ces ordres, montrait une grande patience. Il saluait chacun. Il supportait de longs, d'ennuyeux discours. Il donnait fréquemment de ces repas, prolongés jusque dans la nuit, dans lesquels les Suisses, comme les vieux Germains, aiment à traiter des affaires. Il se montrait grand admirateur des exploits de la nation et de la sagesse de ses institutions républicaines [1]. Il savait à propos donner des draps, des anneaux, la chaîne ou l'éperon d'or. Autre façon d'agir envers les Cantons populaires, autre envers les sénats des villes. Dans les états catholiques, il répandait librement ses largesses; dans les réformés, il se servait d'entremetteurs. Comme les députés en diète votaient selon des instructions [2], il n'y laissait porter aucune affaire sans avoir pressenti chacun des Cantons. Loin de la manière d'agir des ambassadeurs de France, il se gardait de promettre ce qu'il n'eût pu tenir. Les Pfyffer à Lucerne, Lussy dans l'Unterwald, Béroldingen chez le peuple rusé d'Uri, à Schwyz le riche et puissant Réding, étaient à sa dévotion. Gallati lui appartenait à Glaris, Tanner dans l'Appenzell. A Soleure, il comptait sur le chancelier de Staël; à Fribourg, sur d'Affry, et sur toute une noblesse guerrière, factieuse, qui devait à l'usage des deux langues de s'ouvrir facilement le chemin de la fortune.

[1] « Dans une république aucun citoyen, fût-il le dernier, n'est à mépriser. Saluez donc chacun. N'épargnez à personne ses titres. Gagnez les greffiers. Sachez passer sur des impertinences quand nous avons besoin des Suisses; en d'autres temps, leur faire acheter chèrement leur pardon. Ne laissez pas un long temps s'écouler sans visiter les bailliages mixtes pour y rappeler les peuples à la révérence. »

[2] Les idées sur la compétence des députés et sur celle de la diète étaient plus vagues encore et plus flottantes que de nos jours. — Zurich

Les évêques secondaient sa politique, mais non tous avec succès. Pierre Rascher, évêque de Coire, vivait à Feldkirch loin d'un peuple tumultueux. Ses chanoines s'étaient dispersés[1]. Dans le Valais[2], les protestans, bravant l'évêque et le Conseil, se riaient de l'ordonnance qui les bannissait du pays. Ils portaient le peuple à rejeter l'alliance Borromée, pour renouveler ses traités avec Berne et s'unir avec les Grisons[3]. Jean Doroz avait succédé à Gorrevaud dans le titre d'évêque de Lausanne, sans pouvoir obtenir, non plus que lui, d'établir son siége à Fribourg[4]. Au nord, l'évêque de Constance, André, fils de l'archiduc Ferdinand, revendiquait la souveraineté des communes thurgoviennes d'Arbon, d'Eynach, de Horn et de Roggwyl, pour pouvoir y rétablir la messe[5]. L'évêque de Bâle,

siégeait au fauteuil, puis les cinq plus anciens Cantons sur une estrade quelque peu élevée. Le bailli de Baden comptait les voix et décidait en cas d'égalité. Le chancelier de Baden tenait la plume.

[1] Breve informatione delli Cantoni.

[2] Helvetica de Leu, dans la Wasserkirche, à Zurich : Correspondances des clergés des villes avec les réformés du Valais. — Hottinger, 954. — Stettler, 405, 411. — Ministri Bernates ad Tigur. 17 déc. 1593. — Bannis par un décret de 1592, les réformés demandèrent fièrement «pour quel crime on leur ordonnait de regarder leur patrie par le dos?»

[3] En 1600.

[4] Mss. de l'évêque Lenzbourg. Le nonce poussait Fribourg à demander le partage des bailliages qu'elle possédait avec Berne. Mais Fribourg n'obtint pas l'appui des Confédérés et refusa celui que lui offrit l'Espagne.

[5] Hottinger, 963.—Puppikoffer, 160.—Il offrit à Zurich une dispute, qu'elle n'accepta point, regardant la cause comme jugée. L'évêque n'en publia pas moins des *Actes de la Dispute*. Le bruit fut répandu que l'antistès Léemann, prêchant dans la cathédrale de Zurich, avait invité le diable à l'emporter si la doctrine catholique était la vraie, et que le diable l'avait aussitôt saisi, en présence de l'assemblée. Zurich dut descendre à se justifier par un manifeste allemand, latin et français. — L'au-

Christophe Blarer, continuait de travailler à reconstituer son diocèse. Après avoir étouffé la Réforme dans les communes voisines de Bâle, il s'était tourné contre Bienne et la Prévôté[1]. Il avait d'abord essayé d'enlever aux Biennois les franchises, qu'ils devaient à l'empereur Rodolphe, et leur droit de bannière sur l'Erguel. N'y ayant pas réussi, il offrit à Berne ses droits souverains sur Bienne, pourvu qu'elle renonçât à son alliance avec Moûtiers[2]. Berne accepta, en réservant la religion et les franchises de ses combourgeois. Vive irritation à Bienne, qui craignit de perdre son indépendance. Vives plaintes auprès des Confédérés, qui, redoutant de voir Berne acquérir un double suffrage en diète, cassèrent la convention. Blarer, semblable au renard, qui n'abandonne une proie que pour tourner autour d'une proie nouvelle, reprit aussitôt le dessein d'amener Bienne sous sa loi. Dans de petites républiques, il suffit d'un homme adroit pour émouvoir toute une bourgeoisie inconstante. Henri Thellung[3] sut inspirer à ses concitoyens une crainte si vive de l'ambition de Berne, qu'ils se jetèrent en aveugles dans les bras du prélat[4]. Blarer vint recevoir leur hommage[5]. Il eût

tonomie des territoires empêcha probablement les Cantons d'avoir le sort de la grande partie de l'Allemagne. En diète, on s'était fait la règle de ne point traiter des matières de religion.

[1] Stettler, 361 à 441. — Hottinger, 956. — Recès des diètes. — Apol. de Berne. — Vaterl. Slg. (aus brieflichen documenten). — Der Bielersche Tausch. — Morel, l'évêché de Bâle, 101.

[2] Déjà l'évêque, ayant fait ratifier l'échange par le pape et l'empereur, travaillait à ramener Moutiers au catholicisme. Les Confédérés rompirent le nœud qu'ils ne purent dénouer (1606).

[3] Receveur du prince.

[4] Des députés de Berne, l'avoyer Saguer à leur tête, ne furent pas écoutés.

[5] En 1608.

accompli la réduction de leur ville, si la mort n'eût arrêté le cours de ses conquêtes. Tout ce qu'il possédait en montant sur son siége consistait en un titre et de faibles revenus. Il avait relevé l'épiscopat, accru ses domaines, fondé les hauts fourneaux d'Ondervillier et de Corendelin. Les anabaptistes avaient été accueillis, les temples ornés. Il laissait l'évêché florissant à son successeur, Ringk de Baldenstein. Déjà les Biennois, dans le regret de leur précipitation, s'étaient reportés vers Berne. Des arbitres, nommés par les Confédérés, fixèrent le sort de leur ville[1]. Elle ne conserva sur l'Erguel que la juridiction militaire. La juridiction civile, les dîmes et la collature furent adjugés au prince. Il s'engagea à laisser les Ergueliens dans l'exercice de la foi réformée. Dès lors, chaque année, le jour nommé celui « du serment[2], » Bienne renouvela son hommage et le prince jura de respecter ses priviléges.

En même temps que les évêques suisses battaient la Réforme en brèche, d'autres ennemis l'attaquaient, dans l'Appenzell, au point de rendre nécessaire la séparation du Canton en deux états[3]. Les deux communions avaient vécu 50 ans en paix : les évangéliques voués à l'industrie, les catholiques au service mercenaire. Des vieux croyans habitaient dans les Rhodes extérieures, des protestans dans le bourg d'Appenzell. Même gouvernement. Des étrangers n'étaient pas encore venus faire aux deux confessions une religion de

[1] La sentence est connue sous le nom du traité de Baden (1610).

[2] Schwœrtag.

[3] Helv. Bibl. IV, 50. — Stettler, 389, 396. — Scheuchzer, litt. helv. 104. — Arx. — Valser. — Bischofsberger. — Surtout Zellveguer. Geschichte von Appenzell, III, 1.

se haïr. Le commerce était la grande affaire. La jalousie qu'inspirait la prospérité de Saint-Gall était, pour les démagogues, la passion la plus féconde à exploiter. Un jour, un homme dont les joues colorées trahissaient la violence, Bucheler, s'adressant à ces sentimens de haine, s'écria tout-à-coup dans la landsgemeinde : « Choisissez pour magistrats des hommes honnêtes, et non des voleurs. » Pressé de s'expliquer, il déclara savoir que les chefs du peuple avaient remis aux Saint-Gallois, pour le prix d'un quarteron d'argent, une bannière conquise sur eux dans le combat du Vœglinseck et des titres qui affranchissaient l'Appenzell des péages de Saint-Gall. L'homme qu'attaquait cette invective était le landammann Isenhout, qui, pendant 26 ans, avait su maintenir le pays en paix et s'était acquis dans les diètes l'estime des Confédérés [1]. Accusé d'un crime imaginaire, et devenu tout-à-coup l'objet d'autant de haine qu'il l'avait été de respect, le vieillard de 70 ans se vit réduit à fuir. Le peuple fit rechercher dans ses archives, à Saint-Gall, dans les Cantons, la preuve de ce qu'avançait Bucheler. Des magistrats, des vieillards furent mis à la torture : ce fut sans résultat [2]. En ces circonstances, les Saint-Gallois élevèrent de trois schelings le péage sur les toiles. « Sommes-nous donc leurs serfs ! » s'écrièrent les Appenzellois. La guerre allait éclater lorsque les Confédérés [3], par une sentence, dé-

[1] L'on dit que la haine de Bucheler s'alluma le jour qu'il vit Isenhout, dans un procès d'Appenzell avec Oberried, se refuser à faire usage d'autres armes que de celles de la vérité.

[2] « Quoi ! nos pères auraient été menteurs, qui disaient avoir pris une bannière sur St.-Gall, au Vœglinseck. »

[3] Bien des diètes s'occupèrent inutilement de cette affaire. Il était

clarèrent l'honneur des deux états inattaquable, reconnurent à Saint-Gall le droit d'ajouter à son péage et invitèrent les Appenzellois à punir Bucheler. Plusieurs années les honnêtes gens avaient vécu sous le joug du démagogue. Le peuple détrompé le condamna à 200 florins d'amende et à la perte de l'honneur. Mais l'irritation contre Saint-Gall ne tomba pas avec le crédit de Bucheler. Le bruit ayant couru que, dans un almanach, publié à Saint-Gall, l'ours d'Appenzell était représenté sans le signe de sa virilité, la fureur fut extrême. Les bannières furent déployées. Il fallut toute la sagesse de l'abbé Joachim pour réconcilier les partis[1]. Au reste ces différends n'empêchaient pas l'Appenzell de croître en prospérité. Les Rhodes catholiques, il est vrai, moins industrieuses que les réformées, ne les égalaient pas en richesse; aussi leur portaient-elles la même envie que celles-ci manifestaient contre Saint-Gall; mais ce sentiment n'avait pas troublé la paix du pays[2].

Les premières haines religieuses éclatèrent après un séjour du nonce Buonomi. Des placards contre les hérétiques furent affichés par Conrad Tanner, élevé dans la Réforme, et qui avait embrassé le catholicisme en même temps que la carrière des armes. Les hommes

échappé à Vadian de dire que les Appenzellois n'avaient pas combattu sans perdre aussi quelque drapeau. Nouveau crime. Il fallut qu'une déclaration de la diète mît leur honneur à l'abri. — Un St.-Gallois avait dit, assurait-on, que les Appenzellois faisaient leurs veaux eux-mêmes. Vite une ambassade à St.-Gall.

[1] L'almanach fut supprimé. 30 mai 1579.

[2] Les pensions de France furent versées dans la caisse de l'État, à la demande de Kœlbener, le forgeron. *Zellweguer*, 254. Nous avons vu les Appenzellois se racheter de presque toutes servitudes; entr'autres du droit de meilleur catel, pour le prix de 5,000 florins.

les plus considérables parmi les vieux croyans étaient des officiers, les amis de Pfyffer et de Lussy, qui, comme eux, avaient appris dans les guerres de France à haïr les calvinistes. Ils se réunirent en conseil secret, hors du bourg, dans un lieu retiré [1]. Theiler et Megguelin, qui représentaient d'ordinaire le Canton en diète, recevaient pour instruction d'agir en médiateurs. Secrètement ils resserraient leurs rapports avec les catholiques, leurs coréligionnaires [2]. Les choses se passaient ainsi lorsque deux capucins, les pères Louis et Jacob, arrivèrent à Appenzell. Leur costume parut étrange. Des enfans, à leur aspect, s'enfuirent, appelant du secours. Le père Louis prêcha : « Pour ne vous laisser aucun doute que notre loi ne soit la vraie, nous vous en donnons notre âme pour gage. » Les Réformés répondirent : « Ce gage ne nous suffit point; car si le diable l'emportait, la caution n'aurait plus de valeur. Mieux vaut nous en tenir aux Écritures. » Alors les capucins démontrèrent aux Appenzellois qu'ils ne devaient pas laisser des hérétiques habiter parmi eux. Le décret de la landsgemeinde de 1524 fut remis au jour : il ordonnait à la minorité de se conformer au culte du grand nombre [3]. Déjà

[1] Les noms mêmes de ceux qui le composaient étaient tenus cachés. *Zellweguer*.

[2] Un meurtre judiciaire trahit leur partialité. Le docteur Leu, médecin à Appenzell, avait vu un prêtre se livrer à un acte contre nature. Il le dénonça. Le prêtre s'enfuit. Leu ne peut donner de preuve que sa parole; il est condamné à mort. Il marche au supplice en chantant : *en toi, Seigneur, j'ai mis ma confiance*. Le bourreau frappa bien des fois avant de lui pouvoir donner la mort. « Je sais, dit-il, décoller un scélérat, mais non cet honnête homme. » La belle maison du docteur devint un couvent.

[3] Le 10 mars 1587.

s'organisait une Saint-Barthélemy. Vingt-sept jeunes hommes, qui se montraient réformés ardens, furent cités à paraître devant le double conseil de paroisse[1]. S'ils ne cédaient, ils devaient être massacrés sur un signe du landammann. Avisés de ce complot, ils ne s'en rendirent pas moins à la maison commune, mais tous le poignard sous le manteau. Le peuple se pressait. « Montez, montez, murmurait-il ; mais ne songez pas à redescendre. » Les portes furent ouvertes, comme pour une affaire criminelle. Megguelin prit la parole. Plusieurs fois il somma les rebelles de se soumettre à l'Église ; autant de fois ils s'y refusèrent. A la fin Sauter, un des conseillers, se leva plein d'impatience : « Il est temps, s'écria-t-il, de montrer à ces coquins ce qu'ils sont. » S'approchant de la fenêtre, le landammann allait donner le signal du massacre, lorsque Jacques Hess se précipita sur lui, le poignard à la main. D'autres fermèrent les portes. Tous jetèrent leurs manteaux, et, faisant étinceler leurs armes en présence de ceux qui avaient juré leur mort, ils se montrèrent prêts à les immoler, pour vendre ensuite chèrement leur vie. L'homme qui se fait craindre a lui même beaucoup à redouter. « Paix, paix, s'écria Megguelin ; qu'aucune violence ne soit commise et que chacun se retire[1]. » Les catholiques regagnèrent leurs foyers, en jurant qu'ils ne souffriraient pas que l'hérésie souillât plus longtemps l'Appenzell par sa présence.

Cependant des mois se passèrent. Tous les dimanches les évangéliques se rendaient à Gaiss pour le sermon. Arriva la nouvelle de la bataille de Coutras, gagnée par Henri IV. Elle aigrit ces vieux capitaines qui avaient

[1] Le 15 mars.

combattu dans des rangs opposés. Ils firent citer de nouveau les Réformés devant le conseil et leur signifièrent l'ordre de n'aller plus à Gaiss, mais d'assister au culte d'Appenzell [1]. Cette fois encore des épées furent dégaînées et la voix de Megguelin les fit rentrer dans le fourreau. Mais bientôt après la division se glissa chez les Réformés. Bodmer, l'un d'eux, nommé landammann, donna l'exemple de la défection. Beaucoup l'imitèrent. Plusieurs se retirèrent dans les Rhodes extérieures. Un grand nombre se soumirent à l'ordre d'assister au prône. Ceux qui s'y refusèrent furent jetés en prison.

De ce moment une vive irritation se montra dans les Rhodes extérieures. Cependant leurs hommes les plus considérables hésitaient encore à prendre la défense de leurs coréligionnaires. Le nombre était de leur côté; mais les Catholiques, appuyés sur le décret de 1524, avaient pour eux l'accord, l'adresse et l'habitude des affaires. Une alliance qu'ils venaient de conclure avec l'abbé de Saint-Gall leur promettait le secours de 400 hommes. L'arsenal était dans le chef-lieu. En diète, les vieux croyans avaient la majorité [2]. Cédant toutefois à l'animosité populaire, les préposés des Rhodes protestantes firent entendre leur voix, mais faiblement et sans accord. Troguen demanda que la landsgemeinde jugeât la querelle, Appenzell s'y refusa. Alors les communes réformées s'assemblent à Huntvyl [3]. Le peuple s'y rend en foule. Le bruit se répand à Appenzell que les protestans sont en marche. Le tocsin sonne. Les canons sont braqués. Les femmes

[1] Le 2 février 1588.

[2] La caisse cantonale payait leurs frais, des contributions ceux des protestans.

[3] Le 12 avril.

s'arment de pierres. La nuit se passe sous les armes, et, le lendemain, le peuple entend la messe sans les quitter. Cependant les Rhodes extérieures délibéraient. Le grand nombre recommandait l'emploi de la force. La minorité déconseillait les mesures hostiles, lorsqu'un zélateur fougueux, Tœrris Gallus, franchit une haie, en criant : « Quiconque veut aller châtier ceux d'Appenzell, me suive. » Le peuple presque entier courut vers lui. Cependant des voix, accoutumées à commander l'attention, surent faire agréer la proposition d'une démarche bienveillante auprès des catholiques. Les deux partis s'étaient déjà secrètement adressés aux Confédérés.

Les Cantons nommèrent une députation. Le 24 avril 1588, le peuple de toutes les Rhodes s'assembla. Les évangéliques, les rangs serrés, allèrent camper sur la prairie [1], siége ordinaire des landsguemeindes. Les catholiques se rendirent dans le temple. Les députés employèrent le jour à passer d'un camp dans l'autre; à répondre à qui croyait l'épée le seul moyen d'en finir et à chercher les termes d'un accord. A la fin ils réussirent à faire une proposition, qui fut agréée par les deux partis. Force fut reconnue à la loi de 1524 : le petit nombre devait se conformer au grand dans la religion [2]. Libre aux magistrats choisis dans les Rhodes extérieures d'y conserver leur domicile. Ces principes posés, les deux camps se rapprochèrent pour les accepter en commun, et pour élire de nouveaux magistrats. Bien supérieurs en nombre, les réformés nom-

[1] Am Zihl.

[2] S'il s'élevait quelque difficulté, le droit devait décider, non la force. Les capucins devaient être entretenus par des dons volontaires et non plus par la caisse de l'État.

mèrent landammann Jean Tanner [1], de Hérisau. Cela suffit pour que les partis se séparassent plus irrités que jamais.

Les jours suivans, ceux des réformés du bourg d'Appenzell qui se soumirent à abandonner leurs maisons et leurs pâturages plutôt que leur foi, firent leurs adieux à leurs foyers. Leurs frères des Rhodes extérieures vinrent les chercher eux et leurs biens meubles. De l'hospice au couvent des capucins, ils remplirent toute la rue de leurs chariots. Ils promettaient des maisons à bas prix à ceux qu'ils voyaient quitter les leurs. On remarquait parmi ces confesseurs de l'évangile Paul Gartenhauser, Jacob Schlæpfer, deux Keller, le riche Paul Jacob et le chancelier Hess. Conrad Zelweguer avait déjà depuis quatre ans transporté sa demeure à Troguen, et reçu, grâce à l'estime de ses nouveaux concitoyens, les charges d'hospitalier et d'inspecteur des bâtimens.

Lorsque ces bannis eurent porté leurs fortunes et leurs lumières aux Rhodes extérieures, et que le nouveau landammann, usant du privilége que lui donnait la sentence des Confédérés, conserva son domicile à Hérisau, les catholiques éprouvèrent du regret de ce que la passion les avait portés à faire. Ils cherchaient le moyen de regagner ce qu'ils avaient perdu [2], quand

[1] Il ne savait pas lire. *Zellweguer.*

[2] Meggelin réussit à se procurer un titre qui donnait à l'abbé la collature de Troguen et de Groub. Il conçut aussitôt l'espoir de jeter Troguen, des Rhodes extérieures la plus florissante et la plus fière, dans de tels embarras qu'elle serait facile à dompter. Les démagogues oublient souvent, dans leurs vues intéressées, quel est le tact admirable des démocraties dès que l'heure de la passion est passée. Les Appenzellois invitèrent les parties à nommer des arbitres. Ceux-ci rendirent aux catholiques l'usage, commun avec les protestans, du temple de Groub.

Conrad Tanner, qui le premier avait levé le drapeau de l'intolérance, rentra dans sa patrie. Il revenait de France, où il avait servi la Ligue, et de Rome, où le souverain pontife l'avait nommé chevalier. Les espérances des Ligueurs étaient détruites, il l'avouait. Mais Philippe II restait l'appui des vieux croyans, et les Cantons qui s'étaient alliés à ce monarque exprimaient le vœu de voir Appenzell suivre leur exemple. Tanner n'eut pas de peine à persuader le landammann de Heim, zélé catholique. L'enrôlement pour la France fut suspendu, tandis que deux compagnies partirent pour les Pays-Bas, au service de Philippe II. Irrités de tant d'audace, les réformés, qui s'étaient prêtés en 1593 à nommer un catholique chef de l'État, portèrent l'année suivante à la première magistrature Sébastien Thœrig, d'Urnæsch, un de leurs coréligionnaires [1]. Le secrétaire, en hésitant à proclamer le résultat de la votation, fit naître un violent orage. Peu s'en fallut que le peuple, dans son courroux, ne renversât les siéges du magistrat et n'écrivît sa volonté dans le sang. Force fut de respecter ses choix [2]. Mais les catholiques ne se montrèrent que plus impatiens de s'unir à l'Espagne, et le 24 août 1596, ils lui jurèrent amitié. Ils proclamèrent, que le besoin qu'ils avaient d'argent, pour réparer leurs chemins et entretenir leurs pauvres,

L'évêque remit à d'autres temps de faire valoir ses droits à la collature de Troguen. *Zellweguer* (1589).

[1] A la persuasion des ministres, Zuricois pour la plupart, les Réformés reprirent l'ancien calendrier qu'ils avaient abandonné 6 ans auparavant.

[2] Les nouveaux magistrats promirent à l'ambassadeur de France, le 26 août 1594, que tant que durerait l'alliance perpétuelle, Appenzell ne permettrait pas de levée pour l'Espagne.

leur faisait une loi de s'allier au prince qui payait ses pensions, plutôt qu'à celui qui ne remplissait aucun engagement. Zurich porta le fait en diète. Elle demanda ce qu'il adviendrait des Cantons, lorsqu'une minorité pourrait, à son gré, contracter des alliances. Thœrig invita les Confédérés à sommer les Rhodes intérieures de soumettre à la landsguemeinde le sujet de la querelle. Les voix s'étant partagées également, le différend occupa plusieurs diètes. Glaris, Soleure et les villes réformées se prononçaient pour l'un des partis, les six autres cantons encourageaient l'autre à ne point faiblir. Dans le cours de ce débat, le mot de séparation fut prononcé d'une voix de plus en plus haute. Sur ces entrefaites, la landsguemeinde de 1597 élut landammann Paul Gartenhauser, un des bannis d'Appenzell, et conféra toutes les charges à des réformés. Les catholiques quittèrent l'assemblée sans avoir prêté serment, en se disant les uns aux autres : « Il ne reste que la séparation. » Dès longtemps les évangéliques désiraient n'avoir plus à monter à Appenzell pour toute affaire. Les Confédérés finirent par se voir contraints de signer le partage du canton [1]. Ils conservèrent ce qu'ils purent d'unité. Les cœurs émus, ils prononcèrent que les pays extérieurs et les pays intérieurs auraient chacun leur gouvernement; que toutefois il n'y aurait qu'un canton d'Appenzell; qu'en diète, les représentans des deux confessions n'auraient qu'un suffrage et le perdraient s'ils ne s'accordaient pas [2]. Les deux sections devaient envoyer à tour un bailli dans le

[1] Le 1er mai 1597. — L'acte de séparation, du 7 mai, dans Valser, appendice.

[2] Les archives devaient rester à Appenzell, à l'usage de toutes les Rhodes.

Rheinthal et se répartir par égales portions les pensions d'Autriche et de France. Les armes furent partagées. La maison commune, l'hôpital, la maladrerie, l'arsenal, la tuilerie et la boucherie, situés dans le bourg d'Appenzell, restèrent la propriété des Rhodes intérieures; les protestans reçurent 18,000 florins pour élever sur leur territoire des édifices publics. Les Appenzellois se comptèrent : ils étaient 2,782 catholiques et 5,959 réformés [1]. Ceux-ci construisirent à Troguen la maison commune, siége de la justice. Ils convinrent de tenir leur landsguemeinde *tour-à-tour* à Troguen, à Huntwyl et à Hérisau. Les catholiques signèrent l'alliance Borromée. La paix ne reparut dans l'Appenzell que lorsque Tanner eut perdu toute influence. Il mourut sur la paille d'une écurie, atteint d'une maladie dégoûtante.

Ainsi se combattaient les partis religieux. La lutte se reproduisait partout, quelquefois au même foyer. Des deux fils du sage et vaillant Ulrich de Hohensax, Albert avait servi Philippe II et s'était fait chérir du duc de Parme; Philippe, le disciple de la Réforme, de la philosophie et des lettres, avait refusé, après la Saint-Barthélemy, de se laisser retenir à la cour de Charles IX; l'ami de Guillaume d'Orange et de l'électeur Palatin, il leur avait prêté 20 ans son épée et ses conseils [2]. A la fin, ils rentrèrent l'un dans son château de Fortsteck, l'autre dans celui de Sax. Philippe partageait son temps entre la culture des lettres, celle d'un

[1] Y compris 715 catholiques, domiciliés dans les Rhodes extérieures. Aujourd'hui l'Appenzell a plus de 50,000 habitans. *Raesch, Gemälde der Schweitz.* — En 1600, les Rhodes intérieures entrèrent dans l'alliance Borromée. Fête à Lucerne. *Luc. Chronik.*

[2] Conservateur suisse, XII, 48. — Vat. Slg. — Leu.

riche jardin et les soins de son petit empire. Rien n'eût troublé la paix de sa vie, sans l'inimitié de Georges son neveu, dont les moines intolérans, chargés de son éducation, n'avaient pas dompté la violence. Le jeune homme faisait trembler le pays où son oncle ne songeait qu'à se faire aimer. Un jour que la cour de justice se tenait à Saletz, Philippe s'y rendit, bien que malade, parce que son frère devait s'y rencontrer. Après avoir présidé le tribunal, il lui fit servir une collation. Ce fut le moment que prit Georges pour chanter des vers obscènes, qui lui attirèrent une réprimande du vieillard. Tirant aussitôt son coutelas, aiguisé la veille, l'impie s'élance sur son oncle, frappe et atteint le cerveau. Philippe meurt, en remettant à Zurich le soin de pacifier la contrée. Trois fois un tribunal cita le baron Georges. Comme il ne comparut pas, les juges prononcèrent contre lui la peine de mort. L'Empereur, les princes d'empire et les Cantons reçurent communication de la sentence. Georges avait cherché un asile dans le couvent de Bandern; mais craignant d'y être saisi, il en sortit déguisé, mena quelques années la vie errante d'un brigand et finit par être décapité pour ses crimes. Son cousin, Frédéric-Louis, l'héritier des biens, non des vertus de son père, livra ses jours à une courtisane, qui le conduisit à sa ruine. Contraint, pour satisfaire ses créanciers, de vendre à Zurich sa baronie souveraine, il en reçut pour prix 115,000 florins[1]. Puis il

[1] En 1615. Il mourut en 1629. — Le corps de Philippe de Hohensax, bien qu'aucune précaution n'eût été prise pour le préserver de la corruption, se conserva frais et entier dans le temple de Sennwald. Les catholiques des alentours crurent au miracle et vinrent en foule adorer les restes du fidèle disciple de Calvin. *Besson, Manuel pour les savans, II,*

alla mourir dans le mépris, le dernier d'une maison qui avait fleuri neuf siècles dans l'Helvétie et l'avait parée de plus d'un laurier.

Mêmes combats en Allemagne. Chaque année la Réforme y perdait quelque terrain. Trèves, Mayence, Paderborn et cinquante villes encore, naguère protestantes, avaient été reconquises par les Jésuites. Ferdinand II d'Autriche et Maximilien I de Bavière, les élèves de cet ordre, étaient son espérance. En 1596, le jeune archiduc avait dévoré la douleur de prendre seul, à Gratz, la pâque romaine. L'année suivante, il avait été faire à Lorette, en pélerinage, le vœu de restaurer l'ancienne foi. Les églises de Hongrie, celles des Frères, en Bohême, furent fermées. Une multitude bannie des provinces autrichiennes, s'enfuit en Allemagne et dans les Cantons [1]. Une invasion des Turcs suspendit à peine les querelles de la chrétienté. L'assistance des Luthériens ne fut pas requise : des convertis pouvaient seuls compter sur l'assistance du ciel. Les Confédérés donnèrent 250 quintaux de poudre [2] et supplièrent les princes chrétiens de réunir leurs armes contre l'ennemi commun. Cet orage passé, la lutte se rengagea en Allemagne. Les protestans, conseillés par

169. — *Muller, Antiquités suisses, VIIe partie, n° 20.* — La branche des Sax d'Uster finit en 1633.

[1] Il était, en Autriche aussi, grandement question dans la noblesse et la bourgeoisie de fonder la liberté comme chez les Cantons. Plus d'un écrit avertissait les princes d'être attentifs aux dangers qui menaçaient leurs royaumes. *Mercure français, IX; écrit d'un envoyé impérial à Paris.*

[2] On lui demandait vingt drapeaux. La Suisse renouvela souvent le don en poudres. *Recès des Diètes.* « Encore de cette bonne poudre qui a fait sauter les remparts de Gran. » Ils craignirent que le don ne devint un tribut. *Dimanche après S. Jean-Baptiste, à Baden,* 1596.

Henri IV, s'unirent à Heilbron [1]. Maximilien de Bavière leur opposa une Ligue nouvelle. Les flammes de la guerre, à peine éteintes en France, se rallumèrent sur l'autre rive du Rhin. Nous touchons à la guerre de trente ans. Le catholicisme, qui se mourait au commencement du siècle, marchait à cette heure de conquête en conquête. Sachant prendre au besoin les formes les plus diverses, il s'était uni, dans les Pays-Bas, à la liberté, à l'absolutisme en Espagne, à la souveraineté populaire en France. Le pape n'avait pas cessé d'être le juge des nations.

Cependant la Réforme était encore pleine de vie. Le principe de sa faiblesse est près de celui de sa force : religion des consciences, elle a dû s'individualiser. Tous les ans des tendances nouvelles. Calvin avait anéanti toute gloire devant celle de Dieu. Houber, ministre à Berne, releva le prix des vertus humaines et soutint la prédestination de tous les hommes au bonheur éternel [2]. Il dut fuir. Mais des maximes semblables aux siennes se répandaient en Allemagne; l'école de Saumur en semait la France, Arminius les Pays-Bas. Les riches adoptaient ces doctrines indulgentes, en même temps qu'ils secouaient le joug des lois disciplinaires. Les classes souffrantes ne s'en attachèrent que plus fortement à l'austérité des lois de Calvin. Alors se montrèrent, dans la plupart des pays protestans, ces sectes puritaines, le fruit de l'union de la Réforme avec des passions nouvelles; mélange de religion et d'amertume; de liberté, d'héroïsme et de préjugés

[1] Le 12 février 1605.

[2] Ainsi Lescaille. Ainsi Cl. Aulberry, professeur de philosophie à Lausanne; il se laissa ramener. *Berne à MM. Bœuf, J. de Merle et Cl. Aulberry* : « Il est finalement accordé que la diversité n'était qu'en paroles » *W. Missiven*, 1591.

serviles; alliage d'orgueil et d'humilité, de barbarie et de douceur; tantôt inspirées et sublimes, tantôt ce que les a montrées l'auteur des « Puritains d'Écosse; » démocraties qui, dans Cromwell, ont eu leur Bonaparte. Ces sectes indépendantes, et toutes celles qui étaient nées de la Réforme, continuaient d'avoir les yeux tournés vers la Suisse, comme vers leur berceau. Mais ce foyer, qui leur avait communiqué sa chaleur, l'avait lui-même en grande partie perdue. Lorsque la patrie est une vallée et la nation une famille, les idées tendent à se circonscrire. Lorsque le peuple ne connaît ni l'extrême richesse, ni l'extrême indigence, que des idées communes en rapprochent toutes les classes, il conserve je ne sais quel calme jusque dans ses agitations [1]. La Réforme avait, en Suisse, pris ce caractère, qui est celui de nos tribus. Sur les pas de Bullinguer et de Bèze [2], elle s'était également éloignée d'un calvinisme rigide et des nouveaux pélagiens. Tout se couvrait de la confession helvétique, le zèle comme la tiédeur. Plus de Zwingle, plus de Calvin, plus de conquêtes. La veille encore, la Réforme gourmandait

[1] De nos jours le suffrage universel gouverne le Canton de Vaud, famille dont tous les membres sont rapprochés par le peu de différence de la culture et des fortunes. Tel homme siége le matin comme premier magistrat du pays, qui, le soir, prendra place comme simple juge, plaidera comme avocat, ou enseignera comme instituteur. Quand la patrie est une vallée, la république est naturelle. Le peuple fleurit par ce qui serait ailleurs l'anarchie.

[2] Bèze lui-même avouait que telles idées qu'il avait, jeune, considérées comme fondamentales, lui paraissaient, dans son âge avancé, de celles qu'on ne doit énoncer qu'avec prudence. En politique comme en religion. Consultés par les presbytériens d'Angleterre sur leurs devoirs relatifs à l'Église anglicane, Bèze, Bullinger, Gualter leur conseillèrent de souscrire les cérémonies de l'Eglise plutôt que de s'en séparer. *Strype, I, 452.*

les conseils. Ainsi que dans le moyen âge, l'Église opposait le bras de l'intelligence au bras de la force. La chaire était la tribune de la liberté comme celle de la religion. Mais les clergés étaient descendus de cette position élevée. A l'heure où Rome travaillait à faire ployer les gouvernemens des cantons catholiques sous sa loi, les sénats, dans les cantons réformés, achevèrent de ranger l'Église à l'obéissance [1]. Libres dès lors d'un joug impatiemment porté, les grandes familles s'assirent au pouvoir sans plus de contrôle. Les villes Suisses renouèrent leurs traités avec les puissances. Le service étranger redevint la grande affaire. Au siècle de la Réforme succéda, dans les monarchies, celui des rois absolus, dans les républiques, celui des oligarchies [2].

Nous avons vu, dans la Suisse catholique, la personne du magistrat se confondre avec celle du chef

[1] Le clergé éleva souvent encore la voix. Les pasteurs du Pays-de-Vaud persévéraient à demander une discipline. En 1580, 100 voix contre 80 la lui refusèrent. Le clergé du pays allemand s'élevant contre le magistrat, celui-ci le convoqua à Berne pour le censurer. Le doyen Tschamiger ne craignit point de rejeter sur la seigneurie une grande part des torts des pasteurs. Il l'accusa de négliger l'Église après l'avoir dépouillée, et lui reprocha sa superbe et sa tyrannie. Mullinen rapprocha les esprits. *Manuel* 402. — *Zehender, hist. eccl. mss.* — *Stettler.* — *V. Vorstellungen des Geistlichkeit*, 29 *nov.* 1597. Coladon, professeur en théologie à Genève, fut chassé, « comme incorrigible, » pour ses censures contre les Conseils; il devint professeur en belles-lettres à Lausanne. Le mécontentement des clergés se prouve par la sévérité des ordonnances dont ils sont les objets, et par des mesures qui les blessent profondément, comme la visite faite à Lausanne des maisons de pasteurs et professeurs. *Arch. Laus.* 1590. Les synodes deviennent rares. Ils cesseront bientôt. *Convents Archiven.* — *Zeitungs Missiven.*

[2] Partout la même tendance. Le pape ne consulte plus les cardinaux, Ferdinand en Autriche, Élisabeth en Angleterre, les Stuart après elle, se montrent également jaloux d'exercer une autorité sans contrôle. En France, Henri IV ouvre les voies à Richelieu, Richelieu à Louis XIV.

de bandes et du distributeur de l'or des princes. Nous avons vu les capitaines rentrer dans leur patrie avec l'habitude du commandement et des lettres d'une noblesse inconnue à leurs pères. L'on disait dans le quinzième siècle tous les Suisses gentilshommes[1]. A la fin du seizième quelques-uns dédaignaient encore de faire usage de titres reçus de l'étranger; ils estimaient le nom de fils d'une terre libre, et la vertu d'une âme indépendante de la faveur des rois, des biens de plus haut prix que ce qu'ils avaient rencontré dans les palais. Cependant la plupart se montraient avides de ces distinctions empruntées[2]. Les formes, il est vrai, du moins dans les cantons des Alpes, étaient restées celles de la démocratie. Les fiers paysans, dont les pères avaient dans tant de combats châtié les mépris des nobles, n'eussent point souffert dans leurs chefs des manières hautaines[3]. Si les Béroldinguen, si les Réding eussent impérieusement exigé la soumission, leurs titres se fussent changés en autant de sujets d'amère et longue ironie. Le peuple se fût levé. Le dernier orateur de la landsguemeinde se fût trouvé plus puissant que ces hommes accrédités. Mais ils constataient leur supé-

[1] Voyage d'un Parisien.

[2] Les chevaliers de Malte, de langue allemande, repoussaient la noblesse suisse, l'accusant d'avoir souillé son sang par des mésalliances, et de ne pouvoir prouver ses huit quartiers. Imfeld, Pfyffer et Lussy se rendirent à ce sujet à Rome, en 1591. Nouvelles sollicitations en 1593. Décret de Clément qui permet l'entrée de l'ordre aux Suisses nés de légitime mariage, de parens tous catholiques, jusqu'à leur bisaïeul, et qui ne se soient point souillés par le commerce ou les arts mécaniques. 8 *juin*. Les difficultés ne cessèrent pas. *Zurlauben, mon. helv. tug. III.*

[3] Ils se signalaient en ce qu'ils possédaient les vaches les plus belles. Leurs chevaux étaient achetés par les princes d'Allemagne et d'Italie. Tel bœuf se vendait 70 écus. *L'Escarbot.*

riorité sur les champs de bataille, où toujours on les avait vus au premier péril; par les largesses [1], dont ils étaient les distributeurs, et par la dévotion, dont ils étaient les modèles. Ils bâtissaient des monastères, ajoutaient au revenu des cures et à la pompe des églises; ils donnaient à tout venant. On raconte de Lussy qu'après qu'il eut été frappé d'apoplexie, au sein d'une fête de famille, il survécut dix ans, et que, durant tout ce temps, il ne laissa pas de jour se lever sans aller à la messe des capucins, puis faire sa prière et ses aumônes sur la tombe de ses ancêtres; pas de jour finir sans aller à vêpres, après avoir congédié la joyeuse société de ses amis. Il fut enseveli ayant à ses côtés le rosaire et le bâton qu'il avait rapportés de la Terre-Sainte [2].

Lucerne et Zoug différaient des cantons primitifs en ce qu'un corps de bourgeoisie s'y trouvait entre le peuple et les familles régnantes. Les bourgeois de Lucerne obéissaient en grondant [3]. L'histoire de Zoug est celle de la lutte, toujours renouvelée, des citoyens contre quelques hommes puissans et contre le peuple des campagnes. Le Conseil, rempli d'officiers au service de France, gouvernait les bailliages avec douceur. Les pensions étaient versées dans la caisse de l'État. Le bien-être était général. Les bourgeois n'en portaient le joug que plus impatiemment. Ce fut Adam Bachmann,

[1] Lussy recevait de Rome annuellement 800 couronnes, de la France 1000 fr., et 400 pour ses amis, d'Espagne 600 couronnes; j'ignore combien de Venise et de la Savoie. *Vie, par Chr. et Melchior de Lauwen.* — *Vatl. Slg.*— On voyait chez le cardinal de Retz un portrait de Pfyffer qui le représentait avec trois bourses à la ceinture, pleines, la première d'or français, la seconde d'or espagnol, la troisième d'or savoisien.

[2] Il mourut en 1606, âgé de 77 ans.

[3] Il avait été défendu à la commune de s'assembler.

surnommé le Rouge, qui, le 11 mai 1585, se fit l'organe de leurs plaintes. Il souhaitait la place de chancelier, qu'un autre venait d'obtenir. Il demanda l'abrogation d'une loi récente, qui donnait au Conseil l'initiative des propositions à la commune, la rédaction des franchises, et l'élection du chancelier par la landsgemeinde. La cause fut plaidée devant les trois communes de la campagne. Le gouvernement accusa les bourgeois de songer au partage des biens de la ville et témoigna le désir que la landsgemeinde ne pût à l'avenir être convoquée si dix voix n'en faisaient la demande. Les trois communes prononcèrent : « Les citoyens éliront le chancelier. Quiconque propose le partage des biens communs est déchu de la bourgeoisie. La landsgemeinde sera convoquée lorsque dix voix le requerront [1]. Aucune proposition ne sera portée devant l'assemblée générale qu'elle n'ait eu l'approbation du Conseil. » — « Plutôt mourir, s'écrièrent les citoyens, que d'accepter le dernier article ! » Les Cantons primitifs, les villes, tous les Confédérés envoyèrent successivement des députés à Zoug. Ils menacèrent d'intervenir, aux termes du convenant de Stanz. Tout fut inutile. L'exaspération des esprits paraissait au comble, lorsqu'elle s'apaisa tout-à-coup. Les portes du conseil venaient de s'ouvrir pour plusieurs amis de Bachmann et la place qu'il recherchait de lui être assurée. Les Confédérés reconnurent à la landsgemeinde le droit de déposer, à toute époque de l'année, le magistrat qui aurait perdu sa confiance [2].

[1] « Si un nombre moindre de voix, le conseil jugera de l'opportunité. »

[2] « Ils déclarèrent, du reste, inviolables les usages de la république. » — Stadlin. III. — Zurlauben, troubles de 1585.

A Soleure, à Fribourg aussi, le vieil honneur avait fait place à une vertu nouvelle. Les métiers avaient été abandonnés [1]. Le commerce se réfugiait de Soleure à Olten. Les conseils de Fribourg avaient exclu les citoyens de l'élection des bannerets [2], jadis les tribuns du peuple, et de celle du grand sautier. Partout des conseils secrets.

Dans les Cantons protestans les grandes familles étaient parvenues par des voies diverses à la richesse et au monopole du pouvoir. La banque avait créé des fortunes à Genève et à Bâle [3], l'industrie à Zurich. A Berne les honoraires de 44 bailliages, apanage exclusif des maisons patriciennes, les entretenaient dans l'opulence [4]. Le commun des bourgeois n'était plus

[1] Encore en 1540, quand Wenge fut confirmé dans la charge d'avoyer, il fut interdit au chef de l'état, les deux ans que durait sa magistrature, d'exercer métier, vendre vin, ni viande, etc. Les Hafner, les Vagner, les Greder ayant rencontré la fortune sur les champs de bataille, n'avaient plus besoin d'une pareille recommandation. Tous imitaient les mœurs de la cour de France.

[2] En 1555 et 1560. *Arch. Frib. Mss. de l'évêque de Lenzbourg. Erneuster geschw. Brief der Stadt Freiburg,* dans *l'Helvetia,* I, 304. L'Escarbot nomme Fribourg « l'abrégé de Paris. »

« Les dames mêmement, honnêtes et civiles,
Y font la révérence ainsi que dans nos villes....
Et ne refusent point un honnête baiser
Si la danse requiert de cette forme user :
Ayant, avec ce, de la beauté requise
Pour en rendre bientôt une belle ame éprise. »

[3] L'argent avait été prêté au 30, au 40 pour cent. Ces bénéfices étaient naguère encore laissés aux Juifs.

[4] Les testamens montrent combien s'étaient accrues les fortunes dans le cours du siècle. Longtemps rien ne fut déterminé sur la durée de la possession d'un bailliage. En 1563, elle fut fixée à 5 ans « pour qu'un plus grand nombre en jouissent. » Les sénateurs n'étaient pas éligibles; dès 1581 ils le devinrent. — Il y avait encore des artisans dans le con-

considéré que comme une classe de sujets, la première en rang et l'appui des Conseils au besoin. A leur tour les bourgeois se retranchaient dans leurs priviléges. Pendant plus d'un siècle la famille illustre des Orelli réclama vainement de Zurich, sa nouvelle patrie, les honneurs du citoyen et le droit d'éligibilité ; il lui fallut arracher, par la menace d'aller s'établir tout entière à Berne, ce que ni ses services ni ses alliances avec ce que Zurich avait de familles les plus considérables ne pouvaient obtenir [1]. Les capitales donnaient l'exemple; les villes de second ordre le suivaient, les villages imitaient les villes; ou plutôt, tous obéissaient à l'impulsion du temps. C'était à qui se clorait. Les bourgeois se distinguaient avec soin des simples domiciliés. Plus pour ceux-ci de part à la taille des forêts, au pâturage commun, à l'assistance du pauvre. Achetaient-ils, les bourgeois avaient sur eux le droit de retrait. Quittaient-ils le lieu, la traite foraine les allégeait du dixième de leurs biens [2]. Au-dessous d'eux encore était

seil. Des étrangers, faisant métier, pouvaient l'exercer 6 ans dans la ville, quitte à MM. de Berne de les recevoir bourgeois ou les renvoyer après ce temps. *De Watteville sur le gouvernement de Berne mss.* — *Manuels.* — *De Tillier.*

[1] Les corporations n'admettaient plus que des hommes dont l'habileté pouvait enrichir la cité de quelque art nouveau. Ces nouveaux bourgeois ne pouvaient être élus aux conseils, s'ils étaient ressortissans du Canton, avant 10 ans, de la Confédération, avant 20, de l'étranger, avant 40. En 1689 cette ordonnance fut modifiée. Qui n'était pas né sujet de Zurich, ne pouvait, ni sa postérité, jamais devenir éligible à la magistrature. Ce fut en 1679, que les Orelli arrachèrent par la menace ce que l'oligarchie leur avait si opiniâtrément disputé. Dans la votation, 120 membres du Conseil se retirèrent comme leurs parens; 74 restans leur conférèrent tous les droits du citoyen. V. Meyer's Locarno, II, 327.

[2] Le droit variait. A Brientz, l'État retirait le troisième, ailleurs le vingtième denier; le cinquième dans le P.-de-Vaud. On l'abolit dans plus d'un lieu.

la multitude des vagabonds [1], accrue par le service mercenaire et par le malheur des peuples voisins. Le pays élevait-il la voix contre ces hôtes incommodes, la diète et les gouvernemens ordonnaient « une chasse aux gueux [2]. » C'était ce qu'ils venaient de faire après la paix de Vervins. A tous les degrés de l'échelle sociale se manifestait un mouvement contraire à celui qui, dans des siècles héroïques, avait porté le peuple à la liberté. C'étaient une noblesse nouvelle, sortie d'entre les bourgeois, des classes refoulées, jalouses, un peuple parqué, de plus en plus étranger à la chose publique. Les constitutions reposant sur des usages plus que sur des lois écrites, le nouvel ordre de choses était né sans peine des nouvelles mœurs. Aux anciennes maximes avaient succédé celles que nous lisons dans Stettler [3], qui écrivit à cette époque l'histoire de Berne. « Le pouvoir, dit-il, appartient aux sages; Dieu veut punir, lorsqu'il permet qu'un peuple s'ingère du gouvernement. » Mais les sages étaient accusés de folie. L'avoyer de Mullinen gémissait de ce qu'à Berne le mérite ne fût plus un titre à l'élection; de ce que, tandis que les hommes les plus éminens vivaient dans leurs bailliages, les affaires se traitaient par de jeunes hommes sans expérience. Les suffrages des simples membres du Conseil n'étaient pas comptés à l'égal de ceux des sénateurs. Ce qu'avait résolu le Deux-Cents en nombreuse assemblée, une assemblée moins nombreuse le révoquait. Les baillis rentraient dans leurs

[1] Heimathlosen.

[2] Recès, entr'autres sept. 1551, mars 1563; 1598. — Arx. — Zellweguer. — Tillier.

[3] An 1578.

foyers sans rendre aucun compte[1]. Tel était le désordre que le revenu n'égalait plus la dépense. Dans plus d'un Canton il fallut songer à des impôts.

Les impôts étaient nés dans les monarchies avec les armées permanentes. L'avidité des cours les avait accrus. Dans les pays voisins de la Suisse ils dévoraient la moelle du peuple. Philippe II prélevait sur ses sujets le dixième de leurs biens, pour pouvoir leur assurer, selon son langage, la religion et le repos. Rome vendait les revenus et les charges; elle affermait le présent et l'avenir. La taille n'avait pas cessé, pendant les guerres civiles, de s'unir aux fléaux qui désolaient la France. Seuls encore les peuples suisses la repoussaient comme un titre de servitude[2]. Le nom de libres Confédérés, que leur donnaient les rois, leur élevait le cœur. Les gouvernemens ne leur rendaient pas compte et n'avaient pas leur confiance. Bâle essaya néanmoins, à la fin du siècle, de prélever sur ses sujets une taxe légère. Condamnée par les Confédérés[3] à livrer à l'évêque 200,000 florins pour son rachat, elle invita ses sujets à payer cette somme avec elle[4]. Elle établit, le 18 janvier 1591, un impôt d'une rappe par pot sur la vente du vin en détail[5]; et ne voulant pas laisser

[1] Manuels 390 à 419, *passim*, entr'autres 1577, 88, 90, etc.

[2] Chacun avait donné son schelling avec joie lors de la guerre de Bourgogne; mais le sacrifice était volontaire; on en voyait le but et le terme. Tout était bien changé. Deux fois Berne avait essayé de taxer le Pays-de-Vaud, « pour le dégréver »; telle fut la résistance que L. Exc. durent assurer au pays, pour l'avenir, la franchise de tout impôt qu'il n'aurait pas voté.

[3] En 1585.

[4] « Les comptes de la ville montrant que ces bailliages ne rapportaient pas ce qu'ils avaient coûté. »

[5] *Bæspfenning*. Un centime et demi.

cette charge peser tout entière sur les aubergistes, elle leur envoya des vases à mesurer le vin réduits d'un dixième. Cette ordonnance fit naître l'insurrection connue sous le nom de *guerre des rappes*. « C'est à la ville, s'écrièrent les paysans, à payer ce dont elle retire les fruits. Si nous sommes appelés à supporter les charges, nous devons être admis au partage des droits [1]. » Les bailliages de Farnsbourg, Valdenbourg, Hombourg, Ramstein et Liestall, les mêmes qui, deux siècles et demi plus tard, se sont séparés de la ville, s'assemblèrent en landsguemeinde, rejetèrent l'ordonnance et firent retentir de leurs plaintes tous les Cantons. La diète s'assembla. Les députés n'eurent qu'une voix : « C'est l'excès du bien-être qui rend les paysans orgueilleux. Entr'aidons-nous selon les alliances. » La fierté grossière d'envoyés de la campagne de Bâle accrut l'irritation [2]. « Allez, leur dirent les représentans des villes; vous êtes indignes du nom suisse, dont vous vous glorifiez, et que vous devez à vos seigneurs. » Trois fois des envoyés des Cantons se rendirent à Bâle, en médiateurs; trois fois ils échouèrent. Cependant la diète n'osait pas ordonner des mesures contre les rebelles. Zurich et Berne, les plus pressés d'agir, craignaient que leurs peuples ne fussent secrètement d'intelligence avec les Bâlois. Des mercenaires couraient à ce moment en foule, les uns auprès de Henri IV, les autres vers la Ligue. Les États catholiques, dans ces circonstances, voyaient avec joie l'embarras des villes protestantes. Leurs gens eussent volé de grand cœur au secours des

[1] Nulle part, après la réformation, on n'avait fait moins pour les écoles que dans le canton de Bâle.

[2] Les campagnards ne furent-ils point écoutés en diète à cause des catholiques, particulièrement des Cantons démocratiques?

paysans. Des années se passèrent sans que Bâle reçût de secours. Enfin ce que des villes puissantes n'avaient osé, un homme se chargea de l'entreprendre. Les insurgés avaient perdu de leur première ardeur. Quelques communes, Liestall entr'autres, inclinaient vers la soumission. Les paysans devaient s'assembler le 13 mai 1594 [1], pour empêcher la défection de s'étendre et pour la punir, s'il le fallait. Ce jour, avant l'aube, le tambour battit dans Bâle. Il appelait les arquebusiers à une fête, que leur donnait André Ryff, leur capitaine. Une coupe et un drapeau de soie devaient être le prix du meilleur coup. Ryff s'avança, le front serein, le costume annonçant la joie. Une chaine d'or faisait quatre fois le tour de son pourpoint noir. Des plumes blanches flottaient fièrement sur sa toque de velours. Tout-à-coup, « Amis, dit-il à ses compagnons de fête, nos seigneurs nous envoient secourir leurs sujets fidèles. Jurez de m'obéir. Je vous promets de n'exiger de vous que ce que je suis prêt à faire le premier. » Tous levèrent la main. La petite troupe de 70 hommes marcha sur Liestall. Un paysan gouvernait les insurgés par sa parole : c'était Jean Siegrist, de Niederdorf. Ryff conçut le dessein de l'employer à les ramener à l'obéissance. Straubin, pasteur de Boubendorf, se rendit au milieu des villageois, qui s'assemblaient de toutes parts en armes. Aux cris des femmes et du peuple : « A mort, à mort, le prêcheur! » il répondit avec calme : « Que vous servirait? je mourrais en chrétien. Oubliez plutôt le passé;

[1] Une landsgemeinde, tenue le 11, à Sissach, ne s'étant pas jugée assez nombreuse, avait convoqué celle du 13. Les pasteurs, tous de la ville, avaient regagné du crédit perdu par les chefs de l'insurrection.

car je vous apporte la paix. » Il réussit, bien qu'avec peine, à parvenir jusqu'à Siegrist et à lui faire goûter l'idée d'une entrevue avec le chef bâlois. On convint de se rencontrer le lendemain, à 9 heures, dans la plaine qui sépare Valdenstein de Boubendorf. La nuit fut tumultueuse. Vingt fois les arquebusiers se crurent sur le point d'être attaqués. Dès que le matin parut, Ryff s'avança, suivi du pasteur Straubin et de 15 de ses soldats. Personne au lieu convenu. Invoquant Dieu, il gravit la colline; personne. A la fin toutefois, il voit les paysans sortir d'une forêt, mais bien armés, par rangs de cinq, et si nombreux qu'ils continuaient de défiler après qu'il en eut compté plusieurs centaines. Ryff n'hésite pas. Il ordonne à ses gens de demeurer immobiles, et lui-même, s'élançant au galop de son cheval, s'arrête à quelque distance des campagnards, leur commande de faire halte et les salue cordialement. « Chers paysans, leur dit-il, un différend subsiste depuis trois ans entre vos magistrats et vous. Dieu l'a permis pour nos péchés. Adressons-nous à sa miséricorde. Nous sommes venus, en petit nombre, comme vous le savez, non point vous assaillir, mais protéger les hommes paisibles et conférer avec vous. Que Siegrist, avec trois témoins, sorte de vos rangs. Au nom de Dieu, nous entrerons en pourparler. » Siegrist s'avança. « Tu sais ta faute, lui dit le capitaine, et la peine que tu as méritée. Tu n'ignores pas qu'en quelque lieu que tu ailles, dans tout l'empire romain, tu dois rencontrer la vengeance de tes seigneurs. Mais je sais, moi, qu'usant du sens remarquable et de l'éloquence que Dieu t'a donnés, tu sauras aujourd'hui même réconcilier ce peuple avec ses magistrats. Tu ne prendras point sur toi la responsabilité de ce qui ad-

viendrait, si tu agissais autrement. Je te le jure au nom de mes seigneurs, ton crime est oublié. » Auguste fut moins grand, convainquant Cinna d'ingratitude; il ne fut pas plus heureux. Siegrist promit de s'employer à la paix. Aussitôt, sur un signe des deux chefs, tous leurs gens s'avancèrent. Ils firent cercle. Ryff prit la parole. « Chers paysans, fidèles sujets! On a allumé de grandes haines pour une cause légère. La plupart de vous ne vont pas dix fois l'an au cabaret. Refuseriez-vous de donner dix rappes dans l'année à vos seigneurs, dont le trésor s'est vidé pour l'évêque? Cette contribution ne vous est demandée que pour pouvoir vous protéger, le cas de guerre échéant. Dieu de bonté, ouvre les yeux à ce peuple! Détourne d'eux la hache vengeresse; car la moisson est mûre. Chers paysans, ayez pitié de vous, de vos femmes et de vos enfans. Voyez celui qui vous égara, qui pour vous s'est jeté dans le péril, voyez-le menacé par l'épée. La vie de Siegrist est dans vos mains. Je lui jure, et à vous tous, oubli complet du passé, si vous rentrez aujourd'hui dans l'obéissance. Choisissez entre le sacrifice de quelques batzen et des malheurs dont les enfans de vos enfans conserveraient le souvenir. J'ai mis devant vos yeux l'épée et le livre, la guerre et la paix. Vous me serez témoins au dernier jour que je ne vous ai rien caché de ce qui pouvait vous sauver. » Il dit. Siegrist conjura le peuple de donner la paix, à lui, à ses enfans, à la patrie. Les paysans, sur l'invitation de Ryff, se partagèrent par bailliages, pour délibérer. Ils étaient 2,500. Leurs femmes se montraient sur les hauteurs, armées de fourches et dans l'attente. Les uns après les autres ils firent leur soumission. « Jamais, dirent-ils, jusqu'à cette heure, nous ne comprîmes ce dont il

s'agissait. » Tous, à genoux, ils jurèrent obéissance, la main levée vers le ciel, qui venait de se couronner d'étoiles. Sur un ordre de Ryff, des pains, des fromages, un tonneau de vin arrivèrent en ce lieu même. Des cris de joie remplirent les airs. Bientôt les députés de la ville vinrent recevoir le serment des campagnes, au sein d'une fête qui se prolongea trois jours. Point de sang versé. Aucunes larmes, sinon celles que fit répandre le retour de la concorde. Ryff avait montré ce que, dans des jours difficiles, peut un homme sans colère et sans crainte. Au défaut de ses concitoyens [1], le héros fit frapper une médaille qui représentait l'événement et portait les mots : « Voilà ce qu'un homme a su faire. » Les villes suisses applaudirent à cette issue d'une querelle qui les avait vivement inquiétées, Dès lors elles s'enhardirent. Zurich osa lever à son tour un subside de guerre sur ses ressortissans. Elle provoqua, par cette mesure, un mécontentement général. Un soulèvement éclata sur les bords du lac et dans le bailliage de Gruningen. Le supplice d'un des promoteurs de l'insurrection ramena le repos, non la confiance [2].

Le peuple suisse était descendu du rang qu'il occupait au commencement du siècle; toutefois son sort,

[1] « Messieurs ne voient rien à redire à sa conduite, sinon qu'ils trouvent qu'on a fait bien de la dépense. » Nous devons à Ryff le récit de ce qu'il a fait en cette occasion. Il l'a inséré dans la chronique, beau mss., riche en dessins, aujourd'hui encore la propriété de sa famille. Le pasteur de Bubendorf fit graver la scène de la pacification sur la fenêtre d'une maison voisine du lieu de l'événement. Ce dessin est reproduit dans le n° XVII du *Neujahrsblatt fur Basels Jugend.* — Archiv. fur Schw. Geschichte und Landeskunde, 308. — Basilea sepulta, 47. — Conservateur, IX, 83.

[2] Meyer von Knonau, Schw. Geschichte, 1598.

auprès de celui des peuples voisins, était encore à envier. Il est un sommeil dont l'intelligence s'éveille enrichie; tel était celui des Cantons. Ni l'élan des esprits n'avait cessé, ni les efforts du peuple pour améliorer son sort. La liberté remportait d'humbles, mais d'importantes victoires, à l'heure même où sa tête semblait forcée de se pencher. Plus de traces de servage, sinon dans les bailliages communs [1]. L'Évangile avait, chez les Cantons réformés, fait disparaître les dernières traces de main-morte, comme il avait, en ses premiers siècles, dénoué, dans l'empire romain, les liens de l'esclavage. La population [2], dans ces Cantons, s'était accrue d'un quart dans le demi-siècle qui avait suivi la Réforme; d'un tiers à Zurich. Cepen-

[1] « Accordé à M. de Nemours de s'enquérir de ses serfs dans le Pays-de-Vaud, pour que, s'il s'en trouve, ils se rachètent, ou sortent du pays, parce qu'on n'y veut point de serfs. » *Schreiben an die Amleute der Welschen Länder*, 26 déc. 1573. — Grenu. — Pour être reçu Appenzellois, il fallait jurer que l'on était libre de servitude. *Zellweguer*, *III*, 256. — Arx, 280. — Dans le pays de Neuchâtel l'affranchissement se fit plus lentement. Il n'y avait plus de mainmortables dans le Valangin, presque plus dans le Val de Ruz, où cependant on comptait onze conditions différentes de personnes (bourgeois, francs bourgeois, bourgeois amodérés, habergeans, geneveysans, taillables, etc.); mais les serfs étaient nombreux à la Côte, Colombier, Bâle et Rochefort; ils faisaient le tiers des habitans du Val de Travers. Une loi, en 1547, abolit les constitutions de rente perpétuelle en denrées; elle fut abrogée en 1566, par suite des plaintes du peuple, auquel on ne voulait plus prêter. *M. de Chambrier*.

[2] Vaterl. Slg. — Bâle avait 16,000 âmes. *Ochs*. — Zurich avait en 1529, 12,740 hommes sous les armes; en 1572, 16,970; en 1585, 15,550. — Les années de la fin de ce siècle et du commencement du suivant ont été nommées celles de la *Disette de 50 ans*. Partout le prix des terres s'était accru, malgré les obstacles mis à l'achat par les étrangers. — Berne commence à s'occuper de ses forêts (18 janvier 1592). En 1572, Glaris défend d'exporter le bois. La chasse, libre jusqu'alors, fut défendue aux habitans. En 1550 se montre le dernier bouquetin.

dant elle avait à peine atteint la moitié du chiffre auquel la liberté, la culture et l'industrie l'ont portée de nos jours. L'horlogerie commençait à Genève [1]. Berne avait, en 1591, aboli la vaine pâture. La découverte des mines de Bex [2] venait de l'affranchir d'une partie du tribut qu'il payait à l'étranger pour le sel. Dans une fête, qui empruntait ses symboles à la Bible et au vieil Homère indistinctement, les vignerons et les agriculteurs continuaient, à Vevey, de célébrer au sein de la plus magnifique nature les victoires de l'intelligence et du travail sur la matière. Dans les Cantons catholiques, la culture avait fait moins de progrès. En plus d'un lieu l'agriculture y avait même reculé devant la vie pastorale [3]. Cependant l'Unterwald, l'ancienne patrie des bergers, autrefois tout entière inféodée à des nobles ou à des couvens [4], achevait de se racheter de toute dîme. Voulant être libres dans les choses spirituelles, les Unterwaldiens avaient acquis aussi le droit d'élire leurs pasteurs [5].

La législation avait fait des progrès. Au commencement du siècle, il n'était presque pas en Suisse de lois écrites. Les magistrats, administrateurs et juges tour à tour, prononçaient selon des coutumes vagues, incertaines, et selon l'équité. Hommes de guerre pour la plupart, peu soucieux d'études, ils écoutaient volontiers les caprices de l'inspiration. Des bourgeois, à Soleure, ayant échangé dans l'ivresse de grossières injures, le

[1] Par Cusin, d'Autun, en 1587.

[2] Ou de Panex, découvertes en 1554, 150 ans la propriété de la famille Tobel d'Augsbourg. Berne les acheta, en 1685, 104,000 livres.

[3] Vaterl. Samlung.

[4] Engelberg, Muri, Munster, St.-Léger.

[5] Businger, 272.

conseil les mit à l'amende d'une mesure de bon vin « que leurs chers seigneurs iraient boire avec eux. » Deux femmes s'étant battues, elles furent enfermées dans une prison étroite et condamnées à manger d'un même plat avec une même cuiller [1]. Peu d'avocats [2]. La cause était plaidée par les juges eux-mêmes. Au criminel, la coutume respirait la colère. Elle était surtout cruelle dans la Suisse orientale, héritière du génie sauvage des Allemani. Le blasphémateur voyait creuser sous ses yeux la fosse qui devait l'engloutir après qu'on aurait arraché sa langue de son palais. Le Juif coupable de vol était pendu la tête en bas, pour que les chiens vinssent la dévorer. L'auteur d'un viol était couché dans une tombe; l'épieu qui devait le transpercer était remis aux mains de la femme offensée, pour qu'elle lui portât sur le cœur les trois premiers coups [3];

[1] Gemälde der Schweitz, Solothurn. — « Si les accusés se comportent mal, les juges peuvent les faire châtier en leurs personnes. » *Gemälde, Zurich*, 237.

[2] Ou bien, ils étaient sans importance. Encore au commencement du siècle dernier, l'avocat, dans le pays de Neuchâtel, n'était pas émancipé. Son plaidoyer ne pouvait se prolonger au-delà d'une demi-heure, encore ne parlait-il que sous la correction d'un *parlier*. *Matile, de l'autorité du droit romain, de la coutume de Bourgogne et de la Caroline*, p. 66. — A Genève, sur la représentation du clergé, le Conseil interdit aux avocats les plaidoyers oraux « parce que l'ancienne simplicité apportait plus de soulagement aux parties que les harangues au moyen desquelles on jetait de la poudre aux yeux des juges. » *Octobre* 1600.

[3] « Gegen syn unküsch Herz.... Und soll die bezwangte Wibsperson von niemand ærger geschätz verden. » L'an 1543 offre encore un exemple de l'application de cette ordonnance. *Toggenburger und St.-Galler protocolle*. Dans le Rheinthal, qui avait juré par le sacrement payait 50 batz ou subissait 4 jours de prison. Les tavernes étaient interdites au *jureur*; il devait faire pénitence publique; le *maugréeur* était puni par le carcan, le *blasphémateur* par l'épée. *Arx*, 248 (*Mandats de*

au bourreau d'achever; puis la terre recouvrait le corps.

C'est à ces coutumes folles ou barbares que commençait de succéder un ordre meilleur. Le progrès venait de l'étranger. Bien qu'écrite avec du sang, la Caroline, code criminel de Charles V, substituait la règle à l'arbitraire. Les Cantons s'empressèrent de la recevoir comme une amélioration, et comme la loi de l'empire, dont la plupart croyaient encore que toute justice devait émaner [1]. Dans le même temps la France faisait sur le droit de savantes études [2]. La Suisse apprenait à les connaître par ceux de ses fils qui fréquentaient les universités de ce royaume et par ces étrangers nombreux que les persécutions en avaient bannis. Calvin, Hottmann, Bonnefoi, Dumoulin et Godeffroy firent de Genève un foyer de jurisprudence. Peu à peu le besoin de sortir du chaos des coutumes se manifesta dans l'Helvétie occidentale. On commença par recueillir les usages et par les écrire. Berne fit rédiger ses lois, non plus dans l'ordre chronologique, mais dans celui des matières [3]. Le Pays-de-Vaud obtint par ses instances la rédaction de ses franchises [4]. Le

l'abbé Diethelm). — A Glaris, du pain était distribué aux enfans le jour d'une exécution, pour les attirer à un spectacle destiné à servir d'exemple. *Gemälde der Schweitz.*

[1] La Caroline parut en 1534. Peu d'années après nous la voyons suivie, sinon comme loi, du moins comme guide dans toute la Confédération. En 1538, Berne fait enseigner les juges, dans le Pays-de-Vaud, selon le *droit impérial. Arch. bern. Missiv.*

[2] Cujas commentait le droit romain. La loi des Bourguignons fut, en 1566, publiée par lui sous le faux titre : *Papiniani responsum.*

[3] En 1539, par le secrétaire Hans Rütti. Le droit romain n'est pas étranger à ce code ; mais il n'est pas cité.

[4] Mai 1577, par Quizard. Berne se réserva de pouvoir modifier. Aigle

Valais rassembla ses statuts[1]. Fribourg, Soleure[2], Lucerne, écrivirent leur droit. Cinquante coutumiers furent publiés en ce temps. Confiées à l'écriture, les lois se trouvèrent fixées. On put les comparer. Les voies se trouvèrent ouvertes à la raison, peut-être à la chicane. Neuchâtel, presque seule, ne voulut point se dessaisir du privilége qu'elle s'était attribué, de déclarer librement les points de coutume. Le pays prenait conseil de la ville comme anciennement la ville l'avait pris de Besançon[3].

Ces coutumiers du XVIe siècle offrent un mélange de lois civiles, politiques, et de simples ordonnances de police. C'était, dans un ordre et dans un langage un peu plus sévères, la grossière naïveté du moyen-âge. Partout la torture, le talion[4]. Du reste la divergence des usages était extrême. A Zurich, les fils héritaient des cinq neuvièmes, les filles des quatre restans. A Payerne, les mâles prélevaient le quart du bien de leur père, et le reste de la succession se divisait en parts égales. Le débiteur insolvable était traité comme voleur; seulement il avait le droit de retrait. A Genève, il était promené dans la ville, monté sur un âne, à reculons, tenant la queue de l'animal; arrivé dans Saint-Pierre, il faisait cession solennelle de ses biens et rece-

conserva ses coutumes; Château d'Œx et le Gessnay prirent le code de Berne; les Ormonds persévérèrent dans leurs coutumes non écrites. « Qui ne cultive terre a peu besoin de loix. »

[1] En 1571.

[2] Par les soins de Stael. Ce droit se composait d'anciens statuts de Nuremberg et de Fribourg.

[3] Matile, Instit. judiciaires et législatives.

[4] Les anabaptistes et les puritains les premiers s'élevèrent sérieusement contre la torture. Hallam le fait remarquer.

vait trois coups sur le derrière [1]. En plus d'un lieu la commune pouvait confisquer la terre du « mauvais ménagier. » Elle devait faire labourer le fonds de la veuve indigente et de l'orphelin [2]. La loi du Valais [3] prenait sous sa protection, comme marqués par le baptême du sceau de Christ, ceux qu'elle nommait les *pauvres chrétiens*, et que nous nommons *crétins* aujourd'hui. La peine la plus ordinaire était pour le pauvre la prison, pour le riche l'amende; le juge, qui en retirait une part, prononçait en souriant. Les biens des criminels, des bâtards [4] et des suicides étaient dévolus à l'état. Les Cantons qui n'avaient pas de prison condamnaient les coupables au service mercenaire ou les plaçaient sous la surveillance de leur famille. Vers la fin du siècle, ils firent avec le duc de Savoie un traité, par lequel ils prirent l'engagement de les lui livrer pour ses galères [5]. Les villes suivirent cet exemple [6] : elles étaient loin des premiers jours de la Réforme. A Bâle le voleur était jeté au Rhin; s'il échappait, Dieu l'avait voulu [7]. Le délit commis dans des lieux fréquentés était puni d'une peine aggravée. Dans l'Appenzell, la faute qui eût été punie d'une amende de trois livres, un jour ordinaire, l'était de dix le dimanche, la nuit, les jours de marché, de danse, et le mercredi des cendres. Tout Appenzellois s'obligeait à veiller au

[1] Picot, II, 22. — J. L. Mallet, mss. 1552.

[2] Les jeunes hommes de Nyon, en proclamant la fête annuelle de la St.-Jacques, faisaient savoir que, selon leur charte, les vignes qui n'étaient pas encore fossoyées le seraient par eux et à leur profit.

[3] Inclytæ Vallesiæ reipublicæ statuta, *art.* 55.

[4] Du moins en plus d'un lieu.

[5] « Unnutze Gesellen. »

[6] Dès 1571.

[7] Ochs.

maintien des ordonnances. Voilà la vraie démocratie[1]. A Zoug, quiconque rompait la paix devait déposer son épée dans la maison de ville; il demeurait deux ans privé de la fréquentation des hôtelleries et des droits du citoyen. La compétence était vague, les formes incertaines[2]. Dans le Pays-de-Vaud, la procédure avait été réduite à la demande, la réplique et la duplique[3]. Les fiefs dans ce pays étaient aliénables, selon la coutume de Bourgogne, et ne suivaient pas la loi de l'empire. Berne retirait à chaque mutation le quart du prix de vente; elle réduisit au sixième ce lods, source d'un revenu considérable[4]. Les conflits entre le souverain et les seigneurs justiciers[5] étaient fréquens encore; ceux-ci défendaient leurs droits héréditaires, celui-là cherchait à tout ramener à une commune loi.

Au recueil de ces usages, d'une origine inconnue, se joignait un nombre croissant d'ordonnances nouvelles. Comme le siècle, elles portaient le caractère religieux. Nos pères croyaient, ainsi que l'antiquité, que Dieu étant la fin de l'homme, les gouvernemens devaient commander la religion[6]. Les mandats s'attachaient

[1] Silberbuch (le plus ancien Landbuch). — Zellweguer. — Hans Næf s'étant rendu coupable d'homicide, fut condamné à ne point boire de vin dans les hôtelleries, à s'abstenir de toute fête publique, à éviter la rencontre des parens de la victime, à aller, le cierge en main, s'agenouiller trois fois sur le tombeau du mort, en criant grâce! à Dieu; à payer 200 livres pour des messes pour l'âme du défunt, et 150 à sa veuve. *Gemälde der Schweitz, Appenzell.* — C'était, parmi les femmes, à qui courrait couper la corde du pendu pour sauver ses jours. La coutume leur donnait ce privilége.

[2] Stadlin.

[3] Grenu, 277.

[4] Au dixième pour les fiefs ruraux.

[5] Twingherrn.

[6] Nos lois ne sont le plus souvent qu'une trêve entre des intérêts hos-

donc, avant tout, à fixer la foi, à régler la vie, à punir les juremens, le blasphème, la négligence du culte, la sorcellerie, la violation du lien conjugal[1]. La danse, les jeux, l'usure, étaient particulièrement défendus lorsque des années peu fertiles avaient amené la disette ou lorsque une invasion des Turcs menaçait la chrétienté[2]. Les États catholiques luttaient de zèle avec les protestans[3]. Venise gouvernait ses peuples par les délices; les Cantons suisses les leurs par la sévérité de leurs ordonnances. On a loué Venise. Ils subsistent; elle n'est plus.

La plupart des lois nouvelles portaient le caractère de la tendance jalouse des classes régnantes. Les franchises qui protégeaient le citoyen contre une arrestation arbitraire se modifiaient[4]. La procédure devait être écrite et secrète. Les tribunaux criminels, qui se tenaient naguère sur la place publique, ou sous le grand tilleul, hors des portes, se cachèrent dans les salles des hôtels de ville[5]. Les cités sujettes furent

tiles. Une bonne loi fait plus; elle montre au peuple un but et lui en fraye le chemin ; paix, idéal et règle à la fois.

[1] Les noces étaient précédées d'un examen sur la religion. Coll. de Mandats, de Battier, etc. Gernleri antiquitates, 1582.

[2] « Vu qu'impossible d'y remédier, sinon par le glaive de la foi. » — Dans la lutte la victoire n'était pas toujours à la loi. Vingt fois défense de porter des chausses tailladées, mode empruntée à la morgue espagnole; les législateurs finirent par subir la mode, tous l'un après l'autre.

[3] Les mandats catholiques ont plus que ceux des villes protestantes le caractère de légalité extérieure. « Quand sonne midi, que tout ce qui habite Lucerne fléchisse les genoux, qu'il soit dans la rue, dans l'atelier ou dans le Conseil, » etc.

[4] « La sûreté individuelle doit céder à la sûreté publique. » Documens sur le P.-de-Vaud, 385. Statuta Vallesiæ, etc.

[5] Il y eut protestation, 1551. *Cysat.* — Les Conseils devinrent les arbitres de la vie des citoyens. — Sous Poyet, les procès avaient cessé d'être publics en France.

abaissées. Berne voyait avec une jalousie particulière les grands priviléges dont Lausanne s'enorgueillissait [1]. Lucerne abolit [2] le marché de Sursée; elle ne le rendit qu'à la condition qu'il ne nuirait pas au sien. Zurich en agissait de même. Chaque capitale voulait être le seul marché du canton. Les peuples des Alpes ne permettaient pas de vendre des maisons, des champs, des créances, des montagnes surtout, à d'autres qu'à des fils du pays [3]. Les gouvernemens intervenaient dans toutes les relations commerciales; dans la vente du vin, pour en déterminer le prix; du blé,

[1] Les bourgeois prononçaient, au civil, jusqu'à 1,200 florins, sans appel (1598). Ceux d'entr'eux qui avaient maison en Bourg jugeaient, sur la place de la Palud, comme cour impériale, les crimes commis dans la juridiction de la ville. Berne n'avait que la grâce. Lausanne percevait ses dîmes, son omgueldt, ses mailles de boucherie. Elle nommait son consistoire, percevait ses bamps de réforme, créait ses notaires, avait la garde de ses murs, nommait les officiers de ses milices. A l'arrivée d'un nouveau bailli, elle ne manquait pas de lui faire prêter, à la porte de St.-Étienne, serment de respecter ses priviléges. Berne ordonna « qu'au moins l'aigle impérial de Lausanne ne se vît nulle part sans que l'ours de Berne parût au-dessus. » *Stettler, mss.— Manuels en 1567, 1592.* — En 1576, remontrances d'Yverdun sur « arbitraires pécuniers, défenses illicites du bailli de recevoir de nouveaux bourgeois. » Assemblée des communes du bailliage. Emportement du bailli qui va jusqu'à prendre un conseiller par le nez, « ce que vos sujets ont trouvé merveilleusement étrange, et supplient ne permettre telles innovations insupportables. » *Arch. de Romainmotier.*

[2] En 1570. Elle défendait de vendre le poisson du lac ailleurs que dans son territoire. Bâle interdisait à ses bourgeois de vendre leurs maisons à des étrangers, à ses filles d'épouser autre qu'un bourgeois ou un habitant (1575). Berne limitait la défense d'épouser un étranger à la femme en possession d'un fief noble (1569). En 94, défense aux étrangers d'acheter son bétail.

[3] Pas de nouvel habitant qui n'ait 200 florins. L'étranger ne pouvait se faire constituer des hypothèques que par droit de revers. Le souverain exerçait sur lui le droit de déshérence.

pour en défendre la sortie; du bétail, pour en interdire l'achat aux étrangers. On croyait agir en bons économes. La diète porta la sollicitude jusqu'à fixer le prix de la table d'hôte; un bon repas ne pouvait coûter plus de six bons creutzer [1]. Les mœurs des villes devenaient chaque jour plus différentes de celles des campagnes. L'abandon, la folie et la cordialité des commencemens du siècle étaient les objets de plus d'un regret [2]. Néanmoins les mœurs s'étaient adoucies, quelque rudes qu'elles fussent encore; les lumières commençaient à dissiper bien des préjugés [3]. A tout prendre le peuple suisse était encore de tous ceux de l'Europe le mieux protégé par les lois. De tous il était le plus accoutumé aux exercices de vigueur, le mieux nourri, le plus ferme. Quelques provinces d'Angleterre et de Hollande offraient seules l'image d'une prospérité pareille à la sienne. Sa gloire militaire était intacte. Levés par cantons, les soldats se connaissaient tous. Ils savaient qu'ils devaient vivre ou mourir ensemble; qu'aucun, s'il faiblissait, ne pourrait cacher sa honte dans sa chaumière. Ils avaient cette confiance sans laquelle la valeur personnelle est inutile. Aussi, lorsque commença le dix-septième siècle, Henri IV et Philippe II sollici-

[1] Diète après l'Ascension, 1532. Le potage du matin, le pain et le vin du soir étaient taxés à la moitié (3 kreutzer).

[2] Une aristocratie se montre bien plus jalouse qu'une monarchie des libertés populaires.

[3] Le 7 mai 1600, Berne ordonna « que personne ne fût plus incarcéré pour sorcellerie, s'il n'avait été accusé trois fois; qu'on ne mît plus à la torture pour le simple crime d'avoir assisté au sabbat, ni sans la permission du Conseil. » — 450 sorciers avaient été livrés aux flammes à Genève dans l'espace de 60 ans, « comme coupables de lèse-majesté divine au premier degré. » — D'année en année la Caroline, moins cruelle que le moyen-âge, recevait des adoucissemens à son tour.

taient-ils à l'envi le renouvellement de leur alliance. Honorée des peuples, recherchée par les rois, la Suisse eût encore compté parmi les puissances de l'Europe les plus respectées, si elle n'eût renfermé dans son propre sein la cause de son affaiblissement.

LIVRE ONZIÈME.

PREMIÈRE MOITIÉ DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

(1600-1648).

CHAPITRE Ier.

LES CONFÉDÉRÉS DURANT LE RÈGNE DE HENRI IV.

Renouvellement de l'alliance française en 1602. — Philippe III et Charles Emmanuel. — L'escalade. — Lutte de la France et de l'Espagne dans le Valais. — Leur lutte en Rhétie. — Anciennes et nouvelles mœurs. — Hartmannis et son essai de réforme. — Alliance française. — Alliance vénitienne, 1603. — Le fort de Fuentès. — Tourmente populaire. — Pascal, ambassadeur de Henri IV. — Conseil secret. — Levées de Venise. — Soulèvement. — Béli et Baselga. — Vaines menaces des Confédérés. — Pascal demeure le souverain de la Rhétie. — Lutte des deux partis en Suisse. — Martin Duvoisin. — Affaire de Gachnang, 1610. — Langage impérieux de Henri IV. — Guerre des œufs de Pâques. — Les projets de Henri. — Sa mort. — Deuil chez les Confédérés.

[1600 — 1610.]

La paix de Vervins avait suspendu la lutte de la maison d'Autriche avec la France, mais ne l'avait pas terminée. Cette lutte, engagée entre François Ier et

Charles V, continuée par Henri IV et Philippe II, n'a cessé que lorsque Louis XIV eut contraint l'Espagne affaiblie d'entrer dans l'orbite de sa gloire. C'était donc encore une trêve que les partis avaient appelée du nom de paix. Les armes n'avaient été posées que pour les fourbir. Henri IV envoya des députations en Angleterre, en Hollande, aux princes d'Allemagne, aux Cantons. Le dix-septième siècle s'ouvrit en Suisse par l'arrivée d'ambassadeurs chargés de solliciter le renouvellement des alliances.

Le roi de France avait licencié ses régimens suisses comblés d'éloges, mais sans les payer. Il s'était contenté de retenir les meilleurs capitaines et deux compagnies auprès de sa personne. Tel officier[1], qui avait employé sa fortune à lever et à entretenir sa compagnie, était revenu léguer à ses descendans sa pauvreté et le stérile honneur d'être de génération en génération les créanciers de la France. Les dettes du royaume s'élevaient à 300 millions; 36 millions étaient dus aux Suisses[2]. Dans ces circonstances, Méri de Vic[3], envoyé du roi, peignit sous les plus brillantes couleurs la gloire de sa cour. Il n'y était question que de danses et de festins. Plus d'exercices que la chasse, plus de

[1] Vischer, entr'autres, s'était ruiné à lever son régiment. *Tschudi.*

[2] D'après Sully. — Daniel, 1605.

[3] Déjà Morfontaine était venu, peu après la paix, promettre aux Confédérés, « pour calmer leur appétit, » des assignations sur les moulins d'Auvergne, les sels de Bourgogne, etc. — Ses instructions lui ordonnaient « de n'être point aussi libéral en promesses qu'on l'avait été; de ne pas laisser parler des défauts du roi; de gratifier les *bons* et faire espérer aux autres qu'ils seraient bien reçus; de prêcher l'union contre le Turc (les Espagnols), et d'empêcher le mécontentement des Cantons de tourner au profit de l'Espagne contre la France.

guerres que celles d'amour. Un déplaisir troublait seul la félicité de ce règne : c'était le chagrin du prince, de ne pouvoir faire pour ses amis ce qu'il eût voulu. Aucun de ses prédécesseurs n'avait aimé comme lui les Confédérés. Aucun n'avait conquis son royaume à leur tête, et fait, comme Henri IV, l'épreuve de leur courage, le vrai fondement de l'amitié dans les âmes généreuses. L'ambassadeur conclut en demandant aux Cantons leur alliance et 6,000 hommes.

Si les Suisses n'ont pas la vivacité de l'esprit français, ils n'en sont pas moins avisés dans les affaires. Lacédémone sut mieux qu'Athènes et que Florence parvenir à ses fins. De Vic eut beau prêter à toutes les plaintes une oreille patiente; il eut beau presser les mains même les plus endurcies par le travail[1]; il n'avança que peu la cause du roi. Le duc de Fuentès, gouverneur de Milan, semait, de son côté, les doublons autour du Saint-Gothard. Henri IV crut devoir envoyer Sillery joindre ses efforts à ceux d'un premier ambassadeur. Sillery jugeait plus facile de traiter avec les hommes les plus subtils des autres nations qu'avec les montagnards froids et circonspects des Hautes-Alpes. Dans cette idée, il recourut à tous les moyens de l'art de persuader. Il montra les Espagnols jetant la discorde chez les Cantons; la France comme le plus ferme lien des Confédérés entre eux. Il réveilla les sympathies des deux peuples. Passant à l'éloge du prince, de sa sagesse, de sa force, de sa clémence, il fit voir à combien de titres il avait mérité le nom de

[1] « Si dures que Narica eût douté si elles servaient pour marcher ou pour toucher. » « Ils aiment les dariques plus que Darius. » — De Vic avait le spirituel Daniel l'Ermite avec lui. *Conservateur suisse, VII,* 73.

grand. Il rappela aux représentans des Cantons tant de courses de guerre, de tranchées, de batailles, de poursuites après la victoire, auxquelles ils s'étaient trouvés ensemble, le monarque et eux; et quand il les vit frémir d'ardeur guerrière, il nomma Biron, qu'ils connaissaient tous, Biron, qu'aucun chef ne surpassait en naissance ni en prouesse, comme étant l'ambassadeur extraordinaire dont le roi de France avait fait choix pour l'envoyer renouveler les traités. Un million d'écus d'or le suivait.

Biron, après avoir été promis longtemps, arriva en Suisse dans les premiers jours de l'an 1602. Des seigneurs et des gentilshommes l'accompagnaient en foule. A son passage à Bâle, le fol et brillant essaim se donna le divertissement de parader dans la ville, vêtu des larges fraises et des manteaux à grands plis, dérobés à la gravité des membres du Conseil [1]. Une diète extraordinaire avait été convoquée à Soleure. Biron se hâta d'en réunir les députés autour d'une table splendidement servie. A la vue de cette magnificence, à celle de l'homme qui les avait commandés si souvent dans de glorieuses journées, nos Suisses, vieux soldats pour la plupart, se crurent transportés à la cour de France [2]. Ce n'est pas en Perse seulement que boire à longs traits passe pour vertu. Biron commença par se montrer en ce point l'égal au moins de ses convives. Puis s'adressant à ses compagnons d'armes : « Si la France, dit-il, doit avoir quelque nation pour alliée, c'est assurément

[1] « La multitude de pies qui s'étaient montrées à la fin de l'automne avait présagé l'arrivée de ces hôtes. »

[2] Toutefois ils déclarèrent « qu'ils n'auraient du courage à boire qu'après l'arrivée du million qui leur était promis. »

celle qui toujours a joui de la plus haute réputation de valeur. César déjà ne parle des Helvétiens que comme du peuple le plus brave du monde. Eh bien, scellons la fraternité des fils de la vaillance. La France est le pays où la monarchie est le plus tempérée par la liberté. La Suisse est la terre où les libertés sont le mieux pondérées par la raison. Quoi de plus naturel que l'union de la première des monarchies avec la première des républiques ? Aussi Louis XI n'a pas dédaigné d'être appelé bourgeois des Cantons, tenant à honneur d'appartenir à la nation dont les exploits, comme ceux des anciens Grecs, étaient célébrés en tous lieux. Vous, de votre côté, vous ne sauriez avoir honneur plus grand que de pouvoir vous nommer les alliés du prince le plus illustre du monde. » A ces discours, à l'arrivée de quelques voitures chargées d'or, les États catholiques oublièrent les premiers le lien qui les unissait à l'Espagne. Ils donnèrent la main au renouvellement du traité de 1582. Ils ne se contentèrent pas de se lier pour la vie du roi ; ils le firent pour celle du dauphin. Les Cantons, les alliés signèrent [1]. Berne, dans l'espoir de s'assurer des avantages particuliers, avait fait partir pour Paris Jean-Jacques de Diessbach, que Henri IV honorait de son amitié. Le roi passa plusieurs heures à entendre le Bernois parler des intérêts divers du corps helvétique. Il lui promit la garantie du Pays-de-Vaud et le renouvellement de l'accord fait pour la conservation de Genève. Mais sa condescendance cessa lorsque Diessbach voulut l'engager à céder le pays de Gex. Henri reconnut les traités des Cantons catholiques avec l'Espagne

[1] Le 31 janvier 1602, dans le collége de St.-Ours.

et avec Charles Emmanuel, à la condition qu'aucun passage ne serait accordé à ses ennemis et que les soldats confédérés fussent appelés à jurer de ne point servir contre la France. Les Cantons protestans se réservèrent le droit de rappeler leurs gens en cas de guerre de religion[1]. Zurich s'était tenu seul à l'écart[2].

Tous les points arrêtés, le roi, dans sa joie, exprima le désir de solenniser l'alliance. Quarante-deux ambassadeurs des Hautes Ligues prirent le chemin de Paris. Partout, comme en 1582, l'hypocras, les jambons de Mayence et la harangue des magistrats[3]. Les représentans des Cantons s'avancèrent vers le Louvre, à travers une haie de gardes suisses et françaises. Les cent-suisses les attendaient sur les degrés. Le roi, plus gai, plus cordial que jamais, serra la main à tous les ambassadeurs. Il leur fit montrer les merveilles de son

[1] Ils prirent aussi leurs précautions contre les conséquences qu'on eût pu tirer de la mention du pape dans l'alliance. — Les nouvelles conquêtes du roi sur le duc de Savoie furent comprises dans le traité.

[2] Il se réservait toutefois d'agir selon les circonstances « s'il arrivait que le roi fût attaqué et demandât son secours. »

[3] « M. de Montbason, duc et pair, accompagné de force noblesse, alla au-devant des ambassadeurs un quart de lieue hors des portes de St.-Antoine. A la porte, ils furent reçus par M. de Montigny, gouverneur de Paris, et par Messieurs les prévôts des marchands et les échevins, suivis de tous les officiers et archers de la ville, revêtus de leur robe de cérémonie. Le roi ne pouvait trop honorer cette nation belliqueuse et forte, nécessaire à l'appui de cet État. » *Mémoire très-véritable de ce qui s'est passé depuis l'arrivée des ambassadeurs des Ligues. Octobre 1602.* « Sitôt débottés, le roi leur envoya de sa maison trois bouteilles à chacun de vin excellent et de l'hypocras, MM. de la ville deux de vin et deux d'hypocras; et ont continué sans faillir, avec 3 ou 4 écus en argent, que le roi leur a fait donner pour leur menue dépense tous les jours. *Ibidem.*

règne. Les affaires se mêlèrent aux plaisirs. Les priviléges des marchands suisses furent confirmés. Henri dut promettre, en cas de prétentions fondées de ressortissans des Cantons, de répondre devant des arbitres et de se soumettre à la sentence. Quatre cent mille écus devaient être payés annuellement. Le 20 octobre, le serment fut prêté dans la cathédrale, richement fleurdelisée. Saguer, avoyer de Berne, jura pour les Confédérés. Le roi répondit : « Aucun de mes prédécesseurs n'a connu comme moi votre vertu ; comptez sur le roi de France, comme sur votre meilleur ami. » Pendant le repas qui suivit la cérémonie, il s'avança encore et, se tenant debout, but un verre à l'honneur de ses bons compères [1]. Tous les assistans, les cardinaux les premiers, reçurent l'ordre de l'imiter. Les chaînes d'or, les médailles furent distribuées [2]. Puis les ambassadeurs reprirent séparément le chemin de leur patrie, les catholiques d'une part, les réformés de l'autre, offrant à l'étranger l'image de leur désunion. L'intérêt seul les avait rapprochés encore. L'intérêt les avait portés à une démarche que condamnait le sentiment national. Le dix-septième siècle commençait d'une manière bien différente du seizième.

[1] « Et les ambassadeurs lui firent raison, avec laquelle le roi s'en retourna au Louvre. »

[2] De Thou, CXXIX. — Mercure français. — Mathieu, II, 166, etc. Décade de Legrain, l. VIII. — Pièces diverses, mss. dans la Biblioth. royale. — « Je croyais que l'alliance de 1602 avait coûté 3 millions ; mais Gueffier m'apprend qu'il en coûta 1,200,000 écus. » *Labarde.* — Alliances de France avec les Suisses, 334. — Stettler, 403. — Chron. de Lucerne, mss. — Vaterl. Slg. — Ochs, Gesch. von Basel. — Groos. — Meyer's Schw. Gesch. 474. — Zurlauben, VI. — Leu, IV, 424. — Cérémonial du renouvellement d'alliance, dans Milsoneau. — Mémoires

Tandis que ces choses se passaient en France, les puissances du midi travaillaient toute la chaîne des Alpes. L'Espagne, vaincue dans les diètes, cherchait à s'assurer du moins les passages des monts : celui de la Valteline, chemin de Vienne ; le Saint-Gothard, qui ouvrait à ses soldats et à ses marchandises les voies du Rhin ; le Valais, une des portes de l'Italie, et la route par laquelle elle pouvait secourir la Haute-Bourgogne. Le duc de Savoie, de son côté, n'avait pas perdu l'espoir de réduire Genève. L'ambassade suisse était à peine de retour dans ses foyers, que la nouvelle se répandit d'une tentative de Charles Emmanuel pour s'emparer de cette ville.

Depuis que Henri IV l'avait déclarée comprise dans le traité de Vervins, Genève s'était abandonnée à la sécurité [1]. Les gentilshommes de Savoie venaient de nouveau s'asseoir à la table des citoyens. Avec le plaisir reparaissait la vieille cordialité. L'arrivée de troupes espagnoles dans le voisinage de la ville donna bien

très-véritables (Bibl. royale, Mortemar, suppl. 958). — Ordre tenu en la réception, etc. — Marie de Bourbon, régente de Neuchâtel, venait de mourir (avril 1601) après avoir 28 ans gouverné le comté.

[1] De Thou, CXXIX. — Sully, écon. royales, IV. — Journal de l'Étoile, III. — De Villars, continué par Malingre, II, 403. — Spon. — Guichenon, I, 787. — Stettler, 410. — Helvetia, IV, 110. — Registres de Genève, 1602. — Simon Goulart sur l'Escalade, commençant par : « Cité que j'ai, d'une ardeur indomptée, depuis trente ans si souvent convoitée, etc. » — Supplément à l'histoire de Goulart. — Relation de l'Escalade. — Chants divers, l'un à 168 couplets, sur l'air : « Rendons à Dieu l'honneur suprême. » — Arch. Turin, Negozi. co Suizzeri, mazzo III. Traités avec les Suisses, paquet VII. — « Carlo Emanuel ragguaglia il conte di Boglio circa la morte di suo cugino, ucciso alla scalata, » dans Storia delli Alpi maritime di Gioffredo, publié dans les Monum. hist. patriæ, edita jussu regis Carli Alberti.

quelque inquiétude, mais elle fut passagère. La promesse que fit Berne d'un prompt secours, eut bientôt rassuré[1]. Les vexations des officiers du duc étaient pour le commerce un sujet fréquent de plaintes; le président du sénat de Chambéry, La Rochette, vint offrir ses services en cour pour obtenir un mode de vivre qui les fit cesser. Que craindre encore? On ne ferma plus alternativement la porte Neuve et celle de Rive. Cependant, dans la nuit du 21 décembre, la plus longue de l'année, les mêmes hommes qui, durant le jour, avaient fatigué les Genevois de leurs prévenances, s'assemblèrent, bien armés. Le duc avait passé les monts[2]. Lorsque la nuit fut le plus sombre[3], quelques mille hommes, l'élite de ses armées, s'avancèrent jusqu'à Plainpalais. A quelque distance de la porte Neuve, d'Albigny, qui commandait, fit mettre pied à terre à 300 cavaliers, gens de marque pour la plupart, destinés à escalader les murs. Ils s'approchent de la contre-escarpe, descendent dans la boue du fossé, passent

[1] En septembre. Genève prit à sa solde Du Villards, gentilhomme dauphinois. Berne tint 400 hommes prêts à marcher. — Le duc de Bouillon se trouvait à Genève, fuyant le ressentiment de Henri IV. — Biron, gouverneur de Bourgogne, devait, disait-on, « amener au duc des garnemens de Bourgogne. » *Supplément à Goulart.* « Disse Rochette, un secondo Sinone, vivessero pure licti et siccori, perciocchè nissum vicino avevano che fosse più di C. Emanuele, sollicito della libertà loro. » *Botta, III, 446.*

[2] Le duc était à Estrambières.

[3] Pé onna nay qu'étivé la pé nairé
Y veniron, y n'étai pas pé bairé,
Y étivé pé pilli nou maison,
Et no tüa sans aucuna raison.

Onna bella demanzé
Pé on matin que fassivé bein fray,
Sans le bon Dy nos étivon tos pray.

sur des claies ; trois échelles, garnies de poulies sourdes, sont dressées ; elles étaient teintes en noir, et faites de pièces emboîtées, de manière à pouvoir s'allonger ou se raccourcir[1]. A mesure que les hommes d'armes se succèdent, un jésuite écossais, le père Alexandre, les encourage : « Montez, montez : chaque échelon est un pas vers le ciel. » En même temps il leur remet des amulettes, préservatif assuré contre une mort violente[2]. Sonnaz s'élance des premiers : il avait à venger son père, tué dans le combat de Monthoux. Watteville, sire de Versoix, le suit ; puis Brunaulieu, l'auteur du projet. Picot porte en main le pétard destiné à faire sauter la porte Neuve. A mesure qu'ils arrivent, ils se couchent, serrés, sous les arbres du parapet. Quand les trois cents ont presque tous gravi la muraille, d'Albigny dit tout bas : « La ville est à nous ! » On court porter au duc la nouvelle du succès.

Mais au moment où Charles Emmanuel croyait toucher au triomphe, Dieu, est-il écrit, abaissa ses regards sur ses pauvres enfans de Genève. Une sentinelle, à la tour de la monnaie, entendit quelque bruit. Un homme fut envoyé. Il vit les ennemis, lâcha son coup d'arquebuse et n'eut que le temps de crier : « Aux armes ! » il tomba percé de coups. Se voyant découverts, les Savoyards coururent à la porte Neuve. Ils allaient la faire sauter et ouvrir la ville à l'armée réunie à Plainpalais, quand un soldat, Jean-Jacques Mercier[3], sauva Genève en abattant la herse. Alors les assaillans se portèrent vers la Tartasse, la Monnaie et l'Hôtel-de-

[1] On les voit dans l'arsenal. Des marteaux en acier, tranchant d'un côté, étaient destinés à briser les chaînes des ponts-levis et des rues.

[2] « Christi † aufert pœnam mortis † crux solvit vincula † etc. »

[3] Il reçut la bourgeoisie en récompense. Il était du P.-de-Vaud.

Ville [1]. Mais déjà ils rencontraient de la résistance sur tous les points. Une femme [2], leur jetant un pot de fer plein de soupe, brisa la tête de l'un d'eux. Le cri : Aux armes ! aux armes ! retentit de rue en rue. Le bruit des cloches, qui toutes sonnaient le tocsin, se mêla aux cris des femmes, des enfans et au mouvement des citoyens, qui, demi-vêtus, mal armés, se portaient où les appelait le tumulte du combat. Jean Canal, ancien syndic, oubliant son grand âge, se jeta des premiers dans la mêlée et tomba percé d'un coup mortel. Des bras plus jeunes que le sien s'avancèrent pour le venger. Les citoyens qui succombaient étaient remplacés par des citoyens ; les Savoyards venaient d'être mis hors d'état de recevoir du secours. Un coup de canon, pointé avec bonheur, avait, en renversant les échelles dressées contre le rempart, emporté les espérances de Charles Emmanuel. Cependant, ne distinguant pas, dans l'obscurité, d'où le coup était parti, et croyant que le pétard avait fait sauter la porte Neuve, l'armée tout entière de Savoie s'avança, sonnant la charge, avec des cris de victoire. Mais elle ne tarda pas à faire sa retraite devant la herse abattue et devant le canon, qui la poursuivit, en faisant de larges brèches dans ses rangs. A l'intérieur aussi, les Savoyards reculaient. Sonnaz les ralliait encore. Budé [3] l'apercevant : « C'est vous, Sonnaz, lui cria-t-il ; je vous reconnais sous ce haubert noir. Rendez-vous ; je vous garantis la vie. » Sonnaz jeta les yeux autour de lui. La plupart de ses

[1] « Criant : Vive Savoie ! vive Espagne ! ville gagnée ! A mort ! à mort ! Et déjà ils croyaient mesurer le drap et le velours des marchands qu'ils allaient piller. »

[2] Elle demeurait au-dessus du corps-de-garde de la Monnaie.

[3] Chef des étrangers à la solde de Genève.

compagnons d'armes étaient gisans. Brunaulieu venait de succomber ; vainement on lui avait offert de le descendre du mur avec une corde; il avait voulu mourir sur le lieu de sa défaite [1]. Plusieurs, cherchant à fuir, s'étaient précipités dans le fossé. Watteville s'était brisé la jambe. D'autres avaient trouvé la mort. Sonnaz se rendit lui treizième. Une heure avait suffi pour faire passer Genève du bord de l'abîme au comble de la joie. Le jour, en se levant, montra les échelles brisées, le nombre des morts [2], le péril et la délivrance. Bèze vivait encore. Telle était sa surdité que le tumulte ne l'avait pas tiré du sommeil. Lorsque ses yeux eurent contemplé ce que l'Éternel avait fait pour Genève, il entraîna le peuple à Saint-Pierre, se répandit en actions de grâces et fit chanter le psaume 124me [3], qui se redit encore à chaque anniversaire de l'escalade.

Bientôt toutes les églises réformées répétèrent ces accens. En même temps tout ce que Genève avait d'ar-

1 « Brunaulieu, l'entrepreneur,
Son honneur
Y perdit avec la vie.
Tu payas aussi, Picot,
Ton écot.
Watteville, le baron,
Qui passait dedans l'escadron
Pour le plus fameux volontaire,
Au lieu de combattre en guerrier
Prit nos gens pour apothicaires,
Et fuyant montra le derrier. »

2 Dix-sept Genevois avaient succombé : Canal, Bandière, Vandel, Gallatin, Gabriol, Cambiague, Bogueret, Mercier, Baptista, Dabolo, Humbert, Monard, Poteau, Bouserel, Guignet, Petit, Muzy. Leurs noms furent gravés sur la pierre.

3 « Oh! qu'Israel peut bien dire en ce jour, etc. » — « Vous avez fait là une belle cacade, » dit le duc à d'Albigny.

dens amis, se levèrent pour lui offrir leurs bras. La Suisse protestante courut aux armes. Le dimanche qui suivit le jour de l'escalade, les milices, attendant l'ordre de marcher, se rendirent en armes dans les temples [1]. Le comte de Tournon s'étant présenté à Berne, chargé d'assurer que le duc n'avait voulu que prévenir les Français, n'échappa que par un prompt départ à l'explosion de la fureur populaire. Dix mille écus, don de Maurice de Hesse, servirent à élever le rempart qui porte son nom [2]. « Je n'aurais qu'un pourpoint, écrivit ce prince, que je le partagerais avec Genève. » Le roi de France accueillit avec vivacité Chapeaurouge, envoyé de la république. « Ventre saint-gris! vous y étiez, lui dit-il; vous m'en devez le récit; » et quand il se fut fait raconter l'escalade en grand détail, il ordonna qu'il fût payé 6,000 livres par mois à ses bons amis, pour l'entretien de leur garnison [3]. Duplessis Mornay demanda de pouvoir lever un régiment. Déjà l'armée de Genève portait le ravage jusqu'aux environs de Chambéry. Mais à la nouvelle de ces hostilités, les grandes puissances craignirent de voir se rallumer l'incendie, mal éteint par le traité de Vervins. La France, l'Espagne, le pape, les Confédérés, s'accordèrent pour commander la paix [4]. Des dé-

[1] Vaterl. Slg. — Ochs. — 1200 hommes allèrent augmenter la garnison de Genève.

[2] Fragmens sur Genève, p. 96, 101. — Le bastion fut achevé en 1607. — « Genève périra-t-elle, pour que nous ayons à demander où est Dieu ? » *Mornay*.

[3] Ils furent payés jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre.

[4] Arch. Turin. *Genève, XVIII et XIX*. Le duc à ses négociateurs : « Je veux consentir à ce que Genève soit démantelée ou partagée; St.-Gervais leur appartiendra. » A d'Albigny : « Je ne puis de mon estomac digérer ce mot *paix*, qui me ravale quasi à l'égalité avec eux. Facilement

putés de Glaris, Bâle, Soleure, Schaffhouse et Appenzell, réunis à Saint-Julien à la prière de l'ambassadeur de France, en dictèrent les conditions le 21 juillet 1603. Le duc reconnut que Genève était comprise dans le traité de Vervins. Il s'engagea à n'élever aucun fort, et à n'entretenir aucunes troupes, à la distance de quatre lieues des frontières. Puis il se retira tout en grondant. A la lutte armée succéda une guerre de plume et de secrètes intrigues. Jean Sarrasin répondit au *Cavalier de Savoie*, de Jean Buttet, par le *Citoyen de Genève* : au plaidoyer par le plaidoyer, à la grossière plaisanterie par des plaisanteries non moins grossières. Tant que vécut Charles Emmanuel, il y eut toujours quelque trahison ourdie contre Genève. Plusieurs furent découvertes. La Rivière, La Rudesse, Chenalat [1] expièrent leur crime sur l'échafaud. Deux gentilshommes français, la Bastide et Du Terrail, devaient cacher 1000 soldats sur des barques employées à conduire

ils en inféreront la renonciation à mes prétentions, à quoi jamais je ne veux consentir. Proposez au plus qu'ils soient compris dans Vervins, ce malheureux traité. Voilà tout ce que je puis. » 9 *juillet*. Une grande partie de la lettre est de la main tremblante du prince. La Rochette au duc : « Les Suisses vont se retirer si nous ne signons l'engagement de n'avoir ni vaisseau, ni gens de guerre à 6 lieues à la ronde, de payer les frais de guerre et de donner quittance de tous droits sur Genève. » — Don Inigo, arrivé à Crans, pressait au nom de Philippe III. — « Aucun moyen de résister à cette bourrasque française et suisse. » — Par un article secret MM. les conseillers de Genève se firent accorder de porter l'épée sur terres du duc, « comme gentilshommes. » — Dumont, V, 2, 26. — Lunig, I, 802. — Data, 216. — Spon, II, 491. — « Mes amis, louez Dieu, vous avez la paix, » cria La Rochette aux gens du peuple qui attendaient l'un sur l'autre pressés, craignant le retour des ravages de la guerre.

[1] Peut-être Chenalat, du Deux-Cents, fut-il moins coupable de s'être vendu au duc que de s'être exprimé avec trop de vérité sur la manière dont la chose publique était gouvernée. Son bien, qui consistait en 2,600 écus, échut à l'État.

du bois dans le port. Arrêtés à Yverdun, ils eurent le sort de ceux qui les avaient devancés [1].

Heureuse la république, si la paix eût aussi régné dans ses murs [2]. Mais déjà commençaient ces luttes intérieures, qui, après l'avoir sourdement agitée dans le dix-septième siècle, ont fixé, durant le dix-huitième, les regards des nations sur elle. Tant que les ennemis avaient été sous les remparts, le péril commun avait absorbé les esprits. Le pouvoir des magistrats s'était approché de la dictature. Après la paix ils cherchèrent à le conserver entier. Nous avons vu le Deux-Cents prendre la place du peuple; durant la guerre, les Vingt-Cinq avaient cessé de convoquer le Deux-Cents. Tandis que, pour couvrir une dette de 120,000 écus d'or, une capitation de un pour cent était ajoutée aux impôts [3], les riches réalisaient de grands bénéfices. Ils avaient le monopole du sel. Ils prêtaient des sommes considérables à la chambre chargée de maintenir la république approvisionnée de blé [4]. Les voies de justice avaient été, pendant la guerre, suspendues en faveur des débiteurs; quand les tribunaux se rouvrirent, la situation du pauvre peuple n'en parut que plus malheureuse. Cependant le mécontentement avait attendu, pour éclater, le jour de l'escalade. Bèze était à peine descendu de la chaire, que la foule se porta dans les rues, demandant si les magistrats, qui avaient pourvu

[1] Le 19 avril 1609. — L'un, hardi aventurier, réfugié pour un meurtre au Louvre, sous les yeux du roi; l'autre, grand pétardeur de places.

[2] Mémoires mss. de J. L. Mallet. — Vidal, notes mss. extraites de divers registres et recueils (Biblioth. de M. le prof. Cellérier.). — Abrégé des antiquités de Genève par Forget; mss. dans la Bibl. de Berne.

[3] Du 5 déc. 1603.

[4] Établie en 1595, sur un fonds de 500,000 écus.

si mal à la sûreté de la ville, n'étaient pas les complices du Savoyard. Philibert Blondel était syndic de la garde. Naguère il s'était montré l'ami des libertés communes. Mais comme il s'était rapproché de la seigneurie, les citoyens se persuadèrent qu'il pouvait avoir trahi sa patrie aussi bien que leur cause[1]. Les Seigneurs cherchèrent à changer le cours de la colère du peuple. La multitude demandait la tête des treize prisonniers faits la nuit de l'escalade. S'associant à sa fureur, le conseil prononça contre eux la peine des incendiaires. Leurs têtes, séparées de leurs corps, furent ajoutées à celle des 54 Savoyards, trouvés morts sur le champ de bataille, que le peuple avait élevées sur autant de piques aux lieux où ils avaient succombé[2]. Mais les citoyens ne renoncèrent pas à demander la punition du syndic de la garde. Les Vingt-Cinq, cédant les uns à la crainte, les autres à la haine qu'ils portaient à Blondel, le firent arrêter. Deux fois ils le déclarèrent innocent; cependant ils le dépouillèrent de sa charge et confisquèrent ses biens. Deux ans s'écoulèrent. Le Deux-Cents n'osait ni condamner, ni absoudre. Aucune preuve contre Blondel. Cependant nul avocat n'avait le courage de plaider sa cause. Enfin les rigueurs extrêmes de la torture arrachèrent à sa foiblesse un aveu qu'il se hâta vainement de rétracter. Il fut roué en place publique. Ses membres écartelés furent dispersés sur les

[1] En s'élevant, pendant la guerre, contre ceux des seigneurs qui ne payaient pas de contributions et en demandant que les suffrages fussent secrets. — Les élections secrètes sont la ressource d'une république corrompue; le vote franc et motivé, la vie d'une république saine et libre.

[2] De Thou. — Guichenon. — « On compte 67 têtes; il y a 67 ans que Genève a secoué le joug de Rome. » Vainement les prisonniers offrirent rançon.

frontières et sa tête fut exposée sur les créneaux du Molard.

Pendant ce procès le peuple n'avait pas cessé de réclamer ses anciennes assemblées; le Deux-Cents, de demander le droit de se réunir au moins une fois la semaine en temps de guerre, une fois par mois en temps de paix. Il s'était ressaisi du privilége de laisser faire dans son sein telle proposition qu'il jugeait convenable [1]. Plusieurs de ses membres tonnaient contre l'omnipotence du sénat, qui, contrairement aux édits, interprétait, jugeait et s'était attribué la révision de toute sentence. Déjà quelques voix menaçantes se faisaient entendre. Pierre Prévost demandait pourquoi, dans une république, il n'était pas permis aux citoyens de châtier le magistrat, quand il avait failli. Les ministres se placèrent entre le peuple et la colère de la seigneurie. Simon Goulart prit la parole. « Les enfans, dit-il, ne peuvent avoir la sagesse de leurs pères et doivent par conséquent être traités avec indulgence. Nous vous prions, Messieurs, de ne pas vous roidir contre le torrent [2]. » Attaqués de toutes parts, Messieurs s'adressèrent, pour les vaincre, à chacun de leurs adversaires en particulier. Ils reconnurent au Deux-Cents le droit de juger en dernier ressort. Ils promirent au peuple de lui soumettre tout statut qui pourrait paraître contraire aux édits. Les pasteurs furent l'objet

[1] Malgré la vive opposition du syndic J. Maillet. Les 200 élurent Sarrazin au sénat, hors des propositions des Vingt-Cinq. *4 janvier* 1604. — Dans les élections de 1603, le peuple ne voulut pas se laisser astreindre à nommer les syndics, deux dans le haut, deux dans le bas de la ville. — Descombes fut emprisonné et privé de prendre part à l'assemblée des citoyens; il réclamait trop vivement pour eux.

[2] Le 23 décembre 1603.

des plus grands égards. Bèze ayant cessé de vivre [1], et ses restes ayant été déposés avec respect dans le cloître de Saint-Pierre, Messieurs voulurent que les ministres reçussent tous à l'avenir le même honneur. Le clergé se laissa peu à peu détacher de la cause populaire et obtint en distinction ce qu'il perdit en autorité. Une ordonnance sur les vêtemens sépara l'homme de qualité du roturier et du simple artisan. L'aristocratie s'assit insensiblement victorieuse dans Genève.

Tandis que le duc de Savoie dirigeait ses efforts contre la ville de Calvin, l'Espagne travaillait avec non moins de persévérance à s'assurer des passages des monts. Azévédo, comte de Fuentès, gouverneur de Milan, était un de ces hommes fermes, infatigables et sans pitié, formés à l'école de Philippe II. La France ayant envoyé répandre des écus dans les Alpes, il y distribua des doublons et recueillit ce qu'il avait semé. Un an ne s'était pas écoulé depuis le renouvellement de l'alliance française, que les sept cantons et l'Appenzell catholique renouèrent la leur avec l'Espagne [2]. On avait fait des concessions à l'une des puissances; on en fit à l'autre. L'article de l'ancien traité qui ouvrait aux Espagnols le passage « à travers les pays médiats et immédiats des Cantons » reçut une extension nouvelle. Les deux parties s'engagèrent à fermer leurs chemins aux ennemis l'une de l'autre. Les marchandises d'Italie, qui jusqu'alors avaient suivi la voie des Grisons, devaient prendre la direction du Saint-Gothard et du lac de Lucerne. La France fit éclater son indignation. Pour calmer ses ressentimens, les Cantons lui

[1] Le 13 octobre 1605.
[2] En 1604.

donnèrent, par un acte particulier, l'assurance qu'aucune convention postérieure à l'alliance française ne pouvait l'affaiblir[1]. Tous ces traités faisaient de la Suisse le marche-pied des étrangers. Nous ne tarderons pas à voir leurs armées passer et repasser sur le sol helvétique. Les pères de la patrie l'avaient vendue.

Le passage du Gothard conquis, il restait à Fuentès à s'assurer ceux de la Valteline et du Valais. Tant que la France avait été déchirée intérieurement et que l'Espagne avait possédé le Milanais en paix, les Valaisans avaient vécu dans l'oubli. Mais depuis que la première de ces couronnes s'était relevée, et que Henri IV se préparait à agrandir le théâtre de la guerre, la vallée du Rhône était devenue importante. Les deux puissances rivales y semèrent l'or[2]. Pour l'Espagne, il s'agissait de relever l'évêque et d'étouffer la Réforme. La tâche était difficile. La nonchalance et la mauvaise vie des prêtres valaisans les avaient dépouillés du respect du peuple. La plupart savaient à peine lire. Les Églises étaient sans gloire. Lorsqu'un clerc avait été chassé de son pays pour inconduite, ou rejeté pour incapacité, il était sûr de recevoir la consécration dans le Valais. S'il se trouvait dans les dizains quelque savoir ou quelque piété, c'était chez les sectaires[3].

[1] Partant, que les passages fussent fermés aux ennemis de la France (1605).

[2] Dès 1585, Alemanni travaille pour l'Espagne; il invite l'évêque à se rendre à Milan, lui propose alliance. En 1601, Magnani renouvelle ces propositions. Refus du passage à des troupes destinées pour la Bourgogne. Refus au duc, en 1600, du passage du St.-Bernard pour une armée. En 1603, les Valaisans hésitent à accorder au duc le secours dû selon les alliances.

[3] Le banderet de Sion, Jean de Platea, l'homme le plus riche du

Les ministres de Lausanne et de Genève avaient prêché partout la foi réformée [1]. Partout leurs colporteurs avaient répandu les bibles et les traités évangéliques. Afin d'arrêter ce torrent, Fuentès écrivit au pape et au duc de Savoie : il leur demanda d'envoyer en Valais les pères capucins.

Alors se glissèrent le long du Rhône ces hommes, que nous avons vus ramener le Chablais à la foi romaine [2]. Après avoir attendu deux mois à Saint-Gingolf, ils se hasardèrent, sous la protection de noble Antoine Quartéry, capitaine du gouvernement de Saint-Maurice, à paraître dans cette ville, où personne n'écoutait plus la messe. De Saint-Maurice ils se rendirent à Sion, sous l'abri de députés des Cantons, qui y allaient renouveler l'alliance de 1533. Les pères Chérubin, Sébastien et Augustin, prêchèrent en langue française; les pères François et André, accourus de Lucerne, en langue allemande. Il relevèrent le courage de l'évêque. Ils changèrent les dispositions des

Valais, fait un legs considérable « cœtui virorum litteratorum civitatis sedunensis studium religionis reformatæ profitentium. »

[1] Jacomot, Alexius et les ministres de Lausanne, de Vevey, du pays d'Aigle. On montre à Sion, sous le rempart de la porte de Conthey, la maison où ils prêchaient. Man. divers. — Senebier. — Relation des missionnaires capucins de la mission de Thonon, par le père Perretta, d'Asti (mss. dans la Bibl. de l'Univ. de Turin). — La tradition.

[2] Relation des missionnaires. Une dispute eut lieu devant le temple de Bex, entre le père Chérubin et un ministre de Lausanne, sur la présence réelle. Les pères s'introduisirent en 1601 ; à Sion en 1603. — Observation sur la relation des capucins, mss. — Relation des ambassadeurs Castille et Miron. — Magasin de Lebret. — Extrait des Archives de Valère et du *Kalendarium* du vénérable chapitre. — Contre des armes telles que celles des capucins les habitans des Alpes se sont toujours montrés faibles.

chanoines. Comme ailleurs, le petit peuple était pour eux. Pour adversaires ils avaient le bailli Jossen et la classe la moins ignorante. Tout le pays s'émut. Les Réformés demandèrent une dispute de religion. Les pères s'y prirent avec plus d'adresse. Usant de leur crédit à la cour de Turin, ils gagnèrent quelques capitaines influens, qu'ils savaient jaloux de la faveur du duc, et les achetèrent à leur cause [1]. Alors ils portèrent les Valaisans à s'allier à l'Espagne [2] et à mettre la religion aux voix. Tout le peuple descendit sur le pré de l'évêque, non loin de Sion. L'Espagne et les Cantons catholiques avaient promis bon secours en hommes et en argent. Les protestans étaient appuyés par la présence d'envoyés des Grisons et des Cantons évangéliques. La France témoignait secrètement un grand intérêt pour les libertés du Valais. Des deux impulsions la première fut la plus forte. Le peuple déposa les magistrats qui passaient pour amis de la Réforme; puis il donna deux mois aux protestans pour rentrer dans l'Église ou quitter le pays. Telle fut la résolution de la majorité. Mais l'intervention des villes suisses et de la France empêcha qu'elle ne fût mise à exécution. L'Espagne dut recourir à de nouveaux moyens de faire triompher sa politique dans le Valais.

Dans la Rhétie, la lutte des deux puissances souleva de plus violens orages. Habitans d'un sol stérile, les Grisons reçoivent de l'étranger le sel, le vin et le pain en quantité considérable [3]. Néanmoins ils possèdent tout

[1] Lettres de Ch. Emmanuel aux Valaisans, du 14 et 15 mars 1603.

[2] Diètes de Sion, fin 1603; de Viége, février et mars 1604. Jossen fut remplacé par Inalbon. Le capitaine et le banneret du dizain de Conches furent aussi déposés.

[3] Le sel et le blé leur coûtait annuellement 500,000 florins. *Écrits*

ce qu'il faut à un peuple qui ne veut ni commander à d'autres, ni leur obéir. Du moins il était encore parmi leurs magistrats quelques hommes, en petit nombre, qui le pensaient. C'étaient des vieillards, dont plusieurs avaient été honorés de la faveur de grands rois et n'en avaient pas moins conservé la simplicité de leurs pères. Ils arrachaient péniblement à la terre une nourriture chétive, allaient couper de leurs mains le bois dans la forêt, et rentraient le soir avec leurs troupeaux, mêlés à leurs serviteurs, dont leur vêtement ne les distinguait pas. Se rendaient-ils au marché, ou à l'assemblée des chefs de la nation, c'était à pied, portant dans leur sac [1] le fromage ou le lard, qu'ils mangeaient sous le branchage, auprès d'une source, dont l'eau les désaltérait. Ils étaient paysans, mais nobles de cœur. Leur innocence était le meilleur de leur bien. Vainement on parlait autour d'eux du trésor que possédait la Rhétie, comme terre de communication entre l'Italie et l'Autriche; ce trésor, à leurs yeux, coûtait à leur patrie plus qu'il ne valait. N'était-ce pas assez que la possession de pays sujets eût miné les vieilles mœurs? Fallait-il encore que l'argent versé par les princes achevàt de changer les idées que l'on avait du bien et du mal? Les riches de la nouvelle génération avaient introduit dans leurs demeures ce qu'ils avaient vu dans l'étranger : le luxe, les banquets splendides, prolongés et bruyans. Le peuple les imitait. L'avidité croissait avec les besoins. Dès lors plus de patrie. La liberté était devenue le privilége de recevoir à la fois les pen-

d'Ulysse de Salis, 1803. Près de Malans croît un vin délicieux, mais en petite quantité.

[1] Des clous, dans la salle du conseil, servaient à suspendre ces sacs de voyage.

sions de l'Espagne, de Venise et de la France[1]. Les communes mettaient solennellement à l'enchère les emplois publics. On achetait pour revendre; la justice, au décuple. Le plaideur le plus généreux était le plus pur. L'impudence était parvenue à ce point que des hommes, de ceux qui ne s'estimaient pas les derniers, s'étaient fait un office du soin d'acheter les suffrages : courtiers d'un genre nouveau. Les places qui se payaient le plus étaient celles de baillis dans la Valteline. Cette riche vallée semblait aux Grisons avoir été placée au pied de leurs montagnes, pour suppléer à leur infertilité. Le vin que préférait Auguste avait été destiné par la providence à mûrir pour eux. Les baillis descendaient en conquérans. Ils accusaient et prononçaient. Les causes jugées par leurs prédécesseurs étaient reprises et jugées de nouveau. Les successions étaient renversées; les veuves, les orphelins dépouillés. Riches, pauvres, tous étaient mis à contribution. Point de compte rendu. Point d'appel à Rome contre les nouveaux Verrès. Point de terme à leurs concussions. Lorsque, dans une démocratie, la corruption a gagné le peuple, rien n'arrête son cours; les hommes honnêtes luttent en vain contre le torrent[2].

[1] Pascal.

[2] Sprecheri Pallas, V et VI. — Juvalta, 23. — A Porta. — Pascal. — Relation de M. du Refuge (Bibl. royale, Miss. étr., 207). — Relation de Méri de Vic. — Rohan (édition de Petitot), p. 127. — Tschokke. — Stettler, 412. — N. Samler fur Bundten. — Collection de documens de la Soc. historique de Coire, I, 62. — « On cherche où est le gouvernement de ce peuple. Dans les communes? Mais tout y dépend des principaux; ceux-ci de qui leur donne. Ce qu'ils viennent de vendre au roi, ils le vendent à Venise, et le lendemain à l'Espagne. Alliances sur alliances. Ils avouent qu'ils sont en marché avec tous, et qu'ils appartiendront à qui les paiera le plus. Les ministres étrangers, surpris par cette instabi-

C'est ce que les patriotes des trois Ligues ne tardèrent pas à éprouver. Le clergé se fit leur organe. Ce qu'étaient les éphores en Grèce, les censeurs à Rome, les pasteurs l'étaient chez les Grisons. Leur rôle, dans la société civile, était de veiller à ce que l'incurie et le désordre n'amenassent pas la ruine de la république. Des hommes instruits se trouvaient parmi eux. Les grands, il est vrai, pouvaient seuls envoyer leurs fils recevoir l'instruction à l'étranger. Les serviteurs de l'Église devaient se borner à celle qu'ils recevaient, les catholiques, dans quelque couvent, les Réformés, chez des pasteurs distingués par le savoir. S'ils fréquentaient une université, c'était peu de temps. Mais ils suppléaient à des études insuffisantes par la vivacité, le mordant et la persévérance, qui caractérisent les Rhétiens. C'était en tous pays que l'accroissement des richesses, des jouissances et des vices des grands avait ému le zèle des classes religieuses et souffrantes. Dans la Rhétie ils avaient dès longtemps allumé la bile des pasteurs. Les hommes de Dieu ne se bornaient pas à gémir sur les plaies de leur patrie; nouveaux Jonas, ils annonçaient une ruine prochaine, si le peuple ne s'amendait. Ils finirent par prêcher sans retenue le devoir d'opposer une barrière aux pratiques criminelles des grands.

La Haute-Engadine leur prêta l'oreille la pre-

lité de gouvernement, croient-ils être parvenus à enchaîner le torrent, survient une nouvelle tempête qui renverse leur œuvre; tout se fait avec de l'argent; mais la manière de donner importe autant que la somme. » *De Vic.* — *Pascal.* — *Mercure d'Etat*, 112. — On se rappelle les Étoliens, avec leurs panégyries, leurs foires tout-à-coup métamorphosées en gouvernement, leurs cités toutes indépendantes, leur soif de gain, leur peu de honte et de scrupule sur les moyens, leur intrépidité. Ils étaient recherchés de tous et ne craignaient ni Philippe, ni Alexandre.

mière; puis les Dix-Juridictions. La Brégaille, Poschiavo, Avers, Stalla, Bergun, Oberhalbstein s'émurent à leur tour. Des envoyés se rendirent de commune en commune. Toutes portèrent leurs regards sur Hartmann de Hartmannis. Nous l'avons vu combattre sous Henri IV en héros. Il était haï de la tourbe des grands, parce qu'il n'aimait que la patrie. Il n'était pas pour l'alliance française. Ses efforts avaient empêché que les trois Ligues n'en fissent une avec l'Espagne. Venise lui ayant fait offrir 7,000 sequins[1] pour prix de son suffrage, sa main avait repoussé ce don avec la colère de l'honnête homme. Il appartenait à celui que le soupçon même ne pouvait atteindre de prendre en main la réforme des abus.

Il proposa aux communes d'envoyer chacune vingt-cinq représentans à Coire pour y travailler. Le grand nombre des envoyés devait empêcher leur œuvre d'être facilement renversée. Les communes se contentèrent de nommer chacune deux députés. Elles ne choisirent aucun des hommes qui, dans les derniers temps, avaient acheté ou vendu des suffrages. Les députés descendirent à Coire. Comme ils y arrivaient[2], de sanglans nuages, après s'être promenés sur le pays par un ciel pur, s'arrêtèrent sur le Calanda; l'on crut un présage de malheur. Les envoyés des communes ne tardèrent pas à laisser voir le motif qui les faisait agir : c'était le désir d'entrer en partage des profits des grands. Le mal, assuraient-ils, venait

[1] Par Alex. Hiardo (Ajardo, dans Pascal) en 1599.

[2] Le 13 janvier 1603. *Journal de Keselius.* Le Calanda domine la ville.

de ce que l'élection aux bailliages se faisait dans les diètes, où quelques hommes dominaient ; le remède était de la confier aux communes, à chacune alternativement. Hartmannis prit la parole. Il fit voir que le moyen proposé devait accroître le mal et le rendre sans remède ; que, quand des particuliers s'égaraient, les communes conservaient le droit de les juger ; mais que, lorsque les communes viendraient à faillir, aucun tribunal ne pourrait les reprendre : il dit ; mais inutilement. Ceux qui l'écoutaient dévoraient en espérance des places lucratives, ils se prononcèrent en très-grande majorité pour ce qu'ils osèrent nommer une réforme. Avant de se séparer, l'assemblée décida que les frais de sa convocation seraient supportés par les hommes dont le crime l'avait rendue nécessaire ; entre autres par Diéteguen de Salis et Rodolphe de Planta, qui s'enrichissaient à cette heure même comme gouverneurs dans la Valteline. Elle renouvela la défense de trafiquer des charges publiques ; mais ce trafic n'en cessa pas pour cela. Le marché ne fit que se transporter de la salle du Conseil dans les cabarets des villages. Ceux qui venaient de faire la loi furent les premiers à la violer[1]. Des hommes qui n'avaient connu d'autre soin que celui de leurs troupeaux furent élus au gouvernement des provinces. La première chose qu'ils y firent fut de vendre les places de lieutenans et de secrétaires, pour laisser ces deux employés administrer à leur place. Ridicules aux yeux des sujets, les nouveaux baillis furent la honte de la république. A

[1] « C'était assez pour celui qui voulait une charge de ne pas se montrer lui-même, tandis que ses parens et ses amis agissaient. » Il fut question d'adjoindre aux baillis des receveurs, pour contrôler. Mais on fit observer qu'il y aurait deux bourses à remplir pour une. *Juvalta*, 30.

la vue du résultat de ses efforts, Hartmannis recommanda sa patrie au ciel et mourut de douleur [1].

Telle était la Rhétie lorsque Henri IV lui demanda, en même temps qu'aux Suisses, un renouvellement d'alliance. Il importait d'autant plus au roi de réussir qu'il était l'allié de Venise et que, cette république veillant avec soin sur ses frontières, la Valteline restait le seul passage par lequel la Lombardie pût communiquer avec l'Empereur. L'or fut répandu à pleines mains. Les Grisons ne se bornèrent pas à accéder au traité; ils allèrent jusqu'à promettre le passage aux armées françaises qui chercheraient les chemins de Milan. Cet article, il est vrai, fut glissé parmi les autres d'une main subreptice et ne fut pas soumis à l'acceptation des communes [2]. Le roi, qui jusqu'alors n'avait eu chez les Grisons que des envoyés temporaires, résolut d'entretenir auprès d'eux un ambassadeur permanent.

A peine l'alliance française fut-elle signée que Gian Baptista Padavicino [3] se rendit à Coire, avec beaucoup d'or et des pouvoirs étendus, pour traiter d'une alliance semblable avec Venise. Seul le sénat vénitien se montrait encore jaloux de l'indépendance de l'Italie. Il échauffait contre l'Espagne les princes de la Péninsule. Il

[1] Leu. — Ardaser, beruhmte Graubundter, 55. — Sprecher, V, 225. — A Porta, 214. — Tschokke.

[2] Pascal. — Zurlauben, VI, 249. — Il le leur fit solliciter comme une grâce.

[3] Chancelier de Venise (1603). « Voici venir un noble vénitien que l'on disait aller tenir l'ambassade ordinaire en Angleterre. Il séjourne dix jours à Chiavenna, s'arrêté en tous lieux, mande les principaux et promet à chaque Grison 2 sequins, tellement que les libéralités du roi paraissent petites auprès des siennes. Après trois mois il se présente à l'assemblée. » *Relat. des Grisons; Bibl. royale, Miss. étr.* 207.

s'appuyait sur la France, mais sans se donner à elle[1]. Inquiet de voir les Grisons se livrer à cette puissance, il tenta du moins d'obtenir, comme elle, l'enrôlement et le passage. Le peu de commerce des Grisons se faisait par des colporteurs, Vénitiens pour la plupart; Padavicino les fit servir à son but. Il exploita la cupidité de quelques hommes influens, qui ne s'étaient pas vendus à la France. « Pourquoi, dirent-ils, nous priver des avantages d'une alliance avec nos voisins des rives adriatiques? de notre république avec leur république? Cinq mille de nos compatriotes vivent sur leurs terres, adonnés à des moyens divers d'existence, protégés par eux contre l'inquisition. Nous n'avons pas d'alliés plus naturels. Comment pourrions-nous craindre, en nous unissant à eux, de déplaire à la France, dont ils sont, comme nous, les amis[2]! » Les partisans de Venise ajoutaient, lorsqu'ils s'adressaient à des Réformés : « Assurons-nous le droit de nous intéresser efficacement pour nos coréligionnaires en Italie. Qui sait si nous ne verrons point bientôt l'Église évangélique déployer sa puissance à Venise, et de cette ville se répandre sur la Péninsule! » Ces discours furent écoutés. Vainement les ministres s'écrièrent : « Malheur aux hommes qui méprisent la paix de Jéhova! qui prennent conseil d'autres que de l'Éternel! qui se retirent en Égypte, sous l'ombre de l'infidélité! Qu'y a-t-il de commun entre Christ et Bélial? » Vainement les pa-

[1] Nani, I, 7. — « Des princes et états de la chrétienté, » dans le Mercure d'État. Plus pour Venise, non plus que pour la Suisse, d'espoir de s'accroître; mais elle songeait à sa conservation et à sa gloire.

[2] « Qui est dévot à Venise l'est au roi. » *Pascal.* Pascal démontrait de son côté que les Grisons étaient trop petits pour avoir deux alliances. « Cose incompatibile. » *Raisons contre l'alliance de Venise,* 1611.

triotes rappelèrent tant d'expéditions malheureuses à Milan, à Naples, à Sienne, à Rome. Ils montrèrent les Grisons séparés par la nature de cette Italie ardente, fertile en poisons cachés sous des fleurs, et dont l'air leur avait toujours été mortel. Ils conjurèrent le peuple de considérer combien il était fort, appuyé sur Dieu, sur ses montagnes, sur les treize Cantons, sur ses alliances éternelles avec l'empereur et le roi; l'inutilité de nouveaux appuis; le danger d'irriter l'Autriche et l'Espagne, dont la Rhétie avait, plus que d'aucune autre puissance, ou des bienfaits à attendre ou la vengeance à redouter. Ces paroles furent perdues. Les ministres furent renvoyés à leurs fonctions, les patriotes traités comme s'ils eussent été les serfs de l'Espagne. Le traité fut conclu pour dix ans [1]. Venise obtint le passage et le droit de lever 6,000 hommes. Des ambassadeurs nombreux [2], ivres de joie, avides de recevoir l'ordre de Saint-Marc, ou des anneaux d'or, coururent à Venise la signer. Aucune idée des malheurs qu'ils appelaient sur leur patrie.

Cependant le gouverneur de Milan n'avait pas vu d'un œil froid ce qui s'était passé dans les Alpes. Dès qu'il avait appris la conclusion de l'alliance française, il avait envoyé Baptiste Sacco, en demander une copie. Après l'avoir lue, il avait écrit aux Rhétiens : « Neuf fois, depuis le commencement du siècle, vous avez refusé l'offre que l'Espagne vous fait de son alliance, et vous ouvrez à cette heure aux Français le chemin de Milan! Vous m'obligez à élever à l'entrée de la Lom-

[1] Août 1603. *Sprecher, V*, 197. — *Dumont, V*, 2. 21. — *De Thou*, *CXXX*.

[2] J. Guler, H. de Salis, Aug. Travers, Bapt. de Salis, Thomas de Schauenstein, Joachim de Jochberg, etc.

bardie un fort qui la ferme à l'ennemi. » Lorsqu'il sut l'alliance avec Venise, Fuentès se mit à l'œuvre. A l'embouchure de l'Adda dans le lac de Côme, sur sa rive gauche, s'élève une colline d'un mille italien de circuit. De la cime, la vue s'étend sur une couronne d'Alpes et de forêts. Au nord, elle plonge sur les vallées de Chiavenna ; à l'est, sur la Valteline. Des marais fiévreux, un air insalubre entourent le pied du monticule. Ce fut le lieu que Fuentès choisit pour l'exécution de son dessein. La Rhétie ne tarda pas à apprendre que les Espagnols y transportaient les matériaux d'une forteresse. A cette nouvelle, une vive agitation se répandit dans ses vallées. Peu s'en fallut que d'un premier mouvement tout le peuple ne courût ruiner l'ouvrage à sa naissance. Quelques hommes plus circonspects, qui, plus tard, furent accusés d'être les amis de l'Espagne, obtinrent avec peine que l'on commençât par envoyer une ambassade à Milan. L'évêque Jean Flougi, de Rauchaspermont, choisit pour son représentant un homme intelligent, actif, Georges Béli, d'une ancienne famille de Davos, l'administrateur des droits de la maison d'Autriche à Kasteis[1].

Les députés se présentèrent devant le gouverneur de Lombardie, deux traités à la main. L'un était un vieux parchemin, tiré des archives épiscopales, par lequel Bianca Maria, duc de Milan, garantissait aux Grisons le libre commerce, à la condition qu'ils veillassent à la sûreté de leurs chemins. Le second était le traité fait après la destruction de Musso, qui portait qu'aucun fort ne pourrait s'élever dans la contrée sans

[1] A Porta, 215. — Coll. Florin, dans l'Ambroisienne à Milan. — Siri Mercurius. — Cantù, storia di Como, II, 200.

la permission des Grisons. Munis de titres aussi clairs, les députés se montrèrent pleins de confiance. Antoine Souvic parla pour tous. Il démontra que les tours auxquelles on travaillait, sur le Montecchio, étaient plus rapprochées de la frontière des Ligues que celles d'Ologna, qui avaient été précipitées dans le lac; que l'Espagne n'avait pas le droit de fermer le passage; que le gouverneur ne pouvait se permettre cette violation des alliances, ni les Grisons la souffrir. « C'est bien, répondit l'Espagnol; mais achevez. Le traité fait après la ruine de Musso porte aussi, qu'entre Milan et la Rhétie l'amitié doit être aussi sacrée que si les deux peuples n'en faisaient qu'un. Or vous avez oublié cette terre amie, qui vous donne le vin, le riz et le blé. Vous vous êtes attachés de préférence au roi très-chrétien. » En prononçant ce mot, Fuentès découvrit sa tête blanchie par l'âge; il s'inclina profondément, et poursuivit avec une amère ironie : « Votre alliance avec ce monarque vous rend illustres et puissans. Voilà que vous venez encore de prendre Venise pour appui. Si vous tenez à obtenir quelque chose de l'Espagne, alliez-vous aussi avec elle. » Le gouverneur se montrant inflexible, les députés consentirent à une conférence de six d'entre eux avec six sénateurs italiens. Ainsi séparés du reste de l'ambassade, les six députés grisons furent circonvenus, gagnés. Béli fut particulièrement l'objet des libéralités du gouverneur. Une alliance fut conclue, qui accordait à l'Espagne le passage et l'enrôlement. Restait à savoir si les Ligues la ratifieraient. « Hâtez-vous, dit Fuentès aux députés à leur départ, avant que vos alliés aient eu le temps de renverser votre ouvrage. »

A la lecture du traité, les chefs des Ligues furent vivement émus. Ils envoyèrent en Suisse. Les Cantons

catholiques négociaient eux-mêmes une alliance avec Philippe III. Quelques-uns eussent vu sans peine le commerce d'Italie abandonner la route de Coire pour celle du Gothard. Cependant les Confédérés conseillèrent l'acceptation [1]. L'alliance allait être conclue; les Grisons allaient même s'engager à n'accorder aucun passage que le gouverneur de Milan n'y eût consenti, lorsque De Vic accourut. « Ne comprenez-vous donc pas, leur dit-il, que Fuentès demande la ruine de vos traités avec la France et de celui que vous venez de conclure avec Venise? qu'il vous enlève de tous vos droits souverains le plus beau : celui d'ouvrir et de fermer vos vallées à qui il vous plaît? Vous vous livrez à l'Espagne; et pour quel prix? Pour le libre commerce, dont vous jouissez d'ancienneté. » On alla aux voix. Clergé, patriotes, Vénitiens, Français se prononcèrent contre l'alliance espagnole, qui fut rejetée à une grande majorité [2]. Les chaînes d'or reçues par quelques-uns des députés des Dix Droitures furent renvoyées à Milan [3]. Le gouverneur ordonna d'achever les murs du Montecchio [4]. La forteresse sortit de terre, menaçante, horrible à voir pour un peuple libre dont elle

[1] « Holzhalb, le Zuricois, lui-même conseille l'adhésion. » Ainsi le rapporte Thomas de Schauenstein, docteur dans les deux droits, naguère recteur de l'Université de Pavie, à cette heure landamman de Tusis et député des Ligues, homme de plus de savoir que de savoir-faire. — Recès de Baden. — Sous prétexte d'arrérages, 50,000 écus furent à ce moment versés dans les Cantons catholiques. *Siri*, 185.

[2] « Dans la confiance que les Confédérés les sortiront d'affaire, et que le roi les aidera. Ils lui demandent et à Venise 15,000 ducats. Ils se fient à la providence. » *Pascal.*

[3] Plusieurs furent frappés d'amendes comme ayant dépassé leurs pouvoirs.

[4] Murs si forts que, lorsque le général Rambaud les voulut faire sauter à force mines, en 1796, il n'y réussit qu'en partie.

changeait la patrie en une prison. Les Valtelins seuls, animés d'une double haine contre la tyrannie et contre la Réforme, la contemplèrent avec espoir [1]. Fuentès, comme pour faire entendre qu'il ne renoncerait plus à son dessein, donna son nom à la citadelle. Il la remplit de soldats et de canons; et pour témoigner son mépris aux Rhétiens, il fit saisir sur leurs terres quelques déserteurs qui s'y étaient réfugiés.

Un cri de colère retentit dans toute la Rhétie. Les chefs des Ligues firent avertir les communes de se tenir prêtes à prendre les armes au premier signal. Ils crurent cependant, avant de montrer le fer, devoir essayer ce que pourrait la menace ou l'intervention. Ils recoururent à Venise, à la France, aux Confédérés [2]. Venise craignit de troubler la paix de l'Italie. Henri IV achevait de cicatriser les plaies de son royaume; il n'était pas prêt à recommencer la guerre. Il conseilla d'opposer des retranchemens à la forteresse espagnole. En cas d'hostilités, il promit 25,000 couronnes par mois, à la condition que les autres alliés de la Rhétie la secourraient proportionnellement [3]. Quelque argent, donné par Venise et par le roi, servit à couvrir de fossés et de remparts l'entrée de la Valteline. Les Confédérés se bornèrent à échanger des lettres avec Milan. Ce n'était pas que le nom de l'Espagne les effrayât. Leur courage n'était mis en doute par personne. Mais Berne

[1] Cantù, 201. — A Porta, 84-194.

[2] Aux Confédérés comme garants du traité de 1581.

[3] « Il encouragea ces gens étranges, au teint vermeil et au gros cul, à bien défendre leur pays, leur promettant bon ingénieur et bon chef de guerre au besoin. » *Fontanieu portefeuille, n°s 452, 453 (dans Capefigue).*

et Zurich avaient abandonné l'esprit de la Réforme, tous, celui de l'ancienne Confédération [1].

Cependant les mois, les années s'écoulèrent. Le commerce cessa. Aucun voyageur n'entra dans la Valteline ou n'en sortit sans être inquiété. Le gouverneur de Milan ne négligea aucune occasion d'accroître l'aigreur des Valtelins. Dans la Rhétie, l'impatience du peuple et l'agitation des partis atteignirent le dernier terme. Dans le pays du monde qui s'enorgueillit de la plus grande liberté d'opinion, les moins apparens parlent souvent le plus haut [2]. Aussi les avis abondaient-ils. « A quoi bon les traités? disaient les uns, puisque nos alliés nous abandonnent à nos destins? Sermens de cour, religion jouée! Punissons nos amis en nous unissant à leurs adversaires. » D'autres : « Faisons comme nos pères, et que nos armes nous soient en aide! » D'autres encore, à qui la ruse paraissait le moyen d'échapper à toute difficulté : « Allions-nous avec Milan, en réservant Venise et la France. » Dans la multitude des conseils, il était plus facile de discerner ce qui était à rejeter que d'en trouver un seul qui fût salutaire. Il eût été plus difficile encore de distinguer ce qui provenait d'amour pour la patrie de ce que dictait l'esprit de parti. Hercule de Salis voulut un jour tenter de rapprocher les chefs des factions : il les invita tous aux noces de son fils Rodolphe. La joie amena des réconciliations, des sermens, des manifestations généreuses : enfans de l'ivresse, le lendemain les avait tous emportés. Le peuple

[1] Recès de Baden. — A Porta, 225. — Tous, hors le roi, abandonnant les Rhétiens, la confiance se tourna de son côté.

[2] « Et quelquefois le mieux; et de tant de sons différens, font une voix. » *De Vic.*

finit par soupçonner fortement ses chefs, qui l'empêchaient de prendre les armes. Les plus emportés étaient les plus las. Mieux le joug de l'Espagne que d'être toujours ballottés, toujours déçus! Fuentès se riait de cette agitation. En semant le bruit qu'une armée française avait été vue dans les Alpes, il obtint des cinq Cantons qu'ils missent garnison dans les trois forts de Bellinzone. De ce moment les villes suisses n'hésitèrent plus à se prononcer contre l'alliance que l'Espagne prétendait imposer aux Grisons. Zurich et Berne promirent bon secours en cas de guerre. Cette assurance releva la Rhétie. Douze enseignes passèrent les monts et allèrent occuper, les unes l'entrée de la Valteline, les autres celle du Misox, du côté de Bellinzone [1].

Un homme avait imprimé ce mouvement : c'était Pascal, ambassadeur du roi de France auprès des trois Ligues. L'éloquent Italien s'était acquis, dans des missions en Angleterre et en Pologne, la confiance de sa cour. Maître en l'art de l'intrigue, celui qui tout bas nommait les Grisons une multitude demi-sauvage, leur constitution une folie du hasard, savait à voix

[1] Caumartin et Pascal promirent aux villes assemblées à Arau (4 janvier 1606) 30,000 couronnes si elles s'engageaient dans une guerre offensive; mais ils ne purent les y entraîner, « les traités qu'elles avaient avec les Grisons étant de nature purement défensive. » Elles craignaient d'ailleurs de voir les cinq Cantons prendre les armes pour l'Espagne. Alors les Grisons leur demandèrent des troupes pour garder la Valteline. Elles promirent chacune 800 hommes et 1000 écus. La France promit 6000 écus par mois pour l'entretien de cette garnison. Les Vénitiens conseillaient un accommodement. Ils firent 5000 ducats. à la condition que 1500 Lorrains traverseraient librement la Rhétie. Mais ce passage fit courir aux armes les cinq Cantons. *Siri*, 236. — *Stettler*, 425. —*Sprecher*, *VI*, 43. — *L. de Watteville*, *contin. de son histoire suisse*, *mss. dans la Bibl. de Berne.*

haute publier leur éloge et leur prodiguer les caresses. Sa correspondance avec les communes était bien plus fréquente que celle des chefs de l'État; son autorité, bien supérieure à la leur[1]. Quelquefois cependant il lui arrivait de se prendre lui-même dans ses piéges. Les Grisons avaient dès longtemps pour principe de faire tout ouvertement. Le secret n'était bon, à leurs yeux, qu'à cacher les sourdes menées des partis. Pascal leur conseilla néanmoins, s'ils voulaient le succès, de se donner un gouvernement dont les projets ne fussent pas éventés sitôt que conçus. Il les persuada d'instituer un conseil secret, qui, revêtu de grands pouvoirs, conduisît les affaires avec la prudence et l'énergie nécessaires. La Rhétie à qui, dans son désespoir, tout moyen de salut paraissait acceptable, se rangea de son avis. Le conseil fut composé d'hommes proposés par l'ambassadeur de France ou agréés par lui. Les communes ne se réservèrent que la paix, la guerre, les alliances et les aliénations de bien public.

Sur ces entrefaites Venise, engagée dans une grave querelle avec Rome et l'Autriche, envoya de nouveau Padavicino au-delà des Alpes. A Coire, l'ambassadeur demanda 6,000 hommes et le passage pour des troupes que la république levait en Lorraine[2]. A Zurich, à

[1] La pénurie du trésor ne permettait pas même d'envoyer des messagers aux communes. On profitait des occasions.

[2] Fra Paolò et plusieurs prédicateurs correspondaient avec Genève et avaient embrassé la Réforme. « C'est la plus grande consolation du monde, écrivait un Genevois à Duplessis-Mornay, de se trouver ès compagnies et assemblées, par les maisons de la noblesse de Venise, et ouir parler si efficacement de la vérité de Dieu... Et les sermons publics, lesquels sont tels qu'on les pourrait faire à Genève, mais avec telle ardeur que la foule y est très-grande, et faut s'avancer beaucoup

Berne, il remplit les salles du Deux-Cents de sa colère contre Paul V, qui venait de mettre Venise à l'interdit, et il exalta la noble résistance de ses concitoyens. Les témoignages d'approbation qu'il reçut le comblèrent d'espérance; mais les villes n'allèrent pas jusqu'à lui promettre du secours. De retour en Rhétie, il y trouva le peuple irrité de ce que Venise n'avait contribué que par de faibles sommes à la défense de la Valteline; les grands mécontens de ce que, dans ses nécessités, elle ne leur versait l'or que d'une main appauvrie. Le voilà cependant qui, se prévalant de l'alliance des deux républiques, fait des levées. Le tambour bat. On annonce le passage de troupes lorraines. Les communes n'ont pas été prévenues [1]. Une voix s'élève du sein du peuple : « Nos chefs [2] nous vendent, un jour à celui-ci, l'autre à celui-là. Ils vendent jusqu'à l'enfant dans le ventre de sa mère. Sommes-nous donc nés pour que Juifs, Turcs, Lorrains nous passent sur le corps? et pour qu'ensuite les puissances qui se disent nos amies nous bercent, dans nos périls, par de vaines paroles, et nous abandonnent dans le besoin? L'heure n'est-elle pas venue de renoncer à toute alliance étrangère, afin de recouvrer notre ancienne paix et notre ancienne liberté? Il est temps de nous être en aide à nous-mêmes. »

à y arriver. » *Correspondance de Duplessis. X.* — *Sismondi, Histoire des Républ. ital. et Histoire des Français, XX.*

[1] Du moins les Espagnols assuraient et affirmaient qu'il n'était pas question du passage dans le traité avec Venise. D'honnêtes gens, Juvalta entr'autres, assuraient que les communes avaient été avisées et montraient l'article concernant le passage écrit dans le traité.

[2] « Unsre Newe Twinghern, Unsre Groshansen. » *Anhorn, Bundtneraufruhr*, 1607, *mss.*

A l'ouïe de ce langage du peuple, Français et Espagnols cherchèrent à profiter de sa colère. Les Espagnols surtout, timides jusqu'alors, conçurent l'espoir du triomphe et de la vengeance [1]. La multitude avait l'oreille attentive à tout ce qui flattait ses ressentimens. « Plus de passage, lui crièrent-ils; plus de conseil secret. Libre aux communes à qui il plaira, de renouveler alliance avec Milan. Fuentès nous promet une belle route. Où passait un mulet, il en passera trois. Que tarde le peuple à s'assembler pour faire respecter son bon plaisir? » Bientôt se formèrent des attroupemens. Les hommes de Courvalden les premiers firent flotter leur bannière et descendirent à Coire [2]. Tout le peuple les suivit. Entre cette ville et le village d'Ems est la plaine de Rosboden : il la choisit pour y planter ses drapeaux. Tous les pouvoirs s'humilièrent devant le sien. Ses premiers actes furent de déchirer la loi qu'il avait faite autrefois contre les soulèvemens populaires [3], d'abolir le conseil secret, et de défendre que jamais institution semblable reparût chez un peuple libre. Il interdit aux prêtres des deux confessions de se mêler davantage des choses civiles et même de prendre part aux assemblées des communes. Recevoir pension de l'étranger fut déclaré crime envers la patrie. Le passage fut refusé aux soldats de Venise et tout Rhétien qui la servirait menacé de perdre les biens et l'hon-

[1] L'Évêque Jean V surtout. *Eichhorn*, 174. — Ausfuhrung der Rechtsamen des Gotteshauses uber das Stift Chur. Fol. mss. — A Porta, 227. — Stettler, 428.— Pascal. — Tous les partis troublaient l'eau pour pouvoir y pêcher.

[2] Mars 1607, le lundi de Pâques. *Anhorn.*

[3] Dreysieglerbrief, qu'ils nommaient Schelmenschuzer (couvre-coquins).

neur. Lucius de Moor osa s'élever contre cette résolution : « Nous avons fait alliance avec Venise ; pour le cher nom de Dieu, ne nous jouons pas de la parole donnée[1]. » Il n'eut pas plus tôt dit, qu'une balle rasa sa tête. Il eût été foulé aux pieds si ses amis ne lui eussent fait un rempart de leurs corps. Les premières affections de Moor étaient pour la patrie. Son adage était : « Bonne cause veut bons moyens. » Ses traits exprimaient l'héroïque candeur qui l'avait fait aimer de Henri IV. Mais déjà la voix des hommes modérés avait perdu le droit d'être écoutée. Le flot grossissait. Tout ce que le peuple avait vénéré naguère, il le couvrait de mépris. Des femmes, comme il arrive dans toute émeute, se faisaient remarquer par la violence de leurs cris et par leurs malédictions contre les grands. Les derniers du peuple parlaient avec arrogance et gouvernaient la chose publique. Ils pressaient la multitude d'achever son œuvre et de nommer le tribunal exécuteur de ses vengeances[2]. Le peuple choisit quatre-vingt-quatre juges qui n'eussent pas exercé d'emploi, ni touché de pensions. Quelques hommes de sens se trouvèrent réunis aux démagogues les plus emportés. Chacun des juges reçut, selon l'ancien usage, une garde de huit miliciens. Le peuple rentra dans ses foyers.

Jusqu'à cette heure le parti espagnol avait tout conduit. Mais un torrent ne se laisse pas contenir. Pascal attendait qu'il débordât pour y entraîner ses ennemis.

[1] Après une vive agitation, 89 voix se prononcèrent contre et 18 pour Venise.

[2] Juvaltà. Il en fut, malgré lui. Il n'en dit pas moins :
« Pessimus in turbis semper sortitur honores. »

Lorsqu'il vit le strafguéricht occupé de l'arrestation des suspects, il envoya ses émissaires désigner à la vengeance du peuple Béli et le capitaine Baselga; l'un, officier du prince-évêque, répandait l'or et les encouragemens de l'Espagne; l'autre avait pris la part la plus active au projet d'alliance avec Milan. Béli s'enfuit dans le château épiscopal. Une troupe de Prétigoviens l'y suivit et l'en arracha, sans se soucier de la colère de l'évêque. Le strafguéricht fit arrêter innocens, coupables, de tous les partis indistinctement [1]. Une troupe courut à Davos saisir Paravicin; elle fut désarmée. Alors une multitude confuse [2] y monta de Coire et des bords de la Landquart; le sang eût coulé à grands flots si deux hommes respectés pour leur intégrité, Florin Sprecher et Salomon Buol, n'eussent, en se jetant entre les partis, fait tomber les armes de leurs mains [3]. Personne n'osa se porter accusateur contre Moor; il n'en fut pas moins condamné à racheter sa vie au prix d'une forte amende. L'évêque passa en Tyrol. Bavier, bourgmestre de Coire, le banneret Tscharner, Jean-Baptiste de Salis s'enfuirent en Suisse. Jean Gouler et Antoine Sonvic se présentèrent en diète et invoquèrent la médiation des Confédérés.

Les seigneurs des Cantons furent vivement émus lorsqu'ils apprirent comment, dans les trois Ligues, les hommes du commun foulaient aux pieds le magistrat. « Il y va, dirent-ils, de la réputation que nous avons auprès de l'Empereur, des rois et des princes. » Ils se hâtèrent d'envoyer Holzhalb, de Zurich, et

[1] Berühmte Bundler.

[2] Ein gewisser zusammengeraffter Hauffen.

[3] Chronique Sprecher, mss. — Alt, VIII, 288.

Hessy, de Glaris, demander la liberté des hommes arrêtés par le tribunal populaire, la dissolution de ce tribunal et le rétablissement de la loi qui interdisait les soulèvemens armés. Le strafguéricht repoussa les députés. Ils se tournèrent vers les communes. Une haie de hallebardes leur ferma les chemins [1]. Une ambassade de l'archiduc Maximilien ne fut pas mieux reçue. Les Confédérés écrivirent aux Grisons : « Nous ne pouvons plus longtemps vous voir fouler aux pieds les lois de vos pères, vous jouer du droit des gens et donner aux sujets de vos voisins l'exemple de la rébellion. Si vous ne vous hâtez de rendre force à la loi, nous emploierons notre pouvoir à rétablir chez vous le repos [2]. » La fierté de ce langage souleva les Rhétiens. Ils savaient le mécontentement des paysans suisses. « Ce que vous exigez dans l'intérêt de quelques hommes de parti, » se bornèrent-ils à répondre, « nous l'avez-vous mandé du consentement de vos peuples, des villes et des campagnes ? »

Le strafguéricht poursuivit son œuvre. Pendant quelque temps l'épée que la colère du peuple lui avait mise en main frappa des deux côtés, menaçant tour à tour Français et Espagnols. Mais l'adresse de Pascal finit par la faire pencher et tomber sur ses adversaires. Une intervention tumultueuse des Espagnols en faveur de Béli et de Baselga ne fit qu'ajouter aux soupçons dont ces deux hommes étaient l'objet. Plusieurs communes descendirent à Coire, tambour en tête [3].

[1] Le peuple leur cria : « Vous avons-nous envoyé une ambassade lorsqu'en 1588 vous avez puni les capitaines qui avaient pris part à la guerre du roi de Navarre ? »

[2] Du 14 juin.

[3] Le 22 juin.

Afin de hâter le cours de la justice, elles tinrent les juges enfermés, leur faisant parvenir la nourriture à travers le poêle, jusqu'à ce qu'ils eussent porté leur dernière sentence. Alors tout le poids de la fureur populaire tomba sur les têtes de Béli et de Baselga. Tous deux ils avouèrent, dans les tourmens de la torture, avoir reçu de l'or pour faire triompher la cause de l'Espagne. Tous deux ils furent condamnés à mort. Baselga demanda pour grâce dernière de n'être pas décollé sur le monticule, lieu du supplice des criminels. Il l'obtint. Mais les gardes ne l'eurent pas plus tôt appris que, sans se soucier de la décision du tribunal, ils allèrent quérir le condamné, le traînèrent à travers les rues, et l'immolèrent sur la colline, en vue de toute la vallée [1]. Béli fut traîné vers le même lieu, pâle, à cause du sang qu'il avait perdu; nu, parce que ses membres délicats et enflés par la torture ne pouvaient supporter de vêtemens. Tout faible qu'il était, il prit la parole. Enfant du monde, il avait méconnu ses devoirs envers une patrie qu'il aimait. Ce n'était pas qu'il n'eût cru la servir en lui donnant le gouverneur de Milan pour ami; mais il avouait que le fils d'une république ne peut sans crime mettre à trop haut prix la faveur des princes. Il dit, invoqua Jésus, et, sans vouloir permettre qu'on lui bandât les yeux, tendit la tête au bourreau [2]. Ce sang versé, le strafguéricht fit prompte justice du reste des accusés. Il bannit les uns, déclara les autres déchus du droit des patriotes, et les condamna tous à de fortes amendes. Des communes furent mulctées. Sous le man-

[1] Le 14 juillet 1607.

[2] Récit de la mort de Béli par le cellérier épiscopal Hugueli. Le cellérier glissa dans la main de l'infortuné un médaillon béni « insigne lucrandis in agone indulgentiis. » — Anhorn. — Tschokke.

teau de la justice les pauvres s'accordèrent, en riant, pour dépouiller les riches. La peine fut moins proportionnée au délit qu'à la fortune des accusés et à la haine du peuple. Ceux qui parlèrent le plus haut furent ceux qui avaient à cacher le crime d'appartenir à la France plus qu'à leur pays. L'iniquité lava l'iniquité.

On apprit ces choses à Baden au moment où deux députés, choisis par les Cantons, allaient partir pour la Rhétie. Aussitôt la diète donna l'ordre au bailli de Sargans d'occuper les passages, et aux milices des Cantons de se préparer à marcher. Le jour fut pris d'entrer en campagne [1]. Comme toutefois des pensées différentes avaient dicté la résolution, les protestans s'assemblèrent à Arau, les catholiques à Gersau, pour s'entendre sur leurs vues particulières. Les villes ne voulaient que rétablir l'autorité du magistrat. Les catholiques avaient surtout à cœur la cause de l'évêque et de la religion. « Les Ligues, dirent-ils, sont incapables de se gouverner elles-mêmes. Notre tutelle leur est nécessaire. Il faut qu'elles s'engagent à ne plus contracter d'alliance sans notre consentement. Nous verrons s'il ne convient pas d'abandonner les Dix-Droitures à l'Autriche, pour qu'elle y rétablisse la vraie foi. Nous occuperons Meyenfeld et Malans pendant quelques années, pour gage de paix. » L'archiduc Maximilien et le gouverneur de Milan rassemblèrent des troupes. Mais à la nouvelle de ces mouvemens, les villes reculèrent; les armes tombèrent de leurs mains. Les Grisons, de leur côté, se rallièrent, catholiques comme protestans. Ils se rirent de l'insolent orgueil des

[1] Le 18 août. — Pascal. — Stettler, 431. — Porta, 282. Recès de Baden, août et septembre.

Cantons. Pascal se rendit de commune en commune, en pacificateur. Il les harangua avec l'éloquence propre au pays. Toutes elles lui donnèrent par écrit l'assurance de leur fidélité à l'alliance française. Plusieurs amis de la France, dispersés par la terreur, étaient encore sur la frontière : naufragés, qui attendaient sur le rivage de savoir ce qu'ils avaient à espérer ou à craindre. A la voix de Pascal, les Rhétiens s'assemblèrent à Ilanz, pour revoir les sentences du strafguéricht. Plus jaloux de rendre le repos au pays que de maintenir l'œuvre d'un tribunal souillé par ses rigueurs, ils rappelèrent tous les fugitifs indistinctement. S'ils laissèrent peser sur eux des amendes, ce fut moins comme peine que pour couvrir les grands frais de leur procès [1]. De tous les fugitifs, l'évêque, réfugié à Feldkirch, rentra le dernier en Rhétie. Condamné à payer 1,200 couronnes et à jurer de respecter désormais les droits souverains du peuple, il attendit plusieurs années quelqu'appui de l'étranger. Las enfin, il revint humble et tremblant [2]. Il ne restait plus à Pascal, pour avoir réduit la Rhétie, qu'à faire révoquer la loi contre les pensions. En ne distribuant les largesses du roi qu'aux communes qui se départaient de cette ordonnance, il l'eut bientôt fait rejeter [3]. Dès lors les vo-

[1] Estimés 400,000 florins, outre 50,000, don des Confédérés. Le roi fit 30,000 francs, Venise 3,000 couronnes.

[2] En 1610. « Si les Suisses n'eussent retenu les Ligues, elles l'eussent contraint à revenir ou à abdiquer. » *Eichhorn*, 178.

[3] Ceux qui venaient de voter contre les pensions, à Davos, allaient prier Pascal de leur distribuer leurs pensions; ils les croyaient une dette. — *Correspondance de Pascal avec la cour*. Elle montre l'importance attachée à sa mission.—Instr. à Pascal.—Celles données à Caumartin, 1604, « en lui conférant, comme récompense, l'ambassade en Suisse, toujours tenue autant et plus importante qu'aucune autre. » — Anhorn, alors pas-

lontés de Henri IV ne rencontrèrent plus de résistance chez un peuple qui naguère, fort de son courage et de son union, avait mis sa gloire à ne recevoir sa loi que de Dieu et de la liberté.

Ainsi deux grandes monarchies se combattaient dans les Alpes, non par les armes, mais par l'or et l'intrigue. La France l'emportait, grâces au nom de Henri IV et à l'habileté de ses agens. Toutefois les vallées appuyées au Saint-Gothard étaient toutes espagnoles par l'intérêt et la religion. La Suisse continuait donc d'être partagée, à l'extérieur, entre deux centres d'attraction; à l'intérieur, en deux camps. Les ministres déclamaient contre l'Antechrist. Les capucins condamnaient les hérétiques au feu éternel : parfois ils les y envoyaient avant le temps. Martin Duvoisin, passementier bâlois, accusé par des pélerins de s'être exprimé légèrement sur la religion de Rome, fut condamné à mort par le magistrat de Sursée. Comme il marchait au supplice, des députés de Bâle accoururent hors d'haleine, une lettre du Conseil en main. L'avoyer lucernois prit la lettre, la mit en poche sans l'ouvrir, et ayant fait procéder à l'exécution : « Allez, dit-il aux députés de la ville confédérée, rapporter à vos seigneurs ce que vous avez vu. » Bâle, dans un premier mouvement d'indignation, ne songea qu'à des représailles. Puis elle céda à la clémence, se persuadant que par là devait se faire reconnaître des deux religions la meilleure[1]. Plus d'une

teur à Meyenfeld, dans son récit de l'année qu'il nomme Annus De MentIæ rUstICæ. — Pascal résidait à Tusis, à portée des Engadins, non à Coire. Sa dignité ne lui permettait pas d'habiter ce nid d'Espagnols.

[1] Ochs.—Hottinger, 982.— « On n'abandonne plus sa vie pour Christ. La religion c'est

Forcer à son parti, et puis exterminer
Celui-là qu'on ne peut à salut amener. »

L'Escarbot.

fois les deux partis prirent les armes[1]. Les catholiques s'inquiétaient des rapports des villes avec Venise[2], accusée de protestantisme; avec les Etats généraux[3] et les princes d'Allemagne, qui les sollicitaient de s'unir à eux; avec Charles IX de Suède, qui leur demandait des soldats. Les villes, de leur côté, étaient dans de continuelles alarmes depuis que les États catholiques avaient ouvert la Suisse aux Espagnols et que des troupes étrangères foulaient et refoulaient les bords de la Reuss. Les diètes se passaient en récriminations.

Le théâtre de querelles toujours renaissantes était la Thurgovie. Durant trois siècles, l'histoire de cette province a été celle du combat des deux cultes sur un sol gémissant. Zurich encourageait les écoles, le chant, la prédication. Elle s'était érigée en protecteur du petit peuple contre les rigueurs des baillis catholiques. Les cinq Cantons, l'évêque de Constance et l'abbé de Saint-Gall lui disputaient le terrain. Ils ne permettaient pas aux couvens de vendre aucune terre, de peur qu'elle ne tombât dans des mains hérétiques. En 1610, une rixe de village enflamma la querelle et faillit allumer une guerre de religion. Près des frontières de l'ancien pays de Kybourg, le village thurgovien de Gachnang se cache entre les vignes et les vergers. Tous les habitans étaient réformés. Le château appartenait à Hector de Béroldingen, d'Uri, officier qui avait servi Philippe II sur terre, sur mer, jusque dans les deux Indes. Catholique ardent, il avait obtenu des Cantons d'avoir sa chapelle. Ses gens, vieux croyans comme lui, avaient des disputes incessantes avec les villageois. Un

[1] Recès des Diètes. — Manuels de Lucerne, Zurich, Berne.
[2] Qui leur demandaient un emprunt de 40,000 florins.
[3] La paroisse comprenait plusieurs communes zuricoises.

jour, une croix se trouva plantée sur la tombe d'une femme protestante. Les paysans crurent que les papistes voulaient conquérir le droit d'être ensevelis dans le cimetière. La croix fut renversée, remise, renversée de nouveau. Sur ces entrefaites des époux arrivèrent dans l'hôtellerie du village pour y célébrer leurs noces[1]. Au récit de la croix deux fois érigée, le cortége s'émeut. Des valets de Béroldingen étaient présens; ils s'échauffent. Ils dégaînent; on les désarme. On les poursuit jusque devant le château. Un coup de feu part des fenêtres[2]. Aussitôt le tocsin sonne; on accourt des villages zuricois; 800 hommes se trouvent réunis. Ils pénètrent dans la demeure de Béroldingen, le blessent, dévastent sa chapelle et n'épargnent pas son cellier. Les jours suivans, Béroldingen parcourait à cheval les cinq Cantons, les appelant à la vengeance et criant : « On a fait outrage à la mère du Dieu du ciel et pillé ma maison; impossible de le souffrir! » Les cinq Cantons prirent les armes. Madruce, qui commandait en Lombardie 6,000 lansquenets, se tint prêt à les secourir. Vainement les villes réformées offrirent leur médiation; Zurich ne se fiait pas à elles. Elle comptait bien plus sur l'amitié des princes d'Allemagne. Ce fut l'ambassadeur de France qui sut faire agréer un accommodement. Des délégués de Zurich, Lucerne, Schaffhouse et Glaris jugèrent les Thurgoviens; Zurich, ses sujets[3]. Elle montra par la convention de Sempach que les anciens Confédérés ne se désistaient point du droit de juger leurs ressortissans. Béroldingen reçut 2,200 florins d'indemnité. Les

[1] Le 10 mai 1610.

[2] Avec les cris : Ketzer, Hundsfut. *Vaterl. Slg.*

[3] A Frauenfeld et à Winterthour.

Thurgoviens payèrent de faibles amendes; Zurich, 4,000 florins pour ses sujets. Ainsi s'apaisa cette flamme, à la voix de l'étranger, après que les Confédérés eurent refusé de prêter l'oreille à celle de leurs frères[1].

L'étranger régnait sur les Suisses dégénérés. Le monarque qu'ils avaient élevé sur le trône leur parlait en maître. La simple menace de leur retirer leurs pensions suffit pour que Messieurs de Fribourg déposassent l'un de leurs collègues, Henri Lamberguer, moins dévoué qu'eux aux intérêts du roi[2]. Il existait dans l'état un état qui le dominait. Le prince voulait l'obéissance de ceux qui recevaient de lui la solde. Quatre à cinq cent mille écus, jetés annuellement aux chefs des Cantons, les tenaient dans la dépendance[3].

[1] Puppikoffer, II, 152. — Helvetia, II, 535. — Meyer's Schw. Geschichte, 474. Vaterl. Slg. — Stadlin, Zuger Geschichte. — Chron. helv. dans la Wasserkirche, à Zurich.

[2] En 1605. Réélu en 1606, il fut de nouveau déposé. *Ufleger, dans le Schw. Museum*, 1816.

[3] « Quant à la dette, en payant un million pour prix du renouvellement de l'alliance, on s'était, dans le fait, libéré d'acquitter le reste. » Capefigue, VIII.—Sully, IV, 211-235, 363, V, 227, VI, 192.—Caumartin, mémoires des dettes de France, mss. « Elles ne montent plus qu'à 6 millions, savoir : pour argent prêté par les villes et les particuliers 469,000 fr.; intérêts dus, 257,000; arrérages de pensions, 460,000; service de guerre, 2,600,000. — Les 400,000 fr. versés annuellement se partagent comme suit : appointements des colonels, commis etc. 12,000; censes d'argent prêté par Berne, Bâle et Zurich, 117,000; pensions 46,000; rachat des dettes 300,000; service de guerre 180,000; truchemens, ports, etc. 6600. »—On distinguait les pensions de *rôle*, distribuées par la main du gouvernement, des pensions à *volonté*, qui variaient et que l'ambassadeur faisait chercher à Soleure, pour tenir ceux qui les recevaient dans le devoir et conférer avec eux secrètement. Les rentes de la dette étaient payées ou non selon les besoins. La France donnait volontiers en paiement du sel de Bourgogne, liant les Cantons avec cette province par le commerce.

Les ambassadeurs de Henri IV vantaient à l'envi la gloire de son règne : les haines domptées, la centralisation du pouvoir, l'économie introduite dans les finances, les revenus accrus, le peuple allégé. Les pensionnaires du roi répétaient ces propos. Zurich et Berne, alliés naturels du prince, comptaient sur son affection particulière. Cependant Henri mettait à son amitié la condition qu'ils n'entretinssent pas avec les Réformés de France des rapports trop étroits. Ils l'éprouvèrent lorsque, en 1605, ils envoyèrent Georges Grébel et Jean Jacques Diessbach intercéder pour le duc de Bouillon[1], chef remuant du parti calviniste. « Les accusations qui pèsent sur le duc sont plus graves que vous ne le croyez, » dit le prince d'une voix sévère. Bouillon s'était retiré dans sa principauté de Sédan. Craignant qu'il ne recommençât les troubles civils, où qu'il n'allumât la guerre entre l'empereur et lui, comme Robert de la Mark l'avait fait entre François Ier et Charles V, le roi se disposa à l'assiéger. Six mille Suisses, sous Nicolas Praroman et Gaspar Gallati, se mirent en marche pour le joindre[2]. Mais avant

[1] Mars 1605. — Mss. Colbert, 32. Grand accueil était fait à Bouillon et à Lesdiguières, lorsqu'ils venaient à Berne. *Manuels.* — Bassompierre, 1606. — Sédan, ville de refuge, académie, Genève du nord : place par laquelle les calvinistes communiquaient avec les protestans d'Allemagne. *Correspondance de Duplessis, X.* — *Stettler*, 428. — *Instructions au capitaine Curion allant en Suisse de la part du roi.* « Gardez bien les portes de vos pays, Genève et les Grisons, dit le roi aux députés. — Que V. Maj. s'assure que nos supérieurs ne feront rien relativement aux Grisons sans y avoir bien réfléchi. — Vos supérieurs ne réfléchissent que trop. » — Les députés allèrent jusqu'à menacer Henri de mesures de rigueur, et à dire « qu'ils désiraient éviter à leurs supérieurs de grandes dépenses. » *Meyer's Schw. Gesch., I,* 478.

[2] On remarqua dans cette petite armée une compagnie de Zuricois, au départ de laquelle la seigneurie n'avait pas mis d'empêchement.

leur arrivée un accord termina le différend. Leur retour fut une course de plaisir. Le jeu fut permis aux soldats, contrairement à l'ancienne discipline. Ils rentrèrent en Suisse au commencement de mai de l'an 1606, et donnèrent à leur courte campagne le nom de « guerre des œufs de Pâque[1]. »

Le roi de France ne s'était hâté d'étouffer ces discordes intérieures que pour pousser d'autant plus vivement les préparatifs d'une vaste entreprise. Il avait conçu, si l'on a dit vrai, le plan d'une république chrétienne. Quinze états de force égale l'eussent composée : cinq monarchies héréditaires, six électives et quatre républiques. La diète de leurs représentans eût maintenu l'Europe en paix. Les dépouilles de la maison d'Autriche devaient servir à élever les états du second ordre au degré de puissance que leur destinait Henri. Les Suisses recevaient la Franche-Comté, l'Alsace et le Tyrol en partage. Des projets qui embrassaient l'Europe entière s'élaboraient de longue main[2]. Bongars y disposait l'Allemagne; d'autres la Bohême, la Hongrie. Henri IV espérait dans Jacques Stuart, successeur d'Élisabeth d'Angleterre. La Hollande, Venise, le duc de Savoie étaient ses alliés naturels. Il ne lui manquait plus qu'un prétexte pour déclarer la guerre, lorsque s'ouvrit la succession de Clèves et de Julier. Alors Charles Emmanuel, des alliés du roi le plus impatient, se déclara. Il devait entrer avec Venise en partage du Milanais[3]. Un régiment suisse, levé par lui, partit sous

[1] Mém. Tigur., 169. — Stettler, 428, — De Thou, CXXXIV.— Zurlauben, VI. — Ochs.

[2] Sully, Économies royales, V à VIII.

[3] Une partie du duché devait écheoir aux Cantons catholiques, pour qu'ils ne secourussent pas l'Espagne. Le duc se tournait et se retournait,

le colonel Stockar de Zoug[1]. Bientôt les levées commencèrent pour le roi. Son trésor était plein : la voix des enrôleurs fut partout écoutée avec transport. Deux régimens, sous Gallati et Fégueli, se trouvèrent en quelques semaines prêts à joindre les drapeaux de France[2]. Au printemps de l'an 1610, tout s'ébranla. Henri IV, les cheveux blanchis, rentrait, après onze ans, dans la carrière si souvent baignée de ses sueurs. Il distribuait encore à ses amis de ces mots heureux qui jadis les avaient enchaînés à sa fortune. « Je ne suis pas votre roi, disait-il, le matin du 14 mai, à Anjorrant, député de Genève ; mais vous trouverez toujours en moi un père[3]. » Quelques heures après, vastes projets, longtemps médités, majesté, gloire, grandeur, tout avait passé dans la région des songes. Le couteau de Ravaillac avait tout fait évanouir. Les Suisses, la pique baissée, faisaient la garde autour de la chambre nommée *du trépas*. Puis ils accompagnèrent la dépouille de Henri IV à Saint-Denis, sa dernière de-

impatient d'entrer dans le champ des combats. Négociant un mariage avec la cour de Fontainebleau, il demandait pour dot Neuchâtel, qu'il comptait échanger contre le Pays-de-Vaud. (Voyez encore : *Instr. à Carron*, envoyé à Neuchâtel en 1615, pour obtenir préférence en cas de vente. Arch. Turin. Négozz. Mazz, 111.) Henri, de son côté, en donnant au duc la Lombardie, avait dessein de se faire céder par lui la Savoie. Tout en parlant d'abandonner la Franche-Comté aux Suisses, il n'était pas très-déterminé à y renoncer pour lui-même.

[1] En 1609.

[2] « Chacun voulait en être. » Les cinq Cantons toutefois, quand ils surent que le roi voulait frapper la maison d'Autriche, rappelèrent leurs gens. — Lettres de M. du Refuge. — Mercure français, I. 417. — Mémoires et documens inédits sur la Franche-Comté, I, 317. — Mémor. Tigur. — Stettler, 447.

[3] Spon. I, 474. — Registres. — Bérenger, II, 346.

meure[1]. Dans leur patrie, les cœurs s'émurent à la nouvelle que ce grand prince avait cessé de vivre[2]. En Rhétie, les principaux du pays vinrent, le visage couvert d'un voile, et poussant de grands soupirs, témoigner leur deuil à Pascal. Les Espagnols se félicitèrent. Avec Henri IV tombait le système laborieux de transaction qu'il personnifiait en lui. Les partis, qui s'agitaient en frémissant sous sa main puissante, reparurent. L'action et la réaction recommencèrent.

[1] Mathieu, de la mort du roi Henri. *Arch. Curieuses, XV*, 63.—L'Estoile, IV. — Bassompierre. — Tous les bruits semés dans l'étranger par les partis étaient crus en Suisse par les coréligionnaires. On ne doutait point que l'assassinat de Henri IV ne fût le signal d'une vaste conspiration ourdie par la cour romaine.

[2] « La douleur est profonde et sans hypocrisie ; car ils comprennent la portée de l'événement. »

CHAPITRE II.

DE LA MORT DE HENRI IV A LA GUERRE DE TRENTE ANS.

Rapprochement des cours de France et d'Espagne. — Attaque contre Genève. — Alliances entre les États du second rang. — Le margrave de Baden, 1612. — Zurich dans l'alliance française, 1613. — Guerre civile en France. — Régimens suisses. — Berne rappelle ses soldats. — Colère de la France. — Échallens. — Le Val Moutier. — Nouveaux régimens. — Bassompierre, colonel des Suisses. — Défaites des calvinistes. — Déchiremens de la Réforme. — Arminiens. — Puritains. — Rigueurs de Berne. — Alliance vénitienne, 1615. — Alliance de Berne avec Charles Emmanuel, 1617. — Le concile de Dordrecht, 1618. — Réveil du zèle. — Marche du catholicisme. — L'évêque de Lausanne à Fribourg. — Le Valais. — Les Grisons. — Rappel de Pascal. — La lutte se renouvelle en Rhétie. — Rejet de l'alliance vénitienne. — Rejet de l'alliance espagnole. — Rodolphe de Planta. — Strafguéricht contre strafguéricht. — Les ministres. — Synode de Coire. — Synode de Bergun. — Soulèvement. — Strafguéricht de Tusis. — Désastre de Pleurs. — Tribunal de révision. — Les juges de la veille accusés le lendemain. — Nouveau soulèvement. — Camp d'Igis. — Les neutres. — Gueffier. Victoire des protestans. — Strafguéricht de Davos. — Éruption de la guerre de trente ans. — Prudence des Confédérés. — Zèle des Grisons.

[1610 — 1618.]

Les Confédérés n'apprirent pas sans surprise, peu après la mort de Henri IV, que les cours de France et d'Espagne s'étaient rapprochées, et que la main d'une

infante était promise au jeune roi Louis XIII[1]. Les gazettes, récemment imaginées, et les lettres des officiers suisses en cour, étaient remplies du récit des fêtes par lesquelles on célébrait cette alliance catholique. Ce n'était que danses, carrousels, et que spectacles dans lesquels les preux de Charlemagne et les dieux de l'Olympe s'alliaient aux pompes romaines. L'indifférence avait repris le masque de la dévotion. En même temps arrivait d'autres côtés la nouvelle des progrès du catholicisme. Venise était menacée par l'Espagne. Philippe II revivait dans Ferdinand d'Autriche. L'équilibre qu'avait maintenu l'épée de Henri IV se trouvait rompu. Les grandes puissances se donnaient la main. Le lien qui les unissait se rattachait, à Rome, dans la main d'un pape en qui revivait la persuasion d'être le dieu de la terre. Baronius, Bellarmin appelaient le monde aux pieds de Paul V[2]. Ce mouvement se manifesta aux Cantons par une nouvelle attaque contre Genève. Charles-Emmanuel ne pouvait se résoudre à avoir inutilement levé les troupes avec lesquelles il se préparait à seconder Henri IV. Quelque temps il hésita s'il les emploierait à soumettre Genève ou Gênes : l'une, sous la protection de l'Espagne, l'autre de la France. Mais apprenant que la main de madame Élisabeth, promise au prince de Piémont par le roi Henri, venait d'être donnée à l'infant d'Espa-

[1] Ainsi, sous Louis XV, la cour de Versailles se rapprocha de la maison d'Autriche. — Mém. concernant les affaires de France, 1610-20. — Flassan, II, 319. — Sully. — Dépêches de Castille, 1611-15 (Bibl. royale, Mort. suppl. 9212).

[2] Le pontife donnait, dans le sein de l'Église, une place à toutes les idées particulières, mais il se montrait impitoyable pour le schisme. Mille saints, mille chapelles; une seule invocation.

gne, il envoya l'ordre à son armée de passer les Alpes[1]. Les Piémontais fondirent sur Genève, dans l'espoir de la surprendre. Mais déjà 600 Vaudois garnissaient les remparts. Messieurs de Gouvernet, de Soubise, de Béthune accouraient avec leurs gentilshommes français; 2,400 Bernois s'avançaient sous Rodolphe d'Erlach et Nicolas de Mullinen[2]. Tous les Cantons protestans assuraient Berne d'un prompt secours. Forte de leur appui, elle repoussa les offres d'intervention de l'ambassadeur de France et des Cantons catholiques[3]. Son épée fit rentrer celle du duc dans le fourreau[4].

Les villes suisses venaient d'être averties par ce coup du changement survenu dans la politique européenne, lorsqu'un prince allemand, souverain d'un petit pays,

[1] Siri, memorie recondite, II. — Léti, IV. — Levassor, l. II, 68. — Correspondance de Duplessis, XI, 167 etc.

[2] 1,800 hommes les suivaient sous F. de Luternau. Bâle, Schaffhouse, Zurich surtout, qui avait, en 1605, accédé au traité pour la défense de Genève, promirent un prompt secours. Glaris, Soleure et Appenzell suivirent cet exemple. St.-Gall envoya de l'argent. Au moment où Charles Emmanuel avait menacé Milan, l'abbé de St.-Gall avait accordé à l'Espagne le passage et des soldats. Le duc, confondant la ville et l'abbé, avait aussitôt fait arrêter des marchandises, appartenant à la maison Scherer, Spindler et Schauvinger de St.-Gall. Tous les Cantons étaient intervenus. « Si nos compatriotes ne reçoivent pas le dédommagement qui leur est dû, nous recourrons aux moyens par lesquels nos pères ont maintes fois secouru l'innocence, et non plus qu'à eux le cœur ne nous manquera. » — Restitution s'était faite, avec dommages. Mais St.-Gall était devenue prudente. *Arx.* — Stettler. — Saluces, III, 87. — Alt répète les erreurs de Guichenon. — Zurlauben, VI, 299. — Watteville, contin. mss. (Bibl. Bern.). — Recès des Diètes. Les villes de France envoyèrent promptement 50,000 francs, La Rochelle 10,000, le Languedoc 10,000, Paris 2,000, etc.

[3] Les cinq Cantons, Lucerne particulièrement, avaient refusé de rappeler leurs troupes au service de Savoie.

[4] Data, 288. — Dumont, V, 2, 166. Son Altesse promet de licencier tous les soldats étrangers, hormis 2,500 suisses, etc.

le margrave Frédéric de Baden-Hochberg, demanda leur alliance. Ses États étaient situés de manière à devoir, en cas de guerre, être les premiers attaqués; Zurich et Berne ne s'arrêtèrent pas à cette circonstance. Vainement les ambassadeurs d'Espagne et de France leur dirent-ils : « Vous pouvez, maintenant que les rois s'entendent, suspendre vos armes au croc. » La nécessité commandait aux petits états de s'unir, depuis que les grands se donnaient la main. Dans cette persuasion, Berne, puis Zurich contractèrent avec le margrave une alliance défensive. Elles promirent 2,000 hommes de pied; Frédéric, 500 cuirassiers et 500 mousquetaires, ou des subsides en argent[1]. Bâle et Schaffhouse s'excusèrent d'accéder à ce traité par l'obligation où ils étaient de n'en contracter aucun sans le consentement des huit anciens Cantons. Berne fut près de se laisser entraîner par un premier pas à en faire un second d'une plus grande portée. Peu s'en fallut qu'elle n'entrât[2] dans l'alliance que les protestans d'Allemagne avaient conclue à Heilbronn, et à la tête de laquelle ils avaient porté l'électeur palatin, Frédéric, gendre de Jacques Stuart. Elle eût entraîné la Suisse dans la guerre de trente ans. Les villes, ses sœurs, la retinrent au moment où elle allait s'aventurer sur une mer dont elle ne prévoyait pas les orages.

L'ambassadeur français, Castille, jaloux pour son maître du dévouement des villes suisses, s'opposa vivement à leur accession à la ligue protestante. Quant à leur alliance avec le margrave, il n'avait pas paru y

[1] En 1612, pour 12 ans. Stettler. — Castille, dépêches. — Relatione della nunciatura 1612.

[2] En 1613, par Walther Rettig, l'habile agent du duc. *Stettler.* — *Recès d'Arau, septembre.*

prendre garde : il comptait la faire servir à ses fins. Quelles que fussent les relations nouvelles de la France, sa politique n'en continuait pas moins d'être, en Suisse, opposée à celle de l'Espagne. Ses agens se présentaient aux Cantons réformés comme des appuis ; ils prêchaient la concorde ; ils parlaient en patriotes. Ce langage leur avait fait des amis, même à Zurich, parmi les hommes qui avaient le pouvoir en main. Déjà du vivant de Henri IV, le bourgmestre Rahn, neveu du colonel Frœlich, parlait volontiers dans le sénat du changement amené par le laps des temps et de la convenance pour Zurich d'entrer dans l'alliance française. Rahn était de ces hommes de savans labeurs, tels que Zurich en a compté dans les derniers siècles plusieurs parmi ses premiers magistrats : héros dans le champ de l'érudition, comme leurs pères dans celui de la vaillance [1]. Il croyait, comme quelques-unes des premières familles de Zurich, pouvoir sans scrupule entrer en partage de l'or du roi. Zwingle n'était plus. Bullinguer l'avait suivi dans la tombe. Mais dans une ville féconde en généreux citoyens, ils avaient laissé des héritiers de leur grande âme. Ils revivaient à cette heure dans un homme dont le courage et le désintéressement rappelaient le leur. Breitinguer venait de se faire connaître dans le cours d'une peste, qui avait enlevé à Zurich le tiers de sa population [2]. On l'avait toujours vu partout où le danger était le plus grand, le conseil le plus nécessaire. Celui qui s'était montré le plus dévoué des membres du clergé, en avait été nommé le chef. Comme

[1] Il était versé dans les antiquités, le droit, la statistique, la diplomatie, les langues.

[2] En 1611. Antistès en 1613. Article *Breitinger*, *dans l'Encycl. de Ersch.*

ses prédécesseurs, mais en un siècle différent, il était l'homme des écoles et de la discipline. Il produisait à la lumière les prévarications des grands. Il s'exprimait surtout avec chaleur sur les alliances étrangères. Toutefois il ne s'était pas élevé contre celle de Zurich avec le margrave. Le magistrat avait interprété le silence des pasteurs comme la preuve de l'assentiment du peuple. Mais le traité ne fut pas plus tôt écrit, que Castille s'en prévalut. Zurich, ayant abandonné le système de ne point faire de contrats avec l'étranger, refuserait-elle au roi de France ce qu'elle venait d'accorder à un prince d'Allemagne? Les conseils ne trouvèrent point de réponse à ce langage. Les tribus gardèrent le silence. Une génération impatiente de voir se rouvrir la carrière de l'honneur et de la fortune arrivait aux affaires. Le traité fut conclu, que la nation, nourrie, depuis la Réforme, dans l'idée qu'aucune alliance ne pouvait se faire sans son suffrage, le croyait encore impossible [1]. Castille annonça son arrivée [2]. Quatre cents cavaliers, dans la joie, se portèrent à sa rencontre. Il fit son entrée avec le bourgmestre, à travers les longues haies des citoyens armés pour l'accueillir. De jeunes seigneurs français l'accompagnaient en grand nombre. Leur premier soin fut de donner le bal. A voir les dames zuricoises, belles comme elles étaient, se montrer vêtues à la mode vénérable des vieilles tapisseries de France, ils éprouvèrent d'abord quelque surprise; mais la fête n'en fut que plus gaie.

[1] Dabey es dann blieb und redete jedermann das beste dazu. *Vieux manuscrit, cité par Vœguelin, 2e édition, II,* 206. En 1620 le peuple zuricois fut consulté pour la dernière fois. Il parut « contraire à l'honneur de la ville de rendre compte à ses sujets. »

[2] Le 10/20 janvier 1618.

Elle se prolongea quatre jours. Déjà l'ambassadeur parlait d'établir à Zurich sa résidence. Breitinguer épancha ses inquiétudes dans le sein d'un petit nombre d'hommes encore fidèles à la Réforme. Ce qui se passait était à ses yeux la ruine des mœurs et de l'indépendance. Les tribus s'assemblèrent. Castille s'y présenta, et fit, d'un ton fier, le panégyrique de l'alliance; puis des voix confuses imposèrent silence à la minorité. Les hommes qui persévérèrent dans leur opposition furent traités de rebelles; quelques-uns furent châtiés [1]. Sortie des voies de la Réforme, Zürich n'attendit, pour prouver au roi son dévouement, que le jour où il demanderait des soldats aux Confédérés.

Ce jour ne devait pas tarder d'arriver. La guerre civile venait d'éclater en France. La noblesse féodale avait pris les armes. Bouillon faisait pressentir le prochain soulèvement des Églises. La cour, de son côté, demanda deux régimens, sous Gallati et Fégueli [2]. Ils partirent, les compagnies bernoises les dernières, et lentement. Berne n'eut pas plus tôt appris que les Suisses n'étaient pas payés et que leur nombre se trouvait réduit à moins de 6,000, contre les capitulations, qu'elle

[1] Des ecclésiastiques de campagne entr'autres. La minorité obtint cependant que la résidence fût refusée. *Coll. Leu, dans la Wasserkirche, Tigurina.* — *Castille.* — Meyer's Schw. Gesch. 489. — Lescarbot, tableau de la Suisse, présenté à Louis XIII en 1618 ; page 69.

[2] Misc. tigur. — Castille. — Lescarbot. — Rappel des Bernois en 1615. — Stettler. Vainement l'ambassadeur cita Salluste et l'antiquité. Plaintes de l'ambassadeur sur la mauvaise conduite de J. d'Erlach et Casp. de Villading, envoyés en France, qui avaient calomnié Sa Majesté par des propos atroces, pensant être oisifs quand ils n'ont rien fait contre le service de S. Maj. Une lettre de d'Erlach avait été interceptée, qui dévoilait la politique de Berne. *Bibl. de l'Arsenal, à Paris ; Ambass.* 625. — *Lettre de Castille aux Cantons à Baden.*

rappela ses soldats. Castille résolut de l'en punir. Il ne se borna pas à lui retirer les pensions du roi; il lui chercha partout des ennemis. Il empêcha sa réconciliation avec Charles-Emmanuel. Fribourg, par ses conseils, demanda le partage des pays que les deux républiques possédaient en commun. Les paisibles populations de ces bailliages mixtes se virent agitées pour une querelle qui leur était étrangère. Les consciences furent travaillées, les familles troublées. Catholiques, protestans se comptèrent, se comptèrent encore, pour savoir à qui appartenait la majorité [1]. Le résultat ne fut pas favorable à Fribourg. Les Réformés l'emportèrent à Echallens, à Poliez, à Penthéréaz. Les croix furent abattues. Toute la Suisse fut mise en feu par ce différend. Ce fut à l'ambassadeur [2], qui craignit que la guerre n'éclatât, de travailler à l'apaiser. Au nord, Castille aigrit les dissentimens qui existaient entre Berne et l'évêque de Bâle. L'évêque avait renouvelé son alliance avec les Cantons catholiques [3]. Fort de leur appui et des secrets encouragemens de la France, il s'efforça d'étouffer la Réforme dans le Val Moutiers. Les pasteurs les plus zélés furent bannis [4]. Les choses furent portées si loin, que Berne avisa ses coréligionnaires [5], renouvela ses relations, longtemps interrom-

[1] Une population flottante, composée des pauvres, penchait tour à tour de l'un ou de l'autre côté. *Arch. Vaud.* (*Echallens*).

[2] Miron, successeur de Castille.

[3] En 1610. L'évêque s'engage à n'entreprendre rien d'important sans avoir avisé les Cantons catholiques. Tour à tour ils lui envoient un *représentant*, pour son conseiller, à 100 fl. l'an. *Stettler*. — *Epist. deduct. et apol. bern.*

[4] P. Viret entr'autres.

[5] En 1613.

pues, avec Moutiers, et leva quelques mille hommes. Sa fière attitude commanda la paix.

Castille avait été d'autant plus pressant dans cette affaire qu'il lui importait de s'assurer les chemins du Jura, pour de nouvelles levées auxquelles Berne paraissait peu disposée à donner le passage[1]. Il avait composé deux régimens. Les villes, secrètement avisées que ces troupes devaient être employées contre la religion, refusèrent de laisser partir leurs hommes-d'armes. Holzhalb, de Zurich, nommé colonel de l'un des régimens, fut remplacé par Jost Gréder, de Soleure. Le second corps partit sous Fégueli[2]. Les Suisses, arrivés en France, virent Bassompierre se présenter à eux comme leur colonel-général. L'usage ne permettait pas qu'un autre qu'un prince du sang les commandât. Mais la grande âme de Rohan, qui avait été revêtu de cette charge, et la religion réformée qu'il professait, l'ayant rendu suspect, la cour l'avait dépossédé, et avait cru ne pas déplaire aux Suisses en leur donnant pour chef le seigneur le plus accompli du royaume[3]. Bassompierre appartenait à cette noblesse des frontières allemandes[4] qui parlait les deux langues familièrement. Gracieux, libéral, magnifique, ami de la bonne chère et des joyeux propos, il prit promptement un grand empire sur l'esprit des Confédérés. Il les conduisit au combat du Pont-de-Cé, aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, de

[1] Dépêches de Castille.

[2] Alt, 385. — Stettler, 474. — Ensemble 4,200 hommes.

[3] Miron l'avait conseillé.

[4] Son père avait servi l'Espagne, l'Empereur, la France; lui-même il hésita entre l'Espagne et le roi; les bonnes grâces de Henri IV le gagnèrent. — Mémoires de Bassompierre, édit. 1703, I, 255; II, 100, 280, 388.

Montpellier, à la prise de Sens, à l'attaque de Montauban : à la ruine de la cause réformée.

La nouvelle de ces succès répandit le deuil dans les villes suisses. Les membres du corps évangélique étaient sans lien. Plus d'Élisabeth, plus de Henri IV. Ni de grands noms, ni l'esprit qui naguère animait d'une même vie les fils dispersés de l'Évangile. Les consciences étaient descendues au niveau des intérêts. Les questions d'ordre religieux, qui avaient si vivement occupé le bel âge de la Réforme, s'étaient transformées en questions de mœurs et de rapports sociaux. Les classes élevées s'étaient enrichies par la vente des biens d'Église. Les progrès de l'industrie et du commerce leur avaient donné des trésors. L'Amérique leur prodiguait l'or, les perles, tous les alimens du luxe et de la sensualité. Au sein de ces voluptés nouvelles, les riches s'attachaient à la terre par mille liens de plaisir. Les doctrines qui enseignaient le renoncement et l'égalité en acquirent d'autant plus de prix pour les classes moyennes et pauvres. Leur austérité s'accrut au même degré que la dissolution chez les grands. Le puritanisme se montra, la Bible d'une main, les armes de l'autre, une sombre énergie dans les traits. Les hautes classes, de leur côté, s'éloignèrent tous les jours davantage des mœurs et des doctrines de Calvin. Elles mirent aussi toujours plus de distance entre elles et le peuple [1].

Les villes suisses n'étaient pas étrangères à ces mœurs [2]. La conduite hautaine des gouvernans, leurs

[1] Mercure français, IX, 342, X. — Capefigue, VIII. — Siri. — Jacques Stuart se fit l'apologiste de la prérogative absolue.

[2] Tillier, Gesch. v. Bern. IV, 36. — Stettler, mss. — Manuels, 23, 24.

rapines, le déréglement de leur vie étaient l'objet d'un murmure général. Berne eut le courage d'y vouloir porter remède. Elle nomma un conseil de réforme. Elle invita les communes à choisir chacune un homme d'église et de leurs citoyens le plus estimé, qui vinssent déposer sur les vices de l'administration. Les plaintes de concussion, d'abus d'autorité, de mépris du pauvre arrivèrent de toutes parts. David Tscharner, bailli de Morges, était des Bernois le plus beau, le plus fier et le mieux doué des dons de l'esprit. Gravement inculpé, il se présenta d'abord la tête haute. Mais quand il vit le sérieux du sénat, il reconnut le danger, se courba, fit l'aveu de son crime et implora sa grâce, mais inutilement. Il eut la tête tranchée, après avoir été dépouillé des insignes de son rang et des joyaux qui couvraient sa poitrine [1]. Les larmes de plusieurs de ses juges se confondirent avec son sang. Pierre de Werdt, bailli d'Aigle, et Josué Gachet, avoyer de Payerne, furent condamnés à l'exil et à de fortes amendes [2]. Pierre de Watteville avait, par de perfides intrigues, jeté Daniel Moratel dans de grands périls; il dut lui payer 10,000 couronnes de dédommagement [3].

Mais tandis que par l'énergique impartialité de ses mesures, Berne essayait de rappeler dans son sein l'esprit de la Réforme, il s'enfuyait de tous lieux. En France, les grands abandonnaient l'un après l'autre la cause évangélique. Entrés dans l'Église comme chefs de faction, ils en sortaient comme tels. Lesdiguières [4] achetait, en abjurant, sa réconciliation avec le roi.

[1] Das barret, die Baarschaft. 27 juillet 1612.

[2] L'un 2,000, l'autre 1,000 couronnes.

[3] Le duc de Savoie menaçait le P.-de-Vaud.

[4] « A qui, selon M. Capefigue, Genève et les Suisses proposaient

Sully, Mornay transigeaient eux-mêmes : Mornay, parce qu'il avait pour la guerre civile une horreur égale à celle que lui inspiraient les mœurs de la cour. Démoralisés par l'abandon de leurs chefs, affaiblis par plus d'un revers, les bourgeois des villes restées fidèles et les habitans graves des Alpes et des Cévennes prolongeaient néanmoins leur résistance. A leur tête s'était mis Rohan, qui fût devenu le prince d'Orange de nouvelles provinces unies, si les temps eussent permis que le succès répondît à son courage. Tous les vœux de la Suisse réformée étaient pour lui. La cause des frères persécutés de France n'avait pas cessé d'être pour elle celle de la religion, et celle de l'indépendance des petits États.

Ces pensées occupaient les villes suisses lorsque Venise envoya solliciter leur alliance. Pressée par l'Espagne, en guerre avec l'Autriche, abandonnée par la France, Venise ne pouvait recevoir de secours que par les Cantons. Elle implora le passage et des soldats. Certes elle avait mérité d'être écoutée. Elle avait, en 1607, défendu contre le Saint-Siége une cause qui était celle de tous les États souverains. Ses nouveaux périls étaient ceux de toutes les puissances du second ordre. Elle pouvait récompenser libéralement. Aussi fut-ce bientôt à qui d'entre les jeunes patriciens, à Berne et surtout à Zurich, se presserait autour de la table de l'ambassadeur et recevrait une part dans ses largesses [1].

sous main d'ériger une république dans les Alpes. » Je n'ai rien trouvé qui confirme cette allégation.

[1] L'ambassadeur était Grégorio Barbadigo. Sa magnificence sénatoriale, la grâce de son parler italien le firent croire un descendant des Scipions. Ses splendides banquets, dans l'hôtel de la couronne, ne furent pas moins éloquens que sa bouche. *Stettler. Manuels*, 27 à 29. — « Une

Aucun égard au mécontentement populaire; aucun aux avertissemens jaloux des grandes puissances. Les exigences des deux villes retardaient seules la conclusion du traité. Enfin, le 6 mars 1615, les conditions en furent arrêtées. Venise pouvait lever deux régimens, l'un à Zurich, l'autre à Berne, chacun de 2,100 hommes. Ces troupes ne devaient être employées ni sur mer, ni à des assauts. Les villes nommaient les capitaines, Venise les colonels, avec l'approbation des Cantons. La solde était fixée à un prix élevé. Les passages étaient ouverts aux amis, fermés aux ennemis. Il était assuré à chacun des deux Cantons une pension annuelle de 4,000 ducats, et 2,000 ducats par mois en cas de guerre[1]. Des conditions avantageuses étaient stipulées pour leur commerce. L'alliance devait durer douze ans, et se prolonger douze ans encore si les parties ne déclaraient pas y renoncer. Elle n'était pas signée que Zurich laissait enrôler, et que le bourgmestre Holzhalb, nommé colonel du régiment zuricois, obtenait de pouvoir partir et conserver sa charge. Cependant l'alliance ne fut jurée qu'en 1618. Venise, qui calculait, et n'avait pas obtenu dans la Rhétie le même succès qu'en Suisse, différa le serment jusqu'à l'heure où le secours des Confédérés lui fut devenu nécessaire. Mais alors même les révolutions des Grisons, l'opposition des Cantons catholiques et les intrigues des am-

même politique avait rapproché Zuricois et Bernois. En 1615, quarante Bernois ayant accompagné le bailli Caspar de Graffenried à Baden, de nombreux Zuricois les allèrent chercher, Holzhalb à leur tête, et l'union des deux villes fut scellée au sein des bals et des fêtes. *Stettler.*

[1] Venise s'engageait à déposer dans les arsenaux de chacune des deux villes 560 harnais et 700 mousquets.

bassadeurs des grandes puissances [1] empêchèrent la meilleure partie de ces secours d'arriver à ceux qui l'attendaient impatiemment. C'est ce que nous aurons plus tard à raconter.

Déjà cependant Venise n'était plus seule en Italie à ne pouvoir supporter le joug de l'Espagne. Comment Charles-Emmanuel eût-il vu d'un œil indifférent l'union des grandes puissances? Lui, qui avait cru ceindre son front de la couronne de fer de Lombardie, allait-il descendre au rang de vassal d'un des princes dont il s'était vu l'égal? Son orgueil s'indignait à cette pensée. Le caméléon avait si souvent changé de couleur qu'il lui en coûta peu pour se transformer encore. L'on apprit qu'il favorisait sous main les protestans de France; qu'il négociait en Saxe [2], en Hollande, et qu'il faisait demander pour le prince de Piémont la main d'une fille d'Angleterre. Suppléant à la force par la souplesse, le plus grand monarque du siècle si sa fortune eût égalé son ambition, il avait ses agens dans toutes les cours, et travaillait à avancer ses affaires chez tous et avec tous. Sur ces entrefaites Gonzague, duc de Mantoue, vint à mourir [3], ne laissant de son mariage avec Marguerite de Savoie qu'une fille unique. Aussitôt Charles-Emmanuel s'empara de la princesse, fit marcher ses troupes, les Suisses les premiers [4], qui en étaient le nerf, et se prépara à défendre ses préten-

[1] Vélasco, Gueffier. *Recès de Baden*, 1616.

[2] « Au nom d'une commune origine. » *Mercure d'État*, 331. — Saluces, III, 92. « Tondant ses sujets au vif, et pourtant aimé d'eux autant qu'un prince le peut être chez soi. »

[3] En 1613.

[4] Sous Am Rhyn, Pfyffer et Kalbermatter. Les gouvernemens durent leur rappeler qu'ils ne devaient servir que dans des guerres défensives.

tions contre l'Espagne. Philippe III se mit en mouvement de son côté. Cinq mille Vallons traversèrent la Suisse, Milan se remplit de soldats [1]. Cependant, les négociations s'entremêlant aux opérations militaires, un état incertain se prolongea jusqu'en 1617, que le duc se vit sérieusement attaqué. Dans son péril, il recourut aux Cantons. De tous Berne étant le plus puissant, il n'hésita pas à s'adresser aux seigneurs de Berne. Des négociations furent entamées à Saint-Maurice, sous la médiation du Valais [2], et poursuivies par le secours de Carleton et de Wake, ambassadeurs d'Angleterre à Turin. On se souvint qu'anciennement les ducs de Savoie et la république étaient amis. Charles-Emmanuel avait, maintenant, plus à craindre des Espagnols qu'à espérer de recouvrer le Pays-de-Vaud [3] : il en fit la cession formelle. Puis les deux États s'allièrent aux conditions suivantes [4]. « La partie attaquée sera secourue par l'autre avant le mois écoulé. Berne donnera 2,100 hommes au moins, 4,200 au plus. Elle nommera les capitaines, le prince les officiers supérieurs. Il les choisira parmi des hommes agréables à la ville de Berne et qui soient ses bourgeois:

[1] Allemands, italiens, espagnols, et les Suisses de Conrad de Béroldingen. Alt, 390. — Botta, Storia d'Italia, IV.

[2] De Mathieu Schiner, capitaine du pays. *Stettler*. « Étant mémoratifs, écrit le duc aux Valaisans, de la maxime que les petits princes et les libres républiques, qui ne recognoissent que Dieu et leur épée, se doivent joindre contre les grands monarques qui voudraient les offenser. »

[3] Siri, IV. — Acte signé Gabaléon. Ratifié par le duc, le 29 juin, le sénat de Chambéry, le 4 juillet 1617.

[4] Arch. Turin. *Gen. XIX. Negozi co Suizzeri, mazzo, III.* — *Traités, paquet VII.* — Affaires d'Italie, 1612-20, dans les arch. de Simancas, B. 91. — Lauffer. — Alt, X, 344.

Le secours du duc consistera en 200 cuirassiers, 100 arquebusiers à cheval et 2,000 fantassins au plus ; en 200 cuirassiers et 1,500 fantassins au moins. Il y joindra 8,000 couronnes par mois. Les régimens de la république auront leur justice particulière et tous les priviléges des Suisses en France [1]. Il ne sera construit de l'Arve au Valais aucune forteresse, ni aucune nef armée. Les différends qui pourraient naître seront jugés à Lausanne par des arbitres demandés aux Confédérés. » Ce fut en ces termes, le 23 juin 1617, que les deux États scellèrent leur réconciliation [2]. On s'unit pour 20 ans. Genève était comprise dans le traité. Voyant le péril du duc, Berne n'attendit pas qu'il eût signé pour lever 4,000 hommes, et les envoyer, sous Antoine d'Erlach, en Piémont [3]. Dans le même temps Lesdiguières, comprenant ce que commandaient les intérêts de la France, leva de son propre mouvement [4] une armée et courut secourir son grand ami, le duc de Savoie. Le duc se releva, grâces à ces renforts. Il eut des avantages. Des Suisses de l'armée espagnole tombèrent entre ses mains, et durent à leurs compatriotes la vie et la liberté. Cependant la cour de France travaillait à la paix et la fit conclure à Pavie, le 9 oc-

[1] Et de tous ceux dont jouissent les Cantons catholiques en Piémont.

[2] Malgré les efforts des ambassadeurs de France et d'Espagne pour l'empêcher. *Guichenon.* — *Muratori.* — *Siri.* — *Capriata, l. IV.*

[3] Manuel 33. — Ils furent levés avec l'ordre de Venise.

[4] Il était autorisé à agir si les Espagnols ne désarmaient pas. *Guichenon, II*, 386. — *Zilioli, X*, 265. Le roi avait fait signer un armistice; mais « un aussi grand monarque que Philippe III ne pouvait être lié par les traités et ne reconnaissait d'autres lois que de sa clémence. » Tolède fut nommé gouverneur de Milan. Henri de Nemours, qui vivait dans son apanage du Genevois et du Faucigny, tenta de s'emparer de la Savoie. Il fut battu devant Annecy. *Guichenon*, 391. — *Muratori*, 169. — *Botta*, 159.

tobre 1617 [1]. Les Espagnols rendirent leurs conquêtes. Charles-Emmanuel se condamna à attendre que de nouvelles circonstances lui permissent d'attaquer de nouveau. Les Suisses reprirent le chemin de leurs foyers, éclaircis par le fer moins que par la maladie. Une fièvre meurtrière les suivit. Elle se répandit à Vevey, puis au loin, dévorant les populations inoffensives. Le général, Antoine d'Erlach, ayant été au nombre des victimes de la peste piémontaise, ce fut son frère Rodolphe, d'une grande espérance, qui ramena les auxiliaires dans leur patrie [2].

Ainsi les villes suisses secoururent l'indépendance mourante de l'Italie. Tout ce qui se sentait menacé par la grandeur de la maison d'Autriche avait les yeux sur elles; les catholiques comme vers la patrie des braves, les protestans comme vers un berceau de leur foi. Le jour vint que les républiques de Hollande envoyèrent à leur tour solliciter leur appui, non toutefois celui de leurs armes. Longtemps unies par le besoin d'une défense commune, elles s'étaient divisées après la victoire. Deux partis s'étaient formés autour de deux croyances religieuses [3]. Barnevelt, Grotius, les classes riches et instruites, faisaient profession des dogmes que Berne avait condamnés chez Houber et qu'Arminius enseignait à Leyde [4]. Le peuple et la grande par-

[1] Data, Traités de la maison de Savoie, I, 316. — Stettler. L'Espagne se tourna contre Venise. Conjuration de Bedmar, 1617.

[2] Stettler. — Manuels, 33, 34.

[3] La liberté civile étant sortie de la liberté religieuse, l'État et l'Église étaient étroitement liés.

[4] Arminius avait étudié à Genève et à Bâle. « Mon Hollandais répondra pour moi, » disait volontiers Gryneus.

tie du clergé s'étaient attachés d'autant plus fortement aux doctrines de Calvin. Mais sous la théologie se cachait la politique. Les arminiens étaient fédéralistes, les calvinistes unitaires. Les premiers plaidaient pour les libertés des provinces; les derniers s'étaient rangés sous l'héroïque drapeau des princes d'Orange. La Hollande n'était pas, comme la Suisse, une confédération d'États. Elle avait sa diète : les états-généraux; mais les députés n'y représentaient pas des pays souverains. Les nécessités de la guerre avaient créé ce gouvernement. Cependant il ne s'était pas si bien consolidé que les provinces ne réclamassent le droit de se régir à la manière des Cantons. Ce n'en fut pas moins aux villes suisses que Maurice d'Orange s'adressa. C'est dans leur sein que la doctrine de son parti avait pris naissance. Elles avaient condamné celle de ses adversaires. Maurice entretenait d'ailleurs avec la Suisse réformée d'étroites relations. A cette heure même ses fils habitaient le château de Montricher, dans le Pays-de-Vaud. Il sollicita donc les villes d'envoyer leurs théologiens au synode que, sans égard pour l'opposition des provinces, il avait convoqué à Dordrecht.

Les villes confédérés se montrèrent d'abord peu jalouses de répondre à l'invitation du prince. Ce n'était pas qu'elles ne portassent un vif intérêt à ces républiques qui, comme les leurs, avaient grandi dans les combats, par le courage et la vertu; qui avaient, elles aussi, triomphé des Habsbourg, s'étaient assujéti les mers, et avaient contraint la richesse à venir habiter un sol toujours miné par les eaux. Mais dans un âge où les communications étaient rares encore, la Hollande et la Suisse se connaissaient peu. « Pourquoi, di-

rent les villes [1], envoyer si loin, pour une cause qui ne nous est pas familière? Pourquoi risquer de propager chez nous la querelle qui trouble les Provinces-Unies? Les théologiens avouent que les questions en litige, celles de l'élection divine, de la puissance de la croix de Christ, du libre arbitre de l'homme, de l'action de la grâce divine et de la persévérance des fidèles, sont des plus subtiles; qu'en des points aussi mystérieux les docteurs chrétiens ne se sont jamais exprimés uniformément; qu'après tout il est permis de différer sur ces articles sans cesser de vivre en paix. » Cependant le stathouder ayant renouvelé ses sollicitations [2], le roi Jacques d'Angleterre et l'électeur palatin y ayant joint les leurs, les villes suisses se laissèrent entraîner. Elles nommèrent députés : Zurich, Breitinguer; Berne, le doyen Rutimeyer; Bâle, les docteurs Meyer et Beck; Schaffhouse, son premier pasteur, Conrad Koch; Genève, Jean Diodati et Théodore Tronchin [3]. Ils furent défrayés libéralement par les États généraux [4]. Le parti qui les avait appelés les reçut avec allégresse. Interrogés sur le rang auquel ils prétendaient : « Le dernier, répondirent-ils, pourvu qu'il nous soit donné de contribuer à la paix des Églises de Hollande [5]. » Ils fu-

[1] A Arau. — Theol. Bedenken de Breitinger.

[2] Par Bréderode.

[3] Ils partirent le 2 octobre 1618. — Déjà les arminiens ne pouvaient se montrer sans être insultés par le peuple.

[4] A 4 florins par jour; les évêques en recevaient 18. Il en coûta un million de florins à la Hollande.

[5] Ils prirent place après les Anglais et les Hessois. Les Anglais leur étaient en scandale, pour qui le pape n'était pas l'antechrist, et qui condamnaient vaguement les sociniens. A leur tour les Anglais se scandalisaient de la manière peu sévère dont le dimanche était observé à Dordrecht.

rent le rempart de l'orthodoxie[1], et signèrent gaîment, après cinq mois de session, la condamnation des doctrines arminiennes : partant, la ruine du parti républicain. Orange avait jeté son épée dans la balance des idées, Barnevelt sa toge; la tête du vaincu roula sur l'échaffaud[2]. Dès lors il ne fut plus question dans les Provinces-Unies de vouloir se gouverner à sa mode, ni en religion, ni en aucune autre matière. Les députés suisses rentrèrent dans leurs foyers en triomphe, publiant avec quelle magnificence on les avait traités[3], et comment le Saint-Esprit était descendu sur l'Église. Pendant leur absence, Zurich avait célébré le jubilé de sa Réforme. Les autres cités se préparaient à solenniser le leur. Toutes elles se plurent à réunir au souvenir reconnaissant du jour qui leur avait rendu l'Évangile, celui de la victoire que la bonne cause venait de remporter. Toutes elles s'accordèrent pour jurer fidélité aux dogmes consacrés à Dordrecht. L'esprit de la Réforme parut se réveiller, mais trainant des fers et en face de puissans adversaires[4].

[1] Les Belges les nommaient : « murum suum aheneum. » On avait répandu le bruit qu'ils étaient arminiens.

[2] « Nos canons de Dordrecht ont coupé la tête de Barnevelt. » Plaisanterie de Diodati. Tronchin et lui prêchèrent sur la persévérance des saints et contre la morale mondaine.

[3] « Wie stattlich und herrlich kostfrey. » Les Bâlois firent leur rapport en deux mots : « Es bleibt dabey. » *Ochs*. Beck ne parla plus du synode (*sacrosancta synodus*) sans se découvrir et s'incliner. — Breitinger reçut deux coupes, portant :

« Esto honor; assertam porrò deffende; nocentes
A grege pelle lupos. »

[4] Acta syn. Lugd. Batav. 1620 (par ordre du gouvernement) chez Elzévir. — Acta et scripta remonstr. 1620. — Moshemii, hist. concilii, Dordr. — A Leinborch, epist. remonst. — Lettres de Hales, chapelain des Anglais. — Arnold Kirchenhist. — Brandt, Hist. des P.-Bas. — Hot-

Rome ne sommeillait plus. Pas de mouvement dans les Alpes, tant léger fût-il, dont elle ne fût avisée par les capucins. Pas de vallée où son action ne se fît sentir. Elle écrivait à ses nonces : « Gourmandez la timidité des croyans[1]. Les difficultés viennent de ce que vous avez à traiter avec des personnes en grand nombre, d'opinions diverses, le plus souvent guidées par l'intérêt, bien qu'elles persuadent le peuple que tout se fait pour le bien public et la liberté. Gagnez par des draps de soie, ou des colliers d'or[2], quelques hommes qui soient vos instrumens, et les mettez dans votre confidence. En diète, évitez de parler de religion et de contredire les villes. Faites certaines choses par la France, certaines par l'Espagne. Caressez surtout l'ambassadeur français. Animez-le contre Berne et les protestans. Ne paraissez cependant vous occuper que de religion. Qu'avoir travaillé pour l'Église paraisse une grande récompense[3]. » Ainsi Rome gouvernait un peuple crédule. Fribourg se lassa de lutter contre l'établissement de l'évêque dans ses murs. Le prélat, Jean de Watteville, naguère un fils de Mars, mais qui, depuis qu'il s'était cassé la jambe le jour de l'escalade, avait fait le vœu de ne plus servir que le roi des rois, fit, en 1613, une entrée solennelle à Fribourg. A la mort de l'abbé de Hauterive, les biens de ce monastère furent donnés à la manse. L'évêque, unissant le zèle aux

tinger, 999. — Breitinger, epistola de rebus in synodo actis. — Beck, itin. mss. — Meyer's Briefe. — Schriften im Antistitio in Basel.

[1] « Opposez Bellarmin au livre du roi Jacques. »

[2] On dirait des sauvages du Nouveau-Monde.

[3] Relatione della nunziature de Svizzeri, 1612, de Ladislas d'Aquino. — Phil. Honnorii Thesaurus polit. 1617, p. 474. — Lebret, VII, 445. La cour à l'évêque de Vénafro, 1609, à celui d'Adria, 1614.

goûts de l'homme du monde, eut bientôt dépensé revenus et capital à créer de nouvelles paroisses, à orner les églises, et à se faire bâtir un palais sur la place de Morat[1]. Lorsque Berne se fut alliée avec Venise, les jésuites, secondés par les envoyés de France et d'Espagne, portèrent Fribourg à renouveler la demande du partage des bailliages communs. La guerre fut près d'éclater. Les catholiques d'Échallens saisirent cette occasion pour se remettre en possession de leur culte[2]. Jalouses de régner seules sur les Cantons, Rome, l'Espagne et la France voulaient les punir de leurs alliances avec des États du second ordre. Elles veillaient à empêcher qu'ils n'en formassent de nouvelles. Depuis bien des années, le duc de Lorraine offrait à la Suisse catholique un traité aux conditions les plus avantageuses. Castille empêcha qu'il ne fût conclu, en arrêtant la distribution des pensions de France[3]. Il punit de la même manière l'abbé de Saint-Gall de s'être allié avec Milan et d'avoir donné deux enseignes à l'Espagne[4]. La politique berçait ou agitait tour à tour un peuple étranger à ses ruses et vendu par ses chefs. Mais c'était surtout dans les pays, les gardiens des Alpes, qu'elle se jouait du bonheur et de la foi des populations.

L'Espagne et les pères capucins avaient inutilement

[1] « Zélé et bon humain. » « Sibi vixit, mundi plus quam religionis amator. » « Vigilant à défendre les brebis du loup. » *Don Hilaire de Savoie. — Lausana Christiana, de l'évêque Lenzbourg.* « Novies pulsatum est Friburgi in ejus honnorem. »

[2] Arch. Laus. *cahier Echallens.* — Le Chroniqueur, 862. — Manuel de Berne. — Dépêches de Castille.

[3] Il leur offrait par Rod. Pfyffer, capitaine de ses gardes, 100 muids de sel, puis, ce qu'ils en voudraient à moitié prix, rendu à Bâle.

[4] Voyez note 2, page 407.

fait condamner par les Valaisans les évangéliques à l'exil[1]; la France et Berne avaient su rendre vain ce décret. Alors Rome et le gouverneur de Milan se décidèrent à tenter de nouveaux efforts. Les jésuites se joignirent avec les capucins[2]. Ils s'établirent à Conches et à Sierre. L'évêque de Vénafro se rendit à Lucerne et dans toute la Suisse catholique, pour y exposer le déplorable état du Valais, menacé d'être envahi par l'hérésie[3]. Il gourmanda la tiédeur des magistrats et réveilla le zèle endormi du clergé. Bientôt les dons arrivèrent et les missionnaires surgirent. L'un des bénéfices de l'abbaye de Munster fut destiné à faire étudier en Suisse dix jeunes Valaisans. Le premier pasteur de Lucerne donna l'exemple de quitter sa cure et son troupeau pour aller enseigner le culte aux pauvres gens des Dizains. De nombreux ecclésiastiques suivirent son exemple. L'on vit, dans le seul canton de Lucerne, quarante-deux personnes tout abandonner pour aller dans le Valais chercher la brebis perdue[4].

Tant d'efforts ne furent pas sans fruit. Les évangéliques furent réduits, en plus d'un lieu, à s'éloigner de leur patrie. Le riche Riédi s'établit à Nyon, dans le Pays-de-Vaud. Pierre Stolkalper, de la Tour-de-Duyn, et le bailli Maghéran se retirèrent à Berne. Les

[1] Rome refuse à l'évêque le *pallium* jusqu'à ce que les hérétiques soient tous expulsés. 7 *juin* 1605. *Misc. tig. et bern.*

[2] Ou plutôt ils les remplacèrent quelques années. On ne voit reparaître les missionnaires savoisiens qu'en 1609, qu'ils reviennent, à la demande d'Antoine Quartery, avec le père Césène, chargés de visiter les évêchés de Genève, Lausanne et Sion. — Venise venait de bannir les jésuites. *Magasin de Lebret, VII.*

[3] « Ce pays à qui le pouls ne bat presque plus. » *Lettre de l'évêque de Vénafro.* — « Uri va être coupé de l'Italie. » *Relat. della Nunziature.*

[4] Les nonces en Suisse, dans l'Helvetia. — Vallesia christiana.

colporteurs de bibles furent menacés d'être exposés au carcan. Une amende de 60 livres punit le crime de manger gras le vendredi ; les pauvres qui ne purent la payer eurent l'oreille coupée. L'Espagne, croyant l'heure venue de détacher les Valaisans de la France, leur fit proposer son alliance sous le nom d'un traité de commerce [1]. Alors les agens français s'éveillèrent. Ils se répandirent à leur tour dans le Valais. Ils rallièrent la démocratie [2], inquiétèrent la nation sur le sort de ses libertés et soulevèrent sa vieille haine contre l'évêque. Ils firent si bien que les jésuites milanais furent chassés du pays. Le peuple, inculte comme ses montagnes, simple et facile à tromper, se tournait et se retournait sans pouvoir arriver au repos. Cessant de frapper la Réforme, le flux de sa colère se porta contre l'évêque. En ratifiant l'élection d'un nouveau prélat, de Hildebrand Jost, les Dizains le contraignirent à humilier sa crosse devant la majesté populaire et à déposer toutes les prétentions qu'il fondait sur la donation de Charlemagne [3].

[1] Les dizains de Brig et de Conches s'allièrent en 1615 à l'Espagne, excluant les Français des passages, « sans préjudice de l'alliance française. »

[2] « Nous n'avons su, pour repousser les Espagnols, que donner 2,000 écus par an et le sel de France. » *Lettre de Du Refuge.*

[3] En 1613. L'acte de renonciation dans Lescarbot, à la fin. « Il y a eu force brigues en cette élection. J'ai fait en sorte que l'élection est tombée sur un notable, qui maintiendra l'autorité du roi, sans permettre de nouveauté. Les jésuites ne manqueront pas de dire la religion en péril, parce que la plupart de ses parens sont calvinistes. » *Castille à la reine, 13 décembre 1613.* — Les instructions de Rome portent : « Que les capucins ne nous laissent rien ignorer. — Gardez d'offenser la France. — Ne la mêlez avec l'Espagne, de peur que, par diversité d'intérêts, tout ne soit gâté. — Chauffez. — Coupez aux hérétiques le commerce de Milan. — N'oubliez de faire payer à l'évêque sa confirmation. Quanto sia difficile il cavare denari di mano da questa gente. » *Lebret, VII.*

L'évêque ne tarda pas à protester[1]. Des députés arrivèrent des Cantons catholiques ; ils exprimèrent à leurs bons amis du Valais le mécontentement de ce qu'ils avaient appris. « L'on assure, dirent-ils, que l'évêque n'est plus chez vous l'objet d'aucune révérence. L'on dit même que vous devez, dans votre prochaine assemblée, proclamer la liberté de religion, contrairement à nos traités. Déjà vous avez agi contre ces traités en vous unissant avec les Grisons. Nous ne voulons point gêner votre indépendance ; mais nous vous prions de renoncer à des amitiés qui ne sauraient subsister avec celle qui nous lie. Si vous pensez différemment, nous vous offrons le droit, selon la coutume de nos bons pays de Suisse. Nous espérons que nos chers amis ne le rejetteront pas. » Les Valaisans répondirent par du mépris. « Sachez que nous sommes aussi libres que vous. L'ancienneté des rapports que nous avons avec vous ne nous a pas empêchés d'en former avec Berne, avec la Savoie. Nous sommes amis de la France depuis les temps de Louis XII. Nous avons trouvé sage de nous allier aux Grisons[2] : ne croyez pas que nous y changions rien. » Après boire, ils ajoutèrent à cette réponse des paroles injurieuses. Les députés s'en retournèrent, bien surpris d'avoir été reçus avec tant d'arrogance. Ils ne manquèrent pas d'accuser de ces mauvaises dispositions la Réforme et de conjurer les Cantons de songer sérieusement à exterminer l'hérésie dans le Valais.

Bientôt l'évêque fit entendre de nouvelles plaintes :

[1] Recueil de Mss. de Roten relatifs à H. Jost. — Raccolta di rapporti. — Relat. della nunziature. — Relations des ambassadeurs français, Refuge et Miron, à leur cour.

[2] Ils renouvelèrent alliance avec Berne et les Grisons en 1618.

« Les processions ne sont plus fréquentées. Les places sont données à l'hérésie. Vainement Sa Sainteté nous avait envoyé les jésuites et les capucins; ce peuple rejette les bienfaits de la miséricorde de Dieu. C'est à peine s'il reste quelques traces de religion à Sion et à Louëche[1]. Dans notre détresse, nous nous sommes vus forcés de recourir à la protection de la France; mais les Dizains nous ont contraint à jurer de ne faire aucune alliance qu'ils n'en soient instruits. Il n'est déjà plus question que d'assembler le peuple pour nous chasser du Valais. Si vous ne passez les monts et ne nous assistez, selon vos promesses, il ne nous reste que d'aller remettre la crosse épiscopale aux mains du souverain pontife. » Sur ces entrefaites les Valaisans s'assemblèrent à Sierre[2], bien résolus à ne reconnaître au prélat aucun des droits de la souveraineté. L'assemblée fut orageuse. Les députés soutinrent que l'Empereur n'avait pu donner la vallée du Rhône, qui ne lui avait jamais appartenu; que le peuple, qui plus d'une fois avait regagné le pays trahi par des évêques infidèles, avait acquis par sa vertu la seigneurie et le comté; que la cérémonie dans laquelle l'évêque, à son installation, recevait l'épée, en était l'emblème et le témoignage[3]. L'évêque alla cacher ses chagrins dans son palais. Une main inconnue écrivit sur les murs

[1] « A Louëche, où nous allions faire notre visite accoutumée, nous avons été contraints de sortir du lieu, au grand péril de nos jours. » *Lettres de l'évêque aux Cantons.*

[2] En décembre 1617 ou 18?

[3] Un des députés invita ses collègues à soumettre, à leur retour, leur conduite à l'approbation de leurs dizains respectifs. Il s'appuyait de l'adage : « Quod omnes tangit, ab omnibus approbari debet. » On mêlait le latin, le français, l'italien, l'allemand. L'évêque trouvait tant d'érudition « bien déplacée. »

de sa cathédrale : « Hildebrand, dernier évêque de Sion[1]. »

Dans la Rhétie, les partis s'agitaient bien plus violemment encore. Ils avaient été comme enchaînés tant que Pascal avait représenté dans les Grisons la personne et le génie de Henri IV. Les trois Ligues avaient vécu tranquilles, si l'on peut dire en paix le pays où les vices des grands étaient devenus ceux de la multitude; où tous se jetaient sur la curée des pensions étrangères et des bailliages; où le crime n'était appelé de son nom que chez l'homme impuissant à l'accomplir. Les soupçons, les haines s'étaient assis à tous les foyers. Le zèle des pasteurs s'était éveillé, empreint de colère et d'amertume. En même temps que la corruption des mœurs, ils avaient attaqué le papisme; peut-être Pascal les y engageait-il. Les évangéliques du Misox, depuis 25 ans sans pasteur, en demandèrent un[2]. Mais à cette nouvelle irruption de la réforme dans une vallée italienne et voisine, l'archevêque de Milan, Frédéric, neveu de saint Charles Borromée[3], frémit

[1] A Porta. — Sprecher. — Stettler. — Tschokke. — Meyer Schw. Gesch. 493.— Pascal.— Gueffier, Mém. mss. — Linage (Il a eu l'impudence de faire imprimer sous son nom des Mémoires, présentés par Ardier à Richelieu, qui avait commandé ce travail, de s'en dire l'auteur et prétendre tenir les faits de la bouche du chancelier Séguier. Voyez dans la Bibl. royale, 589 suppl. une note de l'abbé Legrand). — Raccoltà di rapporti storici, atti, lettere, memorie relative ai fatti dei Grigioni contra la Valtelina 1601-23; dans l'Ambroisienne, à Milan. Le recueil est de Jules de la Tour, prévot della scala. — Capriata.

[2] En 1608.

[3] Frédéric était à Charles Borromée ce qu'est la copie à l'original. — « Il cardinale Federico Borromeo vi aveva fatto pubblicare un edditto, perchè nissuno, sotto pena di essere separato con lé censure dal consorzio della chiesa, potesse aver commercio con Grigioni e Suizzeri, e che anti non potessero essere allogiati da alcuno possando. In contrario, i

de douleur. Les cinq Cantons s'émurent. Les catholiques du Misox se jetèrent dans le temple profané par la présence du ministre, le souillèrent et enfouirent la cloche qui avait sonné le prêche [1]. Il fallut la parole puissante de Pascal pour apaiser la querelle. Ce fut lui encore qui empêcha le peuple d'en venir aux mains dans les quatre villages de Zizers, d'Untervaz, de Trimmis et de Courwalden, et qui y procura aux réformés le partage du temple [2]. Tant qu'il gouverna les Grisons par sa prudence et par les largesses de son maître, les Espagnols et les Vénitiens travaillèrent sans succès à obtenir l'enrôlement et le passage. L'alliance vénitienne ayant pris fin, ne fut pas renouvelée.

Jamais cependant Venise n'avait eu de l'amitié des Grisons un plus pressant besoin. Environnée d'ennemis puissans [3], elle avait sollicité les secours de l'Allemagne et des villes suisses; mais ces secours ne pouvaient lui parvenir que par les Alpes rhétiennes. Elle envoya Barbadigo semer l'or dans ces montagnes; il y recueillit des épines pour moisson. Où qu'il parût, le

magistrati Venetiani mandarono fuori un bando, con cui damnavano l'editto, il commercio approravano, dèla ospitalità raccommidavano. » *Botta, Storia d'Italia, IV*, 53.

[1] Ils remplacèrent la cloche par un balai. Les cinq Cantons les excitaient. Ant. Goier était leur instrument. Menacés par les Ligues, ils s'appuyèrent sur les cinq et sur leurs droits souverains. Pascal fit naître quelque différend sur la limite des pâturages entre les catholiques de la Haute-Ligue et les gens d'Uri, qui ne songèrent plus qu'à leur nouvelle injure.

[2] En 1612.

[3] L'Autriche, l'Espagne et les Uscoques, 1613. Sur 68 voix, 58 furent contre Venise, et la plupart des dix autres ne furent pas pour elle. « Venise a beau montrer la réforme s'avançant en Italie, et le roi vendant le Pays-de-Vaud à la Savoie, la flèche de la vérité perce les ténèbres. » *Pascal.*

peuple, craignant le retour de la discorde, fit entendre des murmures sur ses pas. « C'est au roi, disait Pascal, qu'il appartient d'ouvrir ou de fermer les passages des monts. » Mais Pascal ayant été rappelé, les espérances de Venise se relevèrent. Plus heureux en Suisse que chez les Grisons, Barbadigo venait de négocier une alliance avec Berne et Zurich. Pour obtenir celle des Ligues, Venise leur envoya[1] ce même Padavicino, qui, treize ans auparavant, avait réussi par son adresse dans une semblable mission. Padavicino, sachant la France contraire, se conduisit avec une rare mesure. Il ne parla point de l'avenir et se borna à solliciter pour le présent l'enrôlement et le passage. Mais sa modestie refroidit ceux même qui l'eussent appuyé s'il eût fait entendre une voix plus ferme. Il demanda une diète. Lorsque les députés des communes furent réunis, ce fut en suppliant qu'il les implora pour sa patrie; ce fut au nom de l'amitié naturelle entre deux républiques; au nom des rapports intimes qui unissaient Venise et la Rhétie. Ses larmes coulèrent abondamment. Les ambassadeurs des grandes puissances étaient tous accourus : d'Hohenembs[2], envoyé de l'Autriche, Casati, de l'Espagne, et le successeur de Pascal, Gueffier, superbe, violent, de ces hommes à qui il ne faut que peu de temps pour renverser ce que d'autres ont édifié à grand'peine. Leurs efforts réunis l'emportèrent sur l'éloquence du Vénitien.

Une voie restait à Padavicino. Il ne manquait pas, dans les Ligues, d'hommes disposés à seconder Venise,

[1] En 1616.

[2] Il alléguait l'alliance héréditaire. On lui répondit : Elle embrasse le Tirol et les seigneuries au-delà de l'Arlberg, non l'Italie.

ou par haine du parti régnant, ou par l'attrait d'offres brillantes [1]. L'Italien acheta d'eux secrètement ce qu'il n'avait pu obtenir des communes assemblées. Bientôt des vallées de la Rhétie, comme de celles de la Suisse, des volontaires partirent en foule. Il fut inutile de garder les passages : ils en prirent que le pied de l'homme avait rarement franchis. Un héraut, aux couleurs de la république, fut envoyé à Bergame leur ordonner le retour. Ils n'en tinrent compte. Un tribunal fut nommé pour les punir. Il condamna les mercenaires à de fortes amendes. Un Bâlois, Jacob Jundt, fut mis à mort pour avoir violé son serment de ne plus conduire de nouveaux soldats à travers les Alpes rhétiennes. Néanmoins Padavicino triomphait. Il s'enhardit. Il osa proposer ouvertement le renouvellement de l'alliance de 1603. Les dons aux communes devaient recommencer; la pension annuelle de chacune des Ligues être portée de douze à dix-huit cents sequins. Alors Casati se hâta d'accourir. A son tour il offrit aux Grisons l'alliance de son maître. Vélasco [2], qui avait remplacé Fuentès à Milan, n'approuvait pas tout ce qu'avait fait son prédécesseur. Il consentait à raser le fort, l'horreur des Grisons, et promettait à chaque Ligue 1,500 ducats de pension annuelle, 2,000 en temps de guerre. Il voulait en retour le passage pour ses Espagnols, comme le leur donnaient les cinq Cantons, l'engagement de la part des Ligues de ne point l'accorder à Venise, et le droit pour son maître de lever

[1] Un ordre, en chiffres, arriva de s'opposer à l'alliance vénitienne, non pas aux levées. *Papiers de Gueffier.*

[2] Homme médiocre, qui disait de lui-même : « Par la grâce de Dieu, je descends de qui descends, et je suis ce que je suis. Pas de val en Castille, où le sang de mes ancêtres n'ait coulé pour la foi. »

2 à 6,000 hommes. A la nouvelle que les Espagnols convoquaient une diète, tous les partis s'agitèrent avec une nouvelle fureur. Hercule de Salis se prononça hautement pour Venise. Rodolphe de Planta, fin et hardi, agit pour la maison d'Autriche, tout en se montrant dévoué à la France. « Les voyez-vous, ne tarda pas à dire le peuple, ces Espagnols chaperonnés à la française? » La fortune considérable de Planta lui avait enflé le cœur. Il déployait un grand faste dans son château de Cernetz. L'envie suivait ses pas. On lui reprochait [1] de porter, comme juge, des sentences d'une rigueur extrême, qu'il convertissait en de fortes amendes pour qui pouvait se racheter. Ses partisans et ceux des Salis étaient tous les jours aux prises, nouveaux Guelfes et nouveaux Gibelins. Casati souleva les uns. Gueffier et Padavicino parcoururent de leur côté le pays, animant le peuple contre l'Espagne. Les pasteurs, encouragés par les villes suisses, prêchèrent en hommes persuadés qu'il s'agissait du salut de la patrie et de la religion. On alla aux voix; onze communes seules se prononcèrent pour Milan [2].

Planta jura que l'alliance vénitienne serait aussi rejetée. A sa voix, 50 Engadins se levèrent. Ils s'adjoignirent, chemin faisant, de nombreux partisans de l'Espagne et de la France, et coururent, remplissant

[1] Juvalta. — « Il avait en peu de temps fait rouer treize brigands. » — Mercure d'État. — « Des pires sont les Planta, excitant jeunes gens à moquerie, s'acquérant ainsi crédit, soutenant grande correspondance avec les princes et faisant bon marché des franchises du pays; conférant les charges, se gaussant, envoyant aux galères, recevant de toutes mains et attirant à eux la souveraineté. » *Justification du Strafg. de Tossane (Tusis).*

[2] Juvalta, 100. — Lettre de Breitinger, 13 mars, et des quatre villes, d'Arau, 30 mars 1617. — Stettler.

l'air de leurs cris, à Tusis, où demeurait l'ambassadeur italien. Padavicino n'eut que le temps de fuir, le désespoir dans le cœur, sans autre consolation que celle d'avoir vu les propositions de l'Espagne rejetées comme les siennes [1]. Cependant Planta n'avait pas fait assez. Il fallait qu'un strafguéricht achevât d'anéantir le parti vénitien, qui s'agitait encore. La Basse-Engadine, le Val-Moûtier et plusieurs communes de la Maison-Dieu descendirent à Coire, les drapeaux au vent. Ils rétablirent la loi contre les pensions [2] pour en frapper leurs adversaires. Des communes furent mulctées. L'évêque, accusé d'avoir enfreint le serment de ne plus s'immiscer dans les affaires civiles, fut réduit à devoir son salut aux évangéliques de la Maison-Dieu; il s'enfuit en Tyrol, emportant ses joyaux. Ce flot passé, le flot contraire se leva. Le parti qui venait d'être condamné en appela aux deux Ligues demeurées étrangères à l'insurrection. S'il était coupable, ceux qui avaient agi pour Milan ne l'étaient pas moins. Les deux Ligues nommèrent un tribunal de révision. Les juges, réunis à Ilanz, dans le mois de décembre de l'an 1617, proclamèrent innocens les hommes que le strafguéricht de Coire avait condamnés. Les membres de ce strafguéricht, cités à paraître, s'assemblèrent de leur côté. Ils opposèrent condamnation à condamnation, vengeance à vengeance. L'irritation atteignit le dernier point.

Ce fut en ces circonstances que se tint, à Coire, le synode des pasteurs évangéliques [3]. Les hommes de

[1] « Il a vainement employé 100,000 sequins en deux ans. Ce fut le premier des neuf soulèvemens. » *Gueffier.*

[2] Kesselbrief. — Le bourgmestre Luc Béli présidait.

[3] Tandis que Zurich célébrait en paix son jubilé.

Dieu s'ouvrirent leur cœur : ceux de l'Engadine avec une chaleur passionnée. Les hautes vallées de l'Inn n'étaient pas si pauvres en hommes de savoir et de génie qu'en fruits de la terre. La langue ladine, que parlaient ces hommes éloquens, n'était ni sans grâce ni sans dignité. Elle avait sa littérature [1]. A ce qui pouvait lui manquer, ils suppléèrent par le sentiment profond des maux de leur patrie. La Rhétie n'était qu'une plaie. Le peuple, ses chefs, tous vendus, étaient tous armés les uns contre les autres. Les jésuites avaient fait de nouveaux efforts pour s'établir en Valteline. L'évêque de Côme venait d'acheter des chefs des Ligues la permission de visiter cette province [2]. Les moines la parcouraient malgré la loi. Les Valtelins voyaient avec horreur le collége mixte de Sondrio, fondé avec l'or du roi Jacques d'Angleterre, et dans lequel le ministre Alexius cherchait à introduire la discipline de Genève. Mais ce n'était pas dans les provinces seulement que l'Église réformée était en souffrance. Dans les communes des Ligues où l'emportaient les Espagnols, les mariages mixtes étaient empêchés, le temple et le cimetière étaient refusés aux protestans. On contraignait les évangéliques de célébrer les fêtes romaines. Les pasteurs choisirent A Porta, l'un d'eux, pour l'envoyer à Davos [3], faire à la diète

[1] A commencer par sa traduction du N. Testament.

[2] Pour le prix de 600 florins. — *Quadrio*. Les magistrats qui avaient reçu cette somme furent punis d'amendes bien plus fortes. *Sprecher* (*trad. allem.*), 58.

[3] « Les baillis entretiennent l'école à leurs frais. » C'était avec l'or du roi Jacques. — *A Porta*, 249. — *Cantu*, 210. — La Valteline ou Mémoires sur les troubles, etc., 1631. — Cherubini predica, in cui si monstrà che giustà e santà e l'imprese di cacciar gli eretici della Valtelina. Milan, 1611.

des Ligues l'énumération de leurs griefs. A Porta termina son discours en exprimant sa douleur de se voir menacé par des hommes dont le rôle eût dû consister à faire régner la piété et la justice. « Nommez ceux que vous accusez, » lui cria-t-on. Il nomma Planta, qui frémissait, en l'entendant, d'impatience et de colère. L'assemblée renvoya les pasteurs aux communes, comme étant le souverain.

Dans les premiers jours de l'année suivante, le synode s'assembla de nouveau[1]; mais à Bergun, dans la vallée sauvage qu'arrosent, au sortir des glaciers, les eaux argentées de l'Albula. On s'entretint de nouveau des périls de la religion et de la corruption générale. Tolède venait, à Milan, de succéder à Vélasco. Il avait arrêté tout commerce[2]. Le chancelier Paravicin, de Morbégno, avait été à Rome porter les plaintes des Valtelins. Le souverain pontife l'avait exhorté, assurait-on, à ne point troubler la paix de l'Italie; cependant, depuis son retour, le mot de liberté courait de bouche en bouche, et le bruit se répandait d'un plan de massacre des évangéliques. A l'intérieur, le sang avait coulé[3]. Dans l'Engadine vivaient deux frères, Antoine et Augustin, de la noble famille des Travers. Leur sœur était la femme de Rodolphe de Planta. Augustin était espagnol, Antoine, vénitien; ils se haïssaient en frères. Tous deux ils avaient demandé la charge

[1] Le 15 avril 1618. A Porta, 256.— Anhorn mss., ch. X. — Stettler, 481.— Juvalta, 107.— Tschokke.— Les ministres étaient cent environ. *Gueffier*. — Justification de Toscane (Tusis) dans le *Mercure françois*, *p.* 183. « Après que, dans leur coupable légèreté, ils nous eurent mené tantôt à l'une tantôt à l'autre des puissances, enfin nous recourûmes à Dieu. »

[2] Février. Dès 1616 les fromages de l'Engadine ne passaient plus.

[3] Juvalta, 101. Sprecher, 70. A Porta. Tschokke.

d'ammann. Les villages des deux Engadines s'étant partagés entre eux, des émeutes avaient eu lieu bien longtemps avant la Saint-Mathias, jour de l'élection. Des fenêtres on avait tiré les uns sur les autres; plusieurs personnes avaient été tuées. Enfin les deux partis s'étaient mis en campagne, avec canons et mousquets, et s'étaient trouvés en présence à Zouz. Les Brégalliens avaient passé le Maloïa pour secourir Antoine Travers. Planta avait envoyé à Augustin 1,200 hommes des villages de la Basse-Engadine situés au-dessus du Val Tasna. Bien des morts jonchaient le sol, quand les femmes et les filles des combattans s'étaient jetées entre eux, désespérées, suppliantes. La noble Anne de Juvalta [1] avait arraché des deux frères un accord, aux termes duquel Augustin devait être ammann deux ans et Antoine les deux années qui suivraient.

Après s'être fait raconter en détail ces faits récens, les pasteurs se levèrent. Tous ils jurèrent n'avoir reçu de présens d'aucune des puissances. Tous ils prirent l'engagement de n'en accepter jamais [2]. Une voix demanda : « Est-il dans l'assemblée quelqu'un qui puisse nommer des hommes qui aient conspiré contre l'Église de Christ et contre la patrie ? » Plusieurs répondirent : « Nous le pouvons ». Aussitôt ils désignèrent ceux qu'ils savaient avoir reçu l'or de l'Espagne, et l'homme qui, s'il ne réussissait en Rhétie, devait s'employer à soulever la Valteline et à faire subir aux prêcheurs de la province et à leurs troupeaux le sort de Zwingli. Des pasteurs de la plaine assurèrent que ces assertions reposaient sur des bruits sans fondement, semés par Sa-

[1] Épouse du landammann Lorent de Wiezels.

[2] Blasius et Tchuschi disaient savoir que 1800 doublons venaient d'arriver de Milan.

lis et les Vénitiens. Alexius, président de l'assemblée[1], Tchouschi, Blasius Alexander, Jénatsch, Stouppa, Vulpius, tous les Engadins et tous les pasteurs de la Valteline maintinrent ce qu'ils avaient avancé. La majorité se prononça comme eux, et, jugeant la cause de la religion inséparable de celle de la patrie, elle résolut une adresse aux communes évangéliques, qui les avertît du danger de l'une et de l'autre. On devait taire les noms des coupables jusqu'à ce qu'un tribunal impartial invitât à les prononcer. Déjà la haine contre les Espagnols avait plus de part aux déterminations du clergé que le zèle religieux.

Le dimanche arriva. L'adresse fut lue dans les chaires. Alors tout le pays s'ébranla d'un même mouvement, mais surtout les Engadines, où demeurait Rodolphe de Planta et son frère, l'impétueux Pompée. Le peuple se mit en marche, conduit par ses pasteurs. Le Val Moûtiers[2] réunit ses drapeaux à ceux des villages situés au-dessous du Val Tasna. Les hommes de Samada suivirent les pas de George Jénatsch[3], génie passionné, main prompte à laisser tomber l'épée de la parole de Dieu pour saisir celle des batailles. En tête marchaient Blasius et Tchouschi, prêts à donner les preuves de ce qu'ils avaient avancé des intrigues de l'Espagne. Les drapeaux des deux Engadines se rencontrèrent à Zouz. Une circulaire invita les communes à

[1] Jusqu'alors G. Saluz, d'Ilanz, avait d'ordinaire présidé.

[2] Soulevé par le pasteur Joseph Dorta, de Vulpéra.

[3] « Deux parmi les pasteurs se montrent actifs plus que tous les autres, Janett, de Bergun, et Jénatsch, superbe, magnifique soldat plus qu'apôtre, méprisant sa charge ecclésiastique, dont le revenu ne suffit à sa prodigalité. Il a commencé par blâmer les prêcheurs qui se mêlaient de politique. Puis un Salis l'a mis en avant. Tout-à-coup il s'est trouvé riche et excellent cavalier. » *Juvalta*, 111. *Lettres de Jénatsch.*

nommer un strafguéricht, pour punir des hommes coupables de haute trahison. Les chefs de la république, accourus dans l'effroi, cherchèrent vainement à ramener le calme [1]. « Que Planta descende à Coire avec nous, s'écrièrent les communes; qu'il s'y justifie, s'il le peut, devant des juges impartiaux. » Planta avait fortifié son château de Cernetz et sa tour de Vildenberg. Des parens, des amis étaient accourus; entre autres le chevalier Robustelli, Valtelin, le fils de sa sœur. Robustelli promit aux Planta le secours de ses Italiens; car ils ne se fiaient pas à leurs gens de l'Engadine. Mais déjà l'armée des communes descendait de Zouz à Cernetz [2]. Planta s'enfuit en Tyrol, par le Fuldéra. Sa riche maison fut livrée au pillage [3] et sa correspondance saisie. Puis une horde descendit en Valteline, par le Val Malanca, pour arrêter à Sondrio l'archiprêtre Nicolas Rusca; quelques propos échappés au zèle le faisaient accuser de trahison. Un second détachement courut dans la Brégaille saisir le landamman Jean-Baptiste Prévost, surnommé Zambra. La goutte aiguë, dont souffrait le vieillard, ne lui fit pas obtenir grâce; car il passait pour Espagnol. D'autres encore furent arrêtés. Beaucoup prirent la fuite. Les communes vinrent camper, au sortir de la Via-Mala, sur la plaine riante qui s'étend sous Tusis, dans le contour du Rhin.

Le premier acte de l'assemblée fut de renouveler l'alliance de la Rhétie avec le Valais. Elle proclama la liberté religieuse. Elle se prononça dans sa colère con-

[1] Porta dit : les ministres de Coire. — Saluz et Gabriel, pasteurs dans la vallée d'Ilanz, les appuyèrent.

[2] Planta offrit six otages; rejeté.

[3] « Ses vêtemens seuls sont estimés 7000 florins. » *Jugement.*

tre la résidence d'ambassadeurs étrangers. Puis elle nomma son strafguéricht. Il fut composé de 22 juges, sous la présidence de Jacob Joders de Casut, que le strafguéricht d'Ilanz avait, onze ans auparavant, revêtu de la même charge. Neuf pasteurs lui furent adjoints, les plus jeunes et les plus hardis. « A l'homme de Dieu, disaient-ils, n'appartient pas seulement le droit d'enseigner, mais aussi celui d'inspecter les vicieux, héritier qu'il est de la charge d'Aron, d'Élie et de Samuel[1]. » Ils devaient s'abstenir de juger. Mais ils dirigèrent la délibération, entendirent les accusés et les témoins, écrivirent leurs dépositions. Les juges ayant pris place, Zambra comparut. Il reconnut avoir empêché le peuple de se précipiter sur le fort de Fuentès; il fut décapité. Rusca, l'un des premiers élèves sortis du collége Borromée, s'était opposé avec constance à la propagation de la Réforme en Valteline et à l'école mixte de Sondrio. C'était son seul crime; sa vie était irréprochable. On l'accusa d'avoir, dix ans auparavant, payé des malfaiteurs pour enlever le pasteur Calandrin et le livrer à l'inquisition. La torture ne lui arracha pas d'aveu. Il mourut dans sa prison, des tourmens qu'elle lui fit endurer. Ses restes furent ensevelis sous le gibet. Les catholiques les recueillirent et les portèrent à Pfeffers; il y eut des miracles; l'Église écrivit le nom de Rusca parmi ceux des martyrs[2]. Les

[1] « Et du Sanhédrin. » — Les ecclésiastiques romains et les plus modérés des ministres s'abstinrent de s'immiscer dans les choses civiles. — « Que s'il y eut parmi les pasteurs adjoints au strafguéricht quelque homme pieux et modéré, c'est qu'il n'osa refuser le fardeau. » *Juvalta.*

[2] Vie de Rusca par Bojacca (secrétaire de l'évêque d'Adria, nonce en Suisse). Poèmes : Il Parlamento. Il Popolo pentito. — Sprecher, 91. — Juvalta, 110.

biens des deux Planta furent confisqués, leurs jours abandonnés à tout venant [1]. L'évêque, de nouveau fugitif, fut déclaré indigne de sa charge et condamné à perdre les biens et la vie [2]. Augustin Travers fut banni sans retour. Beaucoup d'accusés furent exilés comme lui. Beaucoup furent condamnés à de fortes amendes. Juvalta, noble patriote, fut imposé à 1,000 florins. Comme il n'approuvait pas l'alliance vénitienne, il était suspect d'appartenir à l'Espagne. La ville de Coire s'était montrée peu jalouse de recevoir le strafguéricht dans ses alentours; elle fut, comme espagnole, condamnée à 20,000 florins. La vengeance s'était assise sur le siége de la justice, et des hommes de Dieu s'étaient chargés de lui amener des victimes, lorsqu'à la terreur répandue se joignit une terreur nouvelle. La nature sembla vouloir rivaliser de colère avec les hommes.

A quatre milles de Chiavenna se voyait, au pied du Conto, le beau village de Pleurs, entrepôt du commerce de l'Allemagne avec l'Italie [3]. Ses palais nom-

[1] Vogelfrey (gibier de potence). Qui le livrera vivant aura 1000 écus; qui apportera sa tête, 500. *Jugement rendu contre Planta,* 28 *août* 1618.

[2] Ses biens furent inventoriés, non aliénés, comme l'ont écrit ses partisans. — Stettler, 490. — « Je pris l'évêque sous ma protection. Ce fut le second soulèvement. » *Gueffier.* Il ne voit dans ce mouvement que les Vénitiens. Pour l'ambassadeur français, il n'y avait là que Venise, l'Espagne, la France; de droits, de peuple, de Rhétie, point. (Lorsque Marius et Sylla, César et Pompée attiraient tous les yeux, Rome, la république, était-elle encore?) — « Aliorum libertas ipsis servitus. » *Il buon Grizioni a suoi Confederati.*

[3] La tradition veut que d'antiques ruines aient recouvert le village de Belforte, sur lequel Pleurs eût subsisté. D'énormes granits se voient dans la vallée. Il y a des grottes (crotti) comme à Lugano et dans les environs de Como. Aujourd'hui encore cette nature est en convulsion. Le voyageur s'arrête, au sortir des Hautes-Alpes, à contempler dans l'admiration

breux, ses églises, ses places publiques, ses promenades lui donnaient l'apparence d'une riche cité[1]. Vingt mille livres de coton, trente mille de soie s'y travaillaient annuellement. Des carrières de pierre ollaire assuraient chaque année 100,000 écus de gain à ses habitans. Tendre au sortir de terre, la pierre durcissait à l'air[2]; transformée en vases d'usage ou d'ornement, elle était connue à Rome sous le nom de pierre de Côme. Le mont en était formé; son sommet seul était de craie et de terre végétale. Tout-à-coup, après de longues pluies, à minuit, une partie du sol s'en détacha. Elle roula sur le vignoble, sur les cédrats, les orangers et les cassines qui bordaient le torrent de la Maira. Les bergers de Roncaglia et d'Uscione coururent à Pleurs. « Le Conto a depuis longtemps de larges fissures, dirent-ils effrayés; les vaches s'en éloignent en mugissant. » Les habitans de Pleurs n'y prirent pas garde. On vint leur dire qu'à Castaségna, à Villa, à Pirali, les abeilles avaient abandonné leurs ruches, en bruyans essaims, et qu'après avoir tournoyé quelques momens, elles étaient tombées mortes à terre. Ils n'y firent pas plus d'attention[3]. Soudain, à l'heure où se répandent les ombres de la nuit[4], un vaste ébranlement, pareil à celui d'un tremblement

et la tristesse les merveilles de ces lieux, le bassin, les monts et la cascade (stupenda cascada d'aqua freggia).

[1] « Cours, portiques, colonades, salons ornés de riches peintures, tapis de Flandre, siéges de velours à franges d'or, bronze qui respire, etc. » *Pasulaqua, Lettere stor.*

[2] Chlorite schisteuse; quoique grossière, onctueuse au toucher.

[3] Tout était prodige cette année, 1618. La grande comète se montra. *Capriata*, 412. — « Il y eut naissance de monstres et prodiges de tous les élémens. » *Gueffier.*

[4] Des marchands étaient revenus le soir de la foire de Bergame. Pas un n'y manquait (25 août, ancien style) 4 septembre.

de terre, agita toute la contrée; puis se fit un silence de mort. Une vapeur extraordinaire, mêlée de poussière, remplit le ciel. Les eaux de la Maira se perdirent. Le lieu où Pleurs avait été se trouvait couvert, à une hauteur de cent pieds, par les débris du Conto. Pas une pointe de clocher qui marquât la place qu'avaient occupée les demeures des hommes. Les corps de 2,500 victimes gisaient sous l'énorme tombeau [1].

Le désastre de Pleurs jeta l'effroi dans la Rhétie. Les consciences s'émurent à l'idée de ces milliers d'âmes qui avaient, en un clin d'œil, passé des soucis ou du repos du foyer, du sein de la prière ou du crime, dans les demeures éternelles. Mais bientôt les passions se relevèrent. La chute du Conto avait eu lieu dans l'intervalle du jour de la mort de Rusca à celui de sa sépulture; les catholiques ne doutèrent pas que le ciel n'eût parlé [2]. Le strafguéricht de Tusis poursuivit de son côté le cours de ses vengeances. Cinq mois il sévit contre les Espagnols. Il se glorifia d'être devenu aussi insensible à la pitié que pouvait l'être le tribunal, juge des enfers [3].

Cependant la lassitude, le silence des gens de bien, le désespoir des opprimés préparaient lentement une réaction. Le peuple commençait à avoir honte des excès auxquels son nom s'était prêté. Le sang de Rusca criait

[1] Cantù, 247. — Tschokke. — Anhorn, la ruine de Pleurs, avec deux cartes reproduites dans Scheuchzer, 186. — Descrizione della lacrimavole eversione di Piuro, de Ben. Paravicini. — Quadrio. — Lettre de Sprecher au tribunal de Tusis; il était alors bailli à Chiavenna.

[2] D'autant moins qu'il y avait à Pleurs une église évangélique. — Martyrius Nic. Rusca, in ipso tempore quo Pluriense municipium ruina opprimeretur, a Ruscone. Ingoldstadt, 1620.

[3] De là a pu naître l'expression *Rhadamanthea judicia.*

au ciel. La victoire des ministres avait soulevé l'indignation à Lucerne, à Inspruck, à Milan. Partout les fugitifs furent écoutés. Les Cantons catholiques commandèrent aux Ligues de rendre le pouvoir à des juges réguliers, si elles ne voulaient que les Confédérés y missent ordre. Les villes s'accordèrent avec eux pour ordonner l'annihilation des actes du strafguéricht de Tusis [1]. Les ambassadeurs de France et d'Espagne se virent et cherchèrent ensemble le moyen d'arrêter le torrent. Casati proposa d'occuper la Valteline, de Vic de provoquer une réaction dans la Rhétie. L'Espagnol entra dans cette vue, mais avec l'intention de faire tourner le mouvement à ses fins.

Ses agens se répandirent dans la Haute-Ligue. « Les violences du parti français anéantissent la foi, dirent-ils; elles répandent en tout lieu la maudite hérésie. » Bientôt les gens de Lugnetz [2] s'élancèrent du sein des rochers qui renferment leur étroite vallée. Ils descendirent le long du Glener, faisant flotter leur drapeau pour le droit et la liberté. Leur chef était Balthasar de Mont, frère d'un des bannis. Les drapeaux du Misox inférieur, du val Calanca, de Dissentis marchèrent. Ils se réunirent près d'Ober-Embs, à une lieue de Coire. Les concitoyens de Zambra [3], Oberhalbstein et d'autres

[1] Stettler, 490. — Recès. G. Meyer, Montalt et Rod. de Salis avaient plaidé en diète la cause du peuple de Rhétie.

[2] En 1619. « Là est la véritable Rhétie, que les mœurs étrangères n'ont pas corrompue, aimant ses glaces, sa solitude; robustes peuplades, toujours semblables à elles-mêmes. » *Daniel l'ermite. — Pontisella, dans le Conserv. suisse, IX,* 258. « Vallées d'autant plus peuplées qu'elles sont plus stériles. » (?) *Daniel.* « Ce peuple se répandait comme des essaims d'abeilles récemment essemées, par troupes confuses, cherchant leur lieu. »

[3] La Brégaille au-dessus de la Porte.

communes les joignirent. Tous voulaient la révision des sentences de Tusis. Mais à la nouvelle de cette insurrection, les villages de la Basse-Engadine, encore occupés à punir les amis de Planta, coururent aux armes. Davos, le Prétigau, le Schalfick, la Brégaille inférieure [1] et plusieurs communes évangéliques de la Ligue grise suivirent leur exemple. Les cohortes ennemies se rencontrèrent dans les environs de Coire. Ceux de Lugnetz tuèrent aux Engadins quelques hommes et leur firent des prisonniers. Cependant des communes qui ne s'étaient déclarées ni pour les Salis, ni pour les Planta, réussirent à faire agréer des deux partis un accord, aux termes duquel un tribunal impartial devait revoir les actes de celui de Tusis.

Le nouveau tribunal fit citer à sa barre les juges et ceux qu'ils avaient condamnés. Les juges refusèrent de paraître. Ce qui se passait était, à leurs yeux, l'œuvre des Espagnols. Ils s'adressèrent au peuple et demandèrent ce qu'il adviendrait si le souverain se montrait en contradiction avec lui-même; si le coupable de la veille pouvait s'ériger en juge le lendemain. Pour les bannis, ils accoururent tous, les Planta les premiers. Les droits civils leur furent rendus. Les amendes, les confiscations eussent été restituées, sans la nécessité de couvrir les frais du strafguéricht. Le tribunal réviseur partit du principe qu'il appartenait à la modération de fermer les plaies de la Rhétie. Mais bientôt, s'érigeant en juge des juges de Tusis, incriminant leur bonne foi, accusant la soif de sang des ministres, il s'emporta à son tour et prononça que le pays ne renaîtrait pas à la paix que l'orgueil des tumultueux Engadins n'eût été

[1] Au-dessous du Val Tasna.

brisé. Une enquête fut dirigée contre Jénatsch et Blasius. Ils furent suspendus de leur ministère. Blasius fut mis hors la loi. Les Engadins furent sommés de se départir de leurs rigueurs envers les amis des Planta, et de remettre leur querelle au tribunal de Coire. Ils refusèrent d'obéir. Trois hommes, vénérables par l'âge et la vertu, leur furent envoyés; ils eurent peine à sauver leur vie. Citées à comparaître, les communes rebelles s'y refusèrent tant que les prisonniers, faits près de Coire, ne leur auraient pas été rendus[1]. Alors le tribunal condamna la Basse-Engadine à une amende de 14,000 florins et il donna l'ordre aux communes des Ligues de mettre chacune 60 hommes sur pied pour prêter force à cet arrêt. Les milices partirent; mais on ne tarda pas à les voir revenir en grande hâte; elles avaient rencontré, près d'Alveneur et de Filisur[2], les cohortes nombreuses du Val Moutiers et de la Haute-Engadine. De nouvelles rigueurs avaient soulevé de nouveaux orages. Les Salis, le clergé tonnaient contre la modération hypocrite qui ramenait au sein du pays *les* Planta, ses ennemis acharnés. Les communes qui avaient adopté les maximes sévères du strafguéricht de Tusis prirent les armes. Davos et Bergun se levè-

[1] Deux des prisonniers, le pasteur Vulpius et le capitaine Violand, étaient interrogés dans la torture sur les promoteurs de la dernière émeute. Aucun aveu.

[2] Le 19 septembre 1619. — « 4e soulèvement, dit Gueffier, par les ministres, l'argent de Venise et l'appui des Cantons réformés. » — Là se rencontrèrent ceux de la Brégaille inférieure, du Prétigau, des quatre villages, de Furstenau et bien d'autres de la Maison-Dieu; de la Haute-Ligue, ceux de Groub, de Flims, de Schams, de Rheinwald, de Tusis, du Heinsenberg. — Ceux de Davos n'avaient pas obtenu d'offrir à leur tour le siége à la justice suprême; de là leur mécontentement et d'autres vues particulières. Sprecher, 118. — Juvalta, 136.

rent aussi. Toutes elles vinrent camper entre Malans et Igis, dans les prairies adjacentes à la Landquart. Ordre au tribunal de Coire de mettre en liberté ses prisonniers et de se réunir à elles.

La consternation régnait dans la ville, lorsque Thomas de Schauenstein, sire de Haldenstein [1], y entra. Il était du nombre de ces hommes désintéressés, qu'une âme élevée rend étrangers aux factions. Le silence, produit par la terreur, permit à sa voix de se faire entendre. Il conseilla de verser à l'avenir dans la caisse de l'État les pensions de France; de ne plus permettre qu'aucun ambassadeur résidât dans la Rhétie, et, pour assurer la paix, d'ordonner qu'aucun des chefs des partis, qu'il fût Salis ou Planta, ne pût de 20 ans occuper de charge publique [2]. Ce langage plut au peuple; mais il n'eut pas le suffrage des hommes dont il combattait l'influence. Ils surent rendre ridicule ce qui venait de paraître le salut de la Rhétie. La proposition de Schauenstein ne fut bientôt plus que la folie d'un de ces nobles esprits qui croient pouvoir enflammer la multitude pour la vertu qui les inspire.

Cependant le peuple campé à Igis avait annulé les sentences prononcées par le tribunal de Coire et con-

[1] Seigneurie indépendante, sous la protection des Grisons. Un moment les neutres, ou doctrinaires, eurent la majorité. Les partis envoyaient à Paris les uns après les autres. Guler de Veinegk y avait été, trompant Gueffier, défendre la cause que souillèrent plus tard les excès du tribunal de Tusis. Diétéguen de Hartmannis s'y rendit au nom des neutres. Guler sut conquérir les égards. La cour donna huit jours à Hartmannis pour quitter le royaume. *Sprecher*, 101, 129. *Gueffier*. Gueffier avait envoyé Molina, secrétaire d'ambassade, parler « contre les doctrinaires, qui voulaient faire répandre entre tous l'argent de France, jusqu'alors la part de quelques-uns. »

[2] « Leur honneur sauf. »

firmé la plupart des résolutions prises à Tusis. Il n'avait eu qu'une voix pour interdire la résidence aux ambassadeurs étrangers [1]. Gueffier, sans avoir l'adresse de Pascal, affectait de gouverner comme lui. Il était revenu d'un premier exil le front superbe, le ton fier. Furieux à la nouvelle du décret qui le bannissait de nouveau, il accourut, par des chemins détournés, de Meyenfeld à Coire. Douze cents hommes se trouvaient dans cette ville, catholiques pour la plupart. Il releva leur courage. On se fortifia. On appela des renforts. Quelques cents hommes occupèrent le château de Reichenau, à la jonction des deux Rhins. Mais aussitôt que les hordes assemblées à Igis eurent vent de ce qui se passait, elles se mirent en marche et passèrent vivement la Plessur [2]. Les remparts de Coire, le château de Reichenau furent emportés. Lugnetz, Dissentis, toutes les communes de la Haute-Ligue furent soumises par la terreur. Gueffier, se voyant vaincu, jeta son chapeau sur le parquet et jura, en le foulant aux pieds dans sa colère, que le roi se vengerait [3]. Il courut à Soleure, verser ses ressentimens dans le sein de Méri de Vic, ambassadeur de Louis XIII auprès des Cantons. De Vic vit, à Altorf, Casati, et, sous prétexte d'une dévotion à saint Charles Borromée, se rendit à Milan, pour convenir avec le duc de Féria des moyens de dompter les Grisons [4].

[1] Plusieurs par patriotisme, plusieurs pour venger l'injure faite à Padavicino.

[2] Octobre 1619.

[3] « Io referiro al mio rè il dispetto che gli e fatto in la mia persona. Il rè vi abandonnerà, e Spagna vi enghiottirà. » Il disait vrai. Selon le *Sommaire des négociations françaises en Rhétie, mss.*

[4] A Porta, 279.

Cependant les drapeaux des trois Ligues se réunissaient à Davos, et le peuple, sous les armes, nommait un nouveau tribunal, juge de ceux de Coire et de Tusis [1]. Élu le lendemain d'une victoire, le strafguéricht de Davos se montra superbe. Sept mois il prolongea ses séances, et l'eût fait bien plus longtemps, si le bruit d'une invasion étrangère ne l'eût dispersé [2]. Les peines prononcées à Tusis furent aggravées. Les Planta s'étaient enfuis ; des sergens furent envoyés arrêter en tous lieux les hommes suspects d'être leurs amis. La somme des amendes se trouva bientôt portée à 140,000 florins ; encore était-elle loin de suffire aux frais du procès [3]. Des ministres guidèrent les délibérations. Les ennemis les plus dangereux de la foi, comme de la liberté, ont toujours été les hommes qui les ont prêchées le poignard à la main.

Tandis que ces choses se passaient à Davos un vaste incendie s'allumait en Europe : la guerre de trente ans venait d'éclater. Les Bohêmes s'étaient soulevés contre la maison d'Autriche. Ils avaient appelé au trône l'électeur palatin, Frédéric V, gendre de Jacques d'Angleterre, neveu de Maurice d'Orange, l'ami des villes suisses. Toute l'Europe prenait parti. Les Cantons étaient presque aussi divisés que l'Allemagne. L'achat que Zurich venait de faire de la baronnie de Sax [4] ; le départ de troupes bernoises et

[1] Sprecher, 127. — Tschokke.

[2] Le 2 juillet. — « Les frais faits aux dépenses journalières furent de 40,000 fl. ; tant il en coûta pour appeler la ruine sur le pays. » *Anhorn.*

[3] Six commissaires allèrent en Valteline prêter force aux arrêts du souverain. *Porta,* 280.

[4] Voyez page 325.

zuricoises pour Venise; le passage du duc de Mansfeld [1], qui, après avoir servi le duc de Savoie, avait regagné l'Allemagne en traversant lentement le territoire de Berne, avait irrité profondément la Suisse catholique. Le nom d'hérétiques maudits était dans toutes les bouches [2]. Les cinq Cantons venaient, de leur côté, d'offrir aux puissances du midi leur alliance, dans le but de défendre contre les villes les évêques de Coire et de Sion [3]. Cependant à cette heure fatale le bon génie de la Confédération veillait sur elle; les alliances l'emportèrent. Les deux camps savaient encore se rapprocher lorsque les étrangers ne soufflaient pas la discorde. Ils avaient su s'entendre, dans un intérêt commun, pour faire renouveler la déclaration de neutralité de la Haute-Bourgogne [4]; pour presser la France d'acquitter sa dette, et pour s'opposer à l'élévation, contraire aux traités, des péages de l'Autriche [5]. Ils étaient intervenus en faveur des paysans du Frickthal et de la Forêt-Noire, soulevés par le poids des impôts [6]. D'accord ils s'étaient prononcés sur l'inutilité d'envoyer dorénavant demander à un nouvel empereur la confirmation des franchises [7]. Plus d'une fois ils étaient convenus que le péril d'un canton devait être considéré comme le péril

[1] Recès de Baden, 1618. — Man. Wettstein, à Bâle, I. Correspond. de Mansfeld avec Em. Muller.

[2] Les villes venaient de s'en plaindre vivement. *Recès.*

[3] Berne avait reçu de l'ambassadeur anglais à Turin une copie de la lettre des cinq Cantons, où se lit aussi le nom de *secte maudite.*

[4] En 1610.

[5] Recès.

[6] En 1614. *Archiv. fur Schw. Gesch. und Landeskunde von Escher und Hottinger,* 1829.

[7] Recès, 1616 et 17.

de tous[1]. L'esprit qui leur avait dicté ces résolutions se montra lorsque les hostilités commencèrent en Allemagne. Assemblés à Baden, dans le mois de novembre 1618, ils se promirent de vivre en frères, de rejeter une injuste méfiance et de ne point compromettre à la légère l'existence de la patrie.

Ce ne fut pas avec cette prudence qu'agirent les représentans de la Rhétie, assemblés à Davos. Les vœux de la plupart d'entre eux étaient contraires à l'Espagne; ils le manifestèrent hautement. Les ministres, élevant la voix, demandèrent au ciel le triomphe de leurs frères persécutés. Les représentans du peuple se donnèrent sans retenue à la cause du roi de Bohême. Une lettre de ce prince les assura de l'amitié de l'Allemagne et les exhorta à tenir leurs passages bien fermés. Les Grisons ne se bornèrent pas à faire au prince une réponse favorable; ils envoyèrent deux ecclésiastiques[2] à Prague, assurer Frédéric que leurs armes étaient fourbies et prêtes à servir la sainte cause de la foi. Tout se fit sans consulter les communes et sans égard pour la minorité catholique. Nul souci de la colère de l'Espagne. L'archiduc Léopold, ayant demandé pour un convoi d'armes le passage par la Valteline, reçut une réponse hautaine. Les Rhétiens abandonnaient la position paisible que leur assuraient leur pays, vaste camp retranché dans les Alpes, et leur alliance avec les Cantons. Ils couraient, les yeux bandés, se jeter au sein de la tempête qui déjà se levait de toutes parts.

[1] En 1615, tous les Cantons prennent l'engagement de secourir celui qui serait attaqué.

[2] Tchuschi et Bonorando. — Ranke, die Röm. Päpste.

CHAPITRE III.

LES IMPÉRIAUX ET LES ESPAGNOLS EN RHÉTIE.

L'Empereur et l'Espagne resserrent leurs nœuds. — Massacre de la Valteline. — Les Autrichiens dans le Val Moutier. — Les Espagnols dans la Valteline. — La Ligue Grise. — Campagne des Bernois, Zuricois et Grisons. — Combat de Tirano. — Retraite. — Conrad de Béroldingen. — Recours à la France. — Gueffier. — La Ligue Grise se donne à l'Espagne. — Meurtre de Pompée Planta. — Expulsion de Béroldingen et réduction de la Haute-Ligue. — Réveil de la France. — Traité de Madrid, 1621. — Diète de Lucerne. — Irruption des Impériaux. — Soumission de la Rhétie. — Diète des Confédérés. — Le bourgmestre Holzhalb. — Ambassade à Milan. — Les massues du désespoir.

[1620—1622.]

Lorsque la guerre de trente ans éclata, les maisons d'Autriche et d'Espagne resserrèrent leur union [1]. L'Espagne compta sur l'Empereur pour la défense du Milanais, et Ferdinand regarda les riches plaines de la Lombardie comme ses magasins les mieux assurés. Mais Venise et les Grisons séparaient les deux monarchies. Le passage de la vallée de l'Adda, le chemin de Vienne à Milan le plus court et le plus secret, venait de leur être refusé. Elles jugèrent devoir le conquérir. Les Grisons les y provoquaient. Ils ne négligeaient

[1] Le duc de Lerme quitta la cour le 3 octobre 1518; avec lui tomba sa politique. *Ann. Ferdinandæi, VIII.*

aucune occasion de manifester leur haine envers la maison d'Autriche. Ils avaient éloigné les Suisses, offensé Venise, blessé profondément la France. Même le bouclier des faibles, le respect qu'inspirent le droit et l'innocence, ils l'avaient perdu. Des exilés soulevaient en tout lieu l'inimitié contre leur patrie. Plusieurs d'entre eux étaient en armes à ses portes : les Planta dans la vallée de l'Inn, Joseph à Capaul devant le Luciensteig, Giover à l'entrée du Misox. L'attaque se préparait sur tous les points. Le plus faible était la Valteline. C'est dans cette province que se trouvait un peuple abruti, mobile, impatient du joug [1]. Tous les jours il avait quelque sujet nouveau de haïr ses maîtres. Comme l'Église romaine avait fait le trafic des indulgences, les baillis Grisons satisfaisaient leur cupidité par la vente du droit de grâce, le plus glorieux des attributs de la souveraineté. Ils encourageaient la délation; c'était pour composer avec le crime. Le parricide se rachetait comme la faute la plus légère. Le gouvernement vivait des vices du peuple comme il eût dû faire de sa vertu. La grande inégalité des fortunes ajoutait à la facilité d'émouvoir la multitude. Il est rare de rencontrer les qualités du citoyen dans les lieux où quelques hommes opulens se font remarquer au milieu d'une foule indigente. Le riche s'y montre superbe; le pauvre paresseux, avide et rampant. Sous un ciel du midi, ces vices se joignaient à des passions impétueuses.

[1] D'animo gagliardo, mal al servire disposto. — « Si vous vous faites lire les écrits nombreux de ces temps, vous verrez des seigneurs tremblant que leurs sujets ne nourrissent un ressentiment, un espoir; le silence de la peur dans tout le pays, la soif de vengeance dans tous les cœurs. » *Cantù.*

La religion les alimentait; car les prêtres, dans leur confessionnal, n'avaient garde de se montrer plus sévères que les baillis sur les siéges de la justice. Leur popularité reposait sur leur indulgence. Des forfaits ne pouvaient-ils obtenir le pardon au tribunal de la pénitence, la grâce à celui du juge? les monts étaient près, avec leurs forêts épaisses. Les bandits s'y jetaient. Ils y rencontraient les aventuriers que les villes d'Italie avaient, de leur côté, rejetés de leur sein. Leurs poignards étaient à qui pouvait payer leurs coups. L'Espagne les ayant pris à sa solde, Robustelli se mit à leur tête et s'approcha des frontières de la Valteline[1].

Les Grisons n'ignoraient pas ces mouvemens. La vague rumeur d'une invasion avait, le 2 juillet, dispersé le strafguéricht de Davos. L'on savait la soif de vengeance que nourrissaient les prêtres valtelins contre les hérétiques de la province. Plus d'une fois le bruit d'un projet de massacre avait couru; l'horreur de ce qui se disait avait empêché d'y ajouter foi. Peut-être les baillis eussent-ils demandé des troupes aux Ligues, s'ils n'eussent craint de diminuer leur revenu. Ils s'étaient contentés de faire occuper les principaux passages par des milices valtelines. Cependant une lettre interceptée de Planta trahit l'exis-

[1] Guicciardi rapporte de Milan mille pistoles pour solder un premier coup. *Cantù*, 230. — Sprecher, dans des notes de sa main écrites en marge d'un exemplaire de sa chronique, à la page 111, donne, dans sa correspondance avec Milan, les preuves des motifs que la Rhétie avait de se confier dans l'Espagne. Ce qu'il réussit le mieux à prouver, c'est sa propre loyauté. Au reste, elle se lit à chaque page de ses écrits. « Quoique protestant, il aimait, dit Quadrio, la vérité plus que son parti. » Un tel éloge, de la bouche d'un adversaire, vaut bien des titres de noblesse.

tence d'une conjuration [1]; l'avis arriva de Zurich qu'un carnage effroyable se préparait. On n'y prit pas garde. Dieu frappe d'aveuglement ceux qu'il veut perdre. On eût dit la Rhétie fascinée, comme l'oiseau sous le regard du serpent dont il va devenir la proie. Toutefois, le ciel, assura-t-on, sensible aux calamités de la terre, multiplia les avertissemens. Les cloches de Saint-Martin, à Tirano, sonnèrent, ébranlées par des mains invisibles. Des voix d'anges firent entendre des mélodies pleines de tristesse [2]. Les évangéliques dirent plus tard avoir entendu ces signes célestes, mais ne les avoir pas compris. Déjà les hommes qui entouraient Robustelli : Besta, Paribelli, Guicciardi, les Vénosta, Paravicini, se glissaient dans la province. Robustelli lui-même arriva, de nuit, à Grossotto, où s'étaient rassemblés les hommes les plus marquans de la vallée [3]. « C'est avoir assez souffert, leur dit-il. Dussions-nous succomber, ne vaut-il pas mieux mourir une bonne fois que d'avoir toujours la mort devant les yeux? Mais cent mille Valtelins habitent des rives du lac aux sources de l'Adda ; le saint Père a béni nos armes ; l'Espagne nous seconde, notre succès est certain. Vainqueurs, vous pourrez dire à vos fils : Si vous êtes libres et catholiques, vous le devez à nos bras. » Schénardi, le savant jurisconsulte, se chargea de montrer au monde

[1] Porta, 288. « Ast frustra consilia humana, ubi judicia instant divina. »

[2] « Et ces corbeaux trouvés gelés en avril, ces flammes dans le ciel, qui ont tout annoncé clairement. » *Sprecher*, 155. « Et la comète, en forme de pertuisane, grande comme cinq lances, étincelante, courant contre le septentrion. » *Manuscrit du château de Rougemont.*

[3] « Faveat exercitium Dominus pietati et fortitudini vestræ. » *Lettre de Grégoire XIII.* « Le fait accompli, Dieu l'approuva par des miracles. » *Rusca.* — *Bellarini, relat. mss.*

que la Valteline avait le droit d'être libre. Plusieurs parlaient d'attendre encore ; de s'adresser aux catholiques de Rhétie et de s'ériger en une quatrième Ligue, après s'être affranchis avec leur secours. — « Non, non, s'écria Vénosta ; le temps n'est plus des moyens termes. Qui tire l'épée contre son maître doit en jeter le fourreau et n'espérer qu'en sa valeur. » Son entraînement acheva de vaincre la résistance. Alors tout conjura : les prêtres de la vallée, au nombre de plus de cent, les nobles sans exception, le peuple, altéré de pillage. Une multitude conspirait ; aucun ne craignait la trahison. L'abbé de Dissentis, Sébastien de Castelberg, encourageait sous main la province à accomplir le sacrifice sanglant qu'elle méditait à l'honneur de Dieu. Le jour fut fixé : le 26 juillet. Mais voici que l'impatience s'empare de Giover et de sa bande. Sans plus attendre, il pénètre dans la Mésolcine, passe le Bernardin et se jette dans la vallée du Rhin postérieur, comptant arriver à Coire sans coup-férir. Mais assailli par les drapeaux du Rheinwald et de la vallée de Schams, il fut vivement repoussé [1]. Instruit de son revers et de l'éveil des maîtres de la Valteline, Robustelli résolut de hâter l'exécution de son dessein [2].

[1] Jusqu'à S.-Victor, sous Misox.

[2] Déjà les seigneurs se faisaient livrer les clés des lieux forts, et retenaient les lettres. Ils arrêtèrent un courrier envoyé par Robustelli à Paravicini, d'Ardenn ; le courrier eut la présence d'esprit de jeter ses lettres dans l'Adda. Il n'était plus temps de reculer. — Des écrits sur ces affaires de la Valteline, qui occupèrent longtemps l'Europe entière, se rencontrent dans toutes les collections diplomatiques et les grandes bibliothèques ; à Londres, Musée Britannique, n° 4097 ; à Paris, Archives et B. royale ; à Milan, Archives, Ambroisienne, etc., à Turin, Arch. Mazzo, III. — Les principales sources sur le massacre de la Valteline

Ce fut dans la nuit du 19 juillet 1620 qu'il descendit à Tirano. La pluie, après avoir duré toute la nuit, fit place à l'aube d'un ciel pur; les conjurés en conclurent que les puissances célestes se déclaraient pour eux. Ils placèrent des postes sur toutes les routes, pour qu'aucun de ceux qu'ils avaient dévoués à la mort ne pût s'échapper. Puis, quatre coups d'arquebuse donnèrent le signal; toutes les cloches y répondirent en sonnant le tocsin; le massacre commença. Aux premières lamentations des blessés, aux rires diaboliques de ceux qui portaient les coups, le peuple eut bientôt compris ce qui se passait. Alors tout courut aux armes, le petit nombre pour se défendre, la foule pour attaquer. La femme du bailli Capol, s'étant hasardée dans la rue pour savoir la cause du tumulte, tomba percée d'une balle. Le bailli, cerné dans son palais, tint bon jusqu'au soir, et des assassins durent brûler les portes pour arriver à lui. Antoine de Salis, juge criminel de la vallée, homme de grande considération, chercha vainement un refuge chez le capitaine des milices Omodéi, aussi généreux qu'il était bon catholique; les meurtriers l'y suivirent. Enderli, bailli de Téglio, qui avait passé la nuit à Tirano[1], trouva le temps de barricader sa porte, et se défendit jusqu'à ce

sont : Ballarini, compendio della Storia di Como. — Rovelli, Storia di Como, III, 2, p. 160. — Cantù, Storia di Como, II, 226. — Prospecto dello governo della Valtelina (de J. Simonis), 1791. — Origine della sollevation. — Relation al Storia della stata delle cose, 29 sept. 1620. — Raggioni della risoluzion ultimamente fatta. — Quadrio. — Lavizzari. — Capriata, l. VII. — Zilioli, II. — Nani, l. IV. — A Porta. — Sprecher. — Ulysses von Salis, Fragmente der Staatsgesch. Veltelins, p. XII. — Planta, Hist. of the Confederation, III, 27 — Vaser, der Weltliner Mord. — Tschokke. — Richelieu, l. XV, 358.

[1] Chez Baruffini, dans son hôtellerie.

qu'un coup de feu le renversa sur le plancher; alors les sicaires pénétrèrent dans sa chambre, foulèrent longtemps son corps, le mirent en pièces et le jetèrent dans l'Adda. La tête du ministre, Antoine Basso, ayant été portée en triomphe, à la pointe d'une pique, et déposée sur la chaire du temple protestant, le peuple lui cria : « Descends, Basso, descends, tu as assez prêché [1]. » Il ne servit de rien à Catanéo de se faire un bouclier du cœur de sa femme, proche parente de Robustelli et des Vénosta. Le chevalier Lazzéroni s'étant enfui, nu, par le toit de sa maison, avait cherché son refuge dans les eaux du fleuve. Trahi par sa femme, si l'on dit vrai, il en fut tiré; sa grâce lui fut offerte s'il abjurait. « Moi, s'écria-t-il, renier Christ, qui m'a racheté par son sang! » Il tendit la gorge aux bourreaux. L'époux de sa sœur, Maffei Catanéo, qui lui avait donné le signal de la fuite, fut, bien que catholique, immolé sur-le-champ. Quiconque montrait de la pitié pour les victimes était aussitôt frappé. Les flots de l'Adda, rouges du sang de soixante cadavres, coururent apprendre à Téglio qu'il n'existait plus à Tirano d'église hérétique.

Les évangéliques de Téglio célébraient leur culte quand Azzo Besta, tout couvert de sang, arriva dans le bourg, assembla les catholiques et les pressa de massacrer les ennemis de la religion. Il les assura qu'en immolant les sectaires, ils ne feraient que prévenir leur propre ruine, conjurée par les ministres à Davos et à Bergun [2]. Le peuple, à ce discours, se précipita, pêle-

[1] « Basso, cala, Basso, che abbastanza hai tu predicato. » Andréossia, ministre aussi, eut le même sort.

[2] « Que des soldats hollandais et grisons étaient cachés parmi eux. » *Alberti, Antiquités de Bormio. — Relations della victoria.*

mêle avec les assassins, vers le temple où les Réformés étaient réunis dans un religieux silence. Les portes furent rompues. Des coups de pistolets et des cris effroyables succédèrent au calme de la dévotion. Le ministre, Pierre Danz, de Zouz, tomba, priant encore, au pied de sa chaire. Le choix ne lui fut laissé qu'entre l'abjuration et la mort. Antoine de Fédericis, sénateur vénitien, qui avait cherché dans l'exil la liberté de professer l'Évangile, périt par le glaive. Marguerite, fille de Gaudence Guicchiardi, opposa vainement sa tête innocente et la vive éloquence d'une enfant de quatorze ans au fer qui menaçait son père; elle ne réussit qu'à recevoir le coup fatal avec lui. Des hommes, des femmes, des enfans s'étaient réfugiés dans le clocher; les furieux entassèrent les bancs, y mirent le feu; les flammes achevèrent ce que les arquebuses et l'épée avaient commencé.

Lorsque la nouvelle de ces massacres parvint à Sondrio, chef-lieu de la province, la communauté se prononça contre les brigands qui souillaient par de tels forfaits le sol de la Valteline. Catholiques et protestans se donnèrent la main. Des mesures furent prises pour protéger les biens et la vie des habitans. A l'approche des hordes sanglantes, descendant de Téglio, des tonneaux furent remplis de pierres et les rues barricadées. Le capitaine général [1], Jean-André Travers, appartenait à la faction espagnole; on ne le haïssait pas; il seconda ces préparatifs de défense et envoya demander du secours au-delà des monts. Ses courriers furent

[1] Second magistrat de la province, grand juge et tribun du peuple à la fois; chargé de veiller au maintien des droits du peuple, et, à ce titre, choisi par la Valteline entre les Grisons. — Le chancelier Paravicini s'unit à Travers pour sauver ceux qu'il put, tout zélé catholique qu'il était.

tués par les paysans. Cependant la nuit survint. Les prêtres, anges de ténèbres, se glissèrent dans la foule. Les principaux bourgeois, qui faisaient partie des conjurés, mirent en œuvre la parole et l'épée. Au matin, les corps de plusieurs protestans furent trouvés gisant sur le carreau. Alors l'angoisse s'empara du reste d'entre eux. Ils se réunirent au nombre de soixante-dix pour essayer de se défendre. Travers ne le leur ayant pas permis, ils passèrent, armés comme ils l'étaient, à travers le peuple silencieux, étonné, et parvinrent presque tous dans la Haute-Engadine, par les gorges étroites et sauvages du Val Malanka. Bientôt arrivèrent Robustelli, Guicciardi, Besta. Guicciardi se rendit au prétoire, et, s'adressant à Travers : « Ton règne a cessé, lui dit-il; hâte-toi de retourner dans ta patrie. » Puis il courut exhorter le peuple à s'associer à l'œuvre sainte et glorieuse, si bien commencée. La soif du pillage irrita la soif du sang. Les débiteurs se montrèrent les plus jaloux de servir le ciel en frappant leurs créanciers. Un boucher se vanta d'avoir immolé dix-huit victimes. Plus de liens, plus de pitié. Le tigre est moins dangereux dans sa fureur que l'homme dans son fanatisme. Un vieillard, qui fut pris pour le ministre Alexius, fut promené sur un âne, la queue de l'animal dans sa main; puis des furieux lui coupèrent le nez, les oreilles, la bouche et ils l'achevèrent à petits coups. Alexius s'était enfui avec Jénatsch, alors pasteur du petit troupeau de Berbenn [1]. Plusieurs femmes furent sacrifiées. Constantina, de Bresse, d'une beauté remarquable, n'avait pu partager l'amour d'un

[1] Blasius et Jénatsch avaient été envoyés six mois en Valteline par le synode.

jeune homme qu'elle avait charmé; il cacha sa soif de vengeance jusqu'à ce jour, et la fit mourir de sa main. Paola Baretta, noble vénitienne, naguère opulente, à cette heure indigente et exilée pour l'amour de l'Évangile, fut outragée, traînée dans la boue, et envoyée à Milan, où l'Inquisition la fit mourir dans les flammes. Une autre exilée pour la même cause, vénitienne aussi, Anna de Liba, s'était enfuie. Elle finit par tomber, presque morte de frayeur, sur un roc, au bord du chemin, son enfant en pleurs dans ses bras. Des paysans l'ayant ainsi trouvée, lui ordonnèrent d'abjurer. Elle s'y refusa. Ils voulurent lui enlever l'enfant. Elle le retint de toute sa force, et, découvrant son sein pour l'apaiser en le lui donnant, elle dit d'une voix ferme: « Vous pouvez tuer mon corps, que voici; mais vos coups n'arriveront pas à mon âme; je la remets, ô Dieu, entre tes mains. » Elle dit et tomba percée d'une balle. Les insensés la mirent en pièces. L'enfant était remarquablement beau; ils l'emmenèrent à Castione, leur demeure.

Cent quarante personnes furent immolées à Sondrio. Le massacre y dura trois jours. Dans les villages inférieurs de la vallée, à Traona, à Berbenn, le peuple se laissa retenir par l'humanité, la conscience ou la crainte [1]. Les catholiques de Morbégno escortèrent le prédicateur protestant jusqu'à ce qu'il fût en sûreté, sur terre de Chiavenna. Lorsqu'arriva Robustelli, tous les réformés avaient eu le temps de s'enfuir; cependant nombre de personnes furent immolées par le fer, la flamme, ou écrasées contre les murailles. Dans les

[1] « Trente-cinq bandits, accourus de Milan, ne purent exécuter grand'chose. »

hautes vallées, les évangéliques étaient peu nombreux. Bormio ne fut pas souillé de sang. Cependant l'ammann Christian Flougi ne sauva ses jours que par une fuite précipitée. Robustelli, s'étant rendu à Brusio, pour s'emparer du col du Bernina, fit fusiller trente protestans, et livra leurs maisons aux flammes : il fallait par un feu de joie célébrer aux yeux des Valtelins la liberté reconquise[1]. Environ 600 personnes avaient péri d'une mort cruelle[2]. Plusieurs, fugitives, égarées dans les sentiers des Alpes, y succombèrent à l'épouvante et à la faim. On trouva, bien longtemps après, de leurs cadavres dans les lieux les plus reculés et dans les cavernes des montagnes. Ceux des fugitifs qui réussirent à passer les monts se dispersèrent dans la Rhétie et chez les Confédérés[3].

Robustelli, sous le nom de capitaine-général, prit le gouvernement d'une multitude ivre, sans lois, tout occupée à se disputer, les armes à la main, l'héritage de ses victimes[4]. Bormio reconnut son titre. Chiavenna se trouvait avoir, dans Fortuné Sprecher de Bernegk, un gouverneur vigilant, qui sut contenir la

[1] Lavizzari, 159. La Valteline, dans sa forme, ressemble au Valais. Elle s'étend vers le lac de Côme comme la vallée du Rhône vers le Léman. Mais l'Adda n'est point ennemie, comme le Rhône; le bassin est merveilleusement fertile et beau. Sur les flancs règnent de vastes forêts.

[2] Selon Botta, p. 350, la province avait 80,000 âmes. Robustelli dit 100,000, p. 457.

[3] Les secours leur furent partout prodigués, surtout à Zurich.

[4] Il eut un moment d'hésitation à l'aspect de son œuvre, comme plusieurs après la Saint-Barthélemy. Mais se rappelant que Frédéric Borromée l'avait bénie, et entendant les prêtres le nommer le nouveau Macchabée, il se raffermit. Arrivèrent de Rome des indulgences pour tout ce qui avait pris part au massacre. *Lavizzari*, 164. — *Quadrio, II*, 133. — *Cantù*. — *Alberti*. — Robustelli envoya des agens en tous lieux. — Les ministres Alexius et A Porta implorèrent de leur côté les cours du Nord.

province, y maintenir l'ordre et prendre les mesures commandées par les circonstances. Des milices occupèrent Rive, et, non loin des lieux où l'Adda se jette dans le lac de Come, le rocher de Corbérie. Une attaque fut repoussée.

La Rhétie frémit d'effroi. Mille voix s'élevèrent. « Courons, s'écrièrent les uns, éteindre la flamme de l'insurrection dans le sang des rebelles. » D'autres, ayant appris que des troupes autrichiennes approchaient, ne voulaient rien précipiter. Les communes catholiques de la Ligue grise, conseillées par l'Espagne, allaient jusqu'à prendre la défense des Valtelins. Ils avaient secoué le joug qui pesait sur leur religion; la cause était évidemment celle de Dieu. La diète s'assembla à Coire. Seules, les Dix-Droitures prirent la résolution d'invoquer le secours des cantons de Zurich, de Berne et de Glaris, et de marcher sur la Valteline. Deux mille hommes se réunirent sous Jean Gouler, sous Ulysse, fils d'Hercule de Salis, et sous d'autres capitaines. Ils descendirent, les uns à Chiavenna, les autres, par des chemins que le pas de l'homme avait rarement foulés, dans le val de Malanka [1].

Ils venaient de partir quand le cri : « Les Autrichiens! » retentit dans toute l'Engadine. Les Planta, Coriolans nouveaux, s'étaient mis en mouvement. Les impériaux, en rangs serrés et nombreux, s'avan-

[1] Du 22 au 25 juillet. Il partit des miliciens des Dix-Droitures, de Coire, du Domleschg de Flims, de Schams, d'Alveneur, de la Brégaille, etc. « Ce fut le cinquième soulèvement. Les Grisons furent brisés. Chacun traita avec les étrangers. Par ordre du roi j'attendis d'être nécessaire. » *Gueffier*. — Venise promit 16,000 florins d'or et n'osa se montrer. « Catus amat piscem, sed non vult tangere flumen ; » langage des ministres de Rhétie.

çaient dans le Val Moutier, commandés par Baldiron. Les habitans de la vallée, prenant conseil de leur courage, non de leur petit nombre, coururent aux armes et attaquèrent l'ennemi. Les cabanes de Sylva furent bientôt toutes la proie des flammes. Les paysans durent céder au nombre et à la tactique des vétérans de l'Empereur. Vainement Blasius Alexandre essaya-t-il de les ramener au combat; le bruit que les Valtelins passaient l'Umbrail, pour tomber sur leurs derrières, acheva de les disperser. Les vainqueurs pillèrent Sainte-Marie, le Val Cave, et tuèrent tout ce qui n'avait pu fuir. Les maisons furent incendiées. Ceux des habitans qui professaient la foi réformée s'enfuirent au nombre d'environ 1,500, de tout âge et de tout sexe, chez les Grisons et chez les Suisses. Les catholiques, et tous ceux qui demeurèrent, durent prêter hommage à l'Autriche dans les mêmes termes que ses sujets du Tyrol. Les desseins de l'Empereur et de l'Espagne, bien que voilés encore sous des paroles de cour, commençaient à se manifester [1].

Cependant les cohortes rhétiennes s'avançaient dans la Valteline. Sprécher, à la tête d'une division, battait les insurgés, leur prenait, au pont de Montello, huit pièces de campagne, et s'emparait de Morbégno, après une affaire sanglante. La division descendue par le Val Malanka chassait, de son côté, les Valtelins devant elle et entrait à Sondrio. Tous les habitans avaient abandonné le bourg, l'archiprêtre en tête. Tirano fut occupé. La moitié de la province était soumise, lorsque

[1] Des députés ayant été demander raison de la violation de la paix, reçurent pour réponse : « Faites droit aux bannis. L'Autriche observera l'alliance héréditaire. » Féria promit de ne point secourir les Valtelins.

les choses changèrent subitement d'aspect. Pimentello, à la tête de 500 hommes de vieilles bandes espagnoles, occupa, sur le territoire de Chiavenna, Mezzuola et Nova di Riva; d'autres corps de troupes pénétrèrent par les montagnes et se joignirent aux Valtelins. Les Grisons se reployèrent pour couvrir Chiavenna. Les Espagnols fortifièrent le pont de Gauda, Morbégno, le fort de Massagri, à Sondrio, et celui de Platta-Mala[1]. Ils entourèrent Tirano de murs et couvrirent de retranchemens la Terra-Plana de Bormio, du côté par lequel on y descend de l'Engadine.

La consternation de la Rhétie fut grande. Mais elle s'accrut encore quand les communes catholiques de la Ligue grise témoignèrent leur joie de cette irruption. Elles avaient donné asile aux fugitifs des deux autres Ligues et s'étaient unies étroitement aux cinq Cantons. La Rhétie s'était brisée comme la Suisse. Lorsque les Confédérés combattaient à Laupen et à Sempach, les villes se reposaient sur les bergers et les bergers sur les villes. A la Malzerheide les hommes libres de la vallée de l'Inn comptaient sur les hommes libres de la vallée du Rhin. Mais l'ambition de quelques-uns et l'avidité du grand nombre avaient banni des Alpes et de la plaine la foi des anciens jours. Les Rhétiens venaient de déchirer de fait l'alliance fondée à Vazerol par la vertu de leurs ancêtres.

Toutefois les deux Ligues n'avaient pas en vain demandé de leurs alliés le secours que leur refusaient leurs frères. Berne sentait encore dans ses veines couler le sang des héros. Voyant les anciens ennemis des

[1] Die Burg. — Tschokke. — Sprecher, 190. — On prêchait à Milan comme pour une croisade. *Cantù.*

Suisses menacer l'indépendance et la foi, elle appela 2,000 hommes sous les armes et en donna le commandement à Nicolas de Mullinen, en qui respirait le vieil amour de la religion et de la patrie [1]. Elle ne se laissa retenir ni par les représentations des Cantons catholiques, ni par celles des ambassadeurs de France et d'Espagne [2]. Pleins d'enthousiasme, ses soldats prirent, le 3 août 1620, la route de l'Argovie. Mais, arrivés à Mellingen, ils trouvèrent le rivage de la Reuss occupé par des troupes de Lucerne et des Bailliages-libres, prêtes à leur disputer le passage. Le nonce avait persuadé les cinq Cantons de fermer les chemins de la Valteline. Mullinen, se détournant, passa le fleuve à Vindisch. Jacques Steiner le joignit avec 1,000 Zuricois. Ils allaient prendre le chemin d'Uznach, lorsqu'ils reçurent l'avis que, de Rapperschwyl au Rhin, le tocsin appelait le peuple aux armes [3]. Le Lucernois Helmlin, bailli du Sargans, convoquait tous les paysans. Peu de jours auparavant, il avait fait enlever des bains de Pfeffers le baron de Tiefenbach, secret envoyé du roi de Bohême auprès des Grisons [4]. Schwyz soulevait les villages de la Marche et du Gaster. Plutôt que de commencer la guerre civile, la petite armée fit un nouveau détour, traversa le Toggenbourg et descendit par les monts de Gambs vers le

[1] Manuel du Conseil, 25 juin 1620.

[2] Miron et Casati; *Recès de Baden.*

[3] Lettre de Berne à Mullinen, ordonnant le détour et la promptitude, 5 août. La correspondance des Cantons montre qu'ils se préparaient à la guerre civile.

[4] Hauts cris en diète, 23 juillet. Sentence : il sera libéré et paiera 3,000 florins. Des bandits l'enlevèrent et le traînèrent à Inspruck, où il eut la tête tranchée. *Leu.* — *May, hist. mss.* — Bonorrando l'avait demandé à l'Électeur. *Porta*, 360.

Rhin. Elle n'eut pas plus tôt mis le pied sur le sol de la Rhétie que les drapeaux des deux Ligues se réunirent aux siens. Une partie des milices des communes descendit à Chiavenna. Douze cents hommes s'avancèrent avec les Suisses dans l'Engadine, sous le vieux Gouler, l'honneur du pays. Jean Gouler était beau à voir. Il parlait éloquemment plusieurs langues. Son histoire de sa patrie montre quelle était son érudition. Tous reconnaissaient en lui les vertus qui font le héros[1]. A l'heure de se mettre en campagne, il persuada les deux Ligues d'envoyer à Glaris, supplier les communes des vallées du Rhin de joindre leurs armes à celles de leurs frères. « Qu'avons-nous besoin, reçurent-ils pour réponse, d'aller répandre le sang des Valtelins? Ils nous l'assurent eux-mêmes : ce n'est pas de notre souveraineté, c'est de tyrannie spirituelle qu'ils sont las. »

Déjà Suisses et Grisons descendaient des sommets abruptes du Casanna, que couvre à peine un léger duvet de verdure, et, de rocher en rocher, de précipice en précipice, ils arrivaient dans le Val Fédéria et dans celui de Luvin, terre de Bormio[2]. Abandonnant leurs sombres cabanes de mélèze, les habitans des deux vallées s'étaient cachés dans les forêts. L'assurance de n'être point troublés dans leur religion les ramena; ils demandèrent grâce à genoux et jurèrent obéissance. Des retranchemens avaient été construits, à force de bras, d'une montagne à l'autre, de Prima à Terra-Plana, d'arbres, de terre et de rochers entassés.

[1] « Son pareil serait difficile à trouver. » *Mem. Davosiana.* — *Chr. Sprecher.*

[2] Le 1er septembre 1620.

Le Florentin Jean de Médicis était, avec 1,500 hommes, derrière ce rempart. Les Grisons le tournèrent. Les Zuricois coururent droit à lui. Attaqué de toutes parts, il s'enfuit en Valteline, protégé par la nuit tombante. Les vainqueurs entrèrent à Bormio. Enivrés par le succès, ils oublièrent leur première discipline. Les temples furent pillés. Le peuple vit avec horreur les hérétiques faire des vêtemens des prêtres les housses de leurs chevaux, des patères leurs coupes de festin, des saintes images l'objet de leurs plaisanteries; ils prévirent que le ciel se vengerait[1]. L'armée suivit, sans beaucoup d'ordre, les bords de l'Adda. Elle s'avança jusqu'à Grosio, repoussant tout ce qui lui résistait. Hercule de Salis avait été demander le secours de Venise[2], et deux messagers porter l'ordre à un corps rhétien, à Poschiavo, de tomber, le 11 septembre, sur le dos de l'ennemi.

C'était à Tirano que les Espagnols et les Valtelins avaient réuni leurs forces. Ils avaient 500 cavaliers, de la grosse artillerie, une infanterie nombreuse. Spinola, Vivès, de Watteville, les meilleurs officiers de l'Espagne, et ses meilleures bandes y étaient. Pimentello commandait en chef. Venise fit prier les Suisses

[1] « Relatione della impia sceleragine dei Bernesi, Zurigani e Grigioni eretici, 1620. « De figure sacre fecero bersaglio a i loro tiri di moschetti... Camici per camicias, stole cinte a cavalli et qualsi volsero far bever al baptisterio, ma nissuno s'inclinò a farlò, che cosi piacque al signor. »

[2] Salis mourut à Venise, en recommandant à son fils la religion, l'alliance française et celle qui unissait les deux républiques. Son corps, embaumé, fut transporté à Soglio. Les Grisons habitans des terres de Venise formèrent un corps sous Jacob Baretta, et se disposaient à franchir le Val Camonica, quand se répandit la nouvelle du désastre de Tirano.

d'attendre, pour attaquer, qu'elle eût pu leur faire parvenir de l'artillerie; mais les braves se persuadèrent que le courage leur en tiendrait lieu. La seule question pour eux fut de savoir qui marcherait le premier à l'ennemi. Les Zuricois avaient attaqué les remparts de Terra-Plana; il fut convenu que cette fois 300 Bernois et Grisons formeraient l'avant-garde; qu'ensuite marcheraient les Bernois sur la grande route; que les Zuricois s'avanceraient à leur gauche, le long du fleuve, et les Grisons à leur droite, dans les montagnes, dont ils étaient accoutumés à frayer les sentiers. La route était étroite, serrée entre les murs du vignoble[1]. Sans se donner le temps de former son ordre de bataille, Mullinen s'y jeta, bouillant comme il était, entraîné d'escarmouche en escarmouche. Tout-à-coup une grêle de plomb jaillit de toutes parts et la terre fut jonchée de morts. Pas un mur qui ne cachât l'ennemi. Ce ne fut pas un combat, mais une boucherie. Une balle avait frappé Mullinen au bras. Sans s'émouvoir, il essaya de rallier ses gens. Une attaque de cavalerie fut repoussée. Mais Effinguer, Friching, Wagner, Bonstetten mordirent la poussière. Pas un homme qui fût sans blessure. Alors le colonel, arrachant une hallebarde des mains d'un soldat, exhorta ses braves à se souvenir de leurs ancêtres et s'élança vers les murs de Tirano. Sa taille, sa force, étaient d'un hercule; il s'ouvrit chemin. Mais bientôt les ennemis, l'enveloppant, lui crièrent de se rendre. « Je suis Mullinen, leur répondit-il en langue italienne, et mourrai les armes au poing, comme il sied à un sol-

[1] Les murs y ont deux ou trois fois la hauteur d'homme. *A Porta*, 372.

dat. » Berne perdit en lui un homme ardent pour l'Évangile et redouté des mauvais Suisses. Son défaut était un excès de vaillance[1]. Tous ses officiers, excepté Binder, avaient partagé son sort, après avoir contraint l'ennemi d'admirer leur courage.

Cependant Steiner et les Zuricois, moins prompts que Mullinen, avaient attaqué, rangés en bon ordre. Ils repoussèrent l'ennemi, emportèrent ses retranchemens et s'avancèrent jusqu'aux portes de Tirano. De leur côté Gouler et les Grisons descendirent, en escarmouchant, les bois de châtaigners et firent aussi reculer les Espagnols. Ulysse, fils d'Hercule de Salis, et Flouri, frère de Fortuné Sprecher, leur donnaient l'exemple. Sprecher avait escaladé le premier les remparts de Terra-Plana; il perdit la vie dans ce nouveau combat[2], en recommandant à ses compagnons d'armes sa patrie, sa femme et ses enfans. Les soldats des Ligues emportèrent le château fort qui dominait Tirano, tandis que les Zuricois attaquaient les murs de la place. Le malheur des armes bernoises sembla réparé. Déjà les Valtelins fuyaient. Les Espagnols se préparaient à abandonner le bourg. Il ne manquait aux Confédérés que les moyens d'achever leur victoire. Point d'échelles, point d'instrumens de siége. Après sept heures de combat[3] les poudres et les balles vinrent à manquer. Le secours attendu de Poschiavo n'arrivait pas. Il fallut songer à la retraite. Les restes du noble de Mul-

[1] « Il était de grande vertu, mais trop bouillant et trop soudain pour un Suisse. » *Mém. sur les troubles de la Valteline*, 228.

[2] Au moment où il réconciliait deux soldats. Il était fils de ce Sprecher, l'ami de Genève, qui dix fois avait été landammann et avait réconcilié les partis en armes sur le cimetière de Davos. *Chr. mss.*

[3] Plusieurs avaient combattu de sept heures du matin à cinq du soir.

lineu et ceux de ses officiers furent confiés à la terre[1]; puis l'armée se remit en marche, laissant derrière elle sa caisse militaire et une partie de ses bagages, non ses drapeaux. Les Valtelins rendirent grâces de la victoire à l'archange Michel, qu'ils avaient vu, tant qu'avait duré la bataille, les contempler d'un œil attentif, du haut du temple de la Madone. Les prêtres avaient adroitement placé l'image du saint sur la coupole du temple[2].

Gouler et Steiner, arrivés à Bormio, résolurent de s'y fortifier et d'attendre du secours. Quelques capitaines voulaient aller renouveler le combat; les miliciens des Ligues ne pensèrent pas comme eux. Il ne restait de poudre que la charge de quelques mulets. On avait appris qu'une grande confusion régnait dans la Rhétie; que les Planta la parcouraient en tous sens, et que les amis de l'évêque proclamaient hautement le triomphe de la vieille foi. Tout-à-coup un messager vint annoncer que 1,500 hommes des petits Cantons, sous Conrad de Béroldingen, avaient franchi les hautes vallées et campaient au confluent des deux Rhins, entre Rhézüns et Reichenau. Il était question d'ériger en quatorzième canton la Ligue grise et d'abandonner à l'Autriche l'Engadine avec les Dix-Droitures. Les Grisons, à ces nouvelles, repassèrent précipitamment les Alpes. Les Suisses les suivirent, à la surprise de l'ennemi, à l'étonnement de Venise. Ils s'arrêtèrent sur les

[1] Les Valtelins déterrèrent ses restes pour les donner aux chiens.

[2] Les estampes du temps reproduisent ce prodige. — Sprecher, 221, etc. — Lavizzari, 201. — Porta, 369. — Der Kelchkrieg, so von den Calvinischen Bundten, etc. Altorf, 1620. — Grundliche Wiederlegung. — Stettler. — La caisse militaire renfermait 40,000 écus (reçus de Venise?) *Relat. al Feria*, 29 sept.

bords du Rhin, entre Zizers et Mayenfeld, à quelques lieues du camp de Béroldingen. Les neiges, qui couvrirent prématurément les monts, fermèrent les passages et firent un rempart à la Valteline.

La diète suisse, celle des trois Ligues s'assemblèrent. Celle des Confédérés fut l'image de la confusion [1]. Les villes voulaient qu'il fût question, avant tout, des affaires de Rhétie; les députés catholiques, que l'on songeât d'abord aux différends de Berne avec Fribourg, de Zurich avec les cinq Cantons, de Glaris avec Schwyz, tous relatifs à la religion. Les délibérations se prolongèrent sans résultat. Dans la diète des trois Ligues, les communes réformées cédèrent. Les deux cultes furent déclarés libres. Les jésuites obtinrent de pouvoir fonder des écoles où il leur plairait. Les alliances suisse, française et autrichienne furent confirmées. Celle de Venise, de l'alliée naturelle des Grisons, fut rejetée à jamais. Les décrets des strafguérichts de Tusis et de Davos furent anéantis [2]. Vaincus, les Réformés mirent leur espoir dans la France. Guler et son gendre, le sage Meyer, bourgmestre de Coire, avaient appris que le duc de Luynes, qui gouvernait Louis XIII depuis la chute du maréchal d'Ancre, voyait d'un œil plus favorable les affaires de la Valteline. Ils ne pouvaient croire que la France abandonnât à la maison

[1] En septembre et octobre.

[2] Les biens ecclésiastiques appartiendront à la majorité; libre à la minorité d'avoir son culte. Sera puni quiconque ne sera d'aucune des deux religions. Sont défendus tout soulèvement et toute correspondance des communes entre elles. *Articles jurés à Tusis.*—Thomas de Schauenstein, ayant été consulté, conseilla de tout remettre à l'arbitrage de trois catholiques, trois protestans et trois Suisses. Les arbitres furent nommés, Juvalta, Sprecher, etc. Le peuple des soldats rejeta ce qu'ils prononcèrent. *Porta*, 380.

d'Autriche les passages des Alpes [1]. Dans cette pensée, ils prononcèrent le nom de l'ambassadeur du roi. Les deux partis s'accordèrent à demander son retour.

Le 6 novembre, Gueffier fit en triomphe son entrée à Coire. Nobles, bourgeois, paysans se portèrent en armes au-devant de lui; on eût dit le sauveur de la Rhétie. Les chefs de la Haute-Ligue, apprenant ces manifestations, en conçurent de l'amertume et résolurent de troubler la joie des bonnes gens de Coire. Quelques braves se rendirent dans la ville, tout occupée de fêtes; ils se glissèrent dans la maison du bourgmestre Meyer, le lièrent et l'emmenèrent captif à Ilanz. La colère fut vive et l'eût été bien plus si Meyer n'eût réussi à s'échapper. Cependant les villes suisses s'étaient enfin décidées à envoyer une députation joindre ses efforts à ceux de l'ambassadeur de France pour la paix de la Rhétie. Des conférences s'ouvrirent à Ilanz [2]. Gueffier se vantait de pleins pouvoirs de son maître et se proclamait l'arbitre des partis. Il commença par proposer aux trois Ligues de s'engager à ne faire aucun traité sans le consentement de la France. Puis il parla longuement de rétablir l'évêque dans ses prérogatives. La surprise fut extrême. Les communes catholiques, tout en paraissant vouloir remettre leur cause aux représentans du roi très-chrétien, et aux très-sages et magnifiques députés des Cantons, se riaient d'eux en secret. Elles ne se confiaient que dans l'Espagne.

[1] « Après avoir versé douze millions en un siècle pour s'assurer de son amitié. » *Miron*.

[2] Le 20 novembre. — Sprecher. Notes de sa main dans un exemplaire de sa chronique, 178. — Porta. — Stettler. — Tschokke. — Siri, V, 175. — Raccoltà di rapporti. — Brochures, comme : De pretensionibus Rhetiæ in loca ad feudum Mediol. pertinentia, et Stato delle miss. rhet.

A cette heure même trois députés, Pompée Planta, Giover et de Mont, sollicitaient en leur nom, à Milan, la restitution de la Valteline aux seuls catholiques des Ligues. L'évêque la demandait pour lui. Rome voulait la province libre sous sa protection. Sur ces entrefaites se répandit la nouvelle fatale de la bataille gagnée, le 8 novembre, à Prague, par les armes de l'Empereur; de la chute du roi de Bohême et de la ruine de l'union protestante en Allemagne. Alors la Ligue grise s'exprima plus ouvertement. Elle menaça les deux Ligues de se séparer d'elles, si elles ne rompaient avec la France. Les ambassadeurs des Cantons se retirèrent. Les troupes bernoises reprirent le chemin de leurs foyers [1]; les Zuricois restèrent seuls. Gueffier toujours impérieux, toujours étranger aux sentimens qui font battre les cœurs d'hommes libres, éclata en menaces. « Par la mort Dieu! s'écria-t-il, je vous ai fait perdre la Valteline; je vous ferai perdre votre pays [2]. » Il fit connaître à la cour l'inutilité de ses efforts.

Cependant, les envoyés de la Haute-Ligue recevaient, à Milan, du gouverneur Gomès Alvarès de Féria, l'accueil le plus fier à la fois et le plus caressant. « La Valteline, leur disait-il, vous sera restituée; mais huit ans encore elle aura des garnisons espagnoles. Les Valtelins conserveront leurs libertés. Point de culte pour les hérétiques. Libre à eux de vendre leurs biens et d'abandonner la province. Ces points posés, nous allons faire alliance. Le passage sera libre pour mes Espagnols. Nous pourrons enrôler chez vous jusqu'à

[1] Binder était resté leur seul officier. *Deutsche miss.*

[2] Quelqu'un lui répondit : « Si vous avez fait et si vous faites ce que vous dites, vous êtes un traître au roi et aux Ligues. » Les pasquilles pleuvaient sur lui.

6,000 hommes. Chaque Ligue recevra 1,800 florins d'or annuellement. En cas de guerre, nous vous enverrons à nos frais le secours de 6,000 soldats. Vous proposerez les termes de cette alliance aux Dix-Juridictions et particulièrement à la Maison-Dieu. La Ligue qui n'y souscrira pas aura perdu tout droit sur la Valteline. Je vous donne huit semaines pour accepter ou rejeter ce traité[1]. »

Toutes les communes de la Ligue grise agréèrent ce que l'Espagne leur offrait. Les Réformés des deux autres Ligues furent quelque temps muets de stupeur. Puis un cri partit de l'Engadine : « Ils ont vendu la religion et la patrie! » Les malheureux que les Autrichiens avaient chassés du Val Moutier allaient de lieu en lieu, vivant de la charité. Ils maudirent Pompée Planta comme ils avaient maudit Rodolphe, accusant les deux frères d'avoir creusé l'abîme où la Rhétie se plongeait. « Le ciel, ajoutèrent-ils, ne redeviendra pas serein que nous n'ayons immolé les nouveaux Guise. » Dans toutes les crises des républiques il s'est rencontré de ces hommes qui sentent plus vivement que le vulgaire les outrages faits à la patrie : simples et purs comme au Grutli; ivres d'indépendance, comme les enfans de Genève; ou le cœur plein de colère et de vengeance, comme les Engadins Jénatsch et Blasius Alexander. Sentir et exécuter était pour ces derniers une même chose. Aussi le mot qui menaçait les jours de Planta n'eut pas été plus tôt prononcé qu'ils montèrent à cheval. Ces deux hommes d'église étaient ceux qui avaient inspiré les tribunaux de Tusis et de Davos.

[1] Convention, le 6 février. Scaramuccia Visconti accompagna les députés à leur retour, demanda huit enseignes et sema l'or.

Jénatsch avait dès lors quitté la Bible pour l'épée. Blasius était un des exilés du Val Moutier. L'enseigne Im Ried et Christian de Hohenbalken se joignirent à eux. Partis le soir de Gruach[1], dans le Prétigau, ils chevauchèrent toute la nuit, et arrivèrent par la fraîche matinée d'un jour d'hiver devant le château de Rietberg, dans le Domleschg. Planta l'habitait depuis son retour de Milan. Ils brisent les portes, pénètrent jusqu'à lui et le percent de coups[2]. Im Ried, le voyant étendu sur le ventre, le frappe encore de sa hache d'un bras si vigoureux que l'instrument traverse le corps et le fiche au plancher. Puis les meurtriers, le front haut, passent au milieu des sentinelles de Béroldingen et s'en retournent, tranquilles, dans le Prétigau[3]. Plusieurs amis des Planta furent ainsi frappés. La fureur avait pris le nom de la loi.

Cependant le coup n'avait fait qu'avertir les Espagnols. C'était peu, tant que Béroldingen campait avec ses 1,500 hommes sur le sol de la Rhétie, et que la Ligue grise refusait de reconnaître la loi de la majorité des communes. Il fallait chasser les étrangers et réduire les rebelles. Les deux patriotes s'adressèrent dans ce but aux Engadins. Le 20 mars, par une nuit sombre, quelques cents hommes se mirent en marche, et, filant par l'étroit sentier de Muras, entre les forêts et les précipices, l'abîme du Buratobel à leurs pieds,

[1] Cruce Prettigoie. Une centaine de braves s'y étaient réunis sous le nom de la ligue des *gens de cœur*. (*Gutherzigen*.)

[2] Il s'enfuit de son lit dans l'appartement de son gendre, Herc. de Salis, et fut trouvé qui se cachait dans une cheminée.

[3] Dans le chiffre d'un emprunt fait, à cette époque, aux Grisons par les villes suisses se trouve portée une somme de 6,000 livres *pour les meurtriers de Planta*. (*Communication de M. Théophile de Mohr.*)

ils descendirent dans le Domleschg. A défaut de clairons, les eaux écumantes de l'Albula, roulant dans la profondeur avec le bruit du tonnerre, leur indiquèrent le chemin à travers les ombres. Plus d'un brave paya sa hardiesse de la vie. Arrivés en vue du Domleschg, ils se partagèrent en deux troupes, qui suivirent les deux bords du Rhin. Leur nombre s'accrut chemin faisant. Les postes des catholiques furent refoulés. Jénatsch, toujours en tête de sa troupe, n'apercevait pas plus tôt des partis ennemis qu'il courait à eux, sommait leurs chefs, le pistolet en main, et leur imposait la retraite. Les Suisses, craignant d'être enveloppés, se reployèrent en hâte sur Ilanz. Les Engadins, joints par les drapeaux de Davos, se pressèrent sur leurs pas. Ils atteignirent Béroldingen non loin de Valendas, avantageusement posté sur les hauteurs de Prada. Arriver, se précipiter sur lui, sans songer au nombre ni à la position, ce fut l'affaire d'un instant. Le combat dura sept heures. Le sang coula à grands flots. Le soir les Engadins se retirèrent sans être poursuivis [1].

A la nouvelle de ce combat, répandue de vallée en vallée, le Prétigau, Coire, le Schalfick prirent les armes. Ce fut à qui courrait sur Béroldingen, dont les gens plus occupés de butin que de victoire, se retirèrent de village en village, toujours combattant. Arrivés dans le Tavetsch, cent Prétigoviens gravirent d'un pas rapide les neiges des hautes Alpes pour prendre les Suisses à dos. Alors ceux-ci, abandonnant leur artillerie et leur butin, regagnèrent, comme ils le purent, le Val d'Urseren par l'Oberalp, poursuivis jusqu'à la fron-

[1] Le 11 avril 1621. « Ce fut le huitième soulèvement. » *Gueffier*. Il veut la gloire de l'avoir inspiré. — *Mures* est aujourd'hui le *Schyn*.

tière. L'abbé de Dissentis s'enfuit avec eux [1]. Les vainqueurs poussèrent un cri de joie que rendirent tristement les échos des Alpes. La Haute-Ligue fut contrainte de se rallier et d'abandonner l'amitié de Milan. Le Misox, occupé par des bandes espagnoles, et dans l'espoir d'être secouru par les Suisses, qui du Gothard étaient descendus à Bellinzone, prolongea seul sa résistance. Il fallut y marcher [2]. Les drapeaux des communes descendirent le Bernardin, livrèrent plusieurs combats et chassèrent les Espagnols. Les Suisses ne se montrèrent pas.

Ces mouvemens s'accomplirent dans le mois d'avril de l'an 1621. A cette époque le succès couronnait partout ailleurs la politique autrichienne et l'œuvre de Rome. La Réforme était chassée de la Bohême. Les prêtres répandaient l'eau bénite en abondance sur tout ce qu'elle avait souillé. On croyait terminée la guerre d'Allemagne. L'Espagne, loin de renouveler la trêve qu'elle avait conclue avec la Hollande, exigeait la soumission. Tandis qu'elle amusait l'héritier du trône d'Angleterre par l'espoir d'un mariage avec une infante, des missionnaires romains se répandaient dans les îles britanniques; ils gagnaient des hautes classes; les conversions se comptaient par cent mille. Les jésuites, instituteurs, courtisans, politiques, bramines dans l'Inde, mandarins en Chine, civilisateurs dans les Amériques, allaient à la conquête du monde. L'Espagne et l'Autriche marchaient à celle de l'Europe. Elles se donnaient une main à travers la vallée

[1] Sa correspondance fit connaître sa participation, celle de Gueffier et celle du nonce, évêque d'Adria, aux mouvemens de la Valteline.

[2] Baptiste de Salis, qui commandait à Chiavenna, reçut l'ordre de passer la Furcula, avec 800 hommes; mais la hauteur des neiges leur ferma le chemin (mi-avril).

de l'Adda, et de l'autre elles subjuguaient la terre.

La France ne voyait pas ces progrès d'un œil indifférent; mais occupé à réduire les calvinistes[1], de Luynes ne portait pas aux affaires extérieures l'attention qu'elles méritaient. Les représentans du roi, Marcamont à Rome, Léon Brulart à Venise, Gueffier chez les Grisons, dans leur haine contre les républiques, les alliés naturels du monarque, compromettaient ses intérêts par une conduite plus passionnée que prudente. Gueffier avait livré la Valteline aux Espagnols; d'autres leur donnaient l'Italie[2]. Venise finit par envoyer une ambassade extraordinaire mettre sous les yeux de la cour les suites d'une politique ruineuse. Un nouveau pontife, Grégoire XV, l'appuya. Charles-Emmanuel joignit ses instances aux leurs. Ennemi du repos sur ses vieux jours comme dans ses premières années, ce prince s'était laissé persuader que les vœux des Bohémiens l'appelaient à régner sur eux. Lorsqu'il avait vu s'évanouir cette brillante chimère, il avait offert à l'Empereur, en échange du titre de roi, des troupes pour soumettre ses sujets rebelles. Durant ce temps il n'avait pas cessé de former de nouveaux plans d'attaque contre Genève[3]. Espérant, à cette heure, que

[1] Lesdiguières, Laforce, Châtillon marchaient sous la bannière royale. A Foix, un centenaire qui avait reçu le premier de la main de Calvin le baptême évangélique, abjura le dernier.

[2] Botta, Storià d'Italia, IV, 281. — Corresp. dans la Bibl. royale. — Trop souvent les correspondances des envoyés des princes auprès de nos républiques ont porté ce caractère d'une malveillance née de la passion, de la vanité blessée, ou seulement de l'ennui d'un séjour prolongé chez un peuple de paysans et de républicains.

[3] Les archives de Turin sont pleines de plans contre Genève. (Projet du père Abraam au moyen du capitaine Baudichon; projet de J. Molière, etc.); de sollicitations du duc à Rome, à Paris; de promesses du

des affaires de la Valteline naîtrait quelque différend qui lui fournirait l'occasion de s'agrandir, il appelait la France à se montrer. Alors les affaires de Rhétie reprirent aux yeux de la cour de Fontainebleau l'importance que Henri IV leur avait donnée. On se fit un point d'honneur de ce que la politique conseillait. De tel prix que fût la province, il fut jugé que la gloire d'un roi de France ne lui permettait pas de l'abandonner; qu'il convenait de montrer aux alliés du monarque qu'il pouvait les secourir; de faire sentir sa présence à l'Italie; de rendre l'espoir à l'Allemagne, le courage aux Hollandais; de réveiller chez les uns la crainte et chez les autres l'affection. Bientôt il ne s'agit plus que de savoir qui serait envoyé presser la restitution de la vallée de l'Adda. Bassompierre venait, à la tête des Suisses, de déployer contre les calvinistes une valeur brillante. Il donnait de l'ombrage au favori de Louis XIII. De Luynes lui laissa le choix de l'avoir pour ennemi ou de s'éloigner pour quelque temps de la cour avec de grands avantages. Bassompierre accepta d'aller à Madrid, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Philippe IV succéda sur ces entrefaites au trône et à l'incapacité de Philippe III. L'envoyé du roi très-chrétien se présenta à la nouvelle cour avec une pompe inaccoutumée. Il sut à la fois éblouir, charmer et inspirer la crainte. Cent propositions lui furent faites. On parla

libre passage; d'offres d'une partie du Pays-de-Vaud; de prétentions sur Valangin et Neuchâtel; des rapports d'agens sur la force et la faiblesse des villes suisses; (« avec Morat et Guminen on peut soutenir toutes leurs forces »); d'invitations à Fribourg et aux Cantons catholiques de ne point secourir Lausanne lorsqu'elle sera assaillie. Voyez *Negoz. co Svizzeri, Mazzo, III*, 33, *et Genèv. XIX*, 24 *à* 29. — Fuentès détacha quelque temps le duc de Venise, en lui donnant quelques compagnies contre Genève. Berne se hâta de jeter dans cette ville 200 hommes.

de vendre la Valteline au pape. Il fut question d'en faire une quatrième Ligue[1]. Bassompierre fut sourd à toute offre autre que celle d'une restitution pure et simple. A la fin, le 25 avril, les ministres espagnols signèrent le rétablissement de l'état de choses de 1617. Les Confédérés et les Valaisans devaient être invités à accéder au traité de Madrid, comme garans que la Rhétie en remplirait les conditions[2].

Les Cantons s'assemblèrent à Lucerne, pour savoir s'ils accepteraient le rôle que leur assignaient les grandes puissances. Toute l'Europe fixa les yeux sur cette diète. La France envoya le sire de Montholon[3] seconder les efforts de ses ambassadeurs ordinaires Miron et Gueffier. Ils répandirent cent mille écus pour porter les Confédérés à accéder au traité de Madrid. L'Espagne feignit de ne pas se montrer. L'envoyé du duc Albert d'Autriche et le président du parlement de Dôle, Thomassin, parurent seuls s'être chargés de sa cause. Autour de la diète se firent entendre les accens passionnés des bannis de la Rhétie et ceux des envoyés valtelins, Guicciardi et Paribelli. Les communes des trois Ligues firent connaître le résultat de leur vote[4]. Elles avaient,

[1] Chaque fois, louant la dextérité des ministres espagnols à lui donner un refus, il se levait, comme pour reprendre le chemin de France.

[2] Par un article secret il fut stipulé que le roi très-chrétien continuerait d'empêcher que les Grisons ne s'alliassent avec d'autres qu'avec la maison d'Autriche et la couronne de France. *Ambassade en Espagne, par Bassompierre.* — *Relation mss. de Miron.* — *Mercure d'État.* — *Linage, I.* 221. — *Léonard, IV.* — *Stettler,* 505. — *Lauffer, XIII.* — *Sprecher.* — *Porta,* 418. — *Rohan, Mémoires,* 137, — *Capriata.* — 40 brochures répandues par les Valtelins, entre autres *Ricorsi del clero al papa e ai re per impeguarli, etc.*

[3] Molte long, en style de chancellerie suisse.

[4] Par leurs envoyés Buol, Montalte et Lehner. Pressées par les instances et les brusques menaces de Gueffier, les communes s'étaient soumises

après beaucoup d'hésitation, souscrit le traité de Madrid; elles réservaient leurs droits spirituels et temporels. Les Cantons protestans, qui s'étaient assemblés à Arau, firent savoir leur adhésion. Restaient les catholiques. Ils avaient peine à se persuader que l'Espagne songeât sérieusement à abandonner la Valteline. Féria rassemblait de nouvelles forces. Des troupes impériales se concentraient en Tyrol. Le nonce Scapi jouait un double rôle. « Sa sainteté veut la paix, » disait-il à tous. « Partant, faisait-il entendre aux Réformés, il conseille l'acceptation du traité de Madrid. » Mais s'adressait-il aux catholiques, il comprenait leurs scrupules à se porter garans d'un traité qui avait fait si peu pour la religion des Valtelins. Inquiets de l'effet de ce langage, et de celui des intrigues secrètes de l'Espagne, les envoyés de France proposèrent des additions aux articles de Madrid. La religion romaine eût été proclamée libre dans toute la Rhétie. Le droit lui eût été reconnu de fonder, où il lui plairait, des églises et des monastères. L'évêque eût recouvré toutes ses prérogatives [1]. Mais ces propositions nouvelles éloignèrent les protestans sans rapprocher les catholiques. Les villes et les Grisons s'en référèrent au traité. Les sept Cantons déclarèrent qu'après n'avoir retiré que de l'ingratitude de leurs efforts pour pacifier la Rhétie, voyant l'affaire dans les mains des trois plus grands monarques de la chrétienté, ils jugeaient bienséant de leur en laisser le soin [2].

l'une après l'autre, celles de la Basse-Engadine et de Schams les dernières. — *Corresp. de Gueffier.* — *Juvalta*, 144. — *Guler's Darstellung des Bundtner Freyheitskampf.*

[1] « Die Lucerner artickul. »

[2] L'envoyé de Venise, Lionelli, voyant le traité rejeté, tenta de por-

Les Grisons, renversés par ce résultat, jetèrent autour d'eux des regards inquiets. La chambre d'Inspruck venait de leur fermer l'approvisionnement du vin et du blé. Ils envoyèrent, pour s'enquérir des causes de cette manifestation hostile, Sprécher et Juvalta[1], hommes d'une haute considération, que le récit fidèle qu'ils nous ont laissé des malheurs de leur patrie nous rendent encore chers à cette heure. Ces députés rencontrèrent à Inspruck des visages froids et sévères. Ils apprirent avec quelque étonnement que, bien loin d'avoir à se plaindre de l'occupation du Val Moutier et de mesures récentes, les Grisons étaient accusés d'avoir détruit l'alliance héréditaire. Pour une preuve, on leur en donna cent : l'abandon de la foi catholique par les communes des Dix-Droitures et de l'Engadine, sujettes de l'Autriche; l'expulsion des moines; le sang de Béli, celui de Rusca; les exils de l'évêque. Les réponses des députés ne furent pas écoutées. On leur déclara qu'ils seraient entendus à Imbst, village du Tyrol. Mais cette nouvelle conférence ne servit qu'à les instruire de nouveaux griefs de l'archiduc et de prétentions dont, jusqu'à cette heure, la Rhétie n'avait jamais ouï parler. Le loup daignait démontrer à l'agneau le droit qu'il avait de le dévorer.

Tandis que les conférences d'Imbst étaient à dessein traînées en longueur, le peuple des Ligues, les yeux fixés sur la Valteline, se lassait d'en attendre la restitution de négociations mensongères. De jeunes têtes se persuadèrent qu'il suffirait de quelques mille bras pour reconquérir la province. Ils dirent; des communes se levèrent. La France, Venise, les villes suisses s'efforcè-

ter les villes suisses et les Grisons à la guerre; les villes inutilement.

[1] Le 21 juillet.

rent vainement de les retenir; une résolution de la diète des Ligues fut arrachée, qui ordonnait une expédition [1]. Six mille hommes [2] se réunirent confusément dans la Haute-Engadine, mal armés, sans discipline. Ils descendirent le Val Pédénos, aveuglés par l'espérance. Bormio fut emporté. Mais auprès de cette ville les Espagnols avaient construit le fort Féria, puissant carré de remparts. Un officier habile, Octavien Sforza, descendant des Visconti, s'y était enfermé avec huit enseignes. Il fit pleuvoir sur Bormio les boulets rouges jusqu'à ce qu'il l'eût réduit en cendres. Les Grisons n'avaient ni vivres ni grosse artillerie. Ils étaient commandés par des officiers sans expérience. La faim ne tarda pas à les ramener honteux à leurs foyers, avec encore plus de précipitation qu'ils n'en étaient sortis.

Alors les négociateurs de l'Autriche à Imbst mandèrent les députés de la Rhétie, et, les laissant debout devant eux : « Vos gens, leur dirent-ils, avaient pris l'engagement de ne commettre aucune hostilité tant que dureraient nos conférences; mais ils sont sans foi, sans loi, sans honneur. Tel d'entre nous, qui vous parlons, aurait dix têtes, que s'il se rencontrait dans vos vallées il n'en remporterait pas une. Nous serions en droit de vous traiter rigoureusement; mais nous voyons bien que ceux qui ont trompé notre prince

[1] « Point de guerre plus inutile ni plus dangereuse que celle qui se fait tumultueusement. » *Machiavel, Décade, L. II, ch. 30.*

[2] Porta dit 9,000. Ils partirent le 21 octobre 1621, sous Jaques a Casutt, Hartmann Planta (qui y fut tué), Pierre Guler; entraînant les milices de la Ligue grise. — Sprecher, 329. — Juvalta, 151. — Theatrum europ. I, 576. — « Ce fut le neuvième soulèvement et le dernier. » *Gueffier.*

vous ont joués les premiers. Nous voulons donc bien vous laisser partir sains et saufs. Allez faire connaître à vos Grisons quelle est la clémence d'un archiduc. »

Ce fut le 17 octobre 1621 que les envoyés des Ligues furent ainsi congédiés. Le même jour, sans déclaration de guerre, les Impériaux entrèrent en Rhétie, le fer et la flamme à la main. Le peuple, ignorant de quelle injure il pouvait s'être rendu coupable envers l'Autriche, se reposait sur l'alliance héréditaire, comme au sein de la plus profonde paix. Tout-à-coup les bandes ennemies pénétrèrent dans l'Engadine par le Val Moutier, le Martinsbruck et Val Samnaum. Le premier jour elles furent repoussées. Mais le lendemain Strédel et Baldéron, prenant de nouveaux sentiers, descendirent à la tête de 8,000 hommes sur Schuols par le Val Scarla. Planta guidait leur marche. Le peuple de l'Engadine leur opposa ce jour encore une mâle résistance. Les femmes combattirent avec leurs époux, les filles avec leurs pères, leurs égales en courage. Mais les Impériaux, ayant passé l'Inn sans être aperçus [1], firent ployer les paysans devant la supériorité de leurs forces. Femmes, enfans, tout ce qui n'avait pu fuir fut immolé. Les cabanes furent livrées au pillage. Quatorze cents vaches furent vendues aux Tyroliens, qui suivaient l'armée. Un second corps de 8,000 Autrichiens, sous Brion, parti de Montafun, avait traversé le Slépina et descendait dans le Prétigau, brûlant, saccageant, n'épargnant pas même les enfans dans le ventre de leurs mères. Les Prétigoviens allèrent à sa rencontre. Trois Sprecher [2], Meinrad Buol, et Jénatsch,

[1] Auprès de la source d'eau minérale.

[2] Jean, frère de Fortuné, Flouri son fils, et André Sprecher. *Mém. de famille.*

le premier en tout péril, se mirent à leur tête. Ils frappèrent d'une main si ferme que, si les habitans de Saas eussent gardé leur passage, peu d'ennemis eussent échappé. Les patriotes revinrent du combat comme en revenaient leurs aïeux, tout couverts de sang autrichien. Mais les temps n'étaient pas les mêmes. L'antique union ne secondait plus l'antique valeur. Tandis que Brion reparaissait, que Baldéron descendait le raide sentier qui de la Fluela conduit à Davos, les communes n'accouraient pas au secours des communes. Les Zuricois, restés jusqu'alors à Meyenfeld, reprenaient le chemin de la Suisse. Le Prétigau fut dompté. Féria, d'une autre part, s'avança sur Chiavenna, à la tête de 7,000 Espagnols et des Suisses de Bellinzone. Baptiste de Salis avait, à Chiavenna, 400 hommes. Il ferma la route par un abattis d'arbres et combattit jusqu'à ce que cinquante des siens eussent mordu la poussière; puis il fit sa retraite. Féria nomma Cerbelloni gouverneur du comté. Les biens des hérétiques furent livrés au soldat. Les catholiques chantèrent un *Te Deum*. Les jours suivans les Espagnols occupèrent la Brégaille et y firent cesser le culte évangélique.

Baldéron s'avança vers le Rhin. Les communes, dans l'effroi, envoyèrent les unes après les autres demander la paix ou un armistice. Il leur ordonna de livrer leurs armes. Rodolphe de Planta se trouvait présent. Les députés, supplians, le conjurèrent de s'employer à sauver la religion évangélique. « Le sort des armes, leur répondit-il, a tranché cette question en Allemagne. » Peu de jours après il abjura la foi réformée. Coire fut occupée. L'heure était venue pour les Ligues de recevoir la loi des puissances qui naguère recherchaient par tous les moyens leur amitié. Les Pré-

tigoviens livrèrent leurs armes et leurs drapeaux; puis, environnés de bataillons autrichiens, ils furent contraints de demander grâce, à genoux, et de jurer obéissance. Ils livrèrent les titres de leur union avec les Ligues, les Confédérés et la France. Et cependant l'ennemi pillait à plaisir leurs villages. Le soldat, dans ses rapines, suivait l'exemple de ses chefs. C'était à qui maltraiterait les préposés des communes. Les vaincus furent employés à élever les forts qui devaient perpétuer leur servitude : le Frakstein dans le Prétigau, le Pontalto dans l'Engadine[1]. Ils obéirent et se turent. Un trésor seul leur restait, mais qu'ils estimaient d'un prix plus grand que leurs biens et que leurs vies : ils supplièrent Baldéron de ne leur point ôter l'Évangile. Le guerrier ivre, superbe et colère leur répondit : « Il ne m'importe quelle religion vous ayez; je n'ai pas d'ordre quant à la religion. » Le culte évangélique ne fut aboli que dans le Val Moutier. Mais des capucins en grand nombre se répandirent dans le pays.

Près de 1,500 Rhétiens prirent, malgré l'hiver, les sentiers des Alpes et s'enfuirent chez les Confédérés. Tous ne réussirent pas à atteindre une terre franche. Blasius fut arrêté comme il cherchait à passer le col Panix[2]. Traîné à Inspruck, il adoucit, en composant de beaux chants religieux, les rigueurs d'une captivité longue et cruelle[3], exhorta par lettres ses frè-

[1] *Blokhaüser*. J'en ai vu les restes. Les milices tyroliennes et les lansquenets travaillaient à l'envi.

[2] Sur la frontière de Glaris, par des paysans. Planta accourut le voir dans les chaînes, lui reprocher le meurtre de son frère et demander son supplice.

[3] « Læta ubi sanctorum psallit nova cantica semper

res à la constance et tendît sans regret sa tête au bourreau. Huit cents fugitifs vécurent plusieurs semaines à Zurich des dons de la charité. Un grand nombre allèrent porter le secours de leurs armes à leurs coreligionnaires d'Allemagne et apprendre la guerre sous Mansfeld. Jénatsch fut de ce nombre. D'autres traînèrent leurs jours en Suisse, dans l'attente d'un sort meilleur. Partout on les rencontrait, implorant la pitié.

La diète s'assembla. Le bourgmestre de Zurich, Holzhalb, prit la parole [1]. « Le sort de la Rhétie, dit-il, est le miroir du nôtre. C'est en vain qu'un peuple se croit défendu par les créneaux des Alpes et par son héroïsme; c'est en vain qu'il se repose sur ses alliances; les puissances les plus redoutées penchent vers leur ruine dès qu'elles se déchirent à l'intérieur. Jusqu'ici nous avons été gardés par la persuasion des rois qu'on n'attaque pas impunément dans ses foyers un peuple libre. Mais c'en est fait de cette croyance, si nous n'allons délivrer nos alliés des Ligues. Direz-vous : Qu'avons-nous à faire de la Rhétie? Elle est le rempart de notre Confédération : un rempart que l'ennemi n'a pu franchir que sur les corps amoncelés d'un peuple de braves. L'Autriche, entends-je dire, a des droits sur les Dix-Juridictions. Ce serait que sa

Gloria, laus et honor, benedictio, robur amenque
Huc ego nunc propero; mundo valedico; valete. »

Il fallut lui couper sept doigts des pieds, qu'il avait eu gelés dans le voyage. Sa main droite fut coupée avant que le bourreau lui tranchât la tête.

[1] Près de céder à ses goûts militaires, il avait su se vaincre, avait rejeté les sollicitations de Venise et de la France, qui lui promettaient la gloire sous leurs drapeaux, et avait réservé à sa patrie le tribut de ses nobles facultés. *Vaterl. Samlung.*

cause devrait être jugée selon le pacte héréditaire et non par l'épée. Si l'alliance qui nous lie à la défense des Grisons est autre chose qu'un titre menteur, l'heure est venue de le montrer! En quel temps secourrons-nous nos frères dans le besoin si nous ne le faisons aujourd'hui? et si nous les abandonnons, de quel droit oserons-nous, lorsque nous serons atteints par le péril, réclamer à notre tour l'assistance de nos amis? Comment l'attendre après que nous aurons enseigné par notre exemple à ne point tenir compte des traités? »

Ainsi parla Zurich. Berne l'appuya. Les Confédérés furent émus. Ils résolurent d'envoyer trois ambassades : l'une en France, les deux autres à l'archiduc Léopold et à Milan. La dernière fut chargée d'inviter le gouverneur à renoncer à l'emploi des armes contre la Rhétie, et à restituer la Valteline, Hélène d'une nouvelle guerre de Troie. Les Confédérés s'offraient comme garans des trois Ligues. Des envoyés rhétiens se joignirent aux députés suisses[1]. Les uns et les autres furent accueillis avec de singuliers égards. Féria leur exprima combien il était sensible à l'envoi d'une aussi illustre ambassade. Jamais un tel honneur ne devait sortir de sa mémoire. Il avait, il est vrai, résolu de ne plus entendre parler des affaires des Grisons; mais la présence d'envoyés d'une puissance aussi redoutée que l'était le corps helvétique le faisait changer de sentiment. Il dit, et fit préparer un splendide festin. D'autres banquets succédèrent à ce banquet. On but à Philippe IV. Les heures se prolongèrent à table, au grand déplaisir de la sobriété espagnole. Des chaînes d'or fu-

[1] Juvalta, Florin et Gugelberg.

rent distribuées, avec le portrait du roi [1]. Les promesses ne furent pas épargnées. Le fier Espagnol toucha la main à tous les députés à leur départ, de la meilleure grâce du monde. Dès qu'il les sut partis, il se tourna vers les envoyés grisons, qui seuls étaient demeurés à Milan, et, l'épée au poing, il leur dicta la loi du vainqueur. « Il y aura, leur dit-il, alliance entre l'Espagne et les Ligues. Le passage ne nous sera jamais refusé. Vous abandonnerez la Valteline et Bormio pour une somme de 5,000 florins d'or [2], que ces provinces vous paieront annuellement. Vous renoncerez à toute alliance avec la Basse-Engadine et les Dix-Droitures. Le culte protestant ne sera point rétabli dans Chiavenna. Le culte romain sera professé librement dans toute l'étendue de vos montagnes. Des juges impartiaux répareront les torts faits aux Planta. » L'Autriche ajouta à ces conditions celle de l'occupation, durant douze ans, des villes de Coire et de Meyenfeld. Cette sentence impérieuse, parée du nom de convention, fut proposée aux communes terrifiées de la Rhétie. La France leur promettait un vain secours. Elles ne recevaient des Confédérés, paralysés par leurs discordes, que des paroles d'une vaine compassion. La soumission fut acceptée dans la douleur [3].

Cependant les bandes de Baldéron vivaient de la dépouille des peuples, selon les usages de cette guerre

[1] Et 60 doublons à chaque député. « Ceux des Cantons catholiques seuls acceptèrent. » *Stettler, mss.*

[2] Le chiffre fut porté à 25,000 couronnes.

[3] En Janvier 1622. — Stettler. — Porta, 451. — Juvalta. — Sprecher, 344. — Tschokke. — Lauffer, XIV. — Relation de l'ambassade à Baden, au commencement de 1622. — Discours sur l'état lamentable des Ligues.

cruelle qui trente ans désola l'Allemagne. Le général se rendait de lieu en lieu, jetant ses ordres à l'aventure, selon que les lui dictait l'ivresse ou le caprice[1]. Il avait confisqué les biens des fugitifs; ses gens pillaient le reste. Les paysans n'avaient plus rien qu'ils pussent appeler leur. Ils étaient confondus avec le bétail de leurs écuries. Un jour, il prit envie à un porte-enseigne de gravir, monté sur le dos d'un Grison, le rapide sentier qui de Dalvetz conduit à la fertile hauteur de Lutzein. Un valet fit avancer le villageois, le frappant par derrière. « C'est ainsi, dit l'Autrichien, qu'il faut dompter l'orgueil de ces vachers. » Les malheureux furent réduits à faire bouillir l'herbe des champs pour s'en nourrir. La chèvre même du pauvre lui avait été enlevée. Rodolphe de Planta gouvernait les deux Engadines comme un fief de l'Autriche. Les communes avaient acheté de lui chèrement le privilége de conserver le culte évangélique; partout néanmoins où se trouvèrent des troupes allemandes ou espagnoles, les Bibles furent brûlées et les ministres chassés impitoyablement[2]. Soixante-quinze églises se virent privées de la parole de Dieu, le pain des âmes. L'évêque avait reparu. Profitant de la terreur qu'inspiraient les armes étrangères, il reconquérait tous ses droits. Les moines de Courvalden rentraient dans leurs couvens. Le deuil du pays était la joie des prêtres. Les capucins se montraient partout, sur les pas des lansquenets. Baldéron, voyant les Dix-Juridictions soumises, leur ordonna de recevoir les bons pè-

[1] Le peuple l'avait nommé « le nouvel Holopherne. »

[2] Des cadavres furent déterrés et traités avec ignominie, à Chiavenna, à Meyenfeld.

res et de chasser les prêcheurs[1]. Les religieux envoyèrent des hommes d'armes quérir les paysans et les leur amener, garrottés s'il le fallait. Les habitans de Lutzein furent ainsi conduits dans le temple, au bout des piques autrichiennes, et sommés d'abjurer. André Sprécher prit la parole : « Moi et les miens nous sommes certains de la vérité de l'Évangile ; nous mourrons plutôt que de renier notre foi. Qui pense ici comme moi se lève et me suive. » Tous les paysans sortirent avec lui [2]. Les bonnes gens se dirent, cherchant dans le regard les uns des autres ce qu'ils pouvaient penser : « Les biens, la liberté, la patrie, nous avons tout perdu ; nous sommes près de mourir de faim ; eh bien, la vie il la faut quitter ; mais nos âmes ! »

Dans ce même temps un homme d'honneur et de courage, Turing Enderli, de Meyenfeld, qui avait dû fuir en Suisse pour avoir frappé un Autrichien, encourageait ses compatriotes, fugitifs comme lui, à marcher à la délivrance de leurs frères dans le désespoir. Ayant réuni dans le Sargans cinquante hommes intrépides, il fit avertir secrètement les villageois de son dessein. Quelques-uns, en petit nombre, avaient tenu des armes cachées. Les autres se répandirent dans l'épaisseur des forêts : elles devinrent leur arsenal. Ils y taillèrent des massues[3], qu'ils garnirent de pointes de

[1] Le 21 avril 1622. — Della missione dei capucini fatte del 1621-93. Trente, 1702. — « Les catholiques même étaient descendus au point qu'ils croyaient au salut des hérétiques, tant ils ignoraient les choses de Dieu, et qu'ils épousaient leurs filles. » — Si les vainqueurs eussent été modérés dans leurs exigences, ces vallées seraient peut-être encore autrichiennes.

[2] Biogr. d'André Sprecher par le pasteur de Lutzein.

[3] Sparren und Keulen. On en conserve à Davos dans la salle du conseil, qui sert d'arsenal à la commune.

fer acérées. C'était l'arme qui avait décidé la victoire à Morgarten et à Næfels. Ils se dirent en la contemplant : « La fronde avec laquelle David tua Goliath était moins puissante que nos morgenstern. Dieu se glorifie dans le faible. Allons donc et montrons-nous au nom de Dieu ! » Leurs mouchoirs, mis à leurs bonnets, devaient leur servir de ralliement ; mais l'ennemi, qui avait eu vent de leur dessein, les déconcerta, en prenant le même signe. Ils ne s'en réunirent pas moins, la nuit suivante, veille du dimanche des rameaux [1] ; ce jour était le dernier que leur eût donné Baldéron pour se décider à recevoir les capucins. Des envoyés de la commune de Schiersch se rendirent auprès du général de l'Empereur : « Demain, lui dirent-ils, nos gens viendront au temple. » Auprès du temple campaient les Impériaux.

Dès que l'aube parut, des troupes de paysans se glissèrent des hauteurs de la vallée, l'arme d'Hercule en main, le couteau pour poignard, la faulx en guise de lance. Des timides cherchaient à les retenir : « Que pouvons-nous ? l'ennemi est partout. Il est le premier monarque du monde. Nous serons fauchés comme l'herbe. » Les braves répondirent : « Frères, ne dites pas ainsi ; notre dessein est de sauver l'honneur de Dieu ; nous attaquerons avec son secours, et il nous donnera la victoire sur les impies ! » Ils dirent et marchèrent. Des femmes se couvrirent de la blouse des bergers. Les bonnes gens de Klosters et de Cerneus se levèrent les premiers, puis ceux de Saas. Tous entrèrent dans le temple de ce village, et un prêcheur, de ceux qui s'étaient tenus cachés, recommanda leur entreprise au

[1] Le 14/24 avril.

ciel. Comme il parlait encore, un agneau, blanc comme la neige, entra dans le temple : la plupart y virent l'assurance d'un secours divin. Ils se remirent en rang avec un nouveau courage. Jean Jeuch marchait à leur tête[1]. On assurait qu'il était sous le charme et que, chaque fois qu'il revenait d'un combat, et secouait son juste-au-corps, il en faisait tomber une grêle de balles. Il est une providence pour l'enfant et pour le brave. Ceux de Kublis, de Jénatz, de Fédéris, ceux aussi de la sauvage vallée de Saint-Antoine se joignirent à leurs frères. Tous ils descendirent ces terrasses et ces vallons, naguère si riants à leurs yeux, mélange gracieux de forêts, de vergers et de prairies, terre si bien nommée le Val des Prés[2]. Ils enveloppèrent les Autrichiens qui s'étaient reployés sur le château-fort de Kastels et les sommèrent de se rendre; si non nulle merci. Les Impériaux répondirent : « C'est vous, canailles, qui aurez à nous rendre grâce si vous rentrez dans vos foyers sains et saufs. » Ces mots suffirent pour décourager les paysans; car ils n'avaient aucune arme de siége. Déjà quelques-uns parlaient de retraite, lorsqu'un homme accourut de Schiersch, avec de bonnes nouvelles.

[1] « Je me charge de renverser les ennemis, dit-il à ses compagnons; à vous de ne pas les laisser se relever. »

[2] *Prati-gaw*. Tantôt le val s'élargit, tantôt il se resserre de manière à ne laisser à la Landquart qu'un passage étroit. Les terrasses pendent au pied des Alpes. Seize grands villages, beaucoup de hameaux et de métairies éparses ornent ces pentes. L'herbe est la plus luxuriante, le bétail le plus beau de la Rhétie. « Le bon Dieu, disaient les pâtres dans leur prière, garde nos chers troupeaux (Der liebe Gott behalte das liebe Vieh). » Tous les noms de lieux sont romans; la langue allemande n'en a pas moins prévalu dans toute la vallée. Voy. *Histor. Merkw. Schw. Gegenedn von H. Fusli*, 1802.— *Fragmens de chroniques, mss.*— *Gemälde der Schweiz, Graubundten, von Röder und Tcharner.*

Les Autrichiens avaient été partout défaits dans le bas de la vallée. La résistance la plus longue avait eu lieu sur le cimetière de Schiersch; mais un sac de poudre ayant sauté, et plusieurs lansquenets ayant été tués sous les voûtes écroulées du temple, le reste s'était enfui, poursuivi par les massues des paysans. Une femme, Salomée Lienhard, en avait, elle seule, terrassé sept de sa main vaillante. A Grusch, à Séevis, mêmes scènes. On portait à 400 le nombre des morts. Les eaux sanglantes de la Landquart roulaient au Rhin leurs cadavres. Tout ce qui avait échappé fuyait, frappé de terreur, vers Malans et vers Meyenfeld. Les capucins, dans ce jour de colère, avaient été l'objet des plus vifs ressentimens du peuple. L'un d'eux, le père Fidèle, prêchait à Séevis, entouré de lansquenets, lorsque les Prétigoviens s'étaient montrés. Après avoir quelque temps encouragé ses gens à combattre, il avait pris la fuite avec eux et avait été tué par un enfant[1].

A l'ouïe de ces délivrances, les paysans qui assiégeaient Kastels poussèrent un cri de joie. Levant la main au ciel, ils jurèrent qu'ils étaient prêts à tout sacrifice pour le saint Évangile et la liberté[2]. Puis ils reprirent le siége, en brandissant leurs massues et en chantant : « Saint, saint, saint est le Seigneur des armées! Toute la terre est pleine de sa gloire! » Le château se rendit le troisième jour. Les Impériaux furent escortés jusqu'à la frontière, après avoir posé les armes, et juré de ne les porter jamais contre les Ligues. Arrivés à Feldkirch, ils furent tancés rude-

[1] Son crâne a longtemps été conservé à Feldkirch comme celui d'un martyr.

[2] « Pour la liberté du corps et de l'âme. »

ment par le général autrichien Reitnauer, qui, déclarant nul leur serment, les incorpora dans une armée destinée à châtier l'insurrection. Les Prétigoviens, armés d'épées et de fusils pris à l'ennemi, coururent s'emparer des lignes du Luciensteig, la porte de leurs vallées; et comme, la veille, Baldéron les occupait à la construction de ses forts, ils firent à leur tour servir les soldats captifs de Baldéron à l'achèvement de leurs remparts [1].

Après ces succès, les paysans firent savoir à leurs frères de Davos, du Schalfik et de Courvalden, qu'ayant pris les armes pour la cause des consciences et de la liberté, ils comptaient sur leur secours. Ils écrivirent aux treize Cantons qu'ils sauraient respecter les droits de la maison d'Autriche. Rodolphe de Salis vivait à Zurich, exilé [2]. Il était jeune par les années; mais la valeur et le sang-froid le rendaient l'égal des vieux capitaines. Invité par les Prétigoviens à venir les commander, il accourut avec son frère Ulysse, qui promettait d'être un héros, et avec des bannis nombreux. Pierre Gouler, héritier du patriotisme de son père, amena ses Davosiens. Venise, Berne envoyèrent des subsides [3]. La foi, l'union se chargèrent du reste.

Salis n'était pas arrivé que Gouler et Enderli, avec

[1] Anhorn, palingénesie. — Guler, Freiheitskampf. — Tschokke. — Porta, 464. — Sprecher, 384. — Stettler, 538. — Meister, 355. — Theatrum europ., 694. — Kastels fut bientôt après à moitié détruit, et dévoué à n'être jamais qu'une ruine, le témoin de la lutte des paysans.

[2] Il avait hérité des biens et du prudent courage de son oncle, du même nom, lieutenant-général au service d'Autriche. Son frère Ulysse, qui servait sous Mansfeld, ne tarda pas d'accourir. Aucune famille suisse n'a donné autant d'officiers illustres à l'étranger.

[3] Venise 33,000 ducats, Berne secrètement; je crois les autres villes suisses aussi.

600 hommes, avaient assailli Meyenfeld, qu'un nombre double d'Autrichiens se préparait à bien défendre. Reitnauer s'avança de Feldkirch, à la tête de 600 lansquenets. Il écouta à peine les paroles de paix d'envoyés des Cantons[1], accourus en hâte. Longeant le Luciensteig, il occupa la montagne de Flæsch et les vignes qui entourent ce village[2]. Gouler et Enderli choisirent 250 braves[3], fléchirent avec eux les genoux, puis tombèrent, la massue à la main, en poussant un cri terrible, sur les bataillons impériaux. Deux cent trente Autrichiens demeurèrent sur le champ de bataille, la plupart le crâne fracassé, la cervelle jaillissante. Beaucoup d'autres se noyèrent dans le Rhin. Reitnauer ne fut sauvé que par la vitesse de son cheval, qui le transporta d'une rive à l'autre au moment où Gouler allait le faire prisonnier[4]. Le soleil, à son coucher, réfléchit dans ce jour son image à l'orient, en sorte que les Rhétiens crurent que, comme au temps de Josué, l'astre recommençait sa course pour leur permettre d'accomplir leur victoire. Ayant reconnu parmi les morts les corps de plusieurs soldats de la garnison de Kastels, qui avaient juré de ne jamais porter les armes contre les Ligues, ils les ensevelirent le bras levé, trois doigts hors de terre, comme pour dire au ciel leur parjure.

[1] Réding et Marti.

[2] Sur le bord de la ravine (*Rüfi*).

[3] M. Tschokke dit 85. « Ils ne perdirent pas un homme. » Et cependant les Autrichiens étaient *charmés*. Les paysans le croyaient ; mais ils découvrirent qu'ils ne l'étaient point contre leurs massues. — Leur tactique était d'attendre, immobiles, le premier feu, puis de fondre sur l'ennemi.

[4] Le Goliath était pris, si le cheval de Guler eût été meilleur. 5 *mai*.

Après cette action, les communes reçurent des renforts de toutes parts. Des Appenzellois accoururent en grand nombre; les exploits des Prétigoviens avaient réveillé chez eux le souvenir de ceux de leurs pères. Cependant Baldéron, enfermé dans Coire, trahissait ses craintes par le changement de son langage, qui de grossier était devenu bienveillant. Il s'entourait de fortifications, et, voulant fermer aux insurgés les sentiers de la Haute-Ligue, il avait jeté quelques cents hommes dans les châteaux de Haldenstein et de Lichtenstein, adossés à la paroi du haut Calanda. Les Appenzellois offrirent à leurs frères de les aider à s'ouvrir ce chemin. Haldenstein fut emporté d'assaut. La garnison effrayée de Lichtènstein posa les armes. Dans cet intervalle, les milices de la Haute-Ligue étaient venues planter leurs drapeaux entre Felsberg et Reichenau, déclarant qu'elles se borneraient à défendre ces limites et n'iraient pas plus loin. Indignés, Suisses et Prétigoviens se précipitèrent sur elles, les mirent en fuite et prirent eux-mêmes position au confluent du Rhin. Les drapeaux des communes évangéliques de la Haute-Ligue vinrent se joindre à eux. Cependant Baldéron aussi recevait des renforts. Camille del Monté lui amena quelques compagnies espagnoles. Cerbelloni, avec 700 hommes, s'empara du fort et du passage de Tiefenkasten. Dès lors se livrèrent, deux mois durant, des combats journaliers, sur toute la ligne du Luciensteig à Reichenau. Cerbelloni n'avait pas achevé de se retrancher, que Gouler fondit sur lui, le salua d'une grêle de balles et le contraignit à capituler. Le nombre des assaillans n'égalait pas celui des Espagnols. Le siége de Coire commença. Celui de Meyenfeld fut continué. Les Prétigoviens n'avaient pas de canon. L'eau man-

quait aux assiégés. Les lansquenets, pour s'en procurer, se couvrirent des vêtemens des bourgeois et des robes de leurs femmes, et, protégés par la pitié des paysans, ils allèrent creuser hors des murs; mais ce fut sans succès. La garnison, forte encore de 1,000 hommes, se vit réduite à se rendre et passa la frontière, après avoir juré de ne plus servir contre la Rhétie. Alors tous les drapeaux se réunirent autour de Coire. On songeait à détourner de la ville l'eau du Muhlibach, lorsque le ciel se chargea de l'ouvrage; les pluies, creusant une ravine, changèrent le cours du ruisseau, sans le secours des hommes. Dès lors la soif se joignit à la faim pour faire fléchir l'orgueil de Baldéron. Il avait perdu l'appétit [1], ses soldats le courage. Il capitula. Le 16 juin, l'homme qui avait rempli de terreur tout le pays des Ligues défila, avec 2,000 soldats, reste de ses forces, entre les rangs des Prétigoviens, rangés sur son passage, leurs massues sanglantes à la main. Les assiégeans n'étaient pas 1,400 hommes [2].

Les jours suivans, Salis s'avança jusqu'à Ilans, afin de recueillir les communes de la Ligue Grise. A son approche, toutes les hautes vallées renoncèrent à l'alliance de Milan et donnèrent des otages. Neuf mille florins exigés d'elles, pour leur part aux frais de la guerre, furent distribués entre les braves qui avaient sauvé la patrie. Le 27 juin 1622 eut de nouveau lieu, à Coire,

[1] « Il apparut un homme noir, d'une taille démesurée, qui ôtait le courage du Goliath et brisait sa résistance au Dieu d'Israel. »

[2] Ayant découvert dans les rangs des Autrichiens R. Capel, de Bevers, et Conrad Planta, frère du sire de Rhézuns, ils les renversèrent de cheval et les arrêtèrent. Planta réussit à fuir; Capel fut fusillé. — Les vainqueurs étaient 950 Prettigoviens, 150 hommes des communes voisines, et 800 volontaires suisses, sous Schiek, d'Appenzell, Verdmuller, Stapfer et Steiner de Zurich. On a conservé leurs noms.

l'assemblée des trois Ligues [1]. Son premier acte fut de proclamer une amnistie. Des députés furent envoyés demander l'évacuation de l'Engadine et des pays sujets [2]. D'autres furent chargés d'aller intéresser les Confédérés et les États libres de l'Allemagne aux malheurs de la Rhétie. Chacune des Ligues reçut l'ordre de tenir 1,200 hommes prêts à défendre la liberté reconquise [3]. Salis fut nommé général. Ces mesures arrêtées, les Grisons prirent le ciel à témoin de leur loyal dessein et mirent leur patrie sous la protection de Dieu, le suppliant d'être leur grand capitaine. L'évêque attendit de savoir ce que Rome lui permettrait [4].

Les Confédérés s'assemblèrent à Baden [5]. Le roi de France, instruit de l'état des choses par ses envoyés et par l'ambassade des Cantons [6], leur fit témoigner avec chaleur l'intérêt qu'il prenait à la Rhétie. Quelques députés plaidèrent avec non moins de force la cause héroïque des Ligues. D'autres assurèrent que la réconciliation des Grisons devait avoir pour résultat la ruine de la foi catholique dans leurs vallées. C'en fut assez pour paralyser les Confédérés. L'archiduc Léopold sut profiter de leurs divisions pour les persuader d'inter-

[1] Joder fut de nouveau président.

[2] Khevenhuller, ann, Ferdin. Part. IX.

[3] Une garnison fut conservée à Coire. P. Guler fut commis à la garde du Luciensteig, fortifié selon le plan d'Arduser, de Davos.

[4] « C'était déclarer que hors de l'Église il n'avait pas de patrie. »

[5] Stettler, 545. — Sprecher, 464. — Recès de Baden et d'Arau. D'Arau le bourgmestre Meyer se rendit à Sion; les Valaisans lui promirent quelques cents hommes. *Lauffer, XIV*, 54.

[6] L'ambassade nommée par la diète (v. pag. 494) n'ayant pu se mettre en chemin, les Cantons évangéliques se décidèrent à envoyer au roi Rhan et L. d'Erlach. Ces députés trouvèrent le prince en Poitou, guerroyant contre les huguenots. Il leur promit réponse par son ambassadeur Miron. *Porta*, 469. — *Sprecher*, 382. — *Lauffer*, 64.

venir comme médiateurs, non comme partie. Abandonnés à eux-mêmes, les Grisons ne perdirent pas courage. La Basse-Engadine gémissait encore sous le joug autrichien. Baldéron s'y était jeté. Les drapeaux des Ligues s'y donnèrent rendez-vous. Les uns, partis de Davos et de Kastels, descendirent les sentiers du Fluela, d'autres ceux de l'Albula. A l'aspect de leurs bandes, les Autrichiens fuirent, laissant derrière eux les villages en cendres [1]. Dans leur terreur, ils se disposaient à abandonner Sainte-Marie. Le Val Moutier eût été reconquis, si les Rhétiens ne fussent revenus trop tôt sur leurs pas. Dans le même temps, les paysans du Prétigau coururent reprendre aux Tyroliens leur bétail. Descendant à la fois du Slépina, de la Fourche rocheuse et des escarpemens du Rhéticon, leurs bandes se répandirent dans la vallée de Montafun, la rançonnèrent et repassèrent les Alpes avec un double butin. « Vous voyez, dirent leurs sages quand ils furent de retour, que la victoire ne se range pas nécessairement avec la puissance et la fierté ; car elle vient de couronner la bonne cause, soutenue par d'humbles paysans. »

[1] Vettan, Guarda, Remus, Cernetz, etc. 9 juillet 1622.

CHAPITRE IV.

LES CONFÉDÉRÉS DURANT LA SECONDE PÉRIODE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS.

État de la Confédération. — 1° Les Cantons populaires. — Les princes ecclésiastiques. — Lutte en Thurgovie, après la peste. — 2° Les villes catholiques. — 3° Les villes réformées. — Leurs ennemis. — La France. — Le duc de Longueville à Neuchâtel. — Le père Tobie Corona. — Murmures des peuples. — Approche des Impériaux. — Invasion de la Rhétie. — Combat de Raschnals. — Conférences de Lindau. — Soumission. — Richelieu. — Alliance de la France avec Venise et Charles-Emmanuel, 1623. — Intervention du pape. — Remise de la Valteline à ses soldats. — Évacuation de la Rhétie. — Expédition de Cœuvres, 1625. — Le cardinal Barberin à Paris. — Bassompierre à Soleure, 1626. — Traité de Monzone. — Réduction de La Rochelle. — Succession de Mantoue, 1628. — Les passages des Alpes. — Le Valais. — Les Grisons. — Le flot des armées impériales. — Les plaies de la Suisse. — M. de Léon. — Bassompierre. — Les régimens d'Erlach et d'Affry. — Paix de Chérasque et de Ratisbonne, 1631. — Gustave-Adolphe.

[1622 — 1631.]

Tandis que la Rhétie recouvrait son indépendance, l'Allemagne combattait pour savoir si l'Empereur serait pour elle un maître ou le chef d'une ligue de princes et de cités. Les Confédérés contemplaient cette lutte du haut de leurs monts. Déjà cependant ils l'avaient vue plus d'une fois se rapprocher de leurs frontières.

Plus d'une fois des essaims de malheureux, chassés loin de leurs terres désolées et de leurs toits en cendres, s'étaient abattus sur terre helvétique. Les provinces, la cave et le grenier des Cantons, avaient été ravagées. L'orage s'avançait toujours plus menaçant. Par momens, à son approche, la Suisse se réveillait[1]. Le plus souvent la patrie demeurait sans voix, toute meurtrie des plaies que lui avait faites la discorde.

L'Unterwald, la vieille terre des bergers, offrit, en 1618, aux Confédérés l'exèmple qu'ils eussent dû suivre. Les scènes de paix et de grandeur s'allient de siècle en siècle, dans l'histoire comme dans la nature, sur cette terre où quatre fois l'an la faux tranche l'herbe des prés; où les châtaigniers et les grands noyers croissent si près des hautes neiges du Titlis et du Suréna. La chaîne qui court du Titlis à la Bloumalp[2] a mis entre l'Obwalden et le Nidwalden une séparation naturelle; les cœurs des populations s'étaient aussi divisés. Après bien des querelles, il s'était fait un accord, l'an 1548, le jour de Saint-Antoine. « Vous êtes d'un tiers plus nombreux que nous, avaient dit ceux d'au-dessus de la forêt; vous enverrez donc deux fois un bailli dans les pays sujets, et nous une; dans les arbitrages, vous nommerez deux arbitres, et nous un; mais dans les diètes, et lorsqu'il s'agira de la patrie et de la foi, nous aurons chacun un député. » Cette proposition avait été acceptée par les Obwaldiens. Bientôt toutefois

[1] Par exemple, en février 1622, qu'ils jurent de s'entre-secourir et repoussent et les reproches des Français et les demandes de troupes que faisait Casati pour la Franche-Comté.

[2] Et la forêt de Kern. Quatre vallées, celles des deux Aa, celle de Melch et celle d'Engelberg forment l'Unterwald. On y comptait dix mille pièces de bétail.

elle avait donné lieu à des interprétations diverses, et, quarante ans après qu'elle eut été conclue, les deux partis se trouvèrent plus irrités l'un contre l'autre que jamais[1]. Des arbitres des quatre Cantons firent agréer une paix nouvelle. La première convention n'avait pas été écrite; celle-ci le fut, et les Confédérés la prirent sous leur garantie. Mais les querelles entre frères sont difficiles à apaiser. Une nouvelle sentence des quatre Cantons n'arrêta pas l'explosion d'un nouveau mécontentement. Jamais l'animosité n'avait été plus vive, quand Dieu mit au cœur d'un pauvre franciscain, le frère Martin d'Égelshofen, d'essayer ce que tant de diètes n'avaient pu faire. A sa voix, des délégués des deux parties du pays se rencontrèrent à Énetmoos, la première paroisse de l'Unterwald, la seule en des temps reculés. Il y distribua la messe dans une antique chapelle. Il parla : la paix coula de ses lèvres. Il entonna un chant bien connu, qui invoquait l'esprit d'amour et de vérité; cet esprit, celui de Nicolas de Flue, s'empara des cœurs. Peu d'heures suffirent ensuite aux députés pour sceller une union, qui dès lors n'a plus été que rarement troublée[2].

Ainsi s'apaisa la vieille querelle à une époque où peu de débats se terminaient, où chaque année en voyait naître de nouveaux. Toujours les deux camps. Le nonce Scapi, et Casati, représentant de l'Espagne, gouvernaient les trois Cantons primitifs. Ils résidaient volontiers à Altorf[3]. Les trois Cantons maintenaient

[1] En 1589.

[2] Le 15 février 1618. *Businger.*

[3] « Altorf est émule de Lucerne et tire après lui Schwyz et Unterwalden. Lucerne tire Zoug, Soleure et Fribourg. » *L'évêque de Vénafro à*

Zoug dans leur parti, en assurant aux communes de la campagne la domination sur celle de la ville[1]. A Glaris, c'était par le moyen de la minorité catholique qu'ils tenaient en échec le nombre beaucoup plus grand des Réformés. Schwyz ne cessait d'y réveiller l'inimitié des partis. Depuis que les deux religions s'étaient séparées dans l'Appenzell, les catholiques de Glaris nourrissaient le vœu secret de suivre leur exemple, impatiens qu'ils étaient de prendre part aux avantages du service espagnol. Ils étaient encouragés dans leur dessein par ceux des Cantons qui eussent vu sans peine le suffrage de Glaris annulé dans les diètes. A la fin[2], ils demandèrent une part égale à celle des évangéliques dans le gouvernement, bien qu'ils formassent à peine le quart de la population. L'affaire occupa longtemps les Confédérés. Maints arbitrages furent tentés sans succès. Les villes s'opposèrent fortement aux prétentions des catholiques de Glaris. Elles finiront cependant par céder, Berne exceptée, que retiendra la crainte de se voir entraînée au partage de ses bailliages mixtes. Un accord[3] donnera la charge de landammann deux ans aux catholiques, trois ans aux Réformés. Chacune des deux sections sera représentée en diète. Chacune d'elles pourra contracter librement des alliances. Les catholiques se hâteront d'en profiter pour entrer dans la Ligue d'or.

Au nord, la cause romaine avait pour soutiens les

celui de Foligno, son successeur. Béroldingen et Puntener leur étaient dévoués.

[1] Plus d'une fois le différend fut près de se décider par les armes. *Recès des diètes.* — *Stadlin.*

[2] En 1623.

[3] En 1638. *Schuler.*

princes ecclésiastiques : l'évêque de Bâle d'une part, de l'autre l'évêque de Constance et l'abbé de Saint-Gall. Tantôt appuyés sur les Cantons, tantôt sur l'Allemagne, ces princes s'étaient tournés vers l'Empereur après sa victoire. Leur lutte avec les villes protestantes ne cessait que pour recommencer bientôt. Elle se renouvela en Thurgovie, en 1611, à la suite d'une peste, qui avait dépeuplé la province [1]. Après une succession de saisons tour à tour brûlantes et glacées, la mort noire, c'est le nom que, dans leur effroi, les peuples donnèrent à la contagion, moissonna des Alpes au Rhin jusqu'à des paroisses entières. Zurich perdit 5,000 âmes, Schwyz 2,200. L'eau sortie de la pourriture des cadavres se répandit, en un ruisseau, du cimetière dans le bourg. Sur le Haken, un seul homme survécut. Il s'était enfermé, et ne se montra qu'après la peste. Dans la Thurgovie, 34,000 personnes, la moitié de la population, furent enlevées en huit mois. Le char de la mort parcourait les campagnes comme, en temps ordinaire, celui des meuniers porte moudre le blé. Les corps morts étaient jetés dans de grandes fosses, que l'on recouvrait de gyps. Point de cloches ; point d'adieux ; point d'accompagnement. Les malheureux qui fuirent dans les bois devinrent la proie des bêtes sauvages, auxquelles ils communiquèrent la maladie. Les oiseaux tombaient par terre, d'un ciel empoisonné. L'affliction, selon le Christ, est la messagère chargée de tourner vers Dieu les pensées des hommes. Elle ne fit en cette occasion qu'ouvrir de nouveaux champs aux

[1] Pupikoffer, II, 159. — Lauffer XII, 275.— Schnurrer, Gesch. der Seuchen, II, 155. — Des personnes qui se réfugièrent dans les gorges de Pfeffers, aucune ne fut atteinte par la peste. *Arx.* — Le pain frais, attirant le poison, devenait blanc en peu d'instants. *Valser.*

passions irritées. La peste avait changé des contrées entières en désert; ce fut le terrain dont s'emparèrent les partis. Le sire de Griessenberg le premier remplit de catholiques les maisons, demeurées vides, de ses vassaux, et bannit les protestans de ses fiefs. Les moines de Frischingen, assurait-on, se disposaient à suivre cet exemple à Lommis, ceux de Mouri à Eppishausen. Craignant de voir la Réforme bannie peu à peu de la province, Zurich acheta Weinfelden[1], pour avoir le droit d'y protéger ses coréligionnaires. Les Cantons catholiques courroucés demandèrent le partage de la Thurgovie.

A Lucerne, Fribourg, Soleure, et dans la cité de Zoug, l'influence de la France balançait celle des puissances du midi. De là deux factions, dont l'une tendait la main aux Cantons démocratiques, et l'autre, en mainte occasion, aux villes réformées. Les cités des deux religions avaient un intérêt commun : celui de maintenir leurs sujets dans l'obéissance. La France ouvrait à leurs grandes familles une même carrière de lucre et de gloire. Aussi Lucerne, Fribourg et Soleure se plaçaient-elles en diète entre la plaine et les monts. Ainsi se trouvaient rapprochés les partis extrêmes. Ainsi se conservait encore le lien fédéral.

Une assistance aussi incertaine était la seule qui restât aux Cantons réformés. Le malheur des temps les avait laissés sans amis. Les villes d'Allemagne étaient frappées de terreur, l'union protestante dissoute et l'électeur fugitif. En France la ruine des calvinistes s'avançait rapidement. Berne ne s'était pas contentée de

[1] 120,000 florins.

rappeler ses soldats de ce royaume [1]; pour ne point dépendre d'une cour, l'ennemie de ses coréligionnaires, elle s'était décidée à acheter de la Lorraine et de la Haute-Bourgogne le sel que les autres Cantons recevaient de la France. Dès lors l'ambassadeur, Miron, lui portait une ardente inimitié. Il le fit voir à l'occasion d'un différend entre les bourgeois internes et externes de Neuchâtel [2]. Ces derniers, domiciliés hors des murs, supportaient les charges de la communauté sans en partager les fruits; depuis un siècle c'était le sujet de leurs plaintes [3]. Ils se donnèrent au prince et renoncèrent à la bourgeoisie. Le jeune Henri II de Longueville et sa mère, Catherine de Gonzague, persuadés avec la cour de France, par les avis de Miron, qu'il était à propos d'humilier l'orgueil des cités suisses, sanctionnèrent la séparation des bourgeois forains. Berne, de son côté, prit le parti de la ville. On était à la fin de l'an 1617. Catherine de Gonzague et son fils se rendirent à Neuchâtel. Ils estimaient, selon les maximes de France, avoir seuls qualité de con-

[1] Bâle et Schaffhouse laissèrent leurs gens jurer de servir « contre tous. » *Siri V.* — *Guichenon, II, 36.* — *Le Vassor, L. 16.*

[2] Les internes étaient 300, les externes 1,300. — Relation et correspondance de Miron. — Affaires laissées indécises par Miron, en 1521, mss. — Discours de ce qui se passa en 1618. — Wahrhafter Bericht, de Steck. — Audiences de 1618, avec remarques. — Boive. — « Il faut, dit Miron, les contraindre à acheter Neuchâtel, bien qu'on ait ri de cette idée. »

[3] Déjà en 1538, sentence du gouverneur qui condamne les forains à obéir aux ministraux, à faire les corvées et servir sous la bannière de Neuchâtel, non du prince. — Recours à Léonor d'Orléans, 1562; à Marie de Boubon, en 1599. On les nomme « bourgeois sans commandement. » En guerre, ils servent à leurs frais, les bourgeois internes à ceux de la ville.

naître des démêlés de leurs sujets. Ils prirent donc la voix haute, firent arrêter le commissaire[1] que Berne avait envoyé conseiller les Neuchâtelois[2], et refusèrent de prêter à la bourgeoisie le serment accoutumé[3]. Les Audiences générales n'avaient pas été réunies depuis 40 ans. Des débats entre la noblesse et le tiers, entre les anciens nobles et les anoblis, et le faste que tous déployaient, rivalisant de magnificence avec les avoyers de Fribourg et de Berne, avaient fait tomber ces assemblées. Henri II les convoqua de nouveau pour les tourner contre la bourgeoisie[4]. Berne, d'un autre

[1] Jonas Steck, originaire de Bâle.

[2] « Il affectait de faire dire la messe dans le château, contrairement au traité de Bremgarten. »

[3] Henri leur demanda de mettre leurs coutumes par écrit, pour qu'il sût ce qu'il jurait d'observer. David Boive, dédaignant de lui parler français, lui répondit en patois du pays : « Por cé qué di bouta toté noutré coutumé par écrit, quand lé ley (lac) serey on poté d'einche (encre) et qu'on prisse to les papié qué la papétery de Serrières porrey fére dans cent ans, e gnorai pas prou papié ni einche par lé toté écrire. » *Les trois voyages d'Henri de Longueville, dans le Conservateur suisse, III.* « Et quand on voulut faire lecture du Coutumier, Méssieurs sortirent, en protestant, de la chambre des Audiences, ne voulant laisser écrire les coutumes non écrites, lesquelles sont illimitées. » Il s'agit d'un coutumier que le duc avait fait rédiger par J. Hory, sa créature. La ville avait le sentiment de sa force. Déjà un demi-siècle auparavant les bourgeois avaient refusé de communiquer leurs franchises, alléguant, en raillant, la faiblesse de leur mémoire.

[4] Le 2 février 1618, le gouverneur, Jacob Valier, tenant le sceptre de justice. Les juges étaient trente-trois : Béat Jacob de Neuchâtel, baron de Gorgier, représentant Valangin, dont il était lieutenant-général; Antoine, son fils, pour Gorgier; J. de Bonstetten, pour Travers; Ph. d'Estavayer, pour Colombier; Bern. de Watteville, pour les dépendances de Colombier; Jost Greder, J. de Roll, pour Kriegstetten; Diesbach de Prangins, avoyer de Fribourg, pour le fief de Rozet, dit de Vaumarcus; Thiébaud d'Erlach, d'Oberhoffen, pour son fief de Courtelaine dans le Landeron; Nic. Walier, pour Diesse; Péterman de Diesbach, pour

côté, fit citer les parties, selon le droit, et, le prince ne s'étant pas présenté, prononça contre lui par contumace[1]. Vainement il invoqua le droit de *marche*[2]. Vainement il courut prêter à Valangin le serment qu'il refusait à Neuchâtel, dans le but de se faire des amis dans la montagne. Les Audiences ne répondirent pas davantage à ce qu'il en avait attendu. Elles se séparèrent sans avoir fait que formuler quelques lois[3], juger quelques procès et décider qu'à l'avenir elles se réuniraient tous les dix ans. Malgré cette résolution, cette assemblée fut la dernière. Les pouvoirs des Audiences passèrent aux Trois-États, qui en étaient l'abrégé, et s'assemblèrent tous les ans au mois de mai[4]. Il ne resta au prince que de retourner en France, après quinze mois de lutte inutile. Il ne fut pas plus heureux lors-

Vaumarcus; Peterman de Gléresse, pour Bariscourt; Pét. Walier, pour le fief Walier; Rod. du Terreau; Simon Merveilleux, pour Bellevaux; Dietrich d'Englisberg, pour Vuillaufin en Bourgogne; S. Merveilleux, pour Cophrane; P. de Praroman, pour le fief Baillod; Ben. Chambrier, pour Gruyères; A. de Constable, pour Forgereux; Jean et Jonas Hory, pour Myecourt; les 4 châtelains, les 4 maîtres bourgeois et les 4 banderets. — Essais historiques sur les Audiences, l'assemblée des corps et communautés et les Trois-États, par M. le maire Huguenin. — Le souverain faisait servir aux juges cinq repas, déjeûner, dîner, none, souper et pussignon, outre l'hypocras.

[1] « Nous avons condamné et condamnons son Ex. de Longueville, 25 février 1618. » *Arch. bern.*

[2] La marche avait lieu à Walperschvyl. Chacune des parties nommait un arbitre; le surarbitre était de Soleure, Fribourg ou Bienne.

[3] Entre autres une ordonnance contre les banquiers, bateleurs, charlatans et autres attrapeurs de deniers.

[4] Le Trois-États fut chargé de juger les causes pour les fonds et biens allodiaux et « tout ensemble d'autres causes. » Ce ne fut qu'en 1655 qu'il fit des lois et prit, comme Montmollin le dit, « l'encensoir en main. » Le Trois-États de Valangin réussit aussi à s'arroger le pouvoir législatif.

que, six ans après, voulant se venger, il concéda à des marchands la permission de fonder Henripolis, à l'endroit où la Thielle sort du lac, lente et tranquille. Il eut beau faire répandre dans toute l'Europe le plan de son municipe et la charte de ses immunités[1]. La beauté du site, la proximité de trois lacs, la liberté d'industrie et de conscience, le calme d'une terre suisse au milieu de la tempête générale, ne suffirent pas pour procurer le succès à son entreprise. Tels furent les fruits de la colère de Miron et de l'inexpérience de Henri de Neuchâtel. Nous verrons un jour ce prince, mûri par l'âge, revenir dans le comté, sans sa mère, Italienne altière, dont les conseils l'égaraient; chercher ses appuis dans la bonne condition de son peuple et dans l'amitié de la Suisse, au sort de laquelle Neuchâtel ne cessera point d'être uni; il sera devenu le prince généreux et bienfaisant dont les Neuchâtelois ne parlent encore aujourd'hui qu'avec amour.

L'objet de la colère de la France, les villes suisses étaient bien plus encore en butte à la haine des puissances du midi. Un religieux, le père Tobie, partit de Rome pour Turin et pour Paris, avec l'ordre de faire connaître aux deux cours ce que le Saint-Esprit avait mis au cœur de Grégoire XV. Le saint homme fit souvenir Louis XIII que, si Genève n'eût pas été le foyer de ses sujets rebelles, il les eût dès longtemps ramenés sous son obéissance. Il montra cette ville comme étant à la tête de ces républiques, qui avaient partout, peut-être dans la chambre du prince, leurs citoyens et leurs sectateurs. Il appartenait au vicaire du Christ, tout d'abord, puis au roi

[1] Du 14 octobre 1625. De tout ce projet il ne reste qu'une brochure, conservée dans quelques bibliothèques. — Les habitans de la châtellainie de Thielle refusèrent de vendre leurs terres.

très-chrétien, d'arrêter cette hydre dans sa marche en lui retranchant le chef[1]. Le Saint-Siége conjurait le monarque de donner ce sujet d'allégement au monde chrétien. Docile à ces avertissemens, Louis XIII allait se prononcer contre Genève; mais quelques hommes, dans son conseil, en appelèrent de la voix de Rome à une religion plus haute. Ils persuadèrent le roi que le Saint-Siége ne pouvait dispenser de l'observation des traités, sur la foi desquels Genève reposait tranquille. Rome ne réussit pas à faire goûter son dessein; mais elle se garda bien d'y renoncer[2].

Attaquées dans leurs alliés et menacées de toutes parts, les villes confédérées eussent pu néanmoins se livrer à la confiance, si elles eussent possédé l'affection de leurs peuples. Mais les relations de la seigneurie avec les sujets n'étaient plus celles de ces jours glorieux, où tous se connaissaient, s'estimaient, et hasardaient gaîment leur vie l'un pour l'autre. Les fils, entendant leurs pères raconter la gloire de ces temps, contemplaient le présent avec tristesse et s'abandonnaient à la plainte. Les pays de langue romane se montraient particulièrement jaloux de recouvrer leurs anciennes franchises[3]. Une assemblée des villes du

[1] « Genève ajouterait peu à la puissance du duc. Les Cantons, surtout les bons et belliqueux Fribourgeois, seraient heureux d'arriver désormais dans une ville catholique. » — François de Sales était là-dedans.

[2] Instr. al padre Don Tobia Corona, mandata del papa Gregorio XV, per l'impresa della cita di Ginevra, 1622. — Il commence ainsi : « L'Italia che dal eterna providenza e stata eletta a regere hora l'imperio temporale, hora lo spirituale del mondo. » — Instr. a Campeggi, vescovo di Cesenna, nuncio al S. Sr. di Savoia, 1624.

[3] Pour être payée de la France, Berne avait accepté de l'être en sel marin, qu'elle cherchait à vendre dans le Pays-de-Vaud. Le sire de Montrichier, un Vuillermin, ayant pris le marché, vives représentations contre

Pays-de-Vaud, tenue à Lausanne le 4 janvier 1613, sous la présidence de Jean-Baptiste Loys de Cheseaux, avait arrêté le mode de révision du coutumier. Les bonnes villes continuèrent cette œuvre d'une part[1], Lausanne de l'autre. Le 15 septembre 1618, les Lausannois donnèrent, la main levée, leur adhésion au nouveau code[2]. Les prévarications des baillis étaient relevées et portées à Berne[3]. A Genève le peuple, voyant ses magistrats trafiquer des places dans le bruit des festins, persévérait à demander le scrutin secret. Il troublait par ses murmures le charme d'une paix, doublement chère après tant d'orages. Les villes suisses trouvaient donc des sujets d'inquiétude de quelque côté qu'elles tournassent les regards. Aussi lorsque Antoine de Graffenried fut appelé à succéder à Rodolphe Saguer dans la charge d'avoyer de Berne, ne l'accepta-t-il qu'à grand'peine[4]. Il eût fallu l'héroïsme des anciens âges avec une prudence nouvelle. A défaut

le gouvernement et contre lui. — Constantes réclamations pour les libertés. — Berne, en 1613, croit devoir demander de tous ses sujets un serment de fidélité. (Untertbanen Eid; Mandatenbuch, IV, p. 76). Les Vaudois n'en continuent pas moins leurs représentations. *Grenu. Arch. des villes.*

[1] A Morges, en 1616. Dans ce qui touche la procédure on se rapproche des formes brèves de la loi bernoise; dans le reste, du droit romain.

[2] Manuel.—Watteville, mém. mss. sur l'ancienne et moderne législ. de Lausanne. — Payerne s'en tint à son code, « approchant de celui de Berne. » Avenche, Aigle, Rougemont, les bailliages mixtes conservèrent leurs lois particulières.

[3] Des députés furent envoyés mettre ordre « aux assemblées illicites, qui, secrètement, recueillaient des témoignages sur la conduite des baillis. » *Manuel*, 22 *juillet* 1622. Berne défend les discussions des villes sans sa permission, 27 décembre 1622. Vif mécontentement.

[4] Avril 1623.

de ces qualités rares le nouveau chef de la république avait un esprit cultivé et l'expérience des affaires [1].

Telle était la Suisse tandis que Tilly battait en Allemagne les armées de Mansfeld et que l'Empereur étouffait la réforme dans le Palatinat. Des bandes victorieuses, sans frein, dont la solde était le pillage, remontèrent le Rhin. Bâle se hâta de s'environner de remparts [2] et de lever, dans ses campagnes et dans le Pays-de-Vaud, 800 hommes, sous un officier habile, Bertrand de Montdésir. Bientôt courut le bruit que les Impériaux prenaient le chemin des Grisons. Le succès de ses armes permettait à l'archiduc Léopold de faire avancer vers les Alpes des forces considérables. Le peuple infortuné des Ligues respirait à peine, qu'un nouvel orage, plus violent que les premiers, vint fondre sur lui. Tous les regards se portèrent du côté de la Rhétie.

Le 14 juillet 1622, Baldéron pénétra dans l'Engadine, battit à Chianflor les quelques cents hommes commis à la garde du pays, et marcha, portant devant lui la flamme et le fer. Robustelli, avec ses Valtelins, était dans les rangs. Tandis que Salis accourait les combattre avec quelques enseignes, le comte Alwig de Soulz s'avança, avec 10,000 hommes, du Montafun par le Val Samnaum et par les sentiers du Sampvoir [3].

[1] On a de lui un poème sur l'alliance de Berne avec les Ligues, 1602.

[2] Selon les directions de d'Aubigné et de Maurice d'Orange, qui faisait un emploi très-habile de fortifications en terre pour couvrir les soldats de nouvelle levée.

[3] Les régimens Alwig et Watteville, et quatre régimens tirés du Tyrol, de Salzbourg et de la Forêt-Noire. *Sprecher*, 495. Une première affaire eut lieu près de Canova. Les prisonniers étaient décapités comme rebelles. Des Glaronnais combattirent avec les Grisons.

Les bandes autrichiennes se jetèrent de vallée en vallée, immolant jusqu'à l'enfant à la mamelle, et livrant au feu les habitations. « L'archiduc, disaient en plaisantant les soldats, nous a promis une maison à chacun; escargots, nous l'emporterions; guerriers, nous la mettons en cendres. » La vallée de l'Inn ne fut bientôt qu'une ruine. Salis, hors d'état de résister, se retira par le Scaletta. On se battit sur les neiges des Alpes et dans les solitudes du Dischma, près de Saint-Volfgang. Puis les colonnes autrichiennes envahirent Davos, laissant derrière elles toutes les cabanes fumantes. Davos fut pillé; les archives dispersées [1]. Les vainqueurs se firent des jarretières du drapeau que Jules II avait mis aux mains des Grisons, en mémoire éternelle de leur valeur.

Salis s'était reployé sur le Prétigau. Sur le plateau de Raschnals, près de Saas, il fut rejoint par 500 paysans. On tint conseil. Le général eût voulu descendre à Grusch et prendre position près des ruines de Solavers; mais les paysans ne le comprirent pas. « Laissez-nous, lui dirent-ils, combattre et mourir ici. » Ils se retranchèrent derrière un abattis d'arbres et attendirent l'ennemi. Alwig et Baldéron ne tardèrent pas à se montrer avec leurs forces réunies [2]. Il était midi. Les dragons d'Alwig furent repoussés. Son infanterie recula. Les Prétigoviens, s'élançant de rocher en rocher, semblables aux chamois de leurs montagnes, firent tomber sur plus d'une tête leurs massues sanglantes. Ni la voix de Baldéron, ni son épée, ne purent arrêter la fuite de ses lansquenets. Déjà croyant la ba-

[1] Davos était encore le chef-lieu de la Ligue, qui y avait ses archives.
[2] Le 5 sept. 1622.

taille perdue, il ordonnait d'immoler les prisonniers, quand Alwig, sommant ses gens de ne point couvrir d'ignominie la gloire de la valeur allemande, réussit à les ramener au combat. Les deux généraux montrèrent à leurs soldats les hauteurs et firent envelopper les paysans. Chaque buisson cacha des Autrichiens. Foudroyés de toutes parts, les Prétigoviens se retirèrent sur la prairie d'Aqua-Sana; mais la grêle de balles les y suivit. Leur sang inonda le sol. Ils allaient céder. A ce moment trente héros s'entendirent pour ne point survivre à la liberté de leur patrie. La massue haute, la tête baissée, ils se précipitèrent sur la multitude des ennemis, enfoncèrent leurs rangs et allèrent tomber sur des monceaux de cadavres. Vingt-cinq de leurs compagnons d'armes, résolus comme eux à mourir, mais plus heureux, firent fuir une fois encore les dragons d'Alwig et leur arrachèrent trois drapeaux, enlevés par surprise avant la bataille. Que les fils de ceux de ces hommes intrépides dont nous savons les noms gardent la mémoire du combat de Raschnals; c'étaient : Thyss, surnommé le Fort, Marti, Jean de Salis, Casut, Campsurner et Enderli.

Salis descendit à Meyenfeld avec les faibles restes échappés à ce carnage. Trop tard les hommes de Coire et du Schalfick se montrèrent sur les Hautes-Alpes; voyant la flamme s'élever de tous les villages et les Autrichiens répandus dans la vallée, ils se retirèrent, la mort dans le cœur. Alwig franchit la Cluse, passa sur les cendres de l'incendie qui venait de dévorer Malans, et courut livrer aussi Meyenfeld aux flammes [1]. Les femmes furent outragées ou massacrées. Le fer

[1] Le 21 octobre.

priva plus d'un vieillard d'un reste de vie. Les Tyroliens du Montafun, altérés de gain et de vengeance, vinrent en foule acheter à vil prix le butin et les troupeaux. Ils emportèrent jusqu'aux cloches des temples. Le reste des villageois errèrent sans toit et sans pain. Arriva l'hiver; la peste se joignit à la faim. La maladie hongroise, ainsi le peuple la nomma, se manifestait par des douleurs mortelles au cerveau. Elle emporta des malheureux par centaines. On nomme encore cet hiver l'hiver de la grande famine [1].

Au bruit de ces malheurs, les villes suisses furent consternées. Pour les endormir, l'archiduc avait, au moment d'envahir les Grisons, invité les Confédérés à une conférence à Lindau. Malgré les faits survenus, vingt-quatre députés des Cantons s'y rencontrèrent. Léopold leur fit connaître dès l'abord ses droits sur les vallées que ses armes venaient de conquérir. Des envoyés des Ligues qui, sous le manteau des Confédérés, étaient parvenus jusqu'à Lindau, s'adressèrent aux ambassadeurs suisses en supplians. Un catholique leur répondit : « Assez souvent nous vous avons avertis d'éviter toute sédition. Quand nous avons envoyé des hommes d'armes pacifier votre pays, vous les avez chassés. Qu'osez-vous nous demander encore? » Le Zuricois Holzhalb s'exprima avec plus de bienveillance et non moins de franchise : « Chers amis, ne comptez pas sur nous ; nous avons assez à faire dans nos foyers. Nous gémissons sur vos malheurs. Veillez à ne pas les aggraver encore. Viendra le jour où le Seigneur Dieu nous permettra de vous secourir. » La Ligue grise

[1] Hungerwinter. Ce nom est un tableau. — Sprecher. — A Porta, 487. — Tschokke.

et la Maison-Dieu signèrent, sous l'épée du vainqueur, la cession de la Basse-Engadine et de huit Juridictions[1]. Elles s'engagèrent à ne contracter aucune alliance contre le gré de la maison d'Autriche. Elles promirent le passage et l'enrôlement. Les hommes des vallées abandonnées à l'archiduc furent rassemblés par les dragons d'Alwig. Debout sur les cendres de leurs villages incendiés, les pieds dans le sang des pères, des fils, qu'ils avaient perdus, ils jurèrent fidélité à l'archiduc. Alwig fit élever deux bastilles à Coire et construire une forteresse sur le Rhin, pour fermer l'entrée des Grisons aux armes étrangères. Féria, de son côté, fit servir les Brégalliens à entourer de nouveaux retranchemens le château de Chiavenna.

L'heure était venue de subir le sort des vaincus. L'évêque fit entendre un langage dès longtemps oublié; à peine osait-on le contredire : car on voyait derrière lui les piques autrichiennes. Les communes catholiques, dans l'effroi, rendirent les premières les causes matrimoniales. Coire s'engagea à payer la dîme et à restituer aux couvens de Saint-Luce et de Saint-Nicolas leurs revenus. Le nonce commandait[2]. Les ecclésiastiques, à son gré, se montraient trop débonnaires.

[1] Le 30 sept. Coire et Meyenfeld devaient conserver garnison autrichienne. A Porta, 488. — Pundnerische Handlungsdeduction. — Juvalta, 169. — Sprecher, 519. — Stettler, 549. — Corresp. de Gueffier. — Recès de la diète. Zurich demande que, tous dissentimens religieux à part, on se prépare à combattre fidèlement pour la commune patrie. Les catholiques ne voient pas de motif d'agir avec précipitation. 18 *sept.* Molina, secrétaire interprète de l'ambassade française, proteste, à Lindau, au nom du roi de France.

[2] Il dépouilla, de sa propre autorité, les abbés de Pfeffers et de Disentis de leur charge. — Juvalta, 176. — Porta, 500. — Salis Marschlins, Ausfuhrung der Rechtsamen, etc. — Eicchorn, 194.

Le Domleschg venait de signer l'engagement de payer au chapitre une triple dîme pendant cinq années[1]. « Cinq années ! s'écria Scapi, riant et s'irritant à la fois de la simplicité des chanoines; ils paieront à toujours. » Dans le Prétigau, dans la Brégaille, les capucins, cachant sous la bure un mélange de vertus, d'intrigues et de passions cruelles, se répandirent de vallée en vallée. Dès lors plus de mariage mixte, plus de baptême commun. Les plus simples relations avec l'hérésie devinrent un crime. Robustelli envoya l'ordre à Poschiavo de n'y plus souffrir les Valtelins exilés. Le nom de la Rhétie était tombé si bas, qu'un magistrat des pays sujets osait dicter impérieusement ses ordres aux communes souveraines. C'était peu encore. Il fallait exterminer l'hérésie dans cette vallée de langue italienne. Une nuit donc[2], une horde sanguinaire partit de la Valteline, conduite par un prêtre, dans l'espoir de surprendre les protestans et de les égorger dans leurs lits. Mais un avis secret leur avait donné le temps de fuir sur les glaces du Bernina. Ils étaient 300, des deux sexes et de tout âge. Vingt-six d'entre eux, dont les infirmités ou le poids des ans retenaient les pas, furent atteints et immolés.

Cependant les succès de la maison d'Autriche avaient réveillé la France. Le soin de réduire les Huguenots commençait, à la cour de Louis XIII, à paraître moins pressant que celui d'arrêter l'accroissement de la puissance impériale. Un homme arrivait aux affaires[3] qui

[1] Le 8 décembre 1622.

[2] Le 25 avril 1623. *Sprecher. Quadrio.*

[3] Il n'entra dans le Conseil que le 26 avril 1624. Mais il était écouté bien auparavant.

avait l'instinct de la puissance et qui, le but tracé, n'était arrêté par aucun scrupule sur les moyens d'y parvenir. Détruire au dedans les factions pour reprendre au dehors la politique de Henri IV, tel était le plan de Richelieu. Sa pensée devint celle du roi, son âme celle de la France. Les alliés naturels du royaume étaient les États protestans. La pourpre romaine, que portait Richelieu, ne l'empêcha point d'en faire les amis de son maître. Madame Henriette de France devint l'épouse de Charles Ier d'Angleterre. Les Hollandais se chargèrent d'attaquer l'Espagne sur les mers. Mansfeld, en Allemagne, fut pris à la solde de Louis XIII. Christian de Dannemark contracta l'engagement de ramener au combat les princes de l'Empire. Les Turcs, les Hongrois furent travaillés. Mille bras furent soulevés contre les mille bras de la puissance autrichienne. Mais l'attention de Richelieu se porta tout particulièrement sur le point par lequel se touchaient les deux couronnes, rivales de la France. Venise et le duc de Savoie ne cessaient de remontrer à quel point la subversion des républiques de Rhétie menaçait la Suisse et compromettait, avec l'indépendance de l'Italie, l'honneur et la sûreté du roi très-chrétien. A la fin les trois puissances signèrent à Paris, le 7 février 1623, un traité par lequel elles s'engageaient à contraindre l'Espagne à l'observation de celui de Madrid [1]. Il fut convenu qu'une armée de 50,000 hommes serait employée à

[1] « Jusqu'à l'entière restitution de la Valteline et autres lieux ôtés aux Grisons. » *Traités de Paix*, *III*, 189. — *Dumont*, *V*, 2, 417. — Ripamonte, IV, 65. — Flassan, II, 353. — Bassompierre, III, 153. — Le Vassor, L. 16. — Guichenon, II, 36. — Siri, V. — Sprecher, 531. — Porta, 511. — Stettler, 554. — Nani, 255.

cette fin. Les Cantons suisses étaient invités à accéder à l'alliance [1].

L'inquiétude fut vive à Vienne et à Madrid. Grégoire XV offrit aux deux cours de les en tirer et de recevoir en dépôt la Valteline, jusqu'à un accommodement. « Il voulait, disait-il, préserver l'Italie d'être encore une fois le théâtre d'une lutte étrangère et empêcher que la désunion entre les fils de l'Église ne permît à l'hérésie de réparer ses brèches. » L'Espagne et la France acceptèrent son offre sous l'apparence d'amour pour la paix; en réalité, dans le but de gagner du temps et de rassembler leurs forces. Quelques troupes pontificales, sous les ordres du duc de Fiano, frère du pape, occupèrent la Valteline [2].

Peu après mourut Grégoire. Urbain VIII, qui lui succéda, crut, par une sentence équitable, pouvoir pacifier les deux puissances. Il leur proposa la restitution de la Valteline sous la condition qu'elle fût une quatrième Ligue de la Rhétie [3], ou que, si elle redevenait sujette des Grisons, la religion catholique y fût la seule tolérée. Les baillis devaient tous appartenir à la foi romaine. L'Espagne conservait le passage. Mais cette communication ouverte entre Milan et Vienne était ce que la France ne pouvait permettre; elle per-

[1] Miron presse la cour de relever l'affection mourante des Suisses; « Sagner, Walier, tous les plus affectionnés meurent. Du sang est cheu du ciel. On annonce une comète. » *Miron à Puisieulx*, 8 *août* 1625 (*Mél. de Mémoires, titres et lettres; Bibl. de l'Arsenal*).— Comparez *Siri, V*, 446. — Le roi envoie 300,000 écus pour les acquiesçans. *Recès de Baden, mai*, 1623. *Relation de Bensi sur les affaires des Grisons.*

[2] Il y laissa Vico, comte de Bagnes. Grégoire eût volontiers fait de la Valteline un fief de famille. *Theâtr. europ., I*, 368. — *Quadrio*, 336. — *Merc. français, X.*

[3] Avec le Poschiavo. 24 *février.*

sévéra à demander la simple exécution du traité de Madrid. L'Espagne non plus n'approuvait pas la proposition du pape. Abandonner la Valteline était loin de sa pensée. Elle allégua son serment aux habitans de cette vallée, de ne point les replacer sous la domination des Ligues. Rien n'égalait la crainte des Valtelins de retomber sous ce joug abhorré. Le vœu des nobles et des prêtres de la province était de voir leur patrie demeurer au Saint-Siége; ils espéraient la liberté sous la protection éloignée de saint Pierre.

Tandis que se poursuivaient ces négociations, la Rhétie gémissait dans la servitude. Une convention[1] venait de rendre à l'évêque presque tous les droits qu'il possédait avant la Réforme. Encore les deux Ligues s'étaient-elles estimées heureuses d'avoir, par cet accord, arrêté le cours d'empiétemens arbitraires et toujours nouveaux. Mais il ne fut pas plus tôt signé que l'Église, mesurant ses exigences à la pusillanimité d'un peuple abattu, manifesta des prétentions nouvelles. Alors les Réformés commencèrent à craindre que la ruine de leur religion ne fût résolue. Ils ne cachèrent à Alwig ni leurs inquiétudes, ni jusqu'où le désespoir pourrait les porter. Les maladies et le départ de plusieurs divisions avaient affaibli l'armée autrichienne; Alwig, à son tour, éprouva quelque crainte. Il avoua que, bien qu'il conseillât de s'arranger avec l'Église, il n'avait pas d'ordre concernant la religion. Ce mot ne fut pas plus tôt sorti de ses lèvres, que les

[1] Décembre 1623. Censes, dîmes, rétablissement des couvens à Katzis, à Coire, nomination par le prélat, on promit tout. L'évêque demanda la clé de la cathédrale. — *Porta.* — *Memorabilia Davoziana mss. commencé par H. Sprecher, continué dans sa famille.* — *Burglehner, passim.*

chefs des Ligues se regardèrent; ils venaient de voir tomber la peau de lion dont s'était couverte la faiblesse du clergé; ils rougirent. La frayeur fit place au mépris, et tout ce que les menaces avaient arraché retomba dans l'oubli.

Délivrés de cette crainte, les Grisons n'en soupirèrent que plus ardemment après le départ des Autrichiens, qui achevaient de ruiner l'antique fleur de leurs vallées. Alors courut quelque bruit des préparatifs de la France[1]. « Une armée, assurait-on, se rassemblait en Bourgogne. » L'Empereur, qui n'était pas prêt à soutenir de combat, crut devoir ôter le prétexte à une rupture et retirer ses troupes de Rhétie. Alwig, sitôt qu'il connut l'intention de son maître, parla de la possibilité de son départ, si les Ligues voulaient l'acheter, et s'engager à se maintenir l'une l'autre dans le dévouement à l'Autriche. Les Grisons promirent tout, donnèrent des otages et payèrent 24,000 florins[2]. Les Impériaux partirent au printemps de l'an 1624. Le sceptre de l'archiduc ne pesa plus que sur huit juridictions et sur la Basse-Engadine. Il fut donné six mois aux habitans de ces vallées pour embrasser la foi romaine ou vider le pays[3].

Cependant les projets de Richelieu parvenaient à leur maturité. Les Autrichiens n'étaient pas partis qu'un envoyé du roi fit connaître secrètement aux

[1] Le sire du Mesnil, gendre de Miron, arrive secrètement en Rhétie.

[2] 4,000 florins contre l'engagement que l'armée, en s'éloignant, observerait une bonne discipline.

[3] Le 24 août. Une taxe annuelle de 700 florins fut imposée à chacune des juridictions pour l'entretien des capucins. Des articles, signés à Milan, accordèrent aux évangéliques propriétaires en Valteline d'y venir vaquer à leurs affaires.

chefs des Ligues le plan de son maître. Bientôt se présenta devant la diète de Soleure François Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres [1], ambassadeur extraordinaire du roi Louis XIII. Une somme de 600,000 livres le suivait. Il promit aux Cantons le paiement de leurs pensions arriérées, du sel à bas prix; puis il les invita à se réunir aux puissances qui voulaient l'indépendance des Grisons. Les catholiques hésitèrent. Les protestans ne s'en montrèrent que plus prompts à se lever. La crainte qu'inspiraient les bandes formidables de Tilly, répandues sur les bords du Rhin, et la nécessité d'entretenir des garnisons à Bâle et dans l'Argovie, n'arrêtèrent point l'élan. Mille Bernois, sous Nicolas de Diessbach, 1,000 Zuricois, sous Gaspard Schmidt, 200 Neuchâtelois, sous Guy, 1,000 Valaisans, sous Angelin Preux [2], et 700 Glaronnais se rangèrent sous les drapeaux. Ils prirent avec 1,200 fantassins et 400

[1] Frère de la belle Gabrielle. — « Il aimait à boire et avala bravement avec eux, qui lui répondirent valeureusement. Mais après s'être échauffés à porter la santé du roi, ils se trouvaient froids dans leurs délibérations, préférant la liberté publique à la soif de dominer. » Barthélemi de Grammont. — Sprecher, 579. — Juvalta, 184. — Stettler, 559. — Théât. hist. I, 834. — Mercure, X, 170. — Linage, 55. — Aubéry, Mém. pour Richelieu, II, 114. — Expeditio Valtelinæa, auctore Abelio Samarthano. — Négoc. de Cœuvres, 5 vol. cotés *Miss. étr.*, 9,204, B. royale. — Béthune alla à Rome chercher « plus de prétextes à l'expédition ». « Il n'y a guère d'attente à avoir aux Cantons qu'on ne se fasse voir en campagne pour les préparer à se ranger à leur devoir. » — Inst. secrètes : « Que tout se règle selon la mesure des négociations que Béthune fera à Rome, S. M. n'ayant intention d'en venir à une rupture. Que tout se fasse si secrètement que l'on puisse croire que le marquis ait fait la chose lui-même. » Puis : « Si les garnisons sont espagnoles, vous exécuterez le traité de Madrid ; si romaines, nous sollicitons depuis assez longtemps la restitution, fût-ce aux Espagnols, sur qui nous saurons bien les reprendre. »

[2] D'une famille vevaisane, réfugiée à Sierre lors de la Réforme.

cavaliers français les chemins de la Rhétie [1]. Les Grisons exilés, Salis à leur tête, marchèrent à l'avant-garde. Le lac de Walenstadt fut traversé, le Rhin franchi, le Luciensteig occupé. Un polygone fut élevé en hâte entre Malans et le pont du Rhin. Salis s'empara de l'entrée du Prétigau. Alors un cri de joie retentit dans la Rhétie. Cœuvres, d'ambassadeur devenu général, et qu'accompagnaient des représentans de Venise et de Charles-Emmanuel, proclama les huit juridictions libres du joug de l'Autriche. Il invita les trois Ligues à renouveler leur antique union, et leur alliance avec le roi. Il leur promit la restitution de leurs provinces. A ce langage, tout s'émut. Les tambours battirent, appelant à une expédition en Valteline. Les officiers de l'archiduc s'enfuirent, et, d'un pas plus rapide encore, les révérends pères capucins. Les pauvres paysans supportèrent avec patience l'indiscrétion des Français. Ils virent sans trop de douleur l'armée alliée dévorer en peu de jours ce qu'ils avaient amassé pour tout l'hiver. Lorsque le blé manqua, ils se résignèrent à faire leur nourriture du fruit des buissons. Les bataillons traversèrent, les derniers jours de novembre, le Domleschg et le Prétigau, et, sans se laisser arrêter par les neiges qui couvraient les Alpes, ils

[1] Richelieu, L. XV, p. 440, dit : 8,000 fantassins, 500 chevaux. — 28 octobre 1624. Botta, IV, 297.— Nani, VI, 278.— Le Vassor, L. XXI, 663. Landès et De Vaulx marchèrent en tête avec les Grisons. Sous prétexte d'un pélerinage à Lorette, ils avaient tous vu et pris une carte de la Valteline. On marcha tout d'abord sans armes. Près de Wesen, les peuples ayant fait quelque résistance, les tambours battirent. On crut la Valteline livrée, tant elle coûta peu ; et, comme les Barberins penchaient pour la France, Pasquin, interrogé *si il papa é forsé catholico*, répondit : « *Taci, taci ; ch'egli é christianissimo.* — La corresp. de Cœuvres avec Béthune fait connaître les vrais rapports des deux cours.

descendirent dans la Valteline. Les troupes pontificales, ramassis de brigands, propres à piller et non pas à combattre, firent peu de résistance. Quelques places seules ne se rendirent qu'après un long siége, entre autres le château qui, du haut d'une colline romantique, domine le paradis de Chiavenna. Il manquait pour l'attaquer de la grosse artillerie. Les Rhétiens l'allèrent chercher en Valteline, traînèrent les pièces sur les neiges du Bernina, sur les lacs glacés de la Haute-Engadine, et, de précipice en précipice, à travers la Brégaille, à la surprise et à la colère des officiers français, qui n'apprirent qu'après en être sortis les périls qu'ils avaient courus. Le château capitula le 10 mars 1625. Cœuvres avait laissé les Espagnols se fortifier dans le poste de Riva, qui unit ou sépare la Valteline et Chiavenna. Il perdit à l'assiéger beaucoup de monde, moins par le fer que par les maladies [1].

Ce réveil de la France frappa l'Europe d'étonnement. Le pape choisit son neveu, le cardinal Barberin, pour l'envoyer à Paris, se plaindre de l'injure faite au Saint-Siége et en demander réparation. Le jeune légat fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Tout Paris fut illuminé les trois jours que durèrent les cérémonies de sa réception [2]. Mais l'heure des conférences venue : « Le roi, dit Richelieu, qui s'est toujours montré le premier fils de l'Église, veut, comme sa Sainteté,

[1] Quiroga commandait les Espagnols. Pappenheim vint prendre le commandement de ce poste important, dont la prise eût ouvert le lac et le Milanais.

[2] Le duc d'Anjou lui tint les rênes ; le roi le reçut sur le pied de l'égalité. *Richelieu, L. 22.* — *Négoc. de tout ce qui s'est passé, par M. le card. Barberin.* La même question occupait les Confédérés, à la sollicitation de Grég. Meyer. Ils ne surent que se diviser.

la Valteline catholique; mais il ne peut, sous quelque prétexte que ce soit, favoriser la révolte de sujets contre leur souverain. Que l'hérésie ne puisse s'établir dans la province. Que les catholiques des Ligues la gouvernent. Qu'ils ne procèdent en justice qu'assistés de lieutenans, les élus du pays. Quant aux passages, il appartient à la France, qui a sacrifié des millions pour s'assurer l'amitié de la Rhétie, de les fermer et de les ouvrir. » Le légat, à ce langage, fit paraître une grande surprise. Le pape ne pouvait signer un traité qui rendait la Valteline aux Grisons. « Eh bien, reprit Richelieu, que les Valtelins s'administrent eux-mêmes, au civil comme au pénal. Les Ligues ne conserveront que le droit de grâce. Elles prendront l'engagement de ne descendre jamais en armes dans la province. Elles recevront, comme indemnité, un tribut annuel de 25,000 couronnes. » — « Le saint Père, repartit le légat, ne peut consentir à restituer en aucune façon la Valteline aux hérétiques. Il demande d'être remis en possession des forts dont il a été outrageusement expulsé. » N'ayant pu rien obtenir, Barberin partit inopinément, sans attendre les présens du roi, ni vouloir écouter de nouvelles propositions. Le pape remplit l'Europe de ses griefs. Il écrivit en Suisse [1] : « L'Église reprocherait sévèrement à son chef son incurie, s'il laissait impunément avilir l'honneur du pontificat. Quand la religion se trouve attaquée, maudit est l'homme qui ne plonge son glaive dans le sang ! » Déjà l'Espagne avait obtenu des Cantons catholiques la levée de 7,000 hommes [2]. Déjà elle avait acheté de l'abbé de Saint-

[1] Pièces diverses, entre autres le Bref du 17 février 1626.
[2] Nani.

Gall et des Cantons de Schwyz et d'Uri le passage pour 30,000, qui, descendus du Saint-Gothard, avaient attaqué les alliés en Piémont, et, dans le comté de Chiavenna, leur avaient repris quelques forts[1].

Richelieu, apprenant ces mouvemens, et se voyant pressé par les attaques des zélés catholiques[2], crut devoir s'étayer sur les grands du royaume. Il convoqua ces appuis de la couronne. Ses créatures démontrèrent que le roi ne pouvait abandonner ses alliés, et accepter les conditions du légat, sans perdre l'honneur, le premier bien de ces têtes appelées au gouvernement du monde. Ce fut à qui louerait le ministre de ce qu'il avait fait et l'encouragerait à persévérer. Des sommes furent votées. Alors Richelieu jeta les yeux sur Bassompierre pour poursuivre ses desseins. Les maladies et la guerre avaient affaibli les armées d'Italie; il s'agissait de leur procurer du renfort; le chef aimé des Suisses fut envoyé leur demander de nouveaux soldats[3]. Déjà les agens français dans les Cantons avaient reçu l'impulsion nouvelle. A leur voix les catholiques

[1] Entre autres de Codéra. *Sprecher*, 641. — *Porta*, 532. — *Stettler*, 568. — *Rapports de Cœuvres* (*Bibl. royale, Miss. étr.* 9204-8). Les maladies avaient emporté la moitié des soldats suisses. *Tillier, IV*, 67.— « J'ai proposé une fondation de jésuites français. — Venise bat froid, nous voyant à ses portes. — Je ne sais comment sortir d'ici, débiteur que je suis des Suisses et des Grisons; je ne songe qu'à m'échapper. » *Cœuvres*.

[2] Hospiniani Hist. jesuitica, 421, 465. Edit. Basileæ.

[3] Ambass. de Bassompierre, II, 214. — Ses Mémoires, — Bibliot. royale. *Miss. étr.*, 307. « Le roi, pour mes péchés, m'a envoyé en Suisse, où je ne me promets pas que ma négociation oblige le pape de m'envoyer des indulgences, ni que ceux avec qui j'aurai à faire m'y laissent boire de l'eau bénite. Vous croirez sans peine que j'eusse mieux aimé représenter ma propre personne à la cour que celle du roi dans ces montagnes. » 2 *sept.* 1625. — Il apportait 250,000 écus.

se détachaient peu à peu de l'Espagne. Un beau régiment de 1,800 hommes, levé par le landammann Zoum-Brounn, d'Uri, était allé rejoindre les drapeaux français en Valteline[1]. La Landsguemeinde de Schwyz, assemblée le jour de Saint-Martin, s'était prononcée pour la restitution des pays sujets des Ligues. L'hérésie devait être à jamais bannie de la province, les passages fermés à tous. Une diète catholique, assemblée à Lucerne, avait résolu de demander aux rois l'éloignement de leurs soldats et l'occupation de la Valteline par les régimens que le roi de France levait dans les Alpes. Ce fut sur ces entrefaites que Bassompierre mit le pied à Bâle. Il y fut reçu comme le représentant d'un grand monarque et le meilleur ami des Confédérés. Quelques mille hommes en bel équipage vinrent à sa rencontre. Le colonel Hessy et douze capitaines se joignirent à lui pour ne le plus quitter. Même réception à Soleure, où les compagnies que le colonel Am Rhyn[2], avoyer de Lucerne, levait pour le roi, firent cortége à l'ambassadeur[3]. Bientôt arrivèrent les premiers magistrats des

[1] Zum Brunn de médecin devenu landammann, et de landammann soldat, enrôla dans toute la Suisse, et jusque dans les bailliages romains de Fribourg. *Recès de la diète*. Il avait l'adroite bonhomie des gens d'Uri.

[2] Am Rhyn, d'une famille de Strasbourg, qui s'était fixée à Lucerne en 1518. Avoyer et colonel d'un régiment de 3,800 hommes que Bassompierre levait pour la Valteline (pressé d'engager les Cantons catholiques dans cette guerre), mais qui servit en Piémont et fut licencié en Picardie, mars 1627. — Conrad Zurlauben, landammann de Zoug, levait un second régiment, sous le nom de « la Tour de Jérusalem. » *Biogr. univ.*

[3] La diète dura du 15 au 20 janvier 1626. On lit : « Ayant plu à haut et puissant seigneur nous convoquer, etc. » Cent cinquante mille écus furent distribués. *Bass. à Cavazza*, 22 janvier. Bassompierre courut à Berne réconcilier la république avec le roi. Le Manuel du Conseil est

Cantons : le bourgmestre Rhan, l'avoyer de Graffenried; Diessbach et d'Affri, dévoués à la France; les landammanns Réding et Zurlauben, auxquels Bassompierre apportait l'ordre de Saint-Michel; le gouverneur de Neuchâtel Montigny; les députés de l'évêque de Bâle, de l'abbé de Saint-Gall et du Valais. Les Grisons seuls n'avaient pas été convoqués; l'on craignait de leur part quelque indiscrétion; le bourgmestre Meyer n'en était pas moins accouru plein de confiance en Bassompierre. A toute heure arrivaient encore des amis de la France. Les conférences s'ouvrirent entre les bals et les festins. Lorsqu'il vit les hommes qui gouvernaient la Suisse rangés à sa table, au nombre de plus de cent vingt, Bassompierre loua la générosité de la France envers ses amis. Si les Suisses l'avaient rarement éprouvée, c'est que leur valeur avait fait plus souvent trembler leurs voisins que permis de songer à les attaquer. Il leur fit voir le danger dont les menaçait le bouleversement de la Rhétie. Il avait, à Madrid, cherché à y porter remède. On avait rendu vain son bon vouloir. Mais la diète de Lucerne avait remis les choses en bon chemin. Le roi pensait, comme les députés des Cantons, que la Valteline était un membre du corps helvétique qu'il fallait lui rendre. Il restait à concerter les moyens d'y réussir. En même temps qu'il tenait aux députés ce langage, Bassompierre leur faisait

plein des détails de sa réception. Les plus nobles dames de la république furent chargées de tenir compagnie à l'ambassadrice. — « Sire, jamais l'autorité de S. M. en Suisse ne fut en si éminent degré. La déférence est telle que les États de Languedoc ou de Bretagne ne feraient pas davantage. » Il sait ne s'appuyer jamais sur l'un des deux partis de manière à mécontenter l'autre. Wakes, ambass. anglais à Venise, anime de son côté les villes suisses par ses lettres.

payer quelques sommes sur les intérêts de la dette et surtout leurs pensions particulières. Bientôt les Cantons démocratiques vinrent, l'un après l'autre, déposer en sa main la résolution de leurs landsguemeindes, de fermer le passage aux Espagnols s'ils ne restituaient la Valteline. De nouvelles compagnies bernoises et zuricoises coururent renforcer Cœuvres au-delà des monts. Deux mille hommes partirent pour la Savoie. Bassompierre invita les Confédérés à tenir 12,000 braves prêts à s'unir aux drapeaux du roi. Il montrait aux officiers ces plaines du Milanais, d'où leurs pères étaient si souvent revenus couverts de dépouilles. Il assurait les villes de la ferme intention du roi de faire observer le traité de Madrid [1].

Cependant plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la conquête de la province, et Cœuvres différait encore d'accomplir cette promesse. Vainement toute la Rhétie avait pris les armes, ivre d'espoir. Vainement ses milices avaient occupé tous les passages des monts, tandis que 4,000 de ses fils combattaient en Valteline, sous Salis, Brougger, Schauenstein [2], Gouler, Jénatsch, comme s'ils eussent été seuls intéressés à la guerre; ils

[1] L'alliance espagnole allait finir; Bassompierre veillait à ne pas la laisser renouveler. — Il accablait le nonce de prévenances. « Son amitié lui est de plus de prix que tous les succès de sa négociation. » Les amis du roi, dans les Cantons catholiques, se réunissent en conférences régulières. « Je laisse ces peuples bien intentionnés de garder les passages (Fribourg seul ne le refuse pas aux Espagnols), et de prendre part avec nous au gâteau, si nous allons à la fête en Italie. » *A d'Aligre, amb. à Venise.* « L'extrême foule des créanciers du roi me force à céder la place. » *A d'Herbault.* — « Vous leur fîtes faire tant de promesses, qu'ils ont eu honte peu après de les tenir. » *Dufargis à Bassompierre.*

[2] Schauenstein, Brugger, De Mont, les meilleurs officiers, avaient été tirés des régimens en France.

ne pouvaient obtenir le prix de leurs efforts. Des plénipotentiaires des Ligues finirent par se rendre à Sondrio, comptant sur l'exécution du traité de Madrid[1]. Ils crurent rêver lorsque Cœuvres leur demanda d'abandonner aux Valtelins, en échange d'un tribut annuel de 25,000 couronnes, l'élection de leurs magistrats, et de s'engager à ne jamais descendre en armes dans la province. « Quelle souveraineté, dirent-ils, que celle qui laisserait aux sujets le choix d'obéir ou non! Quel prix mettre au tribut qui nous est offert, lorsque la Valteline pourrait faire peser sur les vins, que nous achetons d'elle, des droits qui nous rendraient réellement ses tributaires! L'Espagne, en vérité, nous fait des propositions plus équitables. » Les officiers français se regardèrent, le rire sur les lèvres. « Tout cela s'arrangera, » dit le général, en tournant le pied. « Les Valtelins, disait-on à voix haute, sont plus dignes de régir les gens des montagnes que ceux-ci de gouverner la peuplade italienne de la vallée de l'Adda. »

C'était ainsi qu'à Sondrio, comme à Soleure, le sort de la Valteline tenait tous les esprits dans l'attente. Quelle ne fut pas la surprise d'apprendre tout-à-coup que les rois de France et d'Espagne s'étaient réconciliés, et que, par une convention signée le 5 mars à Monzone, en Arragon, ils avaient, sans se mettre en peine de leurs alliés, réglé les rapports de la Rhétie avec ses provinces[2]. Voici ce qui avait amené cet événement.

[1] Novembre 1625. Les Grisons avaient eu l'imprudence d'envoyer, au nombre des députés, Buol, de Maladers, si haï des Valtelins, qu'il ne put sans péril se montrer en public, tant qu'il fut dans la province. *Sprecher. A Porta. Tschokke. Ranke, II*, 509.

[2] Dumont. V, 2. — Sprecher, 679. Rohan, II, 141. Léonard, IV. Flassan, III, 386. Stettler, 570. Linage, III. Mercure, XIII, XIV.

Quelque vaste que fût l'esprit de Richelieu, il n'avait pas tout embrassé dans ses calculs. Il ne prévoyait pas que les calvinistes reprendraient les armes[1]. Mais Rohan avait saisi cette heure, comme la dernière, pour tenter, s'il se pouvait, d'empêcher la ruine de la religion réformée en France[2]. Il s'était rendu de ville en ville, la Bible devant lui, essayant de relever les débris de tant d'églises naguère florissantes. Au moment où les troupes pontificales se joignaient aux Espagnols pour reprendre la Valteline, les calvinistes s'étaient soulevés. Attaqué des deux points extrêmes, Richelieu avait appelé sa colère et sa perfide adresse à son aide. Il avait persuadé le roi de la nécessité de s'arranger avec Rome et l'Espagne, pour pouvoir écraser les huguenots. Viendrait le jour d'attaquer la maison d'Autriche. Telle était la combinaison qui avait amené le traité de Monzone[3]. Les sujets des Grisons leur étaient rendus, mais avec le droit d'élire leurs magistrats[4]. Vingt-cinq mille couronnes de tribut devaient dédommager la Rhétie de ce qu'elle cédait. Le refus d'accepter ces conditions entraînait pour elle la perte de ses droits. Les forts

[1] « Cette infâme rébellion de nos hérétiques. » *Richelieu, L. XVI*, 414.

[2] « Jamais je n'ai pris les armes que par nécessité. Je cherche mon repos au ciel, et Dieu me fera la grâce de trouver toujours celui de ma conscience en la terre. » *Rohan.*

[3] Richelieu feignit d'être fort irrité contre Dufargis, qui avait signé. « Il avait, dit-il, dépassé ses pouvoirs. » Le traité n'en fut pas moins ratifié, avec peu de modifications. Le père Joseph l'avait dicté. *Arch. cur., IIe série, III.*

[4] Les Ligues avaient la confirmation; mais si elles ne la donnaient pas, les provinces pouvaient s'en passer. Les deux puissances se chargeaient de faire respecter leur volonté par les armes. — Torquato Conti reçut les forts, au nom du pape, et les rasa. — Si Monzone eût été accepté, la Valteline serait suisse encore.

élevés par les deux partis devaient être remis aux soldats du pape et rasés par eux.

La publication du traité de Monzone causa un soulèvement universel contre la France. Charles-Emmanuel, aussi fier qu'il avait pu l'être à la fleur de ses ans, appela l'Angleterre à le venger. Venise, Berne et Zurich eurent honte de s'être fiés à la France et repoussèrent avec mépris les explications de ses envoyés [1]. Les Rhétiens, lorsque Châteauneuf [2], ambassadeur extraordinaire du roi, leur vanta, dans un discours composé avec adresse, le traité de Monzone, et qu'il leur représenta son maître comme le restaurateur de leur patrie, firent éclater leurs murmures. Leurs milices se débandèrent. Les Bernois, les Zuricois, les soldats de Zoum-Brounn regagnèrent leurs foyers. Vainement les Cantons envoyèrent à Paris [3]. Vainement Gouler, Schauenstein et Molina, députés des Ligues, y passèrent dix-huit mois à solliciter. Ils revinrent apprendre à leur patrie qu'il ne lui restait que de se résigner à son destin. La Rhétie s'y soumit, silencieuse, mais fière, et dans l'espoir que l'instabilité des choses humaines amènerait tôt ou tard l'heure réparatrice de grands torts.

Richelieu ne s'occupa plus qu'à mettre les huguenots hors d'état de troubler à l'avenir les plans de sa politique. Sur un de ces rochers que baigne l'Océan, aux côtes de France, s'élève La Rochelle, la Genève de

[1] Recès de Baden, 1626. — Stettler.

[2] Juvalta, 201. — Pièces diverses dans Dumont. — Recès de Soleure, diète du 30 déc. 1626 au 6 janvier 1627. — Brochures diverses.

[3] « Ils ne vont que quêter ; il faut les renvoyer. Les accueillir ne fait que les rendre plus fiers. » *Miron*. Sa correspondance de cette époque est en chiffres presque tout entière.

l'ouest. Sa position forte, ses richesses, acquises par le commerce, ses vaisseaux de guerre, sa foi surtout, la mettaient à la tête de la réforme française. Richelieu mena Louis XIII l'assiéger avec toute la puissance du royaume. Les grands s'y laissèrent conduire[1]. Les Suisses y coururent, sans songer qu'ils combattaient contre eux-mêmes en ruinant ce qui restait d'opposition et de vie républicaine en France. La ville se rendit après que les rats même eurent été mangés, que le prix d'un peu de paille pilée se fut élevé à dix livres, à mille celui d'un peu de blé. Le 30 octobre 1628, Richelieu, vêtu de la pourpre, célébra la messe dans La Rochelle. Rome chanta sa victoire. Genève n'osa montrer son deuil[2]. Berne venait de solenniser le jubilé de sa réformation; tout le peuple avait renouvelé le serment de vivre et de mourir pour la seigneurie, la patrie et la sainte foi; la douleur fut profonde[3]. L'Angleterre avait prêté quelques secours aux réformés de France. L'Espagne, l'alliée de Richelieu, leur avait promis secrètement 600,000 ducats[4]. Inutiles appuis. Tout ce que le dévouement religieux et les qualités qui font le grand capitaine purent faire, Rohan le montra; mais sans succès. Ce ne furent bientôt plus que murs croulans, que libertés municipales foulées aux pieds. Les châteaux de ces gentilshommes qui avaient, avec les

[1] « Je crois que nous serons assez fous pour prendre La Rochelle. » *Bassompierre.*

[2] Genève chargea ses ministres d'exhorter les Rochellois à l'obéissance. 6 *juin* 1627.

[3] Le Man. du château de Rougemont dit l'impression reçue. — Le jubilé fut célébré huit jours. La Bible de Piscator fut réimprimée et vendue à très-bas prix. *Gruner* (*Bibl. Bern. IX,* 258).

[4] Mém. de Rohan : 300,000 ducats. « Voulant les cantonner. »

Suisses, porté Henri IV sur le trône, tombèrent les uns après les autres. La monarchie s'avança triomphante sur ces débris. Rohan, voyant que Dieu ne voulait pas sauver les Églises par son bras, céda doucement à sa destinée et se retira à Venise [1]. De ce moment il y eut bien encore des calvinistes en France, mais il n'y eut plus de parti de la religion. Richelieu put tourner contre la maison d'Autriche toutes les forces du royaume.

Il se montra d'autant plus pressé d'attaquer que les armes de l'Empereur n'avaient pas été moins heureuses que les siennes. Elles avaient vaincu tous les ennemis qu'il leur avait opposés. Wallenstein, ce fou de génie, achevait dans le nord de l'Allemagne de disperser une dernière résistance et distribuait orgueilleusement à ses soldats les dépouilles du vainqueur. En même temps, venait de s'éteindre en Italie, dans la personne de Vincent, dernier des Gonzague, l'antique famille des ducs de Mantoue et de Montferrat [2]. Son héritier était le duc de Nevers, d'une maison française. Mais l'Espagne et Charles-Emmanuel s'opposaient à ses prétentions. Richelieu jugea digne de la gloire de son maître de soutenir le prince son sujet. L'ambassade en Suisse reçut l'ordre de regagner les Confédérés, de les disposer à servir la France, et de travailler à tenir les passages des Alpes ouverts au roi, fermés à l'ennemi.

Parmi ces passages, le Valais était devenu des plus importans. Longtemps la France y avait combattu les Espagnols en protégeant la Réforme. Richelieu, voulant complaire au pape et ne plus donner occasion de

[1] Le 27 juin 1629.

[2] Mars 1628.

suspecter son catholicisme, prit une voie nouvelle. Il écrivit : « Il est temps de remettre le Valais en goût de dévotion. » Les agens du roi s'adressèrent aux Valaisans. « Vous avez, leur dirent-ils, deux écueils à éviter : celui de la diversité de religion et celui de la multiplicité des alliances. Si vous en croyez cette piété, le bon génie d'un pays jadis arrosé du sang des martyrs, elle ne vous permettra pas d'amoindrir le pouvoir de l'évêque[1]. Le prélat vient, dites-vous, de faire publier l'introduction du calendrier grégorien sans vous avoir consultés. Et pourquoi ne vous rendriez-vous pas semblables en ce point à tous les états catholiques? Pourquoi ne donneriez-vous pas cette joie au pape, et au roi très-chrétien, qui vous a voué tant d'affection[2]? Vous avez rejeté les pères jésuites. Vous avez, en le faisant, attiré sur vous les yeux de l'Europe et vous êtes exposés au danger qu'il y a à contester avec les intéressés en cette matière[3]. Quant aux alliances, on vous propose celle du puissant monarque de l'Espagne. On vous promet le vin, le sel, le riz à bon marché. On ajoute que, du jour où le traité sera conclu, personne n'osera s'attaquer à une république l'amie d'un si

[1] Seul encore en possession de son siége, de tous les évêques du midi de la Suisse. Il résigne, janvier 1627. *Brevis narratio dietæ sedunensis.* — *L'évêque au roi, 19 janvier.* « Quant à cette résignation, je la tiens de grandes conséquences. Béthune a mes ordres pour que S. S. ne déroge pas au droit d'élection du chapitre et aux priviléges des dizains, d'approuver. Cependant je ne suis pas marry de voir les communautés prendre cette affaire si fort à cœur; il faut les conforter. » *Richelieu.*

[2] Il avait suffi pour plusieurs que le calendrier fût présenté par l'évêque pour qu'ils le rejetassent. Sous le même toit les uns comptaient les jours à la vieille manière, les autres en bien plus grand nombre avaient commencé à compter différemment.

[3] C'étaient les agens français qui avaient fait expulser les jésuites.

grand roi. Mais les princes ne veulent pas de rivaux en amitié. Tite-Live, de son temps, l'a fait voir, et les Écritures en donnent de nombreux exemples. Or, s'il en est ainsi, pourquoi rompriez-vous avec le roi de France, qui vous donne de grosses pensions, vous envoie un sel meilleur que celui d'Italie, et nourrit à ses frais huit étudians de votre pays[1]? Pourquoi rompriez-vous avec Berne, dont l'amitié garde vos frontières et a mis fin à de longues guerres? Y a-t-il quelque ressemblance d'humeur entre vous et ces Espagnols, si vantés? Mais il y a bien plus à dire. Vous est-il permis de violer vos sermens, lorsque vous savez que le peuple de Dieu observa religieusement celui qu'il avait fait à Rahab, bien qu'elle ne fût qu'une paillarde[2]? »

De tout temps les argumens de la France avaient paru tour à tour forts ou faibles selon que les mulets, chargés de l'or du roi, prenaient ou non le chemin, trop peu fréquenté, de la vallée du Rhône. Un jour que les pensions s'étaient trouvées en retard, les dizains de Brieg et de Conches avaient fait avec l'Espagne un traité qui excluait la France des passages du Simplon. L'or étant arrivé, les deux dizains avaient témoigné leur repentir. A cette heure, la France était en arrière de quelques mille livres. Cette somme fut payée. On écouta volontiers toutes les demandes des Valaisans. La plus pressante concernait la personne de

[1] Il fallait empêcher les jeunes clercs d'aller étudier à Milan. Les Valaisans sollicitaient les moyens de fonder un séminaire chez eux.

[2] Brief discours d'un simple Valésien. — Miron, Relation de son ambassade. — Instructions données à l'interprète Valier. — Propositions de Basso, envoyé milanais. Il offre le sel à bas prix. Les salines de Peguay et du Pouzin, en France, étaient au pouvoir des calvinistes.

l'évêque. Il leur était odieux. « Intéressez-vous à Rome en notre faveur, disaient-ils, et faites sortir un tel homme du milieu de nous; sinon, nous devrons songer aux moyens de sauver notre patrie d'un schisme, dont le Seigneur Dieu tout-puissant, par l'intercession de la Sainte-Vierge, veuille la préserver! » Ayant appris qu'ils tenaient ce langage, Richelieu n'hésita pas à abandonner le prélat à la haine du peuple [1]. Les jésuites ne furent pas rappelés : ils étaient Espagnols. Mais les pères capucins rentrèrent en Valais avec des prêtres français. Ils persuadèrent le peuple d'envoyer faire au nonce sa soumission. Dès lors les patriotes séparèrent leur cause de celle de la Réforme. Les lois contre l'hérésie furent exécutées. Comme les Locarnais, comme les Valtelins, les évangéliques du Valais, la Bible en main, quittèrent en grand nombre la terre de leurs pères. Ils se retirèrent dans le gouvernement d'Aigle, où plusieurs familles descendent de ces réfugiés; d'autres dans l'Oberland. Un bien plus grand nombre, surtout à Brieg et à Louëche, les yeux fixés sur leurs foyers, n'eurent pas le courage de les abandonner. La conviction qu'ils crurent pouvoir renfermer en leur cœur ne passa point en héritage à leurs fils. Ainsi s'éteignit, après un demi-siècle, une flamme

[1] On lui offrit une pension de 2,000 livres, s'il résignait son évêché, qui lui en donnait 6,000. Vainement Scapi conseilla l'acception à l'évêque, 28 *février* 1627; *Arch. de Valère.* Le pape n'accepta pas la résignation d'Hildebrand, et le renvoya, lui conseillant le sacrifice d'une partie de ses droits temporels à la conservation des spirituels. Pendant 2 ans que l'évêque fut à Rome, son château de Majorie fut occupé par les patriotes Schiner, Kalbermatter, Magheran. Ils battirent monnaie au type des sept étoiles. L'évêque offrait à Louis XIII son alliance, à l'insu des patriotes; ceux-ci s'alliaient avec les Grisons à l'insu de l'évêque.

qui eût pu changer la face de la vallée du Rhône[1]. Les Valaisans renouvelèrent en grande pompe leur alliance avec les sept Cantons catholiques. Le roi de France les félicita sur leur réconciliation avec l'Église[2]. Une conjuration du capitaine Antoine Stolkalper, dans les intérêts de l'Espagne, fut découverte, et Stolkalper condamné à mort[3]. L'évêque vécut dix ans encore, plutôt le captif de ses diocésains que leur conducteur spirituel et leur prince[4].

Mais c'était peu d'avoir reconquis le Valais, si les Confédérés n'étaient regagnés à la France et entraînés à la défense des Grisons. Le mécontentement était général chez eux; la méfiance extrême. Le langage des envoyés de Richelieu n'en fut pas moins, comme celui du ministre lui-même, sec, pressant, impérieux. Il est vrai que depuis le jour où les Confédérés avaient laissé les étrangers fouler impunément le sol de la Rhétie,

[1] A peine sait-on encore en Valais qu'il a été un jour où la moitié du pays avait embrassé la Réforme.

[2] Lettre du 15 juin 1627.

[3] Les têtes des patriotes devaient tomber, savoir : celles des bannerets Schiner à Louèche, Im Eich à Viège, du grand-bailli de Roten, du colonel Preux à Sières, d'Ambuhl à Sion. Ainsi St. l'avoua dans la torture. On s'était assuré 300 italiens. Theiler, curé de Sion, était compromis; sa grâce fut accordée au nonce. *Bérodi.* — L'évêque, de retour de Rome, ne fut admis à reprendre son siége qu'après avoir reconnu les Valaisans francs patriotes et la Caroline mensongère. 30 *déc.* 1630. Les seigneurs de l'État le ramenèrent alors en triomphe à Sion. *Son propre récit dans les Arch. épisc.* Il publia en 1635 des constitutions, qui témoignent de son zèle pour l'instruction des clercs et pour leurs immunités. Rome ne consentit à confirmer son successeur, Supersax, qu'après révocation de la reconnaissance faite aux patriotes. *Scotti.*

[4] Broch. nombreuses. — Factum contre les Carolines, etc. Le Mémoire contenant les 85 griefs contre l'évêque. — Lettre d'Allez, banneret de Louèche, au colonel Pfyffer. — Recueil de MM. de Roten, relatif à Hild. Jost.

l'estime de l'Europe, la haute considération dont ils jouissaient, la gloire même de leur courage avaient baissé. L'on ne se rendait pas compte des causes qui tenaient leur valeur enchaînée : leurs discordes, l'altération du principe républicain, la désaffection des sujets, la vénalité des chefs qui paralysait le bon vouloir des amis de la patrie. Il suffisait que les alliés des Cantons eussent été abandonnés et qu'un des remparts de la Suisse eût été franchi, pour qu'on jugeât les Confédérés déshérités de la vertu de leurs pères [1]. Les envoyés français le leur firent sentir. En même temps ils promirent de l'or, de l'appui. Ils énumérèrent tous les sujets de plainte que la Suisse pouvait avoir reçus de la maison d'Autriche. Ils ne tardèrent pas à pouvoir emprunter des motifs nouveaux au succès des armes françaises en Italie. Louis XIII en personne avait passé les Alpes. Les barricades que le duc de Savoie lui avait opposées à Suze avaient été emportées en courant. Charles-Emmanuel était entraîné par le flot. Les agens de Richelieu semaient ces nouvelles avec le bruit que les Français savent faire des moindres exploits. A les en croire, les victoires d'Annibal n'avaient pas été si glorieuses. Le roi, devenu l'allié du pape, et libre d'inquiétude du côté des huguenots, s'avançait à la délivrance de la péninsule.

Mais tandis que les Français tenaient ce fier langage, la nouvelle arrivait d'autre part que 16,000 cavaliers

[1] « Laxata fœderis invicti vincula negligentiâ reipublicæ. » — « Leur vertu s'est ensevelie dans l'oisiveté au point qu'ils sont tombés dans le mépris de tout le monde. » « On va voir la France laisser 4 ans se passer sans leur envoyer d'ambassadeur, l'Espagne 6 ans sans renouveler son alliance. » *Linage, II*, 232. — L'Espagne était épuisée. Gustave-Adolphe coûtait moins que les Suisses.

et de nombreux régimens d'infanterie, détachés des armées de Wallenstein, s'approchaient du Rhin. L'Empereur, en même temps qu'il faisait marcher ses escadrons, offrait aux Confédérés de se charger de la garde de leurs passages. Cette proposition étrange opéra ce que les instances de Richelieu n'avaient pu faire. Les Confédérés se rallièrent. Ils se promirent, catholiques et protestans, de combattre pour la patrie commune, quel que fût l'ennemi[1]. Six mille hommes allèrent camper entre Bâle et Schaffhouse. Mais ces mesures n'étaient pas prises, que cinquante-et-une cohortes et onze escadrons, sous Mérode, pénétraient en Rhétie par le Luciensteig, et que, le 28 mai 1629, ils faisaient leur entrée à Coire. De nouvelles divisions les suivirent, sous Aldringer et Gallas. Le comte de Torojuliano commandait l'armée, forte de 40,000 hommes. Cette multitude inonda l'Italie, laissant quelques mille soldats à la garde des défilés des Alpes. Les vallées de la Rhétie commençaient à renaître. Le paysan relevait son toit, la commune ses droitures. Le nouvel évêque, Joseph Mohr, de Cernetz, avait rendu quelques ordonnances qui respiraient l'amour de la justice et de la bonne discipline[2]. Les pasteurs, instruits par le passé, avaient pris entre eux l'engagement de ne plus s'immiscer à l'avenir dans les affaires du monde. La Valteline, de son côté, cherchait à sortir de l'anarchie et à se donner un gouvernement. Mais le torrent couvrit tout et rejeta le peuple sous le poids des charges dont il relevait à peine. Le soldat, sans discipline, vida l'écu-

[1] Baden, 12 mars 1628. Ils répondirent à l'Empereur « qu'ils ne laisseraient à personne qu'à eux-mêmes le soin de garder les chemins des Alpes. » Berne ordonna un jeûne.

[2] Le 22 juin 1627.

rie et le cellier. Il mena paître ses chevaux sur les champs comme sur les prairies [1]. Les villageois furent contraints de voiturer le bois, la pierre, la chaux, pour les redoutes qui s'élevèrent au Luciensteig, devant les ponts de la Landquart, à Reichenau, à Tiefenkasten, à Camogask, en d'autres lieux encore. Rodolphe de Planta rentra dans l'Engadine, le cœur aigri, pareil à ces tyrans qui, dans des âges de terreur, ont régné sur la solitude et le silence[2]. Il désarma le peuple, chassa les pasteurs et ne laissa plus se reposer les instrumens de la torture. Les Rhétiens avaient, peu avant l'invasion, envoyé des ambassadeurs à Inspruck [3], traiter du renouvellement de l'alliance héréditaire. Les envoyés revinrent, parés de chaînes d'or, faire connaître à leurs concitoyens ce que l'Empereur voulait bien encore appeler du nom d'alliance. L'Autriche se considérait comme souveraine des huit droitures et de la Basse-Engadine. Les passages de la Rhétie devaient lui être ouverts en tout temps. Elle daignait payer ces priviléges par une pension annuelle de 600 florins à chacune des Ligues. L'alliance conclue avec l'empereur Maximilien avait cessé.

[1] C'étaient ces bandes dont Schiller dit qu'elles pillèrent soixante millions d'écus en peu d'années sur le sol de la Germanie. La colère du ciel fondit sur les bords de l'Adda. Les muses fuirent et jusqu'aux oiseaux. *Cantù. Promessi sposi.* « Nulla santo, nulla sicurò. » *Boldoni a suoi amici.* La peste réduisit la population de la Valteline de 140 à 40,000 âmes. La mort sous toutes les formes ou une vie pire que la mort. Au milieu de ces scènes, supplice de sorcières et de malheureux accusés de propager la peste. Brigands multipliés.

[2] Lui-même ne marchait qu'entouré de gardes.

[3] Le 11 nov. Mathias Wertemann, de Pleurs, chargé-d'affaires impérial à la cour de France, les avait assurés que Ferdinand était bien disposé pour eux.

Cette brusque violation du droit des gens jeta les Confédérés dans la stupeur. Un siècle auparavant chacun eût saisi sa bonne épée, et ne l'eût remise dans le fourreau qu'après avoir vu le dernier Autrichien repasser la frontière. En 1629, les Cantons se bornèrent à prendre les mesures que commandait leur sûreté [1]. Zurich fit tailler 2,000 massues dans les forêts de la Sihl. Berne nomma général de ses milices son nouvel avoyer, Jean Louis d'Erlach, baron de Spietz, versé dans la guerre et dans les affaires. Guillaume de Diesbach fut chargé de lever 2,000 volontaires, pour que les familles ne fussent pas privées de leurs soutiens. Les officiers ne furent pas tous choisis dans la capitale. Mais ces mesures populaires n'empêchèrent pas que Berne ne dût entretenir une garnison de 400 hommes, moins contre l'ennemi du dehors que par les craintes que lui inspiraient ses sujets [2]. La disette et la peste se joignirent encore aux causes de malaise et de découragement des peuples. Les contrées voisines de la Confédération, ravagées par la guerre, ne donnaient plus comme autrefois le vin ni le blé. Une foule de malheu-

[1] Des négociations furent entamées avec les villes d'Ulm et de Nuremberg, avec Carlisle, ambass. anglais à Turin. Villars, à Paris, ne reçut que de belles paroles. *Mém. d'Erlach.*

[2] Des assemblées de gentilshommes de la Côte, tenues à Nyon, sous la présidence du sire de Coudrée, avaient vivement inquiété Berne. Toutes les villes réclamaient. *Grens.* — *Manuels de Berne.* — On donna la bourgeoisie de Berne à nobles Gamaliel de Tavel et Fr. de Joffrey, de Vevey. *Manuel*, 57.— Ce fut en ce temps qu'Émilie, sœur de Maurice de Nassau, épouse d'Emmanuel de Portugal, chercha son refuge dans le château de Prangins. Ses filles portèrent leurs droits à la couronne de Portugal en dot à leurs époux, le colonel Groll et les gentilshommes vaudois, Damon, Desvignes, Du Martheray, Rochmondet. Ce dernier voulut les faire valoir et se ruina. *Manuels de Berne. Notice de M. D. A. Chavannes dans la Feuille du canton de Vaud, année* 1838.

reux, dépouillés d'abris et du reste, passaient et repassaient la frontière. Le désespoir les portait au crime. Dans le seul Unterwald, au cœur de la Suisse, 120 malfaiteurs périrent, par la corde ou l'épée, dans le cours de deux ans. La grande quantité de mauvaise monnaie émise par l'Allemagne avait augmenté d'un tiers la valeur des grosses pièces d'argent. Les Juifs, se glissant en tous lieux malgré les ordonnances, avaient encore accru par leurs spéculations le prix des espèces d'argent et d'or. Un grand trouble dans les relations ordinaires de la vie en avait été la conséquence. Puis la peste avait recommencé. Dans la malheureuse Rhétie 12,000 personnes furent enlevées en peu de semaines. Neuf cents trouvèrent dans le cimetière de Glaris le repos que la société ne donnait plus. Le pasteur de Kernzen, après avoir écrit sur le registre mortuaire les noms de presque tous ses paroissiens, y écrivit le sien aussi, se sentant atteint par la maladie. On compta dans le canton de Schaffhouse 1,400 couronnes déposées sur les tombes de jeunes vierges [1]. Telle était la misère que le nombre des personnes qui, dans ces années, quittèrent la bonne patrie suisse pour aller chercher en Hongrie une terre épargnée, s'éleva à soixante-dix mille [2].

[1] Le berger de Mérishausen n'entrait plus dans le village. Le matin, sa cornemuse appelait depuis la colline le troupeau que, le soir, il accompagnait jusqu'à la vue des maisons. La peste ne l'atteignit pas moins en plein champ. *Schalk, Erinerungen aus Schaffhausen's Geschichte.*

[2] Meyer's Schw. Geschichte, I, 508. — Businger's, Gesch. von Unterw. 234. — Schuler, G. von Glaris, 260. — Vaterl. Slg. — Les soldats étrangers avaient apporté la peste. *Notiz im Kirchenbuch von Thusis.* — Les habitans de la vallée du lac de Joux se réfugièrent dans des cabanes semblables à celles des charbonniers. Des *corbeaux* (infirmiers) et des *marrons* (guéris de la peste) venaient les soigner. Ils dépouillaient les

En ces circonstances arriva en Suisse Léon Brulart [1], chargé par Richelieu d'entraîner les Cantons à la défense de la Rhétie. Il les réunit à Soleure, et leur apprit la vive douleur qu'avait ressentie le roi de France, de l'injure faite à la Confédération par l'envahissement du pays des Ligues. « C'est une partie de votre corps qui a été touchée. Si vous n'y portez remède, votre propre ruine approche. Le roi veut s'unir à vous dans une noble entreprise. Il contracte, à cette heure même, à Fontainebleau, une alliance avec Venise. Hâtez-vous, de votre côté, de lever une armée volante [2], pour reconquérir les passages des Alpes. » Il dit, distribua quelques sommes, mais ne ramena pas la confiance. Les villes eussent traité bien plus volontiers avec Olivier Flemming [3], que l'Angleterre venait de leur envoyer, les Cantons démocratiques avec Casati, le nouvel ambassadeur de Milan, qu'avec le représentant de la France. La promesse d'un secours de 4,000 hommes, et l'assurance que le roi se mettrait en personne à leur tête, toucha peu les Confédérés. Ils se bornèrent à répondre : « Nous saurons, si nous sommes attaqués, défendre notre patrie. »

Richelieu jeta de nouveau les yeux sur Bassompierre.

morts. Les Bourguignons pillèrent maisons et cabanes. *Recueil hist. par David Nicole, dans le tome II des Mém. publiés par la soc. de la Suisse romande.* Aucun de ceux qui avaient des cautères aux bras et aux jambes ne mourut. *Centuries de Kilden, médecin de Payerne.* La peste enleva, à Berne, 2,492 personnes. Elle priva le Deux-Cents de 40 membres, l'avoyer d'Erlach de neuf enfans. *Mss. d'Erlach.*

[1] Apportant 300,000 livres. — Diète le 26 août, aux frais du roi. *Stettler*, 589. — *Linage, II,* 220.

[2] Le premier il plaisante sur cette expression, appliquée à une armée suisse.

[3] Manuel bernois, 58, p. 278.

Il venait, il est vrai, de le charger d'un commandement en Italie; mais comprenant l'importance de ne pas laisser les Impériaux recruter en Suisse et d'y pouvoir faire des levées, il prescrivit à l'habile négociateur un voyage dans les Cantons. L'arrivée de Bassompierre mettait toujours les villes suisses en émoi. A Berne, à Soleure, plusieurs séances des Conseils furent employées à ordonner sa réception. Aussi le vin, le poisson furent-ils exquis [1]. Les jours se passèrent à table. Les affaires se cachèrent sous les divertissemens. Cependant on annonce l'arrivée à Soleure du chancelier d'Alsace [2], envoyé de la maison d'Autriche. Bassompierre ne l'a pas plus tôt appris que, se confiant dans son adresse, il jure de lui faire refuser audience. Il commence par son grand ami, l'avoyer de Roll, président de la diète. — « Vous aurez la voix de mon Canton, lui répond en riant l'avoyer de Soleure; mais aucun des autres ne s'y prêtera. » Les députés de Glaris trouvent l'entreprise hardie; ils la dissuadent; ils promettent néanmoins leurs voix. Autant en font Uri, Schwyz, Zoug, les villes réformées. Bassompierre comptait sur d'Affry, député de Fribourg. Sûr dès lors de la pluralité des suffrages, il fait expliquer à l'assemblée par Mollòndin, son secrétaire interprète, que l'ayant convoquée dans l'intérêt particulier du roi, il la prie de ne point permettre que le chancelier d'Alsace

[1] Manuel 59. — Diète le 6 mars. *Amb. et Mém. de Bassompierre.* — Stettler, suppl. — Linage, II, 224. — Haffner, II, 283. — Mercure, XVI, 21. — Th. europ. II, 164. — Flassan, II, 427. — Léonard, IV. — Mém. d'Erlach, p. 11.

[2] Volmar, qui représenta, avec Trautmansdorf, l'Empereur dans le congrès de Westphalie. Ses plaintes éclatèrent à Baden, dans la diète ordinaire.

soit admis; s'il l'était, la France lui abandonnerait cette diète et se réserverait d'en convoquer une nouvelle. Ni ce qu'avait ce langage d'inouï, ni la crainte d'offenser l'Autriche, dont les armées environnaient les Cantons, ni la convenance de garder entre les grandes puissances la balance égale, ne l'emportèrent sur l'habileté de Bassompierre à manier les esprits des Confédérés. Les députés furent les premiers surpris du résultat de leur vote. L'Autrichien s'éloigna furieux, en déclarant les Suisses tombés dans l'indignation de son maître.

Alors Bassompierre, au milieu des bals, des festins et du bruit [1], loua les services rendus par les Suisses à la cour de France. Il parla de la reconnaissance du monarque, de sa grandeur, de son dévouement à la cause de la liberté des peuples. Tous les États confédérés avaient leurs députés en diète, excepté les Grisons. « Quoi donc, s'écria l'ambassadeur, telle est leur extrême misère, qu'ils sont réduits à n'avoir plus de voix. La plainte même, permise aux plus misérables, leur est défendue. Non, rien ne vous doit tant émouvoir à leur courir en aide que l'impuissance où ils sont d'implorer votre secours. Que si vous souffriez le tort qui leur est fait, où serait ce qui fait désirer si ardemment votre alliance par les princes, qui n'épargnent aucun soin pour se la procurer? Quelle crainte auraient vos ennemis de voir se renouveler en vous cette ancienne impétuosité, cette vaillance et cette grandeur de courage, qui vous doit être héréditaire? Qui rechercherait pour la défense de ses États ceux qui laisse-

[1] « Mardi 12, je me trouvai mal des débauches faites durant la diète, et me fis saigner. » *Bassompierre.*

raient occuper les leurs sans résistance et sans vouloir les reconquérir ? Quel besoin aurait-on de vôs passages, après que les principaux auraient été soustraits à votre puissance ? Mais c'est trop parler pour un homme de ma profession, et à ceux de la vôtre, spécialement sur un sujet qui parle de soi-même. Je finis en vous offrant de la part du roi mon maître les vivres, le canon, 4,000 hommes de pied et 500 chevaux. Ces troupes se joindront, pour marcher en Rhétie, avec 6,000 hommes que je suis chargé de vous demander. Mais si Dieu, pour le malheur des Grisons et le vôtre, ne vous inspirait pas d'accepter ces offres, sa majesté se servirait des troupes qu'elle requiert aux occurrens de ses affaires. Il lui resterait la consolation d'avoir, au-delà même du terme des alliances, voulu vous rendre les services d'un sincère ami; à moi, de laisser à la postérité ce monument de sa royale vigilance et de sa singulière affection au bien de votre patrie. »

Les Confédérés donnèrent au roi 6,000 hommes [1], sous François d'Affry, de Fribourg, gouverneur de Neuchâtel, et sous Jean-Louis d'Erlach. Ce jeune officier voulait essayer du service de France, après avoir combattu successivement sous d'Orange, sous Charles-Emmanuel, pour les protestans d'Allemagne et pour le roi Charles de Suède. Les deux régimens partirent au printemps, mais non pour les Grisons [2]. D'Affry se rendit en Lorraine, d'Erlach en Italie. Il y eut

[1] Les cinq Cantons s'excusèrent sur la nécessité de défendre leurs bailliages ultramontains. Rome prêchait la paix. « Il nous est agréable que vous, pour qui la guerre continue d'être une moisson de triomphes, cherchiez, avec tant de soin, la paix de l'Italie. » *Bref du 9 mars 1630.*

[2] Les Zuricois faisaient observer que le Rhin n'était plus guéable jusqu'en septembre.

beaucoup à souffrir. Point de paie; nul soin, nul égard. Les officiers français assignaient le plus souvent aux Suisses leurs quartiers aux lieux les plus malsains. Le régiment se fondit presque entier, autour de Casal, par la faim [1], le fer et les maladies. Quand le colonel réclama le remboursement des sommes avancées à ses soldats, des propos injurieux furent la réponse [2]. Comme, à la fin du siècle le prince Eugène, le noble Bernois tourna le dos à la France et mit au service des princes allemands un bras qu'elle eut à regretter. Ses services n'avaient pas mérité cette récompense; car ils avaient contribué pour quelque part à conquérir la double paix, qui fut signée cette année à Chérasque et à Ratisbonne.

Les deux traités furent pour la France deux grandes victoires. Par celui de Chérasque, l'Empereur investit Nevers du duché de Mantoue. Il s'engagea à laisser libres les passages de Rhétie, à raser les ouvrages qu'il y avait élevés et à retirer ses garnisons. La France évacua les États de la maison de Savoie, ne conservant que Pignerol. Charles-Emmanuel n'était plus. Ce prince, qui avait successivement aspiré aux trônes d'Espagne, de France, et de Bohême; aux yeux de qui Henri IV avait fait briller le sceptre de Lombardie; qui avait envoyé disputer à Ferdinand la couronne impériale et avait songé à solliciter la pourpre romaine pour parvenir au pontificat; mourut, après avoir

[1] Les Suisses payèrent le vin jusqu'à 60 sols la pinte, le pain 24 sols. *Erlach.* — *Ochs, Gesch. von Basel.*

[2] « Vous êtes des gueux, qui n'auriez à manger que le pain sec sans le service du roi. » — Noblement il refusa la somme réduite qui lui fut offerte. *Bassompierre, II,* 522. — *Extraits pour servir à l'histoire de J. L. d'Erlach, tirés de ses papiers originaux par Haller, mss.*

échoué vingt fois contre Genève, aussi dépouillé, aussi malheureux que son aïeul Charles III. Le traité de Ratisbonne donna plus encore à la France que celui de Chérasque. Elle obtint la disgrâce de Wallenstein, dont les armées se débandèrent [1]. Richelieu prenait, de son côté, l'engagement de ne prêter aucun secours aux ennemis de l'Empereur. Mais de la main qui donnait cette promesse, il signait avec Gustave-Adolphe, roi de Suède, une convention par laquelle il devait lui payer annuellement 300,000 rixdallers [2], pour qu'il fît bonne guerre à la maison d'Autriche. Ainsi Louis XI, un siècle et demi auparavant, armait le bras des Suisses contre Charles-le-Hardi.

Le 20 juin 1630, le héros suédois descendit sur le rivage d'Allemagne. Il était à la tête d'une armée petite, mais éprouvée. L'esprit qui l'animait était celui des premiers réformateurs. Son langage, comme le leur, était simple; sa persuasion, d'avoir une mission à remplir [3]. Le vêtement de ses soldats était grossier comme celui des vainqueurs de Morat et de Grandson. Lui-même portait une veste grise et un chapeau rond sans ornemens. L'armée contrastait par le nombre, l'ordre et la religion avec la multitude, le faste et la

[1] Siri. — Hénault, 617. — Mercure, XVII. — Archives curieuses, 2e série, III. — Le roi s'engage à procurer la vente projetée de Neuchâtel (Linage, II, 289). On destine à cet achat l'argent de la vente de Pignerol. *Arch. Turin. Saluces, III,* 843.

[2] Tout ne fut pas livré. Qu'avait-on besoin des Suisses, que l'on payait chèrement? Le traité de subside est de l'an 1630, l'alliance du 23 janvier 1631.

[3] « En partant, il pleura et dit, levant les yeux au ciel : J'obéis au roi des rois. Si c'est sa volonté que je succombe en combattant pour la liberté, mon pays et l'univers, je lui rendrai, à l'instant où il la redemandera, une vie qu'il m'a donnée pour accomplir ses desseins. »

cruelle impiété des légions impériales. Gustave connaissait la tactique de son siècle, mais il s'était fait la sienne. Il divisait ses bataillons en pelotons mobiles, qu'il entremêlait à ses cavaliers. Ce fut avec ces divisions légères, et gouvernées avec art, qu'il vainquit Tilly, vainqueur dans quarante batailles. Les Suisses ne connaissaient encore les Suédois que par la tradition, qui donnait à des peuplades des Alpes une origine commune avec la leur. Ils apprirent avec une grande surprise que « ce roi des neiges », comme on le nommait à la cour de Ferdinand, s'avançait, recueillant les hommages de l'Allemagne, relevant les princes et les villes, reconnu de la Baltique au Danube par la loi de la victoire. Il n'y avait pas un an que les troupes impériales avaient quitté le voisinage des Cantons pour se porter vers le nord; quelques semaines seulement s'étaient écoulées depuis que les garnisons autrichiennes avaieut abandonné la Rhétie, aux termes du traité de Chérasque, lorsqu'un envoyé de Gustave-Adolphe se présenta en Suisse[1], réclamant l'amitié des Confédérés. Déjà les chevaux des escadrons suédois s'abreuvaient des eaux du Rhin.

[1] Sadler.

CHAPITRE V.

GUERRE DE TRENTE ANS. TROISIÈME PÉRIODE.

L'Édit de restitution. — Ses effets en Suisse. — L'abbé de Saint-Gall. — Les évêques de Bâle, de Constance et de Coire. — Fruit des victoires de Gustave-Adolphe. — Prononcé de Baden, 1632. Résolution des Grisons. — Rohan à Coire. — Rohan auprès des Confédérés. — Le chevalier Rasche. — Rapprochemens et haines. — La Cluse de Ballstadt. — Mort de Gustave-Adolphe. — Marche d'Altringer, de Féria. — Politique de Richelieu. — Horn devant Constance. — Les quatre Cantons. — Kesselring. — Alliance des Cantons catholiques avec l'Espagne, la Savoie et le Valais. — Détermination de la France. — Conquête de la Valteline, 1635. — Combats de Luvin, de Mazzo, de Fréele et de Morbégno. — Articles de Chiavenna, 1636. — Le Kettenbund. — Rohan quitte la Rhétie.

[1631 — 1637.]

Tandis que les armes de Wallenstein et de Tilly subjuguaient l'Allemagne, l'Empereur avait publié l'*Édit de restitution*[1]. Ferdinand investissait les princes de son parti de tous les biens ecclésiastiques sécularisés depuis le traité de Passau. Il excluait les calvinistes de la paix de religion et donnait aux luthériens, sujets de princes catholiques, un terme pour choisir entre l'exil et l'obéissance. Cet édit frappa comme la foudre. Il parut moins terrible encore par ce qu'il ar-

[1] En 1628.

rachait que par ce qu'il faisait craindre; car on ne douta point que la ruine de la religion réformée ne fût résolue, et que celle des libertés ne dût suivre celle de la religion. L'ébranlement ne tarda pas à se répandre au-delà du Rhin. Les princes évêques de Coire, de Constance, de Bâle, assis aux limites de l'Empire et des Cantons, ne crurent pas avoir moins de droits en Suisse qu'ils n'en avaient en Allemagne. Le premier, l'évêque de Bâle réclama sa cathédrale et Moûtier. Il avait, à la vérité, perdu ce qu'il redemandait avant l'époque à laquelle remontait l'Édit. Mais l'Empereur n'en donna pas moins l'ordre aux archiducs Maximilien et Léopold d'appuyer ses prétentions. En même temps les armées autrichiennes passèrent le Rhin et s'arrêtèrent dans le Frikthal. La France elle-même, qui offrait aux villes suisses son appui contre l'envahissement de leurs libertés, mit sous le séquestre, dans le pays de Gex, les biens que Genève y possédait, parce qu'ils avaient appartenu à l'Église avant la Réformation.

Sur un autre rivage, l'évêque de Constance et l'abbé de Saint-Gall relevaient d'anciens pouvoirs. Il y avait trente ans que l'abbé Joachim était mort, en héros comme il avait vécu. La peste s'étant manifestée, il avait envoyé la moitié de ses chanoines dans le Toggenbourg, demeurant, avec le reste, pour porter ses soins aux pestiférés. Atteint par la contagion, il était monté en chaire et avait, une fois encore avant de mourir, publié les consolations de la foi. Sous Bernard Muller, son successeur, l'abbaye conserva son renom de science, de discipline et de magnificence dans le culte. Les légats voulaient-ils relever une maison religieuse, ils demandaient au chapitre de Saint-Gall quelqu'un de ses chanoines pour l'administrer. C'est ainsi que furent

réformés Engelberg, Rheinau et beaucoup de couvens en Allemagne. Les pères, au nombre de vingt-quatre, ne pouvaient répondre à tous les appels[1]. Les subsides des princes, qui naguère se distribuaient au peuple, et les sommes reçues pour prix du passage[2], accordé diverses fois aux Impériaux, furent employés à ajouter plusieurs terres au domaine. Ce n'était plus comme autrefois le sabre en main, à la tête de ses gentilshommes, mais suivi de jurisconsultes, que s'avançait l'abbé. Il avait à cœur de fermer la bouche à qui niait la compatibilité des fonctions du prêtre avec celles de l'homme d'État. Il tenait les Toggenbourgeois liés à la lettre du traité de 1531, qui ne portait point qu'ils pussent chanter des psaumes, avoir leurs jours de prières, leurs catéchismes et leurs justices matrimoniales. Encore ses canonistes lui prouvaient-ils qu'à la teneur du traité, il n'était plus obligé de tolérer les hérétiques, l'engagement de le faire n'ayant été pris que jusqu'au jour d'un concile, qui avait eu lieu. Il ne donnait les charges et ne permettait l'établissement qu'à des catholiques[3]. Le fait suivant montre l'irritation des Toggenbourgeois. Lédergew, bailli du prince,

[1] Lorsque Clément VIII réunit, au commencement du siècle, les bénédictins de la Suisse en une congrégation, ses regards se portèrent sur St.-Gall, dont il espérait voir l'exemple suivi. *Tschudi, Hist. congreg. helveto-bened.* Il eût voulu des écoles religieuses et littéraires, s'encourageant les unes les autres. « Mais l'expérience le convainquit de ce que démontrent les naturalistes : c'est que les animaux qui portent l'oreille droit sont plus difficiles à gouverner que ceux aux oreilles pendantes. » *Arx.*

[2] En 1606, 1625, 1628. Il acheta Neu-Rabensburg, Hombourg, Slarin.

[3] Schwyz et Glaris avaient ordonné le partage des biens d'église selon le nombre des têtes, permis le chant des psaumes. *Wylervertrag.* Défense de tenir landsgemeinde. L'abbé s'appropria la traite foraine, les droits militaires, etc.

et, comme tel, l'exécuteur de ses ordonnances, se rendait au marché de Wildhaus, lorsque quatre hommes du parti réformé, cachés dans une cabane, le couchèrent en joue et le firent tomber, percé de balles empoisonnées. Les auteurs de ce crime étaient connus de plus de quatre-vingts personnes ; néanmoins le magistrat ne fut conduit sur leurs traces que huit ans plus tard par des paroles échappées à deux femmes en querelle[1]. Plus d'une fois Schwyz et Glaris intervinrent pour arrêter une collision imminente.

Les choses étaient dans cet état lorsque fut publié en Allemagne l'édit de restitution. Alors dans le Toggenbourg, le Rheinthal et la Thurgovie, les évangéliques furent contraints à ployer les genoux lorsque sonnaient les cloches saintes, à placer des croix sur les cimetières et à subir l'une après l'autre toutes les coutumes romaines. L'évêque et l'abbé, divisés sur bien des points[2], s'accordèrent entre eux pour enlever à Zurich toute juridiction ecclésiastique, et avec les cinq Cantons, par combattre l'esprit de liberté, qui se montrait dans les plaines du Rhin[3] et de la Thur. Cette ardeur d'indépendance s'était accrue depuis que les campemens toujours renouvelés d'armées étrangères sur le Rhin avaient obligé les Cantons à armer le peuple de la Thurgovie et à lui confier la garde de ses frontières[4].

[1] En 1629. Samlung der Acten ueber der Mord des Hofammans Ledergew's.

[2] L'évêque, par exemple, réclamait les droits de visite et de justice sur les monastères.

[3] Les Rheinthalois profitaient de leur droit de retrait pour ne pas laisser acquérir leurs vignes par des étrangers. Les communes aimaient à faire des ordonnances, à faire office de juges, à se conduire comme républiques indépendantes.

[4] La première ordonnance militaire est de 1619. Des nobles furent

Autant d'officiers, autant de voix qui plaidaient pour la province. Zurich avait fait nommer au commandement de la milice Kilian Kesselring, homme de sens et de piété, versé dans la science, la guerre et l'administration. Maintes fois déjà la plainte des pauvres sujets s'était fait entendre par la bouche du chef qu'ils aimaient [1]. Les baillis vendaient l'impunité. Ils ne faisaient pas même arrêter l'auteur d'un délit, s'il était pauvre, pour éviter les frais d'emprisonnement. Des présens étaient arrachés par la torture. Les valets de la justice parcouraient le pays, s'asseyant aux tables d'hôte et faisant de la délation leur métier. Les accusés n'avaient pas même le courage de se défendre. A ces griefs s'en joignirent de nouveaux après l'Édit de restitution. Les pasteurs évangéliques étaient interrompus dans leurs prêches. Leur salaire ne leur était plus payé. Les officiers de l'abbé, sans se soucier des justices du pays, jugeaient au souverain. D'autres seigneurs, abusant du droit de patronage, contraignaient les époux de religion évangélique à faire bénir leurs mariages par des prêtres. Les veuves, les orphelins recevaient des catholiques pour tuteurs. Les bâtards étaient élevés dans la foi romaine. Les juges avaient deux mesures pour les deux religions [2].

nommés officiers; Béroldingen de Gachnang, capitaine-général. En 1628, les officiers furent pris dans la bourgeoisie. Les Cantons ne se confiaient aux gentilshommes de Thurgovie non plus que Berne à ceux du Pays-de-Vaud.

[1] Vaterl. Slg.

[2] Frantz, Kirchliche Nachrichten uber die Evang. Gemeinden in Togg. — Weggelin, II, 180-212. — Mercure suisse. — Thurgauer Neujahrsblatt, 1626. — Puppikoffer. — Arx. — Les juges, aubergistes pour la plupart, imitaient les baillis. Engel s'excusa « sur le grand nombre de ses beaux enfans. » Le paysan a beau s'être racheté du droit

On donna peu d'attention à ces plaintes tant que les armes impériales furent victorieuses. Tous les efforts de Zurich pour les faire écouter échouèrent par la résolution des États catholiques, co-seigneurs de la Thurgovie, de ne laisser trancher les questions religieuses, comme les civiles, qu'à la majorité des suffrages. Mais le jour vint que Zurich osa proclamer un principe différent, et demanda pour ces matières des arbitres des deux religions en nombre égal. Gustave-Adolphe venait de gagner la bataille de Leipsic, et les villes suisses faisaient de sa victoire la leur. Elles ne voulurent plus permettre que les évangéliques de la Thurgovie et du Rheinthal fussent soumis à l'officialité de Constance ou aux tribunaux de l'abbé. Zurich menaça de prendre les armes pour obtenir justice. Un étranger, l'abbé Pie [1], venait de succéder sur le siége de Saint-Gall à l'abbé Bernard. Il rejetait hautement les moyens de conciliation offerts par Zurich. Berne, Bâle, Soleure et Fribourg n'en interposèrent pas moins leur médiation [2]. Ils se prononcèrent à Baden, le 28 août 1632, pour le principe d'arbitres pairs en matière religieuse. Ils voulurent que les sujets fussent libres de s'adresser à Zurich ou à Saint-Gall dans les causes matrimoniales. L'abbé s'était emparé dans le Rheinthal du droit de collature; ils ne lui laissèrent que celui

de meilleur catel; ce qu'il ne doit plus au seigneur de la terre, le bailli l'exige. Plus d'espoir d'affranchissement.

[1] Un Reber, de Bleyrieden en Souabe. A peine sur son siége, il fit enlever le baptistaire de Wildhaus. Une fille se vit empêchée d'épouser un homme dont elle était la commère. Le ministre d'Altstetten fut renvoyé pour avoir appuyé la demande de ses paroissiens à Zurich, de pouvoir se marier sans dispense au quatrième degré de parenté.

[2] L. d'Erlach, Rod. Fæsch, J. Montenach, J.-J. de Staal.

d'élire entre deux candidats présentés par la paroisse. Pie ne se soumit à cette sentence qu'après cinq ans d'hésitation[1].

L'évêque de Coire n'avait pas été le dernier à porter la faux dans la moisson ouverte par l'édit de l'Empereur. Il avait sommé les communes de la Maison-Dieu de lui rendre l'hommage et le tribut, comme à leur prince. Il nommait l'Empereur l'avoué du siége de Coire, non les Ligues. Il réclamait la restitution des communes qui avaient appartenu à la maison de Sax : Lugnetz, Groub, Rheinwald, Savien; puis de la Valteline; venaient bien d'autres exigences encore. Quelque insensées que ces prétentions parussent à la Rhétie, il ne lui était pas permis de les mépriser; car Léopold avait été chargé par l'Empereur d'appuyer le prélat. Le peuple gémissait dans le découragement, lorsque les victoires des Suédois lui firent relever les yeux vers le ciel avec espérance, vers la patrie avec amour. Tour à tour persécuté par l'Espagne, trahi par la France, refoulé par l'Autriche, il avait appris à connaître la faiblesse des Alpes comme rempart, quand elles n'ont plus la vertu d'hommes libres pour les défendre. Les communes se promirent de se souvenir mieux des principes éternels sur lesquels les républiques reposent[2]. Les vieilles alliances avec les Suisses furent renouvelées. Trois cents hommes furent placés en garnison au Luciensteig et au passage du Rhin. Les Ligues s'engagèrent à tenir chacune mille hommes prêts à se mettre en marche.

[1] A Wyl en 1537. Zurich avait séquestré ses rentes. *Vaterl. Slg.* « Nun ist die Sau gemetzlet. »

[2] A Ems, 18 sept. 1630. *Sprecher*, 110.

Les périls, en effet, n'étaient point tous passés. Mérode se trouvait encore en Lombardie. Des troupes, dont l'Autriche eût eu grand besoin sur d'autres points, séjournaient à peu de distance des frontières. Landes, chargé d'affaires de France, encourageait, de son côté, les Grisons à songer à eux-mêmes et à compter sur le secours du roi. Les deux puissances, sachant bien que la paix qu'elles avaient faite n'était qu'un repos, continuaient d'avoir les yeux fixés sur les Ligues : toutes deux bien résolues à ne pas s'y laisser prévenir. La France eût voulu porter Venise à épouser sa cause; mais la république avait, depuis Monzone, conçu de la politique française une défiance profonde, et résolu de ne plus se mêler des affaires de Rhétie. Richelieu chercha d'autres voies. Il lui fallait un homme adroit à manier les peuples, qui sût ramener en leurs cœurs la confiance perdue; d'assez de poids pour qu'il pût servir de garant à son maître; versé dans les grandes affaires et surtout général expérimenté. Richelieu jeta les yeux sur Rohan[1]. Sans s'arrêter à d'anciennes injures, il ne vit que les services qu'il pouvait attendre. Rohan, de son côté, ne songea qu'à l'occasion de rentrer dans la faveur du roi. Depuis la fin malheureuse des guerres de religion, il vivait à

[1] Il était ennemi des plaisirs qui détournent des affaires, sagace, prévoyant, ami de la guerre. *Son éloge par Tronchin.* On assurait qu'il pouvait travailler 40 heures sans s'interrompre. Sa douceur et sa grâce étaient extrêmes. « Quant à M. de Rohan, assurez-vous de l'avoir toujours contraire au service du roi tant que la faction subsistera; mais si jamais Dieu permet qu'elle soit éteinte, ce sera un sujet capable de servir dignement le roi. » *Bassompierre à d'Herbault, 12 déc. 1626.* — Levassor et Griffet. — Année littéraire, VIII, 1757. — Sa vie, par Perau, du Toc, dans la Biogr. univ. Qu'est devenue sa Vie, écrite par Priolo, son secrétaire?

Venise. Il obéit et se rendit à Coire[1]. Personne comme lui n'était propre à inspirer l'affection à ceux auxquels on l'envoyait, la terreur aux ennemis[2]. Pleins de l'espoir qu'il les mènerait à la conquête de la Valteline, les Grisons portèrent de 1,000 à 2,000 hommes le contingent de chaque Ligue, et ils lui en donnèrent le commandement. A ces 6,000 soldats[3], Rohan joignit mille braves qu'il leva[4], et quelques compagnies françaises, que lui amena le maréchal Landes. La France prit tous ces corps à sa solde. Comme il importait encore que Rohan pût au besoin accroître ses forces de celles des Suisses, la cour le nomma son ambassadeur extraordinaire auprès des Cantons.

Les Confédérés, à l'arrivée de Rohan, étaient vivement occupés d'une proposition d'alliance que Gustave-Adolphe leur avait faite par la bouche du chevalier Rasche, son ambassadeur. L'envoyé suédois avait l'ordre de s'adresser particulièrement aux Cantons

[1] Le 4 déc. 1631.

[2] Juvalta.

[3] Sous les colonels Salis, Schauenstein et Brougger.

[4] Entre autres deux corps francs sous Jénatsch et Stuppa. Voyez dans les Arch. de France l'état des dépenses faites par M. Martin Lyonne, en vertu des ordres de Rohan. Grands frais en espions, qu'il appelait *ses yeux*. Il solde les capucins dans l'Engadine, l'abbé de Saint-Urbain, l'évêque de Sion (900 l.), le gardien des cordeliers et le prédicateur de Soleure. Plusieurs députés en diète reçoivent un viatique, ceux de Schaffhouse par exemple, « qui viennent de loin. » Au reste, « il est ainsi accoutumé. » Michel Roset, chargé des dépêches de S. M. à Genève, reçoit 400 l. Les Grisons reçoivent 10,000 l. pensions, 9,470 l. à « plusieurs affectionnés au roi, » etc.; Berne 11,500 l., Zurich autant, Bâle 9,000, Schwyz 8,800, etc. En 1639, il fut versé en Suisse 609,000 l. — « La première chose que j'aie entreprise avec affection a été le rétablissement des pères capucins. Nous avons aussi gagné un accommodement des catholiques et des protestans du Val Monastère. Je n'ai autre désir que de complaire au roi. » *Rohan au père Joseph. Déc.*

évangéliques et de leur reprocher leur indifférence pour la cause sainte de la religion et de la liberté. Breitinger, à Zurich[1], lui répondit en montrant la Suisse divisée, la guerre près d'éclater entre des frères, le crime de les y entraîner; la ruine de la Confédération, sans que Gustave pût s'en promettre un avantage certain. Zurich avait, à cette époque, trois hommes qui, simples particuliers, et soigneux d'éviter les sentiers de la gloire, exerçaient sur l'opinion publique une grande influence. L'amour de la religion et de la patrie les avait liés d'un nœud qui, durant seize ans, ne fit que se resserrer tous les jours. Ce qu'ils pensaient sur la chose publique, ils l'exposaient ouvertement, sans orgueil comme sans crainte, et sans jamais y mettre un esprit de satire. Le magistrat et les pasteurs, croyant l'ambition leur mobile, leur avaient ouvert le chemin des honneurs publics; mais les trois amis avaient tout refusé, déclarant n'attendre aucune récompense, pas même la reconnaissance de leurs concitoyens. Wolf, Schwarzenbach et Rohrdorf se prononcèrent comme Breitinger en cette occasion[2]. A Berne, même langage[3]. Rasche n'en porta pas moins devant la diète le message de son maître. Son discours latin fut éloquent. Il rappela l'origine commune des Suisses et des Suédois, montra le danger qui menaçait tous les États libres et dit quelle était la belle mission

[1] Ou plutôt à Kœnigsfelden, dans une conférence.

[2] Vaterl. Slg.

[3] Berne se fût plus facilement jetée dans les bras de Gustave. Elle recommanda à ses députés, Frischberz et Willading de tenter « si les évangéliques seraient disposés à s'allier à lui. » *Instructions du* 21 *janvier*. Elle a célébré la victoire de Leipsic par des actions de grâces publiques. *Manuel*. Voyez *G. Ad. à Berne*, 11 *déc.* 31. — *Vaterl. Slg.*

de Gustave-Adolphe et sa gloire. Les officiers suisses qui servaient sous Gustave, entre autres François de Treytorrens, d'Yverdun, le meilleur ingénieur du siècle, ne parlaient non plus qu'avec enthousiasme du héros [1]. Quand Rasche eut achevé, les députés des deux religions se regardèrent; un mot, et c'en était fait des alliances; il n'y avait plus de Confédération. Il était des hommes, on le savait, qui pressaient les Cantons réformés de renoncer à des amitiés charnelles pour s'unir au Gédéon de l'Éternel. Berne, Zurich prirent la parole. Quels que fussent leurs griefs contre leurs co-États, quelque gloire que leur promît l'amitié de Gustave, ils n'hésitèrent pas à repousser l'alliance suédoise comme contraire aux sermens qui, de génération en génération, unissent les fils de la Suisse. Les catholiques leur répondirent par l'expression de leur joie. Tous se jurèrent une amitié nouvelle et résolurent de garder fidèlement la neutralité, qui, jusqu'à ce jour, avait préservé leur patrie. Tous aussi se promirent de veiller à la sûreté du pays des Ligues [2].

Ce fut en ces circonstances que Rohan mit le pied en Suisse. Il loua la conduite de la diète [3]. Son interven-

[1] D'abord grand maître de l'artillerie du Danemarck. Il dirigeait cette arme à Lutzen. En 1619, il entra au service de France. Son frère Albert fut pleuré de Weimar, son neveu Isaac suivit leurs traces. *Girard.*

[2] Diète du 9/19 déc. 1631. — Les Cantons au roi de Suède. 12 février. — Rohan, 939. — Mercure suisse (de Spanheim), 10. — Plantin, 898. — Mercure français, XIX, 518. — Watteville, contin. mss. — Gespræch zweier Evangelischer, 1631. — Meyer Schw. Gesch. 512.

[3] Il lui était recommandé d'éviter tout ce qui, en donnant les évangéliques à la Suède, eût livré les catholiques à l'Empereur. Rohan leur dit : « Si vous ne consentez à ne reconnaître d'alliances que celles de tout le corps helvétique et à former une diète qui veille à la sûreté commune, vous êtes condamnés à une faiblesse éternelle et à ne devoir votre

tion servit à pacifier les différends de Zurich avec l'abbé de Saint-Gall. Son nom, sa grâce, son éloquence, lui gagnèrent les villes réformées. Mais sa présence, son amitié pour les premiers magistrats de Zurich et de Berne, et leurs rapports à tous avec les Suédois, ne tardèrent pas à réveiller toutes les méfiances de la Suisse catholique. Les villes avaient rejeté l'alliance de Gustave-Adolphe; mais elles avaient laissé de nombreux volontaires courir auprès de lui. Il en avait formé deux régimens sous les colonels Escher, de Zurich, et Weiss [1], d'une famille valaisane réfugiée à Berne pour cause de religion. L'Autriche rendit les Cantons catholiques attentifs à ces faits. Une vive irritation en fut le fruit. Les Confédérés se promirent encore, il est vrai, de sacrifier tout ce qu'ils avaient de cher au monde pour le maintien des alliances et de la neutralité [2]; néanmoins, des deux parts, on dérouilla les épées et l'on se tint prêt à dégaîner [3]. Les dispositions des catholiques se manifestèrent par le fait suivant.

Des deux villes alliées de Rottweil et de Mulhouse, la première, s'étant mise sous la protection de l'Autriche [4], fut à diverses fois prise et reprise dans le cours de la guerre; la seconde venait de demander aux Can-

salut qu'aux circonstances. Quoi de plus facile que de vous occuper au dedans, tandis qu'on vous menace au dehors et de vous faire méconnaître l'intérêt commun par des démêlés passagers! » *Mém. d'Erlach*, 17. — *Rohan, corresp.*

[1] De Albo, à Berne, 1589; président du conseil de guerre, 1630.

[2] Le 16 mai 1632.

[3] Mercure, 77. — Le commissaire impérial Ossa s'étant montré à Zurich, le gouvernement eut peine à le sauver de la fureur populaire.

[4] « Leurs tambours ne battent plus à la Suisse. » *Mercure, p.* 49. Plus tard les Confédérés recommandèrent Rotweil à la cour de France. En 1689 on voit reparaître ses envoyés à Baden.

tons de la couvrir. Zurich et Berne y envoyèrent chacun soixante-quinze hommes, selon les alliances [1]. Mais la division bernoise, traversant le territoire de Soleure, se vit tout-à-coup enveloppée au passage de la Cluse et harcelée sans miséricorde par les paysans de la contrée. Les baillis de Bechbourg et de Falkenstein, Brounner et Roll, s'étaient mis à la tête des villageois [2]. Quinze hommes furent tués, d'autres jetés dans les eaux de la Dunneren. Armes, bagages et la solde d'un mois, que la troupe avait reçue à son départ, tout fut enlevé. La colère de Berne serait difficile à décrire. Des députés de Soleure faillirent être les victimes de la vengeance du peuple. Ils rejetèrent le crime sur quelques hommes et proposèrent de soumettre le cas aux Confédérés. Berne rejeta la proposition. Elle exigea de justes dédommagemens et la punition de quiconque avait trempé ses mains dans le sang bernois. Des influences de famille paralysaient à Soleure l'action de la justice. Des deux parts on courut aux armes. Trois diètes intervinrent sans succès [3]. Des députés des Cantons essayèrent encore un projet d'accommodement, aux termes duquel, des deux baillis, Roll devait être condamné à 100 ans, Brounner à 6 ans d'exil; tous deux à la confiscation de leurs biens. Leurs complices devaient être châtiés d'une

[1] En sept. 1632. — Rohan avait obtenu de Léopold le passage. — Mercure suisse, 47. — Merc. français, 538. — Recès des trois diètes. — Meyer, 511. — Waldkirch. — Manuel bernois, 64. — Deutsche Missiv.

[2] Phil. de Roll, fils de l'avoyer.

[3] La peine légère à laquelle les accusés furent condamnés n'était pas faite pour apaiser les justes ressentimens de Berne, qui mit le sequestre sur les biens soleurois et menaça sa vieille alliée du renvoi de la lettre de combourgeoisie.

manière exemplaire. Rohan interposa sa médiation auprès de Soleure, qui hésitait encore, et lui fit accepter cette sentence [1].

Ce fut à travers ces querelles que Rohan poursuivit son but d'armer les Confédérés en faveur des Grisons. Richelieu voulant s'assurer les passages des Alpes sans se jeter dans la guerre, les ordres, les contre-ordres se succédaient alternativement. Un jour arrivait l'ordre d'accroître l'armée, le lendemain celui de la réduire. Au milieu de ces hésitations se répandit un grand deuil. Gustave-Adolphe avait trouvé, dans les champs de Lutzen, la mort au sein de la victoire [2]. Frappée par ce coup, la cour de France redoubla de circonspection; celle d'Autriche montra une nouvelle hardiesse. Une armée Espagnole s'assembla dans la Lombardie, sous Altringer, traversa la Valteline, longea le Rhin [3], et passa sous les murs de Bâle pour se rendre en Alsace [4]. Bientôt cependant des combats heureux et l'arrivée de nombreuses divisions suédoises sur le bord du Rhin apprirent à la Suisse que Gustave-Adolphe n'était pas mort tout entier; que sa grande âme respirait dans son ministre Oxenstiern, dans ses généraux Wrangel, Banier, Horn et Tortenson. Les deux partis conti-

[1] En 1633.

[2] Le 16 nov. 1630.

[3] Les premiers jours de l'an 1633.

[4] Terreur à Schaffhouse. La peste venait à peine de cesser. Déjà partout les pillards. Rien n'est préparé pour la défense. On crie aux armes! Soixante hommes, sous Tobias Œchslin et Georges Spleiss, marchent à Beggingen. Déjà les Impériaux pillaient le village et livraient les maisons aux flammes. Œchslin, une partie de ses gens, beaucoup de villageois furent massacrés. Thaingen fut protégé par les capitaines Im Thurn et Ziegler. Des compagnies zuricoises s'avancèrent à Feuertha-

nuèrent de plaider leur cause dans les diètes des Cantons. C'étaient toujours de nouveaux efforts de la part des Suédois pour entraîner les villes Suisses dans la Ligue de l'empire; de la part de l'Empereur pour les amener, au nom de l'alliance héréditaire, à la défense de l'Autriche antérieure. Les Cantons demandèrent, mais inutilement, que les villes frontières et le Frikthal fussent déclarés neutres jusqu'à la paix. L'Allemagne n'était plus qu'un champ de bataille et de brigandage. Tous les jours de nouveaux fugitifs cherchaient en Suisse un asile. Pauvres, riches arrivaient, emportant ce qu'ils avaient pu sauver; des Juifs sur leurs pas [1]. Bâle renfermait 5,000 de ces réfugiés [2]. Plus de commerce. Aucune route n'était sûre. Menacés de se voir entraîner dans la ruine de la Germanie, les Confédérés se rapprochèrent. Berne et Zurich s'unirent étroitement.

Cependant Rohan ne perdait pas la Valteline de vue. Il étudiait le faible et le fort des passages des Alpes,

len. Les paysans de Schleitheim n'échappèrent à la mort qu'en se réfugiant dans les gorges du Randen. *Waldkirch, Merkw. Begebenheiten der Stadt Schaffh. mss.* — *Schw. Museum*, 1794. — Bâle dut livrer 25,000 pains. — Lorsqu'ils apprirent qu'Altringer, tombé du pont de Landshout, s'était noyé, et, quelque temps après, que Féria avait été emporté par la fièvre, les Schaffhousois se souvinrent du proverbe allemand : *Gros Gwalt wird selten alt.*

[1] Bravant la mort, leur peine assurée lorsqu'ils étaient saisis, ils se glissaient partout, achetant, vendant le butin. Plusieurs, Eyron, p. ex. furent immolés. Russinger achète 1,000 écus le butin fait par des Suédois : ils l'avaient pris sur d'autres Suédois. *Recès des Diètes.* — *Vaterl. Slg.*

[2] 4,756 à la fin de l'année 1633. La peste, l'année suivante, enleva 2,451 bourgeois et mille réfugiés. Toute la noblesse des environs s'était réfugiée à Bâle. *Ochs.* — *Mss. de Wettstein.* Un Fœsch était à la tête du parti français, Wettstein du parti impérial.

dans l'espoir de les voir devenir le théâtre de sa gloire. Mais Richelieu, content de nourrir la guerre par ses subsides, évitait d'y laisser entraîner la France. Cependant une nouvelle armée s'étant rassemblée à Milan, pour prendre, sous Féria, le chemin de l'Allemagne, Rohan reçut de la cour l'ordre de se conduire selon les occurrences. S'il se voyait contraint à marcher sur la Valteline, le général suédois le plus prochain avait ordre de le seconder [1]. Bientôt [2] la première division de l'armée espagnole traversa la longue gorge de l'Adda et d'autres se préparèrent à la suivre. Le moment était venu d'agir. Rohan fit inviter le général Horn à s'approcher du lac de Constance : il allait lui-même entrer en campagne. L'incertitude dans laquelle les Grisons avaient vécu n'avait pas été pour eux sans de vives souffrances. Le séjour prolongé des troupes françaises dans leurs vallées les avait épuisés; la galanterie des étrangers avait offensé la pudeur du peuple des montagnes; toutes ces impressions se changèrent en espérance. Mais la joie dura peu. L'ordre arriva de Paris de ne rien entreprendre si les Espagnols n'élevaient des forts dans la Valteline [3].

Cependant Horn et ses Suédois s'étaient avancés, selon l'avis qu'ils avaient reçu. La Suisse se reposait

[1] Mém. de Rohan sur la Valteline. — Sa corresp. Arch. de France et Bibl. royale, Baluze 9,253.— L'ordre était de s'avancer par Feldkirch et de ne point pénétrer dans les Grisons sans nécessité. « Si le canon de Horn l'eût suivi, il prenait Constance dans les 24 heures; telle était l'épouvante. Mais les pièces ayant été menées à Willinghen, il fut 5 jours avant de les avoir, pendant lesquels 4,000 hommes entrèrent dans la ville, et elle eut le temps de se rassurer. La moitié du temps Horn a été sans avoir de boulets de quoy battre la place. » *Dépêches en cour.*

[2] Le 22 août 1633.

[3] Rohan, 54. — Schw. Museum, 1796. — Merc. suisse, 203.

sur les milices qui veillaient à ses frontières lorsque, comme pour achever de dire à l'Europe sa faiblesse, les Suédois filèrent sur Stein, ville zuricoise, et l'emportèrent[1]. Trois cents hommes, sous Joseph Auf dermauer, de Schwyz, étaient à la garde du pont du Rhin. Surpris, étourdis par des bruits de trahison et d'alliance entre Zurich et les Suédois, ils se reployèrent en hâte. Le capitaine général de la Thurgovie, Kesselring, célébrait dans la joie la fête qui termine la moisson des avoines. Il s'adressa au bailli; celui-ci crut ne pouvoir agir sans ordre. Aucune résistance n'empêcha donc le général suédois de mettre, le 28 août, le siége devant Constance. Il croyait l'emporter sans peine; mais il rencontra des difficultés imprévues. En quelque lieu qu'il fît creuser ses mines, le fossé se remplissait d'eau. Il se vit par là contraint de diriger toutes ses attaques du côté de Kreutzlingen, où le sol était plus élevé. Mais les assiégés y portèrent aussi toutes leurs forces. Peu de jours se passèrent sans un nouvel assaut. Quelques mille boulets furent lancés sur Constance.

Au premier bruit de cette violation du territoire suisse, les cinq Cantons avaient envoyé dire à Zurich : « Aidez-nous d'un prompt et généreux effort. Chassons ensemble les étrangers, et châtions leur hardiesse de manière à faire perdre à d'autres l'envie de les imiter. »

[1] Le 26 août. Rohan, 58. — Puppikoffer, 180. — Arx, III, 164. — Merc. suisse. — Constantia sacra et profana, 367. — Merc. français, XIX. — Waldkirch, II, 500. Les Zuricois venaient de retirer leur garnison de Stein. *Meyer*, 513. Les hommes qui gouvernaient Berne étaient en intelligence avec Rohan comme avec les chefs allemands et suédois. Voyez les *Mém. d'Erlach*, 19, sur leurs rapports avec le rhingrave Othon Louis, les princes de Baden, de Wurtemberg et le général Horn.

« Cette affaire, répondit Zurich, demande moins de zèle que de prudence. Les protestations d'amitié du général suédois ne sont pas à mépriser. Ne soyons pas si prompts à les changer en colère par des manifestations hostiles. » La diète se réunit le 4 septembre. Dans l'intervalle, Kesselring avait rassemblé les milices de la Thurgovie et pris les dispositions propres à couvrir la province. Toutefois on racontait que les images des saints, dans les villages catholiques, avaient été dépouillées de leurs vêtemens et couvertes d'armes pesantes, au grand rire des soldats hérétiques; que les châteaux de l'abbé de Saint-Gall avaient été pillés et l'abbé lui-même sommé de se déclarer pour ou contre la Suède [1]. Les paysans thurgoviens se laissaient employer à la tranchée. Ces faits et le langage irritant d'envoyés autrichiens avaient enflammé de colère les Cantons catholiques. « Battons au champ, dirent-ils, appelons le ban et l'arrière-ban sous les armes et rembarrons une violation sans exemple du droit des gens. » Les villes exposèrent froidement le danger de se jeter à la légère dans la guerre générale. Elles s'exprimèrent comme leurs Confédérés l'avaient fait lors de l'invasion de la Rhétie. De ce moment les catholiques ne doutèrent plus que les lenteurs des protestans n'eussent pour but de donner à Horn le temps d'emporter Constance. Les trois Cantons primitifs et Zoug firent flotter leurs drapeaux [2].

Trois mille hommes se mirent en marche en proférant des menaces contre Zurich et montrant un grand

[1] Déjà le cardinal Barberin envoyait à Milan l'ordre d'accueillir les moines de St.-Gall. *Scotti*, 81.

[2] Lucerne, Fribourg et Soleure se préparèrent à assaillir Berne. *Scotti*, 42.

désir de n'avoir pas pris les armes en vain [1]. L'ordre de la diète, de rentrer dans leurs foyers, ne les arrêta pas. Ils prirent position à Wyl et publièrent leur intention de protéger l'abbé de Saint-Gall. Zurich, de son côté, fit avancer quelques mille hommes. Alors Rohan crut devoir intervenir. Les deux partis s'étant adressés à l'amitié du roi, son ambassadeur se rendit en hâte sous les murs de Constance et proposa les termes d'un accommodement qui eût déclaré la place neutre, avec garnison suisse, jusqu'à la paix. Mais les assiégés, auxquels le gouverneur de Lindau, le Fribourgeois Kunig, baron de Billens [2], venait d'amener du secours, repoussèrent toute proposition. Féria s'avançait avec 20,000 hommes. Il ne resta bientôt à Horn que de lever le siége, après y avoir perdu quelques mille braves, et de repasser le Rhin [3]. La France, attribuant sa retraite au crédit de son ambassadeur, ne manqua pas de réclamer la gloire d'avoir sauvé la Confédération [4].

[1] Les mains leur démangeaient de se mettre en campagne et leurs bracquemarts en besogne. *Mercure.* Une minorité de gens sages ne put se faire écouter. *Vat. Slg.* Le bruit courut que les Espagnols marchaient avec eux sur Zurich. *Recès des diètes.*

[2] Avoyer de Fribourg en 1645. Il y combattit la faction française. Scotti, 41. — Vat. Slg.

[3] Le 1er octobre. Dans sa joie, la garnison pilla les villages thurgoviens les plus prochains.

[4] Rohan s'en vanta. Tous nos historiens l'ont cru sur parole. — « Birkenfeld et Weimar se sont joints à Horn, et font les trois armées 12,000 chevaux et 12,000 fantassins. Sur quoi jugeant le siége douteux et qui pouvait dissiper ces armées-là, je me suis servi d'une lettre que les XIII m'écrivirent pour me convier à faire un dernier effort vers Horn. Ce qu'ayant remontré aux trois chefs, ils ont été bien aises de l'occasion... Pour la défense de la Valteline, il n'y a plus à espérer le secours des Suédois et leur passage par la Suisse, et ont tant de bagage que 200 chevaux de leur part ruinent plus un pays que 500 de vos compagnies de chevau-légers. » *Dépêches du 4 sept. envoyées par le sieur de la Roque.*

L'étranger avait quitté la Suisse; mais non la discorde. Le camp de Wyl retentissait de cris de vengeance contre Zurich. A ce moment y arriva Kesselring, pour prendre les ordres de ses seigneurs. Mais il n'eut pas été plus tôt nommé, qu'un peuple furieux l'entoura, le saisit, le livra à la torture. On voulut savoir de lui qui avait ouvert le pays aux Suédois. Aucune faiblesse ne trahit son innocence. Vainement, voyant l'état cruel où la souffrance l'avait mis, ses gardiens le supplièrent d'acheter sa liberté par quelque aveu. Vainement de nombreux Thurgoviens offrirent leur personne pour sa caution et 20,000 florins pour son rachat. Il fut jeté sur un cheval, le corps meurtri, les bras en lambeaux, et, entouré de soldats qui l'accablaient d'injures, il fut traîné jusqu'à Schwyz, où son supplice recommença. Zurich menaçant de prendre les armes pour le délivrer, Berne se hâta de convoquer une diète. Le jugement de Kesselring fut remis aux dix cantons propriétaires de la Thurgovie[1]. L'infortuné n'en demeura pas moins dans les prisons de Schwyz. Un psautier latin, sa consolation, lui fut enlevé, pour rendre aux pères capucins sa conversion plus facile. La prière resta son unique secours. Sur ces entrefaites une grande bataille fut perdue à Nordlingen, par les Suédois, et plusieurs de leurs généraux tombèrent aux mains du roi de Hongrie[2]. Aussitôt les quatre Cantons envoyèrent des députés en Allemagne, dans l'espoir d'acquérir des preuves contre Zurich ou contre leur victime; mais les députés revinrent sans en rapporter

[1] Le 13/23 octobre. Uri et Unterwald n'ayant pas envoyé de députés, il n'y eut pas lieu à jugement.

[2] Le 6 septembre.

aucune. Alors on ne songea plus qu'à se faire payer les frais de la campagne. Deux billets tombés de la fenêtre de Kesselring parvinrent à Zurich. L'un portait : « Il ne faut que de l'argent; » l'autre : « Aucune guerre pour l'amour de moi; j'ai fait à Dieu le sacrifice de ma vie. » Un conseil militaire condamna le prisonnier à l'exil, à la perte de l'honneur et à 16,000 florins pour frais de guerre et de justice [1]. Kesselring gagna Zurich, les os brisés par la torture. Un coup l'y attendait, plus sensible que tous ceux qu'il avait éprouvés. Zurich et Berne, ayant livré la somme à laquelle il avait été condamné, se saisirent de ses biens. Zurich crut faire assez en lui donnant une place chétive de secrétaire de consistoire et en déclarant nulle la sentence qui le privait de l'honneur. Le martyr se consola en Dieu [2].

Tandis que ces choses se passaient, les Espagnols songeaient à faire repentir la France, et les villes suisses avec elle, du coup dont elle les avait menacés. Féria s'avança le long du Rhin, sans respecter toujours la frontière des Cantons. Il tua quelques hommes au colonel Ulrich, qui gardait les frontières de Schaffhouse avec des troupes zuricoises [3], passa le fleuve, emporta Rheinfelden, que des Suédois venaient de conquérir; puis prenant, pour entrer en Alsace, le

[1] 8,000 de guerre, 8,356 de frais de justice.

[2] Vaterl. Slg. — Puppikoffer, 188. — Arx. — Eidgen. Abscheide. — Fæsi, Gesch. von Thurgau. — Thurg. Neujahrblatt 1806. — Arch. Zur. — Lauffer, XIV, XV. — Les Zuricois se rirent de la campagne des quatre Cantons. « Un gagne-denier eût suffi à porter leurs munitions. De peur de violer la neutralité, ils se sont gardés d'approcher de l'ennemi. La faim seule les a attaqués dans leur retraite. » *Ancien chant.*

[3] Le fer, la faim, les maladies fauchèrent cette armée en peu de mois.

chemin le plus court, il traversa brusquement, et la menace à la bouche, les terres de Bâle. Dans le même temps, à l'instigation des agens milanais, les Cantons catholiques envoyèrent à Paris un ambassadeur demander le rappel de Rohan. En leur dictant cette démarche, l'Espagne avait un double but. Voulant renouveler alliance avec les Cantons, il lui importait d'éloigner pour quelque temps des conseils les amis de la France. Ceux-ci ne furent pas plus tôt partis qu'elle fit sa proposition. Non-seulement elle fut agréée par les sept Cantons, mais par l'Appenzell catholique et l'abbé de Saint-Gall, que le langage de la France et la crainte de donner les évangéliques à la Suède avaient retenus jusqu'à cette heure. Le 30 mars 1634, ils signèrent, dans leur ressentiment, un traité qui, pour défendre la foi catholique, accordait à l'Espagne le passage et lui promettait de couvrir avec elle la Franche-Comté. En retour, le roi s'engageait à faire passer par la Suisse seule le transit pour la Lorraine, le Rhin et les Pays-Bas [1]. Trois mois plus tard, une ambassade nombreuse, l'avoyer de Lucerne en tête, alla renouveler aussi l'alliance des six Cantons avec la cour de Turin. Jamais plus d'honneurs, même en France, aux jours de Henri IV. Les nombreux députés suisses furent servis, dans de brillans festins, par les seigneurs de la cour. La sollicitude de Madame royale était descendue jusqu'à commander aux officiers de bouche [2] un soin extraordinaire. La naissance, au mi-

[1] Si le roi laisse deux ans se passer sans payer les pensions, les Suisses sont libres de l'alliance. Les condamnés lui sont promis pour ses galères. — Dumont IV, I, 62. — Mercure, 453.

[2] Scudieri di cuscina. Les députés, avec leur suite, formaient un total de 100 personnes. Ils firent leur révérence à Madame royale, « sans

lieu de ces fêtes, d'un petit-fils de Charles Emmanuel, du même nom que lui, fut considérée comme un témoignage de la bienveillance naturelle de la maison de Savoie et de la perpétuité du lien qui l'unissait aux Confédérés. Tout fut digne de l'illustre maison et répondit à l'avantage qu'elle se promettait de l'amitié des Suisses. Vaine espérance, que l'étoile de Richelieu devait bientôt faire évanouir! Les Cantons catholiques renouvelèrent aussi leur alliance avec le Valais.

Telles furent les suites d'une échauffourée dont la France s'était promis d'autres fruits. Richelieu témoigna son déplaisir [1]. Il eût rappelé Rohan si, plus que jamais, il n'eût eu besoin de lui. Les Suédois le pressaient « de combler ce fossé, d'où leur venait tout le mal. » On les écoutait à peine, il est vrai, lorsque leurs armes étaient heureuses. Mais leurs affaires déclinaient-elles, les regards se portaient de nouveau sur la Valteline. Dix fois l'ordre fut envoyé, dix fois il fut révoqué, de s'emparer de cette province [2]. Il finit par être donné sérieusement après la bataille de Nordlingen, le Leipsic des Suédois. Lorsqu'il vit tous les versans de l'Allemagne balayés par les Impériaux, Richelieu jugea l'heure venue de descendre dans l'arène.

Vers les premiers jours de l'an 1635, Rohan reçut

pourtant lui toucher la main, » se couvrirent. Chacun des députés reçut 100 ducats. Les mottets ne manquèrent pas. Arch. Turin. Negozz. co' Suizzeri, Mazzo, IV. — Relat. della solenità nellà rinov. della tregua delle sei Cantoni, 1634. — Siri.

[1] « La cour fut mécontente de cette entreprise, laquelle réussissant, l'affaire n'eût pas déplu au roi. » Jamais une plainte contre Richelieu.

[2] Le 9 avril 1634, Rohan prend le régiment d'Erlach à sa solde, « estimant la présence de son chef plus que 1000 soldats ». Contre-ordre. Rohan envoie à d'Erlach 16,000 liv. de dédommagement sur ses propres deniers.

deux injonctions contradictoires en apparence. L'une, de se préparer à envahir la Valteline; l'autre, de partir pour l'Alsace où l'attendait une armée : le but du ministre était de cacher son dessein. Le printemps ne se montra pas plus tôt, qu'arriva l'ordre de traverser la Suisse à quelque prix que ce fût. L'exécution n'en était pas facile. Demander le passage eût été révéler son plan; le prendre devait soulever les Cantons. Faire filer les troupes en corps était chose sans exemple; par divisions, c'était s'exposer à en perdre la moitié. L'affection que portaient les villes suisses à Rohan leva ces difficultés. Bâle la première permit le passage, qu'elle venait de refuser au duc de Lorraine. La campagne bâloise fut franchie d'un pas si rapide qu'à peine, du haut des remparts, on put suivre les traces des Français. Deux messagers volèrent, l'un, porter en Rhétie, à Landes, l'ordre d'envahir Chiavenna, avant que l'attention des Espagnols fût éveillée; l'autre, faire savoir à Berne qu'usant du privilége que lui assuraient les alliances, une division française allait passer sur son territoire. Obligé de traverser la Suisse inaperçu, le chef de ce corps ne pouvait convoquer une diète. Mais il ne doutait pas que Berne ne permît ce que Bâle avait accordé sans hésitation. Les députés des quatre villes réformées écoutaient, réunis à Arau [1], les propositions de Méliand, que la cour venait d'envoyer demander 12,000 hommes. Rohan sut bientôt qu'elles ne lui opposeraient pas de résistance. Pour ne point provoquer celle des catholiques, il évita de passer la

[1] Attendant le retour de Hirzel et d'Erlach, envoyés à Paris. Les catholiques avaient envoyé de leur côté Bircher, Réding et Zurlauben. Ils plaidèrent au mieux les uns contre les autres. Zurlauben, VI, 420. — Gazette de France. — May, V, 427. — Erlach, I et II, 24.

Reuss à Mellingen. Il est, plus bas en Argovie, un lieu où quatre grandes rivières réunissent leurs eaux, avant de les verser dans le Rhin[1]. Le général français y rassembla des bateaux et passa l'Aar; puis il prit la route de Winterthour et de Saint-Gall. L'abbé le pria vainement de prendre le chemin de Wallenstadt, comme le plus facile et le plus court. La ville de Saint-Gall, la plus riche de la Suisse, fit l'admiration des Français par son industrie et sa politesse. Ils fussent venus secourir ses citoyens, qu'ils n'en eussent pas été reçus avec plus de joie. Quelques jours encore, et l'armée de Rohan se trouva tout entière dans la Valteline. La moitié des Confédérés ignoraient encore son passage[2].

Il restait à se maintenir. Huit mille fantassins, 400 cavaliers, se voyaient chargés de défendre un vaste camp, retranché en apparence dans les Alpes, mais ouvert par des cols nombreux. Une étude soigneuse du pays avait appris à Rohan que, dans les monts comme dans la plaine, il est, outre les chemins accoutumés, des sentiers innombrables, connus des paysans, en sorte qu'en sage capitaine, il se garda de disperser sa petite armée pour la défense des passages. Ce fut en rase campagne qu'il résolut d'attendre l'ennemi. Il plaça Landes et les Grisons de Brougger à Bormio; à Chiavenna, Ulysse de Salis, dont il connaissait la vigilance et le courage. Lui-même il prit avec 3,000 fan-

[1] Stilly.

[2] Rohan, 70. — Merc. français, XX-XXI. — Th. europ., III, 896. — Rahn, 957. — Hafner, l. 566. — Mem. Tigur. 258. — La campagne de Rohan passe avec raison pour un modèle d'art militaire. Sa connaissance des hommes et des lieux était parfaite. Voyez ses Traités *du gouvern. des Cantons* et *de l'Intérêt des princes*. — Juvalta. — Sprecher, 205. — Tschokke.

tassins et quatre cornettes de cavalerie position à Tirano, à une égale distance des deux points extrêmes, de manière à pouvoir s'opposer aux Espagnols lorsqu'ils déboucheraient par Côme, aux Allemands, lorsqu'ils sortiraient des gorges du Tyrol. Quelques ouvrages furent élevés en hâte. Les colonels Gouler, Jénatsch et Florin furent pressés d'amener trois régimens, qu'ils s'étaient chargés de lever aux frais du roi. Jénatsch eut le premier formé son corps de braves; il courut à leur tête brûler le Martinsbruk et construire quelques retranchemens pour la défense de la Basse-Engadine; puis il descendit à Bormio.

Déjà se montraient Espagnols et Allemands. Le baron de Golz pénétrait dans le Val Moutier, avec la première division d'une armée de 1,200 chevaux et de 8,000 fantassins. Ces soldats, méprisant l'ordre d'épargner la malheureuse vallée, pillèrent les habitations, emmenèrent les jeunes femmes et versèrent dans la gorge de leurs époux de l'eau de fumier, qu'ils nommaient une boisson suédoise. Des enfans furent torturés, des vieillards livrés aux flammes; on voulait les contraindre à découvrir de l'argent caché. Vingt années de guerre avaient créé ces mœurs. Le baron de Fernamond vint prendre le commandement de ces bandes féroces. A son approche, Landes se reploya. Rohan se trouvait à Chiavenna, ralliant son peu de forces contre les Espagnols, qui s'avançaient le long du lac de Côme. Près d'être écrasé entre deux armées, l'une et l'autre plus forte que la sienne; informé que la Ligue grise s'était séparée des deux autres et menaçait Coire; entouré d'officiers dont plusieurs répandaient le découragement et la défiance parmi ses soldats, il vit bien qu'il ne lui restait que de vaincre ou de mourir hono-

rablement. Il ne le cacha point à ses compagnons d'armes. « Nous avons franchi des monts presque inaccessibles pour descendre en ce pays; de penser à la retraite, leur dit-il, vous n'avez qu'à lever les yeux pour en voir l'impossibilité. Pour Dieu donc, mes amis, faisons que ces vallées, presque inconnues au monde, deviennent importantes à la postérité et soient le théâtre de notre gloire. » De tous les ennemis de Rohan le temps était le plus à craindre; aussi ne perdit-il pas un moment. Il savait qu'attaquer, avec des Français, c'était doubler sa force. Il prit le chemin du Maloïa, et courut, par l'Engadine, prendre Fernamond à dos.

De l'Engadine à Bormio s'étend une prairie, longue de deux lieues, semée de cabanes éparses : c'est le Val Luvin. On y arrive de Bormio par le Val de Fréele, de Poschiavo par Pisciadella, de l'Engadine par le mont Casanna; ce fut de ce côté que descendirent les Rhétiens et les Français. Fernamond se retranchait en hâte lorsqu'il se vit assailli de toutes parts [1]. Brougger et Jénatsch se montrèrent les premiers. Les Engadins les suivirent, brandissant leurs massues; puis les communes des Dix-Droitures; les Davosiens sous Vildner, leur capitaine. Cent vingt hommes descendirent par le Camora, d'autres par la gorge du Val Féna. Tous les défilés des Alpes vomissaient des combattans. Après une heure et demie de résistance les Impériaux furent rompus et se retirèrent sur Bormio.

Rohan n'eut garde de les poursuivre. Prenant le chemin de Pisciadella, il descendit à Tirano, persuadé

[1] Le 27 juin 1635.

que l'ennemi viendrait l'y chercher. Il arrivait à peine que les cavaliers de Fernamond se firent voir. En même temps se répandit dans Tirano l'ordre de préparer les vivres pour une armée espagnole, qui approchait, commandée par Cerbelloni. Rohan courut aux Impériaux. Deux ponts, séparés par une île, couvraient le fleuve à Mazzo. Les Allemands occupèrent l'un, les Français l'autre, non sans peine. Les deux avant-gardes se prirent corps à corps, frappant de l'épée, se colletant, les plus forts jetant les plus faibles dans l'Adda. La nuit sépara les combattans. Le lendemain se passa en escarmouches; le fleuve séparait les deux armées. Cerbelloni s'avançait. L'on assure que n'ayant pas vu ses titres sur l'adresse d'une lettre de Fernamond, qui l'invitait à se hâter, il l'avait renvoyée sans l'ouvrir [1]. Rohan, près d'être pris entre deux feux, recula jusque derrière un ravin, difficile à franchir. Fernamond fit la faute de le poursuivre. Les Autrichiens ne furent pas plus tôt descendus dans la prairie qui se voit entre Lovéro et Mazzo, qu'ils y furent attaqués avec vigueur [2]. Sur un signe de Rohan, Jénatsch prit un détour et courut, avec 600 Rhétiens, tomber sur l'ennemi par un autre point. Alors les Autrichiens s'embarrassèrent, reculèrent; ils essayèrent encore de s'appuyer aux ponts de Grozio et de Sondalo; puis ils finirent par se débander, laissant le sol jonché de morts et mille prisonniers aux mains du vainqueur. Des fugitifs, les uns se sauvèrent sur terre de Venise, les autres dans les monts de Bormio. Fernamond se reploya sur Glourenz, dans le Tyrol, pour

[1] Priorato, uomini illustri.

[2] Le 2 juillet.

y rallier ses débris. Le général français se tourna contre les Espagnols, qui déjà campaient à Berbenno. A la nouvelle de la défaite des Allemands, ils vidèrent la Valteline. Rohan se vit de nouveau maître de toute la vallée. A ce moment les colonels Gréder et Schmidt lui amenèrent 3,000 hommes des Cantons protestans. Gréder était le fils d'un officier chéri de Henri IV; Schmidt avait pris part, sous Cœuvres, à la première conquête de la Valteline.

Malgré ces victoires la situation de Rohan n'était pas de nature à lui inspirer la confiance. Les combats et les maladies avaient affaibli son armée. La province s'épuisait. Il ne recevait pas d'argent. Cependant les Allemands se reformaient dans le Tyrol et les Espagnols recueillaient leurs forces sous les canons de Fuentès. Dix mille hommes venaient de traverser la Suisse catholique et marchaient vers la Valteline[1]. Les généraux qui commandaient ces armées concertèrent cette fois leurs mouvemens. Rohan, de son côté, continua de prendre Tirano pour son centre d'opération. Sitôt informé que Fernamond descendait le Val de Fréele, il y vola, et, sans lui laisser le temps de s'avancer davantage, il l'attaqua des trois côtés par lesquels cette vallée est accessible[2]. Il avait 4,000 hommes, l'ennemi 7,000 fantassins et 800 chevaux. Il l'aborde, les piques baissées, pour repousser le choc des escadrons; puis Suisses, Grisons, Français se précipitent sur les Allemands. Jénatsch les prend par le flanc des montagnes. Point de grâce. Quinze cents

[1] Le trésorier en tête, achetant le passage de Canton en Canton, en payant les pensions arriérées. Vingt-huit caisses renfermaient ses réaux.

[2] Le 31 octobre.

hommes sont hachés; le reste s'enfuit. Si Landes fût accouru du Val Pédénos, l'armée autrichienne eût été détruite.

Rohan quittait le champ de bataille, lorsqu'il reçut la nouvelle que Cerbelloni était à Morbégno. Il apprit en même temps que le général impérial, comte de Schlick, s'avançait dans le Tyrol avec une nouvelle armée. Il se reploya et courut aux Espagnols. Ils étaient postés entre les monts et l'Adda; un ruisseau les couvrait. Suisses, Français s'avancèrent, les enseignes au vent[1]. Les corps francs gravirent les monts. D'autres divisions se glissèrent, à travers les saules, le long de l'Adda. Le combat s'engagea à deux heures; à cinq, les Espagnols fuyaient, abandonnant leur trésor et leurs bagages. Luvin, Mazzo, Fréele et Morbégno, quatre victoires, avaient pour quelque temps éloigné l'ennemi de la Valteline. Les troupes impériales ayant été rappelées en Allemagne, où leur présence était devenue nécessaire, Rohan eut bon marché des Espagnols. Déjà, dans son ardeur, il songeait à donner au duc de Créquy rendez-vous sous les murs de Milan; mais Créquy n'avait pas été heureux. Des armées du roi de France, toutes à l'exception de celle de la Valteline, avaient éprouvé des revers.

La province reconquise, les Rhétiens en demandèrent la restitution. Rohan connaissait leurs droits. Il savait aussi les justes griefs des Valtelins. Selon leur expression[2], les bergers envoyés pour garder le troupeau s'étaient trouvés être des loups, qui le dévoraient. Rohan chercha dans l'équité les termes d'une conciliation. Les

[1] Le 10 nov. *Sprecher.* — *Rohan.*

[2] Celle du paysan du Danube.

articles suivans furent proposés, à Chiavenna, à des députés de la Rhétie. « La religion dominante est la catholique. Les provinces auront leur justice propre et choisiront les juges parmi les fils du pays, sur une triple présentation que leur feront les Ligues. Pour prix de cette liberté, elles paieront 25,000 florins annuellement, et 15,000 de plus en temps de guerre. La souveraineté demeure aux Grisons. » Les comices de la Rhétie se réunirent, le 21 avril 1636, à Tusis [1], pour délibérer sur ces propositions. Les ministres faisaient valoir les droits des consciences. Berne et Zurich avisaient leurs amis de ne point se dessaisir du droit de vie et de mort, et d'éviter de mettre l'épée dans la main des sujets. Les députés ne parlaient que de tout recouvrer ou tout perdre. Cependant un homme porta le plus grand nombre des communes à faire le sacrifice que commandait la paix du pays. Jénatsch n'était plus un pauvre pasteur, couvert d'une bure noire et grossière, mais un brillant cavalier, le plus entraînant des orateurs et l'homme dont Rohan écoutait le plus volontiers les avis. Il déclara que le général ne modifierait point ses propositions; que les rejeter ne ferait qu'irriter la France et prolonger le séjour de ses armées en Rhétie. Il fallait, pour tout reconquérir, savoir attendre des temps plus propices. Les communes, persuadées, acceptèrent les articles de Chiavenna. Elles se bornèrent à ajouter : « Les Grisons, qui donnent à la France tout ce qu'ils refusent à l'Autriche, demandent, pour prix de leurs concessions, 20,000 florins comptant et 20,000 après une année. Ils seront libres de leurs engagemens, si la France et les Valte-

[1] En Beylag. *Sprecher*, 331.

lins ne remplissent pas les leurs. » Les articles furent envoyés à Paris.

Mais à la cour de France ne devait pas appartenir l'honneur d'avoir pacifié les Grisons. Cette œuvre était réservée à un fils de la Rhétie, et, pour l'accomplir, c'était du secours des Impériaux qu'il devait s'étayer. Rohan avait fait espérer plus qu'il ne donnait [1]. « N'avons-nous versé notre sang que pour obtenir un nouveau Monzone! » se dirent les Grisons. Dès qu'à Milan et à Inspruck on connut cette disposition des esprits, on conçut l'espoir d'en profiter. Les deux cours prirent le ton bienveillant. Elles témoignèrent une vive douleur des mésintelligences passées et donnèrent les noms les plus odieux à la perfide politique de la France. La veuve de Léopold, l'archiduchesse Claudia [2], fit exprimer, par la bouche de son bailli de Castels, le vœu de voir se renouer les anciennes relations. Sans croire à ces témoignages, les Grisons s'en firent un appui. Ils exprimèrent l'intention de garder l'alliance héréditaire, dès que l'Autriche renoncerait à des traités postérieurs [3]. Les officiers des régimens grisons refusèrent de suivre Rohan dans une expédition en Tyrol. Depuis longtemps sans paie, ils ne retenaient leurs soldats sous les armes qu'en s'endettant. Un million leur était dû [4]. Jacques de Molina, l'un d'entre eux, revint de Paris, où ils l'avaient envoyé, déclarant que l'on ne s'occupait, en cour, de la Rhétie que par manière

[1] Il avait commencé par affirmer que le roi n'avait conquis que pour la gloire d'avoir sauvé. « On le crut ou feignit de le croire. » *Bassompierre*, 460.

[2] Une Médicis.

[3] A Davos, juin 1636.

[4] Sprecher, 355.

d'acquit. Sur une somme de 120,000 livres, reçue après une longue attente, un nouvel ambassadeur, Lanier, n'en voulut livrer que 33,000. Les capitaines se réjouirent de cette conduite de la France, parce qu'elle leur permettait de poursuivre les négociations entamées avec ses ennemis.

Un homme dans leurs rangs avait résolu, tout en servant l'Autriche, d'avancer sa fortune et de sauver son pays : c'était Jénatsch [1]. Le but tracé, la ruse lui coûta peu. Il nourrit les dégoûts, fomenta les mécontentemens. Au peuple, il parla de transit; aux ministres, de religion. Puis, la foi réformée, dont il faisait profession, pouvant l'empêcher de recevoir la récompense qu'il se promettait, il embrassa le catholicisme. Il se moqua, avec ses compagnons d'armes, de la paie en espérance, la seule qu'ils reçussent de Richelieu. Il leur demanda s'il leur plaisait de demeurer éternellement dans la servitude, la risée de leurs voisins, tandis qu'ils pouvaient reconquérir tout ce qu'ils avaient perdu. Il leur montra l'heure venue d'obtenir des Impériaux ce que les Ligues ne pouvaient se promettre des armes trop éloignées de la France : la réduction de la Valteline. La crainte de jeter de nouveau les Grisons dans les bras des Français devait les préserver à l'avenir des violences de l'Autriche. A ce langage, les officiers réunis à Silvaplana [2] prirent la détermina-

[1] Déjà en 1630, Jénatsch, au service de Venise, fut surpris traitant avec l'Autriche; après 5 mois de prison, il fut libéré à la demande de Cœuvres.

[2] Le 10 octobre 1636. C'est l'usage, en France, de courir au plus pressé. On y croit contre nature de faire bien deux choses à la fois. On trouvait, à Paris, que payer des services accomplis, « était une vaine dépense. » Il fallait nourrir les Grisons de promesses jusqu'à la paix.

tion de renoncer au service du roi. Abandonnant aussitôt les positions qu'ils occupaient dans la Basse-Engadine, les uns se rendirent à Coire et à Chiavenna, les autres occupèrent les passages du Rhin et des montagnes. Brougger et Salis, qui possédaient des compagnies en France, seuls ne prirent aucune part au soulèvement.

A l'heure où ces mouvemens s'exécutaient, Rohan se trouvait à Tirano, aux portes de la mort[1]. Priolo, son secrétaire, courut à Coire. Il promit, flatta. Le duc offrait aux capitaines 18,000 livres de sa propre fortune, s'ils ramenaient leurs gens. Lanier s'y prit d'une manière différente. « Je planterai ma lance à Coire, dit-il, et je poserai mon pied sur la nuque des rebelles. » Il ne fit qu'ajouter à l'irritation. Cependant sitôt qu'il fut revenu à lui, Rohan se jeta dans une litière et passa les monts[2]. Il fut reçu avec tous les témoignages du respect. Mais les portes étaient gardées par ces soldats qui la veille étaient les siens. Sa position était d'autant plus difficile que les articles de Chiavenna, acceptés par les Grisons avec tant de peine, avaient été modifiés à Paris[3]. Les Ligues n'obtenaient pas d'envoyer des préfets dans la province; il devait leur suffire de percevoir un revenu. Encore si les sujets ne s'exécutaient pas, ne pouvaient-elles les punir; sans doute pour que la France restât juge du différend.

On se figurait Salis, Brougger et Schauenstein dont les intérêts étaient engagés en France, les princes de la Rhétie.

[1] Il était dans une léthargie, privé de tout sentiment.

[2] Par un temps rigoureux d'automne.

[3] Le père Joseph y avait contribué. Le nonce Bolognet avait jeté les articles à ses pieds, en disant : « Voilà l'œuvre de l'hérétique en faveur de l'hérésie. »

Désespéré des mépris de la cour, Rohan avait caché ces articles; il espérait les faire adoucir. Il n'avait dévoilé leur teneur qu'à Jénatsch. Celui-ci, faisant servir la confiance du duc à ses desseins, communiqua ce qu'il venait d'apprendre à quelques-uns de ses compagnons d'armes. Les officiers se pressèrent autour de Rohan. Feignant d'ignorer ce qu'ils savaient, ils ne lui laissèrent aucun repos qu'il ne leur eût fait connaître la détermination de la cour. Cédant enfin à leurs instances, il lut, le 14 novembre, aux députés des communes, les propositions du roi. Les Grisons se déclarèrent libres des engagemens qu'ils avaient pris à Tusis[1].

Alors Georges de Splugen, Buol et Jénatsch se rendirent à Inspruck. Ils s'offrirent à chasser des Alpes les Français, si les Ligues recevaient l'assurance de rentrer dans tous leurs droits sur leurs sujets. Rohan s'était laissé persuader qu'il s'agissait de l'alliance héréditaire. Dans sa loyauté, il voulut que 130,000 livres, envoyées de France, fussent employées sans retard à la solde des capitaines[2]. Pour ce qui leur restait dû, il offrit de s'obliger lui-même, avec tout son bien. Il finit par l'éloge de la France, de ses services et de sa générosité. Il était trop tard. Trente-et-un[3] des hommes

[1] Rohan leur témoigna vivement l'espoir d'obtenir du roi la ratification des articles de Chiavenna, et la Rhétie persévérait à les prendre pour sa règle. Les Grisons envoyèrent prier les villes suisses de ne pas permettre le passage à de nouvelles troupes françaises.

[2] Il dut faire enlever l'argent chez Lanier. *Bassompierre, II,* 460. Rohan (p. 169) parle comme ayant tout vu, mais jugé le mal sans remède.

[3] Leurs noms dans A Porta, 589, leur alliance dans Sprecher, appendice. Les deux bourgmestres Meyer et Bavier, Juvalta, André Sprecher, deux Travers, Buol, Jeuch, P. Guler en étaient. Fortuné Spre-

les plus considérables des Ligues, naguère de partis divers, tous à cette heure de celui de la patrie, s'étaient conjurés pour l'affranchir. Le 6 février 1637, ils se réunirent chez le bourgmestre Meyer à Coire. Secret, soumission à la majorité, dévouement jusqu'à la mort, les conjurés se promirent tout. S'il se trouvait un traître parmi eux, renonçant à la justice ordinaire, ils se donnaient mutuellement le droit de le frapper. Plus d'autre chaîne que celle dont ils venaient de se lier[1]. A la patrie, dont ils violaient les lois pour l'amour d'elle, à les justifier dans les âges à venir.

Pendant qu'ils formaient ces liens, l'adresse de Jénatsch se jouait de la politique de Richelieu. Continuant de feindre la fidélité, il écrivait d'Inspruck à Rohan : « Les Autrichiens ne feront rien pour nous, si nous ne vous expulsons de nos passages. » A son retour, le peuple se pressa autour de lui, voulant savoir quelles conditions il avait obtenues. « De bonnes, cria-t-il en riant, pourvu que vous chassiez les Français. » Puis il alla rejoindre les conjurés à Tomils, dans la vieille maison des Travers. Mais bientôt arrive de Paris la ratification des articles de Tusis, vivement sollicitée par Rohan. Il la présente, le 13 mars, à la diète des Ligues. Il n'y manquait que la garantie des droits des Grisons. Aucun argent n'était arrivé pour payer les pensions et la dette. Sur-le-champ Rohan envoya Priolo demander l'un et l'autre et faire connaître à Richelieu l'état désespéré des affaires. Lui-même, ayant eu l'avis de quelque mouvement parmi le

cher n'y prit aucune part. Les yeux en pleurs, il prit, le dernier, congé de Rohan, qui, le serrant dans ses bras, lui recommanda leur amitié, la vraie Eglise, sa patrie et la France.

[1] De là le nom de la conjuration, *Kettenbund*.

peuple, qui préparait, assurait-on, des échelles pour attaquer le fort du Rhin, courut visiter ces retranchemens. Mais lorsqu'il voulut reprendre le chemin de Coire, il vit six enseignes se déployer sur les bords de la Landquart. Il n'eut que le temps de se rejeter dans ses lignes. Jénatsch avait formé ses bandes et leur montrait que rien ne s'opposait plus au rétablissement de la paix extérieure et au recouvrement des anciens droits, que la présence des armées françaises. Les colonels eux-mêmes qui n'avaient point pris part à la conspiration s'étaient réunis à lui. Tous ils s'avançaient contre le fort du Rhin, « leur maison de servitude. » Sur les frontières, des troupes allemandes et espagnoles se tenaient prêtes à les seconder.

Rohan, condamné à boire jusqu'à la lie la coupe que lui versait Richelieu, jugea sa position. Il avait avec lui 800 Zuricois [1] et 500 Français. Les ennemis qui l'avaient enveloppé l'entouraient de leur respect. Telle était la reconnaissance de plusieurs pour l'homme qui leur avait rendu la liberté religieuse que, dans son péril, des communes lui offrirent leurs secours [2]. Il le refusa. Des députés de Zurich et de Glaris s'étant présentés, il leur déclara, le premier, sa résolution d'opérer sa retraite. Aussitôt il envoya l'ordre à Lecques, en Valteline, d'abandonner la province. Lecques se voyait à la tête de soldats en petit nombre, il est vrai, mais pleins de fierté, pour avoir été toujours victorieux. Chef et soldats estimèrent la retraite honteuse. « Le duc n'est pas libre, » dirent-ils; et, loin de se pré-

[1] Ils occupaient le Luciensteig, sous Schmidt. La première démarche des deux partis fut de s'adresser à Zurich.

[2] Fortuné Sprecher y fut-il pour quelque chose?

parer au départ, ils travaillèrent avec une ardeur française à s'entourer de nouveaux retranchemens. Il fallut, pour les porter à obéir, qu'un envoyé de Lecques eût vu dans la main de Rohan des pleins pouvoirs qui l'autorisaient à ramener son armée, si sa situation ne s'améliorait pas[1]. Alors les Français firent à des officiers grisons la remise des forts des trois provinces et repassèrent, l'œil morne, le Septimer et le Bernina.

Arrivé dans Coire, Lecques courut auprès de Rohan. Un nouvel ordre venait d'arriver de ne rien négliger pour donner une meilleure tournure aux affaires. « Nous pouvons, dit Lecques, l'emporter encore et nous venger. Les traîtres, je le sais, sont ici près réunis. Cinq cents paysans composent toute la garnison de Coire. Cent vingt gentilshommes français que nous sommes, mon régiment, qui arrive, Montausier, qui n'a point encore passé le Rhin, Serres, qui nous suit, que nous faut-il davantage? Ordonnez ! Mes boulets font voler la porte de la ville. Nous hachons les traîtres. Les Grisons sont à nos pieds. » — « Ma parole est donnée, » répondit Rohan. Les conjurés étaient, comme l'affirmait Lecques, réunis dans une hôtellerie. Des Espagnols les pressaient de leur livrer le général français. La démolition, tant désirée, des murs de Fuentès devait en être le prix. La réponse des Rhétiens fut semblable à celle du héros. « Fuentès est bâti de pierres ; poussière il sera. Mais l'acte que vous voudriez de nous demeurerait ineffaçable dans les annales de notre patrie. Nos fils et nos petits-fils nous le reprocheraient. Qu'il soit loin de notre pensée[2]. »

[1] Priolo venait d'apporter ce plein pouvoir.

[2] Les Écossais livrèrent Charles II.

Rohan quitta donc la Rhétie[1]. L'arrivée du comte de Guébriant, chargé de ramener par des promesses des hommes trop souvent trompés, ne changea pas sa résolution. Une fois encore les premiers magistrats et les capitaines des Ligues se rendirent chez lui. « Nous vous élèverions, lui dirent-ils, autant de statues qu'il est de rochers dans nos Alpes, que ce témoignage ne suffirait pas à notre gratitude. » Le duc leur répondit : « Le roi de France et moi avons toujours eu à cœur les intérêts de la république des Ligues, qui m'est si chère. Vous vous êtes confiés aux Espagnols ; aussi vrai que je vis, ils ne laisseront pas la Valteline en repos. Veuille le ciel ne pas punir votre inconstance ! » Lecques fit aussi ses adieux aux assistans. Arrivé près de Jénatsch, il saisit un pistolet, et, pâle de colère, il en lâcha la détente en disant : « C'est ainsi que l'on prend congé d'un traître. » Le coup ne partit pas. L'heure de Jénatsch n'était pas venue.

[1] Avec 5,000 hommes, 5 mai. — La cour eût, à ce moment, donné 900,000 écus pour apaiser la tempête. Peu auparavant Rohan leur demandait, pour y réussir, la moitié de cette somme. Rohan, 184, etc. — Rapport de Lecques à la cour. —Sprecher. — Renaudot, Hist. univ. de notre temps, II. — Léonard, IV.

CHAPITRE VI.

LA GUERRE DE TRENTE ANS. DERNIÈRE PÉRIODE.

La Franche-Comté menacée. — Weimar, Rohan et d'Erlach. — Weimar dans l'évêché de Bâle. — Bataille de Rheinfelden. — D'Erlach gouverneur de Brissach. — Les Grisons. — Ambassade à Madrid. — Mort de Jénatsch. — Vigier à Coire. — Paix perpétuelle avec Milan (1639) et renouvellement de l'alliance héréditaire. — L'Engadine et le Prétigau achètent leur plein affranchissement. — Fin des troubles de Rhétie. — Événemens extérieurs. — Nombreux mercenaires en France. — Transgressions. — Foule des réfugiés. — Malaise intérieur. — Impôts. — Remparts. — Cordon militaire. — Frischherz. — Insurrection des paysans bernois, 1641. — Insurrection dans le canton de Zurich, 1646. — Brusques approches de la guerre. — Turenne et les Suédois autour du lac de Constance. — Diète à Wyl. — Défensional. — Paix de Westphalie (Wettstein). — Les mœurs, les lettres et la religion dans la première moitié du dix-septième siècle.

[1637 — 1648.]

Les Confédérés avaient les yeux sur la Rhétie, lorsque le cours des événemens attira toute leur attention sur une frontière opposée. Douze mille hommes, demandés par la France[1], venaient de se mettre en marche sous les colonels d'Erlach, Bircher, Molondin et d'Affry[2]. Tout-à-coup courut le bruit d'une pro-

[1] Par Méliand d'Egligny. Voyez page 578.

[2] Rod. d'Erlach de Champvent, Jost Bircher, avoyer de Lucerne, Fr.

chaine invasion de la Lorraine et de la Franche-Comté par les armées du roi. Un ministre, qui avait l'instinct de la grandeur, ne laissait plus la France perdre ses forces, comme en d'autres temps, à des expéditions aventureuses. Richelieu méditait des conquêtes plus propres à ajouter à la puissance du royaume; il menaçait le pays dont la neutralité couvrait les Cantons à l'ouest, comme l'amitié de la Rhétie leur servait de rempart au midi. Le cardinal infant et l'archevêque de Besançon envoyèrent[1] solliciter les Suisses d'intervenir pour la Franche-Comté. Les Cantons catholiques s'étaient engagés peu auparavant, en renouvelant leur alliance avec l'Espagne, à défendre cette province. Les villes, craignant d'être entraînées dans cette voie, évitèrent de s'expliquer sur le sens de l'alliance héréditaire. Sur ces entrefaites, Condé ayant mis le siége devant Dôle avec 30,000 hommes, la diète fit partir Alphonse de Sonnenberg[2] pour Paris et Rodolphe de Villading pour la Haute-Bourgogne. Mais c'est à peine si ces ambassadeurs réussirent à se faire écouter. Les Franc-Comtois eux-mêmes leur donnèrent peu d'attention, parce qu'ils comptaient sur le

d'Affry, gouverneur de Neuchâtel, et Jacques d'Estavayer Molondin. Les deux premiers servirent en Lorraine, les deux derniers en Flandre. *Zurlauben, VI.*— *Mercure français, XXI.*— Les instructions de d'Erlach portaient défense de servir en Lorraine, à moins que les trois autres régimens n'y fussent employés. 21 *août* 1635.

[1] F. de Pontarlier, baron de Vaugrenand. *Recès, février* 1636. — *Lettre au roi, du* 13 *avril* 1635.

[2] Bailli des huit Cantons à Baden. Il reçut des lettres pour le roi, Richelieu, le père Joseph et Bouthillier. Berne, Fribourg et Soleure furent chargés d'envoyer auprès de Condé. Fribourg voulait battre aux champs, mais Berne lui ferma le passage. *Diète du* 1/11 *juillet* 1636.— *Manuel bernois*, 72. — 2,000 hommes prirent position à la frontière. *Bernhard der grosse von Röse*, II, 160.

succès des armées impériales. En effet, elles balayèrent la province et poursuivirent les Français jusque sous les murs de Dijon.

Les armes du roi n'avaient été heureuses nulle part. En Italie, la duchesse de Savoie [1] avait été contrainte d'abandonner son alliance. Au nord, les Espagnols s'étaient avancés jusque sous les murs de Paris. En Allemagne, les fils du malheureux prince palatin avaient tenté sans succès de reconquérir l'héritage de leur père. Mais un homme, à lui seul, avait compensé tous ces revers. Bernard, duc de Saxe-Weimar, rappelait Gustave-Adolphe. De simple maître de camp, Dieu l'avait, disait-il lui-même, élevé très-haut, à travers cent batailles [2]. Weimar s'était fait un nom en servant les Suédois, puis, se soustrayant à leur dépendance, il avait traité avec Louis XIII de couronne à couronne. Le roi lui avait donné l'Alsace, qui ne lui appartenait pas, pour l'entretien d'une armée de 6,000 chevaux et de 12,000 hommes de pied. Ainsi s'était formée, sur les frontières des Cantons, une nouvelle puissance, guerrière et glorieuse. Des Suisses en grand nombre couraient apprendre la guerre sous Weimar, comme autrefois sous Gustave-Adolphe [3].

Telle était cette frontière, lorsque Rohan vint à Berne, après avoir abandonné la Rhétie [4]. Le chagrin avait dévoré ses jours, sans vaincre son cœur. Ses victoires avaient été des crimes comme l'eussent été

[1] Marie Christine de Bourbon, régente.

[2] Registres de Genève, 3 sept. 1639.

[3] Weimar envoya quérir à Genève de Treytorrens, « pour avoir ses conseils, » et le nomma colonel d'un régiment qu'il le chargeait de lever dans la Suisse romande.

[4] Dans les premiers jours de mai 1637.

des défaites. L'ordre venait de lui parvenir de remettre ses troupes à Guébriant et de se rendre à Paris. Il n'eut garde d'obéir. Alors Berne essaya de le fixer dans ses murs. La Haute-Bourgogne avait été attaquée de nouveau par Weimar, dans le nord, et par Longueville, du côté de Neuchâtel[1]. Cette irruption avait irrité les Confédérés. Richelieu avait ajouté à leur colère par sa conduite envers leurs soldats. Contre la teneur des capitulations, les régimens avaient été séparés les uns des autres et contraints à servir contre l'Empire. Point de paie. La désertion avait affaibli les corps. A la fin de la campagne les quatre régimens avaient été réduits à un seul, sous le colonel de Molondin[2]. Las de recevoir des promesses pour toute solde, des mercenaires nombreux couraient servir sous les drapeaux des ennemis du roi. Deux mille s'enrôlèrent pour la Savoie, 4,000, sous Melchior Lussy, pour le Milanais. Les Cantons étaient au moment de fermer à la France le passage et de l'ouvrir aux Espa-

[1] 1,500 villages furent bientôt en cendres. La multitude des fugitifs se jeta dans le Jura suisse. Longueville approuva les Neuchâtelois, qui leur donnèrent asile, reconnaissant les droits d'un peuple helvétique. *Rech. sur l'indigénat.* Longtemps sur cette frontière le mot *suédois* fut employé comme la dernière injure. *Duverney, Éphémérides de Montbelliard*, 225. — « En cette année 1638, un dimanche, pendant qu'on était à l'église, les Suédois descendirent au Chenit, à travers les pâturages de derrière la côte. La femme de Jacq. Migniot, demeurant à la Warrat, seule, ayant vu leurs armes, saisit le tambour, se mit à en battre de toutes ses forces et s'achemina du côté du Sentier pour donner l'alarme. Les Suédois remontèrent le Risou. D'autres détachemens se montrèrent au bas du Chenit. On cherche encore dans le Risou les trésors que l'on s'imagine y avoir été cachés à cette époque par les Bourguignons. » *Nicole, recueil mss. sur la vallée de Joux.*

[2] Baden, 29 mars. 5,000 Français traversèrent le canton de Berne allant de Gex à Mulhouse, « presque contre la volonté de L. Excell. » *Manuel*, 74.

gnols pour la défense de la Franche-Comté. En ces circonstances, Berne exprima, par la bouche de son nouvel avoyer, Nicolas Daxelhofer[1], le désir que Rohan voulût prendre le commandement de ses milices[2]. L'illustre exilé n'accepta pas cette proposition : il avait résolu de se retirer à Genève, pour y remettre sa santé. Mais Richelieu, qui suivait ses pas, et déjà le voyait renouer des intelligences avec les protestans de France, ne lui permit pas d'établir sa demeure à Genève. Il lui fit signifier l'ordre de se rendre à Venise. Rohan se réfugia dans le camp de Weimar.

Cependant Berne avait confié la garde de ses frontières à 2,000 hommes, sous Jean-Louis d'Erlach de Castelen. Weimar et d'Erlach, qui tous deux avaient servi Gustave-Adolphe, s'empressèrent de renouveler des relations commencées sous les yeux du héros. Chaste, religieux, le modèle des chevaliers, reste d'un âge où la valeur personnelle avait encore du prix, Weimar inspirait à l'officier bernois une admiration profonde. Peut-être ce sentiment fit-il méconnaître à d'Erlach ce qu'il devait à sa patrie. Il avait l'âme grande, mais ambitieuse. Il se donna tout à son ami[3]. Les vallons de l'évêché de Bâle séparaient la Suisse du théâtre de la guerre. L'évêque, Henri d'Ostein, s'étant déclaré pour l'Empereur lors des victoires de Wallenstein et de Tilly, les Autrichiens avaient, le dernier hiver, pris leurs quartiers sur ses terres. Le duc de Lorraine, qui les commandait, avait même fait savoir

[1] Il succéda, en 1636, à Cl. Veiermann. *Leu. Manuel*, 71.

[2] Manuel, 74.

[3] Première entrevue, à l'invitation du duc, dans son camp, après la prise de Lure. Mémoires d'Erlach, II, 284. — Bernard à d'Erlach, 5/15 juillet 1637. — Röse, II, 151.

à Berne son intention de s'avancer jusque dans le Valangin, pour en chasser le duc de Longueville[1]. D'Erlach montra ces vallées à Weimar, et le rendit attentif au facile passage qu'elles lui ouvraient sur le Rhin. Weimar y courut prendre ses quartiers d'hiver. Il leva des contributions, remonta sa cavalerie[2]. Auprès des provinces désolées qu'ils venaient de quitter, la pauvreté du Jura parut richesse à ses soldats. Ils trouvèrent ces montagnes d'autant mieux pourvues que les paysans franc-comtois y avaient caché leurs effets les meilleurs. L'évêque s'enfuit. Ses chanoines se réfugièrent à Moutiers, sous la protection des Cantons. Il avait été convenu que les troupes allemandes ne pénétreraient point dans les vallées de religion réformée, les alliées de Berne. On montre encore aujourd'hui, dans les gorges de Moutiers, deux roches escarpées, d'où les soldats suisses se tenaient prêts à faire rouler d'énormes pierres sur qui chercherait à franchir le passage. Cependant un parti de pillards pénétra dans le Val Saint-Imier, força les caisses publiques,

[1] Et donner le Valangin au comte d'Ogliani, descendant de la fille de René de Chalant. *Charles de Lorraine à Berne*, 8 *sept.* 1655.

[2] « Il trouva à hiverner et force chevaux, la mortalité ayant mis la plupart de ses gens à pied. Les Suisses se voulurent formaliser, mais on les apaisa par de belles paroles. » *Bassompierre, II*, 478. Voilà encore un sol mi-suisse envahi. Bellesley fut pillé. Les Cantons catholiques offrirent à l'évêque des soldats; mais il était trop pauvre pour les pouvoir payer. *Scotti*, 69. Il prit pour devise : « Naître, souffrir et mourir. » Il finit ses jours en 1646 à Délémont. — Menaces des Cantons catholiques, Diète, 9 nov. Lettre à Weimar, 19 nov. Envoi d'une ambassade. Lettre du 27 nov. Lettre sévère de Weimar au comte de Nassau, dont les soldats avaient fait des ravages dans le Val Saint-Imier. « Ce fait peut avoir notre ruine pour conséquence, si les Suisses mettent le sequestre sur *nos argens* et deviennent nos ennemis. » 28 *octobre*. — *Mémoire* à M. d'Arvaux, ambassadeur du roi en Allemagne, 12 novembre 1637.

brûla les archives, mit la moitié du village de Renens en cendres; il se retira sur les représentations de Berne.

Bientôt les ressources du Jura se trouvèrent épuisées. Alors d'Erlach porta les yeux de son ami sur les villes forestières, portes de la Souabe et de l'Alsace[1]. Souvent, durant le cours de la guerre, ces villes avaient été prises et reprises. Le 17 janvier, la petite armée du duc partit inopinément de Délémont, passa sous Bâle, franchit le Rhin par une nuit sombre, surprit Seckingen, Waldshout, Lauffenbourg, et se prépara à assiéger Rheinfelden des deux côtés du fleuve. Les villes suisses, qui eussent avec joie vu cette place importante tomber au pouvoir de Weimar, laissèrent d'Erlach le fournir abondamment de provisions de guerre et de bouche. Les deux partis comprenaient la neutralité de manière à n'avoir pas de reproches à se faire. Les généraux impériaux refusèrent quelque temps de croire que la campagne eût été ouverte, et le Rhin franchi, dans les rigueurs de l'hiver; mais la nouvelle leur en ayant été confirmée, ils accoururent à marches forcées. Les murs de Rheinfelden chancelaient, la brèche était faite, lorsque se montrèrent les escadrons de Verth, descendant de Kirschau[2]. Dans leur brusque approche, ils firent prisonnier d'Erlach, qui se trouvait dans le camp weimarien. Les deux armées se préparèrent au combat. Comment re-

[1] Röses Bernard der grosse, II, 213. Invitation de Ferdinand II et de l'archiduchesse Claudia aux Cantons d'être vigilans, du 9 et du 29 décembre 1637. Ils craignaient l'occupation du Frickthal et le trajet du Rhin près de Diessenhofen. Leurs généraux n'en étaient pas moins dans la plus entière sécurité. Bâle promit à d'Erlach d'accorder le passage sur son territoire; du moins d'Erlach l'assura. Mille hommes franchirent les premiers le Rhin sur deux radeaux préparés; l'armée les suivit le 22.

[2] Le 28 février 1638.

produire les scènes nombreuses, rapides et changeantes dont se compose une bataille? la part d'ordres rarement bien exécutés? celle des émotions subites de terreur ou de courage? celle du hasard? Weimar voulut déférer à Rohan l'honneur de commander. « Laissez-moi, lui répondit le prince français en riant, connaître aujourd'hui la différence qu'il y a entre jouer de la tête ou de la main. » Il dit, prit place dans le régiment de Nassau et marcha à l'ennemi. Il le faisait reculer lorsqu'il reçut, en combattant, la blessure mortelle que peut-être il cherchait. Homme de douleurs jusqu'à sa dernière heure, il fut relevé par un cavalier, qui le tint mourant sur son cheval, et ne se laissa qu'après une vive mêlée arracher son noble butin. Rohan expira peu après, dans le couvent de la reine Agnès, à Kœnigsfelden. L'ouverture de son corps montra les parties nobles flétries par le chagrin[1]. Le héros léguait ses armes à Venise. Ses restes reposent à Genève, sous le monument destiné à perpétuer le souvenir de sa magnanimité. Weimar, doublement malheureux, fut surpris par la nuit avant d'avoir su fixer la victoire, trois fois conquise, trois fois perdue par la soif de pillage du soldat. Bien inférieur en forces, il dut lever le siége de Rheinfelden et se retira sur Lauffenbourg. Il était à savoir où tourner ses pas, lorsqu'il apprend que ses ennemis célébraient leur fait d'armes dans le vin et dans la folie. Aussitôt il marche[2]. La confusion régnait dans le

[1] Le cœur de Don Juan d'Autriche fut aussi trouvé brûlé par des combats intérieurs. Le corps de Rohan fut déposé dans l'église de Kœnigsfelden, en présence des ambassadeurs d'Angleterre et de Venise, et d'envoyés des villes et de la noblesse d'Argovie. Puis il fut transporté à Genève, en pompe, après avoir reçu, dans sa marche longue et solennelle, les respects du pays qu'il traversa.

[2] Le 3 mars.

camp des Impériaux. La terreur les gagne. Leurs canons sont tournés contre eux. Les Weimariens s'avancent de toutes parts, criant : « Emmanuel! Dieu pour nous! » Ils ne déchargent leurs pistolets que dans la bouche des Autrichiens. Armes, drapeaux, bagages et les quatre généraux qui commandaient l'armée sont le prix de la victoire. Les soldats presque tous passent sous les drapeaux du vainqueur; c'étaient les coutumes de cette guerre [1].

Rheinfelden se rendit. D'Erlach recouvra sa liberté. Ce fut pour ne plus séparer sa fortune de celle de Weimar. Berne vit avec peine son meilleur officier abandonner le commandement de ses milices, en des jours qui n'étaient pas sans péril [2]. Mais la patrie suisse n'enchaînait plus les cœurs de ses fils. La carrière qui s'ouvrait sur les pas de Weimar était brillante. Les Impériaux découragés le laissèrent s'emparer de Fribourg et attaquer Brissach, la clef de l'Alsace. Ce fut d'Erlach, comme un autre lui-même, qu'il chargea de ce siége. Turenne reçut de la cour de France l'ordre de le seconder. Brissach fut pris, après avoir coûté 30,000 hommes [3]; et d'Erlach, qui l'avait emporté, fut choisi pour le relever et le défendre [4]. Déjà Weimar

[1] Bassompierre, II, 477. — Theatr. europ., III, 911. — Vie de Guébriant, p. 43. — Mercure français, XXII. — Siri, VIII, 636. — Jean de Werth, par Barthold.

[2] Berne à d'Erlach de Castelen, le 28 mars et le 28 avril 1638. Nic. de Diessbach prit le commandement du cordon chargé de couvrir la frontière.

[3] Et plus d'un million d'écus. D'Erlach fit échouer les tentatives de ravitailler la place au moyen de vivres achetés à Bâle et à Strasbourg. Durant le siége la frontière suisse ne cessa d'être menacée de Bâle à Schaffhouse. *Röses Bernard.*

[4] L'hiver fut employé à s'emparer de la plus belle partie de la Fran-

songeait à attaquer l'Empereur dans ses États héréditaires[1], et, plein de cette pensée, il avait donné rendez-vous aux Suédois sous les murs de Prague, lorsqu'une fièvre l'enleva au milieu de sa carrière[2]. Le 8 juillet 1639, mourut l'homme que Turenne appelait son maître. Il avait stipulé que ses conquêtes lui demeureraient, et travaillait, si l'on dit vrai, à se rendre assez puissant pour pouvoir chasser les étrangers de l'Allemagne[3]. Il légua 20,000 écus à d'Erlach, et lui laissa la principale direction d'une armée, que toutes les puissances belligérantes se disputèrent. D'Erlach, oubliant d'anciennes injures, la vendit à Richelieu, qui seul pouvait la payer. Il livra ainsi l'Alsace à la France[4].

che-Comté. Pontarlier, le château de Joux furent pris. Les Weimariens balayèrent tout jusqu'aux sources du Doubs. Saint-Claude fut pillé. Weimar offrit à la France de lui vendre sa conquête. Cependant d'Erlach négociait à Paris pour son ami, et cherchait à le faire reconnaître souverain de l'Autriche antérieure. Le père Joseph, de son côté, s'attachait à l'acheter à la cour de France. Si Levassor dit vrai, d'Erlach eût pris l'engagement de conserver Brisach au roi, dans le cas où Weimar viendrait à mourir, IX, 119. Grotius écrit : Convenit aliquid inter regios ministros et Erlachium, quod quale sit, cum latere ipsi velint, non indagabo. Epist. 116. — On envoie à d'Erlach 200,000 rixdallers, et on lui laisse prendre les bijoux et 595 marcs d'argent, en lui rappelant ce qu'il a promis. *Mémoires in-folio, dans les Archives de Weymar.*

[1] Comme le siége fut commencé et achevé par les conseils de d'Erlach et par son aide, on lui confia la garde de la place. Il était de maison à la gloire de laquelle il était difficile d'ajouter. *Bassompierre*, 521.

[2] On crut qu'un Espagnol l'avait empoisonné pendant son séjour à Pontarlier. *Souvenirs de Caylus*, p. 25.—*Muller's annalen*, 360. —*Grotii epistolæ*, 1216, 1217, 1224, 1249. — *Puffendorf*, 373. — *Paul Heuser à l'auditeur général Wölker, Lucens, 2 juin* 1639. De toutes parts venaient des avis de prendre garde au poison.

[3] Comme Jénatsch, non à sa manière.

[4] Longueville traversa Neuchâtel, allant en prendre le commandement. *Les trois voyages de Henri, dans le Conserv. suisse.*

Lui-même, il demeura commandant-général du Brisgau, avec une pension de 30,000 livres et une grande autorité. Sa voix se fit écouter de Constance au confluent du Rhin et de la Meuse. Il prit, en cour, place avec les grands du royaume[1]. Il eut ses agens à Paris, ses résidens auprès des Cantons. Des Suisses, en grand nombre, allèrent apprendre sous lui le métier des armes[2]. Son grand crédit chez les Confédérés fut employé le plus souvent dans les intérêts de la France[3]. Les envoyés impériaux avaient vanté, devant une diète, convoquée dans le but d'obtenir l'intervention des Cantons en faveur de la Haute-Bourgogne, la fidélité de la maison d'Autriche à observer l'alliance héréditaire. Là-dessus d'Erlach fit parvenir aux Confédérés un plan, tiré des archives de Brissach, pour surprendre les villes de Mulhouse, de Bâle, et réduire la Suisse protestante. Son influence apaisa la vivacité des ressentimens qu'avait soulevés Richelieu, en violant les capitulations. Entraînée par lui, Berne déclara, la première, qu'elle ne ferait point difficulté de laisser ses soldats servir hors des frontières du royaume. On alla jusqu'à donner deux nouveaux régimens, sous les co-

[1] Mémoires, I, 69. — Zurlauben, III, 420. — Biog. univ.

[2] Il donna à Sigismond, son cousin, le commandement d'un régiment de cavalerie qui porta son nom, et dont il voulut que tous les officiers fussent nobles de naissance. *Mém.*, 318.

[3] Le séjour des troupes weimariennes dans le Jura irritait les Cantons catholiques. Soleure finit par déployer ses enseignes et par chasser les étrangers du château d'Anguenstein. « Ne croyez pas, écrivit d'Erlach, que nos soldats se soient retirés devant vos milices, auxquelles ils prouveraient au besoin leur supériorité. Vous devez leur retraite à l'intervention du roi et de Berne. » Il renonça plus tard à la bourgeoisie de Berne, et écrivit cavalièrement à leurs seigneuries : *Dienstwillige* (officieux seigneurs).

lonels Volfgang Gréder et Albert de Watteville. Plusieurs compagnies partirent sans avoir prêté serment. Lucerne, Schwyz, Unterwalden et Zoug seuls ne prirent aucune part à cette levée. Ils obtinrent de leurs confédérés le passage pour 2,000 Espagnols, et laissèrent le colonel Zweier enrôler un régiment pour l'Espagne [1]. Ainsi marchait la Suisse, boitant des deux côtés, et cependant inclinant toujours davantage vers la France. La voix de d'Erlach essaya de ramener à cette puissance la Rhétie elle-même.

Les Grisons sollicitaient encore de l'Espagne et de l'Autriche la reconnaissance des droits qu'ils avaient reconquis. L'Espagne s'était quelque temps montrée pour eux pleine de bienveillance. Elle avait pris à sa solde les 3,000 Rhétiens qui veillaient sur la Valteline. Puis ce régiment avait été réduit et emmené en Lombardie [2]. Elle avait demandé, comme preuve de bon voisinage, que les ouvrages opposés au fort de Fuentès fussent rasés. Les Grisons les avaient fait disparaître [3]. Cependant point de réponse à leurs vœux. Quand enfin le marquis de Léganez, gouverneur de Milan, leur avait offert une convention, elle s'était trouvée ne pas rétablir les choses sur l'ancien pied. Dans l'espoir d'être écoutées plus favorablement à Madrid, les Ligues y

[1] Diète du 17 au 20 janvier 1629, à Soleure. — Hafner, 791. — Fribourg ne veut pas servir hors du royaume. Bâle réserve l'Empire et ses coréligionnaires. D'autres font jurer leurs soldats qu'ils ne serviront pas contre leurs confédérés dans les Grisons. Défense aux compagnies de « partir sans permission des supérieurs, de peur de voir empirer le service. »

[2] Zweier introduisit à Milan la tactique de Gustave-Adolphe. Les mousquets remplacèrent les lourdes arquebuses. Peu à peu l'on déposa le casque, le corselet, les anciennes armes défensives.

[3] Sprecher, 445. — Porta. — Tschokke.

avaient envoyé Jacob Schmidt, André Sprécher et Rodolphe de Salis. Mais les années s'écoulaient sans que ces députés vissent un terme à leur négociation. L'Espagne cependant usait en liberté du passage de la Valteline, et attendait que les circonstances lui permissent de faire de nouveau la loi à la Rhétie. La Valteline importait trop à la maison d'Autriche pour qu'elle consentît à la laisser rentrer sans condition sous la domination des Ligues [1]. Alors les communes se souvinrent du langage de Rohan, à son départ. Elles refusèrent à Léganez 1,500 hommes, qu'il leur demanda [2]. Jénatsch laissa lui-même échapper le mot: « Mettons-nous, sans plus tarder, en pleine possession de la province. » Ce qu'il conseillait, il l'eût fait, si la mort n'eût choisi cette heure pour le frapper.

Il venait, un soir, avec P. Gouler, Rod. Travers et plusieurs autres officiers [3], de prendre part à un banquet, dans une guinguette des environs de Coire. Commencée dans la dispute, la soirée s'achevait dans la danse [4]. On allait se quitter, quand entra Rodolphe, fils de Pompée Planta. Une injure récente aiguillonnait la haine mortelle qu'il portait au meurtrier de son père [5]

[1] L'archiduchesse Claudia offrait d'échanger la Valteline contre *villes forestières.*

[2] Juin 1638.

[3] Ambroise de Planta, Othon de Haldenstein, Ch. de Salis, etc. « Ils savaient tout. » *Sprecher*, 475. — La guinguette était celle de Fausch, le marchand de petits pâtés « au chaperon poudreux » (*beym staubigem Hutlein*); aujourd'hui dans un jardin de Salis.

[4] Lettre du 15 janvier, sur la mort de Jénatsch, dans la Bibl. de Berne, V, 208. Il était dix heures. Distributeur de l'or de deux monarques, il avait beaucoup de compagnons de plaisir (*maulfreunde*); pas un ami.

[5] Peut-être l'avaient-ils pris pour arbitre, comme homme très-habile

Planta croyait avoir été traité défavorablement par Jénatsch dans le partage des biens de son oncle, Rodolphe de Planta, entre les Travers et lui. Le capitaine Conradin Béli, et vingt-cinq hommes du Haldenstein, tous masqués, le suivaient. L'on dit que parmi eux se cachait la sœur de Planta, Lucrèce, femme de Travers d'Ortenstein. Depuis des années elle attendait de voir se lever le jour de la vengeance. Elle avait saisi le moment de l'irritation de son frère pour le porter à frapper[1]. Voyant s'avancer Planta, Jénatsch, le visage serein, lui présenta la main, comme pour l'introduire. Une balle, à ce moment, lui traversa les joues[2]. Il saisit, pour se défendre, un chandelier, premier objet qui se trouva sous sa main. Mais un coup de hache, asséné d'une main vigoureuse, le renversa sur le plancher[3]. La hache était celle qu'il avait trempée dans le sang de Pompée Planta; Lucrèce l'avait soigneusement gardée pour qu'elle servît à ce coup. Les lumières s'éteignirent. Six coups de hache répétés achevèrent Jénatsch. Ainsi périt, à 42 ans, au sein d'une fête, entouré des officiers ses compagnons d'armes[4], et frappé d'une main traîtresse, un homme

aux affaires. « Vie dissipée, folle, adultère; du reste, bon paieur, économe habile. » *Sprecher*. Sa conversion au catholicisme, comme le reste, avait été un *moyen*; ses fils furent élevés dans la religion protestante.

[1] Conservateur suisse, I. 122. « De ce jour le remords la saisit. Elle fonda une rente annuelle à perpétuité (800 fl.) pour l'entretien du temple et le soulagement des pauvres de la paroisse. La hache se conserve dans le château. » — Doc. de M. Th. de Mohr. — Conserv. suisse.

[2] Thuringer lâcha ce coup. Birtsch frappa de la hache renversée.

[3] « Comme un bœuf. » — Ils sortirent emportant son épée et son chaperon.

[4] « Le roi, la veille du jour de la mort de Jénatsch, demanda à Salis: « Quelle nouvelle? — Aucune. — Jénatsch est mort? » *Doc. de Mohr*, — Jénatsch prévoyait qu'il mourrait de mort violente.

qui avait été le sauveur de sa patrie. Au péril on l'avait toujours vu le premier. Dans l'art des cours, il avait vaincu l'Espagne et la France. Personne mieux que lui ne savait employer à propos les caresses, la menace ou l'éloquence de la raison. Du rang de pauvre ministre, zélé pour sa foi, et d'humble pédagogue [1], il s'était élevé à celui de général du peuple des Ligues et de gouverneur du comté de Chiavenna[2]. Son corps fut déposé dans la cathédrale avec une pompe guerrière. Personne ne songea à le venger.

Tels étaient les temps. Il était rare que la loi fût assez puissante pour enchaîner la fureur des factions. Rodolphe de Planta n'était pas destiné, lui non plus, à être épargné par l'épée. Une querelle s'étant élevée entre lui [3] et son cousin, Rodolphe Planta de Steinsberg, pour la place de juge criminel de la Basse-Engadine, le peuple se partagea entre eux. Des assassins furent soudoyés. Le sang coula. Une sentence arbitrale de Victor Travers, bailli de Castels, opéra une apparente réconciliation. Les deux cousins se rendirent ensemble dans la Valteline pour y aller prendre possession de l'héritage du chevalier Rodolphe de Planta. Mais, à leur retour, au passage du col de Bormio [4], Zambra de Prévost, le confident du meurtrier de Jé-

[1] Dans la maison de Baptiste de Salis.

[2] Avec un pouvoir sans bornes. — Stampa, citoyen de Chiavenna, louait un jour le régiment d'Ulysse de Salis comme mieux tenu que celui de Jénatsch. « Ti costaro del tuo sangue, » murmura celui-ci. Il le croyait espion de la France. Peu après il le fit inviter par un enfant à venir se désaltérer dans une grotte (cave); Stampa y fut trouvé percé de vingt-deux coups. *Sprecher*, 265. — *Th. europ.*, *IV*, 35.

[3] On le nommait Planta de Taraspe, où il était bailli, pour le distinguer de son cousin.

[4] Wormserjoch. — « Comme si la glace eût fait tomber son cheval. »

natsch, frappa Planta de Steinsberg de sept coups, et le précipita du plateau de Saint-Martin dans l'abîme. Aussitôt retentit un cri de vengeance. Les partisans de Steinsberg s'assemblèrent, assiégèrent le château de Cernetz et le prirent d'assaut. Zambra fut contraint à s'ouvrir les veines dans le bain. Planta fut jeté dans une prison, où quatre hommes masqués allèrent l'immoler[1]. On se croirait au siècle des Atrides.

Sur ces entrefaites, les ambassadeurs, envoyés par les Ligues à Madrid, remirent, après deux ans d'absence, le pied sur le sol de leur patrie. Ils revenaient la poitrine couverte de chaînes d'or, les mains pleines des libéralités du roi[2]. Mais lorsqu'ils eurent ouvert devant les comices la convention cachetée qu'ils apportaient, un long murmure de mécontentement se fit entendre. L'Espagne se réservait de grands priviléges. Elle ne voulait pas permettre à des baillis protestans de descendre dans la Valteline. « N'avons-nous donc rasé nos forts, s'écrièrent des députés; n'avons-nous laissé partir pour Milan notre jeune élite que pour voir les Espagnols nous ravir nos droits? Ont-ils donc oublié que c'est parce que les Français nous ont trompés, qu'ils ont dû quitter nos montagnes? » Ce fut alors qu'un agent de Louis XIII reparut à Coire[3], et que la voix de d'Erlach se joignit à celle de Zurich et de Berne pour détacher les Grisons de toute alliance qui ne leur rendrait pas la plénitude de leurs droits. Ce langage fut écouté. Il le

[1] Le 24 février 1640. — Sprecher, 484. — Tschokke. — On lit sur la tombe de Planta : « Quo natura fugit? Quo fugit alma fides? »

[2] Mai 1639. Pas un de leurs serviteurs qui n'eût été honoré des libéralités de Philippe IV. Casnédo, envoyé de Milan, assurait que l'ambassade avait coûté 100,000 couronnes au roi. *Sprecher*, 491.

[3] Viguier, interprète de l'ambassade française en Suisse.

fut surtout par Pierre Gouler, qui commandait la garnison du fort du Rhin, et qui, depuis quelque temps, ne se montrait qu'entouré de serviteurs armés : car il ne se fiait pas aux Espagnols. Alors l'inquiétude passa dans d'autres rangs. Léganez invita les Grisons à lui envoyer, à Milan, de nouveaux ambassadeurs. Il les reçut avec courtoisie, des envoyés de la Valteline avec froideur. L'évêque de Côme avait vingt fois déclaré la souveraineté des Ligues incompatible avec la religion de la province; sous un vent nouveau l'oracle changea de manière de parler[1]. Dès lors rien ne s'opposa plus à la conclusion d'une paix perpétuelle entre le roi catholique et la Rhétie[2]. Le capitulat de Milan fut renouvelé. L'état des choses de 1620 fut rétabli. Les droits souverains des Grisons et les libertés des sujets furent également déclarés inviolables. Les baillis de religion évangélique ne devaient point prolonger leur séjour dans la province au-delà du terme de leur préfecture. Les Grisons s'engageaient à raser les forts de Sondrio, de Chiavenna et celui du Rhin; les Espagnols ceux qu'ils avaient élevés à Dasio, à Musso et sur la colline de Peschéda. Les Valtelins, sans plus d'espoir, courbèrent la tête[3]. L'Espagne resta leur recours, comme le garant de leurs franchises[4]. Robustelli s'éloigna, dé-

[1] Cantù. — Août 1639.

[2] Le 3 sept. En 40 articles. Le parti français, Gouler surtout, s'éleva contre tout ce que donnait à l'Espagne ce traité, fait « *avec les Ligues et avec leurs sujets.* » Si Jénatsch eût vécu, le puissant! (*der gwaltige!*), disait-on. *Réflexions patriotiques du col. Guler. mss. Urkunden Slg. de la Soc. hist. de Coire.*

[3] En frémissant. Recours à Rome. Plaintes toujours nouvelles, agitations en 1652, 59, 69, etc. Ils avaient demandé à d'autres ce qu'ils n'eussent dû attendre que de leur courage. *De Simonis.*

[4] Comme la France de celles du Pays-de-Vaud.

daignant d'obéir où il avait commandé. L'étroite vallée de Saint-Jacques, qui du Splugen court, de rocher en rocher, jusqu'à Chiavenna, n'avait pas attendu ce jour pour prêter de nouveau serment à la Rhétie. Elle reçut, en récompense, le droit de se régir au civil, et celui de nommer quatre juges pour siéger au criminel, sous la présidence du bailli de Chiavenna[1]. Il ne restait aux Grisons qu'à renouer avec l'Autriche des liens brisés par les armes. Mais les princes de cette maison n'y consentirent qu'après de longs délais. Il en coûtait à l'archiduchesse Claudia de renoncer à employer le nom de sujets[2] en parlant du peuple des Dix-Droitures et de la Basse-Engadine. Enfin cependant elle s'engagea, le 9 août 1641, à renouveler l'alliance héréditaire et à annuler les traités postérieurs. L'alliance fut confirmée par l'Empereur et jurée, selon l'ancien usage des Allemands, par le touchement de main, dans le château de l'archiduc à Feldkirch.

Ainsi s'apaisèrent les troubles de la Rhétie. Si parfois encore l'Espagne, abusant de sa force, fit passer par la Valteline plus de troupes qu'il ne lui appartenait; si Venise, par de secrètes levées, répandit dans les Ligues quelque agitation, la paix du pays n'en fut que légèrement troublée. Les vallons refleurirent. Les bergers reprirent leurs tranquilles habitudes. Les deux

[1] Sprecher 533.

[2] P. Gouler repoussa hautement cette qualification, et prouva, par l'antique convention des sœurs Cunegonde et Catherine de Werdenberg avec les Davosiens, comme par la sentence portée à Meyenfeld, en 1611, que les comtes de Tyrol s'étaient engagés à s'abstenir de nommer leurs sujets les hommes libres de Davos. *Mss. de Guler.* — *Chr. de Davos.* Gouler y est nommé « ein wohlgstudierter Schœner Herr. » — *Tschokke. A Porta*, 612.

Églises réparèrent à l'envi leurs brèches. Les communes relevèrent leur économie. C'est après l'orage que la terre se plaît à montrer sa fécondité, l'homme son industrie. L'énergie la plus active et l'amour le plus jaloux de la liberté se déployèrent dans les vallées qui avaient le plus souffert. Ce fut du Prétigau et de l'Engadine à qui composerait le premier la somme nécessaire pour acheter de l'Autriche son entier affranchissement.

Un événement vint ajouter à la soif qu'ils montraient d'acquérir leur pleine indépendance. Depuis des siècles Davos était considéré comme le chef-lieu des Dix-Juridictions. La gestion des affaires communes était confiée à son landammann, toujours un Gouler, un Sprécher ou un Buol. Mais Pierre Gouler, ayant cherché vainement à remplacer dans cette charge Meinrad Buol, qui la remplissait depuis treize ans, s'adressa à la jalousie des autres juridictions, et les persuada qu'elles n'avaient pas moins de droits que Davos à la direction de la chose commune [1]. Les deux autres Ligues essayèrent vainement d'interposer leur médiation. Comme les amis de l'Espagne se prononcèrent pour Davos et les évangéliques pour les communes, il n'y eut bientôt plus dans la Rhétie d'homme qui n'eût pris parti. En ces circonstances Zurich, Berne et Glaris crurent devoir offrir leurs bons offices. Henri Waser, chancelier de Zurich, se rendit à Coire avec leurs pleins pouvoirs.

[1] « Il pensait que cette charge lui servirait à obtenir la charge plus lucrative de capitaine-général de la Valteline. » *Sprecher*, 577. Les longs malheurs de sa patrie n'avaient pas pesé sur le cœur de Sprecher comme le fit dans sa vieillesse la perte des priviléges de Davos. — Guler fut tué peu après dans un tumulte à Coire.

Accepté pour arbitre, il prononça[1] : « Davos continuera d'être la première des Dix-Droitures et le lieu des assemblées de la Ligue. Le landammann sera nommé par les Dix-Juridictions à tour; mais Davos sera compté pour deux communes et nommera deux fois lorsque son tour sera venu. » Ainsi se termina le différend. Dans tout son cours, les Davosiens s'étaient vantés de leur complète indépendance de l'Autriche; or ce fut ce qui enflamma les autres communes d'une ardeur nouvelle pour acquérir la leur.

Elles firent si bien que, cinq ans après que Waser eut prononcé sa sentence arbitrale, Closters, Kastels, Jénatz, Schiersch, Séévis et Courvalden achetèrent, pour le prix de 75,000 florins, les droits qu'en des temps anciens, les Habsbourg avaient hérités des Montfort[2]. Trois ans plus tard Belfort, Saint-Pierre, Langwies et le Schalfick donnèrent, malgré leur pauvreté, 20,500 florins à l'Empereur pour leur rachat. La Basse-Engadine elle-même, que la guerre avait désolée jusqu'à ne lui rien laisser, se libéra la même année encore par une somme de 26,000 florins. Puis le peuple de la Rhétie rentra dans une paix qui ne fut plus interrompue que par les rivalités des grandes familles, la lutte, tantôt sourde et tantôt ouverte, des deux Églises, et des querelles de village, consignées dans la chronique de la commune, le plus souvent ignorées des vallons voisins. Appelés sur la scène de l'histoire, les Grisons s'étaient montrés avec l'œil vif, pénétrant, l'éloquence natu-

[1] Nov. 1643. Chacun des deux partis avait nommé ses prétendus arbitres. Waser prononça comme surarbitre.

[2] Janvier 1649. Le Rheinwald s'était racheté déjà en 1634, de Ch. Trivulce, pour le prix de 25,000 florins. — Fusli, hist. merkwurd. der Schweitz. — A Porta. — Tschokke.

relle, la présence d'esprit accompagnée de réflexion et de ruse, et avec la fierté sérieuse, qui les caractérisent. Ils revinrent à cette insouciance des choses du monde, dans laquelle se complaît le peuple des Hautes-Alpes; heureux d'être oublié, pourvu qu'il conserve une indépendance assurée par son indigence et son courage.

Tandis que la Rhétie retrouvait le repos, la guerre achevait de dévaster tous les pays qui entourent la Suisse. L'empereur Ferdinand II était mort sans que la Vierge Marie, qu'il avait priée d'être son généralissime, lui eût donné la victoire sur ses ennemis. Ferdinand III, son successeur [1], combattait pour la paix, non pour l'empire; mais la paix ne cessait de reculer devant lui. Après des défaites elle paraissait une honte, après des victoires une folie. Même à la suite des batailles les plus sanglantes, les vaincus se ralliaient, aussi retoutables que jamais. Dans toutes les armées se trouvaient des Suisses, surtout dans celles de France. Les régimens Mollondin, Gréder et Watteville avaient été suivis par les régimens Rahn, Pfyffer, Praroman, Roll et Am Bull [2]. Les compagnies neuchâteloises de ces divers corps avaient été réunies pour former un régiment nouveau, sous le colonel Guy d'Audanger. On portait à 20,500 hommes le nombre des Confédérés qui servaient le roi. Décidée à mettre la victoire de son côté, la cour de France prodiguait en Suisse les pro-

[1] En 1637.

[2] Les compagnies de la garde avaient été portées à dix-neuf. Freuler les commandait. Le colonel Rhan eut pour successeur Lochmann; le colonel Praroman, Reynold; c'est à tort que d'Alt nomme ces derniers colonels à cette époque, ajoutant au nombre des régimens.— Crivelli mena, en 1642, un régiment à Milan. Lussy, en 1644. Am Rhyn servait en Savoie. *Arch. Turin. Neg. co Suizzeri, mazzo IV*, 18-20.

messes, les mensonges hardis, tous les moyens de séduction [1]. Les Confédérés avaient cent sujets de plainte contre elle. Les péages étaient accrus, surtout à Lyon. La guerre était portée en Franche-Comté. Le roi refusait d'accorder aux prières des Cantons la neutralité de Constance. Les pensions, la dette n'étaient pas payées. Les régimens étaient employés à l'attaque des terres impériales. Tous les jours cependant partaient de nouveaux aventuriers. Plus de diète sans que se présentât la question des transgressions de la France. Lucerne, Schwyz, Unterwalden, Zoug, Appenzell [2] sommèrent les Confédérés de rappeler leurs soldats du service d'un roi violateur des traités. Les Cantons se contentèrent de répéter chaque année à leurs ressortissans la défense de servir contre la teneur des capitulations. Peu d'entre les mercenaires obéirent à cet ordre. On avait dispersé les régimens en Catalogne, en Italie, en Flandre, de manière à ce qu'ils ne pussent s'appuyer et qu'ils fussent plus faciles à ployer à l'obéissance. Les colonels appartenaient au roi bien plus qu'à la patrie. Capitaines, soldats étaient entraînés. Cependant les Neuchâtelois, ayant reçu l'ordre de s'avancer en Alsace, refusèrent de se mettre en marche. « Plutôt mourir, s'écrièrent-ils, que d'encourir le reproche d'avoir préféré quelque avantage à celui de la Suisse, notre chère patrie! Résolus à ne point nous séparer de ceux avec qui nous avons coutume de supporter le bien et le mal,

[1] Caumartin était ambassadeur (1641-47). Diète à Soleure en février, à Baden en juin 1641. Résolution de rappeler les troupes suisses. La France n'y prend pas garde. Neutralité de la Franche-Comté, retraite des soldats en quartier dans le Jura. L'ambassadeur promet tout, pour tout oublier sitôt les levées faites. *Diète de Soleure. Déc.* 1641.

[2] *Recès*, 18 août 1641.

nous supplions la cour d'employer nos vies en lieux où nous puissions guerroyer sans être criminels [1]. » Dans les Pays-Bas, les Espagnols, irrités de rencontrer les Suisses sur des terres qu'ils eussent voulu les voir défendre, avaient juré de ne leur faire point de merci. Les Confédérés s'en vengèrent à Rocroy [2]. Les régimens Mollondin, Watteville et Roll ne firent, dans cette grande journée, aucun quartier aux bandes espagnoles [3].

Entourée de combats, une terre seule était épargnée : c'était celle d'où partaient tous les jours des auxiliaires pour la France, l'Espagne, Venise, ou pour l'armée de d'Erlach. Aussi des fugitifs venaient-ils de toutes parts en Suisse mettre à l'abri leur vie, et ce qu'ils avaient pu dérober à la rapacité du soldat. Il se trouvait dans le seul comté de Baden 7,000 de ces réfugiés. La Thurgovie, Zurich, Bâle, Neuchâtel, le Pays-de-Vaud, en étaient pleins. On en comptait 1,800

[1] Hory, Meuron, Pury de la Pointe, Pury, Tribolet, Rollin, Micheli Ducret. 27 *mai* 1643. Leur colonel avait promis à Turenne qu'il les ferait marcher. « Ils vont au combat plus hasardeusement et dans un autre ordre que les Suisses. » *D'Aviti, descr. de l'Europe.*

[2] Le 19 mai 1643.

[3] Les Suisses ne s'accordaient que pour ne pas laisser se perdre leur antique réputation de valeur. Gréder, investi dans Aire, avant d'avoir reçu des approvisionnemens, ne s'en défendit pas moins pendant trois mois. Il fit monnayer sa vaisselle pour payer ses braves. On fit bouillir les bandouillères. Les chiens, les chats, furent réputés des mets exquis. Le fer, la fatigue, les privations emportèrent le colonel avec presque tous ses gens. 3 *sept.*—7 *déc.* 1641. *Hafner,* 296. —*Zurlauben, VI.*—*Mém. de Gréder.*—*Aubery, mém. pour l'hist. de Richelieu.*—*Siri, Merc.,* 284.—*Gazette de France.*— *Du Bouchet, preuves de l'hist. de Coligny, p.* 799, 887, 1005. — *Mém. des affaires du roi avec les Suisses* (*B. royale. Mss.* 12,090). *Labardæi, de rebus gallicis, L. VI.* — *Vie de Condé.* Les Suisses commencent à se faire à la guerre des siéges.

à Raperschwyl ; autant dans le bourg de Schwyz. Ces exilés enviaient le sort des Cantons. Cependant le mécontentement y grondait sous les apparences du calme. Le peuple suisse avait souffert dans sa gloire et dans son amour de la liberté. Il s'était senti blessé chaque fois que le sol helvétique avait été foulé par des armées étrangères. Sa plaie eût pu se mesurer à la joie qu'il montrait chaque fois que se réveillait l'honneur national. Un jour les Bâlois firent une sortie sur la garnison de Huningue et lui reprirent, après un vif combat, du butin fait sur terre suisse. Pendant que les Autrichiens occupaient Rheinfelden, un de leurs escadrons fit quelques paysans suisses prisonniers et leur enleva leurs attelages. Aussitôt Grasser, citoyen bâlois, prend 40 cavaliers, et se jette sur Rheinfelden d'une course si rapide que la garde n'eut pas le temps de baisser le pont-levis. Il s'élance, brise la porte, reprend les captifs, les chevaux, le butin, et rentre au son de la trompette en triomphe dans Bâle. Toute la Suisse applaudit à son exploit [1].

Mais elle était réduite à éprouver le sentiment de sa faiblesse plus souvent que celui de son courage. Que pouvaient des républiques déchirées, dont les chefs, vendus à l'étranger, étaient plus occupés de leur crédit auprès des cours que de la gloire de leur patrie? Le peuple avait perdu deux biens que, dans une république, aucun ne remplace : la confiance et la fraternité. Des souffrances matérielles ajoutaient à son malaise. Lorsque l'Allemagne dévora ses propres en-

[1] Oct. 1634. Meister, I, 395. — Ochs. — Bâle avait, avec quelque précipitation, rendu à l'Autriche le Grand-Huningue, long-temps engagé. Elle profita des circonstances pour acquérir le Petit-Huningue.

trailles; que ses fertiles plaines cessèrent d'alimenter l'Helvétie et lui versèrent leurs populations, le prix des choses nécessaires à la vie dut croître singulièrement. Le coût du sac de blé dépassa 30 florins[1]. La moindre habitation fut louée chèrement. Le prix des pièces d'or et d'argent monta si haut, que l'écu d'empire, qui valait au commencement du siècle près de deux florins, s'échangea tout-à-coup pour dix et davantage. Cependant la taxe qui fixait les salaires n'avait pas été changée[2]. La diète crut devoir réduire à la moitié la valeur nominale de l'argent. Elle ordonna que les capitaux empruntés avant le commencement du siècle fussent acquittés sur ce pied[3]. Elle ne put empêcher beaucoup de petites fortunes de s'écrouler, tandis que de grandes se faisaient. Des contrées entières furent ruinées. Le prix descendit, s'éleva de nouveau. Chaque tour de la roue de la fortune accrut le nombre des victimes.

Zurich et Berne ordonnèrent en ces circonstances

[1] En 1622, telle fut la cherté que la semence fut dévorée et que la terre resta en friche. La foule, d'un regard pitoyable, cherchait quelque aliment qui pût remplacer le pain; et cependant la récolte avait été abondante. Le quarteron de blé était à quarante batz dans le Pays-de-Vaud, le vin à 7 batz le pot. Rien de semblable en France et en Savoie. Ainsi durant 18 mois. Avant de faire le prix de la marchandise, il fallait commencer par fixer celui de l'argent. *Grenu. Comptes divers.* Dans l'Appenzell le quarteron de blé se vendait 5 florins, le vin 15 kreutzer. Le doublon valait 12 florins. *Valser.* A Soleure, le pot de vin coûta 2 florins, la livre de beure 20 batzen, le pain 1 fl. *Hafner.* Les gouvernemens s'enrichirent. Soleure put acheter 3,400 fl. le beau tableau de Vullierat sur la légende de St.-Ours. *Schinz.*—*Durstelers Handschriften.*

[2] A Genève, la journée de l'ouvrier avait été taxée, en 1611, à 9 sols. Elle monta en 1630 à 32, et redescendit en 1635 à 18 sols. La loi défendait de donner davantage.

[3] En 1636.

un impôt sur leurs sujets. La guerre, toujours à leurs portes, avait nécessité des dépenses extraordinaires. L'arquebuse ayant été remplacée par le mousquet, les arsenaux avaient dû être renouvelés [1]. Berne, suivant les conseils d'Agrippa d'Aubigné, réfugié à Genève[2], s'était environnée de remparts, estimés être des plus beaux de l'Europe [3]. Elle l'avait fait, sans se laisser arrêter par les menaces du peuple, qui croyait les nouvelles fortifications tournées bien plus contre lui que contre l'étranger. Zurich avait attendu que des périls imminens recommandassent son projet, et que la voix populaire de Breitinguer eût dissipé les craintes des campagnes [4]. Elle avait fait si bien que de plusieurs bailliages elle reçut la prière de ne point différer l'exécution de son dessein. Alors chanoines, conseillers, suivis d'un grand peuple, se rendirent à la porte de Niederdorf, prirent la pèle, et, après l'invocation du nom de Dieu, commencèrent l'ouvrage; puis ils remirent les instrumens aux mains chargées de l'achever. Mais c'était peu encore. La défense des frontières avait exigé de fréquens armemens. Les villes, de tous les Confédérés les plus menacés, en avaient le plus souvent supporté la

[1] Le fusil, plus léger, ne tarda pas à remplacer le mousquet. En 1647, sur 100 hommes, on comptait 60 mousquets, 15 harnais, 15 longues piques et 10 hallebardes. Beaucoup de canons furent achetés des Suédois.

[2] Au Crest. Ses restes reposent dans St.-Pierre.

[3] En 1623. Le comte de Suse les y aida, prêté par le roi. Il les aguerrit sans les amender. *Miron.* De Treytorrens fut aussi consulté. *Delicia urbis Bernæ.* — De *Rodt, Kriegsw. der Berner, II,* 128.

[4] Surtout dans les sermons du vendredi, destinés au peuple de la campagne. On commença en 1642 et n'acheva que bien long-temps après. C'est la dernière fois que les communes sont consultées. *Wasserkirche. Coll. Leu et Vaser.— Vat. Slg.*

charge. En cette situation, Zurich la première essaya de lever un gîte de guerre sur ses ressortissans. Berne crut pouvoir l'imiter[1]. Elle ordonna, le 7 janvier 1641, une taxe sur les fortunes. Libre à chacun de faire, selon sa conscience, le compte de son bien, pour en déposer le millième denier dans la caisse de l'État. Les étrangers domiciliés dans le canton furent soumis à une capitation de huit batz par tête[2].

Cependant les communes n'avaient pas été consultées. Elles savaient qu'aucun compte ne leur serait rendu. Elles croyaient avoir de justes motifs de penser que la fortune publique n'était pas toujours administrée par des mains intègres. Un fait récent, dont les esprits s'étaient vivement occupés, les avait confirmés dans cette persuasion. Frischherz, d'une famille plébéienne, s'était élevé par le talent à la seconde place de la république. Il y avait six ans qu'il était trésorier, lorsqu'il fut accusé d'être un économe infidèle des deniers de l'État. Sa réponse fut : « J'ai été aussi loyal qu'aucun de mes devanciers. » Frischherz haïssait les nobles, et, se sentant appuyé par la bourgeoisie, il les avait souvent blessés par ses propos. Jean-Louis d'Erlach s'était vu lui-même repris par le fier plébéien, un jour qu'il s'était présenté botté et éperonné dans la salle du conseil. Frischherz pouvait s'être rendu coupable de malversation; il l'était assurément d'avoir offensé ses juges. Il s'enfuit à Bienne[3]. Ayant pris, dans

[1] Autrefois les communes se cotisaient pour commencer la campagne; la victoire pourvoyait au reste. A cette heure les communes refusent tout. « Les officiers sont de la ville; c'est à la ville à payer ses hommes d'armes. »

[2] Contributionsmandat vom 7 Jener 1641.

[3] Berne demanda trois fois son extradition.

le dessein d'aller plaider sa cause devant la diète, le chemin de Zurich, il fut, à son passage à Rheinfelden, arrêté par d'Erlach, et livré aux seigneurs de Berne. Comme il savait les secrets de l'État, et qu'il connaissait entre autres les intelligences des villes avec les Suédois [1], le sénat le mit sous la garde de bourgeois assermentés, commandés par des membres du Conseil. Un écrit, trouvé dans ses papiers, accusait le gouvernement de la république de mauvaise administration, de tyrannie et de parjure; ce fut un nouveau crime. Dans les fers, il repoussa hautement l'accusation d'avoir volontairement failli. Quatre-vingt-deux voix contre soixante-quinze le condamnèrent à perdre la tête. Cet arrêt fut exécuté sans retard, devant la maison de ville, en présence de la multitude étonnée [2]. Prés de deux siècles aprés, des ouvriers, en réparant un mur de la salle du sénat, firent tomber un crâne : le peuple le crut celui de Frischherz.

Le sort du trésorier était présent à tous les esprits; ses accusations contre la seigneurie étaient dans toutes les bouches, lorsque fut promulgué l'impôt du millième denier. Il souleva une vive contradiction. La durée de la taxe n'était pas déterminée; on craignit qu'elle ne fût perpétuelle. Les premières plaintes se firent entendre dans les villes d'Argovie [3], fatiguées par le long séjour du cordon de défense. Le mouvement gagna Lenzbourg, Wangen, quarante communes; puis

[1] Lettre aux députés de Berne, à Arau.

[2] Dans le Herrenzimmer, dans l'Isle.

[3] Le 5 mars 1640. « Avec passion. » *Mss. d'Erlach.* « Sans passion; mais jaloux de l'honneur de la république. » *Tillier.* Manuel 787.— Helvetia, II, 263. — Mss. Wettstein, III. Pas d'affaire dans laquelle on ne rencontre la pacifique intervention de Wettstein.

le Sibenthal et le Gessnay. Les communes mêmes qui ne se soulevèrent pas déclarèrent qu'elles ne prendraient pas les armes contre des frères. Le Pays-de-Vaud presque seul resta fidèle. Ce n'était pas que le mécontentement ne s'y montrât. Lausanne, toujours impatiente de la condition de ville sujette[1], le bailliage de Romainmotier et celui de Chillon avaient repoussé l'impôt ; mais ils se laissèrent persuader par les explications de la seigneurie. Les Vaudois, Bienne, Neuchâtel, Genève se tinrent prêts à marcher. Les Cantons évangéliques proposèrent une conférence à Arau; mais, jalouse de son autorité, Berne ne se pressa pas d'accepter leur secours. Elle résolut d'essayer la persuasion, en même temps qu'elle jeta des garnisons dans ses châteaux[2] et qu'elle pria d'Erlach de s'avancer avec quelques troupes dans le Frickthal. Ce mouvement du général weimarien répandit la terreur jusqu'à Thoune. Alors l'avoyer de cette ville, Nicolas Bachmann, ayant acheté chèrement dix hommes, fit arrêter par eux, dans la nuit du 9 au 10 mai, Nicolas Zimmermann, l'un des chefs de l'insurrection. Aussitôt la femme du paysan court, demi-nue, réveiller ses voisins par ses cris. Ils prennent les armes. Tous les villages des environs de Thoune se soulèvent. Quinze cents hommes sont sous les murs de la ville, menaçant de la réduire en cendres. Ils ne se calment qu'à la vue de Zimmermann, échappé de prison. Il leur restait à formuler leurs plaintes. « Les paysans sont fatigués de

[1] Lausanne offrit, sous réserve de ses franchises, un don volontaire de 25,000 fl. pour être dispensée de la taxe. — « Elle paiera comme le reste du pays. A elle à sortir l'argent qu'elle tient sous ses voûtes. » *Mars* 1641. *Arch. laus.*

[2] Thoune, Berthoud, Brandis, Soumiswald, Trachselwald.

corvées. Berne leur vend chèrement le sel et la poudre, dont elle s'est attribué le monopole. Plutôt que de se reposer sur son peuple, elle songe à s'entourer de soldats étrangers; c'est dans ce but qu'elle lève une taille. Ne sommes-nous donc plus de libres Confédérés? Nous laisserons-nous traiter comme les sujets des rois? » Quelques-uns ajoutèrent : « Point de lods! Point de dîmes sur le menu bétail! Que les ordonnances des magistrats soient soumises à l'approbation des communes. » Le bruit courait que le peuple Lucernois se disposait à secourir ses voisins. Berne, voyant le péril s'accroître, fit proposer aux paysans une trève de quinze jours pour chercher les moyens de paix. Ils l'acceptèrent. On convint d'une conférence à Thoune, le 7 juin. Les communes y envoyèrent deux cents députés. Les villes évangéliques, dans la crainte de voir éclater la guerre civile au milieu des guerres extérieures, joignirent leurs représentans à ceux de Berne. L'avoyer Daxelhofer prit la parole : « Si vous avez, dit-il, quelque doute sur la nécessité de mesures qui préservent notre chère patrie du ravage des armées étrangères, interrogez la multitude des réfugiés. Apprenez d'eux ce que la guerre a fait de ces provinces dont les villes et les villages ont été la proie de l'incendie, dont le sol reste sans culture, dont les habitans errent sans foyer, mendiant leur pain. Le gouvernement vous impose une taxe pour pouvoir vous préserver d'un sort semblable : taxe si légère, qu'il n'eût pas cru que personne pût en sentir le poids. La ville de Berne la première l'a payée de bon cœur. Quel autre moyen de ne pas laisser peser sur les seuls habitans des frontières une charge qu'il est naturel de répartir également sur tout le pays, puisque tous en retirent l'avantage? On

vous a dit que l'impôt serait perpétuel ; le gouvernement l'a fixé à six ans. On a prêté à vos seigneurs l'intention de s'entourer de soldats mercenaires, de prélever sur le blé la neuvième au lieu de la dixième gerbe et de lever une taille sur les arbres de vos vergers[1] ; autant de choses auxquelles ils ne songèrent jamais. Leur seul dessein est de prendre des volontaires à leur solde, pour que les péres de famille puissent cultiver en paix leurs champs. Voilà certes des explications faites pour vous contenter. Pourquoi les demander par des voies que vous savez être coupables ? Pourquoi mettre des gardes, fermer de chaînes les fleuves et menacer de la flamme, comme ferait l'ennemi ? Pensez-vous que Leurs Excellences soient tombées si bas qu'elles ne puissent employer contre vous la sévérité, sûres qu'elles sont du secours des Confédérés et de leur allié, le roi de France ? Mais elles voudraient ne recourir qu'à la douceur. Parlez donc, pendant que l'heure de la clémence sonne encore. » Zimmermann, Uli[2] Galli, Rettenmound, Rugsagger, tous les députés des communes reconnurent l'erreur où ils avaient été. Les médiateurs demandèrent grâce pour eux. Berne y mit la condition que les paysans fléchiraient le genou dans l'église de Thoune, en présence des envoyés des Cantons, et que dix d'entre eux renouvelleraient cet acte à Berne, devant les conseils et la bourgeoisie. La plaie se ferma. La maladie rentra dans le corps [3].

[1] Un batz par pied d'arbre.

[2] Uli, diminutif d'Ulrich. Nous le verrons reparaître dans l'insurrection de 1653.

[3] Watteville, contin. mss. — Mém. d'Erlach, 129. — Meyer's Schw. Gesch. 521. — Meister, I, 419. — Vaterl. Slg. — Roggveiler Chronik — En 1603, 1610, 1628, Berne avait levé une taxe temporaire. En 1675.

Ce fut pour reparaître dans le canton de Zurich deux ans plus tard. Zurich avait imposé d'abord à ses ressortissans une taxe légère[1]; puis elle l'avait augmentée. Elle en employait le produit à l'accroissement de ses arsenaux, à ses magasins, à ses bibliothèques et à ses écoles. Secrètement elle commençait à fonder son trésor. L'opposition se montra, en 1645, dans le comté de Kibourg; elle fut étouffée comme elle l'avait été dans les environs de Thoune. Mais, l'année suivante, elle se releva dans la seigneurie de Wædenschwyl et sur toute la rive occidentale du lac. Les paysans s'appuyaient sur la sentence de Waldmann, du 9 mai 1489, et sur la mention qui en était faite dans la paix de 1531[2]. Ce titre, s'ils l'entendaient bien, leur assurait, comme à des combourgeois de Zurich, la franchise de tout subside, le libre marché de la ville et le droit de pétition. Les jeunes tribuns,

ceux de Bellegarde, dans le Canton de Fribourg, crurent avoir trouvé dans leurs archives la preuve de leur exemption de toute redevance. Ils s'insurgèrent. Réduits par les armes, ils obtinrent grâce à l'intercession de leurs femmes, « qui se portèrent cautions corps pour corps de la conduite future de leurs maris. » *Conserv. suisse, XII,* 107. — Les troubles de 1641 ne s'apaisent que lentement dans le canton de Berne. La taxe n'est pas payée (Es blieb dahinten). *Chron. mss. d'Arau.* — *Chr. du paysan de Bræchershausen.* — *Glur's Roggw. Chr.* — En 1642, Interlaken et le Hasli refusent l'hommage. Émeute dans le Gesnay. *Manuel* 84. — *De Tillier Bern. Gesch. IV,* 115. — La même année, troubles à Zoug, relativement à l'impôt. La guerre des paysans eût éclaté, si la vigilance de la Confédération ne se fût tournée vers le dehors. — Dans l'Appenzell, la proposition d'un impôt du cinq pour cent sur les successions fut accueillie par mille cris. Le peuple dégaîna. Le landammann Zellwéguer fut déposé. *Walser.* 1644.

[1] 4 schellings sur 100 fl. Le projet fut, après le sermon, recommandé à la bourgeoisie et accepté. *Meister,* 457. Il ne restait qu'à bien employer le produit de la taxe et à en rendre compte.

[2] Article 6.

dans leurs salles de corporation, leur avaient appris leurs droits et leur avaient donné l'exemple de s'élever contre l'administration [1]. La seigneurie essaya de convaincre les insurgés qu'ils interprétaient mal les articles de Waldmann. Quand Zurich s'imposait elle-même, elle pouvait aussi taxer les bailliages [2]; et si les communes avaient le droit de s'assembler pour formuler leurs griefs, elles ne devaient point délibérer contre la ville, bien moins s'insurger contre elle. De leur côté, les Schwyzois affirmaient aux paysans que leur interprétation des articles était la vraie, et ils les portaient à en appeler aux sept Cantons, garans de la sentence de Waldmann. Déjà ils voyaient humiliée la ville, objet de leur jalousie. Zurich, saisie de terreur, essaya la persuasion [3], puis les menaces; elle ne réussit qu'à faire prendre les armes aux rebelles. Ils espéraient dans le reste du pays. Mais comme ils en appelaient à leurs priviléges, et non pas aux droits imprescriptibles de l'humanité, ils ne trouvèrent d'écho qu'à Knonau, où 200 hommes se levèrent. Plus adroite qu'eux, Zurich fit venir dans ses murs des représentans des bailliages, les traita magnifiquement et les gagna à sa cause. Puis prenant une prompte résolution, elle leva dix compagnies à cheval, sortit sa grosse artillerie, convoqua ses fidèles, et chargea le général Leu et le colonel Conrad Werdmuller d'aller étouffer

[1] Vaterl. Slg. « Zechgelager in Zurich gaben den ersten Stoff, junge, hitzige Zunftmeister. » — « Le magistrat était sans dignité. » *Breitingers Handschrift.* — *Trotzgedichte.* — *Leu, Tigurina, I.*

[2] Art. 12.

[3] Les magistrats ne furent pas écoutés. Le pasteur Vollenweider prêcha sans fruit. — Zurich, comme Berne, repoussa l'assistance des Confédérés. *Manuel du Conseil.*

la rébellion. Le 22 septembre 1646, l'armée monta sur cent barques. Horguen, Meilen s'étaient soumis. La flotte se dirigea sur Wædenschwyl. Les paysans furent bientôt enveloppés. Leu les fit mettre à genou, leur fit poser les armes et les envoya quérir leurs franchises[1]. « Ces titres, leur dit-il, qui vous mènent à votre perte, parce que vous ne les comprenez-pas, voulez-vous les conserver pour votre malheur? Ou, pour éviter que nous ne nous en emparions de force, voulez-vous nous les livrer volontairement, à nous vos seigneurs et supérieurs? — Nous voudrions, répondirent les paysans, ne les avoir jamais possédés. » Leu, prenant les pièces de leurs mains, leur rappela l'exemple de leurs pères qui, en 1351, à Tætwyl, avaient sauvé Zurich; il les invita à se rendre dignes, en les imitant, de la grâce qui leur était accordée. Des envoyés de Schwyz furent repoussés durement. L'armée rentra dans Zurich en triomphe, traînant les chefs de l'insurrection enchaînés deux à deux; ils furent décapités. Knonau fit sa soumission. Treize exemplaires des articles de Waldmann avaient été déposés dans treize lieux du Canton. Zurich réussit à se les faire livrer l'un après l'autre, à l'exception de ceux de Kussnacht et de Knonau. Dès lors elle crut ces documens tous oubliés. Mais les deux titres restés dans les mains des paysans étaient destinés à revoir le jour, après avoir dormi 150 ans dans la poussière, à venger Wæden-

[1] Cris des femmes, des enfans. Les paysans sont à genoux, les deux mains levées. Prêche de Vollenweiler sur le psaume 51*. Arrestation de Gaspar Gattiker, de Rod. Goldschmied et de quelques autres paysans. Ainsi Werdmuller à Knonau. Fortes amendes. — *Stadtprotocolle sept. nov.* 1646. — *Helvetia, III*, 481. — *Rhan.* — *Coll. Leu* (*Wasserkirche*). — *Bluntschli.*

schwyl, et à contribuer à la chute de la vieille Confédération.

Peu après ces troubles intérieurs, la guerre d'Allemagne, qui s'était quelque temps éloignée des frontières suisses, s'en rapprocha brusquement, plus menaçante que jamais. Le général suédois Wrangel avait entendu parler de Bréguentz, sur le lac de Constance, comme d'une forteresse imprenable, dans laquelle d'innombrables réfugiés avaient déposé leurs biens. Tout-à-coup il s'abattit sur cette place comme l'aigle, avide de gorger ses soldats du butin qui s'y trouvait. Il investit aussi Lindau, menaça Constance. Des flottilles attaquèrent les îles de Reichenau et de Meinau; la dernière fut prise. En même temps Turenne s'avança jusqu'à Soulgen, non loin du Rhin. Ce n'était plus Richelieu qui commandait ses mouvemens. Il avait cessé de vivre, et Louis XIII avait suivi son ministre dans la tombe, comme l'ombre le corps. Mais leur mort n'avait pas changé la politique de la France, toujours l'alliée des Suédois [1]. A ces approches de la guerre, une diète s'assembla en toute hâte à Wyl, à portée du théâtre des événemens. Les députés, tout occupés, la veille encore, à soutenir dans les conseils des Cantons, l'un la cause de l'Autriche [2], l'autre celle de la France, se trouvèrent à Wyl n'avoir plus qu'une voix. La guerre avait en Allemagne dévoré les fruits de la sueur des paysans et la richesse des nobles. La Suisse formait un contraste frappant avec ces campagnes désolées. Chacun y allait et venait librement. Les hôtelleries étaient pleines d'hommes livrés aux transports insoucians de

[1] Mém. d'Erlach.

[2] Zweier était en Suisse le principal agent de l'empereur. Il fit ce qu'il put pour empêcher l'envoi d'un représentant à Munster.

la joie [1]. Les généraux suédois le savaient. Ils ne combattaient plus, comme Gustave Adolphe, pour le rétablissement de la religion et des libertés publiques, mais pour les conquêtes et le butin. Aussi jetaient-ils souvent des regards avides au-delà du Rhin, impatiens qu'ils étaient de le franchir. En cet état de choses tous les Confédérés se réunirent dans la ferme résolution de repousser loin de la Suisse l'ennemi, quel qu'il fût. Constance pouvant être attaquée, 1,500 hommes s'avancèrent, pour seconder au besoin la landstourm de Thurgovie, et 12,000 Confédérés reçurent l'ordre de se tenir prêts à suivre cette avant-garde [2]. De nouveaux contingens devaient, s'il était nécessaire, porter l'armée à plus de 100,000 hommes. Ainsi se trouvèrent jetés les fondemens du système de défense de la Confédération [3]. Forte par l'attitude qu'elle venait de prendre, la diète commanda la levée du siége de Lindau, et invita Turenne [4] à respecter la neutralité du sol helvétique. Telle était la Suisse, lorsqu'un cri, parti de Westphalie, retentit dans toute l'Europe. La paix venait d'être signée à Munster et à Osnabruck.

[1] Un contemporain. — *Tillier*, 131.

[2] Janvier 1647. Zurich offrit 1,400 hommes, Berne 1,800, Lucerne 1,200, Fribourg 1,000, Schwyz, Uri, Unterwalden, Appenzell chacun 600, Soleure 800, Bâle, Schaffhouse, Bienne, la ville de St.-Gall, chacun 200, l'abbé 800. On demanda aux bailliages italiens 800 hommes, aux bailliages libres 300, à la Thurgovie 500. Le Valais devait donner 1,200 hommes, les Grisons 3,000. L'idée ne vint pas même de prendre le chiffre de la population pour base de celui du contingent. Les Cantons étaient souverains et égaux; les petits craignaient de laisser ressortir la puissance des grands. — Déjà du Luciensteig à Baden tout se couvrait de soldats. *Vaterl. Slg.*

[3] *Défensional.*

[4] Par la voix du chancelier Zurlauben, du tribun Brandt, de l'avoyer Schaller et du bourgmestre Ziegler.

Les conférences dont elle était le fruit avaient duré plusieurs années. Malgré le désespoir des peuples, des questions d'étiquette ou de faibles intérêts avaient suffi pour éloigner des mois entiers le terme des négociations. Pendant ce temps, Berne avait rendu les Confédérés attentifs à l'importance, pour eux, d'envoyer à Munster, tenter de faire reconnaître l'indépendance de la Suisse des Chambres impériales [1]. Bâle et Mulhouse étaient inquiétées par ces Chambres, qui refusaient de les comprendre dans la paix de 1499, entre les Suisses et l'Empire. Récemment encore celle de Spire avait reçu la plainte d'un bourgeois de Bâle, le docteur Ab Insula [2], contre les conseils de la république, et chargé l'archiduc Léopold d'exécuter son arrêt [3]. Un voiturier, Florian Wachter [4], ayant été dépouillé par des partisans et condamné, à Bâle, à supporter une perte légére, en avait appelé devant les justices impériales. Sommation sur sommation; frais qui ne tardèrent pas à s'élever à 40,000 florins; enfin saisie de bateaux, chargés de marchandises envoyées par des négocians bâlois à la foire de Francfort. Les Confédérés, après s'être adressés inutilement à l'Empereur, avaient eu recours au roi de France, pour obtenir justice. Intéressée à tenir les Cantons détachés de l'Allemagne, la cour de France s'était chargée avec

[1] En février 1646, dans une diète des Cantons neutres pour les affaires de Thurgovie.

[2] Il avait fait un échange de terres avec L. Meyer, et pour l'y porter, employé la sorcellerie; le Conseil avait déclaré l'échange nul. *Ochs.*

[3] En 1631, Bâle rend au porteur un mandat impérial. « Nous n'avons pas coutume de recevoir de semblables missives. » En 1640 elle est invitée, comme membre de l'empire, à la diète de Ratisbonne.

[4] De Schlettstadt, 1642. Libéré envers les propriétaires de la marchandise, il fut condamné à la moitié des frais.

empressement de la cause de Bâle [1]. Mais convenait-il aux Confédérés de confier aussi complètement leur sort aux mains de la France [2]? Un État libre ne doit s'en remettre qu'à lui-même du soin de son indépendance et de sa gloire. Dans cette persuasion, les villes suisses résolurent d'envoyer un représentant en Westphalie et nommèrent Jean Rodolphe Wettstein. Fils d'un zuricois, qui avait quitté son village de Ruslikon pour fixer sa demeure à Bâle [3], Wettstein s'était élevé de charge en charge à la première de l'État. Il fut envoyé porter à Munster la plainte des Cantons sur les procédés de la diète de Spire. Il devait aussi travailler à faire comprendre la Confédération dans la paix générale. Toutefois il avait à se garder de mettre en question l'indépendance de la Suisse, et de permettre qu'elle fût, dans l'assemblée des puissances, l'objet d'une délibération. L'appui de la France et celui de son ambassadeur, le duc de Longueville, prince de Neuchâtel, lui étaient assurés. Les Cantons catholiques, après

[1] « Votre liberté est juste et légitimement acquise par les armes, en sorte qu'il ne vous faut plus parler des anciens priviléges.... Vous avez à présent votre épée pour seul titre, qui est la loi des souverains et des républiques indépendantes. » *Caumartin*. Et Caumartin et Trautmansdorf veulent que les Suisses s'en reposent sur leur maître.

[2] Bâle voulait, dès cette époque, que les Cantons eussent un chargé d'affaires permanent à Paris. *Arau, 29 avril* 1646.

[3] Jeune, il avait travaillé dans les chancelleries d'Yverdun et de Genève. Cette école valait mieux pour le publiciste que les académies telles qu'elles étaient. A 20 ans, il était marié et père de trois enfans, avec 800 florins pour tout bien. La pauvreté le contraignit un jour de mettre son épée en gage, les larmes de l'honneur aux yeux. En 1616, voulant faire son chemin, il entra au service de Venise. Il devint grand tribun en 1635, bourgmestre en 1645. *Beytræge zur Gesch. Basels.* — *Leu.* — *Les 20 volumes mss. qu'a laissés Wettstein, riche collection d'histoire contemporaine.* Il fut député à 122 diètes et arbitre dans la plupart des débats de ce temps.

avoir hésité quelque temps, donnèrent leur adhésion à la démarche des villes [1]. Les gouvernemens ordonnèrent un jour de prières publiques pour le succès de la négociation.

Wettstein partit de Bâle le 4 décembre 1646 [2], après avoir supplié ses seigneurs de protéger, contre la malveillance, et lui et les siens. Sans or à répandre, il eut

[1] Le 26 janvier 1647. — Des instructions particulières furent ajoutées aux instructions générales. Bâle fit un grand cahier de ses priviléges. Les Cantons demandèrent de jouir de leurs revenus en Alsace et d'être assurés que le changement de domination ne leur porterait pas préjudice. On eût voulu la cession de Huningue.

[2] Retour le 5 déc. 1648. — C'est dans son journal qu'il faut apprendre à connaître Wettstein. Il l'y faut chercher, recevant, sur ses chaises de bois, à trois pieds, dont deux seuls pouvaient toucher un plancher inégal, le suédois Salvius, d'un énorme embonpoint. Il retrace la petite figure d'un bourgmestre de Bâle au congrès, la maigre chère qu'il fait, ses courses à pied, les épines que partout il rencontre. Qu'un honoraire égal au quart de celui des magnifiques envoyés de Hollande lui eût été assuré, et le représentant des Suisses eût fait figure au plus haut lieu. Mais ses seigneurs ne savaient que dire, les mains dans les poches : « il faut conserver ce que l'on a, et ne point se charger de soins étrangers. » Vrai chemin pour arriver à tout perdre. Voilà Wettstein à la table du duc de Longueville : se lavant à une serviette parfumée; prenant place; se couvrant, voyant le duc couvert; répondant à ses questions. « Pourquoi Bâle n'est-elle pas fortifiée? — Elle a Dieu pour forteresse et ses bons amis. — Le lieu est plaisant, le climat bon. — Je ne m'entends pas aux saisons, mais je sais que le ciel est sévère depuis quelque temps, etc. Ce fut dans son cabinet que le duc s'ouvrit. « Il commença par louer mon jugement. Ce sont ses expressions, sans vouloir me louer. Puis il me dit tout comme étaient les choses. Il me parla ainsi longtemps, en secret, et me pria de sonder les Impériaux pour savoir si la paix était possible, etc. » — A son retour, Wettstein reçut 1000 fl. de Schaffhouse, 1,500 de Zurich, autant de Berne, et de Bâle un petit bien de campagne. — Je trouve dans ses notes de dépense : reçu 6,958 thaler, livré 6,411. Pour voyage 339, séjour 2,472, chancellerie 1,460, retour 646, etc. Stenglin resta chargé des intérêts de la Suisse, après le départ de Wettstein.

d'abord quelque peine à s'ouvrir un chemin; mais il y suppléa par le savoir faire. Il réunissait toutes les qualités capables d'assurer à l'envoyé d'un petit état l'estime et le succès dans un congrès des grandes puissances : le tact, l'activité, l'absence de prétentions. Il était familier sans s'oublier jamais. Au milieu d'hommes habitués à lire dans les replis des cœurs, il se montra simple et circonspect. Sa persévérance prenait sa source dans son dévouement. Les Cantons ayant négligé de s'entendre sur ses honoraires, il vécut sur ses propres deniers, sans jamais en faire le sujet d'une plainte. Il ne tarda pas à être entouré de tant de considération qu'on ne le nomma plus que le roi des Suisses. Les plus grandes difficultés lui vinrent des princes d'Allemagne. Ils offrirent de libérer Bâle, à la condition qu'elle se rachetât une fois pour toutes de sa part à l'entretien des Chambres impériales. « Bâle, répondit Wettstein, ne demande pas un affranchissement, mais la reconnaissance du droit souverain qu'elle possède. » L'envoyé suisse eut bientôt gagné la confiance du duc de Longueville et des représentans de l'Empereur. Le duc prenait plaisir à l'avoir, en tête-à-tête, à sa table, et à s'entretenir avec lui. Le jour vint que l'Empereur ne crut pas devoir laisser à la France le mérite d'avoir seule couvert la Suisse de son amitié. Il cassa les arrêts des Chambres impériales. Puis, par un nouveau décret, il fit ce que ni les Confédérés ni leur négociateur n'eussent osé présumer : il posa en fait l'indépendance des Cantons et leur exemption des tribunaux de l'Empire. L'article du 16 mai fut inséré le 24 octobre dans l'acte du traité [1]. La déclaration, aussi

[1] Article 6 du traité d'Osnabruck, 61 de celui de Munster. « Civita

pleine qu'elle pouvait l'être, avait la sanction d'un congrès de l'Allemagne. Elle était conçue de telle manière que, ne paraissant point comme partie, les Cantons ne contractaient aucun engagement. Sans avoir pris part à la guerre, ils obtenaient tout ce que la victoire eût pu leur donner. Depuis deux siècles, il est vrai, la France et l'Espagne les traitaient comme indépendans. Le titre que portaient quelques-unes de leurs villes, de cités impériales, l'aigle [1] sur leurs monnaies et sur leurs bâtimens publics, et les prétentions des Chambres de l'Empire, étaient les seuls rapports, vagues ou contestés, qu'ils conservassent avec le corps germanique. Ces derniers liens furent rompus. Les états et les justices impériales eurent peine à se soumettre à la volonté de l'Empereur. Ils allèrent jusqu'à opérer de nouvelles saisies sur les biens de négocians bâlois. Mais alors parut se réveiller le génie de la patrie suisse. Zweier et Wettstein allèrent à Vienne, inviter l'Empereur à assurer l'exécution de ses arrêts. En même temps la diète ordonna la levée de 70 drapeaux de 300 hommes, et de 30 compagnies de cavale-

tem Basileam, cæterosque Helv. cantones in possessione vel quasi (terme employé par les jurisconsultes pour désigner la possession de ce qui ne tombe pas sous les sens, comme de la liberté, du droit) plenæ libertatis et exemptionis ab imperio esse ac nullatenus ejusdem imperii dicasteriis et judiciis subjectos. » *Instrumentum pacis. Dumont, VI*, 1, 450. — *Meyer, Acta Westph. pacis, VI*, 373, 383. — *Dei gerettete vœllige Souverainetæt von Moser*, 1731. — *Valdkirch, II*, 514. — *Rahn* 989. — *Basler, remède pour la conserv. du corps helvétique.*

[1] L'aigle fut, à Berne, remplacé par le *Dominus providebit*. « Au fond, ils demeurèrent secrètement inclinés pour l'Allemagne. Sensibles au moindre manque d'égard de la France, ils supportent les offenses de l'empereur sans s'émouvoir. » *Amelot*. Les Portugais placent après eux les Espagnols, et l'éloge d'un Espagnol les flatte plus que celui de tout autre. Ainsi des Suisses à l'égard des Allemands.

rie. Le transit fut interrompu [1]. L'Empereur se hâta d'assurer la paix de l'Empire par un décret, qui confirma l'ancien [2].

Par la paix de Munster, la France conserva l'Alsace; la Suède, la Poméranie. Les fils de l'infortuné Frédéric V rentrèrent en possession du Bas-Palatinat [3]; les villes suisses avaient intercédé, par la bouche de Wettstein, pour la famille d'un vieil ami. Quant à la religion, la paix de Passau fut confirmée. Luthériens et calvinistes furent déclarés égaux en droit. Les Réformés, objet de tant de haines, et cause de tant d'agitations, furent, par cet article, admis dans l'ordre européen. Les protestans obtinrent le point pour lequel ils avaient combattu : il ne devait plus être procédé dans les matières religieuses à la majorité des suffrages, mais par voie amiable. L'Empereur, qui avait été près de relever le trône des anciens Césars, redevint le simple chef d'une aristocratie de princes. Les deux causes vaincues en France, celle de la Réforme et celle de l'indépendance des provinces, l'emportaient en Allemagne.

Telle fut cette paix, longtemps la base du droit européen. Lorsqu'elle fut publiée, une joie indicible se répandit dans ces provinces dont les terres étaient en friche, les maisons en cendres et les populations détruites à moitié. En Suisse, de nombreuses bandes se

[1] Recès de Baden, nov. 1650. — *Wettstein's Acta betreffend gemeiner Eidgenossen Exemtionen*. 1651. — *Ochs, VII*, 110.

[2] En 1654 l'Empereur écrit aux Confédérés : « Gestrenge, Veste, Weise, Ehrsame, besonders Liebe, etc. » En 1637, il les nommait « Gehorsame, Liebe und Getreue. » *Recès, 7 mai* 1637.

[3] Le Haut-Palatinat resta au duc de Bavière; *Woltmann*. Les villes y laissèrent leurs libertés, comme il était arrivé à celles de France.

répandirent de village en village, la trompette et le tambour en tête, pour lire les articles de Munster à haute voix. Le peuple écouta, l'oreille attentive, la déclaration de son indépendance. Il était permis de douter que, pour avoir été reconnue par l'Europe, elle fût plus réelle que ne l'avait été celle de ses pères. Des limites avaient été posées contre l'Allemagne. Mais c'était la France à cette heure qui marchait de conquête en conquête. C'était la France dont la fierté s'était accrue par le succès de ses armes. Les Confédérés venaient d'en faire l'expérience [1]. Un jour que Caumartin, ambassadeur du roi, se rendait de Baden à Soleure, il fut invité, à Mellingen, à s'acquitter du péage. Il fit mander l'avoyer de la petite ville et lui montra que ses prédécesseurs n'avaient point payé le droit. Déjà ses gentilshommes employaient la violence. L'avoyer, sans s'émouvoir, fit fermer les portes, appela les citoyens aux armes et ne permit à l'ambassadeur de continuer sa route qu'après qu'il l'eut fait ployer à la commune loi. Caumartin courut demander à la diète une satisfaction éclatante. Les députés firent jeter en prison l'avoyer de Mellingen, le secrétaire et deux péagers. Ils les condamnèrent à une amende de 400 couronnes et à implorer à genoux leur grâce de l'ambassadeur. Caumartin demandait d'être laissé seul arbitre de la peine. Il fallut l'ordre de la cour pour qu'il se contentât d'une réparation qu'il estimait in-

[1] Les folies des gentilshommes de Caumartin avaient soulevé le peuple. *Manuel de Berne, 26 janvier* 1647. — La cour dut rappeler Caumartin à la fin de l'année. Il écrivait à d'Erlach, essayant d'apaiser ses ressentimens contre les sept Cantons, qui ne cessaient d'invectiver en diète contre lui : « L'un est boucher, l'autre artisan; ils ne sont pas dignes de la colère d'un homme de qualité. » *Mém. d'Erlach, I*, 167.

suffisante. Aux yeux du peuple suisse, la diète avait déjà trop accordé. « Jamais, disaient villageois et citadins, les anciens Confédérés ne se fussent courbés si bas. » Plusieurs craignirent que l'heure où l'indépendance des Cantons venait d'être écrite dans le droit européen ne fût réellement celle de la perte de la liberté. La suite de notre récit fera connaître si ces appréhensions étaient fondées. Mais avant de le continuer, nous devons jeter un coup-d'œil sur l'état de la religion, des lettres et des mœurs de notre patrie, durant la première moitié du dix-septième siècle.

Le tableau en est affligeant. La Suisse avait eu beau se faire, dans la guerre comme dans la paix, un sort distinct de celui de l'Allemagne, elle n'en avait pas moins subi le flux et le reflux de ses destins. Les fléaux qui avaient, au-delà du Rhin, ruiné les écoles, et livré jusqu'à la langue en proie aux étrangers, avaient aussi chez les Confédérés arrêté la civilisation dans sa marche. La multitude des réfugiés, la plupart sans ressource, s'était répandue dans les villes, encore sans police, et sur les chemins, qui avaient cessé d'être sûrs. Les brigandages s'étaient multipliés. La petite ville de Bremgarten avait, dans le cours de la seule année 1639, frappé 236 malfaiteurs à mort. Les vagabonds étaient livrés aux enrôleurs. Zurich et Berne en remplirent les compagnies d'un régiment, promis à Venise, à la tête duquel Rodolphe Werdmuller marcha contre les Turcs. Toutes les puissances demandant aux Cantons leurs condamnés pour le service de mer, la peine la plus commune devint celle des galères. Bâle envoyait l'incestueux combattre cinq ans, le blasphé-

mateur six ans sur les flottes de Venise[1]. Des crimes contre nature étaient traînés devant les tribunaux. Des vertus se montraient aussi, que l'on ignore de nos jours. Nicolas Vasserhoun alla prendre la place de son père dans les prisons du duc de Wurtemberg et y demeura de longues années. Jamais la terre suisse n'a cessé d'être hospitalière ; jamais elle ne le fut plus que durant les longs malheurs de l'Allemagne. Une année que des cadavres avaient servi de nourriture, tant était grande la famine, une collecte, faite à Bâle, produisit 2,000 livres pour les réfugiés du Palatinat[2].

Les écoles n'avaient pas été renversées comme au-delà du Rhin ; mais il était permis de douter qu'elles servissent plus à affranchir les intelligences qu'à les enchaîner. Dans les écoles primaires des Cantons protestans, les enfans apprenaient à lire, à compter et à réciter, mot pour mot, le catéchisme de Heidelberg. A peine sortis de dessous la férule, ils se livraient à des débats tumultueux, prélude des mouvemens que nous aurons à retracer. L'enseignement supérieur se renfermait, peu s'en faut, dans l'étude du latin, du grec et de l'hébreu[3]. Il eût donné davantage, qu'où puiser

[1] « Die Zurcher und Berner im Venetianischen Dienst » ; *Vat. Slg.* Les deux villes n'avaient pas réussi à compléter le régiment par les moyens ordinaires.

[2] Ochs. — Scotti, II, 21. — Une comtesse de Pappenheim, arrivée à Berne sans ressources, reçut un bénéfice du couvent de Thorberg. *Manuel* 87. Les manuels des Conseils renferment bien des traits semblables.

[3] En trois ans, à trois mois d'école par an. « Sobald die Knaben aus der Schul gerochelt, hoeret und sieht mann nichts dann hauen, schreien, pfeifen, schwoeren, schelten, stossen, zupfen, schlagen, etc. » *Scheurer Gesch. der Bern. Unterrichtanstalten.* — Berne essaya d'enlever les écoles à la direction de l'Église.

l'inspiration? A quelle gloire, à quel sentiment du cœur demander la poésie? L'éloge, en vers latins, français parfois (la langue allemande était méprisée), de quelque épais et orgueilleux Mécène, voilà le champ permis aux muses[1]. La satire demeurait dans les cœurs, amère, vengeresse. Si la bile s'épanchait dans quelque écrit clandestin, le sénat tremblant s'assemblait pour exiger de tous les sujets de la république un nouveau serment de fidélité. L'histoire presque seule fit entendre encore de généreux accens : mais ce fut chez les Grisons. Après avoir combattu pour leur patrie, de la plume et de l'épée, Jean Gouler de Vineck écrivit en douze livres le tableau du pays des Ligues, de ses constitutions et de ses destinées; Fortuné Sprécher de Bernegk raconta, en homme à qui la vérité seule est plus chère que la patrie, des événemens auxquels il avait pris la plus grande part; Juvalta, landammann de la Haute-Engadine, retraça, sur le bord de la tombe, les souvenirs d'une vie agitée et fidèle à l'honneur[2]. Chez les Confédérés l'âge des beaux récits était passé avec celui des grandes actions;

[1] Les âmes tendres et pieuses versaient leurs sentimens de résignation dans le sein de Dieu.

« Meine Seele, lass es geben
Wie es in der Welt iezt gilt.
Licht Seele, halte still;
Denke dass es Gottes Will. »

Klauber, de Bâle, ne chante, sous la mélodieuse invocation du *Rossignol*, que les pestes, les disettes, les tremblemens de terre, signes avant-coureurs du jugement dernier.

[2] Anhorn, pasteur à Flæsch, nous a laissé de nombreux mémoires mss., sur les troubles de la Rhétie. — Une école supérieure fut fondée à Coire, en 1632, au milieu des révolutions, par le soin du bourgmestre Meyer.

une inspiration semblable fait les historiens et les héros. Si l'amour de la patrie et l'étude consciencieuse des documens eussent suffi, dans ces temps malheureux, pour écrire noblement l'histoire, Stettler, à qui nous devons celle de Berne, eût pris place parmi les hommes qui ont honoré la Suisse [1]. Mais son style diffus, pesant, parfois peu naturel, jamais ne s'anime ni ne se colore. La censure qui l'attendait fit à son livre des coupures nombreuses. Comme les premiers magistrats des Cantons passaient volontiers à table la plus grande partie du jour, la place qu'occupaient, dans les chroniques de leurs pères, les récits de victoire, fut remplie dans les leurs par l'énumération des paons, des coqs d'Inde, des pâtés anglais ou français, des daims et des chevreuils, dévorés à la table des ambassadeurs. La qualité des vins ne fut pas oubliée [2]. Le grand intérêt était devenu celui qui préoccupait le sénat de Rome sous Domitien : de savoir à quelle sauce serait mis le turbot. Encore, moins féconde que l'Italie, notre terre suisse n'enfanta-t-elle aucun Juvénal pour punir, aucun Tacite pour la venger.

Les sources du goût et le sentiment de la vraie grandeur s'étant corrompues, on passait, sans s'arrêter au naturel, de la grossièreté à l'afféterie et à l'enflure. Le pasteur aimé des Bâlois, Théodore Zwinger, cherchant à leur donner une grande idée de la Cène, la nommait

[1] Il demanda à MM. de Genève les matériaux de leur histoire. « Résolu de lui envoyer ce que nous trouverons être honnête et avantageux. » 14 *janv.* 1626. En 1605, Stettler fit paraître une tragi-comédie sur l'origine de la Confédération, portant l'épigraphe : *moderata durant.*

[2] Bassompierre. — Schw. Museum 1784. — Haffner, 1634, 45, etc. Aveugle, il trouva dans sa fille, nouvelle Antigone, celle qui déchiffra ses chartes et écrivit sous sa dictée. Il finit son livre en la remerciant avec tendresse.

le potage excellent, la céleste et parfaite ambroisie[1]. Lorsque se montra la comète de 1618, féconde en terreurs, Jean Grasser invita ses auditeurs à recourir à l'apothicairerie divine des deux Testamens, sans négliger d'emprunter des recettes au jardin parfumé de l'histoire. Jean Sarrasin, de Genève, avait prodigué l'injure dans sa réponse au « Cavalier savoisien. » Nommé premier magistrat de la république, il déploya dans la louange un luxe tout oriental. Les quatre syndics lui rappelaient les quatre élémens, les quatre saisons, les quatre angles du carré, la plus solide des formes, les quatre animaux de l'Apocalypse et les quatre chariots de Zacharie. N'étaient-ils pas les quatre roues chargées du poids de l'État, et sur lesquelles son char tournait incessamment? Le jurisconsulte Godefroi, ayant été envoyé complimenter Anne d'Autriche et le jeune roi de France sur la mort de Louis XIII, montra Genève ravie de ce qu'à l'heure où la Providence dérobait à sa vue un grand soleil, elle faisait paraître un nouvel astre paisible et glorieux. La reine, pour mieux l'écouter, imposa silence aux courtisans et arrêta les mouvemens de l'enfant Louis XIV, qui, d'ennui, jouait à ses pieds[2].

Cependant, sous beaucoup de ruines, la civilisation se faisait jour. La lumière venait d'occident. Le Cid avait paru[3]. De beaux jours se levaient pour les let-

[1] Telle congrégation n'a besoin, pour être émue, que d'entendre, avant de recevoir le pain de la cène, le récit de la mort de Christ dans la simplicité des Évangiles.

[2] Grenu, 31 juillet 1643. — Picot, 440, 398. — En 1620 parut une description du monde et de la Suisse, du pasteur Rebmann, de Muri, sous le titre : Joyeux entretien de deux montagnes (Lustig Gespræch zwischen dem Niesen und Stockhorn).

[3] En 1635.

tres françaises. Déjà la Suisse romande en recevait quelques rayons. Le droit faisait des progrès. Il se distinguait de plus en plus de la religion sans se montrer son adversaire. Godefroi nourrissait dans Genève le culte de la jurisprudence romaine. Le livre de Grotius sur le droit de paix et de guerre [1] avait pris, sur la table de l'homme d'État, la place du prince de Machiavel; il ne la céda qu'à l'Esprit des lois. A ces clartés, les républiques suisses réalisèrent quelques améliorations. Elles abolirent pour la plupart la traite foraine [2]. Jean Steck, professeur de philosophie à Lausanne, revit le code de la ville de Berne. Peu versé dans les affaires, et faible dans le droit romain, il fit une œuvre médiocre, qui n'en a pas moins régi la cité pendant un siècle [3]. Les villes du Pays-de-Vaud demandaient une nouvelle révision du coutumier; la noblesse s'y opposa [4]. Dans la Suisse orientale, l'activité s'était portée vers l'industrie. Les soieries de Zurich, les toiles de Saint-Gall et de l'Appenzell se vendaient à Lyon, à Bergame pour se répandre en Espagne et sur tout le globe [5]. De nombreux réfugiés allemands avaient

[1] Ce livre, écrit en présence de la guerre de Trente ans, fut traduit en français par Barbeyrac, professeur à Lausanne.

[2] Berne ne put s'entendre avec Genève sur l'abolition de ce droit, source d'un revenu considérable. — Elle prononce la peine de l'exil contre le mauvais économe, 1605. En 1613, législation sur les lettres de rente. L'emprunteur doit être muni d'un acte de *nécessité*, et constituer en hypothèque un fonds valant trois fois la somme qu'il reçoit. Il ne peut hypothéquer à l'étranger. *Piiichody, observations sur les ordonn.*, *p.* 59.

[3] Schnell, Bemerk. uber den Ursprung und die Ausbildung des Bern. Civilrechts.

[4] Boive, remarques sur les lois et statuts.

[5] Les péages furent accrus. Ils devinrent pour les villes une source importante de revenu. *Hirzels auserles. Schriften.* — *Schinz.* — *Vaterl. Slg.* — En 1638, 11,864 pièces de toiles sortirent des blanchisseries de

trouvé dans les ateliers de Zurich du travail et du pain. L'activité ne pouvait répondre à la demande. Plusieurs villes de la Confédération, enrichies à cette époque, employèrent leur fortune à s'embellir d'édifices publics[1]. Le commerce suisse eût pris un bien plus grand développement encore si la jalousie des classes régnantes n'eût arrêté son essor. Zurich renfermait son industrie dans ses murs. Berne interdisait la vente du beurre, du bétail; ses montagnes s'appauvrirent et se dépeuplèrent[2]. Le Conseil de Bâle, dans le but d'empêcher le monopole, se chargea d'acheter et de vendre, lui seul, les fruits de la terre et les métaux précieux[3]. A Genève, les boulangers devaient acheter la farine de la chambre des blés[4]. Les étrangers ne pouvaient y vendre aux étrangers qu'après avoir exposé deux jours, dans les halles, leurs marchandises aux Genevois. Telle était, au dix-septième siècle, la manière d'entendre l'économie sociale.

L'Église rappelait encore par des travaux et des vertus l'âge de sa gloire. La peste s'étant déclarée dans le village de Jussi, près de Genève, on vit Tronchin, l'un des pasteurs de la ville, s'arracher des bras de sa

l'Appenzell. — Le chiffre de la population se trouvait bien inférieur à ce qu'il était au commencement du siècle. Le canton de Zurich comptait, en 1610, 144,000 âmes, en 1634, après la peste, 88,000; en 1671, il s'éleva à 128,000. Il est aujourd'hui de plus de 200,000.

[1] Haffner, 277, 90, 98. — Balthasar, Lucerns V Jahrhunderte. — Genève fit la face de sa maison de ville.

[2] En 1618, défense de vendre le beurre. — Le prix de la livre de bœuf s'étant élevé à 2 kreutzer, défense de vendre le bétail. En 1648, défense d'acheter des draps étrangers.

[3] Ochs. Ordre aux prêteurs de se contenter du huitième denier, selon la charité chrétienne.

[4] En 1630. *J. L. Mallet mss.* En 1639, défense absolue d'acheter des farines étrangères.

famille en pleurs pour aller vivre parmi les pestiférés et leur porter la consolation [1]. Hospinien achevait, à Zurich, son Histoire sacramentaire et son Histoire des Jésuites, souvent encore consultées [2]. Henri Hottinger répandait autour de lui son vif amour des saintes lettres et de la belle antiquité [3]. Les noms de Théodore Tronchin, de Diodati, de Spanheim, entouraient Genève d'une considération méritée [4]. Seuls encore ces hommes défendaient les libertés publiques et s'efforçaient de renfermer le magistrat dans les limites des lois. Ils demandaient qu'un mûr examen précédât les élections et que de jeunes hommes, qui n'étaient connus que pour le scandale de leurs mœurs, n'entrassent pas dans les conseils, sans autre titre que leur fortune et leur nom [5]. Ils accusaient la longueur des procès, et,

[1] Le 25 août 1615.

[2] Œuvres, 7 vol. 1669.

[3] Sa biographie, par Heidegger, se lit dans son Hist. eccl., IX.—Il se noya dans la Limmat, la veille de son départ pour Leyde, où il avait été appelé à la chaire de langues orientales. *Scheurer nova litter.*

[4] J. L. Mallet.— Vial. mss.— Leurs rapports sont étendus. Bonne intelligence avec Jacques I. Messieurs ne savent comment les empêcher de complimenter Charles I sur son avènement, 1623. En 1627 arrive Métrophanes Cristopoulos, envoyé de Cyrille Lucar, patriarche semi-protestant de Constantinople. Envoi d'Antoine Léger. Le patriarche est étranglé, 1638.—Les ministres célèbrent le jubilé de la Réforme sans bruit « par haine pour toutes solemnités nouvelles. » Cependant Spanheim écrit sa *Geneva restituta*, Laurent son *Genevois jubilant*.—Picot, II, 427. —En 1640, intervention pacifique des villes suisses dans les différends de Charles I avec le clergé d'Écosse. *Ludolf theatr*, 1640. *Hottinger*, 1,066. *Arch. des églises suisses*. La corresp. se lit dans les *mss. de Wettstein II. IV*. Les Suisses ne savent trouver dans les articles des presbytériens « rien de contraire à la piété et à la majesté royale. »

[5] « Ruffians étourdis, enfans par rapport à l'âge et au sens. » *Diodati*, 1626. « Tout le sang de la république se porte à sa tête! » disait-il. — Voyez 20 avril 1615, 26 avril 1616, 1619, 20, 21, 36, etc.

dans les jugemens criminels, l'inégale application des peines. Les conseils renvoyaient à d'autres temps de s'occuper de matières délicates.

La discipline n'avait pas perdu sa sévérité; mais elle ne s'exerçait que par intervalles et en distinguant entre les personnes. La peine de l'adultère variait, à Genève, selon les temps et les cas. En 1608, elle fut fixée à 300 francs d'amende, et les coupables furent libérés du fouet et du carcan. Les pasteurs eussent puni de mort [1]. En 1643, l'amende fut portée à 2,000 écus. Zurich veillait principalement sur les doctrines, Berne sur les mœurs [2]. L'une multipliait les mandats contre l'ivrognerie, l'oisiveté, le luxe [3] et les arts du diable; l'autre s'attachait à réprimer la hardiesse des esprits [4]. Rodolphe Werdmuller avait rapporté de Genève, où il avait fait ses études, et de Venise, où il avait acquis, dans la guerre des Turcs, la renommée d'un excellent capitaine, l'habitude de se jouer des choses de l'Église. L'homme de guerre osa dire publiquement qu'il ne regardait point la confession helvétique comme une œuvre si parfaite. Cité devant le consistoire, il dut faire amende honorable. Le conseil, dont il faisait partie, l'exclut pour un an de son sein et lui imposa une amende de 1,200 livres. A Genève, un jeune étu-

[1] « En 1637, les adultères n'ayant pas été punis, la peste affligea la ville. Sur les représentations des pasteurs plusieurs sont condamnés à mort par le Deux-Cents. »

[2] Hottinger, 1,056.— Hummels epist.— Ulrich misc.— Archives civiles et ecclés.

[3] « Chez les petites gens. »

[4] Ulrich Stoutz, ayant émis quelques doutes sur la Trinité, dut faire amende honorable. *Arch. ecclés., IV*, 159. Dans l'Appenzell, le mariage était précédé d'un examen de la foi des époux. *Gemälde der Schweiz.*

diant en droit, Rémond de la Croix, d'Annonay, fut condamné, comme profanateur des saintes Écritures, et pour s'être moqué du corps des respectables ministres, à la peine des athées : la mort. Ses parens obtinrent qu'elle fût changée en celle de l'excommunication. Rémond, à genoux, reçut l'anathème sur sa tête, en présence d'un peuple ému de sentimens divers, de pitié, de colère et de terreur [1]. Quatre ans après, Nicolas-Antoine, pasteur de Divonne, d'un caractère doux et mélancolique, convaincu d'avoir curieusement embrassé l'étude de la philosophie, et conçu d'exécrables opinions contre la divinité de Christ, fut, par l'ordre des seigneurs de Genève, lié, mené à Plainpalais et brûlé, pour être en exemple à qui voudrait suivre ses traces. Partout le gouvernement et le clergé s'accordaient pour contenir la curiosité des esprits, impatiens de briser leurs chaînes. Plus de 500 victimes furent livrées aux flammes à Genève, dans un court espace de temps, comme coupables d'avoir fait pacte avec le diable [2].

Peu à peu cependant la raison se dégagea du milieu

[1] En 1628.

[2] A Colombier, sur le bord du lac de Neuchâtel, en deux ans (1619-20) 13 infortunés furent livrés aux flammes après avoir dénoncé 43 complices. Beaucoup venaient s'accuser eux-mêmes. Les ministres demandaient une inquisition générale de la foi avant la cène.— *Picot*, 383.—*Grenu*, 434.—*De Chambrier, hist. de Neuchâtel.—Delrio, disquisitio magistratus.— Mandats de Berne*, 1634, 51, 61. « Il n'est pas surprenant, écrit un conseiller au parlement de Bordeaux, qu'il se montre une si grande multitude de diables, vu que depuis que les missionnaires les ont chassés des deux Indes, les Portugais en reviennent leurs vaisseaux chargés. » On empêchait les victimes de dormir, au moyen de la torture, jusqu'à ce que les imaginations échauffées laissassent échapper l'aveu. *Meyer, hist. curieuse*, 259.

du sang et des bûchers. Michée Chauderon, convaincue par son aveu d'avoir été baisée à la lèvre par le diable, fut la dernière victime immolée à Genève pour crime de sorcellerie [1]. En même temps que ces sombres fantômes, la peste cessa de se montrer sur la rive du Léman [2]. L'administration suivit les progrès de la science. Képler avait découvert les lois du ciel; Copernic celles du mouvement de la terre, qu'il n'avait pas été permis à Gallilée d'expliquer. Bacon, Descartes avaient paru. La peine de mort, prononcée à Paris, et celle de l'exil, à Berne [3], contre les doctrines cartésiennes, n'avaient pas arrêté l'esprit humain dans sa course. La philosophie commençait à se montrer. Une chaire lui fut, en 1611, consacrée dans l'académie de Genève. Une de mathématiques fut érigée en 1628 [4]. Déjà des tendances rationalistes se faisaient jour dans la théologie même. Elles prirent place, en la personne de Morus, dans l'école de Calvin, peu d'années après le synode de Dordrecht [5]. Morus, il est vrai, dut s'éloigner; mais il laissa les germes de ses doctrines répandus sur le sol. Un nonce de Rome étant venu à passer par Genève, Messieurs lui envoyèrent offrir le vin et le firent complimenter [6]. La tolérance s'avançait entre les égaremens de l'orthodoxie et l'indifférence, accrue par les fureurs des partis. Les vertus et les superstitions de l'âge de la Réforme,

[1] En 1652.

[2] En 1639. Une fois encore elle reparaît à la fin du siècle. Chambres de santé. La police s'organise.

[3] En 1621.

[4] Celle de droit fut conservée, « à la demande des pasteurs, bien qu'il n'y eût pas d'écoliers. »

[5] En 1643.

[6] En 1639.

faisaient place aux lumières et aux erreurs d'un âge nouveau.

Mêmes tendances dans l'Europe catholique. Même curiosité, même soif d'indépendance. On baisait encore dévotement les pieds du pape, mais en lui liant les mains. Si toutefois l'Église romaine avait conservé quelque part son empire, c'était dans les Alpes[1]. Le bruit des armes n'y avait pas, comme en Allemagne, étouffé la voix du Père des croyans. La dévotion y était grande. Le Lucernois se montrait chaque matin dans le temple avec l'aurore; on notait qui n'entendait pas la messe tous les jours. On voyait dans les maisons fribourgeoises des vases destinés à recevoir pour l'Église les dons de la reconnaissance des familles, à chaque bénédiction du ciel[2]. Le Soleurois Hafner se complaît, dans sa chronique, à vanter le bel état des remparts spirituels de sa ville natale, pleine qu'elle était d'églises, de chapelles et de couvens[3]. Mais c'était dans les Cantons démocratiques que le zèle se montrait surtout docile et prompt. Cependant l'évêque de Côme ayant donné la cure de Gorduno[4], dans les bailliages italiens,

[1] Scapi la gouvernait pendant la guerre de 30 ans.

[2] Scotti. — Gemälde der Schweiz.

[3] Pages 280, 299, 301. Soleure avait reçu les Salésiennes (1645) et Fribourg les sœurs de la Visitation, fugitives de Franche-Comté (1628). Le tiers-ordre de St.-François prit possession du couvent que Valier, de Soleure, lui bâtit sur la montagne. Les Ursulines furent appelées de Porentrui à Fribourg. Lucerne bâtit, en 1680, un riche couvent aux Franciscains sur les ruines du château des sires de Wertenstein. Les. On estimait le revenu du monastère de St.-Gall à 80,000 fl.; Einsiedlen 40,000; Mouri 40,000; Rheinau 40,000; Fischingen 12,000; Pfeffers, 18,000; Engelberg 10,000, etc.

[4] En 1643. En 1650 Lucerne refuse de recevoir un nonce *cum potestate legati à latere*. Son prédécesseur avait entrepris sur les droits de St.-Urbain, etc.

à un prêtre que les Cantons avaient fait arrêter pour son inconduite, ses biens furent séquestrés, et Rome fut priée de nommer un vicaire général pour gouverner les bailliages au spirituel. L'abbé Placide, d'Einsiedlen, un de ces hommes qui se livrent à de grands desseins sans avoir le moyen de les exécuter, renouvela d'anciens différends avec Schwyz. Croyant posséder les droits souverains, il rejeta une ordonnance qui prélevait une taxe sur le pays. Dans leur colère, les Schwyzois envoyèrent un bailli chasser celui de l'abbé, et gouverner à sa place. Ils prièrent les Cantons de considérer que, s'ils laissaient des seigneuries dépendantes réclamer l'immédiateté de l'Empire, la conséquence en serait la ruine de la Confédération. L'abbé dut céder, heureux encore de conserver la justice inférieure et les appels [1]. Durant ce siècle et le suivant, Schwyz crut avoir de bonnes raisons pour refuser aux jésuites la permission de s'établir sur son territoire [2].

Dans leurs relations entre eux, les deux cultes montraient une irritation profonde. Les haines ne s'étaient pas répandues, comme en Allemagne et en France, sur les champs de bataille avec des flots de sang; elles étaient restées dans les cœurs [3]. Depuis des années, la crainte d'attirer sur la Suisse une guerre désastreuse empêchait seule les partis d'en venir aux mains. Il

[1] De 1634 à 1642. Diète à ce sujet à Lucerne.— Scotti, 94.— Watteville contin. « Schwyz n'a que le droit de garde noble. » Chronique de Hunger, écrite en 1654, sous l'abbé Placide, un Reimann d'Einsiedlen.

[2] En 1616. « Tout serait bientôt leur, » écrivent les capucins. Plusieurs fois les demandes d'établissement des jésuites furent repoussées par Schwyz dans le dix-huitième siècle. Ils ont été plus heureux au dix-neuvième. Zong les rejette aussi. *Stadlin*, *IV*, 587.

[3] Le marquis de Baden Dourlach, réfugié, ne put obtenir, ni à Bâle ni à Genève, l'exercice du culte luthérien. Il se rendit à Thonon.

semblait, il est vrai, que la paix de Westphalie, en accomplissant leur séparation d'avec l'Empire, invitât les Confédérés à resserrer leurs liens [1]. Mais ils avaient abandonné tout ce qui lie l'homme à l'homme. Ni foi, ni fêtes communes. Ils ne se rencontraient plus que dans une égale soif du service mercenaire et dans l'habitude d'envoyer, chaque année, leurs représentans traiter en diète de quelques intérêts communs, au milieu de beaucoup d'intérêts contraires [2]. Aussi la paix de l'Europe devait-elle être le signal de la guerre entre les Cantons. Ils ne pouvaient tarder à en trouver le sujet [3]. Il n'était pas d'année que l'administration de la Thurgovie, ou les différends de l'abbé de Saint-Gall avec le Toggenbourg n'allumassent quelque querelle. Même à l'heure où les pas des chevaux suédois faisaient trembler la rive du Rhin, l'agrandissement d'une église évangélique à Utveil, et la tentative faite

[1] Genève, Neuchâtel saisirent ce moment pour demander l'entrée dans la Confédération. « Les Comtois (Franc-Comtois ou Neuchâtelois?) demandant l'entrée des alliances, on envoya Fabri à Berne demander même chose. » 9 août 1648. Le duc de Longueville presse l'union de Neuchâtel à la Suisse. *Corresp. à ce sujet dans les mss. de Wettstein, passim, mais surtout août à déc.* 1652.

[2] « Plus ils s'assemblent, plus s'augmentent les difficultés. Ce sont emplois qui donnent rente assurée sur des contestations qu'ils savent prolonger sans fin, sous prétexte du bien public. La bête de somme porte le fardeau. » *Scotti.* La plus grande partie des affaires se traitaient dans les diètes destinées à régler les comptes des bailliages. On s'occupait des affaires des dix Cantons, puis des huit, puis des sept. Berne, n'ayant pas part au gouvernement de la Thurgovie, laissait Zurich en face des cinq Cantons. Les diètes ordinaires, destinées aux grands intérêts de la patrie, devenaient toujours plus rares.

[3] Quand l'atmosphère a sa charge, il ne faut qu'un souffle pour décider l'orage. L'enlèvement d'une femme arme la Grèce contre l'Asie; une rixe, au moyen-âge, l'empire contre le sacerdoce.

par l'abbé de Fischingen d'élever un autel dans le temple de Lustorf, avaient fait prendre les armes à Zurich et aux cinq Cantons [1]. Ni l'intervention du reste des Confédérés, ni celle des ambassadeurs de France et d'Espagne n'avaient pu leur faire tomber l'épée de la main. L'attaque de Bréguenz par les Suédois les avait seule rapprochés. Mais la paix de Munster fut à peine conclue que, des deux parts, on invita ses alliés à se tenir prêts [2]. Berne avait renouvelé, en 1643, ses rapports avec le Valais [3]. Les sept Cantons, ne voulant pas laisser les Valaisans faillir à leur cause, les invitèrent, deux ans après, à envoyer des députés à Lucerne, et ils célébrèrent, dans les pompes et dans la joie, la fête de l'amitié catholique [4]. Lorsque la rupture fut imminente, les cinq Cantons et Fribourg renouvelèrent leur alliance avec la Savoie [5]. Les discordes des Suisses devaient permettre à Charles-Emmanuel II

[1] Puppikoffer, 196. — Arx, 168. — Religionis gravamina de Waser, mss.

[2] Manuels de Fribourg, Berne, etc. — Kriegsmanual. — Sigismond d'Erlach passe en revue les contingens de Vaud et d'Argovie.

[3] Par crainte du duc de Savoie.

[4] « Stattlich und Kœniglich. » L'étroite union des Suisses de la vieille foi fut représentée dans un drame symbolique. Puis Joseph Marbacher, de l'Entlibuch, d'une force prodigieuse, se présenta, la taille énorme, fit lestement le tour de la salle, et finit par laisser sortir des larges plis et des taillades de son pourpoint autant d'enfans qu'il y avait d'États représentés. Chacun de ces enfans fit à son tour son compliment à l'assemblée, salua de bonne grâce, et se retira au milieu de longs applaudissemens. *Schw. Museum*, 1784.

[5] Le 14 avril 1651; jurée en 1652. Les Cantons promettent de 2 à 12,000 hommes; le duc mille arquebusiers à pied et 800 à cheval, ou 8,000 couronnes par mois. — Aucun canton ne doit s'intéresser à Genève (*annehmen*) avant liquidation des prétentions du duc. — *Guichenon, II*, 995, 1002. ; III, 129. — *Waldkirch*, 531.

de faire valoir ses prétentions. La guerre était bien près d'éclater lorsqu'un soulèvement des peuples suspendit les querelles de leurs chefs. On vit tout-à-coup, sans s'inquiéter s'ils différaient de religion, les paysans de Berne et de Lucerne, de Bâle et de Soleure, se donner la main. Les gouvernemens, de leur côté, s'unirent dans l'intérêt de la défense. L'insurrection de 1653 vint se jeter entre la guerre de 30 ans et celle qui, trois ans plus tard, ensanglanta les champs des Confédérés.

FIN DU TOME DEUXIÈME.



TABLE.

LIVRE DIXIÈME.

LES CONFÉDÉRÉS DANS LA LUTTE DE LA RÉFORME ET DE LA LIGUE [1556-1600].

CHAPITRE Ier. — Réaction du catholicisme.

Pages

CHAPITRE II. — Guerres de religion en France.

CHAPITRE III. — Borromée.

CHAPITRE IV. — La sainte ligue.

Pages

CHAPITRE V. — DERNIERS COMBATS DE LA RÉFORME ET DE LA LIGUE. — LES MOEURS A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

LIVRE ONZIÈME.

PREMIÈRE MOITIÉ DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE [1600-1648.]

CHAPITRE Ier. — LES CONFÉDÉRÉS DURANT LE RÈGNE DE HENRI IV.

Pages

CHAPITRE II. — De la mort de Henri IV a la guerre de trente ans.

CHAPITRE III. — Les impériaux et les espagnols en Rhétie.

CHAPITRE IV. — Les confédérés durant la seconde période de la guerre de trente ans.

FIN DE LA TABLE.